

UNIVERSITÉ DE LIMOGES
École doctorale SHS ED 375
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Département des Sciences du langage
Centre de Recherches Sémiotiques

Thèse
pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE LIMOGES
en Sciences du langage

présentée et soutenue publiquement par

CHMELIK Erzsébet

le 19 octobre 2007

L'idéologie dans les mots

Contribution à une description topique du lexique justifiée par des tests sémantiques

Application à la langue hongroise

Sous la direction de

Monsieur Pierre-Yves **RACCAH**

Jury :

Jacques **FONTANILLE**, Professeur à l'Université de Limoges

KÁLMÁN C. György, (rapporteur) Professeur à l'Université de Pécs
Directeur de recherche à l'Académie Hongroise

Georges **KLEIBER**, (rapporteur) Professeur à l'Université Marc Bloch Strasbourg 2

François **NEMO**, Professeur à l'Université d'Orléans

Pierre-Yves **RACCAH**, Chargé de recherche HDR, CNRS, Université de Limoges

Sommaire¹

Sommaire.....	1
Introduction.....	5
Première partie : idéologie et discours, points de vue et langue.....	9
1. Idéologie dans les discours et analyse du discours	12
1.1. Aperçu historique de la notion d'idéologie	12
1.2. Science de l'idéologie et linguistique du discours	14
1.3. L'École française d'analyse du discours	25
1.4. Problèmes conceptuels et terminologiques dans l'analyse du discours	42
1.5. Conclusions du chapitre : questions linguistiques à propos du sens des discours	66
2. Révéler l'idéologie d'un discours : l'histoire de « Tonton Gédéon »	68
2.1. Une interprétation possible	69
2.2. Insuffisance de l'interprétation pour une analyse.....	73
2.3. Analyse de l'interprétation de la chanson.....	74
2.4. Insuffisance de l'analyse et améliorations possibles.....	83
2.5. Conclusions du chapitre : émergence des points de vue dans les discours	88
3. Point de vue dans les langues : le 'bébé riche' français et la 'vieille femme' hongroise.....	89
3.1. De l'idéologie aux points de vue	90
3.2. Le rôle de la <i>langue</i> dans la compréhension de l'idéologie des discours.....	114
3.3. Conclusions du chapitre : points de vue cristallisés dans les mots.....	124
Deuxième partie : Pour une sémantique empirique et expérimentale.....	125
4. Le travail sur corpus	128
4.1. Définitions et typologies	128
4.2. À propos de l'utilité du corpus.....	138
4.3. Conclusions du chapitre : des questions préalables sur l'empiricité	148
5. Les limites du travail sur corpus	150
5.1. La pertinence du corpus : une question d'objectifs ?	150
5.2. À propos de l'empiricité et de l'observation	153
5.3. Empiricité de la sémantique	169
5.4. À propos des raisonnements scientifiques.....	178
5.5. Conclusions du chapitre : le rôle du corpus en sémantique	209
6. Des cadres théoriques au modèle descriptif	216
6.1. Aperçu des approches sémantiques	216
6.2. La théorie de l'argumentation dans la langue (TAL) : présentation historico-conceptuelle	232

¹ Une table des matières détaillée se trouve à la fin du document.

6.3. La Sémantique des Points de Vue (SPV)	270
6.4. Conclusions du chapitre : nécessité de tests (rendre la SPV expérimentale)	287
Troisième partie : application Description de la « vieille femme » hongroise	291
7. Observations et recueil de problèmes sémantiques : le syntagme hongrois « öreg nő »	
(« vieille femme »)	294
7.1. <i>Vielles femmes</i> dans <i>La fée carabine</i> et dans sa traduction hongroise	295
7.2. Les correspondances dans les dictionnaires bilingues	304
7.3. Les co-occurrences dans le Corpus National Hongrois (CNH)	311
8. Hypothèses abductives sur nő (femme) et sur öreg (vieux)	314
8.1. Propriétés lexicologiques	314
8.2. Trois proverbes hongrois sur les « vieux »	325
8.3. Comportements discursifs des expressions étudiées	327
8.4. Hypothèses sur le champ topique lexical de <i>öreg</i> , de <i>vén</i> , de <i>nő</i> et de <i>asszony</i>	332
9. Tests linguistiques	338
9.1. Tests utilisant la description de connecteurs français	339
9.2. Tests utilisant la description de connecteurs hongrois	363
Conclusions et perspectives	392
Bibliographie	400
Tables des matières	412

Introduction

Au départ de nos recherches doctorales, nous avons conçu un projet de thèse qui pouvait se définir comme une extension de la théorie des topoi argumentatifs : il s'agissait d'en affiner les concepts théoriques, notamment en s'appuyant sur l'analyse des résultats d'une tentative de description d'une langue non indo-européenne, le hongrois. À cet aspect, s'ajoutait un volet complémentaire que l'on pourrait qualifier de méthodologique et qui concernait le recueil des données discursives pertinentes pour une telle extension.

Ce projet a dû être modifié.

En effet, au fur et à mesure que nos recherches avançaient, comme on pouvait d'ailleurs s'y attendre, nous étions amenée à nous poser des questions théoriques, méthodologiques et épistémologiques qui nous ont permis d'élargir nos champs d'études vers d'autres disciplines que la sémantique (analyse du discours, philosophie des sciences).

Par ailleurs, si le projet de départ a pu être modifié, c'est aussi grâce à l'évolution du cadre théorique – la théorie des topoi – et aux développements qui ont permis l'élaboration de la sémantique des points de vue.

Ainsi, à l'objectif initial de cette thèse, s'est ajouté celui de construire des outils sémantiques permettant de caractériser, à partir de l'observation des discours, les points de vue cristallisés, considérés comme faisant partie de la signification linguistique des éléments du lexique des langues, et cela, de manière à satisfaire le modèle poppérien de la scientificité, modèle que l'on rapprochera de la démarche peircienne concernant la pensée scientifique. L'objectif, après ses transformations, est donc passé, d'une simple contribution au développement de la Sémantique des Points de Vue, à une visée plus ambitieuse (mais aussi plus risquée) : une tentative de contribution à la sémantique, en tant que discipline.

Notre objectif ainsi (re)défini demande plusieurs explications.

Il rend nécessaire d'aborder – au moins – les trois groupes de questions suivantes :

I. Pourquoi parler de *points de vue* à propos des discours ?

Pourquoi *admettre* qu'il y a des points de vue *lexicalisés* ?

Pourquoi est-il nécessaire de *s'intéresser* à ces points de vue lexicalisés ? Plus précisément, pourquoi les inclure dans la signification linguistique ?

II. Comment peut-on concevoir une démarche sémantique dont l'objectif est de caractériser les points de vue lexicalisés ?

Sur quelles observations peut-on s'appuyer dans une telle démarche ?

Peut-on construire une démarche qui soit conforme au modèle poppérien ?

En quoi la conception poppérienne peut être mise en parallèle avec celle de Peirce ?

Quel est l'intérêt de cette mise en parallèle ?

Comment une sémantique peut-elle satisfaire la démarche peircienne, répondre aux attentes poppériennes ?

En quel sens peut-on parler d'outils sémantiques ?

III. Que peut-on utiliser pour construire ces outils et dans quel but exactement ?

En quoi ces outils satisfont-ils notre objectif général ? En particulier, comment permettent-ils de mieux atteindre l'objectif initial ?

Nous tentons, dans cette thèse, de répondre à ces questions.

Les trois chapitres de la première partie sont destinés à faire admettre l'idée centrale de la sémantique des points de vue selon laquelle une partie importante de la signification linguistique est à décrire en termes de points de vue lexicalisés.

Nous partirons de l'idée (banale) selon laquelle le discours d'un locuteur trahit son idéologie, ses croyances. Étant donné que cette idée a été largement exploitée par l'*école française d'analyse du discours* (AD), nous présenterons la manière dont celle-ci a traité le rapport entre idéologies et discours et montrerons :

- que la notion d'idéologie utilisée en AD est elle-même idéologique ;
- que la conception de la communication mise en œuvre par l'AD, et par conséquent, celle de la signification sont critiquables à bien des égards.

Après avoir montré sur un exemple (au chapitre 2) que la compréhension de l'idéologie sous-jacente à un discours est due, en partie, aux unités linguistiques utilisées dans le discours, nous examinons (au chapitre 3), de manière systématique, ce qui relève du discours dans cette compréhension et ce qui relève de la langue elle-même. Cet examen nous permettra d'élargir la notion d'idéologie de manière à lui enlever le caractère idéologique qui est propre à l'utilisation qu'en fait l'AD.

Nous arriverons ainsi à répondre aux questions du groupe I. en montrant que la nécessité de s'intéresser aux points de vue découle de phénomènes discursifs et que la prise en compte

des points de vue dans la signification linguistique permet de rendre compte de ces phénomènes.

Une fois cette idée admise, nous pourrons aborder, aux trois chapitres de la deuxième partie, les questions du groupe II.

Si des points de vue sont supposés être constitutifs de la signification, qu'est-ce qui est à la disposition du sémanticien pour qu'il puisse en tenir compte ? Sur quelles observations peut-il s'appuyer ? L'idée du travail sur corpus, non seulement en sémantique mais plus généralement en sciences du langage, s'impose de manière quasi-automatique. Nous verrons cependant (au chapitre 4) que les approches qui utilisent l'étude des corpus sont biaisées et semblent assimiler le souci d'empiricité à l'intuition. Or, à la lumière des exigences de scientificité explicitées par Popper et des considérations méthodologiques proposées par Aurox, conceptions auxquelles nous nous efforcerons d'être conforme, le recours à l'intuition en sémantique n'est pas acceptable.

L'argument selon lequel la sémantique et plus largement les sciences humaines ne sont pas soumises aux mêmes exigences de scientificité et d'objectivité que les sciences exactes est un argument erroné. Nous évoquerons plusieurs critiques contre cet argument et montrerons que dans les deux types de science, les difficultés sont de même nature (chapitre 5). Ainsi, nous articulerons, au même chapitre, la conception poppérienne de la démarche scientifique à la conception peircienne, et nous verrons ainsi que ce que l'on considère habituellement une démarche hypothético-déductive (Popper) correspond à une démarche abductive (Peirce). Cette mise en parallèle des deux modèles poppérien et peircien, à la lumière des considérations méthodologiques d'Aurox, nous permettra de définir une manière de faire la sémantique qui ne s'appuie pas plus sur l'intuition du chercheur que dans le cas des sciences exactes, à condition de prévoir des moyens d'expérimentation dont le rôle est de tenter de réfuter les hypothèses descriptives. Comme nous le verrons, l'utilité des corpus s'avèrera, à la fin de cette démonstration, limitée.

La démarche sémantique consistera en la succession des étapes suivantes :

1. l'observation des problèmes sémantiques (grâce à des corpus et à d'autres moyens) ;
2. la construction des hypothèses descriptives qui permettent d'expliquer les problèmes observés ;
3. la soumission des hypothèses descriptives à des tentatives de réfutation (et non pas de vérification).

Cette démonstration nous conduira (au chapitre 6) à examiner le type de description sémantique qu'une telle démarche nécessite. Un bref aperçu des approches sémantiques et une présentation de la théorie de l'argumentation dans la langue nous permettront de situer la sémantique des points de vue à l'intérieur de la vaste discipline que constitue la sémantique. Nous exposerons ce modèle, la sémantique des points de vue, et montrerons qu'il est en mesure d'aborder les questions sémantiques de manière adéquate eu égard aux exigences poppériennes et peirciennes. L'exposé des concepts descriptifs de la sémantique des points de vue nous amènera à construire, à la fin de la deuxième partie, une grille d'un protocole d'expérimentation en sémantique, qui utilise la notion d'énoncé para-doxal et des descriptions de connecteurs.

À la fin de cette deuxième partie, nous aurons ainsi répondu aux questions du groupe II. et aussi à une partie des questions du groupe III.

La dernière partie de la thèse se veut une application des résultats des réflexions de la deuxième partie. Son organisation correspond aux trois étapes de la démarche. Au chapitre 7, nous exposons en détail l'observation d'un phénomène qui peut être considéré comme un problème sémantique à expliquer. Le chapitre 8 sera consacré à la construction d'hypothèses explicatives qui seront formulées en termes de points de vue lexicalisés. Au chapitre 9, nous fournirons des tests sémantiques permettant les tentatives de réfutation des hypothèses, et conclurons, des résultats de ces tests à la non-réfutation de ces hypothèses, qui pourront donc être considérées comme acceptables.

Dans ce travail, dont une grande partie concerne la langue hongroise, nous avons été amenée à simplifier certaines analyses pour permettre aux non-magyarophones une lecture au moins aisée sinon agréable tout en veillant à ce que ces simplifications ne nuisent pas au contenu.

De même, les caractéristiques typographiques de notre texte ont été soigneusement élaborées afin de refléter, même par la forme, la rigueur à laquelle nous tenons.

Si nous n'avons pas complètement réussi dans ces efforts, nous ne pouvons donc pas demander au lecteur de fermer les yeux, mais nous espérons néanmoins son indulgence.

Première partie :
idéologie et discours, points de vue et langue

*« -Je n'y comprends plus rien.
-Parce que vous avez la prétention de comprendre ?
Ce fut peut-être la première vraie leçon de modestie
que reçut Maigret. »
(Georges Simenon)*

Cette première partie de notre travail a pour but principal de défendre les deux idées suivantes : les discours trahissent l'idéologie de leur locuteur, d'une part, et, d'autre part, ce fait est dû à des caractéristiques des langues et non seulement de ce que disent les discours eux-mêmes.

Nous examinerons, dans le premier chapitre de cette partie, les rapports qui ont été établis entre idéologie et discours au cours des premiers développements théoriques dans le courant français appelé *École française d'analyse du discours*². À la fin du premier chapitre, nous montrerons que les propositions de cette école sont insuffisantes pour l'étude des rapports entre discours et idéologie ; l'analyse linguistique pratiquée en *analyse du discours* doit être complétée par des descriptions sémantiques différentes de celles issues de la conception générale adoptée par les représentants de ce courant.

Nous proposerons ainsi, au deuxième chapitre, une simulation d'analyse d'un discours concret, avec l'objectif de montrer que le rôle de la langue dans la compréhension de l'idéologie sous-jacente à un discours est essentiel ; une analyse adéquate des éléments linguistiques, avant même l'analyse discursive (quelle qu'elle soit), peut révéler cette idéologie. Lors de cette étude, nous dégagerons des caractéristiques sémiotiques et linguistiques du discours analysé dont nous montrerons qu'elles contribuent à la compréhension de l'idéologie du locuteur.

Nous aborderons ainsi, au troisième chapitre, des phénomènes plus élémentaires de *langue* et nous tenterons d'explicitier ce qui nous autorise à rapprocher le concept d'*idéologie* et celui de *point de vue*. Après avoir examiné le rôle des connecteurs dans la reconstruction de l'idéologie d'un locuteur, nous nous intéresserons à des éléments de lexique. Notre but sera de faire admettre deux thèses principales, qui explicitent les deux idées mentionnées au début de cette introduction, concernant le rapport entre *vision du monde* et *langue*.

- Selon la première de ces thèses, ce rapport ne se manifeste pas uniquement dans l'absence ou la présence de certains mots permettant de dénoter certains éléments de la réalité, de renvoyer à certains concepts mais aussi *dans la manière de dénoter*.

² Cf., entre autres, la présentation du numéro 117. de la revue *Langages* par Maingueneau (1995), les entrées « analyse du discours », « école française d'analyse du discours » du *Dictionnaire d'analyse du discours* sous la direction de Charaudeau et Maingueneau (2002), Maingueneau (1991), Guilhaumou (2002) et (2005), Paveau et Rosier (2005) et notre présentation ci-dessous, §. 1.3.

Nous suivons la terminologie traditionnelle (que nous exposerons plus en détail au §. 1.2.) dans laquelle l'appellation « analyse du discours » est employée pour désigner l'*École Française de l'analyse du discours*, tandis que les expressions « analyse de discours » et « analyse des discours » sont utilisées pour référer à n'importe quel courant dont l'objet d'étude est constitué par des discours.

- Selon la seconde thèse, ce rapport ne se manifeste pas uniquement au niveau du discours mais est reflété par la langue elle-même, dès le niveau lexical.

Ces observations et les deux thèses qu'elles étayent nous serviront à défendre l'idée centrale de la *sémantique des points de vue*³ selon laquelle il est nécessaire d'inclure des contraintes sur des éléments culturels, idéologiques *dans la signification même des mots* (donc en langue) et pas seulement dans la manière d'interpréter les énoncés ou les discours.

Les idées exposées dans cette partie peuvent paraître hétérogènes ; nous tenterons de montrer à la fin de la partie qu'elles conduisent à une conception homogène de la langue. Et, au fil de la thèse, que cette conception de la langue est plus homogène que ses concurrentes...

³ Théorie sémantique, issue de la conception élaborée dans le cadre de la Théorie de l'Argumentation dans la langue, que nous présentons en détail au §. 6.3.

1. *Idéologie dans les discours et analyse du discours*

« One of the things Ford Prefect had always found hardest to understand about human beings was their habit of continually stating and repeating the obvious, as in 'It's a nice day, or You're very tall, or Oh dear you seem to have fallen down a thirty-foot well, are you alright?' At first Ford had formed a theory to account for this strange behaviour. If human beings don't keep exercising their lips, he thought, their mouths probably seize up. After a few months' consideration and observation he abandoned this theory in favour of a new one. If they don't keep on exercising their lips, he thought, their brains start working. »
(Douglas Adams)

L'idée que nous allons défendre plus loin est celle selon laquelle les discours trahissent l'idéologie de leur locuteur. Dire qu'un discours trahit l'idéologie de son locuteur peut être considéré comme une banalité, voire même une évidence. En témoigne l'existence de plusieurs courants d'analyse du discours, et surtout, l'existence de celui dit *École française d'analyse de discours*.

S'intéresser aux rapports entre discours et idéologie ne constitue pas non plus un projet original. Mais ce qui nous intéressera plus loin, c'est de formuler *des hypothèses réfutables sur la manière dont les éléments linguistiques* (la structure syntaxique, la signification des mots, etc.) *des discours permettent de repérer l'idéologie sous-jacente au discours*. Cet objectif venant compléter des recherches antérieures, il convient de présenter quelques-unes des conceptions qui ont marqué ou déterminé l'étude de ces rapports, afin de montrer comment il les complète.

1.1. **Aperçu historique de la notion d'idéologie**

Avant d'exposer la façon dont l'*école française d'analyse du discours* a articulé les rapports entre idéologie et discours, il convient de préciser ce qu'on entend par *idéologie*. Cette précision nous paraît d'autant plus nécessaire que le mot « idéologie », dans son histoire, s'est chargé de différentes connotations, positives ou négatives.

Dans l'histoire de cette notion, on peut distinguer trois grandes étapes :

1. la naissance du terme au XVIII^e siècle avec le concept de « science des idées » ;
2. l'usage de Marx (édition Nathan (2005)) et des marxistes avec un sens de *représentations déformées des hommes par les intérêts de la classe dominante*, emploi que l'on retrouve plus tard chez certains analystes de discours ;
3. l'usage sociologique avec, comme référent, des croyances, des idées et des représentations des membres d'une communauté, d'une époque ou d'une classe (dont la conception marxiste n'est, en fin de compte, qu'un cas particulier).

D'après le *Dictionnaire historique de la langue française Le Robert* (DHLF (1992)), le mot « idéologie » est créé en 1796 par le philosophe Destutt de Tracy, et désigne chez lui et chez ses disciples la science des idées :

[...] une science nouvelle ayant pour objet l'étude des idées, au sens général de faits de conscience, de leur origine, de leurs caractères et de leurs lois, ainsi que l'étude des rapports que les idées entretiennent avec les signes qui les représentent.

(DHLF (1992 : 992))

À l'époque de Destutt de Tracy, le mot semble ainsi être marqué par une connotation positive, il est, selon Reboul (1980), « synonyme de science positive de l'esprit » par opposition à « métaphysique » et à « psychologie » (Reboul (1980 : 17)).

La connotation positive sera vite remplacée par une connotation méprisante avec l'usage qu'en fait Napoléon Bonaparte. Il identifie les « idéologues » aux doctrinaires abstraits, nébuleux, idéalistes, et dangereux pour le pouvoir (Reboul (1980 : 17)), et oppose à l'idéologie le réalisme et le pragmatisme du chef d'État. Le DHLF (1992) explicite le sens que, à la différence de Destutt de Tracy, Napoléon Bonaparte donne à ce mot :

[...] discussions, analyses portant sur des abstractions sans rapport avec les faits et la réalité positive.

(DHLF (1992 : 992))

Le mot « idéologie », au cours du XIX^e siècle, perd le sens de science et sert à désigner ce qui était l'objet de cette science à l'origine, chez les idéologues, à savoir l'« ensemble des idées, des croyances propres à une époque, à une société ou à une classe » (DHLF (1992 : 992)).

Chez Marx, qui emploie le mot avec un sens proche de celui d'ensemble d'idées, de représentations, le mot est, à nouveau, affecté d'une valeur péjorative et devient synonyme de représentations *déformées* des hommes, « des idées fausses sur eux-mêmes, sur ce qu'ils sont ou devraient être » (Marx (2005 : 33)). Le mot « idéologie », dans la conception de Marx,

renvoie à la doctrine, laquelle est censée maintenir l'ordre établi qui est déterminé par la classe dominante et qui reflète ses intérêts.

Au XIX^e-XX^e siècle, les idéologies se constituent de plus en plus en objet d'étude autonome et donnent naissance à différentes théories les concernant. Certaines de ces théories étudient les facteurs qui déterminent les idéologies (comme en philosophie politique et en sciences sociales), d'autres s'intéressent à la manière dont les idéologies déterminent le comportement des individus (sociologie). Comme le font remarquer Charaudeau et Maingueneau (2002), la notion

[...] fait l'objet de nombreuses définitions, de la part d'auteurs aussi divers que K. Marx et F. Engels, R. Aron, L. Althusser, H. Arendt, R. Boudon, E. Balibar, etc.

(Charaudeau et Maingueneau (2002 : 300))

jusque dans les années 60-70 où un consensus semble se dégager avec la définition de l'idéologie comme « un système global d'interprétation du monde social (Aron 1968 : 375) » (cité par Charaudeau et Maingueneau (2002 : 301)).

1.2. Science de l'idéologie et linguistique du discours

Chez les chercheurs en sciences humaines qui contribueront, à la même époque, à la naissance de l'*analyse du discours*, c'est la conception d'Althusser, qui constitue la référence en matière d'idéologie. Althusser (1970), s'interrogeant sur le fonctionnement et la structure de l'idéologie dans une perspective marxiste, part de la définition de Marx :

Lorsque [...] Marx reprend le terme, il lui donne, dès ses Œuvres de Jeunesse, un tout autre sens. L'idéologie est alors le système des idées, des représentations qui domine l'esprit d'un homme ou d'un groupe social.

(Althusser (1970 : 22))

et aboutit à sa propre définition qu'il formule en ces termes :

L'idéologie est une « représentation » du rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence

(Althusser (1970 : 24))⁴

Pour justifier (ou expliquer) le caractère imaginaire de ce rapport, l'auteur appuie son raisonnement sur la différence entre idéologie et conception :

On dit communément de l'idéologie religieuse, de l'idéologie morale, de l'idéologie juridique, de l'idéologie politique, etc., que ce sont autant de « conceptions du monde ». Bien entendu, on admet, à moins de vivre l'une de ces idéologies comme la vérité (par exemple si on « croit » à Dieu, au Devoir, à la Justice, etc...) que l'idéologie dont on parle alors d'un point de vue critique, en l'examinant

⁴ L'idée est reprise quelques lignes plus tard sous forme de thèse : « Thèse 1. : L'idéologie représente le rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence. » (Althusser (1970 : 24)).

comme un ethnologue les mythes d'une « société primitive », que ces « conceptions du monde » sont en grande partie imaginaires, c'est-à-dire ne « correspondent pas à la réalité ».

(Althusser (1970 : 24))

On comprend du même coup la raison pour laquelle le mot « idéologie » a gardé sa connotation négative : on appelle « idéologie » une conception que l'on ne partage pas.

Mais ce ne sont pas les théories sur les idéologies, ni le concept d'idéologie qui nous intéressent ici mais le *rappor*t entre expressions linguistiques, discours et idéologie de leur locuteur. C'est justement cet intérêt qui rapproche des chercheurs venant de différentes disciplines dans les années 60 pour aboutir à la naissance d'un champ d'investissement qui revendique le statut d'une nouvelle discipline : l'*analyse du discours*.

Les descriptions qui retracent l'histoire de la naissance et de l'évolution de l'*école française d'analyse du discours* (AD par la suite) sont nombreuses. Sans vouloir présenter de manière exhaustive cette histoire ou les recherches menées dans les équipes d'AD de ces trois dernières décennies, nous examinons rapidement la façon dont le rapport entre idéologie et discours y est abordé au départ.

La plupart des présentations historiques font remonter la naissance de l'AD à la parution du n° 13 de la revue *Langages*, en 1969 dont le titre est la traduction de l'article « Discourse analysis » de Harris (1952) : *Analyse du discours*, d'une part, et à la publication du livre de Michel Pêcheux, *Analyse automatique du discours* la même année, d'autre part.

En fonction de la discipline d'origine de celui qui présente, on le fait, en général, à partir de deux points de vue : en suivant le point de vue de ce qui est habituel d'appeler les sciences sociales (le point de vue de l'historien, du sociologue ou du philosophe), l'AD serait née d'une volonté de constituer une science de l'idéologie ou d'une tentative de transformer l'histoire en véritable science⁵ ; ou bien, en suivant l'approche du linguiste, elle serait née d'une remise en question de la tradition saussurienne de la linguistique et d'une volonté de dépasser la séparation instaurée par Saussure entre langue et parole⁶.

Nous présentons brièvement ces deux points de vue, et aussi les caractéristiques conceptuelles de l'AD à ses débuts. Ensuite, nous formulerons quelques questions sur les points critiques (manque de sémantique, illusion d'objectivité, etc.).

⁵ C'est le cas par exemple des articles de Régine Robin, de Jacques Guilhaumou (cf. Bibliographie).

⁶ C'est le cas par exemple, de la présentation de Jean Dubois et Joseph Sumpf du n° 13 de *Langages*, ou des introductions des ouvrages de Dominique Maingueneau (cf. Bibliographie).

Nous tentons d'adopter une terminologie rigoureuse en ce qui concerne le nom de la discipline : il est d'usage de réserver l'appellation « analyse du discours » pour désigner l'*École Française de l'analyse du discours*, tandis que les expressions « analyse de discours » et « analyse des discours » réfèrent à n'importe quel courant dont l'objet d'étude consiste en des discours. Comme notre présentation historique concerne l'*École Française de l'Analyse du discours*, nous utiliserons la première formule que nous abrégeons par AD, sauf, bien sûr, dans les citations où nous reprenons les expressions utilisées par les auteurs cités.

1.2.1. Histoire, philosophie, sociologie

Du premier point de vue évoqué ci-dessus, celui des sciences sociales (historiens, philosophes et sociologues), le projet de départ est de constituer une science de l'idéologie dont l'AD serait une composante essentielle. Cette science de l'idéologie a pour objectif, selon les chercheurs de l'époque et dans l'esprit du programme lancé par Althusser, d'étudier le fonctionnement de l'idéologie dans les sociétés de classes, de « trouver la fonction d'une idéologie » (Robin (1971a : 307)).

Althusser (1970), qui cherche à répondre à la question de savoir « comment est assurée la reproduction des rapports de production » (Althusser (1970 :16)), et, plus généralement les conditions de la production dans les sociétés de classes, est amené à repenser la théorie marxiste de l'État et à distinguer deux instances dont le rôle est d'assurer « la détention du pouvoir d'État par une certaine classe ». Ces deux instances sont : l'appareil répressif d'État (le gouvernement, l'armée, la police, les tribunaux, etc.) et les appareils idéologiques d'État (les institutions religieuses, scolaires, culturelles, les médias, etc.) :

1. — Tous les appareils idéologiques d'État, quels qu'ils soient, concourent tous au même résultat : la reproduction des rapports de production c'est-à-dire des rapports d'exploitation capitalistes.

(Althusser (1970 : 19))

Ces appareils idéologiques d'État, selon Althusser, fonctionnent « de façon massivement prévalente, à l'idéologie » (Althusser (1970 :16))⁷. Et, bien que l'idéologie soit définie comme une *représentation* du rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence, son étude (l'étude de sa fonction, de son fonctionnement) est possible car, selon la deuxième thèse⁸ d'Althusser :

⁷ Tandis que l'appareil répressif d'État fonctionne, toujours selon lui, « de façon massivement prévalente, à la répression », « à la violence ».

⁸ Pour la première thèse, cf. notre note de bas de page n° 4, p. 14 ci-dessus.

Thèse II : L'idéologie a une existence matérielle.

(Althusser (1970 : 26))

D'après Althusser, cette matérialité signifie une pluralité de matérialités :

Nous dirons donc, à ne considérer qu'un sujet (tel individu), que l'existence des idées de sa croyance est matérielle, en ce que *ses idées sont ses actes matériels insérés dans des pratiques matérielles, réglées par des rituels matériels eux-mêmes définis par l'appareil idéologique dont relèvent les idées de ce sujet.* Naturellement, les quatre adjectifs « matériels » inscrits dans notre proposition doivent être affectés de modalités différentes : la matérialité d'un déplacement pour aller à la messe, d'un agenouillement, d'un geste de signe de croix ou de mea culpa, d'une phrase, d'une prière, d'une contrition, d'une pénitence, d'un regard, d'une poignée de main, d'un discours verbale externe ou d'un discours verbal « interne » (la conscience), n'étant pas une seule et même matérialité.

(Althusser (1970 : 28))

Ainsi, la distinction entre « appareil répressif d'État » et « appareils idéologiques d'État », le fonctionnement idéologique de ces derniers et le caractère matériel de l'idéologie (réalisée par les appareils idéologiques d'État) semblent justifier aux yeux des analystes du discours l'idée selon laquelle, pour étudier l'idéologie d'une époque, d'une formation sociale au pouvoir, ou pour étudier le fonctionnement de l'idéologie (objectif de la science de l'idéologie), il suffit d'étudier les appareils idéologiques d'État.

Robin (1971a) sépare cependant en trois niveaux l'étude de l'idéologie et semble distinguer l'étude des pratiques, l'étude des appareils idéologiques d'État et l'étude des discours :

Une idéologie peut en effet se saisir à différents niveaux. Au niveau de chaque pratique distincte d'une formation sociale ou d'une région de cette pratique. [...] Elle peut aussi se saisir au niveau de ce qu'Althusser a proposé d'appeler « les appareils idéologiques d'État, en abrégé A.I.E. ». [...] L'idéologie peut enfin se saisir à un troisième niveau celui du discours plus ou moins cohérent qu'elle présente, au niveau de son système de propositions, de son lexique, de son argumentation de ses phénomènes de masquages et d'ambiguïtés.

(Robin (1971a : 301-302))

Mais en fait, cette séparation n'est qu'apparente car pour Robin (1971a), comme pour les autres représentants de l'AD, étudier un discours ou une pratique, *c'est* étudier un appareil idéologique d'État.

Et nous arrivons ainsi à comprendre la raison pour laquelle des linguistes se joignent à des historiens dans ce projet de constituer une science de l'idéologie. Que l'on rassemble ces trois niveaux à l'intérieur du concept d'appareil idéologique ou que l'on considère qu'il s'agit d'éléments autonomes, distincts, l'intérêt que peut représenter une collaboration entre historiens, philosophes et linguistes réside dans l'étude des *discours*.

Bien entendu, l'intérêt porté par les historiens ou les sociologues pour les discours et les textes n'est pas nouveau à cette époque comme en témoigne Robin (1973) :

C'est que les historiens depuis toujours entretiennent un certain type de rapport avec le langage. S'ils ne travaillent pas essentiellement à partir de textes, les textes demeurent malgré tout le plus clair de leur matière première.

(Robin (1973 : 38))

Les historiens, comme nous l'avons déjà fait remarquer, ont toujours entretenu un certain rapport avec la langue et le langage qui fut longtemps celui de la transparence. Il en fut de même, bien souvent, des sociologues et des spécialistes de la littérature.

(Robin (1973 : 54))

ou encore l'introduction de Dubois et Sumpf (1969) du n°13, *Analyse du discours*, de la revue *Langages* :

Ce sont ces discours, ces enchaînements que les sciences humaines, comme la sociologie et l'histoire, prennent pour *données* et qu'elles considèrent comme plus ou moins homologues ou isomorphes des ensembles qui constituent leur objet propre, réduisant à l'analogie la relation entre deux topologies. Elles présupposent donc une logique des enchaînements et un logos, un discours, lorsqu'elles parlent de la « culture de X », ou de « la pensée de Y ». Le passage du logos à la logique des enchaînements est constant lorsque les sciences humaines font du texte à la fois le donné, l'expression et la preuve.

(Dubois et Sumpf (1969 : 4))

Ce n'est donc pas l'intérêt pour les discours en tant qu'objet d'étude qui est nouveau mais l'approche de cet objet qui change : d'après les témoignages de l'époque, elle se veut plus scientifique.

Pour parvenir à une rigueur scientifique, entendue souvent comme synonyme d'objectivité⁹, certains des historiens des années 60-70 pensent trouver des moyens chez les linguistes, la linguistique étant considérée, à l'époque, comme une discipline ayant réussi, surtout dans sa version structuraliste, à accéder au statut de science. D'après Robin (1971b), l'historien ne cherche pas un modèle scientifique dans la linguistique qu'il imiterait dans sa propre recherche sur l'histoire, mais seulement des outils qui lui permettraient d'aborder les discours de manière plus objective :

L'historien ne considère pas la linguistique comme une mode, une fin en soi, un modèle exportable aux fins d'analogies non rigoureuses. Ce qui implique qu'un tel champ d'application doit être précisé avec soin ainsi que ses limites. La linguistique permet de substituer au donné du texte une logique du texte. Elle ne

⁹ Robin (1971a) conclut son article en ces termes : « L'utilisation de quelques régions de la linguistique [...] n'a d'autre intention que de vérifier les lectures horizontales, thématiques, et de donner ainsi au discours de l'histoire quelques titres supplémentaires de scientificité. » (Robin (1971a : 308)) ; Guilhaumou *et al.* (1994) précisent : « Dès l'origine, l'analyse du discours s'est voulue une discipline rigoureuse et a emprunté son modèle de scientificité à la linguistique distributionnelle américaine : analyse formelle, exhaustivité, systématisme, et corollairement, refus de l'intuition, du recours au sens et au savoir extralinguistique. » (Guilhaumou *et al.* (1994 : 76)).

sert qu'à mettre à jour l'économie interne d'une idéologie, en aucun cas à en établir la fonction sociale.

(Robin (1971b : 47)

En fait, c'est ce travail d'articuler la logique du texte ou la logique des enchaînements (Dubois et Sumpf, cité ci-dessus) d'un côté et la fonction, le rôle social de l'idéologie ainsi « découverte » dans le texte, de l'autre côté qui constituera l'objectif de l'AD.

Ce qui est essentiel dans cette nouvelle démarche, c'est qu'elle rompt avec l'idée que le sens que l'analyste donne intuitivement au discours suffit pour une science de l'idéologie (cf. les propos de Guilhaumou *et al.* (1994) cités dans notre note n° 8 ci-dessus). Et c'est en ce sens-là qu'on peut féliciter les efforts des chercheurs de l'*analyse du discours* de vouloir chercher des moyens d'objectiver l'interprétation et de fournir ainsi un travail plus rigoureux. Nous verrons cependant au §. 1.4. que les moyens et surtout la manière dont ils sont appliqués ne conviennent pas pour atteindre ce but. La raison de cette insuffisance réside, selon nous, dans l'état des recherches en matière de sémantique à l'époque de la naissance de l'AD.

Les moyens qui sont considérés à l'époque comme permettant à l'historien de substituer « une lecture systématique à une lecture intuitive » et de « mettre le texte à plat et de l'ordonner » (Robin (1971a : 307) relèvent essentiellement de deux courants structuralistes et sont constitués :

- surtout par l'analyse distributionnelle issue du distributionnalisme américain et
- dans une moindre mesure, par l'analyse sémique élaborée dans le cadre du fonctionnalisme européen¹⁰.

Ces écoles profitent, dans les années 60, d'une position fort déterminante :

Les années 60, rappelons-le, sont les années du structuralisme triomphant. La linguistique, promue science pilote, est au centre du dispositif des sciences.

(Guilhaumou *et al.* (1994 : 175))

En même temps, ces écoles témoignent d'une nouvelle orientation de la pensée linguistique. En effet, les linguistes structuralistes de l'époque sont eux-mêmes déterminés, depuis les années 50, par un renouveau théorique, méthodologique, leurs réflexions, leurs travaux sont marqués par une volonté d'ouverture sur un objet, défavorisé depuis la réflexion fondatrice de la linguistique moderne de Saussure. Il s'agit de l'ouverture sur le discours.

¹⁰ On peut peut-être se représenter la naissance de l'AD, d'après les travaux cités, comme si à ces outils, considérés comme linguistiques, s'ajouteraient des outils plus spécifiques à la *linguistique du discours* (élaborés pour l'approche de l'énonciation, la typologie des genres de discours, etc.), le tout étant utilisé pour les objectifs des historiens et des sociologues.

1.2.2. Linguistique et discours

Il est aujourd'hui une banalité de dire que c'est, entre autres, la dichotomie *langue/parole* établie par Saussure qui lui a permis de mettre en place les bases d'une véritable science des langues. Si nous le rappelons néanmoins, c'est parce que c'est la volonté, manifestée par certains linguistes, de dépasser les limites d'une linguistique de la langue qui est considérée (et présentée dans les travaux du début de l'AD) comme permettant, avec la collaboration d'autres disciplines préoccupées par les objectifs mentionnés au paragraphe précédent, d'aboutir à la constitution de la nouvelle discipline, l'AD.

Le problème de l'analyse du discours se pose en linguistique (sous les dénominations texte, énoncé, etc.) au début des années 50, aussi bien à l'intérieur du fonctionnalisme européen que du distributionnalisme américain, les deux grandes directions du structuralisme. Dans les deux cas, il s'agit d'une prise de conscience des limites que s'est imposée la linguistique et d'une tentative pour les dépasser. Dans les deux cas également, la première étape vise à élargir le champ des études linguistiques en restant dans le cadre théorique du structuralisme.

(Provost-Chauveau (1971 : 11))

Ce sont ces deux orientations, le distributionnalisme (appelé parfois structuralisme américain) et le structuralisme français, bien que de deux manières différentes, qui vont contribuer à la naissance de l'AD.

1.2.2.1. Le discours dans le distributionnalisme américain

Le distributionnalisme, comme son nom l'indique, entend par description linguistique l'explicitation des règles de la mise en relation des éléments d'une langue, l'explicitation de leur *distribution*. Dans cette approche américaine, élaborée à partir des années 20 par Bloomfield, la question du discours est posée par Harris, dans les années 50, de manière moins programmatique que dans le structuralisme européen. La raison en est que, chez les Américains, la limitation de l'étude à la phrase n'est pas la conséquence d'une distinction théorique (langue/parole) mais juste une tendance générale, comme l'explique Harris (1952[1969]) :

[...] la linguistique descriptive s'arrête généralement aux limites de la phrase. Ceci ne résulte pas d'une décision a priori, car les techniques linguistiques ont été élaborées pour permettre d'étudier tout énoncé, quelle qu'en soit la longueur ; mais il se trouve que, dans toutes les langues, presque tous les résultats obtenus concernent un type d'énoncé relativement court qu'on peut appeler phrase.

(Harris (1952[1969] : 9))

Le projet de Harris (1952[1969]) n'est pas de justifier l'idée d'étendre l'analyse linguistique au-delà des limites de la phrase mais de présenter « une méthode d'analyse de l'énoncé suivi » qu'il nomme « discours » : la méthode distributionnelle. Telle qu'exposée par

Harris (1952[1969]), elle consiste à établir les occurrences relatives, les co-occurrences des éléments d'un discours par les *équivalences* :

De façon plus générale, si nous avons dans notre texte les séquences AM et AN, nous dirons que M est équivalent à N, ou que M et N se présentent dans un même environnement A, ou que M et N se présentent tous deux comme l'environnement d'un même élément (ou séquence d'éléments) A ; et nous écrirons $M = N$. Si nous trouvons alors dans notre texte BM et CN (ou MB et NC), nous dirons que B est équivalent à C (au second degré), puisque B et C se trouvent dans des environnements M et N, dont nous avons établi l'équivalence, et nous écrirons $B = C$.

(Harris (1952[1969] : 15-16))

Les éléments qui se rencontrent dans des environnements équivalents sont regroupés dans des classes d'équivalence. L'analyse distributionnelle permet ainsi d'aboutir à une représentation de la structure d'un texte.

On dira que des éléments (parties de texte – morphèmes ou séquences de morphèmes) sont équivalents entre eux s'ils se présentent dans l'environnement d'autres éléments identiques ou équivalents. Tout ensemble d'éléments équivalents entre eux s'appelle une classe d'équivalence. Chaque phrase successive du texte est alors représentée par une séquence de classes d'équivalence, celles auxquelles ses différentes parties appartiennent. Nous obtenons ainsi pour tout le texte un tableau à double entrée, l'axe horizontal représentant les classes d'équivalence contenues par une seule phrase, l'axe vertical représentant les phrases successives.

(Harris (1952[1969] : 19))

Les avantages de cette méthode, d'après l'auteur, sont :

- le caractère formel de l'analyse qui est fondée sur l'occurrence des morphèmes ;
- le fait que l'analyse ne requiert pas les connaissances que le linguiste peut avoir du sens du discours qu'il analyse, l'analyse en est tout à fait indépendante ;
- le résultat de l'analyse : comme l'analyse permet de repérer des corrélations spécifiques des morphèmes, l'analyste arrive à découvrir la structure du discours étudié.

L'application de la méthode distributionnelle donne lieu à deux directions de recherches : une qui sera considérée par la suite comme une linguistique discursive, et une qui sera considérée comme la base de l'AD.

La première direction est indiquée par Provost-Chauveau (1971) de la manière suivante :

Si des groupements caractéristiques de suites de phrases peuvent être repérés et formalisés par des règles distributionnelles, on aura alors abordé des questions de grammaire relevant d'un niveau supérieur à celui de la phrase [...].

(Provost-Chauveau (1971 : 13))

La deuxième :

Si, par ailleurs, les analyses permettent de dégager des structures formelles correspondant à certains textes et non à d'autres, leur mise en relation avec des

données situationnelles précises est une première direction vers la constitution d'études *socio-linguistiques* fondées sur des principes d'analyse à la fois explicites et rigoureux.

(Provost-Chauveau (1971 : 13))

C'est cette deuxième direction qui sera adoptée par l'AD. Nous présentons l'usage fait de l'analyse distributionnelle en AD au §. 1.3.2.2. ci-dessous.

1.2.2.2. Le discours dans le structuralisme européen

Les chercheurs en sciences sociales et humaines, au début de l'AD, considèrent trois domaines de recherches linguistiques européennes pouvant être utiles dans leur entreprise : le fonctionnalisme, l'analyse sémique et les études sur l'énonciation.

Fonctionnalisme

Le fonctionnalisme, d'après la présentation de Ducrot et Schaeffer (1995), est un courant de linguistique structuraliste, développé initialement par les membres du cercle de Prague (dont les plus illustres sont Jakobson, Troubetzkoy, Mathesius). Ces linguistes soutiennent que

[...] l'étude d'une langue est avant tout la recherche des fonctions que jouent, dans la communication, les éléments, les classes et les mécanismes qui interviennent en elle.

(Ducrot et Schaeffer (1995 : 49))

Les recherches menées par les membres du cercle de Prague s'étendent sur la plupart des domaines de la linguistique, de la phonologie jusqu'à l'étude du processus de la communication, en passant par l'étude des mots (vue du point de vue de la dénomination) et des structures syntaxiques. L'intérêt des travaux issus de ce cadre réside surtout dans le fait qu'ils préparent le terrain pour l'étude des situations de communication, pour l'étude des rapports entre idéologie et milieu communicationnel.

Analyse sémique

L'analyse sémique¹¹ est une méthode de recherche des unités du signifié dont l'idée originelle se trouve aussi bien chez Hjelmslev (1966)¹² que chez les membres du Cercle de Prague. Il s'agit d'une transposition de la méthode de commutation utilisée pour la description du signifiant en phonologie structurale à la description du signifié. Telle qu'exposée dans *Sémantique structurale* par Greimas (1966), elle apparaît comme une méthode d'une théorie *sémantique*. Or, comme nous le verrons plus tard (§. 1.4.2.), la relation de l'AD à l'analyse

¹¹ Appelée aussi analyse componentielle dans sa version américaine qui utilise la notion de *semantic feature*.

¹² Exposée dans le chapitre 14. des *Prolégomènes à une théorie du langage* (Hjelmslev (1966)).

sémique est plutôt controversée : certains considèrent l'analyse sémique comme un outil objectif à utiliser dans l'étude des discours (Robin 1971b) mais comme une méthode inadéquate pour décrire les langues (Robin 1973). D'autres chercheurs, comme Michel Pêcheux, considèrent que la sémantique elle-même doit être exclue du champ de la linguistique parce que, selon lui, la sémantique, devant rendre compte du sens des textes, est un ensemble de recherches plus large que la linguistique.

Nous examinerons cette question en détail plus loin, pour l'instant, nous indiquons simplement la conviction largement partagée par ceux qui s'engagent à l'élaboration de l'AD à ses débuts, conviction selon laquelle le sens d'un discours ne doit pas être pris en compte au départ d'une analyse.

Énonciation

La prise en considération du discours dans le structuralisme européen est moins évidente que chez Harris, et constitue un véritable tournant. La réflexion sur le discours n'est pas nouvelle en soi, d'après Provost-Chauveau (1971), son origine est contemporaine des débuts du structuralisme. L'auteur fait remonter cette origine :

- aux préoccupations littéraires des formalistes russes, préoccupations qui seront repensées et adaptées en linguistique par les thèses du Cercle linguistique de Prague ;
- aux recherches dans l'orientation de l'École de Genève, avec Charles Bally, vers une linguistique de la parole ;
- à la réflexion de Louis Hjelmslev dans le cadre de la glossématique sur les systèmes sémiotiques seconds, propres aux textes.

Les premières réflexions *linguistiques* sur le discours sont attribuées à Émile Benveniste et à Roman Jakobson. Celles de Benveniste sont marquées par une tentative de garder l'orientation définie par Saussure. La question de l'énonciation se pose chez lui du point de vue de la langue :

Nous tentons d'esquisser, à l'intérieur de la langue, les caractères formels de l'énonciation à partir de la manifestation individuelle qu'elle actualise.

(Benveniste (1974 : 81))

Le projet s'inscrit donc dans une perspective structuraliste, dans une perspective de linguistique de la langue. Néanmoins, l'interrogation sur *le sujet d'énonciation* suscitera l'intérêt de ceux qui veulent étudier, dans les discours, la manière dont « l'idéologie interpelle les individus en sujets » (Althusser (1970 : 29)).

L'étude des marques de l'énonciation dans la langue, l'étude des pronoms et plus largement les déictiques¹³, les temps verbaux¹⁴, aboutit chez Benveniste à une première typologie des plans de l'énonciation, laquelle le conduit à une première typologie des *genres* de discours : il distingue entre ce qu'il appelle « récit » ou « discours », d'un côté, et « histoire », de l'autre côté. Il peut être ainsi considéré comme un précurseur des analystes qui visent à établir des typologies des formes de discours.

À côté de ces deux types de réflexion (sur le sujet de l'énonciation, sur la typologie des discours,) une troisième voie de recherche est ouverte par Benveniste qui incite à l'étude du discours. En examinant les systèmes de signes, Benveniste (1974)¹⁵ est conduit à reconnaître aux langues humaines une place particulière au sein des systèmes sémiotiques : « [...] la langue est l'organisation sémiotique par excellence. » (Benveniste (1974 : 62-63)). Pour expliquer l'origine de la particularité de la langue qui fait qu'elle est « l'interprétant de tout système signifiant », Benveniste distingue deux modes de signifiante : le mode *sémiotique* et le mode qu'il nomme de manière quelque peu maladroite, *sémantique* :

Le sémiotique désigne le mode de signifiante qui est propre au SIGNE linguistique et qui le constitue comme unité.

(Benveniste (1974 : 64))

Avec le *sémantique*, nous entrons dans le mode spécifique de signifiante qui est engendré par le DISCOURS.

(Benveniste (1974 : 64))

La langue, affirme l'auteur, est le seul système signifiant qui combine les deux modes de signifiante.

Par cet examen, Benveniste (1974) arrive aux conclusions qui s'énoncent comme des programmes de recherche et qui contribueront au renouveau de la linguistique auquel nous avons fait allusion plus haut :

En conclusion, il faut dépasser la notion saussurienne du signe comme principe unique, dont dépendraient à la fois la structure et le fonctionnement de la langue. Ce dépassement se fera par deux voies :

- dans l'analyse intra-linguistique, par l'ouverture d'une nouvelle dimension de signifiante, celle du discours, que nous appelons *sémantique*, désormais distincte de celle qui est liée au signe, et qui sera *sémiotique* ;
- dans l'analyse translinguistique des textes, des œuvres, par l'élaboration d'une *métasémantique* qui se construira sur la *sémantique* de l'énonciation.

(Benveniste (1974 : 66))

¹³ Benveniste (1974), chapitre V.

¹⁴ Benveniste (1966), chapitre XIX.

¹⁵ Benveniste (1974), chapitre III.

1.3. L'École française d'analyse du discours

Venant d'horizons aussi différents que ceux mentionnés ci-dessus, certains des chercheurs en sciences humaines et sociales arrivent petit à petit à faire admettre l'idée d'une nouvelle discipline, l'*analyse du discours*.

1.3.1. Concepts courants, objectifs communs

Certes, on ne peut pas présenter l'AD comme une discipline unifiée, ni au départ, ni, encore moins, plus tard¹⁶. Néanmoins, les tenants des diverses orientations présentes dans les études d'AD, à leurs débuts au moins, font appel à des notions suffisamment homogènes pour que nous puissions les rassembler dans une présentation sommaire, même si elles relèvent de préoccupations diverses et s'appliquent à des terrains hétérogènes.

1.3.1.1. Une approche marxiste commune

L'un des points communs des chercheurs qui contribuent à la naissance de l'AD est leur inscription dans l'arrière-fond marxiste des années 60. Charaudeau et Maingueneau (2002) caractérisent ainsi les recherches de l'époque :

Le noyau de ces recherches a été une étude du discours politique menée par des linguistes et des historiens avec une méthodologie qui associait la linguistique structurale et une « théorie de l'idéologie » inspirée à la fois de la relecture de l'œuvre de K. Marx par L. Althusser et de la psychanalyse de J. Lacan. Il s'agissait de penser la relation entre l'idéologique et le linguistique en évitant à la fois de réduire le discours à l'analyse de la langue et de dissoudre le discursif dans l'idéologique [...]

(Charaudeau et Maingueneau (2002 : 201))

La notion d'idéologie sur laquelle ces courants s'appuient est celle élaborée par Althusser, elle reste péjorative. La raison peut être trouvée dans le fait que la motivation des premiers représentants de l'AD, selon Guilhaumou *et al.* (1994) est politique :

Ainsi marxisme et linguistique président à la naissance de l'AD dans la conjoncture théorique déterminée de la France des années 1968-70. Tout naturellement, le projet s'inscrit dans une visée politique : l'arme scientifique de la linguistique donne des moyens nouveaux pour aborder la politique.

(Guilhaumou *et al.* (1994 : 176))

Pêcheux (1981) lui-même laisse entrevoir le caractère volontairement militant de l'AD :

Mais le vide politique actuel peut aussi, paradoxalement, contribuer à dégager l'analyse des discours (entendue au sens le moins sectaire) des ornières de la reproduction du sens, et l'engager dans la *production d'événements*.

¹⁶ Pour l'histoire des analyses de discours, cf. Maingueneau (1987), (1991), n° 117 de la revue *Langages*, chapitre 7. de Guilhaumou *et al.* (1994).

Le travail sur l'affaire Fiszbin en fournit un exemple, dans la mesure où, autour de la publication du livre de H. Fiszbin, l'analyse des documents, rapports, notes de séance et lettres qui matérialisent cette affaire a déjà suscité une réaction (officiuse) de la direction politique de l'appareil concerné : on s'inquiète en haut lieu de ce que peuvent bien venir faire « là-dedans » un historien et une linguiste. Leur travail commence ainsi de fonctionner comme un *événement discursif*, dérangeant le tableau, inquiétant les positions établies et déplaçant les lignes de clivage.

(Pêcheux (1981 : 17))

Et, bien que, dès l'émergence des premiers travaux en AD, il existe plusieurs pôles¹⁷, leur point commun est souvent décrit comme étant cette motivation politico-idéologique. Ainsi, Paveau et Sarfati (2003) caractérisent la même période de la manière suivante :

Ce champ se constitue sur un arrière-plan marxiste, dans sa version althussérienne : en effet les problèmes de l'idéologie, du pouvoir, des luttes sociales et politiques, sur fond de « révolution » en 1968, réunissent l'ensemble des acteurs de l'AD à la fin des années 60 et constituent le creuset commun de leurs travaux.

(Paveau et Sarfati (2003 : 196))

1.3.1.2. Un objet commun : le discours

Un deuxième point commun entre les diverses orientations de l'AD est l'objet sur lequel les analyses portent : le discours.

Cependant, dès les premiers travaux en AD, le terme « discours » n'est pas défini de manière univoque. L'absence de consensus terminologique qui apparaît avec la prise en considération de cet objet, nous semble favoriser les problèmes que nous examinerons tout au long de ces paragraphes.

Deux grandes conceptions ont cours dans les années 60-70 en AD : l'une venant de l'horizon de la linguistique harissienne, développée et généralisée par les chercheurs autour de Jean Dubois ; l'autre élaborée et utilisée essentiellement par Michel Pêcheux et ses collègues.

Dans la première conception, le discours est défini comme étant l'énoncé suivi (Harris (1952[1969] : 8)), à condition que l'enchaînement des énoncés puisse être explicité :

La séquence des phrases constitue l'*énoncé* qui devient *discours* lorsque l'on peut formuler des règles d'enchaînement des suites de phrases.

(Dubois et Sumpf (1969 : 3))

Dans la deuxième conception, celle issue des réflexions de Pêcheux, le discours s'oppose à l'énoncé dans un sens différent. Guespin (1971) explicite l'opposition de la manière suivante :

¹⁷ Les différentes présentations historiques énumèrent avant tout trois groupes : les chercheurs autour de Michel Pêcheux, ceux autour de Jean Dubois et ceux autour de Maurice Tournier. Cf. Paveau et Sarfati (2003), Charaudeau et Maingueneau (2002).

[...] l'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. Ainsi, un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration « en langue » en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours.

(Guespin (1971 : 10))

À ces deux conceptions de ce qu'est un discours, correspondent deux directions de recherches différentes dès le début de l'AD :

- une direction dans laquelle c'est la structure du discours, la distribution de ses éléments lexicaux, les caractéristiques énonciatives du discours qui constitue l'objectif de l'analyse (Dubois, s'inspirant de Harris, direction qui sera, plus tard, développée par la linguistique textuelle¹⁸) ;
- une direction dans laquelle c'est le rapport du discours à ses conditions de productions, la place d'une formation discursive par rapport à une formation idéologique qui est à caractériser lors de l'analyse (Pêcheux, s'inspirant de Foucault).

Malgré les divergences dans les différentes conceptions, à l'époque de la naissance de l'AD, tous semblent néanmoins admettre une notion de *discours* que Bonnafous et Tournier (1995) caractérisent de la manière suivante :

Le « discours » n'était rien d'autre que l'expression textuelle écrite et/ou parlée des idéologies liées aux places sociales des individus [...]

(Bonnafous et Tournier (1995 : 75))

L'analyse de cet objet se veut donc scientifique et objective en AD. Pour atteindre l'objectivité, les analystes mettent au service de leur étude des outils linguistiques mais, comme nous le verrons par la suite, ces outils linguistiques seront utilisés de manière étonnante et surtout, l'*objectif* des analyses restera finalement obscur.

1.3.1.3. Formation discursive, positionnement, conditions de production

La philosophie marxiste comme arrière-plan intellectuel a une influence directe sur l'épistémologie sous-jacente aux développements théoriques, notamment dans l'orientation déterminée par Michel Pêcheux. Celui-ci la qualifie de matérialiste, et la présente, dans Fuchs et Pêcheux (1975), de cette manière :

[...] le cadre épistémologique général [...] réside selon nous, dans l'articulation de trois régions de connaissances scientifiques :

- 1) le matérialisme historique comme théorie des formations sociales et de leurs transformations, y compris la théorie des idéologies,

¹⁸ Cf. les travaux de Jean-Michel Adam, Michel Charolles, etc.

- 2) la linguistique comme théorie à la fois des mécanismes syntaxiques et des processus d'énonciation,
- 3) la théorie du discours comme théorie de la détermination historique des processus sémantiques.

Ajoutons que ces trois régions sont d'une certaine manière traversées et articulées par la référence qu'il conviendra d'explicitier à une théorie de la subjectivité (de nature psychanalytique).

(Fuchs et Pêcheux (1975 : 8))

L'évolution de la réflexion de Michel Pêcheux suit en effet ce programme. Pour lui, l'AD doit être composée d'une analyse linguistique et d'une analyse du processus discursif, des conditions de production du discours.

Ce qui permet à Pêcheux de relier les discours à des idéologies particulières, c'est la notion de formation discursive comme composante des formations idéologiques. L'idée de départ est celle d'Althusser selon laquelle une idéologie se perpétue par les différentes pratiques matérielles « associées à des places ou à des rapports de places qui renvoient aux rapports de classes » (Fuchs et Pêcheux (1975 : 10)). Une *formation idéologique*, c'est-à-dire un

[...] ensemble complexe d'attitudes et de représentations qui ne sont ni « individuelles » ni « universelles », mais se rapportent plus ou moins directement à des *positions de classes* en conflit les unes par rapport aux autres [...]

(Haroche *et al.* (1971 : 102))

existe donc par et dans ses pratiques. Une de ces pratiques est la production discursive. Les discours sont considérés par ces chercheurs comme un des aspects matériels de l'idéologie.

[...] les formations idéologiques ainsi définies comportent nécessairement, comme une de leurs composantes, une ou plusieurs *formations discursives* interreliées, qui déterminent *ce qui peut et doit être dit* (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.) à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée : le point essentiel ici est qu'*il ne s'agit pas seulement de la nature des mots employés, mais aussi (et surtout) des constructions dans lesquelles ces mots se combinent*, dans la mesure où elles déterminent la signification que prennent ces mots : comme nous l'indiquions en commençant, les mots changent de sens selon les positions tenues par ceux qui les emploient ; on peut préciser maintenant : les mots « changent de sens » en passant d'une *formation discursive* à une autre.

(Haroche *et al.* (1971 : 102-103))

Le passage suivant que nous citons de Fuchs et Pêcheux (1975), illustre l'idée générale de base de cette AD :

Prenons un exemple : la *formation idéologique religieuse* constitue, dans le mode de production féodal, la forme de l'*idéologie dominante* ; elle réalise « l'interpellation des individus en sujets » à travers l'Appareil Idéologique d'État religieux, « spécialisé » dans les rapports de Dieu avec les hommes, sujets de Dieu, dans la forme spécifique des cérémonies (offices, baptême, mariages et enterrements, etc...) qui, sous la figure de la religion, interviennent en réalité dans

les rapports juridiques et dans la production économique, donc à l'intérieur même des rapports de production féodaux. Dans la réalisation de ces rapports idéologiques de classes, diverses formations discursives, combinées sous des formes chaque fois spécifiques, interviennent à titre de composantes ; par exemple, et en tant qu'hypothèse historique à vérifier : d'un côté *le prêche campagnard*, reproduit par le « Bas-Clergé » à l'intérieur de la paysannerie, de l'autre *le sermon du Haut-Clergé pour les Grands de la noblesse*, donc deux formations discursives dont la première se trouve subordonnée à la seconde, de sorte qu'il y est question à la fois des mêmes « choses » (la pauvreté, la mort, la soumission, etc...) mais sous des formes différentes (ex. : la soumission du peuple aux Grands/la soumission des Grands à Dieu), et aussi de « choses » différentes (ex. : le travail de la terre/la destinée des Grands).

(Fuchs et Pêcheux (1975 : 12))

Ainsi, selon la distinction que Pêcheux et ses collaborateurs font entre *formation idéologique* et *formation discursive*, les discours qui appartiennent à une *formation discursive* donnée, par ce fait même, font partie d'une *formation idéologique* ; leur étude est utile pour la théorie des idéologies.

Le projet de Pêcheux est de constituer une sémantique¹⁹ marxiste (Maingueneau (1996 : 30)) qu'il appelle « sémantique discursive » permettant de rendre compte des effets de sens des surfaces discursives²⁰. La nécessité de cette sémantique, d'après Pêcheux (1969), découle du fait que la linguistique a dû renoncer à l'étude des discours, et cela, toujours selon l'auteur, à juste titre étant donné que le sens des discours est déterminé par des facteurs autres que linguistiques. Il considère que la linguistique saussurienne, censée décrire le fonctionnement du système de la langue et non plus sa ou ses fonctions d'exprimer un contenu, devait renoncer à l'étude des textes à cause même de ce changement d'objectif :

[...] à partir du moment où la langue doit être pensée comme un *système*, elle cesse d'être comprise comme ayant la *fonction* d'exprimer du sens ; elle devient un objet dont une science peut décrire le *fonctionnement*. [...]

¹⁹ Les rapports de l'AD aux questions de *sémantique linguistique* seront examinés en détail au §. 1.4.2.

²⁰ Fuchs et Pêcheux (1975) établissent une distinction entre *surface linguistique*, *objet discursif* et *processus discursif* :

« *Surface linguistique* sera entendu au sens de séquence orale ou écrite de dimension variable, en général supérieure à la phrase. Il s'agit là d'un « discours » concret, c'est-à-dire de l'objet empirique [...] *Objet discursif* sera entendu comme le résultat de la transformation de la surface linguistique d'un discours concret en un objet théorique, c'est-à-dire en un objet linguistiquement désuperficialisé, produit par une analyse linguistique [...]

Processus discursif sera entendu comme le résultat de la mise en rapports réglée d'*objets discursifs* correspondant à des *surfaces linguistiques* relevant elles-mêmes de conditions de production stables et homogènes. » (Fuchs et Pêcheux (1975 : 24))

La conséquence de ce déplacement est, comme l'on sait, la suivante : le « texte » ne peut en aucune manière être l'objet pertinent pour la science linguistique, puisqu'il ne fonctionne pas ; ce qui fonctionne, c'est la *langue*, c'est-à-dire un ensemble de systèmes autorisant des combinaisons et des substitutions réglées sur des éléments définis, et les mécanismes mis en cause sont de dimension inférieure au texte [...]

(Pêcheux (1969 : 2))

Selon Pêcheux (1969), la linguistique a dû ainsi renoncer aux questions du genre des suivantes :

- « Que veut dire ce texte ? »
- « Quelle signification contient ce texte ? »
- « En quoi le sens de ce texte diffère-t-il de celui de tel autre texte ? »

(Pêcheux (1969 : 2))

mais ces questions continuent néanmoins à se poser.

La proposition de Pêcheux (1969) consiste à élaborer une « sémantique discursive », une procédure d'analyse permettant de répondre à ces questions auxquelles la linguistique ne saurait, selon l'auteur, répondre :

[...] nous énoncerons, à titre de proposition générale, que les *phénomènes linguistiques de dimension supérieure à la phrase peuvent effectivement être conçus comme un fonctionnement*, mais à condition d'ajouter immédiatement que *ce fonctionnement n'est pas intégralement linguistique, au sens actuel de ce terme*, et qu'on ne peut le définir qu'en référence au *mécanisme de mise en place* des protagonistes et de l'objet du discours, mécanisme que nous avons appelé les « conditions de production » du discours.

(Pêcheux (1969 : 16))

Selon Pêcheux (1969), comme on l'a vu ci-dessus, le « texte ne fonctionne pas ». Ici, nous comprenons que s'il y a quelque chose de nature linguistique et de taille supérieure à la phrase qui fonctionne, c'est le discours, mais son fonctionnement n'est pas uniquement de nature linguistique.

La procédure qui permet de décrire ce fonctionnement doit être une analyse où l'analyse linguistique des discours, insuffisante pour rendre compte de leur effet de sens, est complétée par une analyse de ce qu'il appelle « processus discursif » :

Nous proposerons de désigner par le terme de *processus de production* l'ensemble des mécanismes formels qui produisent un discours de type donné, dans des « circonstances » données.

Il résulte de ce qui précède que l'étude des processus discursifs suppose deux ordres de recherches :

- l'étude des variations spécifiques (sémantiques, rhétoriques et pragmatiques) liées aux processus de production particuliers considérés, sur le « fond invariant » de la langue (essentiellement : la syntaxe comme source de contraintes universelles). Nous préciserons plus loin les concepts et la méthodologie utilisés.

- L'étude de la liaison entre « circonstances » d'un discours – que nous appellerons désormais ses *conditions de productions* – et son processus de production.

(Pêcheux (1969 : 12))

Et l'auteur propose d'assigner la tâche de rendre compte de cet ensemble à ce qu'il appelle la « sémantique discursive » :

C'est dire du même coup que la sémantique susceptible de décrire scientifiquement une formation discursive ainsi que les conditions de passage d'une formation à une autre ne saurait se restreindre à une sémantique lexicale (ou grammaticale), mais doit avoir fondamentalement pour objet de rendre compte des *processus* régissant l'agencement des termes en une séquence discursive, et cela en fonctions des *conditions* dans lesquelles cette séquence discursive est produite : nous appellerons « sémantique discursive » l'analyse scientifique des processus caractéristiques d'une formation discursive, cette analyse tenant compte du lien qui relie ces processus aux conditions dans lesquelles le discours est produit (aux positions auxquelles il doit être référé).

(Haroche *et al.* (1971 : 103))

S'il soutient que la linguistique n'est pas suffisante pour l'étude des discours, ce n'est pas pour la même raison pour laquelle Saussure et les structuralistes ont exclu le discours du champ de la linguistique. Chez ces derniers, le discours relève de l'ordre de la parole où se manifeste la liberté du locuteur. Selon Pêcheux, cette liberté n'est qu'une illusion, un locuteur n'est pas libre parce qu'il est soumis, il est inscrit dans des *conditions de production* spécifiques. L'expression « conditions de production », d'après Charaudeau et Maingueneau (2002) :

[...] remplace la notion trop vague de « circonstances » dans lesquelles un discours est produit pour souligner qu'il s'agit d'étudier ce qui, dans le contexte, *conditionne* le discours. [...]

Calquée sur l'expression marxiste de *conditions de productions économiques*, elle apparaît chez M. Pêcheux (1969) avec l'hypothèse « qu'à un état déterminé des conditions de production (discursives) » correspondent « des invariants sémantico-rhétoriques, stables » dans l'ensemble des discours susceptibles d'être produits.

(Charaudeau et Maingueneau (2002 : 119))

L'exemple de Pêcheux (1969) illustre l'idée :

Autrement dit, un discours est toujours prononcé à partir de *conditions de production* données : par exemple, le député appartient à un parti politique participant au gouvernement, ou à un parti d'opposition ; il est le porte-parole de tel ou tel groupe représentant tel ou tel intérêt, ou bien il est « isolé », etc. Il est donc, bon gré mal gré, situé à l'intérieur du *rapport de forces* existant entre les éléments antagonistes d'un champ politique donné : ce qu'il dit, ce qu'il annonce, promet ou dénonce, n'a pas le même statut selon la place qu'il occupe, la même déclaration peut être une arme redoutable ou une comédie ridicule selon la position de l'orateur et de ce qu'il représente, par rapport à ce qu'il dit [...]

(Pêcheux (1969 : 14))

L'étude des discours doit donc comporter, pour Pêcheux et ses collègues, une analyse linguistique du corpus, d'une part, et une analyse du processus discursif, d'autre part, le tout aboutissant à rendre compte des effets de sens des discours étudiés. Dans la suite, nous examinons brièvement ce que les analystes entendent par analyse linguistique du corpus.

1.3.2. La linguistique au service de l'analyse du discours

Rappelons que l'étude linguistique du corpus en AD emprunte ses notions au distributionnalisme de Harris, à la grammaire générative et transformationnelle naissante de Chomsky, et au structuralisme européen.

Beaucoup des premiers travaux d'AD s'organisent selon un schéma qui peut être résumé de la manière suivante :

1. sélection d'un ensemble d'énoncés pour constituer un corpus ;
2. transformation et réduction des énoncés du corpus en vue de l'application de l'analyse distributionnelle ;
3. établissement de classes d'équivalence, étude de la distribution des éléments du corpus de travail, recherche des « phrases de base ».

1.3.2.1. La constitution du corpus

L'analyse linguistique est précédée par une phase de constitution du corpus. La question du choix des textes à analyser devient très tôt une question cruciale pour les chercheurs en AD. Pêcheux et ses collaborateurs se montrent critiques vis-à-vis de l'exemple exposé par Harris (1952[1969]), ils lui reprochent d'appliquer l'analyse sur *un* seul texte, ce qui a pour conséquence de

[...] référer le texte à lui-même, en présupposant qu'il est suffisamment répétitif et stationnaire pour que des équivalences puissent se dégager par cette superposition.

(Haroche *et al.* (1971 : 103-104))

Les auteurs considèrent qu'il est nécessaire de travailler sur plusieurs discours et d'effectuer des comparaisons :

une comparaison réglée entre plusieurs textes constituant un corpus discursif supposé représentatif d'un certain état des conditions de production caractéristiques d'une formation discursive donnée.

(Haroche *et al.* (1971 : 104))

L'idée de la nécessité du travail sur plusieurs textes est présente dès le début chez Pêcheux, dès l'*Analyse automatique du discours* :

Nous faisons l'hypothèse qu'à un état donné des conditions de production correspond une structure définie du processus de production du discours à partir

de la langue, ce qui signifie que, si l'état des conditions est fixé, l'ensemble des discours susceptibles d'être engendrés dans ces conditions manifeste des invariants sémantico-rhétoriques, stables dans l'ensemble considéré et caractéristiques du processus de production mis en jeu. Ceci suppose qu'il est impossible d'analyser un discours comme un texte, c'est-à-dire comme une séquence linguistique fermée sur elle-même, mais qu'il est nécessaire de le référer à l'ensemble des discours possibles à partir d'un état défini des conditions de production, [...]

(Pêcheux (1969 : 16))

Dubois (1969b), de son côté, décrit la constitution du corpus en ces termes :

Ainsi de la totalité des énoncés d'une époque, d'un locuteur, d'un groupe social, qui constitue l'universel du discours, on extrait un ensemble d'énoncés limités dans le temps (nécessité d'une homogénéité synchronique) et dans l'espace (nécessité d'une homogénéité de la situation de communication). On considère alors que ce corpus est représentatif de l'ensemble des discours.

(Dubois (1969b : 117))

Mais la plupart du temps, l'analyse elle-même s'effectue non pas sur ce corpus mais uniquement sur un sous-ensemble du corpus : ce que l'analyste retient dans son corpus de travail est une sélection d'énoncés en fonction de ce que les analystes considèrent comme étant un « invariant » : un mot-clé qu'ils appellent souvent « terme-pivot ». Ainsi, Dubois (1969b) décrit cette pratique de la manière suivante :

Lorsque, par l'analyse lexicale, on choisit dans ce corpus un certain nombre de vocables, on émet du même coup l'hypothèse que les propositions réunies autour de ces termes sont représentatives du corpus et permettent d'établir une relation avec le modèle idéologique de l'auteur.

[...] on a construit un discours nouveau, fait d'une série de propositions non disposées linéairement, mais formant une classe de propositions où l'on se donne comme invariant un des termes des propositions. Ainsi, on constituera l'ensemble des propositions autour des mots *France* et *Algérie* dans un corpus relatif à la guerre d'Algérie (discours tenus dans des situations précises).

(Dubois (1969b : 117-118))

Parfois, c'est pour désigner ce sous-ensemble du corpus que les analystes utilisent le terme « corpus » ou l'expression « corpus de travail ».

Provost-Chauveau (1971) présente cette pratique de la manière suivante :

[...] on peut ne soumettre à l'analyse qu'un sous-ensemble de ces énoncés, dont les modalités de relevé, dépendantes des hypothèses de recherche, sont définies dans les règles de constitution du corpus. Dans le cas le plus fréquent, on enregistre un certain nombre de vocables (ou un seul) qui seront les invariants des énoncés relevés (comme *Algérie* et *France* dans l'étude de D. Mالدیدر). On obtient alors une série d'assertions à propos de *x* (l'invariant), faite de toutes les propositions contenant *x* et constituant ensemble un nouveau texte dont les variables peuvent être contrôlées plus rigoureusement. C'est sur ce texte restreint, fortement récurrent; dont on s'est donné les environnements identiques, que sera appliquée la technique des classes d'équivalence proposée par Z. Harris.

(Provost-Chauveau (1971 : 20))

Ces principes sont mis en œuvre, entre autres, par Provost (1969) qui étudie les mots « socialisme » et « socialiste » dans les discours de Jaurès :

Jaurès étant considéré comme invariant de base à travers ce qu'il dit sur le socialisme, nous avons procédé à un choix qui sera envisagé comme représentatif du discours jauréssien pris dans son ensemble.

(Provost (1969 : 52))

mais aussi par Maldidier (1971a) sur « Algérie » et « France » ; par Dubois et Sumpf (1970) qui, pour reconstruire le « modèle de compétence idéologique, issu des rapports d'agrégation et du C.A.P.E.S. de lettres », analysent un corpus composé « par l'ensemble des phrases comportant les termes-pivots tels que *candidat, œuvre, culture, émouvoir.* » (cité par Robin (1973 : 179)).

Si les considérations théoriques sur la manière de constituer le corpus diffèrent d'un auteur à l'autre, comme nous venons de le voir, il y a une sorte de consensus sur le type de discours étudié : ce sont, la plupart du temps, des discours politiques.

Guespin (1971), dans sa contribution au n° 23 de la revue *Langages*, intitulé *Le discours politique*, pose la question :

Pourquoi l'analyse de discours se tourne-t-elle si décidément, de nos jours, vers le discours politique ?

(Guespin (1971 : 22),)

et voit la réponse dans trois avantages que présentent les discours politiques : ce sont des discours très spéciaux et peu variés, ils sont récurrents parce qu'ils réfèrent à des discours précédents, leur typologie est facile et permettent ainsi des progrès en typologie des discours :

[...] si l'on ne veut pas introduire le laxisme dans ce domaine encore neuf qu'est l'analyse de discours, il importe de se spécialiser dans des textes dont les règles discursives soient le moins capricieuses possible. A ce titre, l'énoncé politique est particulièrement satisfaisant ; énoncé journalistique, cahiers de doléances, discours politiques au sens banal du terme présentent cet avantage d'être inscrits entre deux blancs sémantiques assez éloignés ; les lois de ces divers genres sont telles que les conditions de production ne se modifient pas en cours de texte. Un autre avantage, pour autant que l'analyse du discours a besoin d'être comparative, est que les énoncés politiques retenus proposent généralement *diverses* réécritures d'un même discours déjà tenu ; il s'agit généralement d'énoncés sur énoncés ; ainsi le problème de la situation est-il réduit au minimum ; la situation étant un précédent discours, elle est déjà linguistique. [...]

Enfin, dernier avantage de notre sujet d'étude, la typologie du discours politique semble particulièrement facile, et promet de rapides progrès dans l'étude des processus de production.

(Guespin (1971 : 23))

Pêcheux (1981) relie le choix des discours politiques à la motivation politique de l'AD :

Mais ce penchant irrésistible [à élire comme objet d'étude les « discours politiques »] a lui-même une histoire : l'analyse des discours (politiques) a pris naissance sous la forme d'un travail politique et scientifique spécialisé, visant à

prendre position dans un champ idéologiquement structuré (en démontant/critiquant/justifiant tel ou tel discours, inscrit dans telle ou telle position).

(Pêcheux (1981 : 5))

1.3.2.2. L'usage de la linguistique en analyse du discours (1) : la méthode distributionnelle

L'analyse linguistique du corpus commence, la plupart du temps, par une analyse distributionnelle.

Ce qui contribue en premier lieu au succès de la méthode de Harris auprès de ceux qui sont à la recherche d'outils linguistiques pour aborder les discours est l'idée, mentionnée précédemment, selon laquelle les résultats de l'analyse distributionnelle permettent de déterminer une certaine corrélation entre le comportement verbal et le comportement non-verbal :

[...] l'analyse distributionnelle à l'intérieur d'un seul discours, considéré individuellement, fournit des renseignements sur certaines corrélations entre la langue et d'autres formes de comportement. La raison en est que chaque discours suivi est produit dans une situation précise – qu'il s'agisse d'une personne qui parle, ou d'une conversation, ou de quelqu'un qui se met de temps en temps à son bureau pendant un certain nombre de mois pour écrire un type défini de livres dans une certaine tradition, littéraire ou scientifique.

(Harris (1952[1969] : 11))

La méthode distributionnelle est appliquée en AD dans plusieurs objectifs. Guilhaumou *et al.* (1994) en indiquent deux, de manière quelque peu vague, tout en les rattachant aux deux figures principales de la scène intellectuelle de l'AD :

Du côté de J. Dubois, la méthode harrisienne est un moyen de faire sortir les régularités significatives des discours contrastés par le corpus. Du côté de M. Pêcheux, la délinéarisation permet la saisie de traces de processus discursifs.

(Guilhaumou *et al.* (1994 : 178))

Une partie des analyses se veut explicitement une analyse lexicologique et concerne le vocabulaire. Les mots employés par un locuteur sont considérés depuis longtemps comme indices d'appartenance idéologique. À l'époque de la naissance de l'AD, la croyance en le caractère indiciel de l'appartenance idéologique d'un locuteur est rejetée, notamment par Robin (1973) :

N'ayant pas de formation spécifique en ce qui concerne les problèmes de la syntaxe ou de la sémantique, ils portent leur attention sur le lexique. C'est par le lexique qu'ils pensent échapper aux postulats de l'immédiateté du sens et de la transparence des mots. Pour ce faire, ils formulent une nouvelle hypothèse, celle d'un *isomorphisme* entre groupes socio-politiques et lexique. Chaque groupe politique serait repérable à l'emploi spécifique qu'il ferait de certains mots. Les attitudes politiques étant posées et connues, on attend, on espère qu'il leur correspond des clivages linguistiques, plus exactement lexicaux pertinents. Le

vocabulaire serait ainsi une sorte d'étiquette fixée sur chaque groupe politique, dans laquelle se déploierait une vision du monde cohérente, un langage spécifique. À la limite, point ne serait besoin de connaître la position politique de tel ou tel, son vocabulaire suffirait à le définir, à lui désigner une place précise sur l'échiquier politique. *On en vient ainsi à faire du mot, l'indice d'un comportement politique.* Loin de nier la place stratégique du lexique, loin de nier la « magie des mots », nous voudrions montrer cependant que la prise en compte du lexique ne peut se faire qu'après bien des détours, qu'à travers bien des médiations, tant est complexe le statut du mot dans le discours.

(Robin (1973 : 38-39))

Et une nouvelle croyance naît dans l'esprit des chercheurs : ce n'est plus le mot en soi qui indique l'appartenance idéologique du locuteur d'un discours mais la répartition des mots dans le ou les discours :

S'il est vrai que le mot se situe au niveau de ce que la grammaire générative appelle la performance et que, dans le texte, il représente une proposition, il paraît impossible de ne pas prendre en considération l'énoncé tout entier. Ce qu'on postule alors c'est une relation entre une structure syntaxique et un comportement politique. Ce ne sont pas les mots, c'est "la répartition des mots dans le texte qui implique un modèle idéologique sous-jacent".

(Maldidier (1971b : 87))

L'étude lexicologique consiste ainsi en une étude de la distribution d'un ou de plusieurs mots dans un ou plusieurs discours donnés, menée selon la méthode définie par Harris (1952[1969]). L'analyse distributionnelle lexicologique peut avoir comme but, d'après Dubois (1969b), de déterminer les occurrences simples ou les co-occurrences à l'intérieur d'un discours. L'auteur précise :

Il serait erroné de penser qu'il existe une différence théorique entre des analyses distributionnelles reposant sur les occurrences d'un mot dans un texte ou sur les co-occurrences. L'une est seulement plus élémentaire que l'autre. Dans les deux cas on considère que la *répartition des mots* dans un texte n'est pas aléatoire et implique un modèle sous-jacent, idéologique, dont elle peut donner une première idée.

(Dubois (1969b : 121))

Une autre partie des analyses appliquant cette méthode a pour objectif de déterminer ce que les analystes appellent des « phrases de base ». Maingueneau (1991) résume les deux orientations, l'orientation « lexicologique » et l'orientation « recherche des phrases de base » en les caractérisant ainsi :

On peut, schématiquement, définir deux orientations principales de ce type d'analyse : une orientation plutôt « lexicologique » et une orientation vers la constitution d'un réseau de « phrases de base ». Dans la première orientation, il s'agit plutôt d'éclairer le sens d'un ou plusieurs invariants en les inscrivant dans un réseau, paradigmatique et syntagmatique. En revanche, la construction d'un ensemble structuré de phrases de base vise moins à éclairer le fonctionnement sémantique des invariants qu'à donner une sorte de modèle réduit des énoncés du discours, à l'aide de quelques manipulations formelles.

(Maingueneau (1991 : 77-78))

et explique la notion de « phrase de base » en ces termes :

On entend par *phrase de base* une proposition théorique (qui peut n'être pas réalisée dans le corpus) censée donner une sorte de modèle d'un ensemble déterminé de propositions.

(Maingueneau (1991 : 77))

L'importance des « phrases de base » est liée aux recherches lexicologiques distributionnelles, en ce sens que :

En réalité, le mot se trouve impliqué dans une proposition et c'est cette proposition qui importe au premier chef. Ce sont ces propositions qui sous-tendent un modèle idéologique. Étudiant le vocabulaire de la guerre d'Algérie à travers les journaux suivants : *L'Aurore*, *Le Figaro*, *Le Parisien libéré*, *Le Populaire*, *Le Monde* et *L'Humanité*, D. Maldidier montre que la plupart des mots constitutifs de ce vocabulaire ne prennent véritablement un statut politique que par la proposition qu'ils forment en structure profonde, c'est-à-dire par la relation qu'ils instituent entre « Algérie » et « France ».

(Robin (1973 : 41))

Que l'analyse soit menée dans un but lexicologique ou qu'elle se revendique plus explicitement de la « nouvelle discipline », son application nécessite quelques manipulations du corpus préalables à l'analyse. Avant d'appliquer la technique dite des *classes d'équivalence*, l'analyste « doit » encore rendre le corpus « conforme » à la technique. Les raisons de ces manipulations sont de toutes sortes. Maingueneau (1991) résume les difficultés des analystes dans l'application de l'analyse dite harrissienne de cette manière :

Il faut bien avouer cependant que l'application d'une telle méthode n'est guère aisée sur des textes faiblement récurrents, comme Harris le reconnaît lui-même. Devant cette difficulté, sérieuse, les chercheurs en AD qui étaient confrontés à des discours peu récurrents, ont constitué eux-mêmes un corpus fortement « répétitif » à partir d'une hypothèse explicite : on choisit un, ou plusieurs vocables fortement corrélés, et on relève dans un corpus toutes les phrases contenant ce(s) vocable(s). On dispose alors d'un corpus très récurrent sur lequel on va chercher à déterminer des classes d'équivalence, en s'aidant des transformations pour la régularisation des phrases. En général, on vise à une décomposition des phrases en phrases-noyaux et l'on espère construire une (ou plusieurs) *phrase(s) de base*.

(Maingueneau (1991 : 77))

Dans certains cas, comme chez Provost (1969), la raison des manipulations est plus qu'étonnante :

L'énoncé a été collecté dans la mesure où le terme y est présent en tant que pivot, sous forme de citations. Dans le cas de séquences de phrases trop longues pour être citées intégralement, on a écarté les expansions qui relèvent de procédés n'intéressant pas directement notre analyse : celles qui constituent des références socio-culturelles historiques, et celles qui renvoient par comparaison à des modèles socio-culturelles littéraires. Ce corpus peut être défini comme l'ensemble des affirmations des thèses de Jaurès dans le champ sémantique des mots *socialisme et socialiste*, l'univers de discours étant constitué par l'ensemble des discours politiques possibles dans les conditions historiques données.

(Provost (1969 : 52-53))

D'autres, comme Robin (1973), justifie la manipulation en ces termes :

La structure d'un texte cependant est rarement récurrente au point de permettre de classer d'emblée les unités en classes d'équivalence. De là une notion centrale chez Harris, celle de transformation, simple procédure opérationnelle, complémentaire de l'analyse distributionnelle.

(Robin (1973 : 161))

Dubois (1969b) aussi, pour justifier les transformations des phrases du corpus, fait appel à Z. Harris :

Mais en fait, cette analyse distributionnelle est nécessairement complétée par une manipulation transformationnelle des propositions, comme l'a montré Z. Harris : on procède à une transformation des propositions recueillies en tenant pour acquis le fait que nous connaissons les règles de grammaires.

(Dubois (1969b : 122))

Et en effet, Harris (1952[1969] : 31-32) raisonne ainsi :

[...] la procédure directe consiste à dresser des classes d'équivalence et à découvrir des schèmes de combinaison de ces classes dans les segments successifs du texte) c'est-à-dire à trouver des combinaisons semblables ou partiellement semblables). On obtient souvent cependant beaucoup de petites classes et de segments qui ne sont pas semblables, parce que les phrases sont si différentes les unes des autres ; quand c'est le cas, on s'aperçoit qu'en comparant les phrases du texte on peut parfois montrer qu'une partie d'une phrase est équivalente (pour ce texte) à une partie différente d'une autre phrase et, par conséquent, qu'elle contient les mêmes classes. [...]

[...] En particulier, on dira que des phrases de la forme A sont équivalentes à des phrases de la forme B si, pour chaque phrase A, on peut trouver une phrase B contenant les mêmes morphèmes, mises à part les différences dues à la différence de forme entre A et B : par exemple, N_1VN_2 est équivalent à N_2 is V-en by N_1 parce que pour toute phrase comme *Casals plays the cello*, on peut trouver une phrase *The cello is played by Casals*.

(Harris (1952[1969] : 31-32))

Cependant, Harris mentionne bien les limites de l'utilité des transformations : deux phrases jugées équivalentes du point de vue transformationnel ne signifient pas nécessairement la même chose :

Nous ne soutenons nullement que deux phrases équivalentes signifient nécessairement la même chose, ni qu'elles soient pareilles du point de vue stylistique [...]

(Harris (1952[1969] : 32))

la technique consistant à faire varier la forme grammaticale d'une phrase ne peut pas s'appliquer à l'intérieur d'un texte mais seulement pour l'étude d'une langue²¹. Mais malgré ces mises en garde, la réduction des phrases par transformations sera très vite répandue comme technique d'analyse et deviendra une opération essentielle.

²¹ Harris (1952[1969] : 33)

Ainsi, Dubois (1969b) ne retient plus la mise en garde de Harris (1952[1969]) et témoigne d'une position contraire concernant les rapports de sens des phrases de départ et des phrases transformées. Ses idées sur les transformations seront à la base des analyses pendant longtemps :

Ainsi les phrases passives peuvent être tenues pour des phrases actives qui ont subi une transformation n'affectant pas d'une manière fondamentale le signifié de la phrase. On procèdera alors à une réduction des passifs en actifs de manière à obtenir des classes homogènes de propositions. [...] On réduira alors les compléments du nom à des adjectifs ou réciproquement (on les mettra dans les mêmes classes d'équivalence) ; on réduira les emphases (*c'est que...*). Mais surtout on transformera en une succession de propositions à deux arguments les phrases complexes comportant plusieurs propositions ;

(Dubois (1969b : 122))

Provost-Chauveau (1971) ne fait qu'indiquer l'utilité de ces réductions, selon l'auteur, elle réside dans la recherche des « phrases de base » des discours :

La réduction des phrases complexes en phrases simples permet d'homogénéiser (normaliser) les énoncés, selon les règles transformationnelles ; [...]. [...] cependant toutes les opérations visent à obtenir une (ou plusieurs) phrase théorique (réalisée ou non dans le texte) appelée *phrase de base* de l'énoncé, à laquelle toutes les phrases du texte peuvent être rapportées, elle en est le « modèle ».

(Provost-Chauveau (1971 : 20))

tandis que chez Maldidier et Robin (1974), les transformations constituent la première phase d'analyse :

L'opération de réduction, qui constitue la première phase de l'analyse, prend appui sur les relations d'équivalence grammaticale entre phrases ou structures grammaticales. Elle consiste à appliquer des transformations, c'est-à-dire des règles d'équivalence grammaticale, de façon à régulariser le corpus étudié et à placer, par exemple, les unités lexicales autour desquelles s'organise l'analyse, en position de sujet.

(Maldidier et Robin (1974))

Robin (1973) ne partage plus du tout l'opinion de Harris sur les transformations des phrases, elle la déforme de cette sorte :

Dans une transformation, les relations entre éléments sont identiques, seule la forme grammaticale change. De là, il résulte que pour Harris, les transformations sont des relations symétriques, réversibles ce qui autorise le chercheur à opérer cette « manipulation transformationnelle » dans n'importe quel sens. Le corollaire de telles définitions c'est que la transformation ne saurait modifier le signifié. C'est du moins ce qu'affirmait Harris dans son article fondamental « Discourse Analysis ».

(Robin (1973 : 161))

À partir d'un tel foisonnement de positions proches mais différentes, il s'ensuit que toutes sortes de transformations peuvent être appliquées : une liste en est donnée par Robin (1973 : 162-167).

Finalement, on ne peut que partager la critique de Charaudeau et Maingueneau (2002) concernant la méthode dite harrissienne :

On parle de **méthode « harrissienne »** parce qu'elle s'est présentée comme inspirée d'un article du linguiste américain Z.S. Harris (1952). En fait, elle mérite mal son nom car, pour Z.S. Harris, il s'agissait d'étudier la cohésion et la cohérence textuelle, alors que, dans l'École française, on sélectionnait *a priori* quelques mots-clés (les **termes-pivots**), censés *représentatifs d'une formation discursive*, puis on construisait un corpus avec ces unités décontextualisées, c'est-à-dire avec toutes les phrases où figurent ces termes-pivots. Intervenait ensuite un certain nombre de manipulations destinées à réduire la diversité syntaxique (réduction du passif à l'actif, décomposition en deux phrases d'une phrase contenant deux groupes coordonnés, etc.). On pouvait alors confronter environnements et termes-pivots. [...] Une telle méthode reposait sur le postulat que les mots changent de valeur selon les formations discursives où ils figurent et que l'on peut condenser l'idéologie d'une formation discursive dans les énoncés (dits **phrases de base**) où se trouvent les termes-pivots.

(Charaudeau et Maingueneau (2002 : 378))

1.3.2.3. L'usage de la linguistique en analyse du discours (2) : énonciation, typologie des discours

Une autre partie des analyses porte sur l'énonciation, voie ouverte par les réflexions de Benveniste. Les rapports entre sujet d'énonciation et énoncé²² constituent un des éléments à caractériser lors des analyses à partir des concepts de *distance*, de *modalisation*, de *transparence*, et de *tension* (Dubois (1969a)).

Comme l'explique Robin (1973), la distance est une caractéristique de l'énonciation « définie comme l'attitude du sujet parlant en face de son énoncé » :

[...] il s'agit de la distance relative mise par le sujet entre lui-même et cet énoncé. Le sujet parlant peut assumer totalement son énoncé. Dans ce cas il y a comme une identification entre le *je* sujet de l'énoncé et le *je* sujet de l'énonciation. La distance peut au contraire être maximale. On a alors affaire aux normes d'un discours didactique.

(Robin (1973 : 23))

Selon Dubois (1969a), « l'énoncé par ses règles, par la distribution de ses éléments constituants traduit cette distance » (Dubois (1969a : 104)).

La modalisation, d'après l'auteur, qui « définit la marque que le sujet ne cesse de donner à son énoncé. » (Dubois (1969a : 105)), se manifeste par différents types d'éléments :

[...] modalisateurs formalisés, comme les adverbes dits d'opinion (*peut-être, sans doute, évidemment, etc.*), des transformations modalisatrices comme l'emphase et le passif facultatif, des interdépendances de niveaux comme l'utilisation des rapports de langue familière, populaire, littéraire ; modalisations de l'attitude du

²² « Énoncé », à l'époque, a un usage ambivalent : tantôt il est équivalent de « séquence des phrases », tantôt il renvoie à « réalisation concrète d'une phrase », usage plus fréquent aujourd'hui.

sujet comme l'opposition accompli/non-accomplis des formes verbales, modalisations des types d'énoncés : énoncés rapportés de diverses natures depuis le « je pense que » jusqu'aux performatifs.

(Dubois (1969a : 105))

Le concept de transparence et d'opacité, toujours d'après Dubois (1969a), concerne, comme le concept de distance, « l'attitude du sujet parlant en face de l'objet discours », mais « se situe du côté du récepteur » (Dubois (1969a : 105)). La transparence correspond au minimum d'ambiguïté et l'opacité au maximum d'ambiguïté du message.

Le concept de tension « interprète l'énonciation comme un rapport entre le sujet parlant et l'interlocuteur » (Dubois (1969a : 106)). Le système des pronoms, le système des temps et des aspects verbaux, l'opposition des formes *être* et *avoir*, et des auxiliaires du type *vouloir*, *pouvoir*, *devoir*, *faire* constituent, selon Dubois, des repères « qui traduisent le mieux cette tension » (Dubois (1969a : 106)).

Pour le type d'analyse que ces concepts permettent d'obtenir, un exemple est fourni par Courdresses (1971). L'auteur compare un discours de Blum et un discours de Thorez du point de vue de l'énonciation et de l'univers énonciatif. Robin (1973) résume les oppositions que Courdresses relève lors de son analyse, nous citons ici deux exemples pour illustrer le type de caractérisations des discours qui sont les « conclusions » pouvant être tirées d'une telle analyse :

Le système des référents et substituts personnels [...] situe d'emblée les différences. Alors que le je est employé massivement par Blum, il l'est plus rarement chez Thorez où par distance maximale le sujet d'énonciation a tendance à être effacé. Au contraire alors que l'utilisation du nous chez Blum crée une tension dans le groupe, chez Thorez le je devient nous.

[...]

Le système des verbes enfin achève de situer deux univers énonciatifs. L'accompli marque un état, le non-accomplis une tension au contraire entre le locuteur et le récepteur. Chez Blum dominent les non-accomplis, ce qui crée une tension entre le groupe et lui. Chez Thorez dominent les accomplis, ce qui renforce encore le didactisme du discours.

(Robin (1973 : 24-25))

L'étude des marques d'énonciation sert aussi à établir des typologies de discours. Dubois (1969b) distingue entre *discours polémique* et *discours didactique*. Il caractérise le premier comme un discours dont le locuteur a pour but de persuader, qui est donc « construit sur des assertions opposées » et qui « comporte aussi un nombre important de *performatifs* » (Dubois (1969b : 119-120)). Le discours didactique, « ensemble d'assertions présentées comme objectivement « vraies » » (Dubois (1969b : 120)) « se caractérise par l'absence de problème d'énonciation, la phrase étant émise *comme s'il n'y avait pas de sujet d'énonciation spécifique* » (Guespin (1971 : 22)).

1.4. Problèmes conceptuels et terminologiques dans l'analyse du discours

Bien que l'AD soit née d'une volonté commune aspirant à plus d'objectivité dans l'étude des discours que celle représentée par les pratiques de l'analyse du contenu ou par une lecture que les analystes appellent *intuitive*, il nous semble que les méthodes élaborées dans les années 60-70 pour atteindre ce but ne sont toujours pas suffisantes.

1.4.1. Problèmes généraux dans l'analyse du discours

Nous examinons d'abord quelques-uns des problèmes généraux auxquels les pratiques adoptées en AD nous amènent.

1.4.1.1. Des objectifs flous

D'après les travaux cités ci-dessus et à la lecture d'autres articles, on a l'impression que l'objectif de l'AD n'est pas de trouver des moyens qui permettent de répondre à la question de savoir *en quoi* un discours trahit ou révèle l'idéologie de son locuteur ?

Les réflexions théoriques, comme nous l'avons vu au §. 1.2.1., comportent bien souvent des recommandations programmatiques : la nécessité de constituer une science de l'idéologie avec comme composante une analyse du discours objective et scientifique ; la nécessité d'une sémantique discursive capable de rendre compte des effets de sens des discours, etc. Mais dans les analyses linguistiques concrètes, la clarté et la précision des objectifs disparaissent.

La plupart du temps, l'objectif est d'*analyser*, d'*étudier*, de *rendre compte* d'un mot, d'une expression, d'un discours, de l'intrication des discours dans un lieu social, etc. À titre d'exemple (c'est nous qui soulignons) :

Provost (1969) :

L'étude des mots *Socialisme* et *Socialiste* dans le discours de Jaurès, discours étant compris comme l'ensemble des énoncés émis, qu'ils soient philosophiques ou politiques, présente un triple intérêt historique, sociologique et linguistique.

(Provost (1969 :51))

Marcellesi (1971a) :

L'analyse linguistique se préoccupe du corpus constitué par les discours tenus dans le Congrès, de leur reformulation sous la forme d'énoncés-vedettes par trente journaux parisiens, situés sur le plan socio-culturel, et sous la forme de comptes rendus par sept d'entre eux choisis selon des critères linguistiques, ainsi que de la répétition de certaines propositions dans les manifestes terminaux.

(Marcellesi (1971a : 31))

Malidier (1971a) :

Nous présentons ici des extraits d'un travail sur le discours politique de la guerre d'Algérie. Nous nous sommes proposé d'étudier le fonctionnement de ce discours à travers des énoncés produits, à l'époque même de la guerre, par six quotidiens représentatifs des groupes sociaux de la communauté française.

(Malidier (1971a : 57-58))

L'essentiel de notre travail est constitué par l'étude successive des quatre synchronies retenues et par la comparaison diachronique des systèmes synchroniques.

(Malidier (1971a : 57-58))

Pêcheux et Wesselius (1973) :

L'analyse que nous présentons ici concerne le contexte du mot *lutte* dans les tracts émis en mai 1968 par trois organisations étudiantes : la Fédération des étudiants révolutionnaires (F.E.R.), le Mouvement du 22 Mars (22 M) et l'Union des étudiants communistes (U.E.C.).

(Pêcheux et Wesselius (1973 : 245))

Maingueneau (1995) :

[...] l'analyse du discours, en revanche, n'a pour objet *ni l'organisation textuelle considérée en elle-même, ni la situation de communication, mais l'intrication d'un mode d'énonciation et d'un lieu social déterminés*.

(Maingueneau (1995 : 7))

Nous verrons dans la deuxième partie de ce travail (§. 5.4.2.) qu'une démarche scientifique ne peut pas se contenter d'objectifs aussi vagues, et qu'elle a besoin de problèmes à expliquer comme points de départ de la recherche.

1.4.1.2. Matérialité

Un des problèmes que nous pourrions reprocher à l'AD concerne les conceptions matérialistes dont ses représentant se réclament : leur croyance commune dans l'omniprésence de la *matérialité*. Malgré les prises de position explicites, ce que les analystes entendent par cette matérialité n'est pas clair. On a vu au §. 1.2.1. que déjà Althusser considérait que l'idéologie avait une existence matérielle. Or, l'idée de cette existence matérielle est en contradiction avec la définition même qu'il donne de l'idéologie :

L'idéologie est une « représentation » du rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence [...]

(Althusser (1970 : 24))

On se demande comment une *représentation* d'un individu, de quelque chose d'*imaginaire* en plus, peut être *matérielle* ? La réponse à cette question réside chez Althusser, comme nous l'avons vu, dans l'idée que ce n'est pas l'idéologie elle-même qui est matérielle mais ses manifestations : les pratiques (parmi lesquelles la pratique discursive) de l'individu au sein des appareils idéologiques d'État.

En AD, ce n'est plus la pratique qui est matérielle mais les discours et/ou la langue. Les quelques citations suivantes témoignent de l'évolution de la question de la matérialité (nous soulignons dans les citations ce qui est considéré comme matériel).

Fuchs et Pêcheux (1975), en insistant sur la distinction entre *idéologie* et *discours*, arrivent d'abord à la précision selon laquelle c'est *le discursif* qui constitue un des aspects matériels de l'idéologie :

Compte tenu de ce qui précède, on voit clairement qu'il est impossible d'*identifier* idéologie et discours (ce serait une conception idéaliste de l'idéologie comme sphère des idées et des discours), mais que l'on doit concevoir le discursif comme un des aspects matériels de ce que nous avons appelé la matérialité idéologique.

(Fuchs et Pêcheux (1975 : 11))

Les mêmes auteurs, quelques pages plus loin, attribuent le caractère matériel à la *langue* :

Quel rapport en effet existe-t-il, du point de vue de la théorie du discours, entre les processus discursifs et la langue ? La perspective d'ensemble est la suivante : les processus discursifs étant à la source de la production des effets de sens, la langue constitue le lieu matériel où se réalisent ces effets de sens.

(Fuchs et Pêcheux (1975 : 16))

ensuite, au *fonctionnement de la langue* :

Ce qui fait actuellement défaut, c'est une *théorie du fonctionnement matériel de la langue dans son rapport à elle-même*, c'est-à-dire d'une systématique qui ne s'oppose pas à du non-systématique (la langue/la parole), mais qui s'articule sur des processus.

(Fuchs et Pêcheux (1975 : 18))

Chez Guilhaumou *et al.* (1994), une vingtaine d'années après Pêcheux, c'est *l'archive* et *la langue* qui constituent *des supports matériels* sur lesquels l'analyste travaille :

L'analyse de discours telle que nous l'envisageons aujourd'hui se fonde sur deux supports matériels : *l'archive et la langue*. L'archive, au sens que Michel Foucault donne à ce terme, n'est pas l'ensemble des textes qu'une société a laissés, matériau brut à partir duquel on pourrait saisir soit des structures sociales, soit l'émergence d'événements ; ce n'est pas non plus le cadre institutionnel qui a permis de conserver les traces, c'est un dispositif non fortuit qui constitue des figures distinctes, en ce sens que chaque dispositif d'archive établit sa propre mise en ordre. [...] Du côté de la langue, ce n'est pas seulement à travers des mots, mais à travers des mécanismes syntaxiques et énonciatifs que du sens se produit. La double matérialité de l'archive et de la langue constitue donc la base de l'analyse de discours.

(Guilhaumou *et al.* (1994 : 195))

Mais, pour l'un des auteurs cités, une décennie plus tard, l'archive n'est plus matérielle (elle est discursive), seulement la *langue* l'est :

Cet observatoire est toujours pris dans la tension d'une instrumentation confrontée en permanence avec les avancées de la linguistique au sein de moments de corpus où se manifeste la matérialité de la langue dans la discursivité de l'archive.

(Guilhaumou (2002 : en ligne))

Régine Robin, dans l'introduction de l'ouvrage collectif de Guilhaumou *et al.* (1994), au moment de la publication des articles rassemblés dans ce recueil, (donc, en 1994), considère d'abord que c'est le *langage*, ensuite la *langue* qui a une matérialité :

D'autre part, l'idée que les historiens travaillent sur la matière même du langage, explorant ainsi une dimension du réel qui jusqu'ici leur échappait, devient de plus en plus évident.

(Guilhaumou *et al.* (1994 : 16))

Je dirai en outre que la nécessité de tenir compte de la matérialité de la langue, sous quelque forme que ce soit, demeure un point incontournable de l'analyse de discours.

(Guilhaumou *et al.* (1994 : 16))

Dans le n° 117 de la revue *Langages, Les analyses du discours en France*, Branca-Rosoff *et al.* (1995) vont jusqu'à parler de la matérialité des *formes* de langue :

[L'AD] revendique la mise en évidence d'une *contrainte à l'interprétation* dans la matérialité des formes de langue, dans l'organisation matérielle du fil du discours,

(Branca-Rosoff *et al.* (1995 : 55))

Pour finir ce tour d'horizon sur la position des analystes concernant la question de la matérialité, nous citons un long passage de Guilhaumou (1998), du chapitre IV intitulé « Vers une éthique de l'émancipation », plus précisément du paragraphe « Du matérialisme pratique à la matérialité du discours ». Il apparaît dans cet extrait – qui pose d'ailleurs quelques difficultés à la compréhension tout comme le reste du chapitre, – que *tout* est matériel : *représentation, sens, langue, discours*. La citation illustre le caractère hermétique de l'écriture propre à tout le chapitre :

Nous nous intéressons en effet à un matérialisme confronté à une matière vivante, c'est-à-dire à une matière qui s'inclut dans un sujet, se love dans un intérieur constitutif de l'individuation du moi.

En d'autres termes, le matérialisme dont nous parlons, c'est "la matière qui pense", pour reprendre une expression attestée dans le corpus des philosophes français du XVIIIe siècle. Il nous renvoie donc à de *l'objectif et du subjectif* appréhendés conjointement dans le mouvement de l'action humaine. [...]

[...]

Représentation veut dire aussi interprétation, dans la mesure où la réalité linguistique est indissociable des sujets qui la créent, de leurs capacités linguistiques à mettre en mouvement du référent langagier à l'aide des ressources interprétatives de leurs discours. Une "contrainte à l'interprétation" s'impose donc au discours, aussi hétérogène soit-il.

La matérialité du sens, appréhendée à travers les signes de la langue, n'est donc pas la simple découverte de l'ordre des choses par la révélation d'un ordre caché. Elle s'actualise en permanence dans les manifestations du sujet agissant. [...]

[...]

La "matière qui pense" dans le moi est considérée ici comme une multiplicité de signes saisie dans un acte d'interprétation. Le processus de signification est conçu comme un ensemble de *signes-en-actes*. Ce qui compte fondamentalement à nos

yeux, c'est *l'hétérogénéité constitutive du signe*, expression la plus achevée de la matérialité de la langue saisie dans le double mouvement d'objectivation et de subjectivation. Ainsi la langue n'est pas identique à elle-même, elle est toujours construite dans la différence sujet/objet, dans la subjectivité de l'objectivité elle-même.

(Guilhaumou (1998 : en ligne))

1.4.1.3. Corpus

Les questions liées à la constitution du corpus représentent, dès le départ, une problématique essentielle²³ pour les spécialistes de l'AD.

Nous avons vu précédemment que pour les premiers analystes du discours, le corpus est *construit*, le choix des éléments à inclure dans un corpus est, la plupart du temps, déterminé par un ou plusieurs mots choisis à l'avance et cela, malgré les mises en garde de Harris (1952[1969]) :

Qui plus est, il n'y a pas d'éléments spéciaux qui soient a priori plus importants que les autres, comme *mais*, ou *je*, ou *communisme*, qui nous conduiraient à nous intéresser au simple fait de leur absence ou de leur présence dans notre texte. Toute analyse qui tendrait à découvrir la présence ou l'absence dans un texte de certains mots particuliers choisis par le linguiste, serait une recherche sur le CONTENU du texte, qui reposerait finalement sur le SENS des mots choisis.

(Harris (1952[1969] : 13))

La pratique courante des premiers analystes, citée précédemment (*cf.* §. 1.3.2.2.), est justement celle rejetée par Harris (1952[1969]).

²³ L'attachement au corpus, l'importance de plus en plus grandissante attribuée au corpus vont jusqu'à nos jours, en témoignent les revendications de « nouvelles » branches des sciences du langage : les linguistiques de corpus et la lexicométrie, et le caractère militant de ces revendications. *Cf.* notre chapitre 4. ci-dessous.

Marandin (1979) résume les différences entre la méthode d'analyse proposée par Harris (1952[1969]), le « Discourse Analysis » (D.A.) et ce qu'elle est devenue en *analyse du discours française* (ADF) dans un tableau que nous reproduisons ici :

	D.A.	ADF
input	Corpus donné (séquence suivie de phrases)	analyse documentaire 1. Ensemble vaste de discours 2. Choix (motivé par des considérations politiques, historiques, ...) d'un discours et d'un ensemble d'énoncés jugé représentatif de ce discours. 3. Application de « la méthode harrissienne » (c'est-à-dire confection des classes d'équivalence, régularisation) ↓ Corpus
analyse	Méthode distributionnelle sur la séquence suivie	modélisation Interprétation de la méthodologie harrissienne
output	1. Topologie formelle 2. Mise en relation avec un modèle extralinguistique	1. « Topologie » du contenu. Modèle du discours 2. Confirmation (ou reconnaissance) de la représentativité du corpus par des considérations figurant ou non dans l'input.

(Marandin (1979 : 20))

L'auteur commente le tableau ainsi :

Ce tableau exhibe l'écart entre une analyse harrissienne et une description de l'ADF. L'analyse harrissienne constitue un tout en soi et vise à établir la configuration formelle des classes d'éléments linguistiques (morphèmes, syntagmes), cette configuration étant ensuite comparée ou mise en corrélation, dans la phase d'interprétation du tableau output, avec d'autres modèles structuraux linguistiques ou non linguistiques (situation, locuteur). Dans l'ADF, l'analyse harrissienne se résume à deux notions réglant la manipulation de séquences linguistiques : la définition de classe d'équivalence par l'environnement et la procédure de régularisation par transformation.

(Marandin (1979 : 20-21))

Ces pratiques nous posent plusieurs problèmes.

La constitution du corpus à partir d'un mot clé choisi présente le risque d'une circularité : on utilise un corpus construit *sur l'hypothèse* que le vocabulaire utilisé par un locuteur indique son appartenance idéologique *pour montrer* que le vocabulaire utilisé par le locuteur indique son appartenance idéologique... L'idée d'attribuer le rôle d'indicateur d'appartenance idéologique non pas au mot lui-même mais à la *distribution* de ce mot dans le discours pourrait permettre d'éviter la circularité. Cependant, l'analyse distributionnelle est appliquée par les premiers analystes non pas à l'ensemble de ces énoncés sélectionnés mais à un ensemble d'énoncés *obtenus par des transformations des énoncés originaux*. Or, étudier la

distribution d'un mot clé dans un ensemble d'énoncés construits pour montrer que la distribution du mot en question indique l'appartenance idéologique du locuteur des énoncés de départ constitue une erreur de méthode dont on peut s'étonner qu'elle n'a pas été remarquée par leurs auteurs : les manipulations déplacent les mots, elles modifient leur distribution.

Les manipulations effectuées par les analystes constituent, en elles-mêmes, un autre point critiquable que nous examinons plus loin (§. 1.4.2.).

1.4.1.4. Les critiques des analystes et les nouvelles orientations

Les critiques, à l'intérieur de la discipline même, ne manquent pas par la suite de l'histoire de l'AD : ce sont les spécialistes de la discipline eux-mêmes qui, dès le milieu des années 70, remettent en question la pratique initiale de la constitution du corpus. Mais bizarrement, ce n'est pas la circularité de l'analyse qui est avant tout reprochée aux analystes. Elle est, certes, présente dans les critiques, mais seulement comme problème secondaire, dû, selon certains, comme Maingueneau (1991), à « *un savoir a priori*, celui qui préside à la sélection par le chercheur des termes-pivots » (Maingueneau (1991 : 82)), ou bien, selon d'autres, comme Guilhaumou (2002), au fait que l'AD prend pour modèle la linguistique structurale :

La circularité de la démarche est alors évidente : si l'analyse de discours emprunte alors son modèle de systématisme à la linguistique structurale, la linguistique elle-même, par ses jugements de grammaticalité, réitère des jugements idéologiques qui servent d'instance de jugement à l'analyse de discours.

(Guilhaumou (2002 : en ligne))

Les problèmes essentiels reprochés à ceux qui pratiquent la constitution du corpus à partir d'un invariant et les transformations des énoncés sélectionnés sont

- le caractère clos du corpus
- l'absence de la prise en considération des phénomènes d'énonciation,
- la neutralisation des relations transphrastiques,
- l'absence de la prise en considération de l'interdiscours

comme on peut le constater à travers les citations qui suivent.

Charaudeau et Maingueneau (2002) :

Elle [la méthode harrissienne en AD] sous-estimait en effet la dimension foncièrement textuelle et énonciative de la discursivité, ignorait l'interdiscours et réduisait le sens à des contenus doctrinaux. En outre, les termes-pivots étaient sélectionnés en fonction d'un savoir extérieur au discours : de là un risque de circularité (Courtine 1981 : 78).

(Charaudeau et Maingueneau (2002 : 379))

Guilhaumou *et al.* (1994) :

Tout comme le corpus du grammairien, le corpus en analyse du discours résulte d'une « opération d'extraction » qui coupe des énoncés de leurs conditions de production. Tout comme le corpus du premier est un échantillon de la langue, le corpus en analyse du discours est censé représenter le discours. [...] En langue, la collecte est soumise à un jugement de grammaticalité qui permet d'écartier les ratés de la parole. En discours, l'affaire est plus grave : la sélection repose bel et bien sur des *a priori*, ce que nous conviendrons d'appeler des *jugements de savoir*.

(Guilhaumou *et al.* (1994) : 76-77))

Courtine et Marandin (1981) :

Nous avancerons que les classes de paraphrase discursive constituant la sortie des traitements classiques d'AD sont le produit d'une série d'homogénéisations artefactuelles qui ont pour résultat de faire entrer le discours dans la catégorie du même. [...] Laborieux parcours pour de bien maigres résultats, pour débusquer l'évidence ou pour redoubler le sens, dans une fascination de la répétition produite. Bref, au bout du compte, un ratage du discours qui est un ratage de l'hétérogénéité comme élément constitutif de pratiques discursives qui se dominant, s'allient ou s'affrontent, dans un certain état de la lutte idéologique et politique, au sein d'une formation sociale et dans une conjoncture historique déterminée.

(Courtine et Marandin (1981 : 22-23))

Courtine et Marandin (1981) :

Ce que manque l'AD nous paraît donc crucialement être *l'inconsistance* d'une F[ormation] D[iscursive], entendue comme effet de l'interdiscours en tant qu'extérieur spécifique d'une FD à l'intérieur même de celle-ci, dans ce que l'AD caractérise comme classe de paraphrase discursive formant le système des équivalences, substitutions, synonymies entre termes à l'intérieur d'un processus discursif.

(Courtine et Marandin (1981 : 25))

Guilhaumou *et al.* (1994) :

Paradoxalement, ce qui constitue l'AD est tout à la fois ce qui la bloque : la clôture du corpus discursif, l'homogénéité produite par le corpus, la dissociation de la description et de l'interprétation.

(Guilhaumou *et al.* (1994 : 181))

Guilhaumou (2002) :

En premier lieu, elle [l'AD] introduisait une coupure nette entre le corpus choisi, à vrai dire fort restreint au terme de la procédure d'analyse, et le hors-corpus défini de façon référentielle et idéologique par la notion de conditions de production. En second lieu, le choix des mots-pivots reposait sur le jugement de savoir de l'historien, pris lui-même dans le champ des débats historiographiques, et non dans les termes du moment actuel. Enfin, elle constituait, sur des bases idéologiques et historiographiques, des entités discursives séparées telles que le discours noble, le discours bourgeois, le discours jacobin, le discours sans-culotte, etc.

(Guilhaumou (2002 : en ligne))

La « résolution » – le dépassement – des problèmes se fait par les mêmes notions : *hétérogénéité*, *interdiscours* et *préconstruit* deviennent les nouveaux mots d'ordre à partir des années 80 :

L'AD oscille en effet entre une version *faible* et une version *forte* de l'interdiscursivité. [...]

Le plus souvent les théoriciens de l'AD ont opté pour la version forte, affirmant que l'archive doit être pensée « comme une *unité divisée*, dans une *hétérogénéité par rapport à elle-même* », pour reprendre une formule de J.-J. Courtine. De son côté, M. Pêcheux considérait comme indissociables le concept d'interdiscours (« tout complexe intriqué de formations discursives et de formations idéologiques ») et celui d'« assujettissement » du sujet à la formation discursive qui le domine ; pour lui l'interdiscours est l'espace où se constituent et s'articulent les objets qu'il lie dans son « intradiscours » avec l'illusion d'exprimer « ses » pensées et de parler des choses du monde, oubliant qu'il est du caractère « préconstruit » de ces éléments.

(Maingueneau (1991 : 152))

Malidier (1990), en décrivant l'évolution de l'*analyse du discours* dans les années 80, évoque le rôle et l'importance que les analystes attribuent aux nouveaux concepts d'*interdiscours* et d'*hétérogénéité* :

La notion d'interpellation éclaire la thèse selon laquelle le sens se constitue *dans* la formation discursive ; le concept d'« interdiscours », en mettant l'accent sur la « loi d'inégalité-contradiction-subordination », éloigne la dérive taxinomique. Michel Pêcheux préfère désormais parler d'« intrication » des formations discursives dans les formations idéologiques. En liaison avec la question de la contradiction, ce point sera, dans le temps désormais proche du retour réflexif, un élément essentiel : il en surgira le thème prometteur d'*hétérogénéité*.

(Malidier (1990 : 44))

La question du discours est désormais placée sous le signe de l'hétérogénéité. Le primat théorique de l'autre sur le même s'est imposé, pourrais-je dire en parodiant Michel Pêcheux lui-même. Ce qui, dans les années précédentes, se cherchait à travers la contradiction marxiste ou les ratés de l'interpellation idéologique, s'inscrit désormais dans le terme « hétérogénéité ». Effet de mode sans doute, mais aussi recours à une catégorie descriptive susceptible d'être retravaillée.

(Malidier (1990 : 67-68))

Pêcheux (1975[1990]) lui-même présente le rôle de la notion d'*interdiscours* et sa relation au *préconstruit* en ces termes :

Développons : nous proposons d'appeler interdiscours ce « tout complexe à dominante » des formations discursives, en précisant bien qu'il est lui aussi soumis à la loi d'inégalité-contradiction-subordination dont nous avons dit qu'elle caractérisait le complexe des formations idéologiques.

Nous dirons dans ces conditions que le propre de toute formation discursive est de dissimuler, dans la transparence du sens qui s'y forme, l'objectivité matérielle contradictoire de l'interdiscours, déterminant cette formation discursive comme telle, objectivité matérielle qui réside dans le fait que « ça parle » toujours « avant, ailleurs et indépendamment », c'est-à-dire sous la domination du complexe des formations idéologiques. Nous découvrons ainsi que les deux types de décalages, respectivement l'effet d'*enchâssement du préconstruit* et l'effet que nous avons

appelé *articulation* – que nous avons d’abord considérés comme des lois psychologiques de la pensée – sont en réalité déterminés matériellement dans la structure même de l’interdiscours.

(Pêcheux (1975[1990] : 227))

Les réflexions déterminées par ces notions sont accompagnées par un questionnement constant sur la problématique du corpus : après le corpus construit du début de l’*analyse du discours*, c’est le corpus « naturel » (Guilhaumou (2002)) qui devient l’objet favori, puis, dû à un engouement pour le traitement informatisé et la statistique lexicale, ce sont les « grands corpus » qui occupent les analystes :

En quantifiant les faits langagiers, elle [la lexicométrie] ouvre la voie à une linguistique de corpus qui définit le corpus comme une collection de données langagières sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques explicites pour servir d’échantillon du langage (Habert, Nazarenko & Salem, 1997 : 11), résolvant ainsi en partie les problèmes des linguistes face au corpus. Le linguiste finit en effet par concentrer son attention sur l’enrichissement des corpus, via les banques de données, l’accroissement de leur taille et l’amélioration des accès aux corpus.

(Guilhaumou (2002 : en ligne))

Après avoir examiné les problèmes liés à la construction du corpus²⁴ et la direction générale des solutions proposées par la suite dans l’histoire de l’AD, revenons, de nouveau, à la première période de l’AD et à l’examen d’une autre insuffisance dont elle est marquée : les transformations des énoncés lors de l’établissement des équivalences dans la méthode harrissienne.

1.4.2. *Questions de sens, de signification et de sémantique dans l’analyse du discours*

Les manipulations auxquelles les analystes soumettent les énoncés sélectionnés pour l’analyse posent un problème de légitimité qui nous conduit à examiner la position des analystes vis-à-vis du *sens* des discours.

1.4.2.1. Un point de départ positif : le sens exclu de l’analyse

Au §. 1.2.1., nous avons félicité une des idées de départ des défenseurs de la nécessité de la nouvelle discipline : remplacer la lecture intuitive des textes par une lecture objective. En effet, les spécialistes de l’AD naissante semblent partager unanimement l’idée selon laquelle le sens des discours ne doit pas intervenir dans l’analyse :

Dès l’origine, l’analyse du discours s’est voulue une discipline rigoureuse et a emprunté son modèle de scientificité à la linguistique distributionnelle américaine :

²⁴ Au chapitre 4. ci-dessous, nous examinerons les problèmes méthodologiques généraux que le travail sur corpus peut engendrer.

analyse formelle, exhaustivité, systématique, et corollairement, refus de l'intuition, du recours au sens et au savoir extralinguistique.

(Guilhaumou *et al.* (1994 : 76))

La position de Pêcheux et ses collègues se caractérise par deux affirmations :

- d'une part, une sémantique capable de rendre compte des effets de sens des discours, ne peut pas être *linguistique* ;
- d'autre part, les effets de sens dont l'analyse (linguistique *et non linguistique*) doit rendre compte ne sont pas supposés être connus à l'avance.

L'idée selon laquelle la sémantique ne fait pas partie de la linguistique, est illustrée par les citations suivantes :

Haroche *et al.* (1971) :

Ce que nous venons d'avancer implique que ce que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de sémantique ne relève que partiellement d'une approche linguistique.

(Haroche *et al.* (1971 : 94))

Pêcheux (1975) réaffirme l'idée de l'impossibilité d'une sémantique *linguistique* :

Le domaine de la sémantique ne saurait être *conçu* comme faisant purement et simplement partie de la linguistique en tant qu'étude scientifique de la langue : l'idée d'une sémantique intra-linguistique, reposant sur une logique universelle, anhistorique (objective ou subjective), n'est pas seulement théoriquement discutable, elle est aussi [...] la source de difficultés linguistiques malaisément surmontables. D'où le tracé d'une séparation théorique entre *linguistique* et *sémantique discursive*, c'est-à-dire déterminée historiquement par les rapports idéologiques inhérents à une formation sociale donnée.

(Pêcheux (1975 : 3))

La deuxième idée, celle d'exclure le sens des discours de la pratique d'analyse, est encore plus largement partagée par les premiers analystes de discours.

Pour Fuchs et Pêcheux (1975) les effets de sens des discours ne doivent pas être pris en compte dans l'analyse pour la simple raison que ces effets de sens doivent être découverts lors de l'analyse, c'est l'objectif même de l'analyse dont nous avons vu au §. 1.3.1.3. qu'elle doit comporter une analyse *linguistique* et une analyse *non linguistique*, celle des procédures discursives orientée vers les conditions de production :

Or, précisément, l'analyse non subjective des effets de sens que l'AAD [l'analyse automatique du discours] s'assigne comme objectif passe, on vient de le voir, par une phase d'analyse linguistique, dont nous allons montrer que le statut reste très problématique. En effet, *la question tourne autour du rôle de la sémantique dans l'analyse linguistique*. Dans la perspective qui a été définie plus haut, il ne saurait être question de placer au départ de l'analyse linguistique ce qui doit justement apparaître comme le résultat de la confrontation d'objets dérivant précisément de cette analyse. [...] Il ne saurait donc être question d'introduire une « conception du monde » reposant sur une sémantique universelle et *a priori*, puisque cela reviendrait à inclure dans le fonctionnement même de la langue les processus

discursifs historiquement déterminés que l'on ne peut pas poser comme co-extensifs à la langue, sauf à identifier idéologie et langue.

(Fuchs et Pêcheux (1975 : 17))

D'autres, comme Provost-Chauveau (1971), considèrent que la linguistique n'a pas à se préoccuper du *sens* des discours :

S'il faut poser les questions relatives à la signification d'un texte, celles-là même qui sont envisagées dans l'*explication de textes* traditionnelle, simultanément : le dire et le veut dire, le comment et le pourquoi du texte, mais aussi de l'auteur, du lecteur, de la société, donc d'une certaine culture et de ses traditions, c'est-à-dire de l'histoire, alors la linguistique se retire.

[...] la mise entre parenthèses (justifiée par les principes théoriques qui définissent alors le domaine linguistique) de la question du discours et de quelques autres qui lui sont étroitement liés [*sic*] : problème du sens et de la signification, du contexte situationnel, du sujet parlant (la linguistique structurale comporte les éléments d'une théorie sémantique, même si elle est peu explicite dans les analyses, mais non une théorie de la signification). Toutes ces questions sont renvoyées à d'autres sciences et à d'autres méthodes. Le « sens » du texte, ses conditions de production – qui dépendent du sujet parlant et du contexte situationnel – relèvent plus particulièrement de la psychologie et de la sociologie.

(Provost-Chauveau (1971 : 8))

Robin (1973), en reprenant les idées de Provost-Chauveau (1971) citées ci-dessus, va jusqu'à rejeter explicitement la pratique des historiens qui présupposent une certaine transparence des mots et une immédiateté du sens des mots :

Le rapport que l'historien entretient avec le langage passe en effet, comme le souligne G. Provost, par le postulat de la transparence du mot. C'est ce que nous appelons plus haut, le raccourci théorique auquel ont recours les historiens.

(Robin (1973 : 38))

Les types d'analyses qui étaient à la mode avant la période de la naissance de l'AD et contre lesquelles les premiers analystes s'opposent, que l'auteur appelle « analyse thématique » et « analyse du contenu », ainsi que les recherches de statistique lexicale, n'échappent pas à la critique de Robin (1973) :

Toutes ces études, au-delà de leur rigueur, de leurs mérites qui sont immenses, reposent malgré tout sur le postulat de l'immédiateté du sens, et son univocité. Que l'on cherche des centres d'intérêt, des thèmes, des valeurs, des mots, le sens est donné à la lecture ; il n'est plus alors que de trouver des principes pertinents de classement, de hiérarchisation de ces données. Dans tous les cas, il s'agit, selon l'expression de M. Pêcheux, « d'accéder au sens en traversant la structure linguistique du texte ». De plus, ces études négligent le niveau discursif en tant que tel, comme si les idéologies ne se donnaient pas aussi en tant que système de représentations dans des discours et comme si l'ordre du discours, sa structure ne comportait pas d'implications idéologiques.

(Robin (1973 : 61-62))

On comprend facilement la raison pour laquelle la méthode de Harris est félicitée par les premiers spécialistes de l'AD. Comme, justement, elle ne s'appuie pas sur l'interprétation que

l'analyste fait du discours à analyser, comme elle ne fait pas intervenir le sens des discours dans l'analyse, elle semble convenir aux nécessités des chercheurs. Harris (1952[1969]) décrit sa méthode en insistant sur son caractère formel :

C'est une méthode formelle qui ne se fonde que sur l'occurrence des morphèmes en tant qu'éléments isolables ; elle ne dépend pas de la connaissance que le linguiste qui analyse peut avoir du sens spécifique de chaque morphème, [...]

(Harris (1952[1969]) : 8))

Cependant, l'auteur précise, dans la même phrase, que la méthode qu'il propose *ne permet pas d'approcher non plus le sens des discours* :

[...] et elle ne nous apprend rien de nouveau sur le sens particulier de chacun des morphèmes qui figurent dans le discours en question.

(Harris (1952[1969]) : 8))

Or, bien qu'il y ait des auteurs comme Provost-Chauveau (1971) qui affirme que l'analyse ne cherche pas à décrire le sens des discours :

Le but de la méthode n'est pas de chercher le sens du texte, mais de déterminer comment sont organisés les éléments qui le constituent.

(Provost-Chauveau (1971) : 14))

on décèle néanmoins une position implicite et en contradiction avec leurs affirmations, notamment dans la manière dont les analystes « adaptent » la méthode de Harris dans leur pratique, les manipulations auxquelles ils soumettent les énoncés de leur corpus et dans l'objectif même de certaines des analyses.

D'une part, l'objectif lui-même qui consiste à établir les « phrases de base » grâce aux équivalences nous paraît être orienté vers le *sens* des discours, comme en témoigne le passage tiré de Maingueneau (1991), cité auparavant :

On entend par *phrase de base* une proposition théorique (qui peut n'être pas réalisée dans le corpus) censée donner une sorte de modèle d'un ensemble déterminé de propositions.

(Maingueneau (1991) : 77))

et cela, toujours malgré la position de Harris, catégorique et claire, à propos des équivalences :

Dire que $B = C$ ne veut pas dire qu'ils sont égaux EN GÉNÉRAL, ni qu'ils SIGNIFIENT la même chose ;

(Harris (1952[1969]) : 16))

D'autre part, les transformations qui sont autorisées pour rendre les énoncés conformes à la méthode, laissent entrevoir une certaine conception implicite du sens.

Comme nous l'avons constaté au §. 1.3.2.2., beaucoup d'analystes, contrairement à la position de Harris, considèrent que les transformations « ne modifient pas le signifié » des énoncés :

Les transformations ont pour seule fonction de régulariser des segments qui appartiennent aux phrases, en conservant toujours les rapports grammaticaux qui existent entre eux dans la phrase du texte (l'idée essentielle étant que les transformations ne modifient pas le sens, ou le modifient de manière négligeable).

(Provost-Chauveau (1971 : 16))

D'où une pratique déroutante, que nous illustrons par quelques citations, reprise de Provost (1969).

L'auteur affirme que son étude a pour but de déterminer les relations des mots clés « socialisme » et « socialiste » dans les discours de Jaurès :

Si l'on admet qu'effectivement les mots *socialisme* et *socialiste* sont des morphèmes de forte récurrence dans le discours de Jaurès, on peut alors essayer de déterminer les relations de ces termes-clés relativement aux autres éléments du discours qui les entourent immédiatement.

(Provost (1969 : 53))

Quelques lignes plus tard, l'auteur présente quelques-unes des transformations autorisées, dont la transformation emphatique :

Un grand nombre d'énoncés sont de la forme emphatique qui se conforme au schéma suivant :

C'est le socialisme qui V SN...

Nous les socialistes, nous V SN...

Dans ce cas nous réduisons l'énoncé à la structure simple correspondante :

Le socialisme V SN...

Les socialistes V SN...

(Provost (1969 : 53))

et l'auteur précise tout de suite que ce qui l'autorise à éliminer les emphases, c'est le fait que son étude, dont l'objectif est de déterminer les rapports des mots clés « relativement aux autres éléments du discours qui les entourent immédiatement », n'est pas concernée par l'emphase :

La transformation emphatique peut être importante dans l'analyse linguistique, mais elle ne relève pas directement de notre étude et c'est pourquoi nous l'écartons.

Les rapports grammaticaux sont conservés puisque nous procédons seulement à une transformation inverse qui ne les modifie pas.

(Provost (1969 : 53))

La question du sens des éléments reste présente, mais toujours de manière implicite, tout au long de l'article : il est question de « verbes commutables avec *avoir* », de « noyau verbal *être* et les verbes commutables », « de faire réapparaître les termes effacés » (on ne sait pas trop par qui ou quand), etc. :

La répartition générale des verbes semble s'opérer selon deux séries complémentaires : *être/avoir*. La forme passive est caractéristique de l'énoncé de

type didactique, alors que l'énoncé de type politique contient plus particulièrement des verbes commutables avec *avoir*, sans que ceci soit une règle absolue.

[...]

L'énoncé didactique relevé dans le discours Jaurès sur le socialisme a pour noyau verbal *être* et les verbes commutables. Il se présente essentiellement sous forme d'une définition dont *N socialiste* est le syntagme nominal sujet et *N x l'objet*.

Le schème est le suivant :

Le N socialiste est le N x.

Sa réalisation s'effectue sous différentes formes :

3.1.1. Réduction de la proposition relativisée au syntagme nominal : il suffit de faire réapparaître les termes effacés pour obtenir le schème de base :

(632) *Le socialisme vrai* ← *le N socialiste qui est le N vrai.*

Le socialisme pacifique ← *le N socialiste qui est le N pacifique.*

[...]

3.1.3. Réalisation dans l'énoncé sous la forme même du schème de base ; elle est la plus fréquente :

[...]

(635) *La vraie doctrine socialiste est large et vraiment humaine* ← *la N socialiste est la N* $\left\{ \begin{array}{l} \textit{la large} \\ \textit{humanitaire} \\ \textit{vraie...} \end{array} \right\}$

(Provost (1969 : 55-56))

Or, cette pratique s'avère d'autant plus déroutante qu'à la fin de l'article, l'auteur énumère les références des énoncés utilisés, et on ne voit pas toujours la correspondance entre l'énoncé original et l'énoncé transformé. Le dernier que nous avons cité, l'énoncé numéroté 635 correspond en réalité à :

635 « Le socialisme vrai ne veut pas renverser l'ordre des classes, il veut fondre les classes dans une organisation du travail qui sera meilleure pour tous que l'organisation actuelle. »

(Provost (1969 : 67))

1.4.2.2. Un point de départ négatif : la signification exclue de l'analyse

Pour essayer de comprendre les raisons de ces erreurs méthodologiques, nous avançons l'hypothèse qu'elles résident dans les conceptions sur la signification des éléments linguistiques implicitement admises dans les années 60-70.

D'après les articles de l'époque, deux conceptions semblent se confondre : d'une part, les travaux sont marqués par l'absence d'une distinction conceptuelle explicite entre *sens* des discours et *signification* linguistique²⁵, et, d'autre part, les auteurs assimilent, de manière

²⁵ Nous verrons au chapitre 2 et au §.5.3.1 la nécessité de ne pas confondre le sens d'un discours avec la signification des unités linguistiques qu'il utilise.

implicite, ce qu'on appellerait aujourd'hui la signification d'une phrase à un contenu informationnel, susceptible d'être exprimé par une proposition logique.

En effet, nous avons constaté à plusieurs reprises dans ce qui précède que les analystes considèrent, à juste titre, que le sens des discours est déterminé par des facteurs psychologiques, sociologiques et idéologiques. D'après les auteurs, le sens d'un discours est lié à des positions idéologiques du locuteur, il est déterminé par les conditions de production du discours. À partir de l'affirmation, citée plus haut, de Haroche *et al.* (1971), selon laquelle :

[...] les mots « changent de sens » en passant d'une *formation discursive* à une autre.

(Haroche *et al.* (1971 : 102))

les analystes concluent que l'analyse linguistique n'a rien à dire sur le sens des discours. Si on peut admettre facilement l'idée que l'analyse interne, linguistique, d'un discours n'est pas suffisante pour rendre compte des effets de sens de ce discours et qu'il est nécessaire de compléter l'analyse par une étude de ses conditions de production, on ne doit pas pour autant accepter l'idée que les analystes soutiennent, à savoir qu'une sémantique *linguistique* n'est même pas possible.

L'impossibilité, pour l'AD, d'une sémantique linguistique, ayant pour tâche de décrire la signification des phrases des discours, s'explique aisément si on tient compte du fait que, pour les analystes, les phrases des discours ont un *contenu dénotationnel*, elles expriment une ou plusieurs propositions au(x)quelle(s), selon toute apparence, l'analyste a un accès direct. Comme le signifié d'une phrase est réduit à un contenu dénotationnel, à une proposition logique, ils ne contribuent pas, en général, aux effets de sens des discours, d'une part, et, d'autre part, la linguistique n'a pas à se préoccuper de ces contenus dénotationnels.

Voici une liste non exhaustive des éléments qui corroborent nos hypothèses sur la conception des analystes, suivis de citations illustratives :

- le fait que beaucoup d'auteurs utilisent les termes *sens* et *signification* comme des synonymes, comme on le voit dans le passage de Provost-Chauveau (1971), cité précédemment :

Le « sens » du texte, ses conditions de production – qui dépendent du sujet parlant et du contexte situationnel – relèvent plus particulièrement de la psychologie et de la sociologie. Du même coup, la question du discours disparaît en tant que problème linguistique, [...].

S'il faut poser les questions relatives à la signification d'un texte, celles-là même qui sont envisagées dans l'*explication de textes* traditionnelle, simultanément : le dire et le veut dire, le comment et le pourquoi du texte, mais aussi de l'auteur, du

lecteur, de la société, donc d'une certaine culture et de ses traditions, c'est-à-dire de l'histoire, alors la linguistique se retire.

(Provost-Chauveau (1971 : 8))

- certains analystes font référence à la notion de *connotation* comme à une notion nouvelle, émergente, ou comme à une notion appartenant au domaine de la parole en opposition avec la notion de dénotation qui appartiendrait au domaine de la langue, comme chez Malidier *et al.* (1972) :

Dans une perspective tout à fait différente, la notion de connotation, qui ne peut être saisie que dans son opposition avec la dénotation, apparaît comme une tentative pour poser le problème de l'extralinguistique en introduisant le subjectif, l'individuel, la sursignification.

[...] Il paraît essentiel d'observer que le recours à la connotation, tant en sémantique qu'en stylistique, s'inscrit absolument dans la problématique langue/parole. A un stade sans doute aujourd'hui dépassé de la réflexion linguistique, la dénotation renvoie au code commun et relève de la langue ; les connotations désignent les significations subjectives qui appartiennent au domaine de la parole.

(Malidier *et al.* (1972 : 118))

ou comme chez Robin (1973) :

La connotation qui fait appel au code culturel et idéologique d'un pays ou d'une classe, d'un groupe, peut être un des jalons certes les plus aventureux et les moins formalisé (*sic*) mais certainement le plus fructueux d'une linguistique de discours.

(Robin (1973 : 29))

- beaucoup d'analystes font référence au *schéma de communication* de Jakobson (dont nous montrerons au §. 3.1.1. qu'elle est étroitement liée à une conception vériditionnelle, dénotationnelle de la signification). Ainsi, Pêcheux (1969) cite le schéma communicationnel de Jakobson en le privilégiant et en l'opposant au schéma qu'il appelle « réactionnel », il l'introduit par ces mots :

Le schéma « informationnel » présente au contraire l'avantage de mettre en scène les protagonistes du discours, ainsi que son « référent ».

(Pêcheux (1969 : 17-18))

- l'assimilation de la *phrase* à la *proposition*, de la *langue* à un *système logique* dans les travaux du début de l'AD est constante, notamment chez Dubois (1969b) :

L'*unité de discours*, d'énoncé est la *proposition*, c'est-à-dire la phrase comportant une assertion, à un ou deux arguments, et dont les syntagmes nominaux forment la base fondamentale [...]

(Dubois (1969b : 118))

ou bien chez Dubois et Sumpf (1969) :

A la différence de Harris le corpus n'est pas fait des occurrences d'une classe, mais de propositions : il est donc un système formel dont le cadre de base est constitué par des *unités* comme « socialisme, justice », etc., et par des *opérations* élémentaires : ces dernières sont par exemple celle d'équivalence – identité entre

des segments reliés par le verbe être – ou celle de prédicats primitifs formés d'un verbe et d'un objet. L'ensemble constitue alors ce qu'on appelle une *morphologie*.

Soit la thèse « le socialisme est l'Humanité », on peut considérer que l'attribut « l'Humanité » est la variable d'une fonction caractérisée par l'équivalence. L'ensemble des termes substituables à l'Humanité dans cette proposition ainsi définie constitue la classe équivalente. En linguistique les variables et les règles de substitutions sont intuitives. Ces dernières peuvent en effet difficilement être détachées de la notion linguistique de synonymie – identité de référent.

Mais tout système formel doit être acceptable, et la différence entre Z. Harris et N. Chomsky en ce qui concerne les transformations repose sur ceci que, pour le premier, la transformation est une procédure opérationnelle qui permet de classer économiquement des segments, tandis que pour le second c'est une procédure logique qui permet de réduire les propositions rencontrées à des propositions de base acceptables.

(Dubois et Sumpf (1969 : 7))

- la confusion entre *mot*, *terme*, *notion* et *concept* dans les travaux du début de l'AD (et même plus tard) est courante :

L'idéologie du groupe urbain s'organise autour d'un certain nombre de termes à fonction spécifique, parmi les plus pertinents des mots thèmes il faut noter : « nation » et « citoyen ».

(Robin (1971 : 55))

Ainsi, dans le travail conjoint de la linguiste Denise Maldidier et de l'historienne Régine Robin (1974), sur les Remontrances parlementaires face aux Edits de Turgot de 1776, le corpus des phrases régularisées autour des mots-pivots *liberté* et *règlement* est reproduit intégralement. La sélection des termes repose ici explicitement sur un savoir historique préalable : il est supposé d'évidence que c'est autour des notions de liberté et de règlement que se joue alors l'opposition entre noblesse et bourgeoisie dans la conjoncture de la tentative réformatrice, vouée à l'échec, de Turgot.

(Guilhaumou (2002 : en ligne))

- la langue est considérée comme idéologiquement neutre, notamment par Robin (1973) :

[...] nécessité d'inclure l'idéologie dans le concept de discours, donc de ne pas réduire le discours à la langue dans sa neutralité idéologique [...]

(Robin (1973 : 22))

ou par Maldidier (1972) :

[...] effort pour échapper à la double réduction du langage à la langue, objet idéologiquement neutre, et au code, à fonction purement informative ;

(Maldidier (1972 : 118))

1.4.2.3. La situation de la sémantique au début de l'AD

Loin de vouloir accuser les spécialistes de l'AD d'incohérence, nous avons tenté, aux paragraphes précédents, d'explicitier certains éléments de la conception dominante concernant les rapports entre discours et langue, sens et signification, etc.

La raison des insuffisances que nous avons relevées réside, selon nous, en partie dans cette conception logiciste de la signification : d'après les citations reproduites au paragraphe précédent, nous constatons que la conception dominante est marquée par une assimilation complète entre un système formel/logique et la langue. On pourrait penser que si les analystes admettent une telle conception, c'est parce que les recherches sémantiques en linguistique, dans les années 60-70, se limitent à cette conception. Un rapide examen du paysage des sémantiques de l'époque nous permettra de montrer que notre impression est juste²⁶.

En effet, la sémantique est considérée, même par les linguistes sémanticiens, comme le domaine le moins développé, le moins abouti de la linguistique :

Il faut reconnaître que la sémantique a toujours été la parente pauvre de la linguistique. Dernière-née des disciplines linguistiques – sa dénomination même n'est forgée que vers la fin du XIX^e siècle –, elle a été précédée, dans le cadre du développement de la linguistique historique, par la phonétique d'abord, dont l'élaboration a été la plus poussée, par la grammaire ensuite. Même une fois dénommée et instaurée, elle n'a cherché qu'à emprunter ses méthodes, tantôt à la rhétorique classique, tantôt à la psychologie de l'introspection.

(Greimas (1966 : 6))

La sémantique hante les sciences humaines. Occulte et active dans la pensée antique et classique, serve ou secrète durant la genèse des connaissances modernes, elle se cache d'abord chez les philosophes, les logiciens, les mathématiciens, les philologues, qui tous, avec des signes, parlent de signes. Cent fois chassée de la *science* du langage au nom de la rigueur qu'emporte l'idée de science, elle s'y réinstalle de par l'expérience inévitable à son objet, le *langage*.

(Rey (1969 : 5))

[...] depuis trente ans, la linguistique structurale la plus en pointe a cherché, pratiquement et théoriquement, à travailler *sans recourir aux significations*.

Comme corollaire, la sémantique a été exclue, pratiquement et théoriquement, de la linguistique, et abandonnée à la psychologie (behaviourisme), à l'anthropologie culturelle (école américaine), à la logique (Russell, Carnap, etc.).

(Mounin (1972[1997] : 31))

Les spécialistes de l'AD naissante ont une position critique vis-à-vis des théories sémantiques de leur époque. Robin (1973) passe en revue les pratiques sémantiques et formule ses critiques vis-à-vis d'elles. L'auteur reproche

- à l'analyse sémique d'admettre une conception atomistique de la signification :

Nous ne nions absolument pas sa fécondité, mais il est clair que sont engagés dans les procédures techniques et dans la théorie qui les sous-tend, un certain nombre de postulats qui sont loin de donner entière satisfaction. Cette recherche part du mot et, à l'intérieur du mot, d'unités minimales de signification ou sèmes. Chaque unité lexicale est ainsi constituée d'une combinatoire d'éléments

²⁶ Ici, nous ne nous intéressons qu'à la façon dont la sémantique était perçue dans les années 60-70, par les analystes du discours et par quelques acteurs de la sémantique. Au chapitre 6., nous reviendrons à la question de la sémantique et examinerons, de manière plus détaillée, les modèles et les théories sémantiques.

minimaux, laquelle produit le sens de l'unité lexicale. Le sens d'une phrase est produit par l'ensemble des composants sémantiques des unités lexicales qui, pour certains théoriciens de la grammaire générative, sont en rapport selon des règles de projection » avec la structure profonde de l'énoncé. Il s'agit, selon l'expression de M. Pêcheux, d'une « conception atomistique » de la signification qui pose autant de problèmes qu'elle en résout.

(Robin (1973 : 17-18))

- à l'analyse componentielle et l'analyse sémique le glissement vers un espace métaphysique dû au caractère universel des composants sémantiques :

Autre problème, celui de l'universalité des composants sémantiques. On a souvent émis l'hypothèse (du XVI^e siècle à nos jours) que tout vocabulaire humain serait constitué d'éléments minimaux, les sèmes ou composants sémantique, ou marqueurs sémantiques, en nombre limité, indépendants de la structure des diverses langues et dont la combinaison serait susceptible de donner leur sens aux diverses unités lexicales des langues particulières. On renvoie ici, qu'on le veuille ou non, à la nature humaine, à la structure de l'esprit humain : « Il faut considérer les marqueurs sémantiques comme des éléments théoriques introduits en théorie sémantique pour désigner les composants, invariants d'une langue à l'autre mais étroitement liés à la langue, d'un système conceptuel qui fait partie de la structure cognitive de l'esprit humain » [Katz rapportée par J. Lyons]. A partir du moment où nous sommes renvoyés à la structure de l'esprit humain, à la nature humaine, le glissement peut être rapide vers un espace métaphysique difficilement contrôlable.

(Robin (1973 : 18))

- au « chomkysme » l'idée d'universalité des structures profondes et l'innéisme qui mène à la métaphysique :

Il en est de même du chomkysme. Certes on ne répétera jamais assez la contribution de Chomsky à l'orientation nouvelle de la linguistique. Rompant avec ce que Bach appelle une conception taxinomique de la science, il réintroduit le primat de la théorie, du pari théorique. Cependant au-delà de la reformulation heureuse des concepts saussuriens, au-delà du modèle génératif et de la créativité du langage, un certain nombre de postulats qui sont à la base du chomkysme ne laissent pas de faire question. On y trouve en premier lieu l'idée de l'universalité des structures profondes, une visée vers la constitution d'une sorte de sémantique universelle, du moins en ce qui concerne certaines des théories post-chomskyennes. [...] Sa relation constante à la grammaire de Port-Royal, son innéisme peuvent parfois à son corps défendant verser dans une métaphysique de la nature humaine peu propre à clarifier les débats.

(Robin (1973 : 19))

La position de Pêcheux consiste, nous l'avons constaté précédemment, à exclure la sémantique du champ de la linguistique. Pêcheux (1975[1990]) distingue trois tendances sémantiques en linguistique : une tendance formaliste-logiciste, une tendance historique, et une tendance qu'il propose d'appeler « linguistique de la parole ». Voici la caractérisation qu'il donne de chacune des trois tendances :

- La tendance formaliste-logiciste, aujourd'hui essentiellement organisée dans l'école chomskyenne, en tant que développement critique du structuralisme linguistique à travers les théories « génératives ». [...]

- La tendance historique, formée depuis le XIX^e siècle en tant que « linguistique historique » (F. Brunot, A. Meillet), débouchant aujourd’hui sur des théories de la variation et du changement linguistiques (géo-, ethno-, socio-linguistiques).
- Enfin une dernière tendance, qu’on pourrait appeler « linguistique de la parole » (ou de l’« énonciation », de la « performance », du « texte », du « discours », etc.) où se réactivent certaines préoccupations de la rhétorique et de la poétique, à travers la critique du primat linguistique de la communication.

(Pêcheux (1975[1990] : 177-178))

Ce qui nous renforce dans l’idée que les sémantiques des années 60-70 étaient dominées par la conception logiciste est le commentaire que Pêcheux (1975[1990]) enchaîne à cette caractérisation :

On peut aisément constater qu’aujourd’hui, dans les rapports de forces qui s’établissent entre ces différentes tendances, c’est – du moins dans les pays dits « occidentaux » – *la première qui domine les deux autres* : c’est avant tout par rapport à la tendance formaliste-logiciste que les deux autres tendances se caractérisent ; mieux, c’est sur elle qu’elles s’appuient le plus souvent (par des emprunts, retournements, réappropriations, etc.) pour s’en séparer.

(Pêcheux (1975[1990] : 178))

Dans les conclusions de Fuchs et Pêcheux (1975), on trouve un développement sur le problème du rapport entre sémantique et syntaxe au cours duquel les auteurs formulent trois hypothèses sur la question de savoir si la sémantique appartient ou non à la linguistique. Selon la première hypothèse, la sémantique est exclue de la linguistique :

A) *N’appartient à la linguistique que le domaine des faits de syntaxe* (en prolongement de la phonologie et de la morphologie), qui renvoie à des fonctionnements calculables ; la sémantique au contraire relève du domaine subjectif du sens. Cette hypothèse repose à l’origine sur un postulat d’indépendance de la syntaxe par rapport à la sémantique, elle s’inscrit dans la ligne du structuralisme qui vise à caractériser un système de formes. Cette solution a été adoptée à la fois par le behaviourisme et par les théoriciens du distributionnalisme et du fonctionnalisme. C’est également le point de vue qui fut adopté initialement par CHOMSKY dans *Structures syntaxiques*.

(Fuchs et Pêcheux (1975 : 77))

Selon la deuxième hypothèse, la sémantique appartient entièrement à la linguistique :

B) *La sémantique appartient tout entière au champ de la linguistique*. Cette seconde hypothèse est, paradoxalement, héritière de la première. L’étude de la sémantique apparaît comme prolongement naturel des faits de syntaxe, elle vise à les expliquer (les méthodes distributionnalistes ayant montré leurs limites). C’est là, entre autres, la position de CHOMSKY dans *Aspects*, où la composante sémantique vient interpréter la syntaxe. Il est à remarquer que l’intégration de la sémantique dans ce modèle du langage se fait à partir d’un postulat en grande partie implicite selon lequel le sens est un fait de langue ; [...]

(Fuchs et Pêcheux (1975 : 77-78))

La troisième hypothèse, selon laquelle une partie seulement des faits sémantiques appartient à la linguistique, se subdivise en deux types de solution : le premier type est la

solution proposée par Benveniste, le deuxième correspond au cadre d'analyse automatique du discours de Pêcheux. Les auteurs se montrent critiques vis-à-vis des idées de Benveniste :

C1) La solution de BENVENISTE qui, à l'intérieur du processus de signification, distingue « le sens » et « la référence » (ou « désignation »). L'interprétation la plus immédiate de cette distinction consiste à y voir une opposition entre une sémantique linguistique et une sémantique extralinguistique. [...] Système de signes et discours constituent « deux univers différents, bien qu'ils embrassent la même réalité, et ils donnent lieu à deux linguistiques différentes » (Problèmes, p. 130). L'articulation de ces deux linguistiques s'opère au niveau de la phrase, et là, l'étude de la référence se trouve réintroduite dans le champ de la linguistique ; en effet, le *sens* de la phrase (sa fonction de prédicat) se décrit en analysant les relations entre les signes qui la composent, la *référence* de la phrase (c-à-d. des « situations concrètes et empiriques » (*ibidem*, p. 128) relève de la linguistique discursive (théorie de l'énonciation). [...] La caractéristique de cette solution réside, selon nous, en ce qu'elle ne peut échapper à la dualité idéologique joignant système (de signes) et créativité (individuelle) : le « discours » n'y est pas autre chose qu'un nouvel avatar de la « parole ».

(Fuchs et Pêcheux (1975 : 78-79)

Dans la solution proposée par les auteurs, la frontière entre le linguistique et le non-linguistique se situe à l'intérieur des phénomènes sémantiques :

précisément là où s'opposent une « sémantique formelle » et une sémantique discursive. [...]

Sans doute peut-on constater que des phénomènes comme la nominalisation, le « vidage » des DET ou du SN, le « préconstruit », etc... sont d'ores et déjà identifiés au niveau des résultats, il reste cependant que toutes les critiques que nous avons rappelées ou formulées à l'égard des modalités actuelles de l'analyse morpho-syntaxique restent valables et appellent de profonds changements. Nous voudrions, sur ce point, poser pour finir la question même du rapport entre les phases 2 (« linguistique ») et 3 (comparative-discursive) ; ne peut-on concevoir que, au lieu de se juxtaposer séquentiellement, ces deux phases se co-déterminent, de sorte qu'il y aurait un « effet de retour » de la phase 3 sur la phase d'analyse syntaxique ; [...]

(Fuchs et Pêcheux (1975 : 79-80)

Du côté des linguistes, on trouve un exposé historico-théorique dans l'article de Rey (1969), l'année considérée comme celle de la naissance de l'AD. L'auteur donne un aperçu intéressant de la situation des théories sémantiques de l'époque, d'un certain point de vue proche de la vision de Fuchs et Pêcheux (1975) : les réflexions de Rey reflètent aussi bien l'existence de la conception logiciste comme conception dominante que le souci de dépasser les difficultés auxquelles une telle conception amène et les critiques auxquelles elle s'expose. Rey (1969) regroupe les tendances en deux grandes catégories et distingue une sémantique *lato sensu* et une sémantique *stricto sensu* :

Donnant un mauvais exemple de sémantique intuitive et désinvolte, on distinguera derrière le signe : *sémantique* ;

- a) une sémantique *lato sensu* qui étudie la nature et le fonctionnement des systèmes de signes dont le modèle le plus complexe est fourni par les langues naturelles ;
- b) des sémantiques *stricto sensu* définies par leurs méthodes d'approche de l'objet signifiant ;

(Rey (1969 : 7))

À l'intérieur du premier type de sémantique (*lato sensu*), l'auteur distingue quatre tendances : la sémantique linguistique, la sémantique logique, la sémantique philosophique et la sémantique générale :

a) 1° Appliquée à une ou plusieurs langues naturelles, et hypothétiquement aux universaux linguistiques, la *sémantique linguistique* étudie non seulement le lexique, mais les structures grammaticales (morphologie, syntaxe). La phonétique lui échappe, mais non la phonologie, dont les critères font intervenir les oppositions de sens.

2° Appliquées à des systèmes de signes appauvris, simplifiés à des fins méthodologiques, la *sémantique logique* et celle des *langues artificielles* ont un caractère explicite et rigoureux (formalisé). Ces caractères incitent les sémanticiens des langues naturelles à imiter leurs procédés, et le caractère construit de leur objet condamne cette imitation à l'échec, en l'absence de nombreuses précautions et transpositions. Le conflit entre des méthodes élaborées par la logique, la mathématique ensembliste ou la théorie de l'information et un objet anthropologique naturel, la langue, empêche toute unification de la sémantique à ce niveau.

3° La réflexion théorique sur l'un et l'autre type édifie une *sémantique philosophique*, variable selon les doctrines. Une des plus remarquables est proposée par l'empirisme logique, qui culmine avec Wittgenstein, et fait de la philosophie tout entière une réflexion sur le sens linguistique et de la philosophie du langage une philosophie où tout est langage (on parle de « philosophie du langage ordinaire »).

4° Une application et une vulgarisation de la sémantique philosophique a reçu de son créateur le nom imprécis et ambitieux de *sémantique générale*. Utilisant des travaux de sémantique psychologique et les thèmes de l'empirisme logique, A. Korzybski et ses disciples tentent d'attribuer aux langues naturelles la responsabilité des malheurs de l'humanité et proposent, pour guérir les sociétés, une véritable sémiothérapie. Illustrant trop bien la validité de ses positions, la sémantique générale augmente par sa dénomination l'ambiguïté d'un terme créé pour étudier les ambiguïtés.

(Rey (1969 : 7-8))

Il est à remarquer, sous 2°, la critique que Rey (1969) formule vis-à-vis des tendances assimilant les langues et les langages formels, même si cette critique semble passer inaperçue par la suite de l'histoire des sémantiques, au moins jusqu'aux années 80-90.

Concernant les sémantiques *stricto sensu*, Rey (1969) caractérise les tendances de la manière suivante :

- b) Des sémantiques spécifiques viennent s'imbriquer dans les deux premiers groupes généraux (linguistique et logique) :

1° Les sémantiques linguistiques sont aussi variées que les méthodes linguistiques (sémantique diachronique, structurale, « componentielle », psycho- ou sociolinguistique) et les objets qu'elles étudient (sémantique lexicale, de l'énoncé, sémantique stylistique). Leurs procédures sont engendrées par les interrelations entre les deux typologies.

2° En logique et en philosophie, le mot *sémantique* a pris une valeur spéciale, en relation avec *syntaxe* et *pragmatique*, dans un ensemble dénommé *sémiotique* (Ch. Morris). La syntaxe analyse « uniquement des relations entre expressions », la sémantique « seulement les expressions et leurs significations », faisant « abstraction des usagers du langage » qu'étudie la pragmatique (R. Carnap, *Introduction to semantics*, p. 9).

(Rey (1969 : 8-9))

Mounin (1972), quant à lui, regroupe les analyses sémantiques du lexique en cinq catégories et il en caractérise quatre : les analyses sémantiques formelles, les analyses sémantiques conceptuelles, les analyses sémantiques logiques, les analyses sémantiques artificielles (auxquelles s'ajoutent les analyses sémantiques statistiques comme cinquième catégorie) :

Il existe d'abord des analyses sémantiques **formelles** : ce sont celles qui, pour essayer de structurer le lexique, se basent sur l'existence de marques formelles, c'est-à-dire repérables dans la forme des mots. Puis des analyses sémantiques **conceptuelles** : elles se basent, pour structurer le lexique, sur des traits caractéristiques des mots qui n'apparaissent pas dans la forme de ces mots : traits qui sont liés à des concepts, notions extra-linguistiques, posées *a priori* (par exemple, un champ lexical composé de tous les mots qui contiennent l'idée d'« enseignement »). D'autre part, il existe des analyses sémantiques **logiques** qui essaient, non pas d'analyser la structure des rapports entre *signifiés*, mais la structure du *signifié* isolé (c'est-à-dire sa construction à partir d'unités plus petites que le *signifié* d'un *signifiant* minimum). Enfin, certaines analyses sémantiques peuvent être dites **artificielles** parce qu'elles construisent des langues artificiellement extraites des langues naturelles. Un cinquième type d'analyse sémantique (dont on ne traitera pas ici) doit être mentionné : ce sont les analyses sémantiques **statistiques**.

(Mounin (1972 : 33-34))

La terminologie de Mounin n'est plus habituelle aujourd'hui. D'après les caractérisations et les références qui suivent la citation :

- ce que l'auteur appelle « analyses sémantiques formelles » correspond à la théorie de la valeur de Saussure :

Il [Saussure] pose que les vrais rapports entre **signifiants** et **signifiés** (grosso modo : entre la « forme » phonique du mot, et son « sens ») constituent *un système* (une structure) où la valeur de chaque terme est déterminée par la présence ou l'absence des autres termes.

(Mounin (1972 : 34))

- ce qu'il appelle « analyses sémantiques conceptuelles » correspond aux théories de Trier, de Matoré et sont issues de la notion de rapport associatif de Saussure :

Le premier modèle en a été donné par Saussure aussi. Il appelle « rapports associatifs », entre les mots, à la fois des groupements tels que *art, artiste, artistique, artistement*, etc. (analyse sémantique formelle) et des groupement du type : *instruction, éducation, enseignement, apprentissage*, etc. (analyse sémantique conceptuelle).

La base de cette dernière est un « concept », une « idée », c'est-à-dire une notion antérieure et extérieure à toute analyse linguistique [...]

(Mounin (1972 : 37))

- les « analyses sémantiques logiques » de sa terminologie correspondent à l'analyse structurale en sèmes :

Les analyses sémantiques logiques les plus intéressantes pour le linguiste sont celles qui cherchent dans les *signifiants minima* (les mots immotivés de Saussure, les « radicaux » ou les racines de la linguistique traditionnelle, etc.) des unités de signification plus petites encore, qui en seraient les constituants élémentaires.

(Mounin (1972 : 40))

- les sémantiques artificielles correspondent à la sémantique des terminologies (et des langages formels) :

Le point de départ, ici, c'est la normalisation des terminologies techniques, pour le compte de l'*International Organisation for Standardisation* (I.S.O.).

[...] partir de la notion (objet, outil, machine, opération, etc.), élaborer la définition de cette notion, puis lui attribuer un terme spécifique.

(Mounin (1972 : 42))

Dans ces passages, comme dans les citations précédentes de ce paragraphe, il apparaît assez clairement que malgré les différences que les auteurs constatent entre les approches, les présupposés relèvent d'une même conception : la signification est un contenu décomposable, les éléments de la signification correspondent à un concept ou à une notion neutre, contenu dans le mot ou dans la phrase.

Il est cependant important de remarquer que cette conception, que nous avons qualifiée de logiciste, est un premier pas dans l'évolution des recherches sémantiques, notamment par rapport au psychologisme qui déterminait les réflexions sur le sens dans l'époque d'avant-Frege.

1.5. Conclusions du chapitre : questions linguistiques à propos du sens des discours

Nous avons vu dans ce chapitre que l'AD a été élaborée pour qu'il y ait un dispositif objectif, scientifique dans l'approche des discours et des textes dans la science de l'idéologie. L'analyse linguistique en AD est réduite à l'analyse distributionnelle qui est appliquée de manière problématique, avec l'objectif de retrouver les modèles des discours sous forme de

phrases de base, ou bien à l'analyse des marques d'énonciation permettant d'opposer des discours. Cette analyse linguistique et discursive n'a pas pour objectif de révéler l'idéologie du locuteur, ou bien, elle n'est pas fiable, étant donné que les spécialistes ne cherchent pas cette idéologie dans le discours du locuteur mais dans une partie déformée du discours. L'analyse ne concerne pas le sens du discours, elle ne concerne pas la signification non plus des éléments qui figurent dans le discours. Le fait d'écarter l'étude du sens des discours s'explique par le fait que la conception de la signification est essentiellement logiciste à l'époque.

Il semble donc justifié de nous intéresser à la question : en quoi le discours trahit-il l'idéologie de son locuteur ?

Au chapitre suivant, nous proposons une analyse concrète d'un discours. Nous verrons qu'indépendamment des conditions de production, indépendamment de la position du locuteur, juste à partir du texte, nous pouvons avancer quelques hypothèses sur l'idéologie sous-jacente au discours. Cette analyse nous permettra de cerner, au troisième chapitre, les phénomènes qui constituent nos objets d'étude.

2. Révéler l'idéologie d'un discours : l'histoire de « Tonton Gédéon »

« L'avantage d'être intelligent, c'est qu'on peut toujours faire l'imbécile
alors que l'inverse est totalement impossible. »
(Woody Allen)

L'objectif de ce chapitre est de proposer une piste pour compléter ce que les spécialistes de l'AD considèrent comme analyse linguistique.

D'une part, nous montrerons que pour pouvoir formuler des hypothèses sur l'idéologie sous-jacente à un discours, il n'est pas nécessaire de connaître les conditions de production de son locuteur, ni des éléments du processus discursif qui l'a engendré.

D'autre part, nous tenterons de faire admettre l'idée que pour pouvoir formuler des hypothèses sur l'idéologie sous-jacente à un discours, il est nécessaire de faire une analyse concernant le *sens* du discours, analyse qui nous amènera à étudier la *signification* des unités de langue utilisées, avant même de pouvoir analyser le processus discursif.

L'analyse d'une chanson hongroise de variété des années 60-70 nous permettra d'explicitier les étapes possibles d'une analyse d'un discours et, surtout, de montrer la nécessité d'une base sémantique autre que logiciste permettant de renforcer la légitimité d'une description du sens du discours.

Ainsi, après avoir explicité une interprétation possible de la chanson, nous formulerons des critiques dans le genre de celles que les spécialistes de l'AD ont pu adresser à la pratique contre laquelle ils ont élaboré la nouvelle discipline, à savoir contre l'explication des textes traditionnelle et contre l'analyse du contenu. Ces critiques nous conduiront à l'esquisse d'une amélioration possible de l'analyse qui consistera à justifier l'interprétation en question en établissant des rapports entre les éléments de la chanson et l'interprétation explicitée lors de la première étape de l'analyse. Nous montrerons ensuite que malgré les apparences, l'analyse ainsi améliorée n'est pas suffisante. Pour qu'elle puisse être considérée comme objective et scientifique, elle nécessite une description sémantique adéquate des mots et expressions de la chanson. Pour satisfaire cette nécessité, nous serons conduits à examiner le *type* de

descriptions sémantiques et montrerons qu'elles devront permettre de prévoir l'interprétation, y compris l'émergence des points de vue lors de l'interprétation. Nous montrerons aussi que pour obtenir de telles descriptions :

- il n'est pas suffisant d'observer des discours (objet que nous examinons en détail au chapitre 4.),
- il est important de disposer de tests pour valider les hypothèses sémantiques.

2.1. Une interprétation possible

L'objet de notre analyse est une chanson de variété hongroise, de 1971 : « Gedeon bácsi » (« Tonton Gédéon »), chantée par SZÉCSI Pál. Elle raconte l'histoire, la situation de son héros, tonton Gédéon, le coiffeur pour femmes.

La taille relativement faible de ce corpus rend possible de le présenter intégralement ici, accompagné d'une traduction approximative faite par nous-même.

SZÉCSI Pál : Gedeon bácsi

- 1 :
- (1) Fodrászüzlet, pletyka, hangos női csacsogás, locsogás, motyogás,
(1) Salon de coiffure, cancans, ragots, caquets, vacarme de femmes,
 - (2) Tartós hullám, tupír, hajfestésre várakozás,
(2) Permanente, crêpage, attente pour coloration,
 - (3) Elvarázsolt meseország az egész,
(3) Tout ceci/l'ensemble est un pays de fable enchanté,
 - (4) Meseország királya egy őszes úr, kit mindenki becéz.
(4) Et le roi du pays de fable est un monsieur grisonnant que tout le monde cajole.

- Refrain :
- (5) Gedeon bácsi a nők bálványa,
(5) Oncle Gédéon est l'idole des femmes,
 - (6) Őt minden hölgyvendég úgy imádja,
(6) Lui, il est tellement adoré par toutes les dames/clientes,
 - (7) Minden asszony keresi a kegyét.
(7) Toutes les dames/femmes cherchent sa faveur.
 - (8) Gedeon bácsi a női fodrász,
(8) Oncle Gédéon, le coiffeur pour femmes,
 - (9) Nagy művész, ő a fő hajszobrász,
(9) Un grand artiste, c'est lui le sculpteur de cheveux principal,
 - (10) Megszépíti a páciens fejét...
(10) Il embellit la tête du client...

- 2 :
- (11) Nem tudom, hogy amit mondok, végül hiszik-e?
(11) Je ne sais pas si vous allez croire ce que je raconte,
 - (12) Házibort visz néki minden héten Gizike, picike Micike...
(12) Gisèle lui apporte chaque semaine un peu de vin maison (et la petite Mariette...)
 - (13) Salgovácné túrósbuktát sütöget,
(13) Mme Salgovats prépare des petits gâteaux,
 - (14) Azzal akar kedveskedni a mesternek ő egy keveset.
(14) Pour gratifier le maître, un petit peu...

(Refrain)

- 3 :
- (15) Összevesznek érte naponta a csacsi nők,
(15) Les nigaudes se disputent chaque jour pour lui,
 - (16) Kényes dámák nyomban afrikai emberevők! (kannibálok!)
(16) Les mijaurées deviennent en un instant des anthropophages d'Afrique ! (des cannibales !)
 - (17) Tejben-vajban fürdetik az öreget,
(17) Elles 'baignent le vieux dans du beurre et du lait',
 - (18) Meseország királya egy őszes úr, kit mindenki szeret.
(18) Et le roi du pays de fable est un monsieur grisonnant que tout le monde aime.

Refrain modifié :

- (19) Gedeon bácsi a nők bálványa,
(19) Oncle Gédéon est l'idole des femmes,
- (20) De otthon őt is az asszony várja,
(20) Mais lui aussi est attendu par sa femme à la maison,
- (21) S ettől szinte elveszti a fejét.
(21) Et ça, ça le fait paniquer.
- (22) Gedeon bácsi egy sámlin reszket,
(22) Oncle Gédéon, sur un petit tabouret, tremblote
- (23) És csendben átkozza azt a percet,
(23) Et maudit en bougonnant à voix basse la minute
- (24) Amikor megismerte a nejét...
(24) Où il a rencontré sa bonne femme.

La chanson peut être comprise comme s'articulant autour d'oppositions binaires. La vie de Gédéon dans son salon s'oppose à sa vie chez lui, auprès de sa femme. Les femmes qui l'entourent dans son salon sont des femmes gentilles, attentionnées, cherchant ses faveurs, tandis que son épouse est une femme terrible qui l'effraie. Sa situation se présente comme enviable, mais seulement dans le contexte de son salon, tandis que sa situation familiale, elle, n'a rien d'attirant. Gédéon lui-même est présenté comme un héros, mais en fait il n'est un héros que dans son salon, entouré de ses clientes, tandis que chez lui, en présence de sa femme, il est soumis et malheureux.

En écoutant la chanson, on a de plus en plus l'impression que le chanteur se moque de Gédéon : au début de la chanson, Gédéon est présenté comme un homme dont le sort est à envier, à la fin de la chanson, il devient quelqu'un de ridicule et/ou à plaindre. Pourquoi et qui devrait envier Gédéon ? Pourquoi et qui devrait le plaindre ?

Quels sont les éléments qui sont responsables du changement de notre appréciation de Gédéon et de sa situation ?

Dans les paragraphes suivants, nous tenterons de passer en revue trois éléments de l'interprétation que nous considérons comme étant les facteurs principaux dans la construction du sens que l'on se fait en écoutant la chanson :

- l'opposition des deux espaces de vie : le salon de coiffure vs. le 'chez lui',
- l'opposition que l'on peut déceler dans les relations de Gédéon avec les femmes et
- l'opposition qu'il y a entre les femmes elles-mêmes : les clientes de Gédéon vs. son épouse.

Un quatrième élément auquel nous nous intéressons à la fin de cette partie concernera l'effet global de la chanson et l'idéologie qui se découvre au fil des paroles.

2.1.1. L'univers du salon vs. le 'chez soi' de Gédéon

La première opposition qui nous intéresse est celle que l'on peut établir entre les deux espaces de Gédéon : l'ambiance dans son salon de coiffure et l'ambiance chez lui.

La description du salon, dès le premier couplet de la chanson, donne une représentation d'un endroit idyllique. C'est un pays de conte de fée, univers plein de vie, de joie, de bruits de femmes. À cet espace idyllique s'oppose l'univers médiocre et triste de la vie privée de Gédéon.

L'opposition des deux mondes se répercute dans l'opposition des éléments des deux univers :

- au salon, Gédéon est roi, donc monté sur le trône (le haut), chez lui, il n’occupe qu’un petit tabouret (le bas) ;
- au salon, l’univers est rempli de joie, de bruits (vacarme des femmes), chez lui, c’est le murmure solitaire, l’absence de dialogue (« bougonne », « maudit silencieusement ») ;
- au salon, c’est la fête (« vin de maison », « gâteaux ») et le luxe (« ‘bain dans du beurre et du lait’ »), chez lui ?... à part le petit tabouret, on ne trouve rien.

2.1.2. Gédéon avec ses clientes vs. avec sa femme

La deuxième opposition que l’on peut relever concerne le statut de Gédéon ou l’appréciation que les femmes lui accordent.

Bien que dans les deux univers décrits ci-dessus, il soit l’objet d’attente, il y a une opposition forte entre les deux types d’attentes. Au salon, on attend de lui des services avec impatience positive, il est le roi, l’idole dont on cherche la faveur par différents moyens (en le cajolant, en lui apportant des cadeaux, en se battant pour lui !), c’est un monsieur mûr (grisonnant). Chez lui, en revanche, il est attendu avec exaspération, on ne cherche plus sa faveur, il n’a plus rien d’un roi héroïque, il n’a plus aucun pouvoir sur les femmes, mais au contraire, il devient un vieil homme soumis et effrayé dont l’unique activité se réduit à proférer des malédictions par désespoir. C’est une idole abattue...

2.1.3. Les femmes autour de Gédéon : ses clientes vs. sa femme

Les femmes qui entourent Gédéon se répartissent en deux groupes selon leur appartenance à l’un ou l’autre des deux univers évoqués ci-dessus. Les femmes qui côtoient Gédéon au salon constituent un groupe hétérogène du point de vue de leur caractère, de leurs caractéristiques et de leur milieu social. Des clientes, des dames, des femmes, mariées ou non, jeunes ou âgées, nigaudes ou pointilleuses, gentilles, attentionnées mais en même temps capables d’agressivité pour obtenir la faveur du coiffeur. Elles ont néanmoins un point commun fort : le fait qu’elles veulent toutes plaire à Gédéon.

À ce groupe composite mais homogénéisé par l’attirance pour Gédéon s’oppose une unique femme dépourvue de toute tendresse pour le même homme mais pourvu d’un pouvoir absolu sur lui : son épouse...

2.1.4. L’effet global et l’idéologie de la chanson

L’effet global de la chanson suit le jeu d’opposition évoqué aux paragraphes précédents. De la présentation du sort enviable de Gédéon pendant trois couplets et deux refrains, le

chanteur passe, dans le dernier refrain, à la révélation de la véritable situation de Gédéon qui est ridicule pour le chanteur et triste pour le héros.

Le chanteur présente Gédéon au début de la chanson comme quelqu'un qu'il envie, dont il est jaloux à cause de l'amour des clientes. Chose curieuse, on n'apprend rien de Gédéon concernant ses qualités de coiffeur. On sait dès le début qu'il y a de l'attente dans son salon et on suppose que c'est parce qu'il est populaire et qu'il a beaucoup de clientes et probablement pas parce qu'il travaille lentement... On sait aussi qu'il « embellit la tête du client » (vers (10)) mais ce fait n'est pas présenté comme la raison de l'amour des femmes. Gédéon n'est pas présenté comme étant adoré par les clientes pour ses qualités de coiffeur, il est tout simplement adoré par les femmes en tant qu'homme et c'est pour cela qu'il est à envier par les hommes, y compris le chanteur. De plus, on sait qu'il est mûr (grisonnant) : il connaît les femmes, il sait ce qu'aiment les femmes, c'est un connaisseur de femmes !

Le chanteur est jaloux parce que le coiffeur a beaucoup de chance auprès des femmes. À la fin de la chanson, il ne l'envie plus, au contraire, il éprouve un mélange de joie maligne et de pitié en évoquant la situation ridicule de Gédéon qui n'a pas de chance avec les femmes : il a épousé une harpie...

L'idéologie du chanteur se dévoile ainsi. Il s'agit d'une idéologie machiste dans laquelle les seules valeurs sont attachées à l'idolâtrie de l'homme par les femmes tandis que le monde matriarcal – bien que beaucoup moins désordonné et chaotique que l'univers déterminé par l'idolâtrie pour l'homme ! – est dévalorisé ; l'homme qui l'accepte est considéré comme faible, ridicule et digne de pitié.

2.2. Insuffisance de l'interprétation pour une analyse

En lisant les paragraphes précédents, on pourrait avoir l'impression qu'ils nous amènent à l'objectif recherché : nous découvrons petit à petit l'idéologie sous-jacente à la chanson. Cependant, telle que nous l'avons formulée, cette « analyse » n'en est pas une : elle n'est rien d'autre que la reformulation d'une interprétation personnelle, un développement des représentations subjectives suscitées par la chanson. Le point faible d'une telle « analyse » est qu'elle ne contient aucune indication sur ce qui conduit à cette interprétation. Ainsi, elle ne peut représenter que quelque chose de non rigoureux et non objectif, et elle s'inscrit dans ce que les promoteurs de l'AD cherchaient à dépasser comme pratique d'analyse. Elle présente les défauts qu'invoquaient les analystes dans le but de justifier leur combat en faveur de leur nouvelle discipline.

Cette « analyse », même pour être considérée comme une interprétation valable, nécessite une justification autre qu'intuitive. Une possibilité se présente par l'établissement des rapports entre éléments de l'interprétation et éléments de la chanson. Ce qui revient à dire qu'il serait souhaitable d'explicitier les *raisons linguistiques et/ou autres* qui contribuent à l'interprétation et de ne pas se contenter d'attributions causales qui ne sont justifiées qu'à *l'intérieur de la représentation subjective* de l'analyste. L'analyse est subjective en ce que ces attributions causales relèvent de l'interprétation personnelle que l'analyste fait de l'univers de la chanson et ne permettent pas d'identifier des éléments observables par et pour tout le monde, (éléments que l'on peut rendre responsables de l'interprétation particulière en question si celle-ci s'avère être partagée).

Les questions d'épistémologie seront examinées dans la deuxième partie de la thèse où nous expliciterons davantage la conception que nous adoptons dès maintenant dans laquelle on oppose la subjectivité à la scientificité, d'une part, et, d'autre part, où l'on exige qu'un travail de recherche universitaire repose au maximum sur l'objectivité, où l'on considère que le caractère partagé des observations est un des éléments indispensables garantissant la scientificité. Dans la suite de ce chapitre, nous tenterons d'identifier des éléments observables par et pour tout le monde et nous tâcherons de montrer la manière dont ils interviennent dans le processus qui conduit à l'interprétation particulière en question.

Nous verrons ensuite que l'identification des éléments observables intervenant dans la construction des représentations est une étape nécessaire mais non suffisante pour la construction des problèmes sémantiques.

2.3. Analyse de l'interprétation de la chanson

Parmi les éléments qui contribuent à la construction de l'interprétation résumée ci-dessus, on peut identifier – au moins – trois types d'éléments :

- des caractéristiques non-textuelles de la chanson (par exemple, la musique) ;
- des éléments textuels mais non directement linguistiques : la versification et le bruitage ;
- des éléments linguistiques.

2.3.1. *Musique : l'ensemble, la mélodie, les instruments*

En ce qui concerne la musique²⁷, trois éléments retiennent notre attention :

- l'effet de l'ensemble
- la mélodie et
- l'intervention des instruments musicaux.

La propriété la plus frappante de la musique est sa simplicité, l'absence de finesse et d'originalité. L'ensemble donne une impression de fanfare dont le côté « pompier » représente l'agitation des femmes au salon et le côté « grossier » le caractère sauvage de l'épouse. Les différents éléments de la musique (rythme, mélodie et instruments) n'ajoutent rien de particulier au texte, ils ne font que suivre les paroles en leur faisant écho, en les « doublant ».

La mélodie elle-même suit un mouvement parallèle à l'intensification de la tension instaurée dans l'histoire : à l'intérieur des couplets, on remarque une montée de la tension grâce aux arrêts, aux suspensions de la musique sur le dernier vers. C'est à ces moments de suspens que survient la reprise de la musique (exagérément grossière) au début des refrains, contribuant ainsi à une impression de chute représentant celle que l'on remarque dans l'histoire. L'accroissement de la tension est représenté par un autre élément de la musique : par les changements de tonalité.

- la chanson commence en la-mineur, à la fin du premier refrain, elle est en do-majeur ;
- suit une montée d'un demi-ton au début du deuxième couplet qui est donc en si-bémol mineur, jusqu'à la fin du deuxième refrain où elle repasse à la tonalité majeure, un demi-ton au-dessus (ré-bémol majeur) ;
- au début du troisième couplet, elle est marquée de nouveau par un changement de tonalité, par une montée d'un demi-ton (si-mineur) et de nouveau, une fin ré-majeur.

Les deux montées dans la tonalité accompagnent l'augmentation de la tension dans l'histoire de Gédéon et préparent celui qui écoute la chanson à la chute, la chute elle-même étant annoncée par le passage en majeur.

Les tonalités mineures sont d'habitude associées à l'ambiance triste, elles expriment ainsi l'envie du chanteur et le malheur de Gédéon. Le passage en majeur, lui, marque le changement d'attitude du chanteur : le passage de l'envie à la moquerie et à l'ironie.

²⁷ Nous remercions la contribution de Vincent Cousin à cette réflexion sur les rapports entre la musique et l'interprétation.

Dans l'orchestration, on remarque l'intervention de quatre familles d'instruments : un pupitre de cuivres (1), de la basse (2), de l'orgue électronique (3) et de la batterie (4) ; nous examinons brièvement l'effet de chacune des quatre familles.

- (1) La chanson débute avec le thème du refrain interprété par le pupitre de cuivres. Leur caractéristique principale rejoint celle que nous avons mentionnée à propos de la musique globalement : ils manquent de finesse, de subtilité, d'élégance, et déterminent le caractère « fanfaresque » de la musique. Leur fonction essentielle se réduit au doublage du chant sans lui ajouter de fioriture.
- (2) Le rôle de la basse, elle aussi extrêmement simplifiée et du même coup grossière, revient à suivre et à accentuer le rythme pétillant, ironisant des paroles que nous examinerons ci-dessous.
- (3) L'orgue électronique, auquel il manque tout lyrisme, intervient à la fin des vers et semble « répéter » ce que dit le chanteur, imiter la parole. Ici encore, le rôle de l'instrument est réduit à la fonction de reproduire l'attitude moqueuse du chanteur.
- (4) Les interventions de la batterie se remarquent à quelques moments particuliers de la chanson. Elles relèvent de ce qu'on appelle dans le langage musical « remplissage », (en anglais « fill ») et conduisent à une certaine confusion de style : la musique s'inscrit dans le style raggaie, dont les fill ne font pas partie. Du coup, on a l'impression que le batteur essaie de se faire remarquer en faisant ainsi écho à l'envie du chanteur vis-à-vis de la position centrale de Gédéon au salon. On remarque cependant que les moments où la batterie se fait entendre correspondent à ceux où le chanteur se laisse aller et s'exprime par d'autres moyens que le langage articulé, aux moments des « ouille »-s, des « ha-ha »-s, etc. Ainsi, la batterie fait-elle aussi écho à ces expressions de dédain et de pitié du chanteur.

En résumé, on peut dire qu'il y a une sorte de répartition des « tâches » entre les différents instruments musicaux, chacune de ces tâches se réduisant à l'imitation : les cuivres imitent la mélodie du chant, la basse suit le rythme des pieds métriques proéminents (que nous verrons au paragraphe suivant), l'orgue imite l'ironie du chanteur et la batterie correspond au bruitage.

2.3.2. Éléments textuels mais non directement linguistiques

Deux éléments non directement linguistiques mais liés au texte méritent d'être mentionnés : le rythme du texte (1) et le « bruitage » (2).

- (1) En ce qui concerne le rythme du texte, on remarque que la structure métrique des vers accompagne les oppositions relevées dans l'interprétation et contribue au caractère gai, pétillant, voire ironique de la représentation.

Les vers du premier couplet se terminent par des pieds *anapestes* (U U – : csa-cso-gás), ceux du deuxième couplet se terminent par des *tribraques* (U U U : hi-szi-ke), et ceux du troisième couplet combinent les deux pieds (deux vers en anapestes suivis de deux vers en tribraques). Ces pieds *ascendants* contribuent à la montée de la tension, à l'attente que l'on se crée pour atteindre la chute.

Les refrains qui suivent ces terminaisons contribuent au même effet. Le début du refrain, les deux premiers pieds sont constitués par des *ioniques mineurs* (U U – – : Ge-de-on-bá) qui s'inscrivent et renforcent la continuité des pieds ascendants des couplets.

À ces vers pétillants répondent (ou s'opposent) les pieds *descendants* de la fin des deux premiers vers du refrain : des *trochées* (– U : vá-nya) et des *spondées* (– – : szob-rász) préfigurant ainsi la chute de l'histoire qui surviendra dans le troisième refrain.

- (2) Les différents « bruits » produits par le chanteur, ont aussi un rôle dans l'interprétation.

L'imitation déformée des cancans des femmes au début de la chanson permet de nous représenter l'ambiance du salon, mais elle suggère aussi un jugement de la part du chanteur. L'ambiance au salon est certes allègre mais aussi niaise.

Les bruits des refrains, et surtout les modifications que ces bruits subissent, témoignent du même mouvement que celui relevé dans l'interprétation :

Le « ooooooh » qui précède et introduit le nom du héros dans le 1^{er} refrain, devient « aaaaaah » dans la deuxième occurrence du refrain et se transforme en « ha-ha-ha » dans la troisième occurrence du refrain, celui qui révèle la véritable situation de Gédéon.

Les deux premiers de ces bruits (qui correspondent à « woah », « ah » en français), constituent l'expression d'un sentiment positif d'admiration, tandis que l'imitation du rire du troisième refrain s'oppose à cette admiration en exprimant le dédain pour

l'homme soumis et le « you-houhouhouhou » (correspondant à « hou là ! », « ouille ! ») de la fin de la chanson témoigne de la pitié et de la compassion du chanteur.

2.3.3. Texte

Nous examinons maintenant le texte d'un point de vue linguistique pour isoler les éléments qui contribuent à l'interprétation. On remarque trois éléments en particulier :

- (1) les caractéristiques syntaxiques de certains vers,
- (2) l'opposition introduite par le connecteur *de (mais)* dans le dernier refrain et
- (3) les expressions qui désignent les êtres humains de sexe féminin.

(1) Notre impression selon laquelle le chanteur se présente au début de la chanson comme quelqu'un qui envie Gédéon résulte d'une caractéristique syntaxique commune à plusieurs phrases de la chanson.

Il s'agit de la structure des phrases par lesquelles le chanteur présente Gédéon, c'est-à-dire les phrases des refrains :

- (5) Gedeon bácsi a nők bálványa...
- (5) Oncle Gédéon est l'idole des femmes,
- (6) Őt minden hölgyvendég úgy imádja...
- (6) Lui, il est tellement adoré par toutes les dames/clientes,
- (9) ...ő a fő hajszo-brász...
- (9) c'est lui le sculpteur de cheveux principal,

qui comportent des positions syntaxiques particulières : les mots renvoyant à Gédéon se trouvent soit dans la position que des syntacticiens, comme É. Kiss (2002), Gyuris (2002), appellent « topique contrastive » (« contrastive topic »), c'est le cas notamment des phrases (5) et (6) ; soit en position de focus, comme dans le cas de la phrase (9).

Sans entrer dans les détails, rappelons l'effet principal de la topique contrastive :

In the literature about Hungarian the term 'contrastive topic' has been used to refer to constituents situated on the left periphery of the sentence which receive a rising intonation, bear an eradicating stress (Kálmán & Nádasy 1994) and/or are followed by a marked pause (Szabolcsi 1980, 1981a), and introduce a contrast between the denotation of the contrastive topic and semantic objects of the same type.

(Gyuris (2002 : 22))²⁸

²⁸ « Dans la littérature sur le hongrois, on utilise le terme 'topique contrastive' pour référer aux constituants occupant la périphérie gauche de la phrase qui reçoivent une intonation montante, comportent un accent écrasant (Kálmán & Nádasy 1994) et/ou sont suivis par une pause marquée (Szabolcsi 1980, 1981a), et introduisent un contraste entre la dénotation de la topique contrastive et des objets sémantiques du même type. » (notre traduction)

[...] it suggests that in the universe of discourse there are things other than the one named by the contrastive topic about which the same question might sensibly be raised, and it is possible that the answer to that question might have the opposite truth value.

(Gyuris (2002 : 23))²⁹

D'où l'idée que le nom de Gédéon et les pronoms renvoyant à Gédéon en position de topique contrastive indiquent que le chanteur (et éventuellement les autres hommes) *ne sont pas* dans la situation de Gédéon. Et comme la situation dans laquelle se trouve Gédéon et dans laquelle ne se trouve pas le chanteur est une situation positive (ce qui est prédiqué à propos des éléments en topique contrastive sont ici marqués par un jugement positif : être idole, être adoré par les clientes), l'état d'âme du chanteur peut être identifié à l'envie.

Un raisonnement analogue à propos du focus conduit à prédire un effet semblable pour l'interprétation du vers (9). Le rôle essentiel du focus, d'après É. Kiss (2002) est l'*identification exhaustive* :

Semantically, the focus is more than merely non-presupposed information; it expresses exhaustive identification from among a set of alternatives.

(É. Kiss (2002 : 77))³⁰

L'idée peut se résumer de la manière suivante : un élément focalisé indique que parmi les individus (personnes, objets, lieux, événements, états, etc.) possibles auxquels le prédicat pourrait s'appliquer, on en sélectionne un seul et on exclut les autres. En disant

(9) ...ő a fő hajszobrász...

(9) c'est lui le sculpteur de cheveux principal...

on exclut toutes les personnes pouvant être sculpteur de cheveux principal, et on identifie cette unique personne qui l'est, Gédéon. Ici aussi, le jugement positif exprimé par « principal », permet de comprendre que le chanteur éprouve de l'envie vis-à-vis de la situation du coiffeur.

Le changement de l'appréciation et de l'état d'âme du chanteur est marqué (entre autres) par un changement syntaxique. De l'envie, le chanteur passe au dédain en démasquant le roi au vers (20) :

(20) De otthon őt is az asszony várja...

(20) Mais lui aussi est attendu par sa femme à la maison,

Le pronom « őt » (forme accusative de « lui ») ne se trouve plus en position topique ou en focus mais à l'intérieur d'un syntagme qui occupe une position dite de quantificateur à cause

²⁹ « elle suggère que dans l'univers du discours, il y a des choses différentes de celle dénommée par la topique contrastive, à propos desquelles la même question pourrait être posée et il est possible que la réponse à cette question aurait une valeur de vérité opposée. » (notre traduction)

³⁰ « Du point de vue de la sémantique, le focus est plus qu'une simple information non-présumposée ; il exprime l'identification exhaustive dans un ensemble d'alternatives. » (notre traduction)

de la présence de « is » (correspondant à « aussi » en français). D'après É. Kiss (2002), l'existence d'une position de quantificateur est une caractéristique de certaines langues, :

A characteristic property of Hungarian, shared by few other languages, is that it has designated structural position for distributive quantifiers at the head of the predicate, [...]

(É. Kiss (2002 : 105))³¹

É. Kiss (2002), pour caractériser les quantificateurs et pour expliquer le fait que – en adoptant ici sa terminologie, – les « also phrases » occupent la même position que les quantificateurs universels, avance l'argument selon lequel :

It is not surprising that universal quantifiers and *is* 'also' phrases group together; after all, *also x* means 'every relevant individual plus x'

(É. Kiss (2002 : 108))³²

C'est ainsi que Gédéon se trouve détrôné et perdu dans le groupe d'individus large dont le point commun est d'être attendu par une épouse...

(2) Le vers (20) comporte un autre élément que l'on peut relier à l'effet de sens étudié aux paragraphes précédents. Le passage de l'admiration (simulée) du chanteur à la présentation du véritable sort de Gédéon, marquée par un jugement de dédain et de pitié de la part du chanteur est pointé par le connecteur « de » (correspondant à « mais » en français) au début du vers (20). Le rôle déterminant du connecteur dans l'interprétation est évident : connecteur par excellence de l'opposition, il condense toutes les oppositions relevées. Les femmes au salon adorent et cajolent le coiffeur MAIS sa femme le traite mal ; le salon est un univers gai et joyeux MAIS à la maison, l'ambiance est morne ; au salon, Gédéon est roi et idole MAIS chez lui, il n'a qu'un petit tabouret, il n'est qu'un mari malheureux ; etc.

C'est ce mot de la chanson qui permet de comprendre l'idéologie du chanteur sous-jacente et que l'on peut résumer ainsi : on devrait envier Gédéon parce qu'il est aimé par beaucoup de femmes MAIS en fait, on doit avoir pitié de lui parce qu'il a une femme qui le tient.

Ducrot (1972[1991]) décrit le connecteur « mais » de la manière suivante :

Le locuteur, après avoir prononcé la première proposition *p*, prévoit que le destinataire en tirera une conclusion « *r* » [...]. La deuxième proposition, *q*, précédée d'un *mais*, tend alors à empêcher cette éventuelle conclusion, en signalant un nouveau fait, qui la contredit. Le mouvement total serait : « *p* ; tu songes à en conclure *r* ; il ne faut pas le faire, car *q* » [...].

(Ducrot (1972[1991] : 129))

³¹ « Une propriété caractéristique du hongrois, qu'il partage avec quelques autres langues, est le fait qu'il y a une position structurale attribuée à des quantificateurs distributionnels à la tête du prédicat [...] » (notre traduction)

³² « Il n'est pas surprenant que le quantificateur universel et *is* 'also' phrases se groupent ensemble ; après tout, « *also x* » signifie 'tout individu pertinent plus x' » (notre traduction)

Dans le cas de notre chanson, c'est exactement ce qui se passe. Le chanteur présente la situation de Gédéon dans son salon comme pour nous orienter vers une conclusion incitant à envier Gédéon. Pour empêcher cette conclusion, il ajoute un nouveau fait précédé par un « mais », et propose ainsi une nouvelle argumentation orientée vers la conclusion contraire : il ne faut pas envier Gédéon.

(3) Les expressions qui désignent les différentes femmes entourant le coiffeur montrent un déséquilibre numérique : les femmes qui admirent et idolâtrèrent Gédéon sont désignées par sept noms ou syntagmes différents tout au long de la chanson :

nők (femmes), hölgyvendég (cliente), asszony (dame/femme),
Gizike picike Micike ((petite) Gisèle petite Mariette),
Salgovácné (Mme Salgovats), csacsi nők (nigaudes), kényes
dámák (mijaurées)

En face de ces sept expressions, on ne trouve que deux expressions pour désigner l'affreuse épouse du coiffeur, l'une de ces expressions constitue le dernier mot de la chanson et accentue la chute de l'histoire et le malheur de Gédéon :

asszony (femme), nejét (sa bonne femme)

Soutenir l'idée que les sept expressions utilisées pour les femmes qui aiment Gédéon sont toutes des expressions positives et que les deux expressions renvoyant à sa femme sont négatives serait exagéré et très facile à invalider. En effet, les deux ensembles ont un élément en commun : le mot « asszony ». Sans vouloir pousser l'analyse aussi loin, on peut néanmoins retenir l'idée que les expressions utilisées pour parler des femmes déterminent fortement l'interprétation que nous construisons en écoutant la chanson.

Dans le premier ensemble, il y a deux occurrences de noms propres : « Salgovácné » et « Gizike (picike Micike) ». Comme il s'agit de noms propres, on pourrait penser que leur fonction est assimilée à une simple référenciation. Or, ces expressions font plus que ça.

« Salgovácné » (correspondant à « Mme Salgovats »), par le suffixe « -né » indiquant « Mme », renvoie à la femme en question non pas de manière neutre mais tout en indiquant qu'il s'agit d'une femme mariée. La désigner par son nom d'épouse suppose le respect vis-à-vis d'elle.

« Gizike (picike Micike) » (correspondant à peu près à « la petite Gisèle, la petite Mariette ») sont des formes diminutives, cajolantes. Ce sont des appellations qui ne peuvent être utilisées que par une personne ayant une relation affectueuse, proche avec celles qu'elle désigne ainsi. On peut supposer qu'ici, par l'utilisation des hypocoristiques, le chanteur introduit un nouvel énonciateur, on peut penser qu'il met en scène le point de vue de Gédéon :

c'est le coiffeur qui a des relations affectueuses avec ses clientes, et c'est les clientes qui ont confiance en Gédéon.

Le mot « nők », forme plurielle de « nő » correspond, la plupart du temps, au mot français « femme ». On serait tenté de dire qu'il s'agit d'un élément lexical neutre, un nom commun sans connotation, n'ayant qu'une dénotation propre : les êtres humains adultes de sexe féminin.

Le syntagme nominal dans lequel on retrouve ce mot, le syntagme « csacsi nők » (« csacsi », comme substantif, désigne « ânon » et comme adjectif « nigaude »), ce syntagme a ceci de particulier qu'il exprime un jugement sur la capacité intellectuelle de ces êtres humains de sexe féminin avec une nuance affectueuse.

Le mot « hölgyvendég » est un mot composé dont le membre « hölgy » (« dame ») désigne les êtres humains de sexe féminin de manière positive, respectueuse, et le deuxième membre, « vendég » (qui correspond à « hôte » pour dire « client ») renforce le côté respectueux de « hölgy ».

Le mot « dámák », pluriel de « dáma », du syntagme « kényes dámák » sert encore à désigner les êtres humains de sexe féminin, plus exactement ceux des membres de la catégorie qui sont prétentieuses et ridicules. L'adjectif « kényes » (« mijaurés ») explicite leur aspect prétentieux.

Le mot « asszony » désigne avant tout les femmes mariées, plus ou moins âgées. Comme dans le cas du mot « nők », ici aussi, on serait tenté de dire qu'il s'agit d'un mot neutre, sans connotation particulière. Cette expression fait le lien entre les deux ensembles de noms identifiés dans la chanson par le fait que c'est ce mot qui est utilisé pour parler de l'épouse de Gédéon pour la première fois.

Le deuxième mot qui renvoie à elle (et qui constitue le dernier mot de la chanson, la « chute » de l'histoire) nous paraît particulièrement intéressant. Il s'agit de « nejét » (« sa

femme »+accusatif), un mot dont l'emploi est peu fréquent aujourd'hui³³, l'expression courante pour désigner l'épouse est « feleség ». De par sa rareté, le mot « nejét » provoque un effet particulier, négatif. Sa place dans la chanson renforce cet effet péjoratif.

En conclusion de cette partie, nous dirions que si on est amené à envier Gédéon pour ce qu'on apprend de sa situation avant le connecteur « de », c'est aussi parce que les femmes qui l'aiment sont *ces* femmes-là, et si on est amené à plaindre Gédéon après le connecteur, c'est aussi parce que la femme qu'il craint est *cette* femme-là. Ces mots ne se contentent pas de désigner les membres de la catégorie des êtres humains de sexe féminins, mais chaque expression oriente notre interprétation et oblige à considérer la situation de Gédéon selon l'idéologie du chanteur qui s'exprime à travers ses mots.

2.4. Insuffisance de l'analyse et améliorations possibles

L'analyse que nous venons d'esquisser pourrait avoir un certain succès. Cependant, elle s'expose à plusieurs critiques.

Premièrement, les différentes descriptions sémiotiques et lexicales³⁴ qu'elle propose ne s'appuient sur aucun fait, aucun raisonnement qui les étayeraient, et semblent ainsi masquer leur origine. En effet, d'où viennent les rapports établis entre les éléments de la musique et l'interprétation, entre les éléments lexicaux et la représentation que l'on se construit ? S'agit-il d'une idée originale de l'auteur de l'analyse, auquel cas l'analyse n'est qu'une hypothèse, ou bien s'agit-il de descriptions s'appuyant sur des modèles sémiotiques et lexicaux sous-jacents, auquel cas il serait nécessaire d'explicitier le cadre des descriptions. Ainsi, lorsque nous établissons dans cette analyse le rapport entre les pieds anapestes (U U – : csa-cso-gás),

³³ Morphologiquement, c'est une forme possessivée (« *sa* femme ») à l'accusatif dont on pourrait croire que son radical est « *nej » mais ce radical n'existe pas. Le véritable radical est « *nő* » (« femme »). Quelques mots hongrois monosyllabiques se terminant par la voyelle *-ő* changent de radical en prenant la marque de possession et deviennent *-ej*. Certains de ces mots ont réussi à se lexicaliser et se sont « dédoublés » en deux mots au cours de l'histoire de la langue : on peut trouver ainsi un mot avec le radical en *-ő* ayant un sens1, sa forme possessivée avec un radical *-ej*, et ensuite, un nouveau mot avec ce radical mais considéré comme nominatif avec un nouveau sens2. C'est le cas par exemple du mot « *fő* » (correspondant à « principal ») dont la forme possessivée serait « *feje* » (« son principal ») mais qui a pris un autre sens : « sa tête » et a donné le radical « *fej* » (correspondant à « tête »).

Le mot « *neje* » n'a pas abouti lors de son histoire à donner un radical « *nej », ce qui implique que le radical reste « *nő* ». Cependant, dans l'état actuel de la langue hongroise, le suffixe possessif *-je* peut s'agglutiner « normalement » au mot « *nő* » et donne « *nője* ». On dispose donc de deux formes possessivées du mot « *nő* » : « *nője* » et « *neje* ». Le premier s'utilise pour parler de la petite amie de quelqu'un, plus exactement de la femme de quelqu'un mais femme non-mariée, et cela de manière pas très respectueuse. La forme « *neje* », elle, sert à désigner la femme de quelqu'un et il faut que cette femme soit mariée à celui dont on dit qu'elle est sa « *neje* ».

³⁴ L'analyse syntaxique et l'analyse du connecteur ne s'exposent pas à cette critique étant donné qu'elles s'appuient sur des descriptions générales supposées être le résultat de recherches scientifiques.

tribraques (U U U : hi-szi-ke) et ioniques mineurs (U U – – : Ge-de-on-bá), d'un côté, et « la montée de la tension, de l'attente », de l'autre côté, il n'est pas clair s'il s'agit d'une relation qui n'existe que dans notre manière de comprendre les rythmes ou bien d'une relation constante et établie comme telle dans les théories sur la versification dont nous nous inspirerions.

Deuxièmement, on ne comprend pas quelle est la portée de ces descriptions. Est-ce qu'elles concernent uniquement les éléments de cette chanson ou est-ce qu'elles s'appliquent aux caractéristiques d'autres discours, voire même aux caractéristiques du système sémiotique dont les éléments analysés font partie (la musique, la langue) ? Ainsi, la portée des descriptions des effets des interjections, descriptions selon lesquelles le « ooooooh » (« woah » en français), le « aaaaaah » (« ah » en français), par exemple, « constituent l'expression d'un sentiment positif d'admiration », n'est pas précisée. Est-ce que ces descriptions s'appliquent uniquement aux seules occurrences de cette chanson ou bien à d'autres occurrences (dans les autres chansons du même chanteur) ou encore à toutes les interprétations de ces interjections ?

Dans le premier cas, les descriptions ne peuvent pas être considérées comme scientifiques mais seulement, au maximum, techniques³⁵. Dans le deuxième et troisième cas, il serait nécessaire de vérifier qu'effectivement, les descriptions sont « vraies » en général pour les éléments caractérisés. Ce qui nous conduit au troisième problème.

Celui-ci, le « troisièmement », concerne la manière dont ces descriptions sont formulées. Elles laissent à désirer, notamment du point de vue des moyens de vérification/réfutation. Nous verrons dans la deuxième partie de la thèse qu'un des défauts de ces affirmations est qu'elles ne permettent pas de prévoir des moyens de vérification/réfutation, quelle que soit la portée des descriptions. Dans le cas où celles-ci ne concernent que la chanson analysée, il n'y a aucun moyen de les invalider ou des les confirmer. Dans le cas où elles sont censées saisir des caractéristiques générales des éléments du système sémiotique musical et lexical, on peut prévoir des moyens de vérification/réfutation mais à condition de modifier *et* le statut épistémologique *et* la formulation des caractéristiques rassemblées. Les affirmations sur la tonalité et la mélodie de la chanson sont particulièrement contestables de ce point de vue.

³⁵ Encore une fois, on se situe ici dans une conception de scientificité dans laquelle la science est censée fournir des descriptions *générales* et non pas caractériser des objets particuliers. Nous reviendrons sur cette question dans la deuxième partie de la thèse.

Lorsque nous affirmons que « les tonalités mineures sont d'habitude associées à l'ambiance triste, elles correspondent, elles expriment ainsi l'envie du chanteur et le malheur de Gédéon », notre affirmation contient en quelque sorte son propre contre-exemple : cette chanson n'a rien de triste, d'une part, et, d'autre part, il n'y a aucun moyen d'invalider l'idée selon laquelle les tonalités mineures, dans cette chanson, expriment l'envie du chanteur et le malheur de Gédéon. La seule possibilité de nier cette description serait de s'y opposer en affirmant le contraire, mais ce type d'opposition ne pourrait absolument pas être renforcé par autre chose qu'une autre subjectivité non accessible à l'observation.

Telles que nous les avons formulées, ces descriptions ne sont pas toujours testables, même si certaines d'entre elles peuvent facilement être invalidées par des contre-exemples. Nous développons les rectifications nécessaires dans la deuxième partie de la thèse.

Quatrièmement, cette analyse ne peut être considérée comme un travail rigoureux tant que les relations que nous avons établies entre les éléments de la chanson et les éléments de l'interprétation continuent à reposer uniquement sur des hypothèses provenant de l'introspection. On a beau avoir un corpus objectif, ce qu'on en dit reste subjectif parce qu'introspectif : l'analyse concerne aussi l'interprétation et non seulement les éléments directement observables du corpus. Pour pouvoir parler de travail rigoureux, il serait souhaitable de disposer d'autres moyens pour observer les interprétations, qui soient sinon objectifs, du moins intersubjectifs : ces observations indirectes des interprétations doivent être accessibles à d'autres personnes³⁶.

Dans la suite de ce chapitre, nous nous intéressons au troisième problème relevé ci-dessus. Nous venons de dire que si les descriptions tentent de rendre compte des caractéristiques générales, si les relations établies entre les éléments musicaux, rythmiques, lexicaux, etc. et l'interprétation concernent le fonctionnement même de ces systèmes, certaines d'entre elles pourraient être facilement invalidées par autant de contre-exemples à ces relations supposées, ce qui montre la nécessité de mieux étayer les hypothèses sur les descriptions des éléments *dans le système sémiotique* dont ils font partie, et donc, entre autres,

- d'examiner plus profondément les hypothèses linguistiques concernant les descriptions lexicales des mots *en langue*,

³⁶ Nous développons la question d'observation partagée au chapitre 5.

– d’examiner de plus près le rôle que jouent les éléments de langue (en opposition aux éléments du discours) dans la compréhension de l’idéologie sous-jacente aux discours et cela, dans le but de pouvoir déterminer ce que l’on attribue comme signification aux mots, en langue.

Cela revient aussi à dire que, si on prétend que les noms et les syntagmes nominaux étudiés ci-dessus contraignent l’interprétation de la chanson de manière à construire l’interprétation que nous avons construite, il convient

- d’une part, d’admettre (au moins provisoirement) l’interprétation en question ; et,
- d’autre part, d’avoir recours à des descriptions sémantiques telles qu’elles permettent de prévoir des contraintes sur l’interprétation de l’idéologie sous-jacente au discours, c’est-à-dire *l’émergence des points de vue* en discours.

On pourrait penser que, pour fournir les descriptions sémantiques des mots, il suffit de regarder les discours et leurs interprétations – comme nous l’avons fait ci-dessus – et on disposerait tout de suite des éléments à inclure dans leur signification. Ainsi, pourrait-on penser que la signification des mots

nő, hölgy, asszony, dáma, neje

peut être identifiée aux caractéristiques que nous leur avons attribuées dans notre analyse. L’analyse que nous avons proposée nécessite, certes, d’avoir recours à des descriptions sémantiques telles qu’elles permettent de prévoir l’émergence des points de vue en discours. Mais ces descriptions sémantiques (et éventuellement sémiotiques) ne peuvent pas être obtenues par la simple observation des effets de sens dans les discours et par une généralisation de ces effets visant à en extraire un noyau stable que l’on appellerait signification. En effet, comme nous le verrons, la *signification des mots de langue* n’est pas une généralisation cumulative des *sens de ces mots en discours*.

Pour montrer qu’il s’agit d’une confusion entre les sens des mots en discours et la signification des mots en langue, nous développons brièvement un argument en examinant une des conséquences de cette confusion³⁷.

Admettons provisoirement que les analyses que nous avons faites ci-dessus des mots qui désignent les êtres humains féminins dans cette chanson peuvent être généralisées et qu’on obtient ainsi leur signification. On pourrait alors penser que la signification des mots

nő, hölgy, asszony, dáma, neje

³⁷ Et nous développerons, au chapitre 5., la *distinction* conceptuelle nécessaire entre les deux concepts.

peut être identifiée aux caractéristiques suivantes :

- « nő » : être humain féminin
- « asszony » : être humain féminin marié
- « hölgy » : être humain féminin respecté
- « dáma » : être humain féminin prétentieux, ridicule
- « neje » : être humain féminin marié, péjoratif

Pour montrer l'insuffisance de cette démarche, nous reprenons une des expressions étudiées, le mot « nő » (« femme ») auquel nous avons attribué un caractère neutre. Une caractéristique que l'on ne peut pas observer sur cette chanson, ni d'ailleurs sur aucun autre corpus, c'est que, parmi les sept noms et syntagmes de la chanson désignant un être humain féminin, le mot « nő » est le seul à accepter le substantif (dans un emploi adjectival) « csacsi » (« ânon », « nigaud ») et que, inversement (comme nous le verrons au chapitre suivant), il y a d'autres adjectifs que le mot « nő » n'accepte pas et que les autres acceptent. Un exemple d'adjectif, qui provoque un effet bizarre en syntagme avec le substantif « nő », est l'adjectif « öreg » (« vieille »).

Ce qui montre que l'hypothèse sur la neutralité du mot en question est fautive ; il y a « quelque chose » de plus dans la signification de ce mot, quelque chose qui rend compatible le substantif « nő » avec un mot comme « csacsi » (« ânon », « nigaud ») et qui le rend incompatible avec un adjectif comme « öreg » (« vieille »).

Nous allons voir au chapitre 8., où nous reprenons les descriptions lexicologiques et lexicographiques du mot « nő », que la caractéristique qui bloque le syntagme « *öreg nő », ne peut pas être attribuée au monde, aux êtres humains que l'on peut désigner par ce substantif. Une description sémantique adéquate du mot « nő » devrait être telle qu'elle rende compte de la compatibilité du mot avec l'adjectif « csacsi » et de l'incompatibilité avec l'adjectif « öreg », indépendamment des caractéristiques du monde. Nous serons donc amenée à supposer que cette caractéristique est purement linguistique et nous tenterons de défendre l'idée selon laquelle il s'agit de points de vue cristallisés dans ce mot.

Par ailleurs, le fait que des adjectifs et des substantifs sont compatibles ou incompatibles est une propriété qui, bien entendu, n'est pas observable dans les corpus ni dans les énoncés attestés. Cette particularité confirme la nécessité de distinguer le *sens*, pour lequel la propriété n'est pas pertinente (puisque non observable), de la *signification*. Cette distinction, comme nous le verrons dans la deuxième partie de ce travail (chapitre 5. portant sur l'observation), concerne

- d'une part, les domaines dont ils relèvent : le *sens* relève du discours tandis que la *signification* relève de la langue ;
- d'autre part, l'opposition *empirique / théorique* : comme le suggère Ducrot (1972[1991]) le sens est de caractère empirique, subjectif, personnel, privé, tandis que la signification est théorique, objective, partagée.

2.5. Conclusions du chapitre : émergence des points de vue dans les discours

Nous avons vu dans ce chapitre, que, pour pouvoir faire des hypothèses sur l'idéologie d'un locuteur en écoutant son discours, nous n'avons pas besoin de connaître, ni même de faire des hypothèses sur sa situation sociale, ni sur la situation d'énonciation dans laquelle le discours est proféré, ni sur les conditions de production du discours.

Même si on ne prend en compte que les facteurs linguistiques et sémiotiques, nous pouvons néanmoins fournir une première analyse portant sur l'idéologie de son locuteur qu'il serait peut-être utile ensuite de compléter par l'analyse des facteurs extérieurs, non-linguistiques, dans l'hypothèse où on soutient que ces facteurs extérieurs contribuent à la compréhension de l'idéologie du locuteur.

D'un point de vue théorique, cette étude nous a montré que la confusion entre sens et signification, issue de la confusion entre discours et langue nuisait à l'analyse. Nous reviendrons sur les avantages de cette distinction, mentionnons cependant dès à présent certaines des remarques que fait Nemo (2007) à ce sujet :

Dès lors que l'on pose une distinction signification/sens dans laquelle la signification a vocation à **expliquer** tous les emplois et le sens vocation à décrire l'interprétation, et donc que l'on admet que « la signification est d'une autre nature que le sens », la question majeure devient celle de la nature de la signification.

(Nemo (2007))

Nous avons clairement vu aussi que les éléments de langue (mots, syntagmes) contribuent à l'interprétation des discours de manière à contraindre l'interprète à adopter certains points de vue.

Ce qui nous intéressera par la suite, c'est ce phénomène d'émergence des points de vue lors de l'interprétation d'un discours et la manière dont une sémantique linguistique peut en rendre compte.

3. *Point de vue dans les langues : le ‘bébé riche’ français et la ‘vieille femme’ hongroise*

« Mért legyek én tisztességes? Kiterítenék úgyis!
Mért ne legyek tisztességes! Kiterítenék úgyis! »
(József Attila : Két hexaméter)

« Why should I be honest? I shall be laid out in any case!
Why should not I be honest? I shall be laid out then too! »
(Attila József : Two hexameters
traduit par Lóránt Czigány)

Dans ce dernier chapitre de la première partie de notre travail, nous allons rapprocher la notion d'idéologie et la notion de point de vue.

Après avoir montré que le modèle de la communication reposant sur la métaphore de la transmission est inadéquat en ce qui concerne la communication langagière, nous exposerons une conception alternative, reposant sur la métaphore de la manipulation, proposée par Raccah (2005a). Ce modèle nous permettra de revenir sur la question de l'idéologie dans les discours et de montrer — plus explicitement que dans les chapitres précédents — en quoi la langue contribue à la compréhension de l'idéologie sous-jacente à un discours : nous illustrerons l'idée, formulée par Raccah (2002), selon laquelle pour comprendre un discours, on est obligé d'admettre des points de vue.

Les points de vue en question, comme nous le montrerons tout au long de ce chapitre, sont imposés par les éléments de langue eux-mêmes ; au §. 3.2., nous verrons la manière dont les différents types de mots, articulateurs, lexies, contraignent l'interprétation des énoncés. Du fait que la langue impose des contraintes sur les points de vue que les discours reflètent, une description sémantique ne peut être considérée comme adéquate que si elle en rend compte.

3.1. De l'idéologie aux points de vue

Nous avons vu au premier chapitre que le mot « idéologie », dans les théories sur les idéologies et dans le courant de l'*École française d'analyse du discours*, est péjoratif et renvoie, à la suite des développements d'Althusser s'inspirant de Marx, à un ensemble d'idées, de représentations du rapport imaginaire des hommes à leurs conditions d'existence. Nous avons aussi vu que le caractère négatif de la notion d'idéologie est dû, lui-même, à une motivation idéologique de la part des promoteurs de la science de l'idéologie et des chercheurs en AD. En suivant Althusser lui-même, ce caractère négatif de l'idéologie découle de sa différence avec la notion de *conception* : on appelle, d'après Althusser, « idéologie » une conception que l'on ne partage pas et que l'on juge de manière négative.

Cependant, pour qu'un mot puisse devenir un terme technique dans un domaine scientifique, il est nécessaire d'exclure de son signifiant tout jugement négatif ou positif. C'est ce que nous proposons de faire en étendant la notion d'idéologie à n'importe quel type de représentations, de croyances, comme le propose Le Robert Micro Poche (1995) :

Ensemble des idées, des croyances et des doctrines propres à une époque, à une société ou à une classe.

(Le Robert Micro Poche (1995 : 646))

définition dont l'avantage est qu'elle ne contient pas de jugement sur le caractère juste ou imaginaire, positif ou négatif des représentations, des idées dont l'ensemble constitue l'idéologie.

Par ailleurs, les questions relatives à l'idéologie font intervenir le rapport entre croyance ou représentation individuelle et appartenance à un groupe. S'il est vrai et reconnu par tous qu'une idéologie est une caractéristique de groupe ou de classe sociale, il n'en demeure pas moins vrai qu'elle s'exprime dans les comportements et les discours individuels. C'est ainsi que nous pouvons inclure des croyances individuelles dans l'ensemble qui caractérise le concept d'idéologie, même si cette extension peut paraître abusive à première vue. On peut ainsi parler des croyances et des points de vue que les discours trahissent, de « l'idéologie du locuteur » d'un discours sans laisser entendre qu'il s'agit d'une croyance strictement individuelle : le fait que nous n'insistons pas à chaque fois sur le caractère collectif de la formation de cette croyance n'indique pas que nous le nions, mais seulement que nous abordons cette croyance par le biais du discours d'un individu. Nous verrons d'ailleurs comment ces idéologies, observées à travers les discours individuels, sont effectivement l'expression d'un groupe, en raison de leur ancrage dans la langue.

Pour pouvoir examiner maintenant la *manière* dont l'idéologie d'un locuteur se manifeste dans son discours, il nous reste à répondre à la question que nous nous sommes posée dans les paragraphes précédents, celle qui concerne le rapport entre le linguistique et l'idéologique. Comment est-il possible de repérer l'idéologie derrière un discours ? En quoi le discours, objet ayant une matérialité linguistique³⁸, permet d'accéder à l'idéologie, à un ensemble de représentations et de croyances, objet sans matérialité palpable³⁹ ?

La réponse que nous proposons, fait appel à une des notions centrales de la *sémantique des points de vue*⁴⁰, à celle de *point de vue*. Grâce à la notion de point de vue, on peut formuler une définition *discursive* de la notion d'idéologie ainsi :

L'idéologie d'un locuteur correspond aux *points de vue nécessaires à la compréhension* de son discours, aux points de vue que les interlocuteurs sont obligés d'adopter pour pouvoir construire un sens aux énoncés de son discours.

Avec une telle définition, on comprend aisément l'intérêt porté par les chercheurs en analyse de discours pour les objets langagiers : par la simple compréhension (interprétation) d'un discours, on comprend aussi l'idéologie de celui qui le tient. Cette définition nous permet aussi de « dépejorativiser » la notion d'idéologie et de l'étendre à d'autres sortes de représentations et de croyances que celles qui sont cataloguées négativement comme « idéologiques » : les points de vue nécessaires à la compréhension d'un discours ne sont négatifs que pour ceux qui ne les partagent pas.

3.1.1. Du modèle communicationnel classique à un modèle alternatif

Si une telle définition n'a pas été développée ou explicitée dans les modèles d'AD, c'est probablement dû à la conception largement admise (même de nos jours) de la communication correspondant au schéma attribué à Jakobson auquel nous avons déjà fait allusion au §. 1.4.2.

Le modèle jakobsonien de la communication s'inspire du modèle mathématique élaboré par Shannon et Weaver (Weaver (1949[1995])), d'une part, et du modèle de Bühler (1934), d'autre part.

³⁸ Nous verrons au §. 5.2.2., en exposant l'hypothèse dite d'anti-matérialité, que cette matérialité n'est pas en rapport direct avec le sens ou l'idéologie du discours.

³⁹ Nous nous écartons ainsi de la position des chercheurs en AD en ce que nous maintenons la différence entre la matérialité du discours et l'immatérialité des représentations, en évitant par là des situations absurdes telles que celles que nous avons relevées au §. 1.4.1.2.

⁴⁰ Pour la présentation détaillée du cadre conceptuel adopté, cf. chapitre 6., §. 6.3. du présent travail.

Le modèle de Shannon et Weaver a été développé dans le domaine de l'information. Le but des deux mathématiciens dans le développement de leur modèle est militaire, ils s'intéressent au décryptage du code ennemi, aux possibilités de découvrir, dans le code ennemi, les parties cryptées du signal au milieu du brouillage. Jakobson part de ce modèle et tente d'en combler les insuffisances, dans le schéma initial, on retrouve le noyau du modèle de Jakobson :

La source d'information sélectionne un message désiré dans un ensemble de messages possibles. (Comme on le verra, cela constitue une fonction particulièrement importante.) Le transmetteur change ce message en un signal qui est envoyé au récepteur par le canal de communication. Le récepteur est une sorte de transmetteur inverse, transformant le signal transmis en un message et conduisant ce message à destination.

(Weaver (1949[1995] : 219))

Cependant, si l'on peut en croire à l'article de *Wikipédia – L'encyclopédie libre*, Shannon n'a jamais destiné son modèle à représenter la communication humaine :

À l'origine, les recherches de Shannon ne concernent pas la communication, mais bien le renseignement militaire. C'est Weaver qui a "traduit" la notion de brouillage par celle de "bruit", la notion de signal par "message", la notion de codeur par "émetteur", la notion de décodeur par "récepteur"... Jusqu'à la fin de sa vie, Shannon se défendra contre la reprise du soi-disant modèle pour autre chose que des considérations mathématiques.

(Wikipedia.org)⁴¹

Weaver (1949[1995]), néanmoins, ouvre la voie à la confusion en essayant d'étendre leur modèle mathématique à d'autres types de communication, y compris à la communication interhumaine :

Le mot communication en fait sera employé ici dans un sens très large afin d'englober toutes celles des procédures qui permettent à un esprit d'entrer en contact avec un autre. Bien que le langage utilisé réfère souvent spécifiquement à la communication de la parole, en pratique, tout ce qui sera dit s'appliquera également à la musique, aux images et à une diversité d'autres moyens pour transmettre de l'information.

(Weaver (1949[1995] : 217))

L'exemple qui suit l'exposé du modèle est révélateur :

Quand je vous parle, mon cerveau est la source d'information, le vôtre la destination ; mon système vocal constitue le transmetteur et votre oreille et son huitième nerf le récepteur.

(Weaver (1949[1995] : 219))

Jakobson (1963), s'inspirant de ce modèle et complétant les réflexions de Bühler (1934), décrit la communication de la manière suivante :

⁴¹ http://fr.wikipedia.org/wiki/Communication#Mod.C3.A8les_de_communication [Consulté le 10/04/2006].

Le destinataire envoie un message au destinataire. Pour être opérant, le message requiert d'abord un contexte auquel il renvoie (c'est ce qu'on appelle aussi, dans une terminologie quelque peu ambiguë, le « référent »), contexte saisissable par le destinataire, et qui est soit verbal, soit susceptible d'être verbalisé ; ensuite, le message requiert un code commun, en tout ou au moins en partie, au destinataire et au destinataire (ou, en d'autres termes, à l'encodeur et au décodeur du message) ; enfin, le message requiert un contact, un canal physique et une connexion psychologique, entre le destinataire et le destinataire, contact qui leur permet d'établir et de maintenir la communication.

(Jakobson (1963 : 213-214))

Les aménagements qu'il ajoute à ce schéma pour en combler les lacunes, source de plusieurs voies de recherches par la suite, consistent à adjoindre à chacun des éléments une fonction spécifique :

[...] la visée du référent, l'orientation vers le contexte – bref, la fonction dite « dénotative », « cognitive », référentielle – est la tâche dominante de nombreux messages, [...]

(Jakobson (1963 : 214))

La fonction dite « expressive » ou émotive, centrée sur le destinataire, vise à une expression directe de l'attitude du sujet à l'égard de ce dont il parle.

(Jakobson (1963 : 214))

L'orientation vers le destinataire, la fonction conative, trouve son expression grammaticale la plus pure dans le vocatif et l'impératif, [...]

(Jakobson (1963 : 216))

Il y a des messages qui servent essentiellement à établir, prolonger ou interrompre la communication, à vérifier si le circuit fonctionne (« Allo, vous m'entendez ? »), à attirer l'attention de l'interlocuteur ou à s'assurer qu'elle ne se relâche pas [...]. Cette accentuation du contact – la fonction phatique [...]

(Jakobson (1963 : 217))

Chaque fois que le destinataire et/ou le destinataire jugent nécessaire de vérifier s'ils utilisent bien le même code, le discours est centré sur le code : il remplit une fonction métalinguistique (ou de glose).

(Jakobson (1963 : 217-218))

La visée (*Einstellung*) du message en tant que tel, l'accent mis sur le message pour son propre compte, est ce qui caractérise la fonction poétique du langage.

(Jakobson (1963 : 218))

Jakobson (1963) précise qu'aucune de ces fonctions n'a de statut particulier par rapport aux autres et qu'elles co-existent dans la plupart des messages :

Disons tout de suite que, si nous distinguons ainsi six aspects fondamentaux dans le langage, il serait difficile de trouver des messages qui rempliraient seulement une seule fonction. La diversité des messages réside non dans le monopole de l'une ou l'autre fonction, mais dans les différences de hiérarchie entre celles-ci.

(Jakobson (1963 : 214))

Le modèle proposé par Jakobson a eu beaucoup de succès, mais a aussi suscité beaucoup de critiques.

Ces dernières relèvent de plusieurs types : certaines critiques, comme celle de Kerbrat-Orecchioni (1980), de Moeschler et Reboul (1994) mettent l'accent sur le caractère incomplet du schéma et y apportent des ajouts pour l'améliorer. D'autres, comme Reddy (1979) et Johnson et Lakoff (1985), remettent en question cette description de la communication en montrant qu'elle est influencée, biaisée par des métaphores ancrées dans nos cultures et nos langues. D'autres encore, comme Rastier (1995) ou Raccah (1992) remettent totalement en question la base même de la conception jakobsonienne de la communication en formulant des critiques sur chacun des éléments du schéma.

3.1.1.1. Critiques qui complètent

Kerbrat-Orecchioni (1980) formule plusieurs critiques du schéma communicationnel mais reste néanmoins dans le cadre de la conception jakobsonienne et, à la suite de ses critiques, elle propose des améliorations sur chacun des points critiqués.

Les critiques de Kerbrat-Orecchioni (1980) ne portent pas seulement sur le modèle de la communication mais plus largement sur cinq postulats qui caractérisent, selon l'auteur, la linguistique de son époque (c'est-à-dire du début des années 80). Les cinq postulats en question sont les suivants :

- (1) la linguistique est une linguistique du code ;
- (2) la linguistique de l'époque exclut de son champ d'étude les discours étant donné que l'unité supérieure de toute recherche linguistique est la phrase ;
- (3) l'étude du sens repose sur la compositionnalité : la linguistique de l'époque considère que le sens d'un énoncé est composé du sens des éléments lexicaux et du sens des structures syntaxiques qui signalent les relations de sens entre les éléments lexicaux ;
- (4) la linguistique de l'époque prend en considération la parole, c'est-à-dire la mise en fonctionnement du code, dans le cadre du schéma jakobsonien dans lequel la parole est une communication idéalisée, un tête-à-tête idéal entre des locuteurs libres possédant le même code et permettant toujours une communication réussie et transparente ;
- (5) la linguistique se donne comme objectif l'étude de « la langue en elle-même et pour elle-même » en excluant ainsi l'extralinguistique.

Chacun des cinq points est soumis à une ou plusieurs critiques.

Contre le premier point, Kerbrat-Orecchioni (1980) objecte que l'hypothèse de l'unicité du code ne correspond pas à la réalité empirique et ne permet pas de rendre compte du passage de la langue à la parole :

[...] le code est admis par hypothèse comme unique et monolithique. Or un tel objet n'a aucune réalité empirique. La « langue » n'est rien d'autre qu'une mosaïque de dialectes, de sociolectes et d'idiolectes, et la linguistique se doit de rendre compte de ces différents « lectes », quitte à les intégrer, mais dans un deuxième temps seulement, en un objet abstrait que l'on appelle parfois « diasystème ».

(Kerbrat-Orecchioni (1980 : 6))

Ce qu'il y a de sûr en tout cas, c'est que le mystère reste entier de la façon dont la « langue » se réalise, lors d'un acte énonciatif individuel, en « parole », et qu'il est grand temps de s'interroger sur les mécanismes de cette conversion du code en discours et sur les propriétés d'un « modèle d'actualisation » (avec ses deux versants : modèle de production, modèle d'interprétation) qui se donnerait pour objectif d'en rendre compte.

(Kerbrat-Orecchioni (1980 : 7))

Contre le deuxième postulat, l'auteur oppose le fait que les discours ne sont pas perçus par les auditeurs comme un ensemble de phrases indépendantes mais comme un ensemble structuré de phrases :

Existence de lois d'organisation structurale de l'énoncé (ce terme étant entendu provisoirement comme : ensemble de phrases reliées par certains principes – à déterminer – de cohérence, qui font qu'elles sont immédiatement perçues comme constituant un tout autonome).

(Kerbrat-Orecchioni (1980 : 7))

Contre la compositionnalité du sens, l'auteur défend l'idée d'un mécanisme de l'émergence du sens plus compliqué que ne laisse penser la conception selon laquelle le sens d'un énoncé est la somme du sens des signes et du sens des relations syntaxiques entre eux :

[...] que les unités de contenu sont elles aussi extrêmement diversifiées quant à leur nature et leur statut (dénotatif/connotatif, explicite/implicite, littéral/dérivé, propositionnel/pragmatique, en langue/instancié, etc.), et qu'à une même séquence signifiante s'attachent le plus souvent plusieurs niveaux, hiérarchisés ou non, de signifiés hétérogènes.

(Kerbrat-Orecchioni (1980 : 8))

La conception jakobsonienne de la communication soulève, selon l'auteur, le problème de l'impossibilité de rendre compte de l'infinie variabilité des objectifs des échanges verbaux : le but de la communication se réduit rarement à la simple transmission de l'information :

Disons simplement qu'à l'opposé de la conception informationnelle de l'échange verbal que certains estiment présupposée par cette représentation de la communication, la tendance actuelle de la linguistique serait plutôt (cf. la « pragmatique » ou la théorie des forces illocutionnaires, la « praxématique » de Robert Lafont, la « sémanalyse » de Julia Kristeva, etc.) de mettre l'accent sur le fait que « dire », c'est en même temps « faire », et quelle que soit l'ambiguïté de

ces termes, d'assimiler le langage à une « pratique », une « praxis », une « production », un « travail »...

(Kerbrat-Orecchioni (1980 : 8))

Contre l'idée d'une linguistique qui exclurait l'extralinguistique, l'auteur oppose une conception plus « généreuse », motivée par la nécessité de l'étude non seulement du sens mais aussi d'autres facteurs que l'auteur considère comme essentiels dans la communication, tels que la *compétence idéologique*, le *contexte*, les *effets du discours* :

D'une manière générale, on peut étudier le sens sans envisager son corrélat, le référent ; on ne peut analyser la compétence linguistique en évacuant la compétence idéologique sur laquelle elle s'articule ; on ne peut décrire un message sans tenir compte du contexte dans lequel il s'enracine, et des effets qu'il prétend obtenir.

(Kerbrat-Orecchioni (1980 : 8))

Malgré ses propres critiques, Kerbrat-Orecchioni (1980) défend le schéma jakobsonien, notamment contre l'idée de Ducrot (1972[1991]) qui considère que l'assimilation de la langue à un code se trouve à la base d'erreurs conceptuelles :

On cessera donc de définir la langue, à la façon de Saussure, comme un code, c'est-à-dire comme un instrument de communication. Mais on la considérera comme un jeu, ou, plus exactement, comme posant les règles d'un jeu, et d'un jeu qui se confond largement avec l'existence quotidienne.

(Ducrot (1972[1991] : 4))

Kerbrat-Orecchioni (1980), pour sa part, reproche à l'auteur d'être partial et arbitraire :

L'idée est sans doute juste. Mais on peut se demander au nom de quoi, sinon d'un décret terminologique arbitraire, Ducrot restreint ainsi le sens de « code » (car les règles qui régissent le « jeu » langagier sont elles aussi « codifiées ») et celui de « communication » : de telles considérations, sans fondamentalement mettre en cause le modèle communicationnel, invitent simplement à intégrer dans la compétence linguistique une composante pragmatique et à admettre, parmi les significations susceptibles de s'inscrire dans le message, les valeurs illocutoires. Rien en tout cas n'incite à penser que pour Jakobson (et le fait même qu'il admette, aux côtés de la fonction référentielle, cinq autres fonctions et singulièrement la fonction conative, prouverait plutôt le contraire), ce sont seulement des *informations* qui s'échangent au cours de l'acte communicatif.

(Kerbrat-Orecchioni (1980 : 12))

Cette défense n'empêche pas l'auteur d'examiner et de critiquer à son tour le schéma lui-même conformément aux critiques énumérées ci-dessus qu'elle adresse à la linguistique de l'époque. Elle tente d'améliorer la conception en question. L'auteur essaie ainsi d'apporter des améliorations sur :

1. le code : contre l'homogénéité du code, d'une part, elle propose une conception dans laquelle les interlocuteurs d'un échange verbal partagent partiellement le code mais uniquement partiellement :

C'est vrai, « tout mot veut dire ce que je veux qu'il signifie », mais en même temps, « tout mot veut dire ce qu'il veut dire » (il a un sens en langue). Parler, c'est précisément tenter de faire coïncider ces deux intentions signifiantes, ces deux « vouloir dire ».

(Kerbrat-Orecchioni (1980 : 15))

et contre l'extériorité du code, d'autre part, elle propose (1) de considérer que le code n'existe que sous forme de compétence individuelle implicite et (2) de multiplier ces compétences en faisant correspondre aux rôles des individus dans la communication des compétences spécifiques : le code correspondrait ainsi à une compétence linguistique de production appartenant à la sphère de l'émetteur, à une compétence linguistique d'interprétation appartenant à la sphère du récepteur :

On pourrait même considérer que chacun des deux idiolectes comportant deux aspects : compétence du point de vue de la production vs compétence du point de vue de l'interprétation (la première étant incluse dans la seconde car nos aptitudes d'encodage sont plus restreintes que nos aptitudes de décodage), il est nécessaire de spécifier que c'est la première qui figure dans la sphère de l'émetteur, et la seconde dans celle du récepteur (un même sujet faisant fonctionner l'une ou l'autre de ses deux compétences selon son rôle énonciatif).

(Kerbrat-Orecchioni (1980 : 16))

2. l'univers du discours : l'auteur propose de remplacer l'univers du discours jakobsonien supposé neutre et impliquant une certaine liberté dans le choix des messages du locuteur par un univers contraint par des facteurs situationnels, stylistiques et thématiques :

Des contraintes supplémentaires apparaissent qui fonctionnent comme autant de filtres limitant les possibilités de choix (et orientant symétriquement l'activité de décodage), filtres qui relèvent de deux sortes de facteurs :

- (1) les conditions concrètes de la communication ;
- (2) les caractères thématiques et rhétoriques du discours, c'est-à-dire en gros, les contraintes de « genre ». »

[...]

Nous appellerons « univers de discours » l'ensemble :

- (1) (situation de communication) + (2) (contraintes stylistico-thématiques).

(Kerbrat-Orecchioni (1980 : 17))

3. les compétences : Kerbrat-Orecchioni (1980) considère qu'il est nécessaire d'ajouter aux compétences linguistiques des acteurs d'un échange verbal d'autres compétences, non linguistiques. Selon l'auteur, des déterminations psychologiques, des facteurs culturels et idéologiques sont à prendre en compte pour une meilleure description de la réalité communicationnelle :

Dans les deux sphères de l'émetteur et du récepteur, nous intégrons aux côtés des compétences strictement linguistiques (et para-linguistiques) :

- leurs déterminations psychologiques et psychanalytiques, qui jouent bien évidemment un rôle important dans les opérations d'encodage/décodage, mais dont nous dirons, faute de compétence en la matière, peu de choses (le fonctionnement des déictiques nous fournira pourtant un exemple de l'incidence de ce facteur « psy- » sur les choix linguistiques) ;
- leurs compétences culturelles (ou « encyclopédiques, ensemble des [p. 18.] savoirs implicites qu'ils possèdent sur le monde) et idéologiques (ensemble des systèmes d'interprétation et d'évaluation de l'univers référentiel) qui entretiennent avec la compétence linguistique des relations aussi étroites qu'obscures, et dont la spécificité vient encore accentuer les divergences idiolectales.

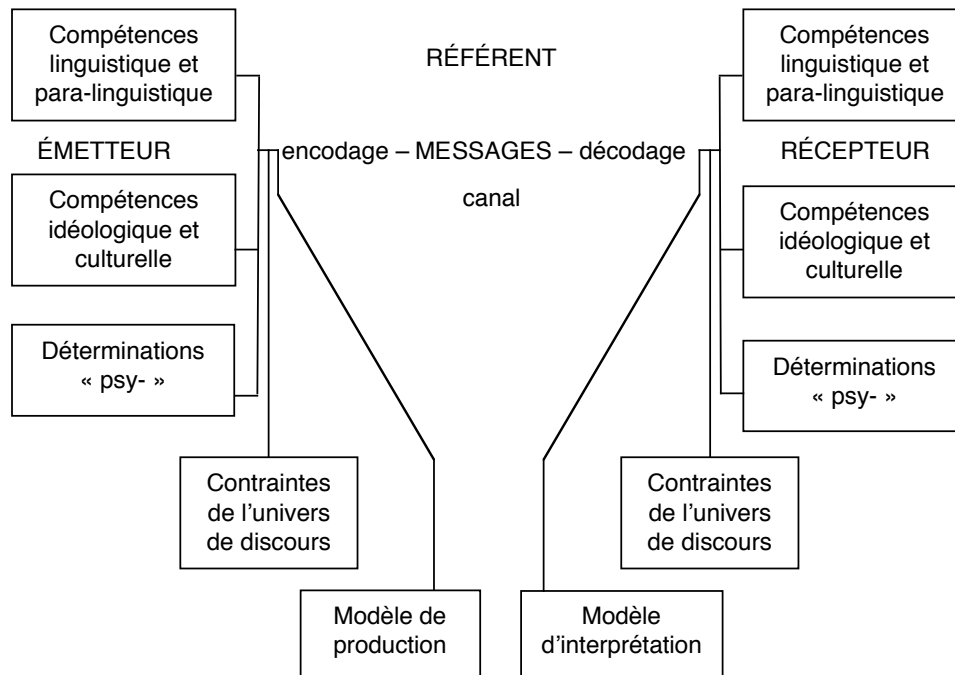
(Kerbrat-Orecchioni (1980 : 17-18))

4. les modèles de production et d'interprétation : Kerbrat-Orecchioni (1980) défend la nécessité d'intégrer ces deux modèles au schéma de la communication. L'auteur avance l'hypothèse selon laquelle ces modèles, contrairement au code, seraient communs aux interlocuteurs :

Les modèles de compétence linguistique explicitent l'ensemble des connaissances que les sujets possèdent de leur langue ; mais lorsque ces connaissances sont mobilisées en vue d'un acte énonciatif effectif, les sujets émetteur et récepteur font fonctionner des règles générales qui régissent les processus d'encodage et de décodage, et dont l'ensemble une fois explicité (ce qui est encore loin d'être le cas) constituerait les « modèles de production et d'interprétation ». Nous admettons provisoirement l'hypothèse qu'à la différence du modèle de compétence linguistique, ces modèles sont communs à tous les sujets parlants, c'est-à-dire que tous utilisent les mêmes procédures lorsqu'ils émettent/reçoivent les messages [...].

(Kerbrat-Orecchioni (1980 : 18))

La réflexion de l'auteur aboutit à la reformulation suivante du schéma de la communication :



(Kerbrat-Orecchioni (1980 : 19))

Mis à part le fait que les objections et les modifications proposées s'appuient, la plupart du temps, sur des postulats non réfutables, le point qui nous intéresse ici est que l'auteur ne remet pas en cause la base de la conception. Or, comme nous verrons au §. 3.1.1.3., améliorer le schéma n'est pas suffisant : il présente des défauts essentiels insurmontables qui le rendent inadapté à rendre compte de la communication verbale humaine.

Les mêmes problèmes se posent dans le cas des critiques formulées par Moeschler et Reboul (1994). Les auteurs, tout comme Kerbrat-Orecchioni (1980), défendent le schéma communicationnel de Jakobson tout en énumérant quelques défauts et proposent de le compléter.

Les auteurs, qui s'inscrivent explicitement dans le cadre conceptuel de la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson (1989), considèrent la communication sous l'angle de quatre thèses de base de cette théorie. Selon eux,

- (i) La communication verbale n'est pas uniquement une affaire de **code** : elle est aussi une affaire d'**inférence**.
- (ii) Dans le traitement des énoncés, deux types de processus mentaux interviennent : des processus liés à la **représentation** (responsables de la formation des hypothèses) et des processus liés à la **computation** (responsables des calculs inférentiels).

- (iii) L'interprétation pragmatique des énoncés consiste principalement en un enrichissement de deux aspects de la forme propositionnelle d'un énoncé : ses **implicitions** d'une part et ses **explicitations** d'autre part.
- (iv) L'usage d'un énoncé peut être ou **descriptif** (on dira que la forme propositionnelle de l'énoncé constitue une description de la pensée du locuteur) ou **interprétatif** (on dira que la forme propositionnelle de l'énoncé constitue une interprétation de la pensée du locuteur).

(Moeschler et Reboul (1994 : 92))

Cette conception n'est pas en contradiction avec le schéma communicationnel de Jakobson, au contraire, celui-là comporte, selon les auteurs, des avantages indéniables. Le modèle, toujours selon Moeschler et Reboul (1994), est bel et bien un modèle de communication en ce qu'

Il explique en effet comment les symboles sont émis, transmis et interprétés dans le processus de communication. En d'autres termes (*sic*), le modèle du code est une théorie de la communication en ce que

- (i) il rend compte de l'encodage (relation source-codeur) ;
- (ii) il rend compte du transfert des symboles (*via* un canal) ;
- (iii) il rend compte du décodage (relation décodeur-destination).

(Moeschler et Reboul (1994 : 93))

et même, un *bon* modèle de communication grâce à son pouvoir explicatif et malgré son défaut de pouvoir descriptif :

La caractéristique principale du modèle du code est une conception symétrique de la communication : le processus de décodage est la contrepartie symétrique du processus d'encodage. L'avantage du modèle du code est d'avoir un **fort pouvoir explicatif** : il explique en effet la bonne communication. La condition suffisante pour une bonne communication est le partage d'un code commun. Mais la mauvaise communication est également expliquée : son unique cause (outre l'absence d'un code commun), ce sont les perturbations qui peuvent affecter le canal, perturbations que l'on nomme techniquement « bruits ».

Mais si le modèle du code a un fort pouvoir explicatif, il a l'inconvénient d'avoir un **faible pouvoir descriptif**. Il n'explique nullement comment un auditeur arrive à recouvrer l'intention informative du locuteur. La raison principale en est que si la communication est une affaire de code, elle est aussi une affaire d'inférence. Il est donc nécessaire de compléter le modèle du code par un modèle de l'inférence.

(Moeschler et Reboul (1994 : 94))

Ces considérations confuses, ainsi que le modèle de l'inférence de Sperber et Wilson (1989) que les auteurs présentent dans la suite de leur ouvrage, discréditent encore plus le schéma communicationnel de Jakobson. Aussi, préférons-nous nous intéresser dans les paragraphes suivants aux deux autres types de critiques formulées à l'encontre du modèle informationnel : celles qui tentent d'« expliquer » les raisons non scientifiques du succès du modèle et celles, ensuite, qui remettent en cause le schéma entier et proposent d'autres modèles concurrents.

3.1.1.2. Critiques qui « expliquent »

Johnson et Lakoff (1980) se proposent de montrer que les concepts courants qui gouvernent les activités humaines sont de nature métaphorique. Les auteurs considèrent que la communication et les expressions d'une langue reflètent le réseau de ces métaphores. Ils en arrivent ainsi à examiner notamment les expressions qui révèlent nos représentations sur la communication humaine et sur les langues.

Par ailleurs, les auteurs défendent l'idée selon laquelle le caractère métaphorique d'une représentation d'un concept implique que la métaphore en question saisit quelques propriétés essentielles du concept représenté par la métaphore, mais qu'en même temps, elle en masque d'autres, parfois tout aussi essentielles que celles sur lesquelles la métaphore s'appuie.

Il en est ainsi, d'après les auteurs, de la représentation métaphorique de la *discussion*, concept qui est associé, dans les deux cultures anglaise et française en tout cas, à l'idée de la guerre. Dans les deux langues (l'anglais et le français⁴²) l'association est marquée dans les expressions comme :

Vos affirmations sont *indéfendables*. Il a *attaqué chaque point faible* de mon argumentation. Ses critiques visaient *droit au but*. J'ai *démoli* son argumentation. Je n'ai jamais *gagné* sur un point avec lui. Tu n'est pas d'accord ? Alors, *défends-toi* ! Si tu utilises cette *stratégie*, il va t'écraser. Les arguments qu'il m'a opposés ont tous *fait mouche*.

(Johnson et Lakoff (1980 : 14))

Si la métaphore de la guerre comme représentation du concept de discussion paraît en effet saisir un aspect du concept, il n'en reste pas moins, selon les auteurs, qu'elle en dissimule d'autres :

En nous permettant de fixer notre attention sur un aspect d'un concept (par exemple, les aspects d'une discussion qui rappellent une bataille), un concept métaphorique peut nous empêcher de percevoir d'autres aspects qui sont incompatibles avec la métaphore. Par exemple, au milieu d'une discussion animée, quand nous sommes en train d'attaquer la position de notre adversaire et de défendre la nôtre, nous pouvons perdre de vue les aspects coopératifs de toute discussion. En effet, quelqu'un qui discute avec nous peut être considéré comme nous donnant de son temps qui est marchandise précieuse et comme faisant un effort pour nous comprendre et être compris de nous.

(Johnson et Lakoff (1980 : 20))

L'élaboration et le succès du schéma de la communication sont dus, selon les auteurs qui s'appuient sur l'étude de Reddy (1979), à ce type de représentation métaphorique que l'on a notamment des langues et de la communication.

⁴² La traduction française du livre en témoigne.

Reddy observe que notre façon de parler du langage est structurée par la métaphore complexe suivante :

LES IDÉES (OU SIGNIFICATIONS) SONT DES OBJETS
LES EXPRESSIONS LINGUISTIQUES SONT DES CONTENANTS
COMMUNIQUER, C'EST FAIRE PARVENIR QUELQUE CHOSE.

Le locuteur met des idées (des objets) dans les mots (des contenants) et les envoie (par voie d'un conduit) à un auditeur [p. 21] qui sort les idées-objets de leurs mots-contenants.

(Johnson et Lakoff (1980 : 20))

Cette métaphore de la communication a été appelée par Reddy (1979) « the conduit metaphor ».

Les exemples d'expressions dont la langue française dispose pour parler de la communication reflètent la métaphore du conduit et sont nombreux ; les auteurs en énumèrent quelques-uns :

C'est dur de *faire passer* cette idée. C'est moi qui t'ai *donné* cette idée. Vos raisons nous *vont droit* au cœur. Il m'est difficile de *mettre* mes idées *sur* le papier. Quand vous *avez* une bonne idée, essayez de la *saisir* immédiatement et de la mettre *en* forme. Essayez de *mettre* plus de contenu *dans* moins de mots. Tu ne peux pas te contenter d'*introduire* n'importe quelles idées dans ta phrase. Le sens caché *dans* les mots. Ses mots ne *transmettent* pas beaucoup de sens. L'introduction *contient* beaucoup d'idées. Tes mots *sonnent* creux. La phrase est *vide* de sens. L'idée est *ensevelie sous* des tonnes de verbiage.

(Johnson et Lakoff (1980 : 21))

Johnson et Lakoff (1980), qui s'intéressent à la manière dont ces métaphores structurent nos concepts et nos activités dans la vie courante, ne remettent pas, bien entendu, en question l'usage des métaphores. Ils relèvent tout simplement quelques phénomènes communicationnels dont la représentation métaphorique ne permet pas de rendre compte : la métaphore du conduit masque certains aspects de la communication. Ainsi, une des conséquences de la métaphore du conduit est le fait que les mots et les phrases ont une signification indépendante du contexte. Cette idée est due à la formulation de la métaphore selon laquelle « les expressions linguistiques sont des contenants pour les significations » et que l'on retrouve aussi dans l'expression souvent utilisée « le sens est dans les mots »⁴³. Les auteurs objectent contre cette idée l'exemple de l'énoncé :

Veillez prendre le siège au jus de pomme.

(Johnson et Lakoff (1980 : 22))

⁴³ Et aujourd'hui, encore plus fréquemment, dans le discours des défenseurs du travail sur corpus : « tout est dans le texte ». Cf. chapitre 4. ci-dessous.

qu'ils considèrent comme n'ayant pas de signification en lui-même. Certes, Johnson et Lakoff sont eux-mêmes influencés par le schéma : ils ne distinguent pas entre le sens de l'énoncé et la signification de la phrase, néanmoins, leur critique est valable : selon le schéma de la communication jakobsonien, ce type d'énoncé n'a pas de sens.

En ce qui nous concerne, nous ne critiquons pas non plus la représentation métaphorique de la communication, quand il s'agit des représentations non scientifiques. Mais l'usage d'une métaphore en tant que concept scientifique est inacceptable, même en linguistique.

3.1.1.3. Critiques de fond

Parmi les critiques qui s'attaquent aux fondements mêmes du schéma jakobsonien, nous en présentons deux : Rastier (1995) et Raccach (1992), (1998) et (2005a) présentent les défauts du schéma. Certes, leurs points de vue sont souvent différents, ainsi que leurs conclusions mais cette divergence, probablement conditionnée par leurs objectifs théoriques généraux, n'empêche pas une parenté dans les critiques et n'enlève rien à la validité de leur argumentation.

Rastier (1995) relève neuf objections contre le modèle de Jakobson :

(1) contre l'idée de l'assimilation du sens à l'information :

L'auteur conteste cette idée en remarquant que l'information est considérée comme indépendante de la situation de communication et n'est pas le produit de la communication. Si le sens se réduisait à l'information, on ne comprendrait pas d'où cette information-sens viendrait lors des échanges verbaux si ce n'est de l'énoncé. Le sens d'un énoncé ne peut pas être indépendant de l'acte de communication qui le produit.

Par ailleurs, si le sens pouvait être assimilé à une information indépendante de la situation et de l'acte communicationnel dans lequel il est produit, les nombreuses reformulations et autocorrections qui caractérisent la plupart des échanges communicationnels ne devraient pas exister.

(2) contre l'idée d'utiliser le concept de message dans le cas des textes :

Selon Rastier (1995), le concept de message ne peut pas caractériser les textes « dans la mesure où un texte ne se réduit pas à un support d'information » (Rastier (1995 : 157)).

(3) contre l'idée de définir la communication à partir du concept du code :

Rastier (1995) considère que, dans le cas des systèmes sémiotiques complexes que sont les langues, le concept de code « ne peut concerner que les unités de première articulation (cf. le code Morse) ». Or, si le concept de décodage lui semble inadéquat, c'est parce qu'« un

message décrypté n'est pas interprété pour autant, car le code ne dit rien sur le contenu du message » (Rastier (1995 : 157)).

Un autre problème qui montre le caractère problématique du concept de code appliqué aux langues est le fait que, d'après Rastier (1995), « les langues et les textes sont respectivement des systèmes et des processus polysémiotiques, qui mettent en jeu toutes sortes de normes irréductibles à des codes » (Rastier (1995 : 157)).

(4) contre l'idée d'assimiler l'interprétation à un processus de transcodage ;

(5) contre l'idée du caractère indépendant du message par rapport aux influences de la situation d'énonciation, des déterminations socio-historiques :

Rastier (1995) remarque que le schéma communicationnel de Jakobson décrit l'émetteur et le récepteur à l'origine comme des « appareillages électromagnétiques [...] », comme « des pôles fonctionnels qui pourraient n'être définis que par leur place dans le processus » (Rastier (1995 : 159)). Or, – comme l'a fait remarquer Kerbrat-Orecchioni (1980) aussi – une telle conception implique que le message « n'est déterminé ni par la situation socio-historique de l'énonciateur, ni par celle de l'énonciation » (Rastier (1995 : 159)).

(6) contre l'idée du caractère unilatéral du message, de l'absence de la prise en considération du rôle du récepteur dans la création du message :

D'après Rastier (1995), il est inadéquat de réduire l'interprète à un récepteur dans la mesure où l'interprète lui-même contribue à la création du message, il remplit un rôle actif dans la communication, il l'influence grâce à ses réactions, grâce à son adaptation.

(7) contre l'idée de la pure fonction référentielle du contexte :

Rastier (1995) reproche à cette conception de réduire le concept de contexte à l'unique fonction référentielle, qui ne tient pas compte ainsi de l'influence de la « pratique sociale où le texte prend place » (Rastier (1995 : 160)).

(8) contre l'idée du caractère semblable de l'émetteur et du récepteur :

La symétrie de l'émetteur et du récepteur est une représentation erronée, selon l'auteur (1995), « le message diffère pour l'émetteur et le récepteur » (Rastier (1995 : 161)).

(9) contre l'idée du caractère unifié et unique de la situation.

La coprésence des deux participants à la communication, représentée par le schéma communicationnel, ne peut s'appliquer, selon l'auteur, qu'à une partie de l'ensemble des situations communicationnelles, dans d'autres cas, l'interprétation peut avoir lieu dans une autre situation, dans une autre pratique sociale que celle dans laquelle le message est produit.

L'auteur ajoute quatre autres objections contre le paradigme jakobsonien, objections qui découlent de l'assimilation, dans ce schéma, « du signe à la seule expression », ou de la définition du « signe comme un simple signal » (Rastier (1995 : 165)). Les raisons pour lesquelles cette définition du signe ne convient pas aux langues sont, selon Rastier (1995), les suivantes :

- a) la double articulation des langues et surtout le passage « d'une articulation à l'autre est un problème herméneutique » (Rastier (1995 : 165))
- b) la différence entre la nature du lien entre le signifiant et le signifié dans le cas du signe (des langues) et du signal (des langages formels) :

Alors que le régime herméneutique des langages formels est celui du suspens, car leur interprétation peut se déployer après un calcul, les textes ne connaissent jamais le suspens de l'interprétation. Elle est compulsive et incoercible.

(Rastier (1995 : 165-166))

- c) la compositionnalité ne convient pas à l'interprétation des textes :

[...] alors que dans les formules d'un calcul les symboles sont atomiques, discrets, et se composent strictement, dans les textes le caractère constituant du global invalide le principe de compositionnalité [...]

(Rastier (1995 : 166))

- d) l'indépendance de l'interprétation du signal (qui devient symbole à ce moment de la réflexion de Rastier) et la dépendance de la compréhension du signe du contexte et d'autres données situationnelles :

Le symbole a une signification déterminée dans un domaine d'interprétation, mais non déterminée par les symboles qui l'entourent. En cela, les formules symboliques ont une signification, mais point de sens. Plus généralement, elles n'ont pas de situation : les données philologiques sur leur auteur, leurs interprètes, les moments historiques où ils se meuvent ne sont pas pertinents pour leur interprétation.

(Rastier (1995 : 166))⁴⁴

Les différences entre les langages formels et les langues humaines, que Rastier (1995) résume dans le passage cité ci-dessus, sont abordées par Raccah (1987[1990]), Bruxelles et Raccah (1987) aussi, réélaborees ensuite dans Raccah (1998). De même, la critique générale du modèle communicationnel jakobsonien, dans laquelle s'inscrit l'examen de ces

⁴⁴ Une réserve de notre part : nous partageons, bien entendu, l'idée selon laquelle les données situationnelles contribuent à la compréhension d'un discours, d'un texte. Néanmoins, nous préférons nous démarquer de l'idée d'inclure dans le travail sémantique des jugements sur la qualité d'une compréhension. Ainsi, la connaissance des données philologiques sur l'auteur, leurs interprètes, etc. ne nous semblent pas indispensables pour la compréhension (bonne ? mauvaise ?) d'un discours.

différences, fait partie des sujets abordés par l'auteur dans ses publications, une version aboutie de la critique, que nous résumons ci-dessous, se trouve dans Raccah (2005a).

Concernant les différences entre langages formels et langues, Raccah (1998) examine trois notions et leur rôle respectif dans les deux types de systèmes sémiotiques : langage formel *vs.* langues. L'auteur aboutit, à la fin de cet examen, à des différences qui ne peuvent pas être, d'après l'auteur, jugées simplement fonctionnelles mais qui doivent être considérées comme des différences essentielles. Ces différences empêchent l'assimilation des langues à des systèmes formels et « obligent à considérer langues et langages comme deux genres différents, et non pas comme deux espèces du même genre. » (Raccah (1998 : 242)).

Les différences relevées par l'auteur concernent

- 1) le statut des énoncés ;
- 2) la notion de la vérité ;
- 3) la variabilité de la signification d'une expression à l'intérieur d'une même phrase.

C'est l'idée de la différence de statut des énoncés qui rejoint le dernier point de la critique de Rastier (1995). Raccah (1998) explique que :

Dans un langage artificiel, chaque énoncé est présenté comme indépendant de la situation d'énonciation et, en particulier, du locuteur. On pourrait exprimer la même idée en disant que les situations d'énonciations sont implicitement quantifiées universellement. Il s'ensuit que, dans les langages formels, la différence de statut entre *phrase* et *énoncé* n'est pas pertinente.

(Raccah (1998 : 242))⁴⁵

L'exemple de l'auteur illustre cette différence :

Ainsi, le sens de tout énoncé de la phrase

(1) $\forall x \forall y ((x \in \mathbb{N}) \& (y \in \mathbb{N})) \rightarrow (\sqrt{5} \neq x/y)$

que l'on peut exprimer par la phrase française (2)

(2) La racine carrée de cinq n'est pas un nombre rationnel

est indépendant de la situation d'énonciation : il dépend exclusivement de la définition des termes utilisés, définition considérée comme universelle.

En revanche, les énoncés des langues naturelles sont reliés à des locuteurs et à des situations ; et de plus, cette relation détermine (en partie) le sens de l'énoncé. Ainsi, la phrase (3)

(3) Le chien est encore sur le tapis

donne lieu à différents énoncés, de sens distincts, en fonction des rapports entre le locuteur et le chien, entre le locuteur et le tapis, etc.

(Raccah (1998 : 242-243))

⁴⁵ L'énoncé désigne, dans la terminologie de l'auteur, la manifestation (matérielle) d'une phrase, entité théorique, dans une situation de communication. La différence entre les deux objets sera exposée en détail au §. 5.3. ci-dessous.

La deuxième différence relevée concerne le rôle essentiel de la notion de vérité dans les langages et le rôle secondaire de cette même notion dans les langues. L'auteur fait remarquer, en accord avec beaucoup d'autres auteurs⁴⁶, que quand on parle, on parle *de* quelque chose. La question de savoir si ce qu'on dit en parlant correspond à ce dont on parle semble s'imposer de manière légitime : si nos énoncés véhiculent la description d'une réalité externe, on peut se demander si nos propos correspondent à la réalité décrite, si les informations qu'on exprime au moyen de la langue sont vraies ou fausses. Cependant, comme l'affirme l'auteur, la correspondance véridique entre énoncé et réalité, est insuffisante pour caractériser la signification :

Lorsque j'énonce

(4) Le chien est sur le tapis.

je parle de quelque chose dans le monde, et il est légitime de se demander si ce que j'en dis est vrai. Néanmoins, pour qui désire comprendre les structures des langues (naturelles), l'importance de cette question est très relative, si on la compare à sa position centrale dans les langages artificiels. En effet, quand je profère (4) (et ceci est encore plus vrai pour (3)), je fais plus qu'attribuer une propriété à un objet ; pour s'en rendre compte, il suffit de comparer (4) avec (5)

(5) Le tapis est sous le chien

On remarquera que, dans toutes les situations où un énoncé de (4) est vrai, un énoncé de (5) est aussi vrai, et *vice versa*, et pourtant, (4) et (5) n'ont pas la même signification. Ces phrases font donc plus que nous renseigner sur les conditions de vérité de leurs énoncés, et il est donc légitime de considérer la notion de vérité comme secondaire, *du point de vue des structures des langues*.

(Racah (1998 : 243-244))

Un deuxième argument qui permet à l'auteur de montrer que la notion de vérité dans le cas des langues est secondaire par rapport à d'autres aspects, est l'examen des cas où, la notion de vérité pourrait intervenir pour la description des éléments de langue. Racah (1998) avance l'idée que dans ces cas, la notion de vérité n'est pas identifiable à la notion utilisée dans le cas des langages formels :

[...] cette notion de vérité n'est pas la même que celle qui est utilisée dans les langages formels : cette dernière s'oppose à la *fausseté*, tandis que la notion qui pourrait être utile pour la description des langues s'oppose au *mensonge*. Pour comprendre l'importance de la différence que cette situation crée entre les langues et les langages, il suffit de constater que *fausseté* et *mensonge* ne coïncident pas nécessairement : on peut trouver des cas de *fausseté* dans lesquels il est difficile de parler de *mensonge*, et trouver des cas de *mensonge* dans lesquels on ne peut pas parler de *fausseté*.

(Racah (1998 : 244))

⁴⁶ Cf. les introductions et les premiers chapitres de Galmiche (1991), Jackendoff (1983), Kamp et Rayle (1993), Chierchia et McConnell-Ginet (1990), etc.

La troisième différence concerne l'interprétation de plusieurs occurrences d'une même expression à l'intérieur d'un énoncé. Dans le cas des langages formels, l'interprétation d'une expression doit être strictement identique à chaque occurrence. Dans les énoncés formulés dans une langue, « deux occurrences du même mot dans un énoncé doivent généralement être interprétées sur la base de significations différentes » (Racah (1998 : 244)). L'auteur illustre cette différence à l'aide d'un exemple qu'il emprunte à Ducrot :

Il s'agit d'un vers d'*Andromaque*, de Racine, dans lequel le roi Pyrrhus annonce à Andromaque qu'il ne l'attendra plus et qu'il a décidé de tuer Astyanax, le fils d'Andromaque, comme les grecs le lui demandent :

(6) Je meurs si je vous perds mais je meurs si j'attends

L'articulation avec *mais* ne permet pas que les deux occurrences de *je meurs* soient interprétées dans le même sens : s'il en était ainsi, elles ne pourraient évidemment pas avoir des orientations argumentatives opposées, comme le requiert la présence de *mais*. D'autre part, la présence de *mais* requiert aussi que l'orientation de la deuxième occurrence de *je meurs* soit présentée comme plus importante pour son locuteur. Il en résulte que Pyrrhus, en prononçant (6), présente la "seconde mort" comme plus importante, plus terrible que la première : c'est pour l'éviter (lui préférant la première) qu'il décide de tuer Astyanax.

(Racah (1998 : 244))

Cet exemple convainc en effet de la nécessité de l'interprétation différente des deux occurrences du même syntagme ; de même, l'exemple que Racah (1998) utilise pour montrer l'impossibilité d'une interprétation différente dans le cas des langages formels :

Il est clair que les langages formels ne permettent pas ce genre de chose. Que dire en effet de

(7) La racine carrée positive de X est paire si X est multiple de 4, mais la racine carrée positive de X est paire si X est pair.

((Racah (1998 : 245))

Le modèle de la communication jakobsonien, qui, selon Racah (1998) implique l'assimilation des langues et des langages formels, est critiqué par Racah (2005a) que l'auteur représente par ce schéma :

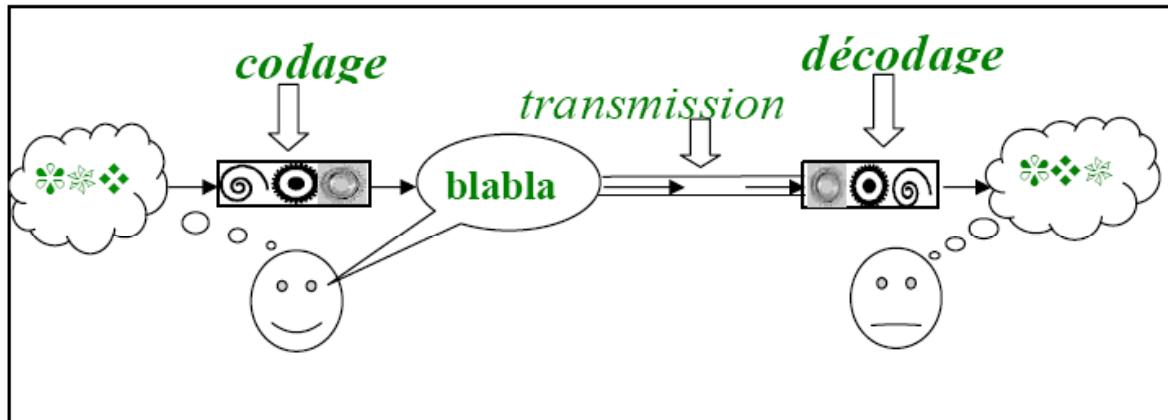


Figure 1: La métaphore du tuyau

et dont il présente les cinq points essentiels en ces termes :

Selon la conception des langues que cette métaphore [la métaphore du tuyau] illustre, le processus de communication relie un sujet parlant (émetteur, E) et un interprète (récepteur, R), de la manière suivante.

1. L'émetteur E a, dans l'esprit, quelque chose à dire (illustré, dans le schéma, par ❖❖❖).
2. E code ce qu'il a à dire en un message (illustré, dans le schéma, par « blabla »).
3. E transmet le message à travers un canal (représenté par les deux flèches dans le tuyau).
4. Le récepteur R reçoit le message – plus ou moins déformé, en fonction de la qualité de la transmission – et le décode.
5. Le résultat du décodage (illustré, dans le schéma, par ❖❖❖) constitue l'interprétation que R fait de ce que E a dit : si le codage, la transmission et le décodage sont corrects, R obtient une reconstruction de ce que E avait à l'esprit.

(Racah (2005a : 212-213))

L'auteur formule une objection pour chacun de ces cinq points et montre ainsi que le modèle est inadéquat pour décrire la communication verbale.

Racah (2005a) considère que :

- (i) Il n'y a pas de sens avant l'énonciation
- (ii) Il n'y a pas de codage
- (iii) Il n'y a pas de transmission de message
- (iv) Il n'y a pas de décodage
- (v) Il n'y a pas même de possibilité de comparer les représentations mentales

(Racah (2005a : 213))

D'après le schéma de communication jakobsonien, l'émetteur code son message au moyen de la langue. Ce qui implique que l'émetteur a « un » sens à communiquer avant de parler. Or, Racah (2005a) fait remarquer que cette idée n'est pas soutenable :

Indépendamment de toutes les raisons épistémologiques, philosophiques ou méthodologiques, pour lesquelles on souhaiterait éviter de parler d'un sens qui ne

soit pas le sens de quelque énoncé, mais qui pré-existerait à l'énoncé, si je pouvais avoir à l'esprit le sens de ce que j'ai à dire *avant* de parler, pourquoi me fatiguerais-je *systématiquement* à me parler à moi-même dès que je suis seul et que la pensée s'empare de moi ? Si le soliloque était rare, l'argument serait faible : on pourrait trouver des raisons esthétiques, de confort, de cultures, etc. Le fait que, comme l'observation le montre, la plupart des êtres humains, dans la plupart des situations, 'accèdent' à leurs pensées au moyen de discours qu'ils se font à eux-mêmes, est un argument fort en faveur de l'hypothèse que la pensée, sous sa forme verbale du moins, ne préexiste pas au discours mais est, au contraire, le résultat de son interprétation.

(Racah (2005a : 215))

Le deuxième et le quatrième point, l'idée du processus du codage et décodage, sont critiquables, selon Racah (2005a), parce qu'ils ont pour conséquence l'assimilation des langues et des langages dont nous avons rappelé les critiques ci-dessus :

En ce qui concerne le codage et le décodage, cette faiblesse du modèle tubulaire a déjà été remarquée à de nombreuses occasions [...].

[la critique] montre que la conception codique des langues réduit les langues humaines à des langages formels, et ne permet pas de rendre compte des phénomènes sémantiques qui constituent les caractéristiques essentielles des langues.

(Racah (2005a : 214))

Le troisième point, l'idée de la transmission, suscite de la part de l'auteur des critiques proches de celles que nous avons formulées au §. 1.4.1.2. contre l'usage de la notion de la « matérialité » en analyse du discours. Racah (2005a) précise que l'idée de transmission, à part dans une interprétation métaphorique, n'est pas exacte :

Pour qu'il y ait transmission, il faut qu'une entité matérielle passe d'un lieu X_1 à un lieu X_2 , différent de X_1 , entre le temps t_1 et le temps t_2 . Si l'on admet que le message est constitué par les paroles que E a prononcées, il s'agit bien d'une entité matérielle (les vibrations de la voix), mais alors, la transmission s'arrête aux oreilles de R. L'idée que la voix de E parviendrait à l'*esprit* de R est, en effet, totalement indéfendable ; et si, pour la défense du modèle tubulaire, on tentait de réduire l'esprit au cerveau, le problème ne serait pas résolu pour autant : on sait, en effet que l'effet matériel des vibrations s'arrête à l'oreille interne et que ce qui est transmis au cerveau, c'est un flux produit par l'activité neuronale du récepteur. Il n'y a donc pas de transmission de E vers R, mais une construction faite par R, qui s'appuie sur les stimuli provoqués par l'émission de E.

(Racah (2005a : 213-214))

Et enfin, contre le cinquième point, contre l'idée que le récepteur, après le décodage, retrouve le même sens que celui que l'émetteur aurait codé dans le message, Racah (2005a) objecte le fait qu'il est impossible de comparer les « sens » que les participants (émetteur et récepteur) pourraient avoir dans leur tête :

En ce qui concerne la comparaison des représentations mentales (v), nécessaire pour que l'on puisse parler de « reconstruction », une brève réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour une telle comparaison suffit à convaincre de son impossibilité. En effet, la représentation mentale que se fait un individu n'est

accessible (dans la meilleure des hypothèses) qu'à lui-même : le seul moyen d'opérer une telle comparaison est donc de faire s'exprimer les deux interlocuteurs pour qu'ils puissent communiquer ce qu'ils croient être leur représentation... Et nous sommes revenus à la difficulté initiale, multipliée par deux : comment l'observateur pourra-t-il savoir que ce qu'il aura interprété correspondra bien à ce que voulait dire chacun des interlocuteurs ?

(Racah (2005a : 213))

D'après ces critiques, le modèle jakobsonien de la communication ne convient pas à représenter la communication linguistique parce qu'il réduit la communication à un simple processus de transmission, la langue à un code et la signification et l'interprétation aux processus de codage et de décodage. Les rapports entre phénomènes idéologiques et phénomènes linguistiques que nous avons mis en lumière au chapitre 2. montrent qu'une description véri-conditionnelle de la signification, nécessaire dans le schéma jakobsonien, ne convient pas pour rendre compte de ces rapports.

Racah (2005a) propose un nouveau modèle dans lequel la communication linguistique est décrite comme un processus de manipulation :

[...] l'auteur d'un énoncé cherche à *manipuler* les destinataires de manière à leur faire construire des sens qui auront les effets sur eux que lui, l'auteur, vise à produire.

(Racah (2005a : 216))

Ce modèle, comme nous verrons au §. 6.3. où nous le présentons en détail, nous permettra de traiter les phénomènes que nous examinons dans notre troisième partie.

3.1.2. *Idéologie et présupposé*

Il est presque banal de dire que les discours qui nous entourent, qu'on entend tous les jours, suscitent des réactions. Ainsi, une simple publicité vue à la télévision, sur une boîte de lait ou de jus de fruit, peut provoquer toutes sortes d'effets, en allant d'un sentiment de conformité jusqu'au désespoir, en passant par l'énervement. La question qu'on se pose et à laquelle nous chercherons à répondre est celle de savoir pourquoi cette palette de réactions ? Qu'est-ce qui est responsable, dans ces discours, des effets provoqués ?

Pour répondre à ces questions, nous reprenons un exemple, cité par Racah (2005a).

Il s'agit de l'énoncé (adapté de Lakoff (1971 : 67)) :

(1) John est républicain, mais il est honnête.

Le locuteur d'un tel énoncé se présente comme partageant une opinion particulière à propos des républicains, comme ayant une certaine idéologie particulière. Pour qu'un interlocuteur puisse construire un sens pour cet énoncé, il est obligé d'admettre – provisoirement au moins – le point de vue subjectif du locuteur sur les républicains : en effet, à défaut, il ne pourra pas mettre en œuvre les instructions imposées par « mais » qui

consiste à opposer les deux points de vue suscités par les membres de l'énoncé que « mais » relie (*cf.* notre analyse détaillée au §. 3.2.1.2.).

Si l'on cherche à savoir pour quelles raisons un tel énoncé pourrait provoquer des réactions positives ou négatives, – hypothèse que nous admettons provisoirement sans la discuter, – on arrive à l'idée que c'est, d'une part, à cause de l'idéologie sous-jacente aux énoncés, et d'autre part, à cause du fait que l'idéologie en question est présentée *comme partagée*. Si un auditeur a des réactions positives devant cet énoncé, c'est parce qu'il partage effectivement l'idéologie en question, il s'y reconnaît. Si les réactions sont négatives, c'est parce que l'auditeur ne partage pas l'idéologie en question, or *l'énoncé l'oblige à adopter mêmes les points de vue non partagés*. Le seul moyen de s'en démarquer est de manifester l'état d'âme suscité et de contredire, de s'opposer non pas à ce qui est *dit* mais aux points de vue mis en scène dans l'énoncé. Et cela même au prix de devoir quitter provisoirement la conversation...

Cette observation nous amène à reconnaître aux comportements possibles de l'auditeur le même caractère que Ducrot (1972[1991]) attribue aux auditeurs vis-à-vis des présupposés.

Pour contester les présupposés, la réplique, selon Ducrot (1972[1991]),

[...] possède, dans le jeu de la parole, une valeur bien particulière. Il est facile, notamment, d'observer qu'elle sera toujours vécue comme agressive, [...]. [...] ce refus aboutit à rejeter le dialogue offert par l'interlocuteur au moment où il parlait. [...] Sa parole, en effet, comme toute parole, posait la structure d'un dialogue ultérieur, et, de ce fait, appelait une suite, ouvrait un échange. Mais, en même temps, elle mettait des conditions inacceptables, elle rendait impossible la suite qu'elle demandait et dont elle avait besoin pour s'accomplir comme parole significative [...]

Ducrot (1972[1991] : 91-92)

Nous remarquons le même mouvement dans un dialogue imaginé où l'auditeur, pour pouvoir refuser l'idéologie présentée par l'énoncé du locuteur, doit avoir recours à des répliques de caractère métadiscursif. Pour contester par exemple l'idéologie du locuteur de l'exemple (1), l'auditeur pourrait rétorquer des énoncés du type :

(2) Mais je ne suis pas du tout d'accord avec l'idée que
les républicains ne sont pas honnêtes !

Une autre situation communicationnelle possible est celle où le fait de ne pas partager une idéologie particulière aboutit à une non compréhension chez l'auditeur :

(3) Mais je ne vois pas le rapport !

Ce dernier dialogue imaginé nous montre un cas limite : ici, l'interlocuteur qui rétorque ainsi a réussi à construire un sens à l'énoncé et à repérer l'idéologie du locuteur. Dans

d'autres cas, le fait de ne pas connaître ou de ne pas partager l'idéologie d'un locuteur peut amener à des incompréhensions, à des difficultés d'interprétation.

3.1.3. *Idéologie et incompréhension ; compréhension et connivence*

Un des phénomènes communicationnels qui nous fait préférer le modèle de la manipulation à celui de la transmission est celui que nous venons de mentionner : le fait qu'une certaine connivence idéologique est nécessaire pour comprendre un discours et pour qu'un dialogue puisse s'établir. La nécessité de la connivence idéologique pour la compréhension nous permettra de mieux expliciter la définition discursive de l'idéologie en tant que *point de vue nécessaire à adopter pour comprendre un discours*.

Nous prenons ici deux exemples attestés pour illustrer cette nécessité et ses effets sur la cohérence des discours.

Le premier exemple est tiré d'une situation dans laquelle les deux participants, appelons-les A et B, préparent le dîner pour des invités. B donne un coup de main à A, il exécute ce que A, le « chef de cuisine », lui dit de faire. B est en train d'éplucher des pommes de terre qu'il faut ajouter au ragoût de viande quand celui-ci sera suffisamment cuit. Voici leur dialogue :

(4) B : Ça suffit ou je continue à en éplucher ?

A : Il y a beaucoup de viande.

La réponse de A présente une ambiguïté que nous appellerons *idéologique*. En effet, B peut comprendre cette réponse comme orientant vers « ça suffit » :

(4') A : Il y a beaucoup de viande, donc ce n'est pas la peine de faire beaucoup de pommes de terre, sinon, on ne pourra jamais finir le plat. Tu peux arrêter.

ou bien, comme orientant vers une réponse contraire, vers « il en faut plus » :

(4'') A : Il y a beaucoup de viande, alors, il faut plus de pommes de terre, sinon, ce n'est pas assez équilibré. Fais-en un peu plus.

Pour que B puisse comprendre la réponse de A, il est nécessaire qu'il comprenne aussi laquelle des deux idéologies contraires caractérise A : partage-t-il l'idéologie selon laquelle plus il y a de la viande, plus il faut des pommes de terre ? ou bien, au contraire, A a-t-il pour idéologie que plus il y a de la viande, moins il faut de pommes de terre ? Sans avoir ce minimum de connivence, la réponse de A ne permet pas à B de savoir s'il doit continuer ou non d'éplucher les pommes de terre.

Un deuxième exemple, un peu plus étonnant et bizarre à première vue que le précédent, illustre, de manière encore plus convaincante, la nécessité de la connivence idéologique dans la compréhension. La situation des participants concerne toujours le repas. B n'arrive pas à finir son assiette et la propose à A, qui a déjà fini la sienne. La réponse de A à la proposition de B :

(5) A : Je peux finir ton assiette mais ça m'ennuie parce que c'est tellement bon.

Sans connaître l'idéologie de A, on ne peut pas comprendre cette réponse. On ne peut même pas faire l'hypothèse qu'il s'agit d'une idéologie masochiste, hypothèse qui permettrait de comprendre un énoncé comme (5') :

(5') A : Je peux finir ton assiette mais ça m'ennuie parce c'est bon.

Ici, en supposant que A est masochiste, on comprendrait qu'il est réticent vis-à-vis de la proposition pour la raison qu'en mangeant le bon plat, il devrait éprouver du plaisir, or, étant masochiste, il ne le veut pas : l'idéologie du masochiste est celle selon laquelle plus quelque chose procure du plaisir, moins il faut en avoir. Dans le cas de (5), cette interprétation est exclue à cause de « tellement » qui marque que A apprécie ce qui est bon.

La seule idéologie dont la connaissance permette de comprendre la réponse de A est l'idéologie de l'altruiste selon laquelle plus quelque chose est bon, plus il est à partager avec les autres :

(5'') A : Je peux finir ton assiette mais ça m'ennuie parce que c'est tellement bon et comme c'est très bon, je veux que tu en profites.

3.2. Le rôle de la *langue* dans la compréhension de l'idéologie des discours

Nous avons vu, tout au long de cette première partie de notre travail, plusieurs phénomènes liés à la compréhension de l'idéologie d'un locuteur grâce aux discours qu'il émet. Il est temps de résumer, de manière systématique, le rôle de la langue dans ces phénomènes idéologiques.

Nous montrerons ainsi que si nous arrivons à faire des hypothèses sur l'idéologie d'un locuteur en écoutant son discours, c'est, d'une part, grâce à la valeur que prennent les mots « pleins » qu'il utilise dans les discours dans lesquels ils apparaissent, et, d'autre part, grâce aux connecteurs (autrefois appelés mots « vides »), qui contraignent les distributions de valeurs.

Cette étude nous permettra de montrer aussi que la valeur idéologique particulière des mots « pleins » dans les discours n'est pas une valeur proprement discursive : elle est contrainte par les caractéristiques des mots *en langue*. De même, la manière dont les connecteurs permettent de repérer la valeur idéologique des mots du lexique en discours est inscrite dans la langue.

3.2.1. *L'idéologie dans les discours : exemple de deux analyses*

En suivant la conception manipulatoire de la communication, lorsque nous disons qu'un discours trahit l'idéologie de son locuteur, nous disons que les discours obligent à adopter certains points de vue pour être interprétables. La question que nous examinons dans ces paragraphes concerne différents types d'éléments linguistiques des discours et la manière dont chacun contribue à l'adoption de ces points de vue. Dans cette partie, nous nous intéressons en particulier à deux types d'éléments linguistiques permettant de faire des hypothèses sur l'idéologie du locuteur tenant un discours : les éléments de vocabulaire et les éléments d'articulation du discours.

Dire qu'un discours trahit l'idéologie de son locuteur revient donc aussi à dire qu'un discours permet de faire ou d'étayer des hypothèses sur un ensemble de croyances de celui qui le tient, ensemble qui dépasse celles des croyances qui sont éventuellement exprimées dans ce discours.

Nous allons maintenant examiner deux textes authentiques et un énoncé fabriqué, dont nous commenterons les interprétations possibles de manière à remonter aux descriptions sémantiques qu'elles supposent.

Les interprétations auxquelles nous ferons allusion dans ces discours pourront sembler arbitraires : en fait, nous ne les justifierons pas. En effet, ce qui compte ici, c'est que, dans certains cas, ces discours *peuvent* être interprétés de la manière que nous signalons, et non pas la légitimité d'une interprétation. L'étude linguistique parle de ce qui est requis pour une telle interprétation, et non pas de ce qui est vrai ou bon.

Nous verrons plus loin que, pour aboutir à des descriptions sémantiques objectives, la « donnée » constituée par l'interprétation personnelle du sémanticien ne peut pas être considérée comme suffisante.

3.2.1.1. Première analyse : vocabulaire et idéologie

Nous reprenons ici quelques différences relevées dans deux comptes rendus sur un même livre et montrons que ces différences sont des marques de position idéologique prise par rapport à l'idéologie de l'auteur du livre que les comptes rendus présentent.

Le livre en question s'appelle *Les fondements historiques du national-socialisme* d'Ernst Nolte (EN par la suite), l'un des deux comptes rendus est écrit par Thomas Roman (TR par la suite)⁴⁷, l'autre par Nicolas Weill (NW par la suite)⁴⁸. Même une lecture superficielle permet de remarquer que les deux auteurs occupent des positions opposées, qu'ils considèrent le livre de deux façons différentes. L'objectif de cette analyse n'est pas d'explicitier en détail la manière dont cette impression se construit, mais d'illustrer les concepts que nous avons présentés en soulignant quelques éléments textuels que l'on peut considérer comme source de cet effet.

Dès le titre des comptes rendus, on remarque une différence de prise de position des deux auteurs. Le titre des propos de TR paraît plutôt neutre du point de vue d'une prise de position :

« Libéralisme, Bolchevisme, National-socialisme »

tandis que NW marque sa position de manière radicale :

« Le nationalisme blanchi ».

On peut avancer l'hypothèse que l'effet de prise de position du deuxième titre serait dû à la co-occurrence d'un mot renvoyant à une idéologie jugée négative – comme dans *Le Robert Micro Poche* (1995) :

nationalisme n. m. Exaltation du sentiment national ; attachement passionné à la nation ⇒ **patriotisme** allant parfois jusqu'à la xénophobie et à la volonté d'isolement.

(Le Robert Micro Poche (1995 : 839))

et de l'adjectif *blanchi* qui explicite le jugement négatif attaché à nationalisme :

blanchir v. tr. [...] 4. Disculper, innocenter (qqn). [...]

(Le Robert Micro Poche (1995 : 128))

Dans les deux comptes rendus, on trouve une allusion à l'événement que les deux auteurs appellent la *querelle des historiens* :

TR : « A l'origine de la fameuse « querelle des historiens » qui enflamma la scène intellectuelle mondiale des années 1980, Ernst Nolte défend une vision du XXe siècle dans laquelle prime la menace bolchevique et les réactions de défense contre elle. Ainsi, du national-socialisme allemand. »

⁴⁷ <http://www.parutions.com/index.php?pid=1&rid=15&srid=164&ida=4139>

⁴⁸ <http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3260,36-351003,0.html>

NW : « Outre-Rhin, Nolte est clairement identifié comme un conservateur et un nationaliste. N'a-t-il pas été, lors de la « querelle des historiens », en 1986, celui qui avait cherché à remettre en cause le caractère unique du génocide ? »

Dans ces extraits, on remarque, de nouveau, une opposition entre les positions qu'occupent les deux auteurs par rapport aux idées d'EN : TR ne se démarque pas de la position d'EN, tandis que NW condamne clairement le comportement de ce dernier. Le rôle qu'a joué EN dans l'événement mentionné, le comportement et la position idéologique d'EN sont vus de deux manières différentes par TR et NW : le premier, par le simple fait de nommer l'acte d'EN par l'expression « défendre une vision », rabaisse l'importance de l'acte en question, tandis que l'expression « chercher à remettre en cause », employée par NW, présente ce même acte comme relevant d'un comportement condamnable.

Cependant, même si on était tenté, en observant ces extraits, de conclure que la différence de jugement décelée entre les deux comptes rendus est due à ces expressions, on ne peut pas l'affirmer. Pour remarquer que ces expressions n'ont pas de valeur négative ou positive dans l'absolu, il suffit de construire d'autres syntagmes à partir des deux expressions en question. Il est facile de montrer qu'on peut utiliser l'expression « chercher à remettre en cause » dans un contexte où elle indiquerait une position favorable par rapport à l'action décrite : dans le syntagme

... X a cherché à remettre en cause la disculpation des criminels ...

l'acte décrit serait présenté de manière positive, on comprendrait que le locuteur a un jugement positif vis-à-vis du comportement de X et qu'il partage son idéologie.

De la même manière, « défend une vision », l'expression utilisée par TR, n'est pas en soi une expression qui diminue l'importance de l'acte nommé ainsi ou qui disculpe la personne dont l'action est décrite de cette manière. Il suffirait par exemple d'introduire dans l'énoncé de TR le syntagme « totalement irréaliste » pour que la position idéologique que l'on lui attribue se rapproche de celle de NW et s'éloigne de celle d'EN :

... défend une vision *totalement irréaliste* du XXe siècle dans laquelle prime la menace bolchevique et les réactions de défense contre elle. Ainsi, du national-socialisme allemand.

Même si la position des auteurs des comptes rendus ne peut pas être attribuée aux seuls verbes décrivant l'action d'EN, il nous semble néanmoins que l'emploi des deux expressions « défend une vision » et « cherche à » ont un rôle décisif dans l'effet de sens. L'idée que nous voudrions défendre ici est que la différence de position que l'on perçoit en lisant les deux extraits, est en rapport avec les deux expressions relevées : le jugement de valeur que l'on

décèle derrière ces expressions dans les deux textes vient de leur place dans le discours et de leur relation à l'environnement linguistique. En examinant mieux ces environnements linguistiques, on note que dans le texte de TR, le national-socialisme allemand est réduit à une « réaction de défense contre [...] la menace bolchevique », cette réduction est considérée comme une simple « vision » et, selon TR, c'est seulement cette vision qui est défendue par EN. La même période de l'histoire, la même idéologie est décrite par NW par l'expression « génocide », dont NW renforce la valeur négative en lui attribuant un « caractère unique », et c'est ce crime que EN, selon NW, « cherche à remettre en cause ».

La connotation des expressions analysées, la connotation négative de « cherche à » et la connotation neutre de « défend une vision » résulte de la place de ces expressions dans le discours : l'observation des deux textes permet de caractériser la connotation des mots de ce discours, mais ne nous permet pas d'en tirer des conséquences immédiates concernant la connotation de ces mots en langue.

Résumons ce que ces extraits et nos réflexions à leur propos nous montrent.

Il nous semble justifié d'affirmer que les deux auteurs de compte rendu expriment, de manière implicite, leur position par rapport aux idées de l'auteur du livre. Il nous semble justifié d'affirmer que leur position est opposée : TR admet les idées d'EN, NW ne les admet pas. Plus exactement, ce dernier accuse EN de vouloir innocenter le nazisme, tandis que TR admet la légitimité de la conception d'EN.

Si on admet ces affirmations, il s'ensuit que les deux auteurs de compte rendu ont repéré l'idéologie de l'auteur, et ceci à partir du discours de ce dernier. Si leurs jugements sont opposés (ou différents), c'est qu'eux-mêmes comprennent le discours d'EN en adoptant des positions idéologiques différentes, qu'ils ont des points de vue différents. Et, enfin, il s'ensuit que nous, en tant que lecteur des comptes rendus, en lisant les deux discours, nous avons pu repérer au moins l'opposition idéologique des deux auteurs à partir de leur discours. C'est l'idée que nous avons voulu illustrer dans cette partie.

On pourrait envisager une objection aux conclusions que nous venons de tirer de nos analyses. Selon cette objection, il pourrait s'agir non pas d'une différence idéologique des deux auteurs de compte rendu mais d'une simple différence d'interprétation de leur part. Chacun a son interprétation subjective.

Cependant, dans les extraits cités ci-dessus, ce ne sont pas les interprétations qui sont opposées, ce sont les jugements sur l'idéologie de l'auteur initial qui apparaît à travers son discours : NW se montre critique, TR admet l'idéologie d'EN.

Cette analyse nous permet d'illustrer l'idée annoncée dans l'introduction de cette première partie : ici, nous sommes dans une situation dans laquelle deux locuteurs parlent d'un seul et même référent (le livre dont ils font le compte rendu) de deux manières différentes. Ce qui leur permet d'exprimer leur position, ce n'est donc pas le référent, les objets dont ils parlent, mais la *manière dont ils les désignent*.

Dans l'analyse ci-dessus, nous nous sommes intéressée à des éléments de vocabulaire utilisés par les auteurs de comptes rendus. Nous avons pu montrer que la différence de jugement vis-à-vis d'EN qui apparaît dans notre comparaison, est due, en partie, aux expressions que TR et NW utilisent pour décrire l'écriture, les idées, le comportement d'EN. Ces expressions présentent EN de deux points de vue opposés, de deux positions idéologiques opposées. Il reste à savoir s'il s'agit ici d'un phénomène dû à la langue ou au discours, question à laquelle nous tenterons de répondre après avoir examiné la manière dont l'articulation d'un discours permet d'identifier l'idéologie de son locuteur.

3.2.1.2. Deuxième analyse : articulation et idéologie

Pour montrer la manière dont les connecteurs contribuent à la compréhension de l'idéologie d'un locuteur, nous reprenons ici l'exemple cité plus haut, en nous inspirant de l'analyse de Raccah (2005a) pour illustrer l'idée selon laquelle les connecteurs permettent de repérer l'idéologie des locuteurs.

Il s'agit de l'« équivalent » français de l'énoncé dû à Lakoff (1971 : 67) :

(1) John est républicain, mais il est honnête.

Nous avons dit à propos de cet énoncé que son locuteur se présente comme partageant une opinion particulière à propos des républicains, comme ayant une certaine idéologie particulière. Rappelons que, pour qu'un interlocuteur puisse construire un sens pour cet énoncé, il est obligé d'admettre – provisoirement au moins – le point de vue subjectif du locuteur. Ce qui l'oblige à l'adopter, c'est le connecteur « mais » qui contraint à chercher deux points de vue opposés de part et d'autre du connecteur. Comme l'adjectif euphorique « honnête » évoque un point de vue positif, l'interlocuteur est ainsi amené à chercher un point de vue négatif pour l'adjectif « républicain » – dans cet énoncé.

Les valeurs idéologiques des mots de l'exemple (1) leur sont assignées par deux types d'éléments : la valeur idéologique négative de « républicain » est construite par la conjonction du connecteur « mais » et de l'adjectif qui suit le connecteur. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer (1) avec (1'), obtenu par la substitution du connecteur par un autre, et avec (1''), obtenu par la substitution de l'adjectif :

(1') John est républicain donc il est honnête.

(1'') John est républicain mais il est malhonnête.

L'exemple (1'), non seulement ne manifeste plus la vision négative du locuteur concernant les républicains mais il manifeste l'idéologie opposée : son locuteur a comme idéologie un ensemble de croyances contraires à celle du locuteur de l'exemple (1). La même chose est vraie concernant l'exemple (1'') : son locuteur partage les croyances du locuteur de (1') et non pas celles du locuteur de (1).

Comme le précise Raccah (2005b) à propos de l'exemple anglais « John is a republican but he's honest » :

En effet, employé dans une autre phrase compréhensible, « *republican* » pourra aussi évoquer un point de vue positif (par exemple, en remplaçant, dans (7), « *honest* » par « *dishonest* ») : il en résulte que la propriété mise à jour par l'analyse n'est pas une propriété du mot anglais « *republican* », mais seulement de l'idéologie dans le cadre de laquelle ce mot a été utilisé.

(Raccah (2005b : 180))

En revanche, la valeur idéologique du mot « honnête », n'est pas fonction du contexte immédiat : dans l'exemple (1'), le mot a gardé la même valeur positive que dans (1).

3.2.2. Points de vue dans les langues

D'après les paragraphes précédents, on pourrait penser que le fait que les discours et les énoncés trahissent l'idéologie des locuteurs pourrait n'être dû qu'à des propriétés de l'utilisation des langues, qu'il s'agit d'un phénomène purement pragmatique, discursif ou énonciatif. Dans les paragraphes suivants, nous nous proposons de montrer que ces éléments idéologiques des discours sont contraints par les éléments de langue.

Au paragraphe précédent, nous nous sommes contentée de modifier les exemples de manière à montrer que la valeur idéologique de certains mots – « républicain » dans (1) – est obtenue par l'articulation du discours, par l'interaction du connecteur et des segments avec lesquels le connecteur les articule. Nous avons analysé la valeur connotative des expressions « cherche à » et « défend une vision » et nous leur avons attribué un rôle décisif dans le repérage du jugement de celui qui les utilise, mais uniquement en fonction de leur contexte dans lequel nous avons pointé des expressions clairement négatives (comme « génocide » dans le contexte de « cherche à remettre en cause »).

3.2.2.1. Embrayeurs idéologiques

La valeur idéologique de certaines expressions n'est pas le résultat de leur articulation avec leur contexte, elles présentent une certaine indépendance contextuelle et par là même, elles fonctionnent comme des embrayeurs idéologiques : elles guident l'interprétation du discours par le fait qu'elles sont idéologiquement marquées au niveau lexical.

Raccah (2002) décrit ce phénomène comme un *mini-programme argumentatif* :

[Cette conception conduit à voir] les mots, les syntagmes et les phrases comme des « mini-programmes argumentatifs », que l'énoncé peut suivre sans rien en modifier, ou qu'il peut enfreindre partiellement ou même totalement : dans tous les cas, le programme argumentatif de l'énoncé se détermine en fonction des mini-programmes qui constituent les ingrédients sémantiques de la phrase. Et les énoncés d'un locuteur sont marqués par les mini-programmes des mots et des expressions qu'ils contiennent, même s'ils les modifient substantiellement.

Cette marque, qui peut être considérée comme une signature idéologique, indique les points de vue de référence, ceux qu'il est nécessaire d'adopter, même provisoirement, pour pouvoir construire un sens pour l'énoncé en question.

(Raccah (2002 : 242))

Embrayeurs idéologiques dans l'énoncé en « mais »

Dire que « honnête » dans l'exemple (1) a une valeur idéologique indépendamment de son contexte ne veut pas dire qu'en modifiant le contexte dans lequel il figure, on ne modifie pas l'idéologie sous-jacente de l'énoncé. Au contraire, si on remplace le mot « républicain » par « démocrate » dans l'exemple (1) :

(6) John est démocrate, mais il est honnête.

on obtient un énoncé dont le locuteur aurait une idéologie, des croyances tout à fait différentes de celles du locuteur de (1).

Cependant, même si l'idéologie du locuteur de (6) n'est pas la même que celle du locuteur de (1), la manière dont nous reconstruisons cette idéologie est la même : c'est grâce au connecteur « mais » et à l'adjectif « honnête » que nous comprenons l'idéologie du locuteur.

Si on remplace le connecteur par un autre, comme nous l'avons fait précédemment, ou si on remplace « républicain » par un autre adjectif, comme nous venons de le faire, l'idéologie du locuteur change. Maintenant, pour montrer que le mot de langue est idéologique, nous devons montrer que la valeur positive du mot « honnête » ne change pas, quel que soit le contexte. Pour s'en convaincre, il suffit en fait de créer un contexte dans lequel la valeur du mot devrait être négative, comme dans (7) et d'observer qu'il pose des problèmes d'interprétation :

(7) ??John est un assassin, il est même honnête.

En effet, on peut supposer que tout locuteur francophone trouverait cet énoncé ininterprétable. Pour expliquer les difficultés d'interprétation, citons la description d'Anscombe et Ducrot (1983) de l'opérateur « même » figurant dans des énoncés « p et même p' » :

Notre thèse est donc que *même* a fondamentalement une valeur argumentative, que son apparition au cours d'une énonciation présente une proposition *p'* comme un argument en faveur d'une conclusion *r*, et un argument plus fort que des propositions *p* antérieures, pour cette conclusion et pour le locuteur considéré, bien entendu.

(Anscombe et Ducrot (1983 : 58))

Dans l'exemple (7), le segment

il est honnête

devrait s'interpréter comme un argument en faveur d'une certaine conclusion et comme un argument plus fort que

John est un assassin.

Ce qui pose ici un problème, c'est de trouver une telle conclusion, c'est-à-dire un point de vue pouvant être visé par les deux segments. La bizarrerie de (7) s'explique si l'on admet qu'un tel point de vue devrait être à la fois négatif, à cause de la valeur négative de « assassin », et positif, à cause de la valeur positive de « honnête ».

Embrayeurs idéologiques dans les deux comptes rendus

Certaines des expressions utilisées par les auteurs des deux comptes rendus dont nous avons analysé quelques extraits ci-dessus (§. 3.2.1.1.), ont un fonctionnement analogue à celle de l'adjectif « honnête » : elles servent comme indicateur de l'idéologie du locuteur, comme embrayeur idéologique.

Ainsi, le mot « génocide » utilisé par NW dans le passage cité :

NW : « Outre-Rhin, Nolte est clairement identifié comme un conservateur et un nationaliste. N'a-t-il pas été, lors de la « querelle des historiens », en 1986, celui qui avait cherché à remettre en cause le caractère unique du génocide ? »

guide notre interprétation par sa valeur négative. C'est ce mot qui nous aide à comprendre que le point de vue à partir duquel NW décrit les idées d'EN est négatif. La spécificité de ce mot réside dans le fait que sa valeur négative reste la même dans tous les contextes.

Les mots que nous avons brièvement examinés jusqu'ici sont des mots connotés positivement (« honnête ») ou négativement (« génocide ») et cela non seulement dans les discours mais aussi – comme nous l'avons montré à propos de « honnête » – au niveau de la langue. Les mots, marqués par une connotation toujours négative (mots dysphoriques) ou

positive (mots euphoriques)⁴⁹ et fonctionnant comme indicateurs d'idéologie, sont nombreux⁵⁰.

Mais d'autres points de vue, qui ne sont pas la marque directe d'un jugement positif ou négatif, sont inscrits dans le lexique ; leur repérage, à cause de l'absence du jugement direct, est plus difficile mais possible.

3.2.2.2. Des bébés riches et des vieilles femmes

Nous trouvons un indice de l'existence des points de vue culturels, idéologiques dès le niveau du lexique dans l'absence de certaines co-occurrences dans les discours attestés ou dans l'effet bizarre de ces co-occurrences dans les exemples fabriqués.

Bruxelles *et al.* (1993), en étudiant l'adjectif français « riche » relève un indice de l'existence d'un point de vue cristallisé dans ce mot :

Une analyse superficielle conduirait à décrire « riche » comme équivalent à « qui possède beaucoup ». Mais une telle caractérisation ne rend pas compte, entre autres, de l'effet de sens particulier lié à un énoncé comme « ce bébé est riche ! ».

(Bruxelles *et al.* (1993 : 96)

Les auteurs insistent sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un énoncé impossible à dire ou à entendre mais d'un énoncé qui provoque un effet bizarre. La source de la bizarrerie, comme ils l'expliquent, n'est pas dans le monde : il est tout à fait possible qu'un bébé hérite une grande fortune, et l'héritage implique que le bébé en question possède beaucoup, et il n'est pas bizarre qu'un bébé possède beaucoup. L'effet de bizarrerie ne peut pas être expliqué en termes dénotationnels. L'explication donnée par les auteurs de l'article rejoint notre préoccupation en ce sens qu'ils considèrent que l'effet bizarre de cet énoncé est dû à une incompatibilité de points de vue. Le mot « riche » décrit l'individu qu'il caractérise d'un certain point de vue, le mot « bébé » décrit le même individu d'un point de vue opposé.

La comparaison⁵¹ d'un roman français (*La fée carabine* de Daniel Pennac) et sa traduction hongroise (*A karabélyos tündér*, traduit par Katalin Till) nous a permis de remarquer un phénomène proche de celui décrit par Bruxelles *et al.* (1993), cette fois-ci dans la langue hongroise. Le syntagme hongrois formé d'un des correspondants de l'adjectif français « vieux » et d'un des correspondants du substantif français « femme », le syntagme « öreg nő » est absent de la traduction, bien que le roman original français comporte beaucoup

⁴⁹ Nous les présentons en détail au §. 6.3.1.4.

⁵⁰ En témoigne la ferveur dans les recherches lexicométriques où l'emploi de tel ou tel mot par un locuteur constitue un des indices les plus parlants de son appartenance politique, philosophique (idéologique au sens idéologique du mot).

⁵¹ Nous présentons en détail, dans la troisième partie de notre travail, le roman et sa traduction, ainsi que les observations que la comparaison des deux textes nous a permis de relever.

d'occurrences de « vieille femme », « la vieille ». Une recherche statistique dans une base de données textuelles nous a permis de confirmer que le syntagme « öreg nő » est quasi-absent en hongrois. Bien entendu, la raison de l'absence de ce syntagme ne peut pas se trouver dans le monde et elle ne peut pas être expliquée en termes dénotationnels. Il y a des femmes âgées en Hongrie aussi, et il y a des expressions hongroises qui permettent de les désigner⁵²... La raison de l'incompatibilité de l'adjectif « öreg » et du substantif « nő » ne peut être que dans la langue hongroise.

Dans la troisième partie de ce travail, nous tenterons de fournir une explication linguistique à ce phénomène tout en décrivant en détail les mots en question.

3.3. Conclusions du chapitre : points de vue cristallisés dans les mots

Nous avons vu que, parmi les points de vue que les discours obligent à admettre, certains dépendent directement de la langue, et ne peuvent pas être modifiés par les croyances individuelles des locuteurs. Ainsi, le mot « honnête » ne peut pas être utilisé pour dénigrer la valeur morale de quelqu'un ; le mot « génocide » ne peut pas être employé pour décrire une période de l'histoire avec neutralité. Les points de vue que les discours comportant ces mots obligent à construire sont contraints directement par ces mots.

On aurait pu penser que ce qui oblige à construire ainsi les points de vue provient des référents de ces expressions, des états du monde, mais nous avons vu des phénomènes élémentaires, des incompatibilités linguistiques qui ne peuvent pas être expliqués en termes dénotationnels. Ce qui nous conduit à adopter l'hypothèse de la *Sémantique des Points de Vue* selon laquelle les descriptions sémantiques des éléments d'une langue, pour qu'elles puissent rendre compte de ces observations, doivent être formulées en termes de *points de vue cristallisés dans les langues*.

L'objectif de notre travail est de fournir des telles descriptions.

Dans la partie suivante, nous nous intéressons aux moyens observationnels qu'une recherche sémantique ayant pour objectif de fournir ces descriptions dispose pour mener à bien l'entreprise. Nous montrerons que ces points de vue lexicalisés ne peuvent pas être révélés par l'unique observation des discours, par un travail qui ne prend en compte que des énoncés attestés. Pour pouvoir révéler les points de vue lexicalisés, d'autres moyens objectivables d'observation sont nécessaires.

⁵² Nous présentons au chapitre 7 les expressions qui permettent de désigner, en hongrois, les femmes âgées.

Deuxième partie :

Pour une sémantique empirique et expérimentale

« Q'une voiture tombe en panne, et le premier venu s'en apercevra même s'il n'a aucune idée de la manière dont fonctionnent les voitures. Cela ne vaut pas pour un raisonnement ; à moins de savoir comment il peut se mettre à défaillir, l'on ne voit pas que c'est le cas ; le locuteur ne cesse pas de parler, la vapeur ne lui sort pas des oreilles et ses yeux n'émettent pas de clignotement rouge. Un jour, peut-être, quelqu'un concevra un système capable de déclencher ce genre d'alarme à chaque erreur de logique, et aucun politique, journaliste ou homme d'affaires n'aura le droit de parler sans qu'on le lui applique. Néanmoins, dans l'attente de ce jour heureux, nous sommes tous obligés de compter sur notre propre aptitude à détecter les erreurs de raisonnement. »

(Jamie Whyte)

L'objectif de cette deuxième partie est d'examiner les possibilités d'observation dont le sémanticien dispose et la manière dont il peut utiliser les observations.

Depuis quelques années, il est de plus en plus exigé dans le domaine des sciences du langage de ne travailler que sur des énoncés attestés. Dans le premier chapitre de cette partie, nous passons en revue quelques-uns des concepts de corpus et des conceptions de ce que le travail sur corpus apporte. Nous verrons que la ferveur des militants du travail sur corpus provient d'un souci d'empiricité, ce qui nous conduira, au deuxième chapitre de la partie, d'examiner le caractère empirique d'une discipline.

Après avoir montré que la conception selon laquelle le scientifique doit s'appuyer sur des observations et construire des lois à partir de ces observations, conception qui semble régner actuellement en sciences du langage, est une conception critiquable à bien des égards, nous verrons que le travail sur corpus est insuffisant pour certaines des disciplines des sciences du langage. En sémantique, notamment, les corpus sont loin de fournir toutes les observations nécessaires pour une description sémantique adéquate.

Nous verrons ainsi que l'utilité du corpus dépend des objectifs recherchés, or, ces derniers relèvent d'au moins deux types. En fait, pour atteindre ce que nous appellerons des objectifs « locaux », c'est-à-dire des buts de caractérisation des seules données d'un corpus, ce dernier est nécessaire, et parfois même suffisant ; tandis que dans le cas des objectifs « généraux », dans le cas des recherches qui s'attachent à caractériser des ensembles plus larges que les corpus, voire des ensembles de nature différente (comme ce sera notre cas où il s'agira de caractériser un ensemble *abstrait*, la langue, en opposition à un ensemble concret que sont les corpus), l'utilité d'un corpus est limitée, notamment à cause du fameux problème de l'induction que nous rappellerons ci-dessous.

Le cas de la sémantique sera examiné en détail, et nous verrons que les corpus ne suffisent pas dans une recherche qui se donne comme objectif de rendre compte des faits observables de l'interprétation des énoncés : il ne s'agit pas seulement du caractère inductif d'un raisonnement dont le point de départ serait l'observation d'un corpus, mais aussi du fait que les corpus ne livrent à l'observateur qu'une partie bien limitée des données.

Après avoir ainsi examiné les rôles et les limites des corpus, nous présentons, au deuxième chapitre de cette partie (chapitre 5), quelques-unes des exigences d'empiricité et de scientificité, constituant une alternative avantageuse à celles du travail sur corpus.

Le dernier chapitre de cette partie (chapitre 6) est consacré à la présentation de la *sémantique des points de vue* que nous positionnons parmi les théories sémantiques et dont nous montrons qu'elle satisfait les critères de scientificité et d'empiricité que nous nous serons donnés au chapitre précédent. Nous aboutirons ainsi, à la fin de cette partie, à l'élaboration d'une grille méthodologique qui nous servira de guide tout au long de nos descriptions sémantiques ultérieures (troisième partie de cette thèse), avec, comme composants, différents types d'observables venant compléter les observations pouvant être obtenues par corpus, telles les traductions, les proverbes, ainsi que les énoncés fabriqués.

4. *Le travail sur corpus*

« L'image du tennis ne convient pas pour expliquer l'activité de lecture - ce n'est pas un processus de va-et-vient, mais une quête sans fin, un supplice de Tantale, un flirt sans consommation, ou, s'il y a consommation, c'est une consommation solitaire, masturbatoire. (À ces mots, les auditeurs manifestèrent des signes de nervosité.) Le lecteur joue avec lui-même tandis que le texte joue sur lui, sur sa curiosité, son désir, comme une strip-teaseuse joue sur la curiosité et le désir de son public. »
(Morris Zapp)

Depuis quelques années, la mode impose l'idée qu'un linguiste travaille sur des discours attestés, rassemblés en corpus ou en base de données. En témoigne le passage suivant de Mayaffre (2005) :

De fait, la frontière semble aujourd'hui déplacée mais sans être abolie. Elle ne sépare plus ceux qui utilisent les corpus et ceux qui ne les utiliseraient pas, mais les linguistes qui se servent des corpus pour valider leur hypothèse et ceux qui les servent pour construire leur savoir.

(Mayaffre (2005 : 14))

Étant donné que notre pratique de recherche s'éloigne de l'esprit de Mayaffre (2005), il convient de justifier pourquoi le travail sur corpus est insuffisant pour nos objectifs. Pour ce faire, nous commençons par un aperçu des différentes conceptions (souvent incompatibles) concernant la notion même de corpus.

4.1. Définitions et typologies

Qu'est-ce qu'un corpus ? En fonction des objectifs d'un domaine, d'un ensemble de recherches, en fonction aussi de la conception générale de la langue, la réponse à cette question varie, de même que l'usage que l'on fait des données langagières regroupées en corpus.

Mayaffre (2005) remarque :

[...] désormais tout le monde utilise le terme corpus et se revendique de lui : « corpus textuel », « corpus sémantique », « corpus en phonologie », « corpus en traductologie », « corpus électronique », « corpus diachronique », « corpus

littéraire », « corpus de sciences sociales », « corpus bilingues », « corpus en langues anciennes » pour ne reprendre ici qu'un échantillon des syntagmes trouvés dans la littérature actuelle ou les appels à communication immédiats.

(Mayaffre (2005 : 9))

Avec l'avènement des linguistiques de corpus, en effet, les réflexions théoriques et historiques se multiplient. Avant d'examiner les différents usages des corpus, nous passons en revue quelques-unes des définitions.

Il existe deux grands types de définitions : dans un sens, le corpus est un *échantillon*, un recueil d'éléments sélectionnés comme représentant un ensemble d'éléments infinis ; dans un autre sens, le corpus est un *objet d'étude* en soi.

4.1.1. Les notions générales ou englobantes

Mellet (2002), dans son article d'introduction au premier numéro de la revue *Corpus*, part d'une définition générale :

Il s'agit d'un recueil, formé d'un ensemble de données sélectionnées et rassemblées pour intéresser une même discipline.

(Mellet (2002 : 6))

pour remarquer tout de suite que cette définition générale doit être nuancée en linguistique où la notion a connu un développement et s'est déclinée en de multiples conceptions ces dernières années. L'auteur propose une distinction entre le *corpus exhaustif* et le *corpus échantillonné*.

Le premier type de corpus est caractérisé par l'auteur comme étant clos, exhaustif et homogène en général, tandis que le deuxième type de corpus, le corpus échantillonné, doit être, selon l'auteur, représentatif :

À l'opposé des corpus homogènes et exhaustifs se trouvent les **corpus échantillonnés** ; là, le problème se déplace : l'enjeu n'est plus celui de l'exhaustivité, mais celui de la **représentativité**. Il s'agit alors de constituer des échantillons représentatifs d'une réalité plus large – en statistique on dirait : d'une population.

(Mellet (2002 : 7))

Une première question qui se pose est celle de savoir ce que le corpus représente ? Est-ce que la « réalité plus large » dont parle Mellet (2002) est de même nature que le corpus, comme serait par exemple l'ensemble de tous les discours ; ou est-elle de nature différente comme serait par exemple la langue ? Dans le premier cas, comme nous verrons plus loin, le travail sur corpus conduit à une démarche inductive, considérée par les philosophes des

sciences comme une attitude non scientifique⁵³. Dans le deuxième cas, comme nous le verrons au chapitre 5., le corpus n'apporte qu'une partie des données nécessaires pour la recherche, et il n'apporte pas plus que le travail sur énoncé fabriqué et « éparpillé » (en opposition à un recueil).

Mellet (2002) distingue un cas particulier à l'intérieur de cette catégorie de corpus : les « très grands corpus » qui

[...] se veulent généralement **des corpus de référence**, exploitables pour des recherches variées par plusieurs générations de linguistes.

(Mellet (2002 : 7))

Nous verrons ci-dessous que ce type de corpus n'est pas considéré par d'autres (cf. Rastier) comme corpus mais comme *base de données*.

Selon Mellet (2002), les corpus de ce type, les corpus échantillonnés constituent ce qu'Auroux (1998) appelle un observatoire⁵⁴ et qui se transforme, toujours selon Mellet, en « lieu d'expérimentation » si une hypothèse de travail se trouve à la base du recueil de données. L'affirmation de Mellet (2002) nous semble discutable. Auroux (1998) définit ce qu'est l'« observation par observatoire » en ces termes :

- *observation par observatoire* : tout instrument qui permet d'observer un phénomène qui ne saurait l'être sans lui est un observatoire ;

(Auroux (1998 : 166))

Si le corpus échantillonné était un observatoire au sens d'Auroux (1998), s'il était donc un *instrument* qui permettait d'observer des phénomènes qui, en toute logique, sont censés être différents de l'instrument lui-même⁵⁵ qui permet de l'observer, on se demande quels pourraient être les phénomènes que le linguiste pourrait observer grâce au corpus et qu'il ne saurait pas observer autrement ? Une des réponses possibles, que l'on rencontre notamment en linguistique de corpus (cf. plus loin), consiste à dire que les corpus permettent d'observer le sens des discours. Cette réponse ne peut évidemment pas être acceptable, le sens d'un discours n'est accessible qu'à celui qui interprète le discours.

S'il s'agit non pas du sens des données linguistiques mais de n'importe quel phénomène linguistique, dans ce cas, la définition du corpus échantillonné proposé par Mellet (2002) se

⁵³ Ou même, comme selon Popper (1972[1991]), une démarche impossible et inexistante. Cf. §. 5.4.1.1. ci-dessous.

⁵⁴ Les réflexions d'Auroux (1998) seront résumées au §. 5.2.1.

⁵⁵ En tout cas, c'est ce qui apparaît comme évidence dans les exemples d'Auroux (1998) : lunettes, télescopes, radiotélescopes, microscopes, scanners, accélérateurs de particules, etc. sont autant d'instruments qui permettent d'observer quelque chose d'autre que l'instrument lui-même, c'est-à-dire autre chose que les lunettes elles-mêmes, les télescopes, les microscopes, etc..

réduit et équivaut à n'importe quel segment de discours et aussi à n'importe quel exemple fabriqué par le linguiste, sans qu'il soit nécessaire de les rassembler en corpus. Dans les autres cas, le corpus n'est plus un instrument permettant « d'observer quelque chose qui ne saurait l'être sans lui » (Auroux (1998)) puisque c'est le corpus lui-même que l'on observe.

Auroux (1998) définit l'expérimentation ainsi :

- *expérimentation* : elle consiste en ce que le sujet connaissant construit un montage qui lui permet : i) de déterminer à volonté la production d'un phénomène ; ii) d'isoler les effets de différents paramètres constituant le phénomène. À l'aide de ce montage on doit pouvoir corroborer ou infirmer une hypothèse précise ;

(Auroux (1998 : 166))

De nouveau, les questions concernant le rôle du corpus surgissent : quel type d'hypothèse permettrait de transformer une activité de *recueil* en une activité de *construction* ? quels phénomènes peut-on *produire* par le *recueil* de segments de discours, d'énoncés attestés ? en quoi un ensemble de textes, de fragments de textes, d'éléments linguistiques permettent-ils d'isoler différents paramètres constituant le phénomène ? quels sont les paramètres possibles d'un phénomène linguistique ?

L'idée de corpus comme lieu d'expérimentation est donc encore plus difficile à accepter. Mellet (2002) n'est pas la seule à considérer, de manière abusive, le travail sur corpus comme relevant de l'expérimentation : au premier chapitre, nous avons cité plusieurs passages de l'ouvrage de Guilhaumou *et al.* (1994) comportant le sous-titre *Expérimentations en analyse du discours*, or, dans l'ouvrage, il apparaît clairement que l'expérimentation ne renvoie pas à la pratique décrite par Auroux (1998).

Auroux (1998) s'oppose d'ailleurs explicitement à l'idée de pouvoir considérer les corpus comme relevant des protocoles d'expérimentation :

La recherche d'attestations dans des textes (quelles que soient sa sophistication et l'utilisation de moyens techniques coûteux, voire informatiques), la constitution d'un *corpus* (aussi longue et compliquée que soit par exemple la constitution d'un corpus des inscriptions étrusques) ne relèvent pas directement des protocoles expérimentaux. À cela deux raisons : i) elles ne sont pas en relation directe avec une hypothèse explicite à tester ; ii) elles ne correspondent pas à la production d'un phénomène. À la rigueur, si on parvient à satisfaire la condition (i) elles peuvent entrer dans un raisonnement empirique.

(Auroux (1998 : 183))

Si l'on admettait, comme Mellet (2002), que le corpus pouvait devenir un lieu d'expérimentation grâce à une hypothèse préalable au recueil, il faudrait aussi admettre que Newton, ayant construit son hypothèse sur la loi gravitationnelle et motivé par celle-ci, pourrait prétendre effectuer une expérimentation en recueillant des pommes qui tombent...

Dalbera (2002), dans le même numéro de la revue *Corpus*, examine la place et la fonction du corpus par rapport aux analyses et aux théories linguistiques. En évoquant les différents usages du terme « corpus », l'auteur présente, en premier lieu, une conception générale qu'il spécifie ensuite par une définition linguistique :

Au sens trivial – si sens trivial il y a –, tel, du moins, qu'il est recensé dans les dictionnaires d'usage courant, un corpus est un recueil de pièces ou de documents qui concernent une même matière, discipline ou doctrine.

[...]

Dans les sciences du langage – cette définition apparaît dans les dictionnaires les plus récents – un corpus est un ensemble d'éléments sur lequel se fonde l'étude d'un phénomène linguistique.

(Dalbera (2002 : 90))

En effet, la définition du corpus en tant que recueil d'éléments langagiers servant de base empirique semble être une définition admise. On l'a rencontrée chez Mellet (2002), on la retrouve également chez Milner (1989) :

La technique du corpus est précise. Elle signifie que l'on s'impose au départ de construire la théorie linguistique d'un ensemble strictement délimité et défini de données de langue. Ces données peuvent être constituées par une œuvre littéraire, un ensemble de journaux, un ensemble d'enregistrements, etc. [...]

Les implications sont claires : il s'agit d'une théorie où une donnée de langue n'est pertinente que si elle est attestée.

(Milner (1989 : 111))

ou dans Dubois *et al.* (1994[2002]) qui proposent une définition semblable :

La grammaire descriptive d'une langue s'établit à partir d'un ensemble d'énoncés qu'on soumet à l'analyse et qui constitue le *corpus* de recherche.

(Dubois *et al.* (1994[2002] : 123))

Ces définitions conduisent aux mêmes interrogations que celles provoquées par les idées de Mellet (2002).

Les auteurs cités insistent sur les problèmes que les linguistes rencontrent dans l'usage de ce type de corpus, lesquels concernent, avant tout, la représentativité et l'exhaustivité.

Dubois *et al.* (1994[2002]) remarquent à juste titre que le corpus ne peut pas être identifié à la langue et qu'il doit être considéré comme un *échantillon représentatif* de la langue. Mais la raison qu'ils invoquent contre l'assimilation du corpus à la langue nous semble moins claire : selon les auteurs, le corpus reflète le caractère artificiel de la situation dans laquelle il a été enregistré, recueilli :

Le corpus lui-même ne peut pas être considéré comme constituant la langue (il reflète le caractère de la situation artificielle dans laquelle il a été produit et enregistré), mais seulement comme un échantillon de la langue. Le corpus doit être *représentatif*, c'est-à-dire qu'il doit illustrer toute la gamme des caractéristiques structurelles.

(Dubois *et al.* (1994[2002] : 124))

Or, d'après cet argument, l'usage du corpus pour la recherche linguistique s'avère peu utile : comment considérer un corpus représentatif s'il reflète un caractère artificiel ? Comment espérer établir la grammaire d'une langue à partir de données non exhaustives et qui ne correspondent pas à la réalité parce qu'elles relèvent d'une situation artificielle ?

Les auteurs s'interrogent aussi sur le caractère réduit du corpus et sur la possibilité ou l'impossibilité de disposer d'un corpus exhaustif :

On pourrait penser que les difficultés sont levées si un corpus est *exhaustif*, c'est-à-dire s'il réunit tous les textes produits. En réalité, le nombre d'énoncés possibles étant indéfini, il n'y a pas d'exhaustivité véritable et, en outre, de grandes quantités de données inutiles ne peuvent que compliquer la recherche en l'alourdissant.

(Dubois *et al.* (1994[2002] : 124))

Dalbera (2002) aborde également la question d'exhaustivité dans le passage ci-dessous, suivi du texte d'une note que l'auteur y ajoute :

[...] quel que soit le domaine ou le champ linguistique à étudier, le volume de données est si considérable que l'on ne saurait tout prendre en compte dans le cours de l'analyse (que peut bien signifier *tout* d'ailleurs ?). De sorte que l'on est conduit à faire l'hypothèse (le pari) que les régularités susceptibles d'être découvertes par l'analyste sont potentiellement récursives et donc qu'une analyse limitée à un sous-ensemble de faits peut être de nature à rendre compte de l'ensemble².

(Dalbera (2002 : 91-92))

² Notons que, le plus souvent, les questions que soulève le linguiste mettent en jeu non pas une grande quantité de données mais une infinité de données, dans la mesure où celui-ci doit rendre compte non seulement des faits attestés mais encore des faits possibles.

(Dalbera (2002 : 92))

Ici encore, on se heurte au problème de l'attitude inductiviste que nous examinons plus loin (au §. 5.4.1.).

La notion de corpus reste finalement assez large chez Dalbera (2002), ce qui est normal dans une étude où l'auteur ne semble pas s'engager pour une seule pratique donnée, déterminée par un intérêt théorique particulier.

D'une part, tout comme Mellet (2002), qui inclut un cas particulier (celui des bases de données) dans la définition des corpus, Dalbera (2002) aussi prend un cas spécifique : celui des questionnaires.

D'autre part, Dalbera (2002) propose une classification des différents corpus basée sur cinq critères : la nature des données, la matérialité et le support des données, le caractère

exhaustif ou représentatif du corpus, le caractère clos ou ouvert du corpus, et le caractère brut ou traité des données :

Il est relativement facile de recenser les principaux critères de classification des corpus. On peut distinguer ainsi, selon la nature des matériaux constitutifs, les corpus de textes et les corpus d'unités de langue (entendons par là des phrases, des mots, des phonèmes...). On gagne à dissocier également parmi ces derniers, compte tenu notamment des méthodologies induites et de la pesanteur des traditions, ceux qui relèvent de l'écrit et ceux qui relèvent de l'oralité. Une autre division est opérée entre les corpus conçus comme des échantillons représentatifs des faits linguistiques et ceux qui se veulent exhaustifs dans un champ donné. Sont à prendre en compte également le caractère clos ou non-clos d'une part, brut ou traité de l'autre, des *data* constitutives du corpus.

(Dalbera (2002 : 90-91))

D'après cette citation, la notion de corpus recouvre une catégorie très large, équivalant à « éléments linguistiques attestés » et qui est constituée par des sous-catégories établies par les caractéristiques (écrit ou oral, niveau de complexité, etc.) des éléments en question.

4.1.2. Les notions spécifiques ou « excluanes »

Outre les caractérisations générales évoquées ci-dessus, il existe beaucoup de définitions spécifiques de ce qu'est un corpus, émanant, la plupart du temps, des auteurs qui s'inscrivent dans des courants, des écoles particulières et dont la définition est déterminée par les conceptions et les préoccupations propres au courant en question.

C'est le cas par exemple des auteurs qui se déterminent comme représentants de la *linguistique de corpus* et qui adoptent la méthode d'analyse qu'on appelle la *lexicométrie*.

La notion de corpus admise dans ce courant se définit d'abord d'une manière aussi générale que chez les auteurs cités précédemment. Habert *et al.* (1997) reprennent la définition du corpus proposée par Sinclair :

Nous employons le mot *corpus* dans une acception restreinte empruntée à J. Sinclair (1996, p. 4) : « Un corpus est une collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques explicites pour servir d'échantillon du langage. »

(Habert *et al.* (1997 : 11))

Les auteurs spécifient que l'usage du terme est souvent plus large dans le domaine des traitements automatiques des langues et coïncide avec le concept de bases de données textuelles :

La communauté du TALN appelle souvent « corpus » les grandes collections de documents qui lui servent à mettre au point ses traitements. Les rencontres organisées depuis plusieurs années par l'ACL (*Association for Computational Linguistics*) sur les « très grands corpus » (*very large corpora*) traitent de très vastes données textuelles plutôt que de corpus à proprement parler. On a là « du

texte », texte dont on ne sait pas toujours très bien de quels usages langagiers il est représentatif.

(Habert *et al.* (1997 : 143))

Mayaffre (2002) et (2005), qui s'intéresse avant tout à l'usage des grands corpus du double point de vue (i) des traitements automatiques ou semi-automatiques des macro-corpus et (ii) des disciplines que l'auteur caractérise comme ayant une préoccupation herméneutique (analyses du discours, analyses textuelles, praxématique, etc.), propose, lui aussi, une définition générale :

[...] un corpus textuel peut être défini simplement comme :

« Un rassemblement de textes ou une collection de textes regroupés sur la base d'hypothèses de travail en vue de les interroger. »

(Mayaffre (2002 : 52))

L'auteur spécifie qu'il n'existe pas, bien entendu, une seule notion de corpus, mais une pluralité de corpus, la spécificité de chacune étant due à la discipline ou aux objectifs recherchés. Il distingue trois « grands niveaux de corpus » : les corpus lexicographiques, c'est-à-dire des « sacs de mots » (Mayaffre (2005 : 10)), les corpus phrastiques et les corpus textuels.

D'après l'auteur, les corpus lexicographiques sont constitués par l'ensemble du dictionnaire, leur spécificité réside dans leur caractère exhaustif et fini.

Les corpus phrastiques sont utilisés par les grammairiens et les syntacticiens et leur particularité est « de pouvoir recueillir des exemples non pas attestés mais forgés, non pas trouvés mais controuvés. » (Mayaffre (2005 : 11)).

L'auteur caractérise les corpus textuels, ceux qui l'intéressent le plus, comme ne pouvant

[...] aspirer ni à l'exhaustivité ni même à la représentativité et qui concentrent toujours des données attestées puisqu'on ne saurait fabriquer artificiellement un texte pour prétendre en appréhender le sens.

(Mayaffre (2005 : 11))

Outre le caractère trop vague de la formulation, nous remarquons une contradiction flagrante dans cette caractérisation : l'auteur prétend que des textes ne peuvent pas être fabriqués artificiellement (peut-on *fabriquer* quoi que ce soit de manière non artificielle, d'ailleurs ?), or, les textes qu'il rassemble en corpus ont bel et bien été fabriqués par quelqu'un au moment où le locuteur les a proférés... : cette difficulté mériterait, au moins, une réflexion sur la notion d'artificialité.

Dans le cas des corpus textuels, il existe une autre catégorisation qui provient du traitement auquel la collection de textes est soumise. Les linguistes effectuant des recherches lexicométriques travaillent en général sur des corpus *annotés* : des corpus *étiquetés*, des corpus *arborés*.

Sans développer les caractéristiques de chacun de ces traitements, nous rappelons les définitions données par Habert *et al.* (1997).

Les corpus annotés sont des corpus ayant été soumis à la lemmatisation, d'après Habert *et al.* (1997) :

Annoter revient à regrouper sous un même chef, un même *type*, des réalisations distinctes d'un phénomène, ses *occurrences*. C'est le lemme pour les flexions d'un mot : *grand* pour *grand, grands, grande, grandes*.

(Habert *et al.* (1997 : 11))

ou, d'après Habert (2005), à un traitement à trois volets :

L'annotation consiste à ajouter de l'information (une interprétation stabilisée) aux données langagières : sons, caractères et gestes. Elle associe deux ou trois volets : i) la segmentation pour délimiter des fragments de données et/ou ajout de points singuliers ; ii) regroupement de segments ou de points pour leur affecter une catégorie : iii) (éventuellement) mise en relation de fragments ou de points. Par exemple, l'annotation syntaxique consiste à découper des suites de mots, à leur affecter des étiquettes de constituants (groupe nominal, noyau verbal, etc.), et à ajouter les relations fonctionnelles (sujet, objet, etc.), entre ces constituants.

(Habert (2005 : en ligne))

Les corpus étiquetés sont des corpus dans lesquels chaque mot est assorti d'une étiquette morpho-syntaxique :

Étiqueter un texte, c'est associer à des segments de texte, le plus souvent les « mots », une ou plusieurs étiquettes, le plus souvent leur catégorie grammaticale voire leur lemme.

(Habert *et al.* (1997 : 21))

Les corpus arborés sont des corpus dans lesquels « des représentations syntaxiques décorent les phrases » (Habert *et al.* (1997 :15)).

Un autre exemple de définition spécifique de corpus nous est offert par les réflexions de Rastier (2004).

Avant de proposer sa définition, il évoque une définition qu'il attribue à Sinclair (que nous avons vu ci-dessus citée par Habert *et al.* (1997) en termes différents) :

Un auteur célèbre (Sinclair) définissait le corpus comme un « vaste ensemble de mots ».

(Rastier (2004 : en ligne))

Rastier (2004) s'oppose à cette définition en affirmant que

[...] l'objet empirique de la linguistique est fait de *textes* oraux ou écrits, non de mots ou de phrases.

(Rastier (2004 : en ligne))

Certes, si on entend par phrase une entité théorique, construite par le linguiste, elle n'est pas l'objet empirique de la linguistique. En revanche, le cas des mots n'est pas aussi simple. Dire que l'objet empirique n'est pas fait de mots est faux en soi : les « textes oraux ou écrits » sont composés de mots. Néanmoins, en suivant Raccach (2005a), on peut adopter la distinction entre 'mots-des-énoncés' et 'mots-des-phrases' :

[...] les premiers étant des occurrences événementielles des seconds.

(Raccach (2005a : 211))

et préciser, dans ce cas, que les 'mots-des-énoncés' sont des objets empiriques, tandis que les 'mots-des-phrases' (comme les phrases) sont des objets théoriques de la linguistique. Nous reviendrons sur la différence entre objet empirique *vs.* objet théorique plus loin, ainsi que sur la nécessité de distinguer entre 'mots-des-énoncés' et 'mots-des-phrases'. D'ailleurs, Rastier (2004) lui-même contredit son affirmation quelques lignes plus loin quand il précise que les lexies n'appartiennent pas à la langue mais au discours (*cf.* ci-dessous, §. 4.2.2., note 58.).

Rastier (2004) se propose de définir ce qu'est un corpus de la manière suivante :

Convenons d'une définition positive.

Un corpus est un regroupement structuré de textes intégraux, documentés, éventuellement enrichis par des étiquetages, et rassemblés : (i) de manière théorique réflexive en tenant compte des discours et des genres, et (ii) de manière pratique en vue d'une gamme d'applications.

(Rastier (2004 : en ligne))

à laquelle il ajoute des précisions en excluant du concept de corpus notamment les corpus de mots, les banques textuelles, les banques de données, les hypertextes, les œuvres complètes d'un auteur.

Pour la documentation des corpus, Rastier (2004) trouve nécessaire de distinguer trois niveaux :

Pour documenter un (*sic*) en-tête, il faut au moins référencer le texte à trois niveaux. En bref : les *discours* (ex. juridique *vs* littéraire *vs* scientifique), le *champ générique* (ex. théâtre, poésie, genre narratif), le *genre* proprement dit (ex. comédie, roman « sérieux », roman policier, nouvelle, conte, récit de voyage).

(Rastier (2004 : en ligne))

et pour caractériser les corpus, il différencie quatre niveaux :

1. l'archive
2. le corpus de référence

3. le corpus d'étude
4. le sous-corpus

Il les définit et illustre de la manière suivante :

1/ L'*archive* contient l'ensemble des documents accessibles. Elle n'est pas un corpus, parce qu'elle n'est pas constituée pour une recherche déterminée.

2/ Le *corpus de référence* est constitué par l'ensemble de textes sur lequel on va contraster les corpus d'étude.

3/ Le *corpus d'étude* est délimité par les besoins de l'application.

4/ Enfin le *sous-corpus de travail en cours* varie selon les phases de l'étude et peut ne contenir que des passages pertinents du texte ou des textes étudiés. Par exemple, dans *L'analyse thématique des données textuelles – l'exemple des sentiments*, l'archive est la banque Frantext, le corpus de référence est constitué de 350 romans publiés entre 1830 et 1970, le corpus d'étude est constitué par des passages contenant des noms de sentiments, et les corpus d'élection sont les corpus propres à tel ou tel sentiment.

(Rastier (2004 : en ligne))

D'après cet aperçu non exhaustif, nous pouvons constater que la notion de corpus est une notion hétérogène, loin d'être le sujet d'un consensus souhaitable pour qu'il puisse fonctionner comme concept technique d'une ou de plusieurs disciplines.

4.2. À propos de l'utilité du corpus

Une des conséquences de l'absence d'univocité concernant la notion est le fait que les avis se multiplient sur l'utilité du corpus, sur l'usage que l'on doit/l'on peut faire du corpus. Deux grands groupes se dessinent quand on examine les recommandations de ceux qui militent en faveur de l'usage des corpus : selon certains, le corpus est la garantie de l'empiricité, selon d'autres, le corpus est l'objet même de la linguistique. Mayaffre (2005) semble suivre cette distinction, mais en termes d'outil et d'objet de recherche :

Bref, pour certains, le corpus est un *outil* qui permet de rendre compte d'une réalité transcendante (la Langue ?), d'accéder à un monde déjà-là, d'illustrer une connaissance à priori (*sic*), de « découvrir » un savoir déjà su. Pour d'autres, le corpus est un *objet* vivant de recherche et de connaissance, en lui-même, dont la description débouchera sur des modèles sémantiques à inventer.

(Mayaffre (2005 : 12))

4.2.1. Le corpus ouvert : observable et base empirique

Dans la classification des types de corpus proposée par Mellet (2002), l'auteur caractérise les corpus selon les types de recherches pour lesquels ils présentent de l'intérêt. Les corpus

échantillonnés seraient ainsi à utiliser dans des recherches dont le but est de caractériser des ensembles plus larges que les éléments contenus dans le corpus :

Les objectifs d'une telle entreprise peuvent être assez variés : appréhender et donner à voir cette réalité trop vaste pour être embrassée dans sa totalité (par exemple, décrire le français oral du XX^{ème} siècle, comparer l'anglais britannique et l'anglais américain, etc.) ; se donner les bases empiriques nécessaires pour répondre à un questionnement théorique ou étayer une hypothèse structurale (par exemple décrire, comprendre et unifier les emplois du conditionnel dans le système verbal français contemporain) ; constituer enfin les bases de connaissances indispensables au développement des nouveaux outils réclamés par l'essor de l'ingénierie linguistique.

(Mellet (2002 : 7))

Les corpus, d'après Mellet (2002) auraient donc plusieurs rôles :

- représenter des ensembles plus vastes que le corpus lui-même,
- garantir l'empiricité de la recherche théorique,
- étayer des hypothèses,
- être des bases de connaissances.

Mellet (2002) répond ici partiellement à notre première question, que nous avons posée ci-dessus : celle de savoir ce que *représentent* les corpus. D'après ce passage, on comprend que, pour Mellet (2002), un corpus représente d'autres objets de même nature que lui-même, « une réalité trop vaste pour être embrassée dans sa totalité ». Il s'ensuit donc que le corpus ne peut pas être considéré comme un instrument, comme un observatoire dans ce type d'usage.

Dans le deuxième rôle énuméré par Mellet (2002), le corpus sert comme objet empirique par rapport aux objets théoriques que l'on cherche à décrire ; il peut donc être effectivement un observatoire au sens de Auroux (1998) mais seulement si des conditions spécifiques sont satisfaites (notamment, si on évite l'induction).

Pour ce qui est du troisième rôle, nous verrons plus loin que les hypothèses pouvant être étayées par le recours au corpus sont fort restreintes : seules les hypothèses existentielles affirmatives (« il existe des x tels que ... ») peuvent être confirmées, ou bien les hypothèses universelles (« pour tous les x ... ») peuvent être infirmées grâce aux corpus.

Dalbera (2002), qui examine la place du corpus dans les analyses linguistiques, considère que la nécessité du recours au corpus découle du caractère trop vaste de l'ensemble des données. Reprenons le passage que nous lui avons cité au §. 4.1.1. :

[...] pourquoi le linguiste, en l'occurrence, use-t-il d'un corpus ? La réponse paraît évidente : quel que soit le domaine ou le champ linguistique à étudier, le volume de données est si considérable que l'on ne saurait tout prendre en compte dans le cours de l'analyse (que peut bien signifier *tout* d'ailleurs ?). De sorte que l'on est

conduit à faire l'hypothèse (le pari) que les régularités susceptibles d'être découvertes par l'analyste sont potentiellement récursives et donc qu'une analyse limitée à un sous-ensemble de faits peut être de nature à rendre compte de l'ensemble.

(Dalbera (2002 : 91-92))

Ici aussi, le corpus est censé représenter un ensemble constitué par des objets semblables au corpus lui-même.

L'auteur expose deux possibilités d'usage : le corpus peut avoir un rôle dans une première phase de recherche, lors de l'analyse des données sélectionnées pour permettre la constitution des faits pertinents, ou bien il peut intervenir dans la phase de validation des hypothèses :

[...] le recours explicite au corpus peut intervenir dans une phase liminaire de la recherche au moment où l'on tente de cerner les faits pertinents ou en fin de recherche au moment de valider les hypothèses émises.

(Dalbera (2002 : 93))

L'examen de quelques pratiques de recueil de données, prises comme illustrations, amène cependant l'auteur à montrer que le corpus, conçu au départ comme collections de données *brutes*, ne peut pas l'être étant donné que le recueil des données est déjà contraint par la théorie. Il devient par le travail du linguiste un ensemble de données *construites* en passant par un état où le corpus rassemble des données *filtrées*.

En linguistique de corpus, l'usage des corpus est la plupart du temps justifié par le souci d'empiricité.

La linguistique de corpus, selon Habert *et al.* (1997), existe depuis longtemps à l'ombre de l'école de Chomsky et témoigne du souci d'empiricité de la part de linguistes anglo-saxons :

Le rejet de principe, formulé par N. Chomsky dès 1957, du recours aux corpus au profit de l'appel à l'intuition du locuteur natif a relégué dans les limbes les travaux de linguistique quantitative et les études empiriques de données attestées. C'est, du moins, l'impression qui domine quand on se retourne sur les quarante dernières années de l'histoire de la linguistique.

Cette image est partiellement fautive. Dans le monde anglo-saxon, où l'empirisme bien compris garde toujours quelque attrait, parallèlement aux mutations des modèles chomskyens et de leurs avatars, s'est progressivement affirmée une linguistique faisant appel de plus en plus systématiquement à des corpus électroniques pour développer, à partir des « faits » rassemblés, des dictionnaires et des grammaires descriptives, mais aussi pour tester des hypothèses, confronter un modèle postulé aux réalisations effectives (Aarts, 1990). C'est le courant des linguistiques « de corpus » ou « sur corpus », en anglais *corpus linguistics*. Cette utilisation de corpus annotés, de grande taille, variés et assortis d'outils d'exploration puissants, permet d'observer plus finement les phénomènes et remet en question une partie des postulats de la linguistique.

(Habert *et al.* (1997 : 8-9))

D'après ce passage, le rôle du corpus est multiple en linguistique de corpus ; les problèmes soulevés par certains de ces rôles sont les mêmes que ceux signalés précédemment :

- il permet de développer des dictionnaires et des grammaires à partir des faits – rôle qui mène au problème de l'induction ;
- il permet de tester des hypothèses – mais seulement *certaines* hypothèses ;
- il permet de confronter des modèles postulés aux réalisations effectives,
- il permet d'observer plus finement les phénomènes.

Mayaffre (2005) cherche à expliquer le rejet du corpus dans le passé par « une interprétation stricte – trop stricte sans doute – de la dualité saussurienne », interprétation selon laquelle le linguiste doit s'intéresser à la langue en tant que système et doit évacuer de sa pratique linguistique tout ce qui relève de la parole, c'est-à-dire de la performance individuelle :

Et par là, le corpus, en tant que recueil d'énoncés effectivement émis, en tant que recueil de performances individuelles produites par des locuteurs debout dans une réalité sociale et historique déterminée (et déterminante), était non seulement négligé mais d'une certaine manière banni.

(Mayaffre (2005 : 7))

La linguistique de corpus serait née, d'après l'auteur, d'une double opposition : d'une part, d'une opposition à ce rejet des données effectivement attestées, et d'autre part, d'une opposition à la distinction langue/parole jugée trop forte.

Il y a en effet actuellement une affirmation existentialiste ou phénoménaliste, qui consiste à refuser la dualité saussurienne comme une dyade, car il ne saurait y avoir d'essence sans existence, de système sans actualisation ou encore, selon les mots que [Rastier 2005-a] reprend à la tradition aristotélicienne, de puissance sans acte. Pour notre débat, les conséquences sont évidentes : affirmer que « la puissance ne préexiste pas à l'acte » [*ibid.* : 33], c'est affirmer qu'il ne peut y avoir une grammaire universelle sans réalisation, de langue sans parole c'est-à-dire, pour finir, de linguistique sans corpus.

(Mayaffre (2005 : 9))

Cependant, il commet une erreur de raisonnement qui nous pousse à remettre en question sa conclusion. L'analogie est en effet abusive : d'après l'auteur, il ne peut pas y avoir une linguistique sans corpus *parce qu'il* ne peut pas y avoir de système (langue) sans réalisation (discours). Si cette analogie était acceptable, les autres domaines scientifiques devraient aussi se voir modifier... La mécanique, par exemple, devrait être une mécanique des collections d'objets puisque la gravitation n'existe pas sans les objets qui tombent...

Concernant l'utilité proprement dite du travail sur corpus, Habert *et al.* (1997) considèrent que l'avantage du travail sur corpus réside avant tout dans la possibilité d'observation minutieuse des phénomènes langagiers. Selon les auteurs, les études sur les grands corpus, accompagnées par une amélioration des outils informatiques pour le traitement automatique des langues, permettent d'obtenir des typologies des textes et des typologies des locuteurs de plus en plus approfondies. Nous sommes à nouveau devant un raisonnement inductif : vouloir obtenir des typologies à partir de l'observation d'un recueil de textes correspond à une démarche inductive dont nous verrons, au §. 5.4.1., qu'elle pose de sérieux problèmes.

Une autre utilité que Habert *et al.* (1997) présentent de manière détaillée concerne le traitement automatique des langues : dans ce domaine, les corpus servent avant tout à l'amélioration des outils informatisés permettant le traitement des corpus.

Un autre domaine de recherches que les auteurs examinent dans leur ouvrage et qui nous concerne davantage relève de l'étude du sens des textes : l'analyse de contenu, l'acquisition de connaissances et la recherche documentaire sont ainsi présentées. Les auteurs considèrent que ces trois types d'étude relèvent du domaine de la sémantique⁵⁶ :

Dans le domaine sémantique, les travaux sur corpus foisonnent. D'une expérience à l'autre, l'objectif est toujours d'accéder au sens que véhicule le corpus. Mais ces travaux, pour la plupart assez ponctuels, ont des visées extrêmement variées et s'appuient sur des méthodes fort différentes.

(Habert *et al.* (1997 : 95))

C'est le corpus, toujours selon Habert *et al.* (1997), qui garantit l'empiricité dans ce domaine d'étude du sens (pour lequel nous préférons ne pas utiliser le terme sémantique). Dans le chapitre intitulé « Un même parti pris d'empirisme », ils défendent l'idée selon laquelle le travail sur corpus permet d'observer le sens de manière empirique :

Ces travaux montrent que l'exploitation sémantique des corpus est largement empirique. Il s'agit toujours d'approcher le sens tel que le livre le corpus, en biaisant, à l'aide de techniques simples, souvent par une combinaison de techniques très spécifiques, chacune permettant de saisir un aspect particulier des phénomènes à décrire. Il en résulte une image imparfaite, souvent floue, mais qui néanmoins reflète le sens que l'on cherche à cerner.

(Habert *et al.* (1997 : 114))

La présentation de chacun des trois axes (analyse de contenu, acquisition de connaissance et recherche documentaire) nous montre en fait que la conception des auteurs sur le sens et sur

⁵⁶ Nous verrons plus loin que ce que Habert *et al.* (1997) considèrent comme sémantique ne correspond pas à la conception scientifique de la discipline (*cf.* §. 5.3. et chapitre 6.).

la sémantique est peu rigoureuse et que l'idée de travailler sur corpus dans des recherches sémantiques repose sur des erreurs. En effet, Habert *et al.* (1997) semblent se situer dans une conception dans laquelle

1. le sens d'un texte *est* dans le texte,
2. on peut obtenir *ce* sens en soumettant le corpus à diverses analyses (morpho-syntaxique, statistique, etc.)
3. le rôle de la sémantique est d'obtenir ce sens :

L'analyse sémantique vise tout d'abord à rendre compte du « contenu » des corpus, s'inscrivant en cela dans une longue tradition à la fois littéraire, stylistique, historique et sociologique. Que l'objectif soit de rendre compte des propriétés esthétiques, de retracer une évolution historique ou de décrire un moment de l'histoire, de caractériser les discours de certaines catégories de population, il s'agit d'explorer le contenu des corpus en tant que tel pour en repérer à la fois les thèmes dominants et leur agencement.

Les études thématiques s'intéressent principalement au lexique. On a ainsi montré comment évolue dans *À la recherche du temps perdu* le champ sémantique du temps, lequel devient de plus en plus présent et de plus en plus sombre au fur et à mesure que l'on avance dans l'œuvre (Brunet, 1983), comment se transforment les idées révolutionnaires dans le discours de Robespierre, quelles sont les préoccupations que mettent principalement en avant les jeunes dans les enquêtes d'opinion (Lebart et Salem, 1994).

(Habert *et al.* (1997 : 96))

Mayaffre (2002), dans une perspective proche de celle de Habert *et al.* (1997), en cherchant les conditions d'analyse des grands corpus, propose une nouvelle notion : les « macro-corpus réflexifs ». Ce sont des grands corpus enrichis par des textes constituant le contexte auxquels les textes à analyser seraient reliés :

Nous entendons par *réflexivité* du corpus le fait que ses constituants (articles de presse, discours politiques, pièces de théâtre ; de manière plus générale, sous-parties) renvoient les uns aux autres pour former un *réseau sémantique* performant dans un tout (le corpus) cohérent et auto-suffisant.

(Mayaffre (2002 : 59))

Une telle conception, comme nous le montrerons plus loin, ne peut pas être maintenue. Les critiques qu'elle suscite demandent des développements assez longs que nous exposons après avoir terminé la présentation des différents usages des corpus.

Mayaffre (2005), bien que menant une interrogation épistémologique explicite sur le rôle du corpus en sémantique, ne se pose pas la question générale de l'*utilité* des corpus. Mais les questions méthodologiques abordées dans l'article ainsi que dans Mayaffre (2002), nous permettent d'entrevoir la conception sous-jacente de l'auteur sur la sémantique, sur la science, sur la rigueur scientifique. Pour Mayaffre (2002), qui considère que le corpus est un objet

heuristique dans des disciplines herméneutiques, l'idée que l'usage du corpus conduit à l'inférence inductive ne pose pas de problème, l'auteur se positionne explicitement du côté de l'induction sans justifier son choix⁵⁷ :

En ce qui me concerne, l'option méthodologique choisie pour traiter de grands corpus de textes politiques est à dominante inductive.

(Mayaffre (2005 : 13))

De même, le fait que l'interprétation des textes rassemblés en corpus revient, dans sa conception, au chercheur et à son intuition ne lui pose pas de problème non plus. Ce que l'auteur trouve problématique dans le travail sur corpus, c'est le fait que, pour l'interprétation correcte des textes constituant le corpus, ce dernier n'est pas suffisant ; il faut, selon lui, prendre en compte des éléments extérieurs au corpus, ce qui ramène l'auteur à l'éternelle question de la clôture du corpus :

Mais l'heuristique pose aussi, à un niveau supérieur, le problème crucial de l'interprétation. L'heuristique générale prise dans le sens baconien peut même être définie comme une tentative de compréhension et d'interprétation du monde (ou ici, prosaïquement, d'une compréhension ou d'une interprétation du corpus) : le monde tout entier (ici le corpus) est à interpréter ; la recherche scientifique a pour fonction de lui donner sens.

Or le moment de l'interprétation du corpus – moment qui constitue bien le nœud gordien des études textuelles dans les sciences molles – nous renvoie subrepticement à nouveau à la question de sa clôture ; et plus précisément au grincement de l'articulation entre l'intérieur et l'extérieur du corpus ; à la tension dialectique – pour ne pas dire contradictoire – entre la prise en compte (le traitement) des ressources intérieures du corpus et l'appel à des ressources qui lui sont extérieures pour le comprendre et l'interpréter.

(Mayaffre (2002 : 57))

La linguistique de corpus ou la sémantique du discours ont définitivement démontré que pas plus qu'on ne pouvait comprendre un mot sans la phrase et la phrase sans le discours, on ne pouvait comprendre le discours sans l'interdiscours, le texte sans le co-texte (sans même parler ici du hors-texte), c'est-à-dire aussi et de manière plus générale, le corpus sans le hors-corpus.

(Mayaffre (2002 : 58))

Le dernier paragraphe de la citation montre aussi que la conception de l'auteur de ce qu'est la sémantique se rapproche de celle manifestée par Habert *et al.* (1997), citée ci-dessus : une discipline qui cherche à comprendre les discours.

Or, si on admettait que la sémantique a pour tâche « d'accéder au sens que véhicule le corpus », « de rendre compte du contenu des corpus » (Habert *et al.* (1997)), le corpus devrait devenir l'objet même de description, sans que le linguiste cherche à construire des corpus représentatifs (*cf.* 5.1. ci-dessous).

⁵⁷ Mayaffre (2005 : 13) semble utiliser une notion d'induction au sens de généralisation a-théorique, qu'il oppose à la démarche hypothético-déductive de manière analogue à l'opposition entre top-down et bottom-up.

4.2.2. *Le corpus clos : observé et objet de description*

C'est exactement ce qui se passe chez certains des linguistes cités. Le corpus (représentatif) n'est plus une base empirique mais se transforme en objet ultime dont la description est l'objectif même d'une recherche. C'est le cas, par exemple, de Mayaffre (2005) qui lui-même appuie ses propos sur Rastier (2001) et Adam (2001) :

Derrière ces types de corpus, ne l'esquivons pas, se profile la question polémique de l'objet pertinent de la linguistique. Il est évident, qu'au départ, la *linguistique de corpus* – au sens de [Habert *et al.* 1997] ou [Rastier 2005-a] donc – considère d'abord les corpus textuels. La linguistique de corpus, *stricto sensu*, repose en effet sur l'affirmation forte, d'une certaine manière subversive, que l'objet du linguiste est le texte. Pour beaucoup de linguistes contemporains en effet, depuis la lecture, longtemps retardée en France, de Bakhtine ou Hjelmslev, l'objet accompli d'une linguistique adulte n'est ni le signe ni la phrase (« artefact des grammairiens » [Rastier 2001 : 30]). Le sens naît du *texte* (et, plus loin encore, du con-texte). Celui-ci doit donc être considéré comme l'unité fondamentale d'une linguistique aboutie. Pour [Adam 2001 : 216], qui cite le Fondateur, la cause est même définitivement entendue :

« Si, comme le dit Saussure, *la langue n'est créée qu'en vue du discours*, la linguistique a non seulement pour objet empirique mais pour objet théorique cette unité de communication-interaction langagière qu'on appelle un TEXTE (ou un DISCOURS)... »

(la casse est de l'auteur).

(Mayaffre (2005 : 11))

À part le caractère métaphorique de l'affirmation « le sens naît du texte », nous relevons une erreur conceptuelle dans l'affirmation de l'identité de l'objet *empirique* et de l'objet *théorique* dont l'auteur reconnaît pourtant, dans le même passage, la différence conceptuelle.

C'est ce type de corpus que Mellet (2002) appelle le corpus exhaustif, et qui n'a d'intérêt que pour une recherche dont l'objectif ne dépasse pas les limites du corpus . Mellet (2002) caractérise ce type d'objectif ainsi :

Un corpus ne peut être ***clos et exhaustif*** que dans le cadre d'une monographie, auquel cas il sera étudié en tant que tel, sans prétendre à être représentatif d'autre chose que de lui-même ni à ouvrir sur aucune forme de généralisation ou modélisation. [...] On le rencontre notamment dans les études stylistiques ou en analyse du discours.

(Mellet (2002 : 6))

Le problème qui se pose ici concerne la scientificité : dans la tradition de nos sociétés, issue de la conception aristotélicienne de la science, celle-ci est censée produire des connaissances universelles. Or, l'étude d'un objet « en tant que tel, sans prétendre à être représentatif d'autre chose que de lui-même » ne produit que des connaissances singulières, spécifiques par rapport à l'objet en question.

Rastier (2004), dont la position épistémologique est à la fois proche et différente de celle de Mayaffre (2002) et (2005), exprime sa conception par les affirmations suivantes :

- L'opposition *langue / parole* est trop réductrice, les deux objets demandent à être reliés par l'espace des *normes* et la linguistique de corpus est la seule à pouvoir convenablement étudier cet espace :

Le "chaînon manquant" entre la langue et la parole est constitué par l'espace des normes (cf. Coseriu, 1969). Or, seule la linguistique de corpus peut offrir les moyens théorique et technique d'étudier l'espace des normes et de transformer en dualité l'antinomie entre compétence et performance.

(Rastier (2004 : en ligne))

- L'objet de la linguistique est cet espace des normes, son rôle est de décrire les énoncés :

Bref, la linguistique peut prendre *de droit* pour objet de description l'espace des normes : au lieu de les édicter, comme elle le faisait naguère en frappant d'inacceptabilité des énoncés, alors même qu'ils sont attestés, elle doit les décrire et pour cela exploiter des corpus.

(Rastier (2004 : en ligne))

- La *langue* se réduit à l'ensemble des morphèmes et à des structures, mais les lexèmes ne font pas partie de la langue⁵⁸ :

Si l'on prend la mesure des diversités effectives des discours, champs génériques et genres, le noyau invariant qu'on peut appeler *langue* se réduit drastiquement à l'inventaire des morphèmes, à des contraintes comme la structure de la syllabe, la structure du syntagme, etc. ; par exemple, les lexèmes n'en font pas partie, car ils sont déjà des phénomènes de « discours »[5].

[5] C'est pourquoi le lexique, du moins celui des lexies, n'appartient pas à la langue. De fait, comme la syntagmatique relève de la parole, les mots sont aussi des formations textuelles (à la différence des morphèmes).

(Rastier (2004 : en ligne))

- Selon l'auteur, l'entreprise consistant à décrire l'espace des normes peut être menée de manière objective : du fait que les corpus ne sont représentatifs qu'en fonction d'une tâche délimitée, du fait que la constitution d'un corpus dépend d'un point de vue préliminaire, découle le caractère objectif de la linguistique de corpus :

En revanche, un corpus est adéquat ou non à une tâche en fonction de laquelle on peut déterminer les critères de sa représentativité et de son homogénéité. La linguistique de corpus peut ainsi être objective, mais non objectiviste, puisque tout corpus dépend étroitement du point de vue qui a présidé à sa constitution.

(Rastier (2004 : en ligne))

Les illustrations de types de descriptions pouvant être obtenues en linguistique de corpus nous paraissent particulièrement intéressantes en ce qu'elles relèvent, pour la plupart d'entre

⁵⁸ Cf. les affirmations contraires du même auteur, citées au §. 4.1.2.

elles, de ce que nous avons fait dans la première partie du présent travail⁵⁹ et s'exposent aux critiques que nous avons formulées au §. 2.4. En illustrant « les corrélations entre plans du contenu et de l'expression », Rastier (2004) cite plusieurs exemples dont nous évoquons quelques-uns :

a- *Au plan graphique.* – Alors que la ponctuation n'est pas considérée comme sémantique et qu'elle est tout simplement absente des grammaires formelles, l'étude en corpus permet de souligner les corrélations entre contenus lexicaux et ponctèmes. [...]

Pour sa part, dans une étude comparative sur Baudelaire, Maupassant, Proust et Duras (à paraître), Denise Malrieu a ainsi spécifié les contextes de *mer* : « On constate que les ponctèmes après *mer* sont plus fréquents qu'avant *mer*, ces derniers variant de 6% chez Proust à 32% chez Rimbaud, les ponctèmes après variant de 36,2% chez Rimbaud à 53% chez Proust ». Il s'agit sans doute, dans la langue littéraire, d'une convention stylistique qui engage à finir la phrase ou le membre de phrase par un sème /non-borné/ (des sémèmes comportant le sème /borné/ comme 'mur' n'entraînent aucun résultat comparable). [...]

b- *Au plan phonétique.* – [...]

En outre, dans son analyse de Racine, Beaudouin (2002, § 8.3.3) a pu montrer que le champ sémantique de la mort était associé à des mètres anapestiques, et le champ sémantique de l'amour à des mètres iambiques (la mort est repos, donc les accents sont plus rares, alors que l'amour est passion, et se trouve associé à des accents plus fréquents). Mieux encore, le taux d'hémistiches irréguliers selon les actes semble corrélé à la structure narrative globale (Beaudouin, 2002, § 8.3.4).

(Rastier (2004 : en ligne))

Une partie des critiques que l'on peut adresser à ces approches ont été développées précédemment (§. 2.4), elles concernaient surtout la portée et la validités des descriptions de ce genre.

Nous verrons au chapitre suivant d'autres critiques, plus approfondies et plus générales, sur le caractère non scientifique de telles études et aussi sur la conception sous-jacente de la linguistique de corpus. Cette conception est très largement illustrée par l'affirmation de Mayaffre (2005) :

Dès lors, sans doute peut-on définir hautement le corpus comme *le lieu linguistique où se construit et s'appréhende le sens des textes.*

(Mayaffre (2005 : 12))

Elle ne peut pas être prise au sérieux à cause de son caractère métaphorique. Cette conception, largement répandue aujourd'hui, selon laquelle le rôle de la sémantique serait de révéler *le sens d'un texte* qui est *contenu dans le texte* est donc une conception inacceptable.

Nous verrons que l'idée d'un sens contenu dans le corpus ne peut être interprétée que de manière métaphorique. La valeur sémantique d'un texte est multiple, il convient de parler *des*

⁵⁹ Cf. §. 2.3., l'analyse de la chanson de « Tonton Gédéon ».

sens d'un texte, des sens qui sont *construits par* ceux qui l'interprètent et ne sont accessibles, en toute rigueur, qu'à ces derniers. Étant donné le caractère privé et personnel du ou des sens d'un texte ou d'un discours, ce sens ne peut pas faire l'objet d'une discipline scientifique, dont les objets d'étude sont supposés être accessibles à tous. Il s'ensuivra que le concept d'une sémantique des textes ayant pour objectif de décrire le sens des textes ne peut pas être maintenu. Il s'ensuivra également que l'utilité des corpus en sémantique est limitée : en effet, si les corpus permettent d'observer une partie des données, une autre partie importante, son interprétation ou son sens, n'est pas donnée par le corpus et, à défaut de se donner des moyens d'observation indirecte⁶⁰, reste soit inaccessible, soit construite par le linguiste.

L'objectivation d'une interprétation personnelle que peut se construire un lecteur ou un chercheur n'est possible que par d'autres énoncés qu'il est nécessaire d'interpréter, contrairement à ce qu'avance Mayaffre (2002) en formulant sa vision optimiste :

[...] une piste de travail est désormais ouverte en direction d'une tentative d'objectivation de l'intertexte et d'organisation de parcours contrôlés de lecture (en ce qui nous concerne, auto-centrés sur le corpus) dans lesquels l'acte interprétatif est rendu si ce n'est objectif en tout cas transparent.

(Mayaffre (2002 : 60))

Nous développerons en détail des idées contraires à cet optimisme au §. 5.3.

4.3. Conclusions du chapitre : des questions préalables sur l'empiricité

Dans ce chapitre, nous avons exposé quelques-unes des conceptions de ce qu'est un corpus et de ce qui motive le travail sur corpus. Nous pouvons constater que la notion de corpus ne constitue pas encore un concept stable en sciences du langage, les définitions sont hétérogènes. La multiplicité des convictions qui apparaît dans les différentes publications amène, selon nous, non pas à une richesse des idées avancées dans les sciences du langage, mais avant tout à un fourmillement de programmes et de « résultats » de recherches dont la valeur scientifique est loin d'être assurée, en raison de l'incohérence de l'ensemble de ces programmes, due à l'incompatibilité des points de vue sur lesquels ils se fondent.

Dans cette hétérogénéité, nous pouvons néanmoins remarquer deux points où les différents auteurs semblent être d'un même avis. D'une part, tous semblent partager l'idée selon laquelle le corpus doit être composé d'éléments effectivement attestés⁶¹. Le corpus s'oppose à l'énoncé fabriqué. D'autre part, la majorité des auteurs manifestent, de manière explicite ou

⁶⁰ Cf. §. 5.3. et §. 5.5. ci-dessous.

⁶¹ Il n'y a que (Mayaffre (2005 : 11) qui inclut les énoncés « forgés » dans un type de corpus, celui qu'il appelle le corpus phrastique des syntacticiens. Cf. 4.1.2. ci-dessus.

implicite, la conviction selon laquelle c'est le travail sur corpus qui permet de garantir le caractère empirique de la recherche linguistique.

L'argumentation d'un groupe d'auteurs cités va plus loin. Mayaffre (2002), (2005), Rastier (2004), Habert *et al.* (1997) nous semblent défendre l'idée que le corpus n'est pas seulement une garantie d'empiricité mais il doit être le *véritable* objet (empirique *et* théorique) des sciences du langage.

Devant ces affirmations parfois trop peu justifiées, nous sommes amenés à nous poser les questions suivantes :

- Qu'est-ce qui fait le caractère empirique d'une discipline ?
- Qu'est-ce qui peut être l'objet des sciences du langage ?
- Plus particulièrement, qu'est-ce qui peut être l'objet de la sémantique ?
- Plus exactement, qu'est-ce qui peut être l'objet *empirique*, c'est-à-dire l'objet d'observation de la sémantique ? et qu'est-ce qui peut/doit être l'objet *de description* de la sémantique ?

Une fois ces questions examinées, nous pourrions revenir sur la question du travail sur corpus et sur l'examen de sa pertinence en sémantique.

5. *Les limites du travail sur corpus*

« *Én túllépek e mai kocsmán,
az értelemig és tovább!
Szabad ésszel nem adom ocsmány
módon a szolgál ostobát.* » « *Je ne vais pas aux bistrots d'aujourd'hui,
Mais à la raison et plus loin!
À copier sottise et flagornerie
Mon esprit libre ne descend point.* »

[...] [...]

« *Én nem fogom be pörös számat.
A tudománynak teszek panaszt.* » « *Nul ne brisera mon cri querelleur.
À la Science j'en réfère.* »

(*József Attila: Ars poetica*) (*Attila József: Art poétique
traduit par Jean Rousset*)

D'après l'aperçu exposé au chapitre précédent, la tendance actuelle en sciences du langage se caractérise par l'attribution d'une suprématie au travail sur énoncés attestés et par le rejet du recours aux énoncés fabriqués. Cependant, la question générale de la pertinence d'un énoncé effectivement attesté ne se pose pas dans le cas de la plupart des réflexions citées, ou, du moins, ne se pose pas de manière explicite et du point de vue épistémologique. Si des questions épistémologiques se posent, c'est surtout pour justifier le travail sur corpus par le souci d'empiricité.

Ici, nous verrons que, d'une part, les exigences empiriques manifestées par les linguistes militant pour le travail sur corpus sont peu satisfaisantes, et que, d'autre part, le travail sur corpus ne présente qu'une utilité fort réduite eu égard à certains objectifs.

5.1. La pertinence du corpus : une question d'objectifs ?

Pour examiner la question générale de la pertinence du travail sur corpus, nous proposons de caractériser les différents usages des corpus du point de vue de l'objectif des recherches. L'aperçu non exhaustif qui précède nous permet de regrouper les différentes utilisations des corpus en trois ensembles :

1. Un premier groupe de recherches serait constitué par des recherches dont l'objectif est de caractériser le corpus lui-même, qui ont un objectif « local ». Ces recherches ne peuvent pas faire l'économie d'un corpus, entendu comme un recueil clos et exhaustif de données sélectionnées en fonction de critères explicites la plupart du temps, puisque leur objectif est la caractérisation du corpus même.
2. Un deuxième groupe contiendrait les recherches dont l'objectif dépasse les limites du corpus, des recherches qui visent un objectif « général ». Ici, on distingue entre deux cas de figure :
 - a. L'objet à décrire est composé d'un ensemble trop vaste, d'éléments infinis, qu'il est impossible d'observer dans sa totalité. Dans ce cas, le corpus sert d'échantillon, il représente une infinité d'objets de même nature.
 - b. L'objet à décrire est une entité abstraite, qui n'a pas d'existence matérielle et qu'il est impossible d'observer directement. Dans ce cas, le corpus est considéré comme un exemple de réalisation de l'objet abstrait et comme permettant de l'observer de manière indirecte.

Dans ces deux cas, le corpus est défini dans un sens très large, comme synonyme d'« ensemble d'énoncés attestés ».
3. Un troisième groupe serait constitué par les recherches qui, explicitement, visent des objectifs généraux mais qui, en réalité, sont des études locales (linguistique de corpus, analyse de discours).

Dans tous ces cas, on se heurte à des problèmes, comme nous l'avons signalé tout au long du chapitre précédent. En résumé :

1. Dans le cas du premier type de recherches, ce sont les éléments contenus dans le corpus que le chercheur vise à caractériser sans aller au-delà des limites du corpus. La question générale de la pertinence du travail sur corpus n'a pas de raisons de se poser. Si l'objectif reste un objectif local, un objectif comme « caractériser le discours d'un locuteur ou d'un groupe de locuteurs dans une période déterminée », objectifs que l'on peut rencontrer surtout dans les études littéraires et en analyse du discours, il n'est pas discutable que l'on ait besoin de ces discours individuels. Par exemple, dans une étude citée par Rastier (2004) que nous avons évoquée au chapitre 4, « l'étude comparative sur Baudelaire, Maupassant, Proust et Duras », doit s'effectuer sur les textes des quatre auteurs étudiés.

Le problème que l'on a ici concerne la portée des résultats obtenus : l'étude d'un objet particulier ne relève pas de la science qui est censée produire des connaissances universelles, mais plutôt d'une technique ou d'un art.

2. Dans les disciplines où l'on cherche des caractéristiques d'un ensemble plus large que le corpus lui-même, la pertinence de celui-ci est autrement problématique.

Le travail sur corpus peut être motivé dans ce cas par deux raisons :

a) Soit on considère que l'ensemble à décrire est infini mais on suppose qu'il est plus ou moins homogène et que la description d'une portion de cet ensemble vaut pour la description de l'ensemble.

C'est ce que nous avons vu comme raison évoquée par Dalbera (2002) (« le volume de données est si considérable que l'on ne saurait tout prendre en compte dans le cours de l'analyse [...] ») et par Mellet (2002) (« appréhender et donner à voir cette réalité trop vaste »). C'est aussi cette idée qui est illustrée par Mellet (2002) qui imagine le cas d'une recherche sur les « emplois du conditionnel dans le système verbal français », etc.

Le problème auquel on se heurte ici est le caractère *inductif* du raisonnement que nous examinons au §. 5.4.1.1. ci-dessous.

b) Soit on considère que ce que l'on peut observer, les discours, les éléments du corpus, sont des réalisations observables d'une entité non observable. Dans ce cas, on travaille sur corpus pour faire des hypothèses sur des règles générales concernant l'objet abstrait non observable. Par exemple, on tente de décrire la langue, entité non directement observable, à partir de l'observation du corpus, qui sert, dans ce cas, comme outil d'observation indirecte.

Cette démarche nous paraît tout à fait légitime, et semble correspondre à certaines pratiques en physique : Newton qui observe la chute de la pomme pour décrire non pas la chute de la pomme, mais une loi universelle de la gravitation.

Cependant, pour qu'une telle pratique puisse être réalisée et pour qu'elle puisse être considérée comme une démarche scientifique, un certain nombre de principes doivent être respectés. Nous les passons en revue dans ce chapitre.

3. Le cas de la linguistique de corpus et le cas de l'analyse du discours nous semblent très particuliers du point de vue de la détermination de la pertinence du corpus par rapport aux objectifs visés. La raison d'être de la linguistique de corpus, d'après les justifications évoquées ci-dessus, est de donner un caractère empirique à la recherche linguistique. L'objectif de cette dernière est de décrire les langues, c'est-à-dire des entités non directement

observables, abstraites. L'analyse du discours naissante, quant à elle, se donnait des objectifs tout aussi généraux concernant les discours, et ses représentants militaient pour la prise en considération des discours effectifs, pour le travail sur corpus. Du point de vue des objectifs explicitement visés par les représentants de ces deux disciplines, la linguistique de corpus et l'analyse du discours devraient faire partie du groupe 2. b., c'est-à-dire des groupes de recherches à objectif général concernant des objets abstraits.

Cependant, les exemples d'études effectivement faites que nous avons évoqués dans la première partie de ce travail, ainsi que les illustrations citées aussi bien par Rastier (2004) (évoquées ci-dessus, §. 4.2.2.), que par Habert *et al.* (1997), par Mayaffre (2002) sont des études ponctuelles, avec un objectif local, spécifique et ne concernant que le corpus sur lequel le travail s'effectue :

Ainsi, Bergounioux *et al.* (1982) étudient les résolutions générales votées par les congrès confédéraux des quatre centrales syndicales interprofessionnelles françaises, CFDT, CFTC, CGT et FO, pendant les années 1971-1976.

(Habert *et al.* (1997 : 30))

Une étude portant sur la répartition des pronoms personnels de la première personne dans chacune des huit années de **Mitterrand1** [...].

(Habert *et al.* (1997 : 185))

À titre personnel, lorsqu'il s'est agi d'embrasser le vocabulaire de discours politiques d'une série de 832 discours représentant une cinquantaine de livres de poche, il a paru nécessaire d'avoir recours à la statistique lexicale et à la lexicométrie.

(Mayaffre 2002 : 54)

5.2. À propos de l'empiricité et de l'observation

Dans cette partie du chapitre, nous nous intéressons aux éléments qui permettent de définir l'empiricité d'une discipline.

Selon la caractérisation des sciences faite par Soler (2000), un des critères qui président à l'opposition *sciences formelles / sciences empiriques* est lié à *l'objet étudié* : celui des sciences formelles est purement conceptuel, tandis que :

[...] l'objet visé par les sciences empiriques est supposé ne pas être une pure création de l'esprit humain, mais préexister à sa caractérisation dans une réalité extérieure accessible à l'homme par le biais de diverses perceptions. L'objet visé n'est donc pas purement conceptuel : il présente un certain ancrage matériel et se manifeste au travers d'observations.

(Soler (2000 : 22))⁶²

D'un point de vue aussi général, les recherches en sciences du langage devraient être considérées comme relevant des sciences empiriques. En effet, les différents domaines des sciences du langage doivent être considérés comme des sciences empiriques : leurs objets d'étude :

- les langues : pour les différentes composantes de la description linguistique : la syntaxe, la morphologie, la sémantique, etc.
- la communication : pour la pragmatique, l'analyse des interactions verbales, etc.
- les discours : pour certains courants d'analyse de discours, pour la linguistique de corpus, etc.

sont bien des objets présentant « un certain ancrage matériel ».

Mais nous allons voir par la suite que cette unique exigence n'est pas suffisante.

5.2.1. Trois aspects de l'empiricité

Auroux (1998) consacre le tiers de son ouvrage à l'examen de la question d'empiricité de la linguistique. Il propose non pas d'établir des critères *a priori* mais d'examiner les caractéristiques des disciplines existantes :

Il est un principe qui paraît au plus haut point devoir guider tout travail philosophique sur les sciences, c'est celui auquel nous avons, dans notre introduction, donné le nom de *réalisme épistémologique*. Il consiste à partir de la réalité des sciences telles qu'elles se pratiquent et telles qu'elles évoluent dans le temps. [...] Il faut donc changer le point de vue classificatoire habituel. La seule méthode valable consiste à aborder la question des caractéristiques d'une discipline, non pas d'un point de vue classificatoire préalable, mais en établissant des propriétés attestées.

(Auroux (1998 : 137-138))

Il pose donc la question explicite de savoir si la linguistique est une science empirique :

Notre problème est de savoir si la discipline X (elle est donnée, nous pouvons l'apprendre, l'enseigner, elle a une histoire, des institutions, etc.) a la propriété P ou non. La propriété P qui nous concerne est : « être empirique ». Il se peut que cette propriété ne soit pas une propriété élémentaire, mais que son attribution

⁶² Cette distinction n'est pas à assimiler à la distinction qu'on peut faire entre *science formalisée* (dans la terminologie de Soler (2000 : 54-58), *science mathématisée*) et *science non formalisée*. Nombreuses sont les sciences qui recourent aux mathématiques et intègrent des éléments formels dans leur propre langage scientifique tout en gardant leur caractère empirique. L'exemple prototypique et le plus souvent cité est celui de la physique classique. Dans le cas de la physique, l'objet étudié est la matière ou, comme selon Soler (2000 : 22), « la réalité matérielle inanimée » tandis que le langage utilisé est un langage formalisé, mathématisé.

résulte de la conjonction de l'attribution d'autres propriétés plus élémentaires, cette conjonction pouvant, au reste, être plus ou moins stable, sans que l'instabilité éventuelle n'affecte l'identité de la propriété globale.

(Auroux (1998 : 238))

et propose d'examiner ce qu'il considère comme « les dimensions d'un espace dans lequel [se projettent] les disciplines » et qui sont déterminées par des ensembles de traits relevant

- a) des modes de validation de la connaissance ;
- b) de l'ontologie ;
- c) des techniques d'investigation empiriques.

C'est la conjonction de ces trois aspects qui permettra à Auroux (1998) de déterminer la manière dont la linguistique est une discipline empirique.

5.2.1.1. a) Modes de validation de la connaissance et types disciplinaires

Auroux (1998), pour classer les disciplines, part de la question de validation des connaissances :

Qu'en est-il du vrai et du faux de nos assertions, qu'a-t-on besoin de faire (ou de ne pas faire) pour s'assurer de la valeur de vérité d'une proposition qui véhicule un contenu de connaissance ?

(Auroux (1998 : 139))

et distingue quatre types de propositions qui expriment les connaissances :

- a) 1. les théorèmes :

Un *théorème* est une proposition (« *p* ou *non-p* ») dont la vérité dépend uniquement du fait qu'elle soit une expression bien formée d'un système donné, obtenue à partir des axiomes et des règles de déduction admis.

(Auroux (1998 : 139))

- a) 2. les règles :

Une *règle* est une prescription (« *Il est interdit de fumer* »), cela n'a pas de sens de se poser la question de savoir si elle est vraie ou fausse, en invoquant des faits (nous reviendrons sur cette question dans le troisième chapitre). Elle ne dit pas ce qui est, mais ce qui doit être.

(Auroux (1998 : 139))

- a) 3. les faits, pour lesquels l'appellation exacte est « énoncé factuel » :

Un *fait* est une assertion non universelle (« *Napoléon a été vaincu à Waterloo* », « *Le roi de France Charles II était chauve* »), dont la valeur de vérité dépend de l'existence ou non de ce qu'elle affirme.

(Auroux (1998 : 139))

- a) 4. les lois :

Une *loi* est une assertion universelle. [...] L'universalité ne suffit pas à définir la loi : s'il y a loi, nous envisageons, sinon que le contraire est impossible¹, du moins que ce qu'affirme la loi ne pourrait pas être autrement dans n'importe quelles conditions, autrement dit qu'elle expose une nécessité (nous reviendrons sur cette

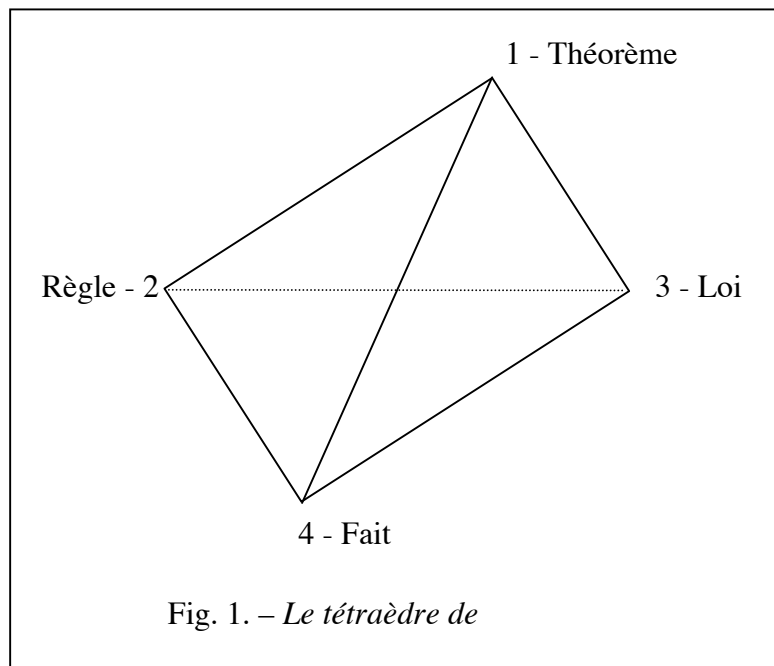
question dans le troisième chapitre). Il en résulte qu'une loi dit quelque chose de ce qui se passe dans le monde. Pour être valide, elle doit être corroborée, c'est-à-dire prédire correctement ce qui se passe, et, bien sûr, ne pas être invalidée par contre-exemple. Nous avons donc toujours besoin de faits pour discuter des lois. [1 Ce serait affirmer que la loi est nécessaire, qu'il ne pourrait pas y avoir une autre loi.]

(Auroux (1998 : 139-140))

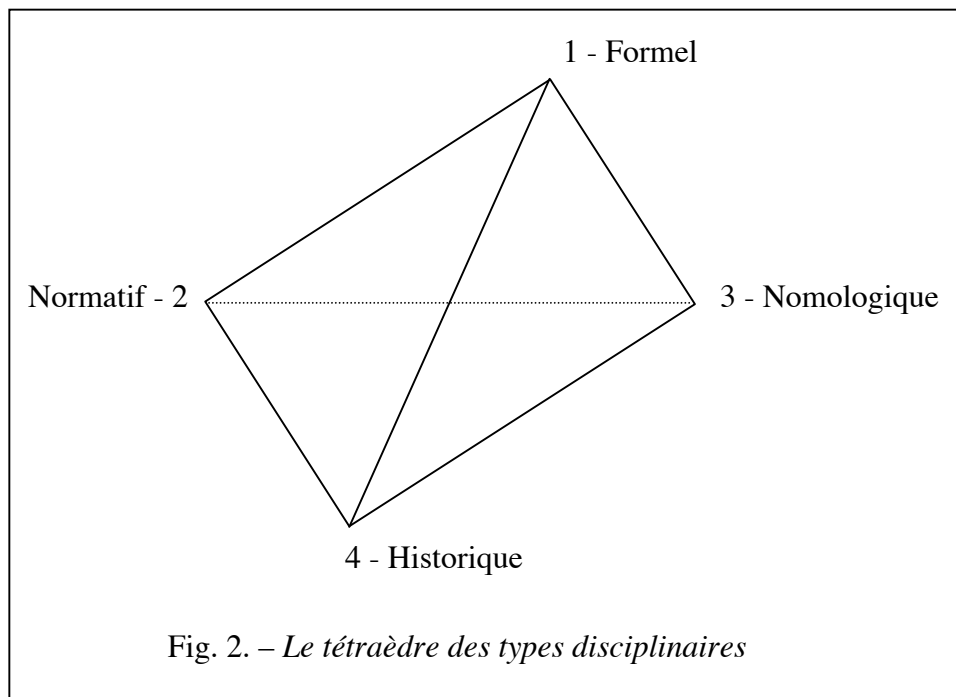
Ces quatre types de propositions permettent ensuite à l'auteur d'indiquer quatre grands types de disciplines correspondants :

- les disciplines formelles ;
- les disciplines normatives ;
- les disciplines historiques ;
- les disciplines nomologiques.

Les deux schémas suivants sont proposés par l'auteur pour représenter, d'une part, les types de propositions, et d'autre part, les types disciplinaires obtenus par projection du premier schéma.



(Auroux (1998 : 141))



(Auroux (1998 : 141))

Ces grands types disciplinaires ne caractérisent pas de manière exhaustive *toutes* les disciplines existantes, précise l'auteur. Les schémas ne permettent pas non plus une caractérisation complète d'une discipline donnée, étant donné qu'« [...] une discipline n'est pas simplement formelle ou nomologique, elle peut être plus ou moins l'un et l'autre, sous différents de ses aspects. » (Auroux (1998 : 143)).

En revanche, les deux schémas permettent de montrer en quoi la linguistique peut être considérée comme empirique :

En tout état de cause, étudier le caractère « empirique » de la linguistique, ce n'est pas définir ou « classer » la linguistique parmi toutes les sciences, c'est explorer la façon dont on peut situer ses coordonnées sur l'arête 3-4.

(Auroux (1998 : 142))

L'idée simple selon laquelle une discipline est considérée comme empirique si elle a pour objet une portion de la réalité qui nous entoure devient, à la lumière de la réflexion d'Auroux (1998) sur les modes de validation des connaissances, une idée, certes plus compliquée, mais aussi plus précise :

Une discipline est considérée comme empirique si les connaissances produites par la discipline en question sont des lois et des faits.

5.2.1.2. b) Les ontologies

La deuxième propriété utilisée par Auroux (1998) pour caractériser les sciences du point de vue de l'empiricité concerne l'*ontologie* :

Définir une science par le type d'être qu'elle est amenée à traiter (dire de manière simple et ramassée de quoi elle s'occupe), reste l'une des procédures les plus commodes pour des fins d'identification externe ou de gestion administrative (« physique des hautes énergies », « sciences du langage », etc.). Bien souvent, il s'agit d'une ontologie simple, purement phénoménologique (on se sert de la façon dont nous classons les choses telles qu'elles nous apparaissent), comme on la retrouve dans le nom des disciplines (*bio*-logie, *psycho*-logie, *astro*-nomie, etc.).

(Auroux (1998 : 128-129))

L'auteur examine deux aspects de ce qu'il appelle la critériologie ontologique :

- b) 1. les rapports du *sujet et de l'objet de la connaissance* ;
- b) 2. la place de la *temporalité par rapport à l'objet de la connaissance*.

b) 2 Le deuxième aspect lui permet d'opposer les disciplines *structurelles* et les disciplines *onto-historiques* (qui ne correspondent pas à la classe des sciences considérées comme *historiques* du point de vue de la validation des connaissances). Cette opposition correspond, en simplifiant beaucoup la réflexion d'Auroux, aux deux rôles possibles que peut avoir la temporalité dans une discipline : dans le cas des disciplines structurelles, le temps n'intervient dans l'« explication » des phénomènes que comme variable (dans les équations de la physique, par exemple) ; tandis que dans le cas des disciplines onto-historiques, le rôle de la temporalité est d'une importance première : « pour l'explication, il faut recourir à des événements antérieurs, et, si ceux-

ci n'ont pas laissé subsister aucune trace, l'explication est à jamais inaccessible » (Auroux (1998 : 153)).

b) 1. Pour le premier aspect de la configuration ontologique des disciplines, celui qui concerne les rapports du sujet et de l'objet de la connaissance, Auroux (1998) propose d'abord une définition (tout en prenant les précautions nécessaires dans la note de bas de page qu'il joint à sa définition) :

- [3] *L'objet empirique doit être :*
- (i) Externe au sujet connaissant ;
 - (ii) Indépendant du dispositif cognitif¹.

[¹ [...] 3 ii peut faire l'objet de critiques visant à montrer que nous ne disposons pas de véritable critère de démarcation entre ce qui est indépendant du dispositif cognitif et ce qui ne l'est pas. De manière générale, nous devons accepter ces critiques, [...]]

(Auroux (1998 : 144))

dont il montre ensuite l'insuffisance due au fait qu'une telle définition ne permet pas de séparer les objets empiriques des objets formels (« le nombre *e* n'existe-t-il pas en dehors du dispositif cognitif ? » — Auroux (1998 : 145)). Pour éviter ce problème, Auroux (1998) ajoute une troisième propriété que l'objet empirique doit satisfaire :

- [3] (iii) L'objet empirique est nécessairement une entité spatio-temporelle.

(Auroux (1998 : 144))

mais cette proposition pose un nouveau problème : elle exclut certains des objets que l'on voudrait considérer comme pouvant être l'objet d'une science empirique :

Mais, dans ces conditions, une signification ou un désir peuvent difficilement être conçus comme des objets empiriques. Ni la sémantique, ni la psychologie ne pourraient être une discipline empirique.

(Auroux (1998 : 145))

La nouvelle proposition de l'auteur consiste à affiner la première définition, de la manière suivante :

- [3''] *L'objet empirique doit :*
- (i) Être accessible par des protocoles définis et renouvelables par quiconque ;
 - (ii) Exister indépendamment du dispositif cognitif.

(Auroux (1998 : 145))

dont l'inconvénient est, de nouveau, d'effacer la différence entre les objets formels et les objets empiriques. La conclusion de l'auteur consiste à faire remarquer qu'en fin de compte, la question de l'ontologie est seconde par rapport aux modes de validation.

Mais déjà à ce stade, nous pouvons, de nouveau, apporter une autre précision à l'idée simple selon laquelle une discipline est considérée comme empirique si elle a pour objet une

portion de la réalité qui nous entoure en tenant compte des problèmes ontologiques exposés par Auroux (1998) :

Une discipline est considérée comme empirique si les objets étudiés par la discipline sont des objets empiriques.

Nous verrons qu'une manière d'éviter les difficultés signalées par Auroux (1998) consiste à préciser ce qu'on entend par « objets étudiés » dans la formulation ci-dessus (ou « traiter », ou « s'occuper de » dans l'exposé d'Auroux (1998)). En effet, en tenant compte de la distinction proposée par Raccah (1997) – que nous exposerons ci-dessous – entre *observation directe* et *observation indirecte*, distinction derrière laquelle se trouve l'idée de la séparation conceptuelle entre *objet d'observation* et *objet de description* (les deux pouvant être considérés comme *objets étudiés*), nous pouvons apporter d'autres précisions sur le caractère empirique d'une science. La distinction proposée par Raccah (1997) concerne l'observation, ou, en termes d'Auroux (1998), relève des *techniques d'investigation*, nous l'exposons après avoir présenté ces dernières.

5.2.1.3. c) Techniques d'investigation

Auroux (1998), considérant que les deux types de propriétés précédents (mode de validation et ontologie) ne sont pas suffisants pour déterminer le caractère empirique d'une discipline, examine les techniques d'investigation :

[...] parce que, dans le fond, l'idée (moderne) de la science empirique correspond à l'idée, vague à bien des égards, d'une confrontation du sujet de la connaissance avec la réalité du monde externe.

(Auroux (1998 : 165))

Il distingue trois techniques de base qui se pratiquent sans instruments :

- c) 1. l'observation directe,
- c) 2. la simulation par imagination ;
- c) 3. la manipulation,

et, remarquant que « Généralement, la confrontation avec le monde externe correspond à l'utilisation d'instruments » (Auroux (1998 : 166)), il définit trois techniques d'investigation avec instrumentation :

- c) 1'. l'observation par observatoire,
- c) 2'. la simulation par maquettisation.
- c) 3'. l'expérimentation,

L'auteur précise ce qu'il entend par instrument :

Un *instrument* est une instance matérielle qui sert de médiation lors des activités cognitives entre le(s) sujet(s) connaissant et son (ses) objet(s), conçu(s) comme une (des) réalité(s) du monde.

(Auroux (1998 : 166))

c) 1. L'observation directe consiste

[...] à *remarquer*, à noter quelque chose ; l'observation ne se distingue de l'expérience commune que si elle est systématique, il n'est pas obligatoire qu'elle corresponde à des hypothèses préalables qui définissent des directions de recherche, mais elle doit laisser des traces ;

(Auroux (1998 : 165-166))

c) 2. la simulation par imagination correspond au fait

[...] de *construire* une représentation des phénomènes avec des changements par rapport à la façon dont ils sont présentés à l'observation.

(Auroux (1998 : 166))

c) 3. la manipulation est définie par l'auteur comme un procédé permettant de

[...] *produire* des phénomènes, des effets dans le monde, afin de rendre possibles les activités cognitives ;

(Auroux (1998 : 166))

c) 1'. l'observatoire est défini ainsi :

[...] tout instrument qui permet d'observer un phénomène qui ne saurait l'être sans lui est un observatoire ;

(Auroux (1998 : 166))

c) 2'. la simulation par maquettisation

[...] une maquette est tout objet réel (externe au sujet), autre que l'objet lui-même dont on cherche à connaître les propriétés, qui permet une observation ou une expérimentation, dont la portée cognitive peut être étendue à l'objet sous investigation.

Auroux (1998 : 166))

c) 3'. l'expérimentation

[...] consiste en ce que le sujet connaissant construit un montage qui lui permet : i) de déterminer à volonté la production d'un phénomène ; ii) d'isoler les effets de différents paramètres constituant le phénomène. À l'aide de ce montage on doit pouvoir corroborer ou infirmer une hypothèse précise ;

(Auroux (1998 : 166))

Les trois techniques de base et les trois techniques reposant sur l'utilisation d'instruments déterminent un espace regroupant les sciences empiriques qu'Auroux (1998) représente par le schéma suivant :

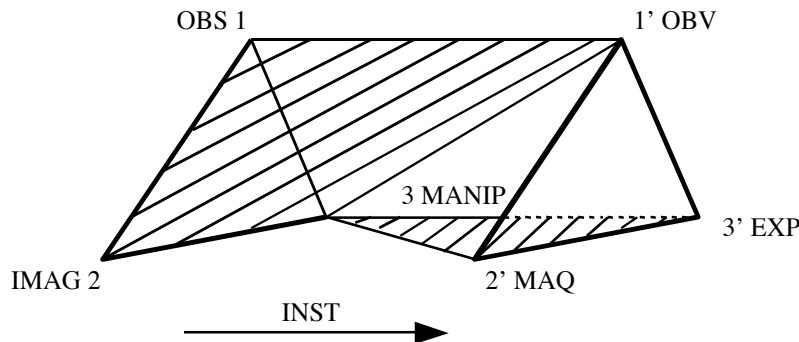


Fig. 3. – *Espace des techniques d'investigation empiriques*

(Auroux (1998 : 166))

Auroux (1998), en commentant son schéma, divise en deux groupes les sciences empiriques : les sciences d'observation se situeraient, d'après l'auteur, dans l'espace déterminé par les points 1, 2 et 1' ; les sciences expérimentales occuperaient l'espace déterminé par les points 3, 2' et 3'. Ainsi, ce sont les disciplines qui ont recours à l'observation directe, à la simulation par imagination et/ou à l'observation par observatoire qui seraient considérées comme sciences d'observation ; tandis que les sciences qui s'appuient sur la manipulation, sur la simulation par maquettisation et/ou sur l'expérimentation seraient considérées comme sciences expérimentales.

De ces idées, nous pouvons ajouter à la caractérisation des sciences empiriques l'idée suivante :

Une discipline est considérée comme empirique s'il y a une confrontation des connaissances produites avec la réalité.

5.2.2. *La question des observables*

Revenons à la difficulté rencontrée par Auroux (1998) lors de sa réflexion sur l'objet empirique. L'auteur est confronté au problème suivant : d'un côté, une différence essentielle entre les sciences formelles et les sciences empiriques provient, selon l'auteur, du fait que les deuxièmes sont supposées « traiter » des objets empiriques, d'un autre côté, en fonction de ce qu'il définit comme étant un objet empirique, ou bien cette différence s'efface, ou bien certains objets comme la signification, le désir, etc. ne peuvent pas faire l'objet d'une science.

La solution nous semble résider dans une distinction entre objet *observé* et objet à *décrire*, distinction qui correspond en fait à celle que l'on établit entre objet *empirique* et objet *théorique*.

Pour présenter cette idée, nous allons examiner ici la question de l'empiricité sous un angle différent de celui à partir duquel Auroux (1998) l'aborde, à partir des questions :

Qu'est-ce qu'on entend par observation ? Qu'est-ce qu'on *veut* observer ? Qu'est-ce qu'on *peut* observer ?

5.2.2.1. L'impossibilité générale de l'observation directe

Popper (1972[1991]) qui, pour montrer que l'induction (que nous aborderons au §. 5.4.1.) n'existe pas, utilise l'argument selon lequel l'observation pure sur laquelle se baserait l'induction, l'observation sans préjugé n'existe pas. Même l'observation non théorique est déterminée par des préjugés :

Ils [les organes des sens] incorporent, plus particulièrement, des attentes semblables à des théories. Les organes des sens, comme l'œil, sont disposés à réagir à certains événements sélectionnés de leur environnement – aux événements qu'ils attendent, et à ceux-là *seulement*. Comme les théories (et les préjugés), ils seront en général aveugles aux autres événements : à ceux qu'ils ne comprennent pas, qu'ils sont incapables d'interpréter (parce qu'ils ne correspondent à aucun des problèmes spécifiques que l'organisme s'efforce de résoudre).

(Popper (1972[1991] : 231-232))

Chalmers (1987) appelle « inductivistes naïfs » ceux qui croient à la possibilité d'une observation directe des phénomènes :

Selon l'inductiviste naïf, la science commence par l'observation. L'observateur scientifique doit posséder des organes des sens normaux, en bon état, il doit rendre compte fidèlement de ce qu'il voit, entend, etc., en accord avec la situation qu'il observe, et doit être dénué de tout préjugé.

(Chalmers (1987 : 23))

Auroux (1998) également prend des précautions en définissant l'objet empirique comme devant être indépendant du dispositif cognitif, nous avons cité ces précautions ci-dessus (§. 5.1.1.1.b).

Raccah (1997) à propos des *faits* d'une science empirique explique également que l'observation des phénomènes est déterminée par ce que les théories scientifiques antérieures permettent de voir.

Chalmers (1987), pour faire admettre l'idée de l'impossibilité d'une observation directe, montre ce que nous avons déjà vu chez Popper (1972[1991]) dans la citation ci-dessus, à savoir que non seulement l'observation scientifique est déterminée par les théories, mais

même l'observation simple, élémentaire, non scientifique est biaisée. Chalmers (1987) défend cette idée en prenant l'exemple du domaine sensoriel de la vue. Il résume la croyance commune sur la vision et souligne deux éléments de cette croyance :

D'abord, un observateur humain a accès plus ou moins directement à certaines propriétés du monde extérieur dans la mesure où elles sont enregistrées par le cerveau dans l'acte même de voir. Ensuite, deux observateurs normaux regardant le même objet ou la même scène à partir du même lieu « verront » la même chose. Des rayons lumineux combinés de façon semblable heurteront l'œil de chaque observateur, seront focalisés sur leur rétine normale par les lentilles normales de leurs yeux et donneront naissance à des images similaires. Une information de même nature sera alors transmise vers le cerveau de chaque observateur par leurs nerfs optiques normaux, et il en résultera que les deux observateurs « verront » la même chose.

(Chalmers (1987 : 52))

Chalmers (1987) démontre la fausseté de ces croyances en évoquant des exemples plus ou moins connus ; nous lui en empruntons un. L'auteur part de l'image suivante :

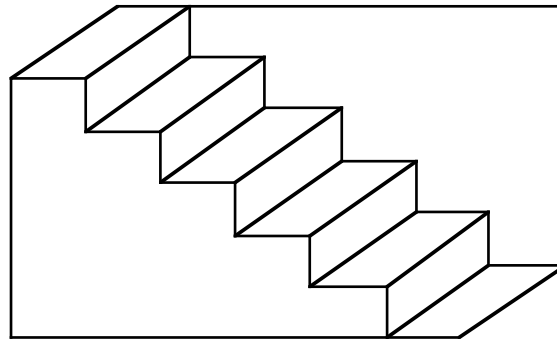


Fig. 3

(Chalmers (1987 : 53))

L'auteur commente le schéma ainsi :

La plupart d'entre nous commençons par voir dans la figure 3 un escalier qui nous présente la face supérieure de ses marches. Mais nous pouvons le voir autrement. Nous n'aurons pas de peine à voir un escalier dont la face inférieure des marches est visible. En outre, on s'aperçoit souvent, en regardant la figure pendant quelque temps, que l'on voit l'escalier alternativement d'en haut et d'en bas, et ces changements de perception se produisent involontairement. Il paraît sensé de supposer que les images rétinienne ne changent pas, puisque l'objet vu reste le même. La façon dont est vu l'escalier semble donc dépendre de quelque chose d'autre que de l'image qui se forme sur la rétine de l'observateur. Je suppose qu'aucun lecteur n'a remis en question mon affirmation qu'il s'agit d'un escalier. Cependant, des membres de nombreuses tribus africaines qui ne connaissent pas dans leur culture la perspective bidimensionnelle d'objets tridimensionnels ont indiqué, lors d'expériences qui ont été faites, qu'ils ne voyaient pas un escalier mais un arrangement bidimensionnel de lignes. Je suppose que la nature des images formées sur les rétines des observateurs est relativement indépendante de leur culture. Il semble donc que l'on puisse à nouveau en déduire que ce que perçoivent les observateurs dans l'acte de voir n'est pas déterminé uniquement par les images qui se forment sur la rétine.

(Chalmers (1987 : 54))

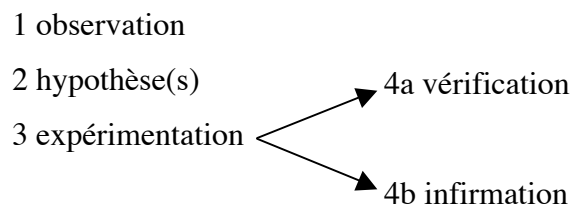
L'auteur cite d'autres exemples et montre que l'expérience visuelle vécue par un observateur regardant un objet ou une scène est déterminée, certes par l'objet ou la scène en question (ou en tout cas par l'image que l'objet ou la scène forme sur la rétine de l'observateur), mais aussi, en grande partie, par les connaissances, la culture, « par l'expérience, le savoir, les attentes et l'état général de l'observateur » (Chalmers (1987 : 56)).

Une première précaution que nous devons prendre en considération se résume donc ainsi : quel que soit l'objet que l'on observe, la perception de celui-ci est toujours co-déterminée par autre chose que l'objet en question. Nous verrons plus loin que dans le cas des observables d'une sémantique ou d'une autre science du langage, l'observation sera encore plus fortement biaisée.

5.2.2.2. L'impossibilité spécifique d'une observation quasi-directe

Un deuxième aspect de l'observation, qui, peut-être parce qu'il est évident, est rarement abordé explicitement dans les réflexions épistémologiques et philosophiques, concerne, de nouveau mais dans un sens différent, le caractère indirect de certaines des observations scientifiques.

Auroux et Weil (1991) caractérisent la démarche scientifique dans le cas des disciplines expérimentales par quatre étapes. Selon les auteurs, la démarche des sciences expérimentales consiste à passer par les trois étapes suivantes : le scientifique (1) observe les phénomènes, (2) construit des hypothèses à partir de l'observation et (3) soumet ses hypothèses à des expérimentations pour tester leur validité. Ce processus est représenté par le schéma suivant que les auteurs empruntent à Claude Bernard :



(Auroux et Weil (1991 : 137))

Le schéma en soi est trompeur, il pourrait laisser penser que dans la démarche des sciences expérimentales, l'hypothèse est le fruit de l'observation, qu'elle est obtenue par induction. Les commentaires des auteurs écartent cette interprétation, comme les auteurs ne font pas partie des inductivistes naïfs, ils précisent en commentant leur schéma que l'observation dépend des concepts dont le scientifique dispose :

L'observation dépend étroitement du système conceptuel de la science en question ; on ne voit pas n'importe quoi, mais ce que nos concepts nous permettent de voir : Aristote ne « voyait » pas les corps tomber avec une vitesse égale dans le vide, Descartes « voyait » dans le cerveau humain une glande pinéale assurant le rapport du corps à l'âme.

(Auroux et Weil (1991 : 137))

D'après ce schéma, la nécessité d'observer les phénomènes peut en fait intervenir à deux étapes d'une recherche scientifique : à la première étape pour laquelle les auteurs du schéma réservent l'appellation « observation » et à la troisième étape, lors de l'« expérimentation ».

On peut penser que ce n'est que lors de la troisième étape que le scientifique observe son entourage avec ses connaissances théoriques et sélectionne les observables en fonction de ce qu'il veut tester, tandis que lors de la première étape, à la recherche des phénomènes à décrire, il scrute les phénomènes qui l'entourent avec peu de préjugés théoriques.

Admettons que la légende selon laquelle Newton aurait découvert la loi de la gravitation grâce à l'observation d'une pomme qui tombe soit vraie. La chute de la pomme serait considérée dans ce cas comme un phénomène observable, un événement localisé dans le temps et dans l'espace que Newton remarque, observe, sans ses préjugés physiques. Une telle observation simple, unique, ne l'aurait pas amené loin dans sa carrière de physicien... Pour qu'il puisse y avoir une description théorique, le physicien est obligé de faire l'hypothèse que la chute de la pomme *est causée par quelque chose* qui n'est pas directement observable.

C'est ainsi qu'il peut être amené à faire l'hypothèse qu'il existe quelque chose qu'on appelle *masse*, quelque chose qu'on appelle *distance*, quelque chose qu'on appelle *force*. Ces éléments ne sont pas accessibles à ses « organes des sens normaux, en bon état » (Chalmers (1987 : 23), cité ci-dessus), ils ne peuvent pas être observés mais uniquement supposés.

Admettons que Newton, toujours dans la légende de la pomme qui tombe, fait donc l'hypothèse qu'il existe des entités comme la masse, la distance, la force gravitationnelle. Une fois son hypothèse construite, hypothèse selon laquelle la chute de la pomme est *causée* par une loi établissant une relation entre ces éléments (la loi de la gravitation), on peut s'attendre à ce qu'il se tourne de nouveau vers les phénomènes et qu'il cherche des observables pour pouvoir tester son hypothèse (en bon scientifique, il suit le schéma d'Auroux et Weil (1991) et attaque la troisième étape...). L'attitude de l'inductiviste naïf serait de s'attendre à ce que Newton aille voir les pommes du jardin de son voisin... Mais il est clair que l'observation

d'autres pommes ne lui permettrait pas de vérifier⁶³ ou d'infirmier son hypothèse selon laquelle

$$F = k \cdot \frac{M \cdot M'}{d^2}$$

Quel que soit le nombre de pommes observées, il ne pourrait jamais voir ou entendre des entités comme la masse, le carré de la distance, etc. Newton ne pourrait jamais *directement* observer les éléments de ses équations... Ce qu'il peut observer, ce sont des objets matériels (des pommes) auxquels il attribue certaines caractéristiques (la masse, la vitesse, etc.). Il ne peut pas *observer directement* ces entités théoriques mais il fait l'hypothèse que l'objet empirique permet de les observer indirectement, et aussi, le rapport de causalité ne pouvant jamais être observé, il fait l'hypothèse que la chute de la pomme est l'*effet* des valeurs de ces caractéristiques et de leur relation.

Voici un autre exemple, que nous reprenons à Raccach (2002) :

[...] il [le physicien] doit, par exemple, décrire les mouvements du pendule à fil sans torsion, alors que rien de tel ne peut être observable dans l'univers et, qui plus est, les mouvements ne sont pas directement observables. Comme le physicien, le sémanticien aura recours à deux 'subterfuges' :

- a. le 'peuplement' de l'univers des phénomènes par des entités abstraites construites à partir de relations d'équivalence sur le domaine observable (classes d'équivalence), et
- b. l'observation indirecte, c'est-à-dire l'observation de phénomènes accessibles aux sens, dont on fait l'hypothèse qu'ils ont été causés par le phénomène que l'on veut décrire et qui, lui, n'est pas directement accessible aux sens.

C'est ainsi que le pendule à fil sans torsion prend place dans l'ontologie de notre physicien comme classe d'équivalence de pendules réels (donc à fil *avec* torsion) dont il considère les variations individuelles comme négligeables eu égard aux objectifs de sa description. Le mouvement n'étant pas directement observable, il se servira des traces observables du mouvement (position, trajectoire, etc.).

(Raccach (2002 : 244))

La manière dont l'observation indirecte des effets des objets théoriques permet la vérification et l'infirmation des hypothèses sera discutée plus loin. Pour l'instant, nous apportons la précision que nous cherchions dans ces paragraphes à l'affirmation vue précédemment selon laquelle les objets étudiés par une science empirique doivent être des objets empiriques. En fait, on détecte ici une différence entre ce qu'une théorie peut *observer* et ce qu'une théorie *décrit*. Nous avons vu au chapitre 4 qu'une des erreurs que commettent ceux qui militent en faveur du travail sur corpus dans les sciences du langage consiste à

⁶³ Il serait plus exact, conformément à ce que nous évoquerons plus loin concernant les sciences, de parler ici de « corroboration ». Pour l'instant, nous utilisons le terme « vérifier » pour rester dans l'esprit du schéma de Auroux et Weil (1991).

privilégier, voire réduire toute observation aux uniques objets matériels, accessibles aux sens de l'observateur. Or, si on regarde de plus près les pratiques des sciences empiriques admises comme telles, on se rend rapidement compte que l'observation des seuls objets accessibles aux sens de l'observateur ne suffit pas pour pouvoir construire des hypothèses et des descriptions scientifiques, ni pour tenter de les valider : il est nécessaire d'ajouter aux observations des *effets* d'entités non directement observables. D'où une nouvelle précision concernant les sciences empiriques :

Une discipline est considérée comme empirique si l'observation ne se réduit pas à celle des objets directement observables mais si ces objets directement observables sont considérés comme des effets d'objets théoriques non directement observables.

Un troisième aspect de la question de l'observation dont nous devons tenir compte quand nous chercherons les observables possibles d'une théorie sémantique s'ajoute à la discussion. Il s'agit du rapport entre les observables et l'objectif d'une théorie donnée. Dans l'exemple légendaire de la découverte de la loi gravitationnelle de Newton, l'observation de la chute de la pomme *peut* ne pas être guidée par les préjugés théoriques de Newton (tout en restant déterminée par ses préjugés culturels, etc.). Mais, nous venons de le voir, si elle reste une observation simple, sans préjugés, elle ne suffit pas à mener le chercheur à des descriptions scientifiques. Elle devient une véritable observation si elle est considérée comme un phénomène à expliquer, si elle devient un *problème* pour lequel Newton cherche une explication. Ce n'est que par rapport à cet objectif que l'événement « chute de la pomme » est un observable. D'où l'idée que la recherche et la construction des observables est en fait déterminée par des objectifs théoriques. C'est ainsi que les réponses aux questions que nous nous posons :

Qu'est-ce qu'on *veut* observer ? Qu'est-ce qu'on *peut* observer ?

dépendent de ce que l'on *veut* faire, dépendent de *ce pour quoi* l'on veut observer, et cela dans les deux cas où l'observation est censée intervenir dans la recherche : à la phase préliminaire consistant à recueillir les *faits* dont une théorie veut rendre compte, aussi bien qu'à la phase de la *validation* des hypothèses, de la confrontation des descriptions théoriques avec la réalité.

5.3. Empiricité de la sémantique

Dans ces paragraphes, nous examinons les conséquences de ce qui précède sur le caractère empirique d'une théorie sémantique.

Il est, malheureusement, habituel de définir la sémantique comme étant une branche de la linguistique dont l'objectif est l'étude de la signification ou l'étude du sens⁶⁴. Si on se contentait d'une définition aussi vague, tout et n'importe quoi pourrait devenir de la sémantique⁶⁵.

Une manière de préciser la définition de la sémantique consiste à expliciter ce qu'on entend par « signification », « sens », et par « étude », c'est-à-dire par l'objectif d'une recherche sémantique. Cette explicitation ne peut pas être entièrement basée sur des faits empiriques : il est parfois nécessaire de prendre des décisions théoriques, de définir, de manière certaines notions⁶⁶, au risque de paraître arbitraire à certains. Ce qui ne veut pas dire qu'il s'agisse d'une spéculation déconnectée de la réalité : au contraire, les décisions terminologiques (arbitraires ?) des auteurs qui constituent nos références (que ce soit en physique ou en sémantique) sont motivées par le souci d'empiricité et de rigueur scientifique.

La caractérisation préliminaire, proposée par Raccah (2002) et citée précédemment, de ce qu'est l'objectif d'une théorie sémantique est suffisamment générale (peut-être un peu vague) pour que nous puissions la prendre comme point de départ sans heurter aucun linguiste :

[...] les théories et les modèles de la sémantique des langues visent à rendre compte des faits observables concernant l'interprétation des énoncés des langues.

(Raccah (2002 : 243))

La première question qui surgit est celle de savoir *quels* sont ces faits observables concernant l'interprétation des énoncés, d'une part. D'autre part, deux précisions paraissent nécessaires et déterminantes pour la suite : il s'agit de savoir ce qu'on entend par *énoncé*, et ce qu'on entend par *rendre compte* des faits observables concernant l'interprétation ?

⁶⁴ Cf., entre autres, les citations du §. 6.1. ci-dessous.

⁶⁵ Ce serait comme se contenter d'une définition de la mécanique comme étant l'étude des mouvements ou des déplacements. En acceptant une telle définition, la caractérisation d'une danse en termes chorégraphiques serait considérée comme une recherche en mécanique...

⁶⁶ Si Newton s'était contenté d'appuyer sa réflexion uniquement sur les faits accessibles à l'observation, il aurait peut-être construit les bases d'une mécanique bien différente. On peut imaginer qu'au lieu de chercher à expliquer la chute de la pomme en termes de masse, de distance, etc., il aurait pu tenter d'établir des relations entre la maturité de la pomme et la force gravitationnelle, et de montrer ainsi que la pomme pourrie dans le jardin de son voisin tombe autrement que la pomme encore verte de son jardin...

5.3.1. Quels sont les faits observables concernant l'interprétation des énoncés ?

Dans la terminologie que nous adoptons – la tradition terminologique ducrotienne – le terme *énoncé* désigne :

[...] un segment de discours, c'est-à-dire une entité apparaissant en un lieu et un moment donnés, et qui n'est donc pas susceptible de se répéter.

(Ducrot (1972[1991] : 308))

Pour être encore plus précis, il convient de distinguer entre une *occurrence* d'énoncé, qui correspond à l'entité que Ducrot (1972[1991]) définit de cette manière, et l'*énoncé-type*, qui correspond à une classe d'équivalence d'énoncés :

On peut aussi classer ces événements en *situations-types*, classer en *énoncés-types* les occurrences d'un même énoncé qui relèvent du même type de situations, et considérer que les occurrences d'un même *énoncé-type* ne constituent qu'un et un seul phénomène pertinent.

(Racah (1997 : 25))

Étant donné que pour reconnaître une suite de sons en tant qu'énoncé, le locuteur doit déjà effectuer une typification, nous ne tiendrons compte de cette distinction que si elle a des implications importantes ; sinon, nous parlerons d'*énoncé* pour désigner l'occurrence d'un énoncé (une suite sonore) reconnue comme un énoncé-type.

Le troisième terme nécessaire et que nous utiliserons avec un concept bien défini est la *phrase*. Suivant la tradition terminologique⁶⁷ ducrotienne, nous employons le terme *phrase* comme désignant une entité théorique :

[...] une [...] entité abstraite, définie dans la grammaire de la langue,

(Ducrot (1972[1991] : 308))

Le rapport entre phrase et énoncé s'explique comme suit : les énoncés peuvent être représentés comme constitués d'une partie matérielle : une suite de sons. Si nous reconnaissons une suite de sons comme étant un énoncé porteur de sens et non pas comme du simple bruit, c'est parce que nous reconnaissons une forme linguistique : la phrase.

Ducrot (1972[1991]) expose cette « distribution » terminologique et ses conséquences de la manière suivante :

Quand il s'agit de caractériser sémantiquement une phrase, je parlerai de sa « signification » et je réserverai le mot « sens » pour la caractérisation sémantique de l'énoncé. Entre le sens et la signification il y a pour moi à la fois une différence de statut méthodologique et une différence de nature. De statut méthodologique, car, dans le travail du linguiste sémanticien, le sens appartient au domaine de l'observable, au domaine des faits : le fait que nous avons à expliquer, c'est que tel

⁶⁷ La terminologie que nous utilisons n'est, bien entendu, pas universellement adoptée : ce qui compte, ce ne sont pas les termes employés mais les concepts auxquels ils renvoient, et surtout la distinction conceptuelle qu'ils permettent de faire.

énoncé ait tel(s) sens, c'est-à-dire, qu'il soit susceptible de telle(s) interprétation(s). Ce qui n'implique pas, j'espère superflu de l'ajouter, que nous prenions ce fait sémantique pour un donné, livré par une intuition ou un sentiment immédiats : comme tout fait scientifique, il est construit au moyen d'hypothèses – simplement, les hypothèses constitutives du fait doivent être distinguées des hypothèses explicatives destinées à en rendre compte. C'est justement de ces hypothèses explicatives que relève la signification de la phrase.

(Ducrot (1972[1991] : 180-181))

Nous pouvons maintenant fournir une réponse partielle à la question que nous nous posons : quels sont les faits observables concernant l'interprétation des énoncés ? D'après ce qui précède, on remarque qu'il n'y a que les occurrences d'énoncés qui sont accessibles à l'observation ; un énoncé-type et une phrase ne sont pas des objets directement observables. Néanmoins, ces deux dernières entités sont indirectement observables : on peut « observer » une phrase par un énoncé-type, lui-même pouvant être « observé » dans une situation d'énonciation dans laquelle l'occurrence d'un énoncé est émise.

Tout comme en physique, dans l'exemple donné par Raccah (2002) et cité ci-dessus : le mouvement du pendule à fil sans torsion n'est pas, en soi, directement observable, (aucun mouvement n'est observable s'il n'est porté par un objet qui bouge), ni même un pendule à fil sans torsion. Ils sont indirectement observables sur un pendule concret à fil avec torsion.

Continuons notre quête de ce qui est observable pour une théorie sémantique.

Nous avons vu au §. 3.1.1. que le modèle communicationnel jakobsonien est critiquable à bien des égards. Dans une perspective dans laquelle l'interprétation d'un énoncé n'est pas assimilée à un processus de décodage à la fin duquel l'interlocuteur découvrirait le même sens de l'énoncé que le locuteur a codé mais comme un processus cognitif permettant à l'interlocuteur de construire du sens à un énoncé, le sens d'un énoncé est conçu comme

[...] le résultat de la construction cognitive (l'interprétation) que sa compréhension suppose

(Raccah (2005a : 208))

Ce résultat de l'interprétation, le sens, est un objet appartenant, certes, au domaine des observables puisque rattaché à l'énoncé. Mais le sens lui-même n'est pas directement observable : le sens que construit un interlocuteur à un énoncé n'est accessible qu'à l'interlocuteur lui-même, qui effectue l'interprétation de l'énoncé, et il n'est accessible à aucun autre observateur.

Cependant, il est raisonnable de penser que l'interprétation des énoncés est soumise à des contraintes de différentes natures : cognitives, psychologiques, sociales, culturelles, etc. En effet, on peut concevoir une situation communicationnelle de la manière suivante : un locuteur émet une suite de sons qu'un interlocuteur perçoit et qu'il reconnaît comme étant un énoncé. Pour construire du sens à cet énoncé, il est guidé par des facteurs qui relèvent de la situation d'énonciation, incluant le locuteur lui-même et son dispositif cognitif, ses caractéristiques psychologiques, ses connaissances, etc., et par des facteurs qui relèvent de la langue : la forme linguistique de l'énoncé (et non pas sa matière, les sons). Suivant la tradition terminologique ducrotienne, on appellera phrase la forme linguistique de l'énoncé. À partir de là, on peut dire que l'interprétation d'un énoncé est guidée, influencée par des contraintes provenant de la situation d'énonciation (y compris l'interlocuteur qui fait partie de la situation) et par des contraintes que la phrase lui donne pour lui permettre de construire du sens à l'énoncé entendu.

Revenons, de nouveau, à la question de ce qui peut être considéré comme des faits observables concernant l'interprétation des énoncés.

La situation d'énonciation, considérée globalement, est accessible à l'observation. Les détails de la situation se regroupent en types d'objets : certains sont directement observables, d'autres ne le sont pas.

Les gestes, les mimiques, le comportement de celui qui comprend un énoncé sont accessibles à l'observation, ce sont des objets empiriques, des objets visibles, audibles, etc.

Mais il y a des éléments dans cette situation d'énonciation qui ne sont pas accessibles à l'observation. Des facteurs cognitifs, psychologiques, etc. qui influencent l'interprétation de l'énoncé par l'interlocuteur, eux, ils ne sont pas observables. Cependant, on peut faire l'hypothèse de leur existence en tant qu'objets théoriques, supposés exister justement *pour* expliquer le processus cognitif d'interprétation. (Comme la force gravitationnelle, la masse, la distance sont des objets théoriques supposés par le physicien *pour* expliquer la trajectoire d'un objet concret en mouvement.)

Le sens de l'énoncé, résultat de l'interprétation, n'est pas accessible à aucune observation extérieure. On peut admettre ou faire l'hypothèse qu'il est accessible à celui qui le construit, mais on n'a même pas besoin de nous prononcer sur la question d'accessibilité du sens à celui

qui le construit : de toute manière, il n'y a aucun moyen de l'extérioriser⁶⁸. En employant les termes d'Auroux (1998), le sens d'un énoncé n'est pas un objet qui serait « accessible par des protocoles définis et renouvelables par quiconque ». Pire encore, il est difficile d'attribuer le statut d'objet théorique au sens qu'un interlocuteur construit à un énoncé : il s'agit d'un objet subjectif et individuel.

Cependant, tout comme les *contraintes* situationnelles, cognitives, psychologiques, sociales, etc., qui déterminent le sens d'un énoncé et sa construction, peuvent devenir l'objet d'une discipline (pragmatique, sciences cognitives, psycholinguistiques, etc.), les contraintes que la phrase (forme de l'énoncé) impose à l'interprétation, les contraintes linguistiques, elles, elles peuvent être considérées comme des objets théoriques.

Nous venons de voir, les faits observables concernant l'interprétation se réduisent, en apparence, à des suites sonores reconnues comme des énoncés. Ni le sens, ni la phrase, ni les contraintes que la phrase impose à l'interprétation ne sont observables.

Si on se contentait de la seule observation des suites sonores, on ne pourrait pas dire grand chose concernant le sens, la signification, les langues, etc.

Partant de la situation suivante, imaginée par Raccah (2004), nous allons pouvoir suivre la discussion de l'auteur et construire d'autres observables nécessaires à une telle entreprise :

Suppose an extra-terrestrial intelligence, ETI, wanted to study the semantics of English, and, for that purpose, decided to observe speech situations. Suppose ETI hides in a room where several – supposedly English speaking – human beings are gathered, a classroom, for instance. Suppose now that ETI perceives that John pronounces “It is cold in here”. If ETI's observations are all of that kind, there is no chance that it can formulate grounded hypotheses about the meaning of the sequence it heard. For what can be perceived of John's utterance is only a series of vibrations, which, in themselves, do not give cues of any kind as to what it can mean (except for those who understand English and interpret the utterance using their private know-how). If ETI wants to do its job correctly, it will have to use, in addition, observations of another kind.

(Raccah (2004 : 63-64))

L'auteur explique que les états intentionnels des locuteurs, non accessibles à l'observation, ne peuvent pas jouer le rôle d'observables. L'observateur, s'il connaît la langue qu'il veut décrire, ne peut pas non plus prendre sa propre interprétation de l'énoncé entendu pour un observable :

⁶⁸ On pourrait penser qu'il existe un moyen de rendre accessible le sens qu'un interlocuteur construit à un énoncé et qui consisterait à le reformuler au moyen d'un autre énoncé. Mais l'impossibilité est évidente : un énoncé₂ qui serait la formulation du sens d'un énoncé₁ doit être interprété, le sens de l'énoncé₂ n'est accessible qu'à celui qui l'interprète...

It follows that we will have to reject any statement of the kind: “the speaker meant so and so”, or “normally when someone says XYZ, he or she wants to convey this or that idea” or even “I, observer, interpret XYZ in such and such a way and therefore, that is the meaning of XYZ”.

(Racah (2004 : 64))

Racah (2004) arrive ainsi à la conclusion selon laquelle un tel observateur doit observer les comportements des interlocuteurs et chercher à identifier, dans les comportements observés, des éléments qui peuvent être considérés comme des *effets* de l'énoncé du locuteur, ce qu'on appellerait des *réactions*.

L'auteur insiste, à juste titre, sur le fait que les relations causales entre énoncés et actions ne sont jamais que des hypothèses du fait qu'on ne peut jamais observer une telle relation. La relation causale d'après laquelle « un tel énoncé a déclenché une telle action » n'est qu'une hypothèse de la part du linguiste. Racah (2004) présente l'hypothèse d'attribution causale en poursuivant l'exemple de son ETI :

Suppose that, in our example, ETI notices that, after John's utterance, the following three actions take place: (i) Peter scratches his head, (ii) Paul closes the window and (iii) Mary writes something on a piece of paper. We all know (actually, we think we know, but we only believe...) that the correct answer to the question “what action was caused by John's utterance?” is “Paul's”. However, ETI has no grounds to *know* it and, in addition, it may be the case that Paul closed the window not because of John's utterance (which he may even not have heard), but because *he* was cold, or because there was too much noise outside to hear what John was saying... Obviously, the most plausible hypothesis, in normal situations, is the one according to which Paul's action was caused by John's utterance; but the fact that it is plausible does not make it cease to be a hypothesis...

(Racah (2004 : 64-65))

D'après l'auteur, l'hypothèse sur la relation causale est soumise, dans nos pratiques de linguiste occidentales du XXI^{ème} siècle, à deux hypothèses supplémentaires :

- d'une part, ce n'est pas la matérialité de l'énoncé qui provoque les réactions ; il peut y avoir des réactions provoquées par la matérialité de l'énoncé, comme par exemple une douleur à l'oreille due à un cri mais ce type de réactions n'intéresse pas le sémanticien ;
- d'autre part, les réactions ne sont pas *directement* provoquées par l'énoncé (ce serait le cas d'une formule magique) ; l'énoncé est la première étape d'une chaîne causale, dont d'autres étapes, telles la compréhension de l'énoncé par l'interlocuteur, la décision de celui-ci, etc. doivent être supposées pour arriver à la dernière étape, c'est-à-dire à la réaction.

Nous verrons plus loin que l'observation répétée des énoncés et des réactions n'est pas suffisante en soi parce qu'elle conduit à un raisonnement inductif. Pour satisfaire des critères

de scientificité, il sera nécessaire d'observer des phénomènes pouvant être considérés comme des problèmes à expliquer.

5.3.2. *Qu'est-ce que rendre compte des faits observables concernant l'interprétation ?*

Admettons donc que les observables d'une sémantique empirique sont constitués par des énoncés et ceux des comportements des interlocuteurs que l'on peut supposés être des réactions. Explicitons maintenant ce que veut dire l'objectif « rendre compte des faits observables concernant l'interprétation ».

Fournir une description sémantique d'une phrase signifie donner une description telle qu'elle permette d'expliquer que si un interlocuteur a agi d'une certaine manière après avoir entendu un énoncé, c'est parce qu'il a interprété l'énoncé d'une certaine manière et cela, parce que la forme de l'énoncé l'a contraint de le faire ainsi dans la situation, en fonction des éléments de la situation.

Dans cette chaîne causale inversée qui remonte de la réaction de l'interlocuteur aux contraintes que la phrase donne pour l'interprétation, il y a des étapes que l'on élimine de l'explication sémantique.

Le schéma suivant, tiré de Raccach (2004), résume la situation du sémanticien :

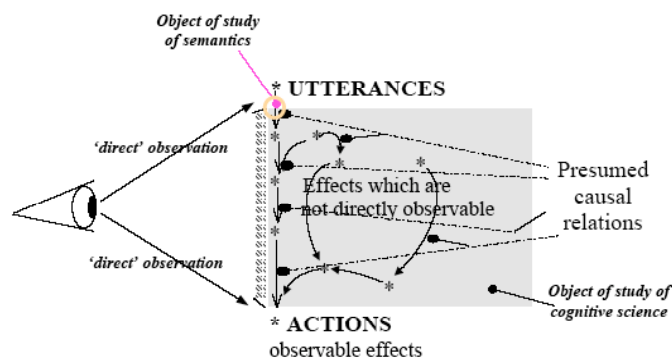


Figure 3: Non-observable causal chain between utterances and actions

À partir de ce qui précède et de ce qui est représenté sur le schéma, on peut formuler clairement l'objectif d'une sémantique empirique : ce que cherche à décrire une théorie sémantique, c'est la manière dont la forme linguistique de l'énoncé (la phrase) influence l'interprétation des énoncés. La description sémantique d'une phrase doit être telle qu'elle permette de justifier l'hypothèse qu'en fonction des autres contraintes venant d'une situation d'énonciation donnée, les contraintes linguistiques obligent l'interlocuteur à une interprétation de l'énoncé en question telle qu'elle puisse aboutir à la réaction observée de l'interlocuteur.

Ce sont donc les influences de la phrase sur l'interprétation des énoncés, c'est-à-dire les *contraintes* linguistiques imposées à l'interprétation d'un énoncé qu'on appelle, dans la tradition terminologique ducrotienne, la *signification de la phrase* :

[...] la signification [est] un ensemble d'instructions données aux personnes qui ont à interpréter les énoncés de la phrase, instructions précisant quelles manœuvres accomplir pour associer un sens à ces énoncés.

(Ducrot (1984 : 181))

et c'est la description de ces contraintes linguistiques qui est visée par une théorie sémantique définie comme l'étude de la signification :

De ce point de vue, la sémantique a pour tâche

- de mettre en évidence ce qui, dans les phrases de la langue, instruit sur la construction du sens des énoncés de ces phrases [...]

(Raccah (1997 : 27))

ou encore :

[...] la sémantique a pour objectif de décrire les contraintes que les phrases des langues humaines imposent aux locuteurs et interlocuteurs de ces langues dans le processus qui les conduit à construire un sens pour leurs énoncés.

(Raccah (2002 : 243))

Dans cette manière de voir, nous retrouvons les distinctions, évoquées ci-dessus, entre objets observés, objets à décrire. Raccah (1997) le fait en termes d'observable, de fait, et d'objet théorique :

- les *observables* d'une théorie sémantique sont constitués par des *occurrences* d'énoncés et des actions des interlocuteurs considérés comme étant des *réactions* aux occurrences d'énoncés ;
- les *faits* linguistiques sont constitués par les *énoncés-types* et les *sens* de ces énoncés, objets non directement accessibles à l'observation, mais indirectement observables par les précédents ;
- les *objets théoriques* qui sont constitués par les *phrases* et les *significations* dont la description est l'objectif de la théorie.

5.3.3. Quel ne peut pas être le rôle du corpus en sémantique ?

L'exigence du travail sur corpus, d'après ce que nous venons de voir, témoigne d'une attitude irrationnelle. En effet, plusieurs problèmes empêchent la légitimité de cette exigence.

Le premier problème, qui a été soulevé par le groupe de travail Habeas Corpus dans une communication en 1994, vient du fait que le sémanticien, ayant l'objectif déterminé précédemment, ne dispose d'aucun observable direct : ni la phrase, entité théorique, ni sa signification, contraintes que la phrase impose à l'interprétation, donc construction du

linguiste, ne sont observables, ce ne sont pas des objets « accessible[s] à l'homme par le biais de diverses perceptions » (en reprenant les mots de Soler 2000). La manière dont le problème est formulé par Habeas Corpus (1994) indique une solution pour résoudre cette difficulté :

[...] l'observable, pour le linguiste, est constitué d'énoncés, interprétés dans des situations, tandis que ce que sa théorie décrit, ce sont des phrases. Une première question méthodologique à traiter est donc la manière dont cet observable renseigne sur ce que la théorie doit décrire.

(Habeas Corpus (1994 : 3))

Dans cette formulation apparaît l'idée de l'observation indirecte : à défaut d'observer la signification, le sémanticien pourrait se contenter de l'observation des énoncés, ce qui, comme le précise Habeas Corpus, conduit à une difficulté supplémentaire, à celle de la constitution du corpus. Mais cette solution – à part le fait souligné par Habeas Corpus qu'elle obligerait le linguiste à une rigueur dans l'explicitation des critères de pertinence et de ses partis pris – conduit au deuxième problème qui concerne l'exploitation du corpus :

[...] en sémantique [...] le *fait* est donné par le couple <forme,interprétation>. Or, les corpora ne livrent que la forme, l'interprétation étant, encore une fois, laissée à l'intuition du linguiste.

(Habeas Corpus (1994 : 4))

En effet, un texte, un discours ou un énoncé, ne permettent pas d'observer l'interprétation. Ce qui est perceptible, ce sont les ondes sonores dans le cas d'un énoncé oral, ou bien des taches d'encre sur le papier dans le cas d'un énoncé écrit. L'interprétation, et son résultat, le sens de l'énoncé, n'est observable que pour l'unique personne qui l'interprète.

On pourrait penser que ces difficultés s'imposent uniquement dans la conception particulière de la sémantique que nous avons exposée ci-dessus et que si l'on se contentait d'une définition générale, d'une conception "habituelle" de ce qu'est la sémantique, ils ne se poseraient pas. Il n'en est rien : dans tous les cas, il est admis qu'une théorie sémantique des langues⁶⁹ s'intéresse aux phénomènes de l'interprétation. Or, la difficulté reste la même, l'interprétation des énoncés, des discours, écrits ou oraux, reste inaccessible à tout autre observateur que l'interprète lui-même.

L'idée de l'explicitation du sens que les locuteurs ou le linguiste (quand il travaille par introspection) construit aux énoncés pourrait apparaître comme une solution au problème de l'absence d'une partie des faits à décrire. Mais cette solution n'en est pas vraiment une, et Habeas Corpus n'oublie pas de le signaler : demander aux locuteurs d'explicitier le sens qu'ils construisent à un énoncé ou expliciter sa propre interprétation quand le sémanticien s'appuie

⁶⁹ Et uniquement des langues ; les sémantiques formelles ne sont pas exposées aux problèmes en question.

sur la sienne ne sont possibles qu'au moyen de formulations par d'autres énoncés. Qu'il est, de nouveau, nécessaire d'interpréter...

Quelle que soit donc la conception sous-jacente à une théorie sémantique des langues, elle doit se confronter à plusieurs problèmes qui découlent du fait que l'interprétation n'est pas accessible à l'observation :

- 1) l'interprétation des énoncés du corpus est celle, tout à fait subjective et privée, du linguiste ; s'en contenter revient à abandonner l'attitude scientifique ;
- 2) étant donné que l'interprétation est inaccessible à l'observation et qu'elle est l'affaire d'un individu, il n'y a aucune différence entre corpus et énoncé fabriqué ; maintenir la primauté du corpus n'est pas une nécessité ;
- 3) si on veut que la sémantique soit une science, l'observation des discours (attestés ou fabriqués) doit avoir un rôle différent ; nous proposerons plus loin de lui attribuer le rôle de nourrir l'intuition du linguiste et de lui permettre de remarquer des problèmes à expliquer.

Mise à part l'inaccessibilité de l'interprétation, d'autres problèmes, que nous avons signalés au chapitre 4, se posent et conduisent à redimensionner l'engouement pour cette forme d'accès aux données. En effet, les chercheurs qui s'attachent à travailler à partir des corpus pour atteindre des objectifs généraux, s'exposent à, au moins, deux critiques. La première concerne le caractère inductif du raisonnement, la deuxième, qui découle de la première, l'impossibilité de distinguer les deux concepts : le sens et la signification.

Nous les examinons après avoir rappelé les caractéristiques du raisonnement scientifique.

5.4. À propos des raisonnements scientifiques

La deuxième étape du schéma d'Auroux et Weil (1991) dans la démarche scientifique est celle de la construction des hypothèses. Mais comment sont ces hypothèses ? Comment doivent-elles être pour qu'on puisse les considérer comme permettant d'apporter de nouvelles connaissances ?

5.4.1. Induction et réfutation

Selon le point de vue commun sur les sciences, nous l'avons déjà signalé ci-dessus, le scientifique observe les phénomènes qui l'entourent avec « ses organes des sens normaux, en bon état » et « doit rendre compte fidèlement de ce qu'il voit, entend, etc., en accord avec la

situation qu'il observe, et doit être dénué de tout préjugé. » (Chalmers (1987 : 23), cité précédemment). Le schéma d'Auroux et Weil (1991) semblerait aussi refléter cette pratique si les auteurs ne l'écartaient pas clairement en précisant bien que l'observation pure, sans préjugé n'existe pas.

Mais l'impossibilité des observations pures n'est pas le seul problème que l'on relève dans cette croyance. Un autre problème surgit si on suit, en tant que chercheur, les étapes prévues par le schéma d'Auroux et Weil de manière naïve ou si on tente de se conformer à la croyance commune selon laquelle la science commence par l'observation des phénomènes « sur laquelle prennent naissance les lois et théories qui constituent le savoir scientifique » (Chalmers (1987 : 23)). Il s'agit du type de lois (en termes de Chalmers) ou d'hypothèses (selon les mots d'Auroux et Weil) auxquelles pourrait mener la simple activité d'observation sans préjugé, sans question préalable, sans la formulation d'un problème à expliquer. En effet, l'observation des phénomènes pourrait ne conduire qu'à la généralisation des faits observés et aboutir à un raisonnement inductif. Les épistémologues et les philosophes qualifient d'inductiviste l'attitude qui consisterait à procéder ainsi et la critiquent sur plusieurs points. L'attitude alternative qu'on oppose à l'inductivisme est le falsificationnisme qui, lui seul, est considéré comme scientifique.

5.4.1.1. Les problèmes de l'induction

Popper (1934[1973]) présente l'inférence inductive en ces termes :

Il est courant d'appeler « inductive » une inférence si elle passe d'*énoncés singuliers* (parfois appelés aussi énoncés particuliers), tels des comptes rendus d'observations ou d'expériences, à des *énoncés universels*, telles des hypothèses ou des théories.

(Popper (1934[1973] : 23))

Ajoutons l'interprétation de Chalmers (1987) du principe de l'induction :

Si l'on observe de nombreux A dans des circonstances variées, et si l'on constate que tous ceux qui ont été observés sans exception possèdent la propriété B, alors tous les A doivent posséder la propriété B.

(Chalmers (1987 : 38))

Ce que Popper (1934[1973]) reproche en premier lieu à ceux qui procèdent par induction est le fait qu'il n'y a aucune garantie pour que l'inférence puisse être considérée comme valide. L'auteur expose le problème de l'induction ainsi :

Or, il est loin d'être évident, d'un point de vue logique, que nous soyons justifiés d'inférer des énoncés universels à partir d'énoncés singuliers aussi nombreux soient-ils ; toute conclusion tirée de cette manière peut toujours, en effet, se trouver fautive : peu importe le grand nombre de cygnes blancs que nous

puissions avoir observé, il ne justifie pas la conclusion que *tous* les cygnes sont blancs.

La question de savoir si les inférences inductives sont justifiées ou à quelles conditions elles le sont, est connue comme constituant *le problème de l'induction*.

(Popper (1934[1973] : 23-24))

En nous référant de nouveau au schéma d'Auroux et Weil (1991), on pourrait dire que Popper (1934[1973]) examine et critique ici l'inférence qui mènerait de l'observation à la construction d'hypothèses, le passage de l'étape 1 à l'étape 2.

Soler (2000) présente le problème de l'induction d'un point de vue légèrement différent ; par rapport au schéma d'Auroux et Weil (1991), l'auteur s'attarde sur le passage de l'hypothèse aux moyens de vérification et rattache le problème de l'induction au fait que pour vérifier la vérité d'un énoncé universel, il serait nécessaire d'examiner une infinité de cas possibles, ce qui, en toute évidence, est impossible :

Du point de vue des empiristes logiques, vérifier signifie « réduire à des énoncés d'observation singuliers intersubjectivement validés ». Or, une *infinité* d'énoncés d'observation sont susceptibles d'être dérivés d'une loi universelle. Pour vérifier que tous les cygnes sont blancs, il faudrait en toute rigueur avoir observé tous les cygnes passés, présents et futurs. À supposer même que la tâche soit réalisable pour le passé et le présent et qu'aucun des cygnes jusqu'alors rencontrés ne contredise la loi à tester, rien ne garantit absolument qu'il en sera encore ainsi demain. C'est ce que l'on appelle le *problème de l'induction* – [...].

(Soler (2000 : 89))

Soler (2000) insiste ici sur l'impossibilité du passage de l'étape 2 à l'étape 3, et, comme nous verrons plus loin, on peut considérer que ce faisant elle reste dans le paradigme inductiviste puisque ce qu'elle cherche à montrer c'est l'impossibilité de vérifier la vérité d'une loi. Or, d'après la position de Popper, ce qu'il faut chercher c'est la possibilité de falsifier (réfuter) une loi.

Chalmers (1987), de son côté, met l'accent sur ce qui fait la validité d'un raisonnement pour montrer le caractère non valide de l'induction : il insiste sur le fait qu'un raisonnement est considéré comme valide si, lorsque les prémisses d'un raisonnement sont vraies, la conclusion est nécessairement vraie. Pour convaincre de ce que le raisonnement inductif ne satisfait pas ce critère, il a recours à un exemple quelque peu ironique mais convaincant sur ce point :

Illustration plus intéressante, bien que cruelle, brodée à partir de la dinde subjectiviste de Bertrand Russell : dès le matin de son arrivée dans la ferme pour dindes, une dinde s'aperçut qu'on la nourrissait à 9 heures du matin. Toutefois, en bonne inductiviste, elle ne s'empressa pas d'en conclure quoi que ce soit. Elle attendit d'avoir observé de nombreuses fois qu'elle était nourrie à 9 heures du matin, elle recueillit ces observations dans des circonstances fort différentes, les mercredis et jeudis, les jours chauds et les jours froids, les jours de pluie et les

jours sans pluie. Chaque jour, elle ajoutait un autre énoncé d'observation à sa liste. Sa conscience inductiviste fut enfin satisfaite et elle recourut à une inférence inductive pour conclure : « Je suis toujours nourrie à 9 heures du matin. » Hélas, cette conclusion se révéla fautive d'une manière indubitable quand, une veille de Noël, au lieu de la nourrir, on lui trancha le cou. Une inférence inductive avec des prémisses vraies peut conduire à une conclusion fautive.

(Chalmers (1987 : 40))

Cependant, ici aussi nous arrivons à la même remarque que celle que nous venons de faire à propos de la présentation de Soler. Chalmers (1987), lui aussi, dit qu'une loi inductiviste *peut* s'avérer fautive quand on a la chance de tomber sur un cas qui contredit la loi – comme la dinde de l'exemple qui, malheureusement pour elle, doit payer avec sa peau...

Popper lui-même utilise l'exemple de réfutation de trois lois inductivistes pour montrer le caractère invalide des inférences inductives. Les trois lois sont :

- a) Le soleil se lève et se couche toutes les 24 heures.
- b) La théorie d'Aristote selon laquelle toute créature engendrée est par essence vouée à mourir au terme d'une période.
- c) Le pain nourrit.

que Popper (1972[1991]) analyse en montrant que chacune des trois est réfutée :

Dans ces trois cas, je me suis aperçu que ces lois établies étaient en réalité réfutées, dans l'acception même qui était originellement la leur.

(a) La première fut réfutée quand Pytheas de Marseille découvrit « la mer gelée et le soleil de minuit ». Son récit rencontra une incrédulité absolue et il devint le paradigme de tous les contes de voyageurs : ce qui montre que le sens que l'on donnait à (a) était bien : « Où que vous alliez, le soleil se lèvera et se couchera une fois toutes les 24 heures. »

(b) [...] Cette théorie fut réfutée quand on découvrit que les bactéries ne sont pas vouées à mourir, puisque la multiplication par scission n'est pas la mort, et quand on réalisa plus tard que la matière vivante n'est pas de manière générale vouée au pourrissement et à la mort, même s'il semble bien qu'on puisse anéantir toutes les formes vivantes à condition d'employer des moyens suffisamment drastiques. [...]

(c) La troisième – qui est un exemple favori de Hume – fut réfutée le jour où, en mangeant leur pain quotidien, des gens moururent d'ergotisme, comme cela est arrivé lors d'une circonstance catastrophique il n'y a pas si longtemps dans un village français.

(Popper (1972[1991] : 51-52))

De nouveau, notre remarque précédente s'impose. Si l'idée de pouvoir réfuter une loi est le critère de scientificité, les lois inductivistes peuvent être considérées comme scientifiques.

Mais en fait, le paradigme poppérien, que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de falsificationnisme n'est pas une appellation qui reflète l'attitude opposée à celle de l'inductiviste. En fait, Popper (1934[1973]), lui-même, n'oppose pas à la représentation

inductiviste des sciences la représentation falsificationniste, mais une représentation que lui-même propose d'appeler « déductiviste » dans l'ouvrage en question :

La théorie que je vais développer dans les pages suivantes s'oppose directement à tous les travaux tentant d'utiliser les notions de la logique inductive. On pourrait la décrire comme la *méthode déductive de contrôle* ou comme la conception selon laquelle une hypothèse ne peut être que *soumise à des tests* empiriques et seulement *après* avoir été avancée.

[...] cette conception (que l'on pourrait appeler le « déductivisme », par opposition à l'« inductivisme » [...])

Popper (1934[1973] : 26)

L'appellation falsificationniste ne provient pas directement de l'opposition à l'induction, mais d'une *conséquence* de la remise en question du paradigme inductiviste : le changement dans le critère de démarcation entre science et métaphysique, impliqué par la remise en question de l'inductivisme.

Dans le paradigme inductiviste, la différence entre science et métaphysique réside dans le fait que les énoncés universels, obtenus par induction, doivent pouvoir être vérifiés et que la vérification se passe par l'expérience, tandis que les énoncés métaphysiques sont tels que la question de vérification ne se pose pas. De ce point de vue, on pourrait dire que le paradigme inductiviste est aussi un paradigme vérificationniste :

Le critère de démarcation inhérent à la logique inductive – à savoir le dogme positiviste de la signification – revient à la condition suivante : l'on doit pouvoir décider de manière définitive de la vérité *et* de la fausseté de tous les énoncés de la science empirique (ou encore tous les énoncés « pourvus de sens ») : nous dirons qu'il doit être « *possible de décider de leur vérité ou de leur fausseté de manière concluante* ».

(Popper (1934[1973] : 36))

L'inductiviste aurait le discours suivant :

J'ai observé plusieurs fois que le soleil se lève. J'en conclus que le soleil se lève tous les jours. Mon énoncé doit être vérifié par l'expérience, il faut donc observer ce qui se passe demain : si le soleil se lève effectivement, l'énoncé est vérifié.

Ce paradigme est remis en question par Popper sur les deux points : *et* sur l'idée de l'induction comme processus dans la construction des lois, *et* sur la question de vérification (qu'elle se passe par l'expérience ou non).

L'impossible induction

Certes, Popper reproche le caractère non valide au raisonnement inductif, mais son examen de l'induction ne s'arrête pas à cette propriété.

Une des réponses de Popper au problème de l'induction consiste à affirmer, notamment dans Popper (1972[1991]) que l'induction n'existe pas :

Car l'authentique induction par répétition n'existe pas. Ce qui ressemble à l'induction, c'est le raisonnement hypothétique, bien testé, bien corroboré, et en accord avec la raison et avec le sens commun.

(Popper (1972[1991] : 168))

Il considère en effet que la croyance selon laquelle la science procéderait par induction (observations et généralisation) est fautive parce qu'impossible, pour la simple raison qu'il n'existe pas d'observation pure.

Selon Popper (1972[1991]) et (1934[1973]), même l'accumulation des connaissances non scientifiques, de tous les jours se déroule autrement que par induction. Nous avons vu à propos de l'observation que l'auteur considère que nous ne pouvons observer que des événements, des objets pour lesquels nous disposons déjà de théories ; il s'ensuit l'impossibilité de bâtir des théories sur la base des observations :

On ne peut qualifier l'épistémologie classique que de prédarwinienne, elle qui prend les perceptions de nos sens pour des « données », comme les « *data* » à partir desquels il faudrait construire nos théories par une sorte de processus d'induction. Elle est incapable de se rendre compte du fait que les prétendues « données » sont en réalité des réactions adaptatives et, par conséquent, des interprétations qui incorporent théories et préjugés, et qui, comme les théories, sont imprégnées d'attentes conjecturales ; qu'il ne saurait exister ni perception pure ni « donnée » pure ; tout comme il ne saurait exister de pur langage observationnel, puisque tous les langages sont imprégnés de théories et de mythes. [...]

Cette remarque sur le fait que les théories ou attentes sont incorporées à l'intérieur même de nos organes des sens montre que l'épistémologie de l'induction s'effondre avant même d'avoir pu faire son premier pas. Elle ne saurait partir des « *sense data* », ou des perceptions, et construire nos théories à partir de là ; car il ne saurait exister de « *sense data* » ou de perceptions, qui ne soient pas construits à partir de théories (ou d'attentes – lesquelles sont les prédécesseurs biologiques des théories formulées dans le langage). Ainsi les « *data* » ne sont-ils ni le fondement ni la garantie des théories [...]

(Popper (1972[1991] : 232))

Le problème du caractère non valide de l'induction semble être donc posé en termes conditionnels : même si l'induction pouvait exister, elle serait illégitime parce que non valide.

L'impossible vérification

Le deuxième aspect sur lequel Popper (1934[1973]) s'oppose à l'inductivisme concerne l'idée de vérification des lois.

Selon Popper (1934[1973]), le caractère scientifique d'une théorie ne provient pas de ce que les énoncés universels produits par la théorie sont des énoncés vérifiables ou vérifiés par expérience (position de l'inductiviste) mais du caractère réfutable (falsifiable) des énoncés produits par la théorie. C'est ce caractère réfutable qui constitue pour Popper (1934[1973]) le critère de démarcation entre théorie scientifique et théorie métaphysique :

[...] dans ma conception, il n'y a rien qui ressemble à de l'induction. Aussi, pour nous, est-il logiquement inadmissible d'inférer des théories à partir d'énoncés singuliers « vérifiés par l'expérience » (quoi que cela puisse vouloir dire). Les théories ne sont donc *jamais* vérifiables empiriquement. [...]

Toutefois, j'admettrai certainement qu'un système n'est empirique ou scientifique que s'il est susceptible d'être soumis à des tests expérimentaux. Ces considérations suggèrent que c'est la falsifiabilité et non la vérifiabilité d'un système, qu'il faut prendre comme critère de démarcation.

(Popper (1934[1973] : 37))

Finalement, l'exigence de falsifiabilité découle du fait qu'on ne peut pas exiger la vérifiabilité et non pas du fait que l'on construit des théories sur des bases autres que l'induction. Mais cette exigence ne démolit pas en soi l'attitude inductiviste si on entend par là la procédure *aussi* qui consiste à inférer les lois par observations répétées. Nous l'avons vu ci-dessus, même les lois obtenues par inférence inductive peuvent être réfutées.

L'introduction de Chalmers (1987) au paradigme falsificationniste, de ce point de vue, est déroutante :

Voici quelques exemples d'énoncés simples qui sont falsifiables au sens désiré :

1. Il ne pleut jamais le mercredi.
2. Tous les corps se dilatent lorsqu'ils sont chauffés.
3. Les objets lourds, tels qu'une brique, lâchés près de la surface de la Terre, tombent vers le bas si rien ne les retient.
4. Quand un rayon de lumière est réfléchi sur un miroir plan, l'angle d'incidence est égal à l'angle de réflexion.

L'énoncé (1) est falsifiable : il suffit qu'il pleuve un mercredi. L'énoncé (2) est falsifiable. Il peut être falsifié en produisant un énoncé d'observation selon lequel un certain corps, x, ne s'est pas dilaté lorsqu'il a été chauffé. L'observation de l'eau près de son point d'ébullition peut servir à falsifier l'énoncé (2). Les énoncés (3) et (4) sont vrais, pour autant que je sache. Ils sont néanmoins falsifiables au sens indiqué. La possibilité logique que la prochaine brique lâchée « tombe » en l'air reste ouverte. L'énoncé « la brique est tombée en l'air lorsqu'on l'a lâchée » ne contient aucune contradiction logique, même si ce cas ne doit jamais être observé. Quant à l'énoncé (4), il est falsifiable parce qu'il est envisageable qu'un rayon lumineux arrivant sur un miroir soit réfléchi dans une direction perpendiculaire au miroir. Cela ne se produira jamais si la loi de la réflexion se révèle vraie, mais ce

cas ne conduirait à aucune contradiction logique. Les énoncés (3) et (4) sont tous deux falsifiables, même s'ils ont toutes chances d'être vrais.

(Chalmers (1987 : 75-76))

Les énoncés pris en exemples par Chalmers (1987) comme étant des énoncés falsifiables ne présentent pas de différence avec les énoncés attribués aux inductivistes.

D'une part, rien n'empêche dans ces exemples que les énoncés « il ne pleut jamais le mercredi » ou « tous les corps se dilatent lorsqu'ils sont chauffés », etc. soient le résultat d'observations répétées et de raisonnement inductif. Je peux avoir observé qu'il n'a pas plu les mercredis précédents et arriver à la conclusion inductive selon laquelle il ne pleut jamais le mercredi.

D'autre part, le moyen qui, selon Chalmers (1987), permet de réfuter ces énoncés est en fait un moyen qui permettrait de réfuter les énoncés typiques que l'auteur attribue aux inductivistes. D'après les exemples de Chalmers, les énoncés « Tous les corbeaux sont noirs » ou « tous les cygnes sont blancs », énoncés attribués aux inductivistes, sont *de la même manière* des énoncés réfutables que les exemples du passage cité : tout comme il suffit qu'un mercredi il pleuve, il suffit qu'un corbeau ne soit pas blanc, et l'énoncé de départ se trouve réfuté.

5.4.1.2. Le recours à l'induction en sémantique

Même si on pouvait résoudre le problème posé par l'inaccessibilité de l'interprétation des énoncés, le travail sur corpus conduit à des difficultés insurmontables.

En reprenant le schéma des sciences empiriques proposé par Auroux et Weil (1991) et cité précédemment, on se rend compte que celui qui milite en faveur du travail sur corpus comme base observationnelle de la recherche, se présenter comme cherchant à *généraliser* des propriétés observées. Dans ce cas, au lieu de construire des hypothèses à tester, on cherche des descriptions sémantiques et on suit ainsi un raisonnement inductif. On aboutit ainsi à des descriptions du type : « les quelques énoncés de la phrase *P* que j'ai dans mon corpus (qu'il y en ait deux ou deux mille, le problème reste le même) ont le sens *y*, donc la phrase *P* a la signification *x* ».

Si on ne tient pas compte, pour la durée de la réflexion, de l'impossibilité d'une véritable induction, une solution semble s'offrir pour compléter la démarche du sémanticien et la rendre conforme au schéma, c'est de considérer que les généralisations obtenues sont des hypothèses et doivent être validées par de nouvelles observations.

On peut penser ainsi, qu'il suffit, pour rendre la sémantique à la fois empirique et scientifique, de prendre au sérieux les étapes qui suivent la construction des hypothèses dans

la démarche scientifique et de compléter la recherche sémantique par l'étape de *l'expérimentation* en accord avec Popper (1972[1991]) :

Car il existe une méthode de corroboration – la tentative sérieuse de réfuter une théorie là où une réfutation semble avoir des chances. Et, si cette tentative échoue, on peut conjecturer, sur des bases rationnelles, que la théorie est une bonne approximation de la vérité – meilleure en tout cas que ses devancières.

(Popper (1972[1991]) : 168))

L'idée de recourir au travail sur corpus s'impose de nouveau, comme nous l'avons vu chez les auteurs cités qui considèrent que le corpus sert à valider les hypothèses. Cependant, si l'on veut utiliser un corpus pour tester des hypothèses sémantiques, on se retrouve de nouveau dans l'embarras. Les potentialités de vérification des hypothèses sémantiques offertes par un corpus sont limitées : même si on ne tient pas compte du problème d'accès aux interprétations et aux sens, un corpus ne peut permettre que

- de confirmer une hypothèse existentielle : si on peut montrer dans un corpus qu'un énoncé de la phrase *P* s'interprète de la manière *x*, on peut confirmer l'hypothèse que « il existe au moins un énoncé de la phrase *P* qui s'interprète de la manière *x* » ;
- d'infirmer une hypothèse universelle : si on trouve dans un corpus un énoncé de la phrase *P* dont l'interprétation n'est pas *x*, on peut infirmer l'hypothèse que « tous les énoncés de la phrase *P* ont pour interprétation *x* » ;

mais en aucun cas, il ne permet

- d'infirmer une hypothèse existentielle : même si on ne trouve, dans un corpus, aucun énoncé de la phrase *P* qui s'interprète de la manière *x*, ce n'est pas suffisant pour infirmer l'hypothèse que « il existe au moins un énoncé de la phrase *P* qui s'interprète de la manière *x* » ;
- de confirmer une hypothèse universelle : même si on a un corpus de taille considérable, et même si on ne trouve aucun énoncé de la phrase *P* qui s'interprète de la manière *z* – donc d'une manière différente de celle dont parle notre hypothèse – ce n'est pas suffisant pour confirmer l'hypothèse que « tous les énoncés de la phrase *P* s'interprètent de la manière *x* ».

Les propriétés *induites* de l'observation d'un corpus, aussi grand soit-il, restent donc toujours contestables, puisque le corpus ne permet pas de réfuter des hypothèses existentielles, ni de confirmer des hypothèses universelles. Ces propriétés (hypothétiques) sont d'ailleurs souvent contestées par des 'écoles' concurrentes.

Chalmers (1987), en comparant le rôle de la confirmation d'une théorie pour l'inductiviste et pour le falsificationniste, utilise des exemples qui nous semblent décrire l'attitude de ceux qui s'attachent au travail sur corpus pour valider des hypothèses. Selon l'auteur, pour l'inductiviste :

L'observation de Neptune par Galle ne renforce pas plus la théorie de Newton que toute observation actuelle de Neptune. Le contexte historique où se fait la preuve ne compte pas. Les instances de confirmation possèdent cette caractéristique si elles appuient inductivement une théorie, et plus elles sont nombreuses, plus la théorie est renforcée et plus elle a de chance d'être vraie. Cette théorie ahistorique de la confirmation semble avoir pour conséquence fâcheuse de considérer les innombrables observations faites sur des pierres qui tombent, les positions des planètes, etc., comme une activité scientifique intéressante en ce qu'elles conduisent à augmenter l'estimation de la probabilité de vérité de la loi de la gravitation.

(Chalmers (1987 : 103))

Tandis que pour le falsificationniste, la confirmation n'a de valeur que si elle consiste en la prédiction d'un événement dont l'avènement était considéré jusque-là comme improbable :

Si je confirme aujourd'hui la théorie de Newton en faisant chuter une pierre vers le sol, je ne fais aucune contribution valable en matière scientifique. En revanche, si demain je confirme une théorie spéculative affirmant que l'attraction gravitationnelle entre deux corps dépend de leur température, falsifiant ainsi la théorie de Newton, j'aurai fait une contribution significative à la connaissance scientifique. [...] Hertz confirma la théorie de Maxwell lorsqu'il détecta les premières ondes radio. Je confirme également la théorie de Maxwell chaque fois que j'écoute la radio. Il s'agit dans les deux cas d'une situation logique similaire : la théorie prédit que les ondes radio doivent être détectées et le fait de les détecter constitue un soutien inductif de la théorie. Mais, alors que la renommée de Hertz tient à sa découverte de cette confirmation, les fréquentes confirmations que je fais sont ignorées à juste titre par la science.

(Chalmers (1987 : 104))

5.4.1.3. Induction et confusions catégorielles

Un autre problème, dû à la démarche inductive d'une recherche sémantique, se pose, il s'agit de la confusion des deux concepts : le sens et la signification.

Chercher à généraliser le sens (propriété des énoncés) pour obtenir la signification des éléments des langues implique que l'on considère que la signification et le sens sont de même nature. En effet, si on admet que « les énoncés de la phrase *P* ont le sens *y*, donc la phrase *P* a la signification *x* », on doit admettre que *x* et *y* renvoient à quelque chose de même nature. Or, l'assimilation du *sens* à des *contraintes imposées* par la langue sur le sens (lui-même) suppose une confusion de catégorie qu'il convient d'éviter.

Bien entendu, ce problème ne se pose pas dans les théories, répandues, dans lesquelles le sens et la signification ne se distinguent pas par leur nature mais par leur rapport au contexte. C'est le cas, par exemple, de la sémantique interprétative de Rastier :

La signification est un type, constitué comme tel par le linguiste à partir des sens observés dans le discours, qui ont le statut d'occurrences.

(Abeillé, Cavazza et Rastier (1994 : 34))

sens : ensemble des sèmes inhérents et afférents actualisés dans un passage ou dans un texte. Le sens se détermine relativement au contexte et à la situation, au sein d'une pratique sociale.

[...]

signification : signifié d'une unité linguistique, défini en faisant abstraction des contextes et des situations. Toute signification est ainsi un artefact.

(Rastier (2001 : 302))

Le problème de la confusion catégorielle n'en est pas un dans les théories où la distinction n'existe pas, où sens et signification sont utilisés comme synonymes ; nous avons vu des exemples au premier chapitre (§. 1.4.2.3.), tirés des travaux de l'analyse du discours, c'est aussi le cas dans les théories dites véri-conditionnelles de la signification⁷⁰.

Toutes ces conceptions sont cependant irrecevables si on tient compte de ce que nous avons exposé concernant l'empiricité de la sémantique.

On voit ainsi que le recours au corpus, même s'il semble permettre de donner un caractère empirique à la recherche sémantique, ne peut pas suffire pour satisfaire les exigences de scientificité.

5.4.1.4. La « solution » de quelques linguistes : le refus de l'exigence de la scientificité

Certes, la tentation est grande dans les disciplines concernant les humanités, de refuser les exigences de scientificité, d'objectivité, etc. sous prétexte du caractère « différent » des objets d'étude de celle-ci et des « vraies » sciences.

Nous avons vu l'exemple de Mayaffre (2005) qui prend explicitement position du côté de l'induction. D'autres manifestent quelques doutes sur la valeur des résultats obtenus par des méthodes inductives :

Le fait de disposer de textes partiellement étiquetés (un certain nombre de traits linguistiques fins sont privilégiés) permet d'entreprendre une typologie linguistique de ces textes, mais il n'est pas sûr qu'on puisse généraliser aisément les oppositions dégagées.

(Habert *et al.* (1997 : 28))

Cette démarche permet la construction inductive d'une typologie de textes, basée sur les corrélations effectives entre traits linguistiques²⁰. Elle court néanmoins le

⁷⁰ Cf. notre aperçu sur les théories sémantiques au chapitre 6. ci-dessous.

risque d'aboutir à des oppositions qui, pour avoir été établies à partir de textes concrets, ne valent que pour ces textes et pour les traits choisis pour les opposer. Peut-on accorder une portée plus générale aux types ainsi construits ?

(Habert *et al.* (1997 : 30))

Encore d'autres n'hésitent pas à revendiquer le droit de recourir à des méthodes peu satisfaisantes du point de vue méthodologique et épistémologique. Rastier (2004) va jusqu'à juger « obsolètes » la position de la physique classique comme modèle de scientificité, et à remettre en question l'univocité des exigences de scientificité :

Elle [la linguistique de corpus] périmé enfin des conceptions obsolètes, en s'opposant au modèle newtonien de la science, et en permettant à la linguistique de s'intégrer pleinement aux sciences de la culture.

(Rastier (2004 : en ligne))

Or, nous avons vu ci-dessus que la nature des objets à décrire, les observations, etc. sont tout aussi problématiques en physique, par exemple, que pour une théorie relevant des sciences humaines telle la sémantique. Il n'y a donc pas de raison de se réfugier derrière le slogan « décrire les langues, ce n'est pas pareil que de décrire les mouvements des objets inanimés » et de justifier par là même une manière de travailler qui serait moins rigoureuse que dans le cas des sciences dures.

En ce qui nous concerne, les exigences épistémologiques et méthodologiques auxquelles nous nous soumettons sont celles imposées aux sciences dites dures.

5.4.2. *Déduction, abduction et expérimentation*

Popper (1934[1973]) considère que le rôle principal d'une théorie scientifique est de fournir des explications des phénomènes de manière à rendre compte de ce qui nous entoure :

Les théories sont des filets destinés à capturer ce que nous appelons « le monde » ; à le rendre rationnel, l'expliquer et le maîtriser. Nous nous efforçons de resserrer de plus en plus les mailles.

(Popper (1934[1973] : 57))

en précisant que donner une explication causale consiste à déduire un énoncé qui décrit l'événement à expliquer à partir d'une ou plusieurs lois universelles et de certains énoncés singuliers (Popper (1934[1973] : 57)).

Dans Popper (1972[1991]), nous trouvons la même idée sur le rôle des sciences :

La tâche de la science est en partie théorique – *explication* – et en partie pratique – *prédiction et application technique*.

(Popper (1972[1991] : 510))

Je propose de dire que le but de la science, c'est de découvrir des *explications satisfaisantes* de tout ce qui nous étonne et paraît nécessiter une explication. Par *explication* (ou explication causale), on entend un ensemble d'énoncés dont l'un décrit l'état de chose à expliquer (*l'explicandum*), tandis que les autres, les

énoncés explicatifs, constituent « l'explication » au sens le plus étroit du terme (*l'explicans* de *l'explicandum*).

(Popper (1972[1991] : 297-298))

et le développement concernant l'explication :

[...] les diverses méthodes d'explication consistent toutes en une *déduction logique* ; une déduction dont la conclusion est *l'explicandum* – qui énonce la chose à expliquer – et dont les prémisses constituent *l'explicans* [qui énonce les lois explicatives et les conditions initiales].

(Popper (1972[1991] : 511))

L'auteur ajoute que parmi les différentes exigences qui se sont ajoutées au cours des époques à cette représentation définitoire de ce qu'est une explication, il y en a une qui lui semble être cruciale :

[...] l'exigence que *l'explicans* [qui constitue les prémisses et donc le cœur même de l'explication] soit testable de manière indépendante.

(Popper (1972[1991] : 511))

Citons l'exemple de l'auteur qui lui sert à illustrer aussi bien la définition que l'exigence en question, il nous permettra d'examiner plusieurs aspects de ce qui est considéré comme scientifique et d'aboutir à une grille méthodologique à laquelle nous nous conformerons :

On a découvert un rat mort, et nous voudrions savoir ce qui lui est arrivé. On peut énoncer *l'explicandum* de la façon suivante : « Le rat, qui se trouve ici, est mort récemment. » Nous connaissons cet *explicandum* de manière précise – le fait est étalé devant nos yeux dans sa réalité nue. Si nous voulons l'expliquer, nous devons essayer certaines explications conjecturales ou hypothétiques (comme le font les auteurs de romans policiers) ; c'est-à-dire des explications qui font intervenir quelque chose qui nous est *inconnu*, ou, en tout cas, que nous connaissons beaucoup moins bien. Une hypothèse de ce genre peut être, par exemple, que le rat est mort d'une forte dose de mort-aux-rats. Cette idée peut nous servir d'hypothèse pour deux raisons : premièrement, elle nous aide à formuler un *explicans* dont on peut déduire *l'explicandum* ; deuxièmement, elle nous suggère un certain nombre de tests indépendants – tests de *l'explicans* qui sont entièrement indépendants de la question de savoir si *l'explicandum* est vrai ou non.

Or, *l'explicans* – qui est notre hypothèse – ne se résume pas à la phrase : « Ce rat a mangé un appât qui contenait une forte dose de mort-aux-rats. » car, de cet unique énoncé, il est impossible de déduire de façon valide *l'explicandum*. Il nous faut, bien plutôt, employer, comme *explicans*, deux sortes différentes de prémisses – *des lois universelles* et *des conditions initiales*. Dans notre cas, on pourrait formuler la loi universelle de la façon suivante : « Si un rat mange au moins huit grains de mort-aux-rats, il mourra dans les cinq minutes. » La condition initiale (singulière, consistant en énoncé singulier) pourrait être : « Ce rat a mangé au moins dix-huit (*sic*) grains de mort-aux-rats, il y a plus de cinq minutes. » De ces deux prémisses réunies, il nous est maintenant véritablement permis de déduire que ce rat est mort récemment [ce qui est notre *explicandum*].

[...]

Résumons ce point. Nous nous sommes aperçus qu'une explication est une déduction du type suivant :

U (Loi universelle)	}	Prémises (constituant l' <i>Explicans</i>)
I (Conditions initiales spécifiques)		
E (<i>Explicandum</i>)		Conclusion

(Popper (1972[1991] : 511-512))

Un autre exemple, tiré de Chalmers (1987), nous servira de la même manière à expliciter la structure de la démarche scientifique :

Nous retournons après cette digression à la conception falsificationniste du progrès de la science comme processus menant des problèmes aux hypothèses spéculatives, à leur critique et à leur falsification éventuelle puis à des problèmes nouveaux. [...]

Nous commencerons par un problème. Les chauves-souris sont capables de voler avec aisance et à grande vitesse, en évitant les branches des arbres, les fils télégraphiques, les autres chauves-souris ; en outre, elles ne volent pratiquement que de nuit. Cela pose un problème car la théorie plausible selon laquelle les animaux, comme les humains, voient avec leurs yeux est apparemment falsifiée. Un falsificationniste essaiera de résoudre ce problème en émettant une conjecture ou une hypothèse. Il pourra suggérer que, bien que les chauves-souris soient dotées d'yeux apparemment faibles, elles sont capables, d'une façon qui n'est pas bien comprise, de voir efficacement la nuit en utilisant leurs yeux. L'hypothèse peut alors être testée. Un certain nombre de chauves-souris sont lâchées dans une chambre obscure remplie d'obstacles et on dispose d'un moyen de mesurer leur capacité à éviter ces obstacles. On recommence l'expérience en leur bandant les yeux. Avant de procéder à l'expérience, l'expérimentateur peut faire la déduction suivante. Une prémisse de la déduction est l'hypothèse que l'on peut exprimer explicitement ainsi : « Les chauves-souris sont capables de voler en évitant les obstacles et ne pourraient le faire sans recourir à leurs yeux. » La seconde prémisse est une description du dispositif expérimental qui contient l'énoncé : « Cet ensemble de chauves-souris a les yeux bandés de sorte qu'elles ne puissent plus faire usage de leurs yeux. » De ces deux prémisses l'expérimentateur peut déduire que l'ensemble des chauves-souris ne sera pas capable d'éviter les obstacles efficacement dans l'expérience de laboratoire. On procède à l'expérience et on trouve que la capacité des chauves-souris à éviter les collisions n'a pas été entamée. L'hypothèse a été falsifiée. Il est indispensable de faire preuve d'imagination et d'inventer une nouvelle conjecture, hypothèse ou supposition. Un scientifique pourra suggérer que ce sont les oreilles des chauves-souris qui interviennent pour leur faire éviter les obstacles. On testera l'hypothèse en essayant de la falsifier : on bouchera les oreilles des chauves-souris avant de les lâcher dans le laboratoire. Cette fois on trouve que leur capacité à éviter les obstacles est considérablement amoindrie. L'hypothèse en sort renforcée. Le falsificationniste doit alors essayer de préciser suffisamment cette hypothèse pour qu'elle puisse être falsifiée. On suggère que la chauve-souris entend les échos de ses propres cris rebondissant sur des objets solides, ce que l'on teste en bâillonnant les chauves-souris avant de les lâcher. A nouveau les chauves-souris se cognent contre les obstacles, et l'hypothèse en sort encore une fois renforcée. Il semble bien désormais que le falsificationniste soit sur le point d'accéder à la solution expérimentale du problème qu'il s'est posé, bien qu'il ne considère pas

avoir *prouvé* par l'expérience comment les chauves-souris évitent les collisions pendant leur vol.

(Chalmers (1987 : 86-87))

À partir de ces deux exemples, nous allons pouvoir expliciter les caractéristiques essentielles d'une démarche scientifique et montrer :

- que ce que Popper considère comme démarche scientifique, la déduction, se rapproche de la notion d'abduction de Peirce ;
- que les sciences empiriques « expliquent » en construisant des hypothèses *abductives*
- que l'explication ne se confond pas avec la causalité,
- que la structure des énoncés qui expriment une loi universelle ne se réduit pas à la conjonction des énoncés singuliers
- que les sciences empiriques soumettent les conclusions des raisonnements à des tests.

5.4.2.1. De la déduction poppérienne à l'abduction peircienne

Popper considère que les théories scientifiques sont des *conjectures*, elles fournissent des explications hypothétiques à partir desquelles elles établissent des déductions : « [...] nous devons essayer certaines explications conjecturales ou hypothétiques (comme le font les auteurs de romans policiers) » dit-il dans l'exemple cité ci-dessus. De même Chalmers (1987) parle de la nécessité de « faire preuve d'imagination et d'inventer une nouvelle conjecture, hypothèse ou supposition ».

Le type de raisonnement qui consiste à aboutir à une explication hypothétique correspond à ce qu'on appelle une *abduction*.

Neveu (2004) définit l'abduction ainsi⁷¹ :

Formé à partir d'un dérivé du verbe latin *abducere*, « conduire à l'écart ». L'abduction est un raisonnement qui consiste notamment pour le logicien Charles Sanders Peirce (1839-1914), à restreindre au départ le nombre des hypothèses susceptibles d'expliquer un phénomène. Ainsi, si la déduction* consiste, à partir de α , à inférer β , l'abduction consiste, quant à elle, à partir de β , à considérer α comme la cause de β , ce qui implique, pour que le raisonnement soit valide, de savoir que α est la seule cause possible de β . L'abduction nécessite donc pour être concluante d'avoir recours à une source de connaissances étrangère à celle que fournit l'opération logique.

Déduction : tous les haricots de ce sac sont blancs, ces haricots proviennent de ce sac, donc ils sont blancs. Induction : ces haricots sont blancs, ces haricots sont blancs, donc tous les haricots de ce sac

⁷¹ La citation est extraite d'un dictionnaire : les astérisques sont de l'auteur et renvoient à des entrées de ce même dictionnaire.

sont blancs. Abduction : tous les haricots de ce sac sont blancs, ces haricots sont blancs, donc ces haricots proviennent de ce sac.

S. Aurox, *La Raison, le Langage et les Normes*, PUF, 1998.

Comme l'a souligné Peirce, par distinction avec l'induction*, qui consiste le plus souvent à vérifier des hypothèses (*sic*), l'abduction permet de prendre en compte des données qui ne sont pas directement observables. Elle formule donc des explications susceptibles de révisions. Le raisonnement abductif est un raisonnement de type diagnostique, c'est la raison pour laquelle il est utilisé dans les tâches de résolution de problèmes, et notamment en intelligence* artificielle.

(Neveu (2004 : 7))

Peirce (1903[2002]) lui-même définit à plusieurs reprises l'abduction :

La forme de l'inférence [abductive] est donc celle-ci :

Le fait surprenant *C* est observé ;

Mais si *A* était vrai, *C* irait de soi.

Partant, il y a des raisons de soupçonner que *A* est vrai.

Peirce (1903[2002] : 425))

ou, dans *Collected Papers* (1931-1958) vol. 7, §. 202, cité par Chauviré (2004) :

[...] l'explication doit être une proposition qui conduise à la prédiction de faits observés comme conséquences nécessaires ou du moins très probables dans ces circonstances. Il faut alors adopter une hypothèse qui est vraisemblable en elle-même et qui rend les faits vraisemblables. L'étape au cours de laquelle on adopte une hypothèse en tant qu'elle est suggérée par les faits est ce que j'appelle *abduction*.

(Peirce cité dans Chauviré (2004 : 56))

Cette forme de raisonnement n'est pas en soi un raisonnement valide du point de vue logique. Cependant, elle a l'avantage d'aboutir à des conclusions *hypothétiques* qui peuvent ensuite jouer le rôle de l'hypothèse de départ d'une déduction et devenir ainsi ce que Popper (1972[1991]) considère comme raisonnement scientifique.

Les schémas suivants, dans lesquels nous reprenons les éléments de raisonnement des exemples de Popper (1972[1991]) et de Chalmers (1987) permettent de montrer la correspondance entre les deux démarches abductive (Peirce) et déductive (Popper). En changeant l'ordre des propositions qui constituent le raisonnement abductif dont parle Peirce, on obtient la déduction dont parle Popper :

Peirce :

C (Le fait surprenant *C* observé)
M (Mais si *A* était vrai, *C* irait de soi.)
A (Partant, il y a des raisons de soupçonner que *A* est vrai)
 (Peirce (1903[2002]))

Popper :

U (Loi universelle)
I (Conditions initiales spécifiques)
E (Explicandum)
 (Popper (1972[1991]))

Abduction :

C :

« Le rat, qui se trouve ici, est mort récemment. »

M :

« Si un rat mange au moins huit grains de mort-aux-rats, il mourra dans les cinq minutes. »

A :

« Ce rat a mangé au moins dix-huit grains de mort-aux-rats, il y a plus de cinq minutes. »

Déduction :

U :

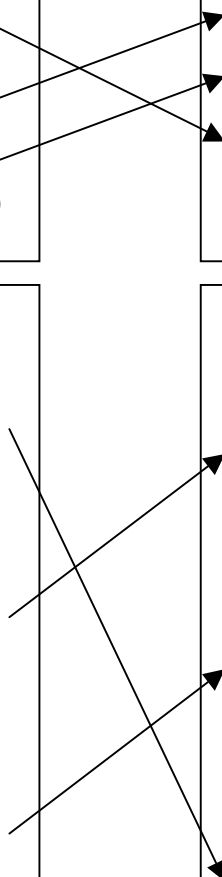
« Si un rat mange au moins huit grains de mort-aux-rats, il mourra dans les cinq minutes. »

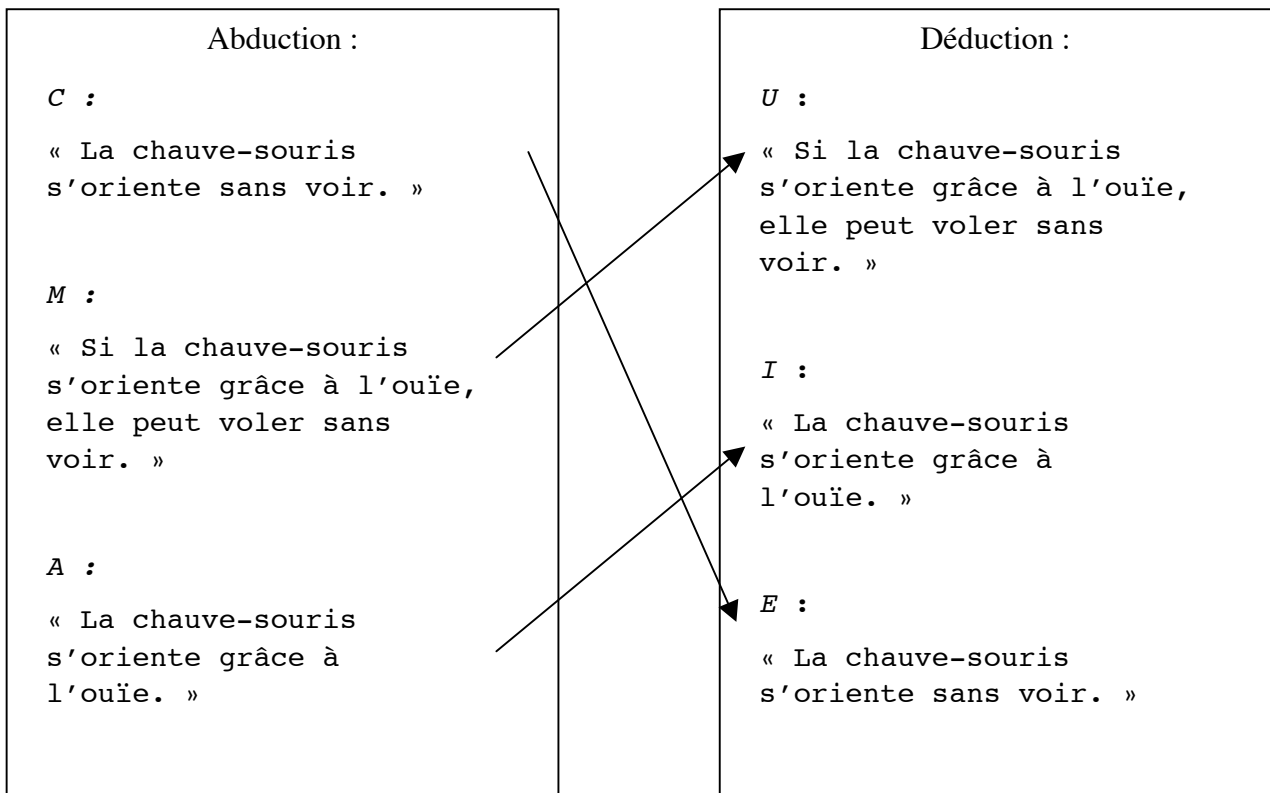
I :

« Ce rat a mangé au moins dix-huit grains de mort-aux-rats, il y a plus de cinq minutes. »

E :

« Le rat, qui se trouve ici, est mort récemment. »





Nous insistons sur le fait que l'abduction n'est donc pas une forme de raisonnement *logique* mais concerne la recherche de causalités, recherche « encadrée » par un raisonnement logique.

5.4.2.2. Causalité et explication

Une autre caractéristique des démarches scientifiques qui nous préoccupe concerne la différence entre explication scientifique et causalité.

Si on se représente la description peircienne de l'abduction comme décrivant la recherche des causes pour des phénomènes étonnants, la correspondance entre les deux démarches décrites par Peirce et par Popper devient encore plus évidente à la lumière des passages suivants de Popper (1972[1991]) :

On peut appeler **cause** l'état des choses décrit par les *conditions initiales* singulières, et **effet** l'état de choses décrit par l'*explicandum*.

(Popper (1972[1991]) : 514))

Mais aussi bien Popper que Peirce se gardent de recourir à la notion de causalité.

Popper considère que l'explication scientifique est un ensemble d'énoncés entretenant un lien logique déductif. Un lien logique entre énoncés ne peut pas être identifié à la relation de causalité : cette dernière est une relation entre événements et non pas entre énoncés. Certes,

les deux entités, c'est-à-dire la relation de causalité et la relation explicative, sont en rapport l'une avec l'autre. Pour comprendre ce rapport, nous nous appuyons sur la réflexion de Raccach (1997).

Raccach (1997) expose les conditions auxquelles une théorie sémantique doit satisfaire pour qu'on puisse la considérer comme une science empirique. Ce faisant, il est amené à montrer le caractère métaphorique de certaines croyances comme celle selon laquelle la nature obéirait à des lois ; ou bien celle selon laquelle les phénomènes naturels s'expliqueraient par des règles ; ou encore celle selon laquelle les théories scientifiques fourniraient les explications des phénomènes en révélant les *causes* de ces phénomènes. L'auteur montre la conséquence absurde d'une interprétation non métaphorique de telles croyances par une comparaison amusante entre la physique et les sentiments d'Othello :

Peut-on sérieusement affirmer que la loi de l'attraction universelle est une cause (ou même une raison) du mouvement de la Terre autour du Soleil, au même titre que l'on pourrait dire que la jalousie d'Othello a été une des causes, une des raisons de la mort de Desdemone ?

(Raccach (1997 : 11))

D'après l'auteur, l'interprétation métaphorique est due à une confusion courante entre ce qu'il appelle causalité *de re* et causalité *de dicto*.

Considérons les couples de question – réponse suivants :

A : - Ma chambre est trop petite.

B : - Pourquoi ?

A₁ : Parce que l'architecte l'a mal conçue.

A₂ : Parce que je n'arrive pas à y faire entrer l'armoire.

A : - Jean n'est pas gentil.

B :- Pourquoi ?

A₁ : Parce qu'il a eu une enfance difficile.

A₂ : Parce qu'il ne m'a pas prêté son livre.

A : - J'étais en retard.

B : - Pourquoi ?

A₁ : J'ai raté le bus.

A₂ : Je suis arrivé cinq minutes après l'heure fixée.

Les réponses constituées par A₁ et A₂, tout en se présentant comme des réponses à une question sur la *cause*, sont de deux natures différentes : l'une présente une *cause* d'un *fait*, l'autre présente une *cause* d'un *dire*, une justification, une raison de penser quelque chose.

Ainsi, les réponses A₁ sont la formulation d'une *cause* d'un *fait* décrit par A : la *cause* du fait décrit par « la chambre est petite » est le fait décrit par « l'architecte l'avait mal conçue », la *cause* du fait décrit par « j'étais en retard » est le fait décrit par « j'ai raté le bus », etc.

En revanche, les réponses A_2 n'expriment pas une *cause* d'un *fait* mais donnent une *raison* justifiant l'énonciation de A : le fait auquel réfère « je n'arrive pas à y faire entrer l'armoire » n'est pas la *cause* du *fait* décrit par « la chambre est petite », il est la *cause* du *dire* que « la chambre est petite ». De la même manière, ce qui rend légitime de *dire* que « Pierre n'est pas gentil » est le fait qui est décrit par « il ne m'a pas prêté son livre », etc.

Le premier type de *causalité*, celle qui est ici exprimée par les réponses A_1 , est appelée *causalité de re*, le deuxième type de *causalité*, représentée par les réponses A_2 , est appelée *causalité de dicto*.

Racah (1997) montre que les théories scientifiques ne fournissent pas des explications *de re*, mais des explications *de dicto*, des explications qui donnent des *justifications* d'autres descriptions :

[...] ce que l'on appelle 'lois naturelles' est une règle qui explique la description d'un phénomène, dans le cadre de telle ou telle théorie, en ce sens qu'elle permet de *générer* cette description.

(Racah (1997 : 11))

L'exemple de l'auteur est emprunté à la physique :

Ainsi, si l'on considérait la loi régissant le mouvement linéaire uniformément accéléré, exprimée par la relation :

$$e = 1/2gt^2 + v_0t + e_0$$

comme une *explication* de la trajectoire d'un objet lancé avec la vitesse initiale v_0 au moment $t = 0$ et au point e_0 de l'espace, on devrait aussi expliquer pourquoi cette relation régit effectivement ce type de mouvement ; de fil en aiguille, on finirait par proposer comme explication la loi de l'attraction universelle :

$$F = k \cdot \frac{M \cdot M'}{d^2}$$

à laquelle il faudrait encore trouver une explication, et ainsi de suite.

[...] Ces équations n'ont pas pour but d'expliquer les 'mystères' de la nature, mais d'expliquer comment la théorie décrit et prédit les phénomènes dont elle est censée *rendre compte*.

(Racah (1997 : 12))

On trouve un approfondissement de l'idée dans Racah (2004) :

If Newton's law were not a *de dicto* law, we would expect any two bodies to *really* attract each other at a distance *because* of their mass; that is, we would expect the mass of the bodies to *cause* an action at a distance. This would contradict Lavoisier's second *principle* of scientific rationality ("There is no action at a distance"). This would not *in itself*, constitute an evidence against the *de re* interpretation of Newton's law (there could have been a change of paradigm from Newton's views to Lavoisier's): however, the fact that scientists do not feel Lavoisier's second principle as conflicting with Newton's law *does* constitute an evidence that Newton's law is not interpreted by scientists as a *de re* statement.

(Racah (2004 : 57))

Cependant, on remarque, notamment grâce aux exemples cités ci-dessus de Popper, de Chalmers et de Raccach que le rapport des sciences aux explications *de dicto* et aux explications *de re* est plus compliqué.

Si on considère que l'équation $e = 1/2gt^2 + v_0t + e_0$ est une explication (*de dicto*, bien entendu), et si on cherche une question en « pourquoi » à laquelle cette équation serait une réponse, la question dont on a besoin n'est pas celle :

Pourquoi l'objet lancé tombe ?

mais plutôt celle :

Pourquoi l'objet lancé tombe de la manière dont il tombe ?

c'est-à-dire

Pourquoi cette trajectoire et pas une autre ?

L'équation est bien une réponse à cette question, elle engendre la courbe de cette trajectoire.

Cette équation est aussi une explication *de dicto*, elle n'explique pas *pourquoi* l'objet tombe, mais elle *justifie la représentation* de la trajectoire par une parabole.

Si on cherche à répondre à la question

Pourquoi l'objet lancé tombe ?

une réponse, *de re*, pourrait être :

Parce qu'il a été lancé.

tandis qu'une réponse *de dicto* peut être celle-ci :

Parce qu'il est attiré par la Terre.

En effet, elle n'explique pas *pourquoi* l'objet tombe mais elle *justifie* qu'on puisse penser, prévoir, sans expérience, que l'objet tombera.

La réponse plus complexe :

Parce qu'il est attiré par la Terre avec une force proportionnelle à leur masse et inversement proportionnelle au carré de leur distance.

est une réponse à la question :

Pourquoi il tombe comme ça ?

c'est-à-dire :

Pourquoi il tombe en suivant l'équation précédente ?

c'est-à-dire encore :

... en suivant la trajectoire décrite par l'équation précédente (et pas une autre) ?

et cette réponse aussi est une explication *de dicto* : elle *justifie* l'équation qui servait de réponse à notre première question : elle fournit l'équation :

$$F = k \cdot \frac{M \cdot M'}{d^2}$$

à partir de laquelle on peut dériver $e = 1/2gt^2 + v_0t + e_0$.

Dans l'exemple de Popper (1972[1991]) du rat mort, tel qu'il est formulé, la distinction *de re* et *de dicto*, n'apparaît pas aussi clairement à première vue. En rappelant l'énoncé qui est expliqué et l'énoncé qui explique, nous allons retrouver une correspondance avec la conception de Raccah (1997).

Ce qui, d'après Popper (1972[1991]), doit être expliqué, c'est l'*explicandum*, c'est-à-dire l'énoncé :

Ce rat est mort.

Autrement dit, l'explication doit répondre à la question :

Pourquoi ce rat est mort ?

à laquelle Popper (1972[1991]) donne la réponse :

Parce qu'il a mangé de la mort-aux-rats.

Cette réponse peut apparaître, en première approche, comme une explication *de re*. Mais Popper (1972[1991]) ne s'arrête pas là et ses développements supplémentaires sur les tests, que nous avons vus ci-dessus, montrent que l'expression « manger de la mort-aux-rats » signifie en fait « ingérer un certain produit chimique qui est un poison pour les rats ». Or, si on reformule le couple question-réponse avec cette expression, le caractère *de dicto* devient visible :

Pourquoi ce rat est mort ?

Parce qu'il a mangé un produit qui est un poison pour les rats.

est tout à fait analogue à :

Pourquoi es-tu en retard ?

Parce que je suis arrivé cinq minutes après l'heure fixée.

c'est-à-dire que la réponse permet, non pas d'expliquer la cause de l'événement mais, en fait, de justifier un dire : elle justifie qu'on appelle mort-aux-rats le produit qui tue les rats.

Dans l'exemple de Chalmers, l'explication correspond au couple question-réponse suivant :

Pourquoi la chauve-souris s'oriente sans voir ?

Parce qu'elle s'oriente grâce à l'ouïe.

Formulé de cette manière, le dialogue peut paraître tout aussi énervant que l'exemple du retard : la réponse n'a pas l'air d'expliquer les faits. Ce n'est pas le fait que la chauve-souris s'oriente grâce à l'ouïe qui *cause le fait* qu'elle s'oriente sans voir. L'explication « elle s'oriente grâce à l'ouïe » est une explication *de dicto* qui justifie la pensée « elle s'oriente sans voir ».

Pour comprendre la manière dont les explications *de dicto* remplissent le rôle d'explication dans les théories scientifiques, suivons Raccah (1997). D'après l'auteur, l'activité scientifique consiste en la construction des théories qui rendent compte des phénomènes de la manière suivante :

L'activité scientifique consiste en gros à construire et modifier des théories destinées à "*rendre compte*" de l'ensemble des *phénomènes* d'un *domaine*. Des hypothèses externes aux théories découpent le réel et constituent ainsi ces domaines : ces mêmes hypothèses (externes) déterminent ce qui sera considéré comme un phénomène (pertinent) pour une théorie donnée. Une théorie *rend compte* d'un ensemble de phénomènes, en associant à chacun de ces phénomènes (entité ou événement) de cet ensemble une représentation abstraite des aspects du phénomène que la théorie propose d'étudier. [...] Les représentations des phénomènes doivent constituer un système *génératif*, c'est-à-dire une structure contenant des représentations élémentaires et des règles qui permettent de produire des représentations complexes à partir de représentations élémentaires. Qui plus est, ces représentations complexes doivent correspondre, de façon régulière, aux phénomènes auxquels on prétendrait les associer directement.

(Raccah (1997 : 14))

La structure d'une théorie scientifique, telle que l'on obtient en tenant compte de ce raisonnement et de la réflexion concernant la détermination des phénomènes par les théories antérieures (*cf. ci-dessus, §. 5.2.2.*), est la suivante :

Une théorie scientifique, pour décrire un ensemble de phénomènes, procède donc, d'une certaine façon, par analogie : si l'on représente les phénomènes A_1, A_2, \dots, A_n (dans notre exemple [de la trajectoire d'un objet lancé], les caractéristiques spatiales initiales du petit objet dont on étudie le mouvement), par C_1, C_2, \dots, C_n (dans notre exemple, les valeurs initiales de X, V , et t) et les phénomènes B_1, B_2, \dots, B_p (dans notre exemple, les caractéristiques spatiales de l'objet en cours de mouvement) par D_1, D_2, \dots, D_p (dans notre exemple, les valeurs satisfaisant la relation entre X, V, t, X_0 et V_0), la relation que l'on suppose exister entre A_1, A_2, \dots, A_n et B_1, B_2, \dots, B_n est suggérée par la relation entre C_1, C_2, \dots, C_n et D_1, D_2, \dots, D_p . Cette analogie, *constitutive* des descriptions scientifiques, est une analogie de

structure. La démarche scientifique établit ainsi un homomorphisme entre la structure phénoménologique et la structure du système de représentation.

(Racah (1997 : 15))

et, de manière générale :

[...] an accepted theory forces us to perceive the world in terms of entities and relations it predicts. In other words, consider a theory Θ^1 , which describes what it considers as phenomena $\mathcal{E}_1^1, \mathcal{E}_2^1, \dots, \mathcal{E}_n^1$, and \mathcal{E}^1 as $\mathcal{N}(\mathcal{E}_1^1), \mathcal{N}(\mathcal{E}_2^1), \dots, \mathcal{N}(\mathcal{E}_n^1)$ and $\mathcal{S}(\mathcal{N}(\mathcal{E}_1^1), \mathcal{N}(\mathcal{E}_2^1), \dots, \mathcal{N}(\mathcal{E}_n^1))$. Suppose, now, that Θ^1 has been accepted by the scientific community; a member of this scientific community, while working on a theory Θ^2 , will identify some of Θ^2 's phenomena, $\mathcal{E}_1^2, \mathcal{E}_2^2, \dots, \mathcal{E}_n^2$, with some of Θ^1 's descriptions $\mathcal{N}(\mathcal{E}_1^1), \mathcal{N}(\mathcal{E}_2^1), \dots, \mathcal{N}(\mathcal{E}_n^1)$; Θ^2 's structural relation \mathcal{R}^2 with Θ^1 's theoretical operation \mathcal{S} , and so on.

(Racah (1995 : 6))

Ce que l'auteur, représente par le schéma suivant :

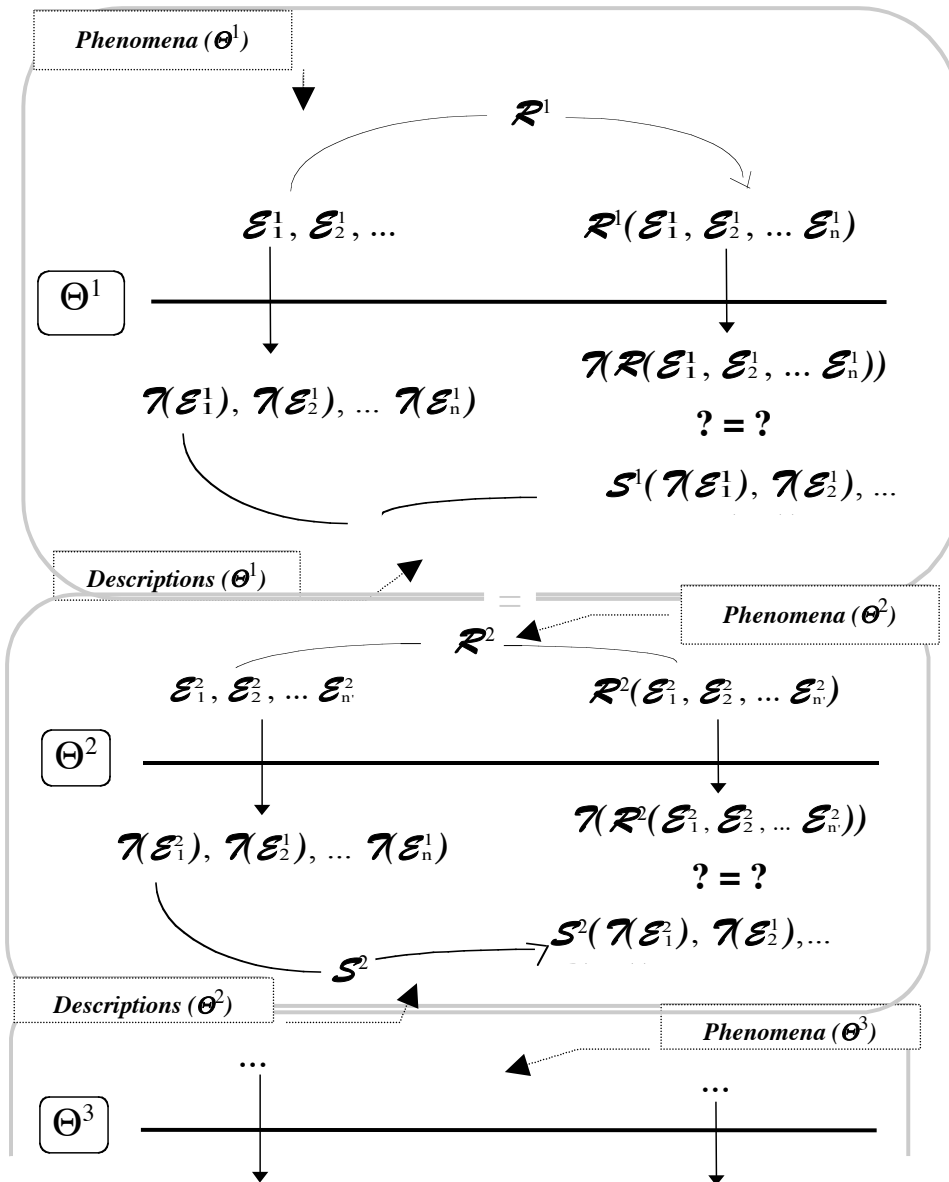


Figure 2: Structure of scientific theories (revised)

(Racah (1995 :7))

5.4.2.3. Nécessité de problèmes

Dans les exemples précédents, il apparaît un élément qui nous semble indispensable pour procéder avec scientificité : la nécessité de remarquer des problèmes. En effet, tant que nous ne trouvons pas un problème à expliquer, il est difficile de chercher une explication. Le rat mort, la chauve-souris qui s'oriente, la pomme qui tombe sont des phénomènes qui doivent être considérés comme des problèmes pour lesquels le scientifique cherche une explication.

L'étape « observation » du schéma d'Auroux et de Weil (1991) devient ainsi quelque chose de plus concret : l'observation d'un problème.

Deux principes méthodologiques nous semblent découler de cette nécessité :

1. Pour remarquer un problème, une seule occurrence du phénomène peut suffire. Bien entendu, pour nous assurer que l'observation est correcte, on peut multiplier le nombre de celles-ci et être sûr que, en effet, non seulement la chauve-souris que l'on a vue, s'oriente bien malgré la taille insignifiante de ses yeux, mais d'autres chauves-souris font ainsi. On peut lancer plusieurs pommes pour être sûr qu'elles tombent toutes. Mais si l'observation d'une seule occurrence du phénomène permet d'établir la vérité de l'énoncé qui le décrit (comme dit Popper : « le fait [le rat mort] est étalé devant nos yeux dans sa réalité nue »), il est tout à fait inutile de chercher d'autres occurrences du même phénomène. L'engouement manifesté par la nouvelle génération de linguistes pour les grands corpus (et depuis peu, pour les *très* grands corpus mêmes) se présente dès lors comme l'entreprise d'un groupe de chercheurs qui manquent de la génialité d'un Newton pour qui une seule pomme suffit...

Il est intéressant de relever, dans les articles cités au chapitre 4, les « problèmes » qui sont utilisés comme justification des travaux sur corpus, ils illustrent le manque de précision dans la formulation des objectifs de plus en plus fréquent dans nos disciplines :

- [...] accéder au sens que véhicule le corpus [...]
(Habert *et al.* (1997 : 95))
- [...] l'analyse sémantique [...] vise [...] à rendre compte du « contenu » des corpus [...]
(Habert *et al.* (1997 : 96))
- [...] d'explorer le contenu des corpus en tant que tel [...]
(Habert *et al.* (1997 : 96))
- [...] les études thématiques s'intéressent principalement au lexique [...]
(Habert *et al.* (1997 : 96))
- [...] décrire, comprendre et unifier les emplois du conditionnel dans le système verbal français contemporain [...]
(Mellet (2002 : 7))
- [...] étude comparative sur Baudelaire, Maupassant, Proust et Duras [pour] spécifier les contextes de *mer* [...]
(Denise Malrieu citée par Rastier (2004 : en ligne))
- [...] d'approcher le sens tel que le livre le corpus [...]
(Habert *et al.* (1997 : 114))
- [...] d'embrasser le vocabulaire de discours politique d'une série de 832 discours [...]
(Mayaffre 2002 : 54)

2. L'idée de la nécessité de remarquer un problème renforce l'idée de l'impossibilité de l'induction en ce que cette nécessité ne peut être satisfaite que dans le cas d'observation *avec* préjugés. En effet, un phénomène ne peut être considéré comme problématique, étonnant que par rapport à un système théorique déjà accepté, par rapport à un ensemble de préjugés déjà

existants, autrement dit un phénomène à expliquer ne peut survenir que par rapport à nos attentes.

Comme je l'ai montré, la théorie de la *tabula rasa* est absurde : à chaque étape de l'évolution de la vie et du développement d'un organisme, il nous faut supposer l'existence d'une certaine connaissance sous la forme de dispositions et d'attentes.

Par conséquent, *le développement de toute connaissance consiste dans la modification d'une connaissance antérieure* – qu'il s'agisse de son altération ou de son rejet complet. La connaissance ne commence jamais à partir de rien, mais toujours à partir d'un certain fond de connaissance – la connaissance qui, au moment donné, est tenue pour acquise –, à partir également de certaines difficultés, de certains problèmes. Ceux-ci, en règle générale, naissent de la contradiction entre, d'une part, les attentes inhérentes à notre fond de connaissance et, d'autre part, certaines découvertes nouvelles, comme nos observations, ou certaines hypothèses que celles-ci nous ont suggérées.

(Popper (1972[1991] : 133))

L'exemple de Chalmers (1987) concernant le questionnement sur les chauves-souris illustrent parfaitement l'idée de Popper (1972[1991]) :

- l'attente, fond de connaissances : les êtres vivants s'orientent grâce aux yeux ;
- le problème, la difficulté : contradiction entre l'attente et l'observation des petits yeux des chauves-souris, leur capacité de s'orienter avec les yeux bandés ;
- le développement d'une nouvelle connaissance par la modification du fond de connaissances : certains êtres vivants s'orientent grâce à l'ouïe.

5.4.2.4. Nécessité de « spéculation »

Devant un « fait étonnant », un problème, « il est indispensable de faire preuve d'imagination et d'inventer une nouvelle conjecture, hypothèse ou supposition » (Chalmers (1987)). En effet, quiconque se propose d'expliquer un phénomène doit être en mesure de faire des hypothèses spéculatives, de raisonner, d'inventer, et cette exigence n'est pas un choix délibéré mais une nécessité. Nous avons exposé au §. 5.3. ci-dessus les développements épistémologiques de Raccah (1995), (2004a) concernant les observables d'une théorie sémantique et nous avons vu que la relation causale que l'on peut supposer entre un énoncé et une action d'un interlocuteur n'est qu'une hypothèse. La sémantique n'est pas le seul domaine qui doit se confronter au problème de l'impossibilité d'observer une relation causale, tous les domaines partagent ce handicap.

Popper (1972[1991]) rappelle la position de Hume vis-à-vis de la causalité :

Hume considère la causalité comme (a) *une relation entre événements*, (b) une « CONNEXION NECESSAIRE » (les majuscules sont de Hume).

Mais, dit-il, quand ici « de nouveau je tourne l'objet de tous côtés afin de découvrir la nature de cette connexion nécessaire » je ne trouve aucune relation « sauf (...)

la contiguïté et la succession » ; il n'existe aucun support sensible à l'idée de nécessité : cette idée est dépourvue de tout support.

(Popper (1972[1991] : 156)

Hume lui-même explique le problème et montre clairement la nécessité de « spéculer » :

Persuadez une bonne fois les hommes de ces deux principes, il n'y a rien dans un objet considéré en lui-même qui puisse nous apporter une raison de tirer une conclusion qui le dépasse ; et même après l'observation d'une fréquente ou constante conjonction d'objets, nous n'avons aucune raison de tirer aucune inférence au sujet d'aucun objet autre que ceux dont nous avons eu l'expérience ; (...)

(Hume cité par Popper (1972[1991] : 156)

La nécessité de spéculer lors d'une recherche scientifique découle du fait que les relations causales ne sont pas observables ; il s'ensuit que l'analyse d'un corpus, même si on a réussi à identifier un problème à expliquer, ne garantit rien d'intéressant du point de vue théorique si elle n'est pas accompagnée de spéculations faisant intervenir des concepts qui ne pourraient pas être observés dans le corpus lui-même.

5.4.2.5. Énoncés universels et explicativité dans l'induction, dans la déduction et dans l'abduction

Nous avons vu ci-dessus qu'une discipline est considérée comme empirique si les connaissances qu'elle formule sont des lois et des énoncés factuels (Auroux (1998)). Les lois universelles, sont de la forme logique suivante :

$$\forall x (F(x) \Rightarrow G(x))$$

que l'on peut prononcer par :

quelque soit le x , si x est F , alors x est G ;

tandis que les énoncés factuels sont de la forme :

$$\exists x (F(x) \ \& \ G(x))$$

que l'on pourrait lire :

il existe un x , tel que x est F et x est G .

Soler (2000) explique que la forme universelle d'une loi implique qu'elle exprime une propriété commune à une infinité d'objets :

Une loi stipule une corrélation constante entre plusieurs phénomènes, une corrélation qui est *universelle* au sens où elle est sensées (*sic*) valoir pour *absolument tous* les cas du type considéré (pour tous les êtres de type A *sans exception* : tous ceux qui ont été, sont et seront – qu'ils soient ou non *effectivement* observés). Une loi scientifique porte donc sur un nombre *infini* de cas de même type.

(Soler (2000 : 88))

Or, si on essayait d'obtenir une telle loi uniquement à partir des observations, on ne pourrait que généraliser une propriété que l'on aurait observée sur une quantité *finie* d'objets. À part le problème de l'induction proprement dit (l'induction n'est pas un raisonnement valide), le raisonnement inductif conduit à une autre difficulté : il ne permet pas d'aboutir à une explication *de dicto*, parce que le raisonnement reste au niveau des objets observés.

Expliquons-nous.

Il est habituel de présenter l'induction, l'abduction et la déduction par l'exemple suivant (utilisé par Auroux (1998) aussi, cité par Neveu (2004) ci-dessus) :

Déduction	Abduction	Induction
Tous les haricots de ce sac sont blancs.	Ces haricots sont blancs.	Ces haricots sont blancs.
Ces haricots proviennent de ce sac.	Tous les haricots de ce sac sont blancs.	Ces haricots proviennent de ce sac.
Donc ils sont blancs	Donc ces haricots proviennent de ce sac (?).	Donc tous les haricots de ce sac sont blancs (?).

Or, il y a une différence essentielle entre la déduction et l'abduction d'un côté et l'induction de l'autre qui n'apparaît pas dans cette présentation. Dans le cas de l'induction, la proposition qui exprime une loi universelle, ici : « tous les haricots de ce sac sont blancs », est en fait une proposition trompeuse. Tout en ayant l'apparence d'un énoncé universel, elle ne peut être que ce que Popper (1934[1973]) appelle un énoncé universel numérique :

Les énoncés de cette dernière espèce peuvent, en principe, être remplacés par une conjonction d'énoncés singuliers car si un temps suffisant est donné, l'on peut *énumérer* tous les éléments de la classe (finie) en question. C'est la raison pour laquelle nous parlons en de tels cas d'« universalité numérique ».

(Popper (1934[1973]) : 61))

D'après cette citation, la proposition « Tous les haricots de ce sac sont blancs », obtenue par l'observation répétée, équivaut à la conjonction de plusieurs énoncés singuliers « ce haricot vient de ce sac » et « ce haricot est blanc ». Dans ce cas, elle signifie la même chose que « Chaque haricot de ce sac est blanc. » Formulée de cette manière, la proposition perd toute sa valeur explicative, elle n'est qu'une constatation.

Pour qu'elle soit considérée comme une explication, il faudrait qu'il y ait un lien entre la blancheur des haricots et le fait qu'ils proviennent du sac. La formulation « tous les haricots

de ce sac sont blancs » laisse justement croire qu'il y a eu établissement de ce lien. Mais il est clair que par l'unique observation répétée on ne peut pas songer à établir un tel lien puisqu'il n'est pas observable ; l'induction empêche l'abstraction.

D'où un paradoxe dans l'attitude inductiviste :

Si l'inductiviste veut dire plus que les prémisses, s'il veut énoncer un lien explicatif, il ne peut pas se contenter de l'unique observation pour la construction d'une connaissance, mais doit faire intervenir ses propres idées – or, il ne peut pas le faire parce que ce n'est pas conforme à ses principes.

Et s'il s'attache à l'unique observation comme source de connaissance et exclut la spéculation de son raisonnement, il doit se contenter d'une conclusion qui résume son expérience et qui n'est qu'une conjonction d'énoncés singuliers, c'est-à-dire d'un énoncé universel numérique. Celui-ci, dans ce cas, n'est pas une vraie conclusion (puisque synonyme des prémisses).

Dans l'abduction et dans la déduction, on a, en apparence, la même proposition universelle. Mais, du fait qu'elle a une place différente dans le raisonnement (elle est une des prémisses), on peut considérer qu'elle n'a pas la même structure : elle affirme l'implication. Ici, la proposition « tous les haricots de ce sac sont blancs » signifie « si c'est un haricot de ce sac, alors il est blanc », elle établit un lien entre la blancheur des haricots et leur provenance. On pourrait dire qu'elle affirme l'hypothèse selon laquelle si ces haricots sont blancs *c'est parce qu'ils* proviennent de ce sac. Dans ce cas, la proposition « chaque haricot de ce sac est blanc » est une conséquence de la loi universelle et non pas son synonyme.

Le problème général de l'impossibilité de passer du niveau de l'observé à un niveau plus abstrait et/ou inobservé a déjà été soulevé par Peirce à propos de l'induction. Chauviré (2004) résume le problème ainsi :

[...] si l'induction est une inférence « plus forte » que l'abduction, cette dernière est irremplaçable, permettant seule d'inférer des inobservables (les molécules d'un gaz), ce qu'aucune induction ne saurait faire. On n'infère pas inductivement des conclusions hypothétiques.

(Chauviré (2004 : 68))

Il reste une objection à écarter.

La position que nous défendons est celle-ci : un énoncé du type « tous les x sont F », (comme « Tous les haricots de ce sac sont blancs ») n'est pas acceptable comme loi non

seulement parce qu'on l'obtient par induction mais parce qu'un tel énoncé n'a pas de valeur explicative.

À cette affirmation, on pourrait s'opposer en prétendant qu'un énoncé universel de ce type explique bel et bien, il explique *pourquoi* l'objet concret x est F :

Pourquoi le haricot que j'ai pris dans ce sac est blanc ?
c'est parce que *tous* les x sont F :

C'est parce que *tous* les haricots de ce sac sont blancs.

Cependant, une telle explication, d'après les développements de Raccah, de Popper et de Peirce résumés ci-dessus, ne peut pas être satisfaisante.

Dans une démarche scientifique, un énoncé du type « tous les x sont F » sert de point de départ à la réflexion et constitue ce que Popper (1972[1991]) appelle l'*explicandum*, ce que Peirce (1903[2002]) appelle « le fait surprenant observé ». La question à laquelle le scientifique cherche à répondre est justement celle-ci : *pourquoi* tous les x sont F .

5.4.2.6. L'expérimentation

D'après Popper (1934[1973]), les scientifiques suivent un raisonnement *déductif*.

Selon la conception que je vais exposer ici, la méthode qui consiste à mettre les théories à l'épreuve dans un esprit critique et à les sélectionner conformément aux résultats des tests, suit toujours la même démarche : en partant d'une nouvelle idée, avancée à titre d'essai et nullement justifiée à ce stade – et qui peut être une prévision, une hypothèse, un système théorique ou tout ce que vous voulez –, l'on tire par une déduction logique des conclusions.

(Popper (1934[1973]) : 28))

On pourrait penser que ce sont les lois universelles (les M dans les schémas de gauche, les U dans les schémas de droite) que la théorie doit essayer de réfuter en les soumettant à des tests mais Popper (1972[1991]), poursuivant son exemple du rat mort, explique qu'aussi bien les lois universelles que les conditions initiales doivent être soumises à des tests, et à des tests qui sont indépendants de l'*explicandum* :

Si l'un de nos amis doutait de notre explication et nous demandait : « Comment savez-vous que ce rat a mangé du poison ? », il ne suffirait manifestement pas de lui répondre : « Comment pouvez-vous en douter ? Vous voyez bien qu'il est mort ! » En vérité, toute raison que nous pouvons invoquer en faveur d'une hypothèse doit être différente, et indépendante, de l'*explicandum*. Si la seule preuve que nous sommes en mesure d'invoquer n'est autre que l'*explicandum* lui-même, nous sentons bien que notre explication est circulaire et, par conséquent, totalement *insatisfaisante*. Si, en revanche, nous sommes en mesure de répondre : « Analysez le contenu de son estomac, et vous y trouverez une bonne dose de poison », et si cette prédiction (qui est nouvelle – qui n'est pas une conséquence logique du seul *explicandum*) s'avère exacte, nous estimerons, à tout le moins, que notre explication était une assez bonne hypothèse.

Mais je dois ajouter quelque chose. Car le doute de notre ami peut également porter sur la vérité de la loi universelle. Il peut dire, par exemple : « Admettons que ce rat ait absorbé un certain produit chimique ; mais pourquoi devait-il en mourir ? » Une nouvelle fois, nous n'avons pas le droit de répondre : « Mais ne voyez-vous pas qu'il est mort ? Cela vous montre bien comme il est dangereux d'absorber ce produit chimique. » Car cette réponse rendrait de nouveau notre explication circulaire et non satisfaisante. Afin de la rendre satisfaisante, nous devrions soumettre la loi universelle à des tests dans des cas qui soient indépendants de notre *explicandum*.

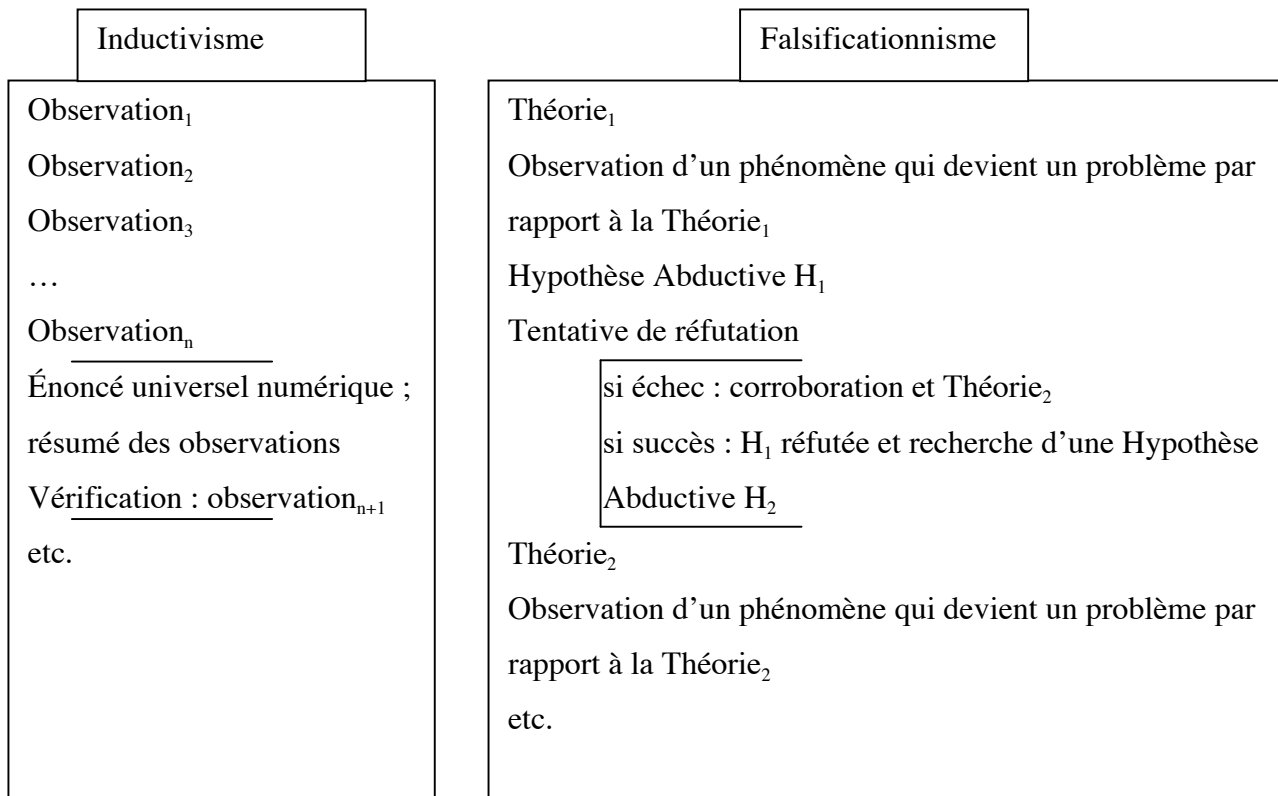
(Popper (1972[1991] : 513-514))

Ce qui doit donc être soumis à des tests indépendants, ce sont les lois universelles (*U* dans le schéma de Popper, *M* dans le schéma de Peirce) et les conditions initiales (respectivement *I* et *C* dans les deux schémas). Ce qui est observable, c'est l'*explicandum*, *E*, « le fait surprenant » *C*, et, dans certains cas, les conditions initiales.

5.5. Conclusions du chapitre : le rôle du corpus en sémantique

Dans ce dernier paragraphe, nous revenons à la question de ce que l'on peut faire avec les corpus, eu égard aux exigences que nous nous donnons.

Les deux schémas suivants représentent les structures de la démarche inductiviste et de la démarche falsificationniste :



Nous avons défendu le falsificationnisme contre l'inductivisme : il convient maintenant d'explicitier les conséquences des contraintes scientifiques sur l'usage et le rôle du corpus dans notre entreprise qui, rappelons-le, consiste à fournir des descriptions sémantiques avec, comme composants, des points de vue cristallisés dans les mots.

Au §. 5.3., nous avons exposé et défendu une conception générale de la sémantique. Dans cette conception, la sémantique est censée rendre compte des faits observables de l'interprétation des énoncés. Ces faits observables sont les énoncés eux-mêmes (qui permettent d'observer, de manière indirecte, les phrases, entités théoriques sans existence matérielle) et les réactions des auditeurs (supposées être provoquées par les énoncés, en fonction de la situation qui comprend le locuteur, l'auditeur et leurs connaissances culturelles, idéologiques, etc. et en fonction de la phrase). Il s'ensuit que les corpus ne peuvent jouer le rôle des observables que si ce sont des corpus contenant non seulement des énoncés mais aussi les réactions des auditeurs. Aucune des définitions que nous avons passée en revue au chapitre 4. de ce qu'est un corpus ne correspond à ce dont le sémanticien aurait besoin. Bien entendu, rien n'interdit de redéfinir la notion du corpus en fonction des nécessités sémantiques, mais une telle définition ne nous est pas nécessaire : de toute manière, même un tel corpus (énoncés-réactions) serait insuffisant parce que, d'après ce que nous avons vu tout au long de ce chapitre, « rendre compte » d'un phénomène signifie « chercher des explications *de dicto* », et, pour pouvoir chercher une explication, il est, en fait, nécessaire de disposer de problèmes à expliquer.

À la fin de la première partie de notre travail (§. 3.2.2.2.), nous avons exposé trois phénomènes qui peuvent être considérés comme des problèmes sémantiques, comme des faits surprenants (selon les mots de Peirce).

Il s'agit des trois phénomènes suivants :

L'énoncé français :

Ce bébé est riche.

provoque un effet bizarre.

Le mot hongrois « csacsi » (« ânon »), employé comme adjectif (« nigaud(e) ») peut être utilisé dans un syntagme avec le substantif « nő » (« femme ») mais provoquerait des effets bizarre s'il accompagnait d'autres mots du même champs lexical, ainsi « asszony » (« femme »), « néni » (« tante », « madame »), « hölgy » (« dame »), qualifiés de « csacsi » font au moins sourire.

Un autre adjectif, « öreg » (« vieux », « vieille »), provoque un effet bizarre avec le substantif « nő » (« femme »).

Dans ces phénomènes, le couple énoncé-réaction, dont nous avons dit que ce sont les seuls observables de la sémantique, correspond au couple énoncé/syntaxme-étonnement/bizarrerie. Ce sont des faits qui constituent l'*explicandum* en termes poppériens, c'est-à-dire qu'ils permettent de nous poser les questions :

1. Pourquoi le syntaxme « bébé riche » provoque un effet bizarre ?
2. Pourquoi les syntaxmes « csacsi asszony », « csacsi néni » provoquent des effets bizarres tandis que « csacsi nő » n'en provoque pas ?
3. Pourquoi le syntaxme « öreg nő » provoque un effet bizarre ?

Dans la dernière partie de notre travail, nous chercherons une explication pour le troisième *explicandum*, nous tenterons de fournir une description sémantique de « öreg » et de « nő » telle qu'elle permette de répondre à la question 3.

En ce qui concerne l'utilité des corpus de manière générale, il apparaît que ceux-ci peuvent servir pour permettre de remarquer des problèmes. Deux précisions s'imposent cependant :

La première concerne le rôle du corpus en sémantique, lors de la phase de l'observation, qui, nous venons de voir, consiste en l'observation de problèmes. Nous pouvons voir qu'il n'y a pas besoin de corpus proprement dit. N'importe quel fragment de discours, n'importe quel énoncé, texte, syntaxme peut être utile du moment qu'il provoque un effet inattendu.

En fait, étant donné que la plupart des discours attestés sont des discours compréhensibles, il y a peu de chance de tomber sur des énoncés provoquant des effets bizarres mais ce n'est pas impossible. Des énoncés dont le rôle explicite est d'attirer l'attention, de s'écarter des discours banals, peuvent orienter le sémanticien. Ainsi, pour Bruxelles *et al.* (1993), le titre d'un article

« Le bébé le plus riche du monde »

du fait même que cet énoncé était un titre figurant à la une d'un quotidien, constitue un indice d'interprétation particulière, problématique.

La comparaison des discours en différentes langues permet aussi de remarquer des phénomènes. Ainsi, l'absence du syntaxme « öreg nő » (« vieille femme », « la vieille ») nous

est apparue lors de la comparaison du roman *La fée carabine* de Daniel Pennac avec sa traduction hongroise *A karabélyos tünder*.

Les énoncés attestés ne sont pas les seuls qui peuvent être utiles dans la recherche de phénomènes à expliquer : les énoncés fabriqués aussi, et souvent plus que les énoncés attestés. En effet, on ne peut observer sur aucun corpus, sur aucun discours le fait que le mot hongrois « csacsi », qui accompagne sans problème le substantif « nő », notamment dans la chanson analysée au deuxième chapitre, provoque un effet bizarre dans d'autres syntagmes ; c'est en fabriquant ces syntagmes que l'on peut remarquer la bizarrerie.

La deuxième remarque concerne le statut des observations. On remarque ici que les problèmes d'interprétation que nous avons relevés reposent sur notre jugement de locuteur et non pas de sémanticien. En effet, dire que tel énoncé ou tel syntagme provoque un effet bizarre, c'est agir non pas en tant que linguiste mais en tant qu'informateur. La vérité de notre énoncé observationnel n'est pas aussi évidente que ses analogues dans les exemples de Popper (1972[1991]) et de Chalmers (1987), « le fait n'est pas étalé devant nous ».

Le jugement de bizarrerie du syntagme « bébé riche » peut ne pas être partagé par d'autres locuteurs ; l'absence du syntagme « öreg nő », telle qu'elle apparaît à la suite de la comparaison du roman de Pennac avec sa traduction n'est que l'affaire d'un seul locuteur, à savoir le traducteur ; etc.

Aussi, convient-il de prendre ces observations avec précaution et de les soumettre à des tentatives de corroborations, soit en les proposant à d'autres locuteurs, soit en effectuant des recherches statistiques dans les bases de données textuelles.

Et en effet, la plupart des locuteurs francophones qui entendent l'énoncé « Ce bébé est riche », partagent l'avis de Bruxelles *et al.* (1993) et le qualifient de bizarre. Les co-occurrences de « öreg nő » dans une base de données textuelle hongroise sont significativement peu nombreuses, nous exposons les chiffres au §. 7.3. Toute personne hongroise à qui nous proposons le syntagme « csacsi » + mot désignant une femme (sauf « nő »), éclate de rire.

La notion d'énoncé bizarre est subjective, elle n'a pas à être objectivée, car il s'agit uniquement d'un stratagème pour obtenir, de la part des sujets parlants, des indications objectivables sur leur processus de construction du sens. Ces processus eux-mêmes ne sont pas l'objet de la sémantique, en revanche, les indications obtenues par le recours aux énoncés bizarres renseignent sur ce qui "bloque" la compréhension et fournissent ainsi des *hypothèses*

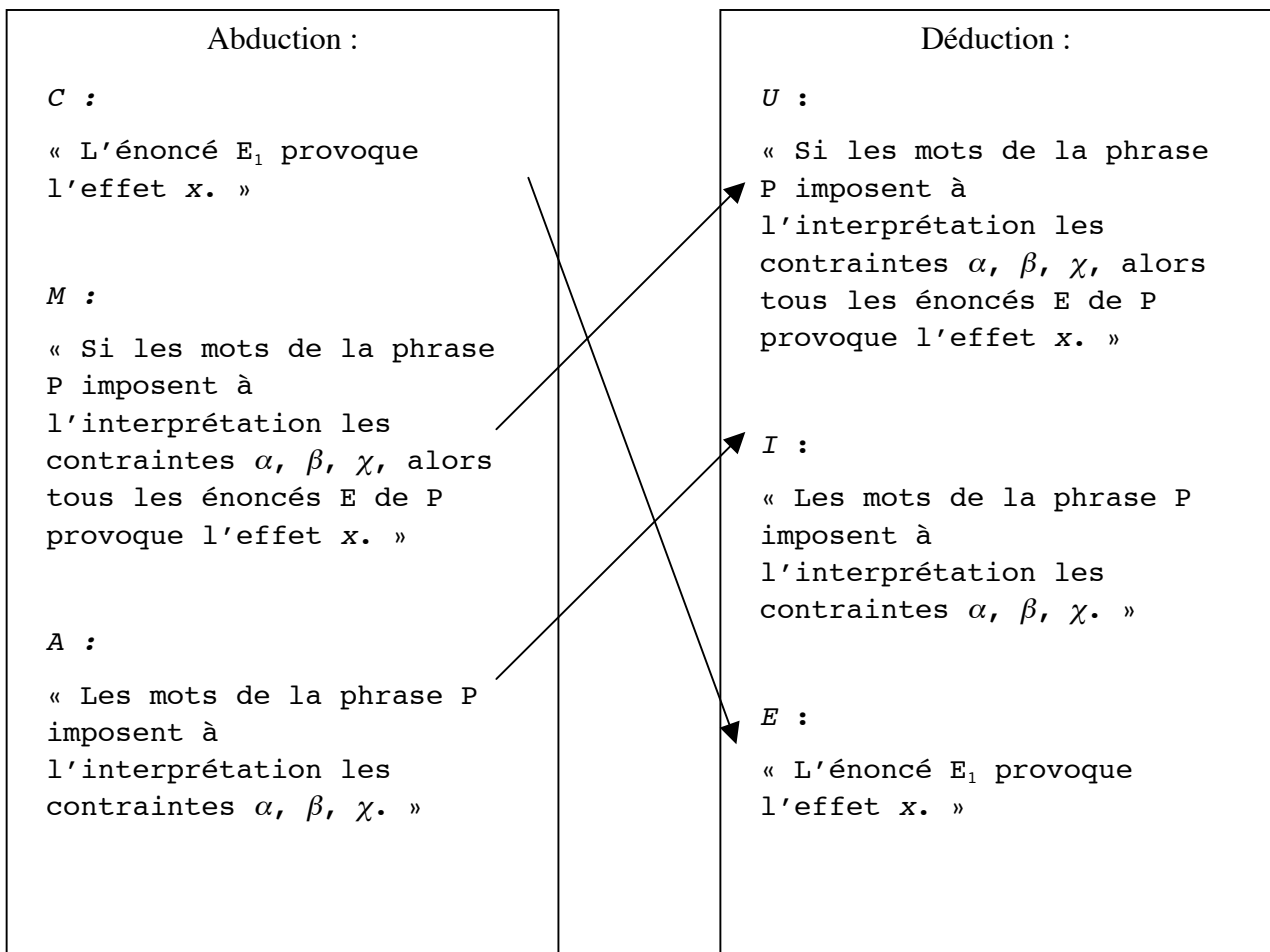
abductives concernant les propriétés de la phrase, et permettant ainsi de passer à la deuxième étape de la recherche.

Cette étape, la construction des hypothèses, correspond à la recherche des explications abductives en langue et – non pas à des généralisations mais – à des formulations des contraintes imposées par les éléments des phrases des énoncés bizarres :

Si l'énoncé de la phrase P a pour effet x , c'est probablement parce que les mots de la phrase imposent les contraintes incompatibles α, β, χ , etc.

Une fois les hypothèses explicatives construites, on peut transformer notre raisonnement en déduction et procéder aux tentatives de réfutation.

Reprenons nos schémas qui représentent ce passage et substituons aux exemples nos questions de sémantique :



Nous avons vu précédemment que, d'après Popper (1972[1991]), ce que l'on doit tester, ce sont les lois universelles (*U*) et les conditions initiales (*I*), et cela de manière indépendante.

Le recours au corpus ne convient pas : même si on pouvait accéder au sens des énoncés, les possibilités de validation des hypothèses que les corpus offrent sont trop limitées (cf. 5.4.1.2. ci-dessus).

De nouveau, nous aurons recours à des énoncés bizarres pour construire des expérimentations. Bien entendu, les énoncés bizarres des expérimentations ne pourront pas être les mêmes énoncés que ceux qui sont au départ de la recherche. Pour éviter la circularité, nous aurons recours à d'autres phénomènes : les contraintes imposées par les articulateurs. La manière dont nous construirons ces énoncés sera exposée à la fin du chapitre suivant. Ce qui est important ici, c'est l'intérêt de ces énoncés fabriqués. En effet, si les locuteurs considèrent les énoncés fabriqués comme bizarres, ou, encore mieux, comme impossibles à interpréter, l'hypothèse est – non pas prouvée mais au moins – corroborée. Si les énoncés obtenus ne posent aucun problème d'interprétation, c'est que l'hypothèse explicative est erronée.

Cette méthodologie est conforme à ce que Chauviré (2004) met en valeur dans la conception de Peirce :

[...] l'important est que l'hypothèse issue de l'abduction ait des *conséquences* expérimentales *testables* ; ce n'est donc pas l'hypothèse qui est vérifiée directement : la confirmation des conséquences confirme en retour (plus ou moins) l'hypothèse.

(Chauviré (2004 : 75))

et qui rejoint ainsi la notion poppérienne de réfutabilité.

Une dernière précision s'impose. Le corpus, d'après ce que nous avons vu tout au long de ce chapitre, n'est pas un objet à décrire en sémantique, il ne peut pas jouer le rôle d'un objet d'étude dans le cas d'un objectif général : les seuls énoncés attestés posent rarement problème, or, nous avons besoin d'observer des problèmes.

Cependant, comme nous l'avons rappelé ci-dessus, pour que la chute de la pomme en physique puisse être un problème, il est nécessaire, premièrement, que l'on puisse la percevoir, deuxièmement, que l'on s'attende à ce que la pomme reste en l'air. Il en est de même en sémantique. Les phénomènes de bizarrerie que nous avons relevés sont des problèmes dans certains paradigmes sémantiques mais ne le sont pas dans toutes les théories : la bizarrerie d'un énoncé peut ne pas constituer un problème sémantique à expliquer soit parce qu'elle n'est même pas perçue (c'est le cas par exemple si l'on se contente d'observer les énoncés rassemblés en corpus, les énoncés qui se disent), soit parce que la théorie fournit

déjà des explications *de dicto* pour ce phénomène : en ce cas, le problème est résolu par la théorie. Nous insistons sur le fait que la bizarrerie de l'énoncé ne dépend pas de la résolution ou non-résolution du problème par la théorie ; en revanche, son observation dépend de la capacité qu'a la théorie d'exprimer les éléments qui constituent cette bizarrerie. Dans la première partie du chapitre suivant, nous exposerons les conceptions courantes en sémantique pour illustrer cette idée. Nous verrons que pour une théorie dite logiciste, par exemple, nos phénomènes de bizarrerie ne poseraient pas de problème, étant donné qu'ils ne concernent pas les conditions de vérité des expressions en question.

La dernière partie sera consacrée à l'exposé du cadre conceptuel et des outils élaborés dans la sémantique des points de vue qui nous permettront de rendre compte des phénomènes en question.

6. *Des cadres théoriques au modèle descriptif*

Le paradis ? L'endroit où les allemands fabriquent les voitures, les anglais sont les policiers, les suisses s'occupent de l'organisation, les français font la cuisine, les italiens font l'amour...
L'enfer ? L'endroit où les français fabriquent les voitures, les allemands sont les policiers, les italiens s'occupent de l'organisation, les anglais font la cuisine, les suisses font l'amour...
(anonyme)

Au §. 5.3., nous avons abordé quelques éléments de la conception que nous adoptons dans ce travail. Dans la première partie de ce chapitre, nous présentons un tour d'horizon des conceptions sémantiques, sans viser l'exhaustivité : ce tour d'horizon nous permettra de situer et de justifier, dans la deuxième partie du chapitre, le cadre conceptuel de la Sémantique des Points de Vue, et de la Théorie de l'Argumentation dans la Langue dont il est issu, parmi les différentes approches sémantiques. Nous en présenterons, à la dernière partie du chapitre, les outils descriptifs qui nous permettront d'expliquer les phénomènes de bizarrerie relevés précédemment.

6.1. **Aperçu des approches sémantiques**

Nous avons remarqué précédemment qu'il est habituel de définir la sémantique comme étant l'étude scientifique du sens ou de la signification. Les quelques citations ci-dessous permettent de se rendre compte du caractère peu précis de la manière dont les linguistes ont l'habitude de délimiter le domaine en question :

Mounin (1972[1997]) :

La **sémantique** est traditionnellement définie, depuis Bréal, comme la science ou la théorie des significations. Il serait toujours prudent d'ajouter : des significations linguistiques seulement.

(Mounin (1972[1997] : 8))

Crystal (1980[2003]) :

semantics (*n.*) A major branch of LINGUISTICS devoted to the study of MEANING in LANGUAGE.

(Crystal (1980[2003] : 410))

Chierchia et McConnell-Ginet (1990[2000]) :

Semantics is the branch of linguistics devoted to the investigation of linguistic meaning, the interpretation of expressions in a language system.

(Chierchia et McConnell-Ginet (1990[2000] : 1))

Nyckees (1998) :

En tant qu'elle s'intéresse aux significations mises en œuvre dans les langues, la sémantique fait partie de la *linguistique*, étude scientifiques des langues humaines.

(Nyckees (1998 : 8))

Neveu (2004)⁷² :

SÉMANTIQUE : [description linguistique, domaine]

Domaine de la science du langage qui prend pour objet d'étude le sens* et les interprétations* des unités significatives de la langue et de leur combinaison dans le discours. [...]

(Neveu (2004 : 263))

Bien entendu, derrière ces définitions générales, on trouve une multitude d'approches différentes.

Dans la tradition sémiotique, pour définir le domaine de la sémantique, il est courant aussi de citer la tripartition proposée par Morris (1938) pour l'étude des signes. Certes, cette tripartition est aujourd'hui critiquée, néanmoins, elle permet de montrer où se situent les divergences entre les différentes approches sémantiques. Dans cette tradition, on distingue les trois dimensions suivantes des signes :

[...] est **sémantique** la relation entre les signes et ce qu'ils signifient ; **syntactique**, la relation des signes entre eux ; **pragmatique**, la relation entre les signes et leurs utilisateurs (Todorov 1972).

(Ducrot et Schaeffer (1995 : 257))

Les différences entre les théories sémantiques proviennent, d'une part, de ce que l'on met derrière le pronom *ce* dans le syntagme « ce qu'ils signifient » : de ce qu'on entend par signification ou sens ; et, d'autre part, de ce que l'on considère comme signe : de ce que l'on définit comme objet qui signifie.

Du point de vue de la notion de signification ou sens, il est habituel de présenter les différentes approches en les regroupant en trois classes principales. On distingue ainsi

⁷² La citation est extraite d'un dictionnaire : les astérisques sont de l'auteur et renvoient à des entrées de ce même dictionnaire.

1. les théories dites logicistes qui opèrent avec une notion de signification empruntée à la logique : condition de vérité, contenu informationnel, contenu propositionnel ;
2. les théories dites mentalistes dans lesquelles on définit la signification comme une représentation ou un processus mental ;
3. les théories dites linguistiques dans le cas desquelles on tente d'éviter de rattacher la notion de signification à une notion extra-linguistique.

Voyons rapidement les caractéristiques principales de ces trois types d'approches.

6.1.1. Les théories dites logicistes

Le premier groupe est constitué de théories que nous regroupons sous le terme « logicistes » pour une raison simple : on retrouve dans les approches considérées les sémantiques de la logique comme base du modèle. Ces théories sont souvent désignées aussi par les termes « théories référentielles », « dénotationnelles », « véri-conditionnelles », « informationnelles », « formelles ».

Ces approches peuvent se regrouper dans trois traditions :

- La *sémantique interprétative* élaborée dans la grammaire générative à partir des années 65. L'interprétation sémantique — des structures profondes d'abord (dans les années 60) et des structures de surface ensuite (à partir des années 70, en réaction de la part de Chomsky aux tentatives de la *sémantique générative*) — correspond pour Chomsky et ses collègues à ce qu'ils appellent la *Forme Logique* d'une phrase.
- La *sémantique générative* dans les années 60 : une tentative (brève) de certains linguistes (dont Lakoff) de bâtir une grammaire générative à partir de la sémantique et non plus à partir de la syntaxe comme c'est le cas du modèle de Chomsky de l'époque (d'où l'appellation « sémantique générative »). Dans cette approche, la sémantique n'est pas interprétative comme chez Chomsky mais c'est la sémantique même qui détermine la génération des phrases, ce qui fait que la structure profonde n'est pas uniquement syntaxique mais syntactico-sémantico-logique.
- Les sémantiques formelles proprement dites, issues des réflexions de Richard Montague, à partir des années 70. Cette tradition a pour origine la philosophie analytique et la logique, au départ ; tradition à laquelle s'ajoute plus tard celle des grammaires génératives. Selon Partee et Portner (2002), il s'agit cependant d'une tradition essentiellement différente de celles-ci en ce que dans la théorie de

Montague, sémantique et syntaxe ont le même statut tandis que dans la tradition de la grammaire générative la sémantique n'intervient qu'après la syntaxe :

[...] "rule-by-rule" approach to syntax-semantics correspondence: syntactic rules put expressions (or bracketed expressions; see Partee 1975b) together to form more complex expressions, and corresponding semantic rules interpret the whole as a function of the interpretations of the corresponding parts. This is quite different from both generative and interpretive semantics, which were framed in terms of the prevailing conception of syntactic derivations from some kind of phrase-structure-generated underlying structures via transformations to surface structures, with the debate centered on which level(s) of syntactic representations provided the basis for semantic interpretation.

(Partee et Portner (2002 : 3-4))

Le rattachement à la philosophie analytique et à la logique, aux réflexions de Frege, Russell, Wittgenstein, Tarski, etc. est commun à la plupart des travaux fondés sur ces cadres sémantiques :

As mentioned above, the approach to the analysis of meaning which is pursued in formal semantics has its origin in the development of formal logic. The milestones set by Frege, Tarski, Carnap, Davidson, Kripke, Kanger, Hintikka, Montague, Kaplan, and others developed the ideas of a truth-conditional, model-theoretic, and intensional semantics for formal languages. [...] The idea that the techniques developed for artificial formal languages could be applied to natural language was first pursued systematically in the late 1960s and early 1970s by Richard Montague (Montague 1970a, b, 1973), David Lewis (Lewis 1970), Max Creswell (Creswell 1973), and Terence Parsons (Parsons 1972).

(Partee et Portner (2002 : 2-3))

Chierchia et McConnell-Ginet (1990[2000]) présentent l'approche véri-conditionnelle de la même manière en la rattachant à la tradition philosophique :

[...]we focus on what has come to be known as logical, truth-conditional, or model-theoretic semantics. This general approach to meaning was developed originally within the tradition of logic and the philosophy of language and over the last twenty years or so has been applied systematically to the study of meaning in natural languages; due especially to the work of Richard Montague.

(Chierchia et McConnell-Ginet (1990[2000] : ix))

Ce qui nous autorise à regrouper les différents courants dans une même catégorie, malgré les divergences mentionnées par Partee et Portner (2002), c'est, comme nous l'avons dit au début du paragraphe, le fait que les tenants de ces modèles assimilent la signification linguistique à la signification logique, à des descriptions basées sur la notion de vérité et des conditions de vérité.

En effet, toutes les appellations que nous avons énumérées reflètent l'idée selon laquelle dans les approches en question, on considère que la signification est le rapport qui existe entre le signe et son référent (approche référentielle). Nous avons déjà explicité l'idée de départ de ces théories (§. 3.1.1.3.) : elle fait appel à la fonction descriptive des langues. Si la langue sert

à décrire (on parle *de* quelque chose (approche dénotationnelle)), la question de la correspondance entre ce que nous disons et ce dont nous parlons semble s'imposer de manière légitime ; si nos énoncés « véhiculent » la description d'une réalité externe, on peut se demander si nos propos correspondent à la réalité décrite ; si, en parlant, nous transmettons de l'information, on peut se demander si les informations (approche informationnelle) qu'on exprime au moyen de la langue sont vraies ou fausses. Dans ces conceptions, la signification correspond donc aux conditions de vérité : comprendre un énoncé, c'est savoir comment doit être le monde pour que l'énoncé soit vrai (approche vériconditionnelle).

Parfois, cette idée modifie la vision du linguiste sur sa tâche qui serait alors de rendre compte de cette capacité des locuteurs :

Si l'on estime [...] que le rôle du linguiste consiste à énoncer les règles d'une grammaire – c'est-à-dire d'un système capable d'engendrer les phrases bien formées de la langue – on peut se demander si les règles d'une théorie sémantique ne doivent pas, d'une manière ou d'une autre, « engendrer » les phrases vraies ? (Paradoxalement, cette hypothèse ne peut être exclue et l'on verra pourquoi.) Toutefois, les buts du sémanticien sont plus modestes et plus réalistes. Il faut, en effet, distinguer le vieux rêve d'une connaissance de LA vérité et la reconnaissance d'une aptitude tout à fait familière : cette capacité que nous avons de dire, dans une situation donnée, si certaines phrases sont vraies ou fausses. Et rendre compte de cette capacité constitue un objectif raisonnable pour une théorie sémantique.

(Galmiche (1991 : 25))

Mais ce chemin mène au même résultat, à savoir à l'idée de décrire la signification en termes de conditions de vérité :

On pourrait, alors, conclure que le « sens » d'une phrase peut être ramené à ce qui la rend vraie, et ce qui la rend vraie n'est pas autre chose qu'une « configuration », un « arrangement » (pour reprendre les termes de D[owty]W[all]P[eters]) des choses du monde.

On admettra sans peine qu'un tel point de vue ne semble pas rompre de manière radicale avec l'appréhension intuitive (et peut-être naïve) de certains aspects des langues humaines.

- a) Prétendre qu'une des fonctions essentielles des langues est d'établir une relation avec ce qui n'est pas ce « matériau » linguistique est difficilement contournable (qu'elles puissent avoir d'autres fonctions est évidemment indiscutable, notamment – et c'est important ici – celle de permettre de se prononcer à l'égard de ce type de relation).
- b) Proposer la notion de vérité comme contrôle fondamental (dût-il être relativisé, comme on le verra ensuite) n'apparaît pas, non plus, comme une création hors de propos, voire artificielle.

(Galmiche (1991 : 27))

Dans tous les cas, pour ces courants, la signification est le rapport entre les expressions et les réalités extra-linguistiques :

A pure model-theoretic view sees semantic interpretation relating expressions to elements of models (possibly mental models) defined in terms of constituents such as possible situations, entities, properties, truth-values, etc. Intensional objects may be modeled, for instance, as functions from possible words or situations to extensions.

(Portner et Partee (2002 : 2))

Nous résumons les caractéristiques principales des approches en question, du point de vue de la nature de la signification, comme suit :

La signification ou le sens (dans les courants logicistes, les deux termes sont synonymes⁷³) est le rapport entre expression linguistique et réalité extralinguistique. Même s'il existe des modèles dans lesquels la valeur sémantique d'une expression *c'est* l'objet auquel l'expression réfère (par exemple, le modèle proposé par Kripke⁷⁴), il est plus habituel de distinguer, à la suite de Frege, entre le sens d'une expression et l'objet qu'elle désigne : « sinn » et « bedeutung » chez Frege (traduits en français par sens et dénotation) ; intension et extension chez Carnap.

La dénotation ou l'extension d'une expression est son référent. Dans le cas d'un nom, d'une description définie, c'est l'objet ou la classe d'objets que l'expression dénote ; dans le cas d'une proposition, c'est l'état du monde. Mais dans tout les cas, la dénotation est un segment de la réalité extralinguistique.

Le sens ou l'intension d'une expression est la manière dont elle permet de renvoyer à sa dénotation ou à son extension : dans le cas d'un nom, d'une description définie, c'est la manière dont l'expression permet d'accéder au référent, ce sont les conditions de référence ; dans le cas d'une proposition, ce sont les conditions de vérité :

1) la signification d'un énoncé déclaratif s'identifie avec ses *conditions de vérité*, soit, en d'autres termes, la spécification des circonstances dans lesquelles l'énoncé est vrai ; et la signification d'une expression subénonciative (par exemple un mot) est sa contribution aux conditions de vérité des énoncés dans lesquels l'expression apparaît.

(Marconi (1997 : 20))

⁷³ La nécessité de distinguer entre les deux termes provient de la reconnaissance des différences entre la valeur sémantique des énoncés (occurrences émises par des sujets parlants, dans des situations d'énonciation) et celle des phrases. Or, cette nécessité ne concerne pas les langages formels où la valeur sémantique des « énoncés » n'est influencée ni par les sujets parlants, ni par la situation d'énonciation. Pour plus de détails sur cette question, cf. les critiques citées contre les courants logicistes au §. 3.1.1.3.

⁷⁴ Cf. Marconi (1997 : 105-113), chapitre 32. : Théorie de la référence directe : « Contre le paradigme, Kripke soutient que les noms propres ne sont nullement des synonymes de descriptions, ni au sens de Frege ni au sens de Russell ; en vérité, les noms propres *n'ont pas de sens* : leur valeur sémantique consiste (entièrement) dans leur référence. » (Marconi (1997 : 106-107)).

Le sens des expressions complexes est obtenu, dans les approches logicistes, de manière à respecter le principe de compositionnalité, emprunté à la logique extensionnelle, selon lequel le sens d'une expression complexe est fonction du sens des expressions élémentaires qui la composent et du sens de leurs relations syntaxiques :

2) la valeur sémantique d'une expression complexe dépend fonctionnellement des valeurs sémantiques de ces constituants (*compositionnalité* de la signification) ; le mode de la dépendance est déterminé par la structure syntaxique de l'expression complexe, c'est-à-dire par le type de complexité qui est en jeu dans chaque cas ;

(Marconi (1997 : 20))

The meaning of a whole is a function of the meanings of its parts and their mode of syntactic combination.

(Portner et Partee (2002 : 1))

Ainsi, pour les courants logicistes, la description sémantique consiste en une représentation formelle du contenu informationnel des phrases.

Malgré les critiques adressées aux courants logicistes, le succès de ce type de formalisme en sémantique ne cesse d'augmenter. Parmi les modèles qui continuent à se développer nous mentionnons :

- le modèle GPSG : Generalized Phrase Structure Grammar, de Gerald Gazdar ;
- le modèle HPSG : Head-Driven Phrase Structure Grammar, de Carl J. Pollard et Ivan A. Sag ;
- le modèle LFG : Lexical Functional Grammar de Joan Bresnan et Ronald M. Kaplan ;
- la DRT : Discourse Representation Theory de Hans Kamp ;
- etc.

Fuchs et Le Goffic (1992) considèrent que l'entreprise de Montague et ses successeurs ainsi que la composante sémantique des grammaires génératives sont des tentatives de « réimporter des formalismes logiques pour décrire la sémantique de la langue » (Fuchs et Le Goffic (1992 : 114)) et non pas des préoccupations proprement linguistiques. À cette critique, on peut ajouter celles que nous avons citées et exposées dans la première partie du présent travail aux §. 1.4.2. et §. 3.1.1.

6.1.2. Les théories dites psychologisantes

Le deuxième groupe de courants sémantiques est constitué par des théories qu'on appelle souvent « mentalistes », « psychologisantes », « cognitives ».

Marconi (1997) présente les théories cognitives en regroupant des auteurs dont certains devraient être considérés comme s'inscrivant plutôt dans les courants logicistes :

[...] il faut citer, à ce titre, les noms de Johnson-Laird (1983), Fauconnier (1985), Jackendoff (1983, 1987), Sperber et Wilson (1986), Lakoff (1987).

(Marconi (1997 : 118))

La raison pour laquelle Marconi (1997) regroupe ces auteurs dans une même catégorie est l'idée de base que l'on retrouve chez chacun des noms cités : l'idée que la sémantique est censée rendre compte de la compréhension par des représentations :

Ces propositions, bien que très différentes, tendent à partager certaines idées de fond. En premier lieu, la sémantique doit être une théorie de la compréhension, et la compréhension est un processus cognitif, d'élaboration du langage par un esprit. En second lieu, le processus de compréhension implique la construction de représentations mentales.

(Marconi (1997 : 118))

Abeillé, Cavazza et Rastier (1994) séparent en deux catégories les théories qui s'intéressent aux rapports entre signes et représentations mentales, tout en admettant la possibilité de les assimiler. Ils caractérisent la sémantique psychologique et la sémantique cognitive par l'idée qu'elles rapportent la signification à des représentations et opérations mentales :

2. La *sémantique psychologique* définit la signification comme le rapport entre des signes et des représentations ou opérations mentales. Elle s'est développée depuis la fin du siècle dernier. On lui doit de nos jours diverses théories des réseaux sémantiques (Quillian, Collins et Loftus), de la compréhension des textes (Kintsch) et des modèles qui requièrent cette compréhension. La théorie qui a eu le plus d'influence en linguistique, notamment en linguistique cognitive, est la théorie de la typicalité développée par Rosch et ses collaborateurs (cf. Kleiber, 1991 ; Rastier, 1991b ; Cavazza, *infra*).

3. La *sémantique cognitive* pourrait apparaître comme un développement de la sémantique psychologique, car elle définit la signification comme une représentation mentale. Cependant, elle n'a pas défini d'objectifs ni de protocoles expérimentaux. Ses principaux animateurs sont des linguistes (Lakoff, Langacker), et elle procède d'une linguistique mentaliste qui rapporte tous les phénomènes linguistiques à des opérations mentales.

(Abeillé, Cavazza et Rastier (1994 : 24))

Si le développement des sémantiques véri-conditionnelles était une réaction aux réflexions psychologisantes d'avant Frege, l'avènement des approches mentalistes en sémantique, lui, pourrait être considéré comme une contestation contre ces théories formelles, d'après les dates de la citation suivante :

Formal semantics originates within the non-linguistic tradition of “objective” (though abstract) meanings (Frege 1892; Tarski 1944; Carnap 1956; Montague 1970b), which contrasts with the psychologicistic view of meanings “in the head” (Fodor 1975; Jackendoff 1983; 1996; Higginbotham 1985; Lakoff 1987, and all psychologists).

(Partee et Portner (2002 : 1))

Cependant, comme nous l’avons dit ci-dessus, certains de ceux qui se déclarent s’intéresser à l’aspect mental du processus de compréhension appartiendraient plutôt aux courants formalistes de par la nature logiciste des descriptions sémantiques qu’ils attribuent aux éléments linguistiques. Cette distinction est relevée par Rastier (1993) et (2005), l’auteur regroupe les courants psychologisants en deux types :

1. le cognitivisme dit orthodoxe autour de Chomsky et Fodor que Rastier décrit comme « une mentalisation de la sémantique formelle, sous le couvert de la théorie computationnelle de l’esprit » (Rastier (1993 : 160)) ou comme « les auteurs qui ont entrepris de psychologiser une sémantique issue de la sémantique formelle (Jackendoff par exemple) [...] » (Rastier (2005 : en ligne))
2. et « ceux qui, comme Langacker, tentent courageusement de rompre avec la philosophie analytique. » (Rastier (2005 : en ligne))

En effet, certains des auteurs se présentent comme mentalistes et cherchent à rendre compte de la manière dont les locuteurs interprètent des énoncés, mais ils ont recours à des descriptions formelles.

Ainsi, Katz et Fodor (1964), par exemple, décrivent la tâche de la sémantique en des termes que l’on pourrait considérer comme mentalistes :

Thus, semantics takes over the explanation of the speaker’s ability to produce and understand infinitely many new sentences [...]

(Katz et Fodor (1964 : 483))

Cependant, les descriptions sémantiques qu’ils fournissent relèvent plutôt de descriptions formelles, vériconditionnelles.

Les premières oppositions à Chomsky et à son idée d’exclure la sémantique de la description linguistique, la tentative de l’élaboration d’une sémantique générative faisaient appel, elles aussi, à un modèle sémantico-logique pour réintroduire la sémantique dans la description.

De même, la théorie de Sperber et Wilson (1989) dont l’objectif est de rendre compte du processus de compréhension des énoncés, est basée sur la conception fodorienne de la modularité de l’esprit, et le contenu sémantique des énoncés est identifié avec la forme logique de la phrase. Celle-ci est considérée comme insuffisant, certes, mais la conception

sémantique sous-jacente n'en est pas moins logiciste. Le processus de compréhension d'un énoncé est décrit en termes (pour certains, trop métaphoriques) informationnels :

L'énoncé est d'abord traité par les **transducteurs** ; ceux-ci lui donnent une forme qui le rend accessible aux processus cérébraux. Il est ensuite traité par le **module linguistique** spécialisé, qui correspond aux domaines traditionnellement couverts par la phonologie, la syntaxe et la sémantique. Ce module linguistique fournit la forme logique de l'énoncé, c'est-à-dire une suite structurée de concepts. La forme logique de l'énoncé sert ensuite d'entrée au processus pragmatique d'interprétation qui correspond à l'exploitation non spécialisée de l'énoncé par le **système central de la pensée**. L'interprétation pragmatique se fait par la voie d'un système déductif qui prend pour prémisses la forme logique de l'énoncé d'une part et le contexte d'autre part. Le contexte est constitué de propositions qui correspondent à des informations tirées de l'environnement physique de l'interlocuteur, de l'interprétation des énoncés immédiatement antérieurs et d'informations tirées des connaissances de l'interlocuteur sur le monde, connaissances auxquelles les concepts de la forme logique donnent accès.

(Moeschler et Reboul (1994 : 120))

Les travaux dont les auteurs se revendiquent plus particulièrement d'une sémantique cognitive, dont le modèle relève du deuxième type décrit par Rastier (1993) ci-dessus, se distinguent des précédents en ce qu'ils rejettent le caractère logique, formel de la description sémantique. Langacker (1990) affirme clairement son opposition aux formalistes :

Grammatical structures do not constitute an autonomous formal system or level of representation [...] Moreover, a formal semantics based on truth conditions is deemed inadequate for describing the meaning of linguistic expressions.

(Langacker (1990 : 1))

Meaning is therefore sought in the realm of cognitive processing. It does not reside in objective reality, nor is the problem of semantic description revealingly formulated in terms of truth conditions.

(Langacker (1990 : 61))

Une des caractéristiques communes des conceptions psychologisantes est l'idée de rapporter les phénomènes linguistiques à des opérations et à des représentations mentales (*cf.* la citation de Marconi (1997) ci-dessus). Elle provient de l'hypothèse, forte et insuffisamment justifiée, selon laquelle la structure de la langue reflète la structure de la cognition.

Jackendoff (1983) exprime cette idée de manière claire :

From the point of view of linguistics and linguistic philosophy, the question is: What is the nature of meaning in human language, such that we can talk about what we perceive and we do? From the point of view of psychology, the question is: What does the grammatical structure of natural language reveal about the nature of perception and cognition?

My thesis is that these two questions are inseparable: to study semantics of natural language *is* to study cognitive psychology.

(Jackendoff (1983 : 3))

La signification ou le sens (ici aussi, l'assimilation des deux va souvent de soi), dans ces approches, sont identifiés avec des représentations, lesquelles sont souvent réduites à des concepts. Langacker (1990), pour expliquer le titre de son ouvrage *Concept, Image, Symbol*, affirme :

The word concept alludes to the claim that meaning resides in conceptualization (in the broadest sense of that term). Semantic structures are simply the conceptual structures evoked by linguistic expressions, and viable semantic analysis ultimately reduces to conceptual analysis.

(Langacker (1990 : ix))

et ajoute dans son introduction :

Meaning is equated with conceptualization. [...] The term conceptualization is interpreted quite broadly: it encompasses novel conceptions as well as fixed concepts; sensory, kinesthetic, and emotive experience; recognition of the immediate context (social, physical, and linguistic); and so on.

(Langacker (1990 : 2))

De même Jackendoff (1987) utilise la notion de structure conceptuelle pour parler de la structure sémantique :

Mentalist Postulate

Meaning in natural language is an information structure that is mentally encoded by human beings.

According to the Mentalist Postulate, the utterances of a language must receive systematic descriptions not only in terms of phonological and syntactic structure but also in terms of an independent level of representation that may be called *semantic or conceptual structure*.

(Jackendoff (1987 : 122))

Les descriptions provenant des sémantiques cognitives non logicistes sont souvent de simples schémas, des diagrammes. Marconi (1997), en examinant la nature des représentations qui sont censées décrire la signification, énumère plusieurs modèles :

La nature précise de ces *représentations* (sans parler de leur réalisation neurocérébrale) est constamment sous-déterminée par les données (psychologiques ou neuro-physiologiques) : elles peuvent être conçues comme des formules d'un « langage de la pensée » (Fodor, 1975), un code mental qui partage de nombreuses caractéristiques des langages verbaux, ou au contraire (Johnson-Laird, Fauconnier) comme des *modèles* de l'état de choses décrit par l'énoncé qui tour à tour est compris, c'est-à-dire comme ensembles d'éléments en relation. Pour Johnson-Laird (1983 : 381 *sq.*), par exemple, un modèle mental possible du texte : « A est à la droite de B ; C est devant B ; D est à gauche de C » est la structure

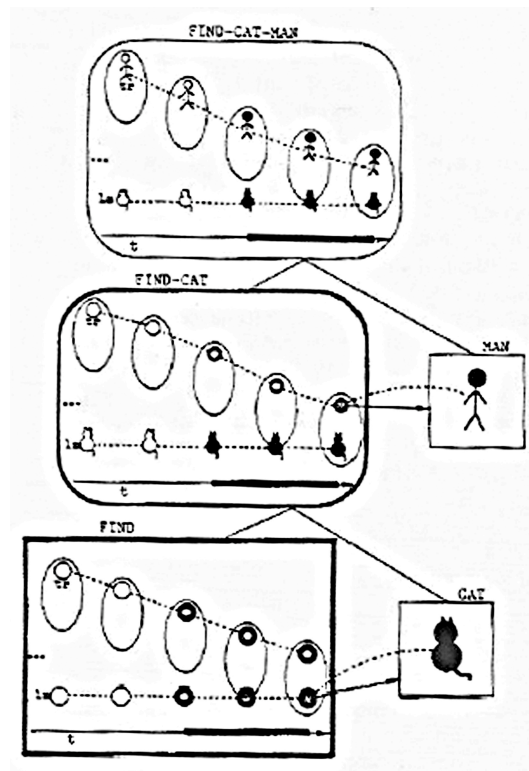
B A
D C

que l'on suppose de quelque manière réalisé dans l'esprit. Il faut noter que la structure mentale en question ne doit pas être confondue avec sa représentation symbolique, telle qu'elle est transcrite sur cette page : les représentations mentales – et c'est un des autres points largement partagé par les sémanticiens

cognitivistes – ne sont pas des transcriptions symboliques, qui auraient à leur tour besoin d’être interprétées, mais sont *elles-mêmes des interprétations* : la construction d’une représentation, *c’est* la compréhension d’un énoncé. Les éléments d’une représentation ne sont pas des symboles en soi privés de signification, mais « des primitifs conceptuels innés, qui sont au fondement de notre capacité d’interpréter le monde, d’agir sur lui, etc. et sont “scellés” par rapport à l’analyse et à la description.

(Marconi, 1992 : 463). » (Marconi (1997 : 118-119))

Un exemple fort illustratif nous permettra de montrer en quoi peut consister une telle description ; nous l’empruntons à l’ouvrage de Langacker (1990). L’auteur pense décrire la phrase hopi « taaqa moosa-t tiwa » correspondant à la phrase anglaise « The man found the cat » par le schéma :



(Langacker (1990 : 173))

Le type d’approches ici évoquées se heurte aux mêmes difficultés que celles que nous avons soulevées contre les linguistiques de corpus, à savoir aux problèmes de l’inaccessibilité des observables des théories. En effet, la difficulté apparaît clairement – pour nous, mais peut-être pas pour l’auteur – dans la formulation même de l’objectif de Langacker (1990) :

Linguistic semantics must therefore attempt the structural analysis and explicit description of abstract entities like thoughts and concepts.

(Langacker (1990 : 2))

où on se demande s'il est possible de concilier l'analyse d'entités *abstraites* et la nécessité de l'observation de l'objet à analyser. Certes, en empruntant des méthodes aux théories de psychologie expérimentale, ces approches peuvent surmonter les problèmes observationnels. Mais elles ne peuvent pas s'échapper à d'autres critiques comme celles avancées par Kleiber (1990). L'auteur signale deux problèmes, deux raisons pour lesquelles il se démarque de la linguistique cognitive :

La première est un problème de finalités. On assiste actuellement à un déplacement d'intérêts assez spectaculaire : la vogue des sciences cognitives entraîne beaucoup de linguistes à délaisser les objectifs linguistiques pour des considérations plus générales sur l'esprit et le raisonnement humains. L'entreprise est louable et apporte, il faut le souligner, d'incontestables bénéfices aux analyses linguistiques. Il y a cependant un danger, celui de perdre de vue le(s) fonctionnement(s) linguistique(s) au profit de principes cognitifs, dont la généralité est tellement puissante qu'elle ne peut être prise en défaut par les phénomènes linguistiques, ce qui n'est qu'une autre façon de dire que, linguistiquement, elle n'a plus réellement de vertus explicatives. [...]

La seconde raison, qui découle d'une certaine manière de la première, est qu'il faut éviter, autant que possible, l'amalgame pur et simple des deux plans, ce qui n'est pas toujours réalisé, surtout par les tenants des sciences cognitives, et, plus particulièrement, par les défenseurs de la théorie du prototype. La théorie du prototype est une théorie de la catégorisation et, en tant que telle, n'est pas premièrement une théorie sémantique du mot.

(Kleiber (1990 : 15))

On peut ici évoquer d'autres critiques adressées aux tenants des sémantiques cognitives. Rastier (1993), par exemple, évoque deux difficultés : celle que nous avons mentionnée ci-dessus : le fait que les états et processus mentaux sont mal connus, d'une part ; et le conflit qu'il peut y avoir entre l'universalisme des propriétés de la cognition humaine et la diversité des langues, d'autre part.

Dans le domaine francophone, il convient de mentionner la théorie des formes sémantiques issue des travaux de Pierre Cadiot et Yves-Marie Visetti (présentée en détail dans Cadiot et Visetti (2001)) dont l'objectif principal est d'allier la sémantique cognitive (du deuxième type) avec des conceptions structuralistes en « injectant » de l'herméneutique dans la sémantique cognitive, et en mettant l'accent sur l'aspect gestaltiste des phénomènes qu'ils prennent en considération.

6.1.3. Les théories dites linguistiques

Les approches précédentes pourraient être qualifiées de non linguistiques en ce que l'étude de la signification ou du sens est attribuée à des domaines qui ne relèvent pas des sciences du langage : la logique dans le cas des courants véri-conditionnels, la psychologie dans le cas des courants mentalistes. Le caractère extérieur de la signification par rapport à la langue ou à la

linguistique est une des critiques qui leur est adressée, notamment de la part de linguistes européens qui se sont attachés, comme pour réagir aux tendances précédentes, à élaborer des modèles du sens se voulant linguistiques.

C'est cette idée que l'on retrouve chez Abeillé, Cavazza et Rastier (1994) :

La sémantique linguistique autonome issue de la linguistique structurale européenne s'est développée peu à peu depuis le début du siècle. Elle définit la signification comme un rapport linguistique entre signes, plus précisément entre signifiés. Les signifiés ont à leur tour des corrélats psychologiques, voire physiques, mais ces corrélats ne les définissent pas en tant que tels.

(Abeillé, Cavazza et Rastier, 1994 : 24))

Devant le foisonnement des modèles⁷⁵ dont les auteurs se disent sémanticiens, nous nous contentons ici de mentionner la sémantique interprétative élaborée essentiellement par François Rastier à partir de la conception greimassienne. L'aperçu que nous en donnons peut paraître trop réducteur : nous nous contentons de mentionner les notions de base essentielles (sans pour autant entrer dans le détail des analyses qu'elles permettent) et de caractériser la conception générale de la théorie en question (conception dont on verra qu'elle est contraire à nos objectifs).

6.1.3.1. Un exemple : la sémantique interprétative...

La sémantique interprétative se veut une théorie linguistique globale ayant pour objectif de rendre compte de l'interprétation des textes à partir des éléments de différents niveaux : des mots, des phrases et des textes. Rastier (2001) présente cet objectif général en ces termes :

Les tâches principales d'une sémantique des textes se disposent sur trois lignes convergentes : élaborer une sémantique unifiée pour les trois principaux paliers de description (mot, phrase, et texte) ; élaborer des catégories pour un (*sic*) typologie des textes (littéraires et mythiques, scientifiques et techniques) ; développer ces théories descriptives en liaison avec les traitements automatiques des textes.

(Rastier (2001 : 38))

Il apparaît dans cette citation que l'auteur considère que l'objet de la sémantique est le texte. L'objectif d'une théorie sémantique, tel qu'il est défini dans Rastier (2001) et dans Abeillé, Cavazza et Rastier (1994), est « l'étude du sens » :

En privilégiant l'étude du *sens*, la sémantique interprétative prend pour objet le *texte*, plutôt que le signe, et définit le sens comme le résultat de l'interprétation.

(Rastier (2001 : 8))

⁷⁵ Si on élargit le champ d'intérêt à des domaines dont les préoccupations sont proches de celles que nous avons attribuées à la sémantique, le nombre de modèles existants augmente considérablement. Il convient de mentionner les théories des analyses de discours (dont nous avons examinées une partie dans le premier chapitre de notre travail), qu'il conviendrait de compléter par d'autres modèles (la praxématique, l'analyse conversationnelle, etc.). Un tel aperçu dépasserait largement le cadre de notre travail et nous éloignerait de notre objectif.

L'interprétation à son tour peut être conçue de deux manières complémentaires : pour la linguistique, c'est l'objectif de la sémantique interprétative, corps théorique et méthodologique qui part de la matérialité des textes pour y revenir en leur assignant du sens ; pour la philosophie, c'est l'objectif de l'herméneutique. La sémantique interprétative n'est pas une herméneutique philosophique, mais se situe dans la tradition de l'herméneutique philologique.

(Abeillé, Cavazza et Rastier (1994 : 12))

L'étude des textes dans la sémantique interprétative s'appuie sur quatre notions qui sont considérées comme des composantes du plan sémantique des textes (Hébert (2002 : en ligne)) que nous résumons à partir de Rastier (2001 : 38-41) :

On peut concevoir la production et l'interprétation des textes comme une interaction non-séquentielle de composantes autonomes : thématique, dialectique, dialogique et tactique.

(Rastier (2001 : 38))

1. la thématique : est « un groupement structuré de sèmes », une composante à l'intérieur de laquelle l'auteur distingue deux sous-catégories : le thème générique (« défini par un sème ou une structure de sèmes génériques récurrents ») et le thème spécifique (« des groupements récurrents de sèmes spécifiques », appelés « *molécules sémiques* »).
2. la dialectique : qui « traite des intervalles de temps représenté et des évolutions qui s'y déroulent ». L'auteur distingue ici aussi deux niveaux : le niveau événementiel et le niveau agonistique :

Le premier niveau, dit *événementiel*, apparaît dans tous les textes structurés par une composante dialectique. Ses unités de base sont les *acteurs*, les *rôles* et les *fonctions* – au sens de types d'action représentées (*sic*).

(Rastier (2001 : 39))

Le *niveau agonistique*, hiérarchiquement supérieur au niveau événementiel, a pour unités de base les *agonistes* et les *séquences*.

(Rastier (2001 : 40))

3. la dialogique : « rend compte de la modalisation des unités sémantiques à tous les paliers de complexité du texte », et fait intervenir les notions d'univers et de monde dans l'étude du sens.
4. la tactique : « rend compte de la disposition linéaire des unités sémantiques à tous les paliers ».

L'étude sémantique d'un texte est composée de trois niveaux d'analyse : la microsémantique décrit les unités inférieures à la phrase, la mésosémantique décrit les unités phrastiques, et la macrosémantique s'occupe des unités textuelles. L'outil de base de l'analyse est la notion de sème qui est l'unité de sens.

Le signifié de chaque unité se décompose en sèmes, ces sèmes étant de différents types :

Les sèmes génériques, « notent l'appartenance d'un sémème à une classe et forment son classème » (Hébert (2002 : en ligne)) et cela aux trois niveaux différents : micro-, méso- et macrogénérique, chacun des trois définissant respectivement les taxèmes, les domaines et les dimensions ; les sèmes spécifiques « distinguent un sémème des autres de la même classe et forment son sémantème » (Hébert (2002 : en ligne)).

Les sèmes inhérents appartiennent aux sémèmes-types (les sémèmes étant le signifié du signe linguistique minimal qu'est le morphème), c'est l'ensemble des sèmes inhérents qui donne la signification de l'unité hors contexte et hors situation. Les sèmes afférents ne sont présents que dans l'occurrence d'un sémème, en contexte. L'ensemble des sèmes inhérents (signification) et afférents constitue le sens de l'occurrence. L'itération en contexte d'un même sème fonde une isotopie.

6.1.3.2. ... et sa conception générale de la sémantique

La richesse du dispositif descriptif de la sémantique interprétative – richesse que notre présentation ne reflète pas – donne un caractère fort attractif à cette théorie. Cependant, la conception générale de son promoteur sur la scientificité nous en éloigne. En effet, la conception de base admise par les tenants de ce courant, ainsi qu'elle apparaît dans Abeillé, Cavazza et Rastier (1994), dans Rastier (2001) et dans le passage que nous avons cité au §. 5.4.1.4., est précisément le contraire de ce que nous cherchons (à savoir une pratique scientifique à la Popper).

Rastier (2001) se positionne dans ce qu'il appelle une *herméneutique matérielle* :

Peter Szondi a formé naguère le projet d'une herméneutique matérielle. L'expression *herméneutique matérielle*, reprise de Schleiermacher, désigne une forme pleine et ambitieuse de l'herméneutique critique de tradition philologique. [...] L'herméneutique matérielle unifie l'herméneutique et la philologie dans une sémantique de l'interprétation. Si l'herméneutique matérielle n'est pas une philosophie, elle suppose cependant une *épistémologie*, une *méthodologie* et une *déontologie*.

(Rastier (2001 : 101))

Cette conception oblige l'auteur à renoncer à la « scientificité quasi-newtonienne » (Rastier (2001 : 9)) et à considérer que l'épistémologie de l'herméneutique matérielle est « celle des sciences de la culture », différente de celle des sciences physiques et logico-formelles :

Si l'on continue d'appeler proprement *herméneutique* les sciences de la culture, il reste à poser le problème de l'herméneutique dans les sciences physiques et logico-formelles. La détermination traditionnelle des sciences de la nature sur les sciences de la culture ouvrait un processus de réduction dont le programme cognitiviste de naturalisation du sens est l'aboutissement ultime. Reconnaître le régime propre des sciences de la culture permet à l'inverse de culturaliser le sens (*sic*).

(Rastier (2001 : 100))

Le chemin parcouru par ceux des tenants du projet cognitiviste qui prônent la naturalisation du sens n'est pas le seul praticable pour s'approcher d'une scientificité universelle. Certes, dans le cadre de la sémantique interprétative, il n'est pas possible d'atteindre l'objectif de faire de la sémantique de manière conforme à la conception poppérienne, mais il existe d'autres chemins qui n'assimilent pas la sémantique aux sciences de la cognition, ni les sciences de la cognition aux sciences de la nature.

La sémantique des points de vue est l'un de ces chemins, c'est pour cela que nous passons à la présentation de celle-ci, en commençant par la présentation de l'une des conceptions générales dont elle est issue, la *théorie de l'argumentation dans la langue*.

6.2. La théorie de l'argumentation dans la langue (TAL) : présentation historico-conceptuelle

La théorie de l'argumentation dans la langue (TAL par la suite) a été initialement développée comme une théorie pragmatique : la sémantique, à l'époque des débuts du développement de la théorie, c'est-à-dire dans les années 70, était essentiellement vériditionnelle. Or, les phénomènes qui ont été à la base des réflexions de Ducrot et Anscombe, les phénomènes argumentatifs, ne pouvaient être traités en termes de conditions de vérité. L'histoire de la discipline n'a pas « suivi » la recette poppérienne schématisée au §. 5.5. : le changement de paradigme, auquel on pouvait s'attendre devant l'émergence des problèmes – qui le sont *dans* l'ancien paradigme, – et grâce à l'élaboration de nouvelles hypothèses qui ont été ensuite corroborées, la discipline ne s'est pas transformée. C'est ainsi que même trente ans plus tard, certains auteurs continuent à attribuer l'appellation « pragmatique » aux travaux issus de ce cadre, comme le font Paveau et Sarfati (2003), tout en montrant dans leur présentation que les idées développées par les tenants de la TAL concernent des phénomènes sémantiques. Ducrot lui-même utilisait l'appellation « pragmatique intégrée » (à la sémantique), appellation à laquelle il a renoncé publiquement au début des années 1990.

Du point de vue conceptuel, l'évolution de la théorie et le développement des modèles inscrits dans le cadre général de la théorie montrent clairement le déplacement disciplinaire : d'une théorie pragmatique, la TAL est devenue un cadre conceptuel de sémantique. L'évolution en question peut être représentée par les phases suivantes :

1. la théorie des échelles argumentatives ;
2. la théorie des topoi ;
3. le modèle des champs topiques lexicaux ;
4. plusieurs modèles en parallèle dont la « théorie des blocs sémantiques », la « sémantique des points de vue ».

6.2.1. Les échelles argumentatives

La période des échelles argumentatives pourrait être caractérisée comme une période marquée par l'évolution qui mène de l'observation de phénomènes discursifs « illogiques » jusqu'à la remise en question de l'adéquation de la description véri-conditionnelle en sémantique ; de la reconnaissance de la nécessité d'inclure un composant argumentatif dans la signification en langue jusqu'à l'idée de reconnaître la primauté du caractère argumentatif de la langue par rapport à son caractère véridatif.

Le point de départ des recherches qui ont donné naissance à ce que l'on a l'habitude d'appeler aujourd'hui la théorie de l'argumentation dans la langue, se trouve dans l'observation qu'Anscombe et Ducrot (1983) décrivent, rétrospectivement, comme suit :

L'observation qui a déclenché nos recherches est la suivante : certains énoncés E_1 , tout en fournissant les meilleures raisons du monde d'admettre d'autres énoncés E_2 , sont cependant incapables, dans un discours, de servir d'arguments en faveur de E_2 .

(Anscombe et Ducrot (1983 : 8))

[...] il y a, dans la plupart des énoncés, certains traits qui déterminent leur valeur pragmatique indépendamment de leur contenu informatif. [...] Il s'agit souvent, au contraire, de marques imbriquées dans la structure syntaxique.

(Anscombe et Ducrot (1983 : 18))

[...] il existe, en français, des expressions, ni marginales ni exceptionnelles, dont l'utilisation discursive est soumise à certaines restrictions impossibles à déduire de leur valeur informative, même en dilatant à l'extrême cette dernière notion.

(Anscombe et Ducrot (1983 : 22))

Les notions d'argumentation, de valeur argumentative, d'enchaînement argumentatif sont centrales dès le début du développement de la théorie. L'argumentation n'est cependant pas prise au sens rhétorique par Anscombe et Ducrot (1983) :

Pour nous en effet, un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé E_1 (ou un ensemble d'énoncés) comme destiné à en *faire admettre* un autre (ou un

ensemble d'autres) E₂. Notre thèse est qu'il y a dans la langue des contraintes régissant cette présentation. Pour qu'un énoncé E₁ puisse être donné comme argument en faveur d'un énoncé E₂, il ne suffit pas en effet que E₁ donne des raisons d'acquiescer à E₂. La structure linguistique de E₁ doit de plus satisfaire à certaines conditions pour qu'il soit apte à constituer, dans un discours, un argument pour E₂.

(Anscombe et Ducrot (1983 : 8))

Les auteurs examinent notamment le comportement des énoncés qui contiennent des mots comme « presque », « même », « au moins », et montrent que la valeur qu'ils appellent à l'époque « pragmatique » des énoncés contenant ces mots ne peut pas être dérivée de leur valeur informative, qui, rappelons-le, est considérée à l'époque comme la signification linguistique, « littérale ».

Anscombe (1991), résumant les caractéristiques de la TAL au début de son développement, présente les trois cas possibles de relation entre valeur argumentative et valeur informative :

1. la valeur argumentative de certains énoncés ne peut pas être déduite de leur valeur informative
2. certains énoncés n'ont pas de valeur informative mais ont une valeur argumentative
3. la valeur argumentative de certains énoncés est contraire à celle que l'on pourrait prévoir de leur valeur informative.

Les énoncés qui permettent à Anscombe (1991) d'illustrer le premier cas sont des énoncés contenant le mot « peut-être », qui du point de vue de la valeur informative de l'énoncé, laissent prévoir aussi bien la réalisation que la non réalisation de l'événement décrit par l'énoncé :

D'un point de vue informatico-logique, la combinaison de P [un énoncé-type] avec *peut-être* laisse ouverte, si F est l'événement auquel réfère P, la double possibilité de F et de non-F.

(Anscombe (1991 : 127))

et dont la valeur argumentative cependant ne permet pas les deux possibilités : les conclusions possibles d'un énoncé « peut-être P » sont restreintes à celles que l'on pourrait tirer de la réalisation de F (et donc de « P »)⁷⁶ :

(1) *Fais-moi le plein : j'aurai peut-être un long voyage à faire en voiture.*

(2) **Inutile de me faire le plein : j'aurai peut-être un long voyage à faire en voiture.*

(Anscombe (1991 : 127))

⁷⁶ La numérotation des exemples est celle de l'auteur cité.

Le deuxième cas, celui où des énoncés dépourvus de valeur informative ont une valeur argumentative, est illustré par les interrogations :

Quand ce sont de véritables interrogations, ils ne comportent pas de valeur informative, à moins de considérer — ce qui ferait problème par ailleurs — comme telle le fait que *Est-ce que P ?* laisse ouverte comme précédemment l'alternative F ou non-F.

(Anscombe (1991 : 128-129))

Ces énoncés interrogatifs « Est-ce que P ? » ont cependant bien une orientation argumentative qui est proche de celle qu'auraient les énoncés non-P :

(5) *J'ai des doutes sur la victoire de Becker : il est le favori du masters, mais ne battra pas Lendl.*

(6) *J'ai des doutes sur la victoire de Becker : il est le favori du masters, mais est-ce qu'il battra Lendl ?*

(7) * *J'ai des doutes sur la victoire de Becker : il est le favori du masters, mais il ne perdra pas devant Lendl.*

(8) * *J'ai des doutes sur la victoire de Becker : il est le favori du masters, mais est-ce qu'il perdra devant Lendl ?*

(Anscombe (1991 : 129))

Pour illustrer le troisième cas, celui où la valeur argumentative des énoncés est opposée à celle que l'on pourrait prévoir à partir de l'information qu'ils apportent, Anscombe (1991) évoque les énoncés avec « presque » et les énoncés avec « à peine » :

En effet, la combinaison *presque* + P implique non-F, alors qu'à l'inverse, la combinaison *à peine* + P implique cette fois F (rappelons que F est l'événement « décrit » dans P).

Or en tant qu'indices, ces deux combinaisons fonctionnent en sens contraire dans les enchaînements discursifs :

(11) *Tu n'auras pas à attendre longtemps mon article : j'ai presque fini de le rédiger.*

(12) **Tu n'auras pas à attendre longtemps mon article : j'ai à peine fini de le rédiger.*

(13) **Tu vas devoir attendre mon article : j'ai presque fini de le rédiger.*

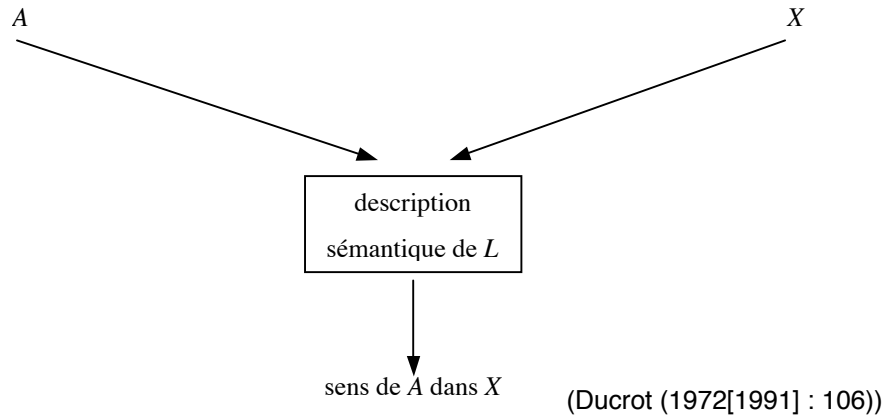
(14) *Tu vas devoir attendre mon article : j'ai à peine fini de le rédiger.*

(Anscombe (1991 : 130))

La conception générale des promoteurs de la TAL, à l'époque des échelles argumentatives, se caractérise par l'acceptation de l'idée de décrire la signification linguistique en termes de conditions de vérité, tout en reconnaissant l'insuffisance d'une telle description.

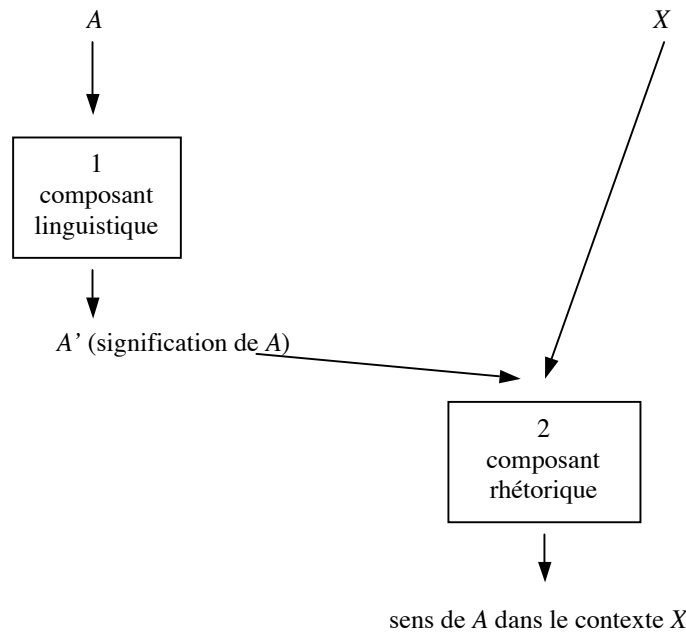
Ducrot (1972[1991]) définit la structure d'une description sémantique des langues. D'après l'auteur, l'objectif d'une description sémantique est de prévoir le sens qu'ont des énoncés dans les situations d'énonciation :

Que faut-il entendre lorsqu'on parle de la description sémantique d'une langue ? Pour notre part, nous entendons par là un ensemble de connaissances qui permettent de prévoir le sens que reçoit effectivement chaque énoncé de la langue dans chacune des situations où il est employé (le caractère utopique de cet objectif ne prouve pas qu'il ne soit pas utile comme horizon de travail). Soit A un énoncé de la langue L , et X , une situation d'emploi : la description de L doit donner le sens de A employé dans les circonstances X



Quelques pages plus loin, l'auteur modifie son schéma pour mieux expliciter la structure de la sémantique. Il définit deux composants dans la description, le premier composant correspondant à la description *linguistique* et qui aurait pour tâche d'attribuer une signification indépendante de la situation, et le deuxième composant, le composant *rhétorique*, de prévoir le sens effectif de l'énoncé à décrire, en fonction de la situation :

Un premier composant, c'est-à-dire un premier ensemble de connaissances (nous l'appellerons *composant linguistique*) assignerait à chaque énoncé, indépendamment de tout contexte, une certaine description, que nous appelons *signification*, et, par exemple, à *A*, la signification *A'*. Et un deuxième composant (le *composant rhétorique*) aurait pour tâche, étant donné la signification *A'* attachée à *A*, et les circonstances *X* dans lesquelles *A* est prononcé, de prévoir le sens effectif de *A* dans la situation *X*.



(Ducrot (1972[1991] : 111))

À cette époque des développements de la TAL, il est encore admis que la signification doit être décrite en termes de contenus informatifs, de conditions de vérité. En effet, Anscombe et Ducrot (1983) caractérisent le rôle du composant linguistique par l'idée d'effectuer trois calculs : un premier calcul « logique » suivi d'un deuxième calcul faisant intervenir des « lois de discours » et un troisième calcul donnant l'orientation argumentative des phrases :

La description sémantique des phrases (notre ancien « Composant linguistique ») sera subdivisée en trois calculs. Le premier attribue à chaque phrase une signification, sous forme d'un ensemble de contenus dont chacun est affecté d'un marqueur d'acte illocutoire. Arbitraire pour les phrases-noyaux, cette attribution est produite par un calcul pour les autres. Parmi ces contenus, certains sont purement informatifs – en entendant par là que leur interprétation fournira la base des phénomènes logicoïdes inférentiels – d'autres font intervenir des opérateurs particuliers, que nous appelons argumentatifs – en ce sens que leur interprétation sera le fondement des faits logicoïdes discursifs.

(Anscombe et Ducrot (1983 : 97-98))

[...] pallier les insuffisances du premier calcul au moyen d'un second, destiné à déduire de nouveaux contenus à partir de ceux qui constituent la signification des phrases.

(Anscombe et Ducrot (1983 : 98))

Un troisième calcul enfin, utilisant les résultats des deux premiers, détermine l'orientation argumentatives des *phrases*.

(Anscombe et Ducrot (1983 : 99))

Les notions utilisées lors de cette première phase du développement de la TAL sont celles :

1. de classe argumentative
2. d'échelle argumentative (et de force argumentative)
3. de loi de discours

Rappelons-les brièvement avant d'illustrer la manière dont ces notions sont utilisées pour rendre compte du comportement argumentatif des énoncés.

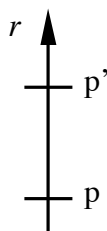
1. Classe argumentative : regroupe les énoncés qui sont arguments pour une même conclusion :

La première notion à définir est celle de *classe argumentative* (par abréviation : C. A.). Nous dirons qu'un locuteur — en entendant par ce mot un sujet parlant inséré dans une situation de discours particulière — place deux énoncés p et p' dans la C. A. déterminée par un énoncé r , s'il considère p et p' comme des arguments en faveur de r .

(Ducrot (1980 : 17))

2. Échelle argumentative : l'ensemble des arguments pour une conclusion, ordonnés par leur « force » :

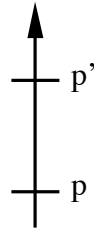
Supposons qu'un locuteur place p et p' dans la C. A. déterminée par r . Nous dirons qu'il tient p' pour un *argument supérieur* à p (ou plus fort que p) par rapport à r si, aux yeux de ce locuteur, accepter de conclure de p à r implique qu'on accepte de conclure de p' à r , la réciproque n'étant pas vraie. Autrement dit, p' est, pour moi, plus fort que p relativement à r , si, de mon point de vue, se contenter de p comme preuve de r entraîne qu'on se contente aussi de p' , mais non l'inverse. Dans la mesure où une C. A. comporte une telle relation d'ordre, nous l'appelons « échelle argumentative » (E. A.). Et nous la représentons par le schéma :



(Ducrot (1980 : 18))

Après avoir ainsi défini ces deux notions relativement à un locuteur et à une conclusion, Ducrot (1980) donne une définition générale qui ne concerne plus les actes d'énonciation mais seulement les phrases :

Nous dirons que la phrase p' est plus forte que p si toute classe argumentative contenant p contient aussi p' , et si p' y est chaque fois supérieur à p . On représente la situation par le schéma :



(Ducrot (1980 : 18))

3. Loi de discours :

Les lois de discours permettent de compléter la description logique des énoncés :

Au niveau fondamental de la description, on indiquerait donc uniquement (ou comme nous le faisons, principalement) ce que les énoncés impliquent, au sens logique ou « quasi-logique » du terme. Les propriétés sémantiques dont on ne peut rendre compte à ce niveau [seraient décrites à un second niveau, au moyen de ce que nous appelons des « lois de discours (Ducrot, 1970, p. 27) — ce que H. P. Grice appelle des maximes conversationnelles (Grice, 1975, p. 45).

(Anscombe et Ducrot (1983 : 51))

Parmi ces lois de discours, énumérons quelques-unes : la loi d'informativité, la loi d'exhaustivité, la loi de litote — ce sont des lois qui semblent être purement discursives en ce sens qu'elles interviennent dans le composant rhétorique. D'autres lois, comme celle de la négation, celle de l'inversion, celle de l'abaissement ont un rôle dans le troisième calcul du composant linguistique, elles interviennent au niveau des contenus.

La loi d'informativité, par exemple, est formulée ainsi par Ducrot (1972[1991]) :

Nous appelons *loi d'informativité* une condition à laquelle se soumet, par définition, toute énonciation ayant pour but de renseigner l'auditeur. On ne peut en effet arriver à ce résultat que si l'auditeur ne connaît pas déjà le fait qu'on lui signale. Aussi tout énoncé A , s'il est présenté comme source d'information, induit le sous-entendu que le destinataire ignore A , ou même, éventuellement, qu'on s'attendrait plutôt à $non-A$ (ce qui augmente encore la valeur informative de l'acte accompli).

(Ducrot (1972[1991] : 133))

La loi de la négation s'énonce ainsi :

Si un locuteur produit un énoncé E , manifestation d'une phrase p , en faveur d'une conclusion C , il considère d'habitude qu'un énoncé E' , manifestation d'une phrase p' qui est la négation descriptive de p , serait un argument pour la conclusion $non-C$.

(Anscombe et Ducrot (1983 : 100))

On comprend la différence de nature (discursive vs. linguistique) entre les deux types de lois prises en exemple. La première fait appel à l'intention du locuteur et au phénomène d'énonciation, tandis que la deuxième ne parle que de phénomènes linguistiques.

Illustrons maintenant la manière dont ces notions servent à décrire la langue.

Un des phénomènes étudiés par Ducrot (1980), Anscombe et Ducrot (1983) est la différence de comportement (que les auteurs disent discursif) des expressions exprimant une comparaison de taille : « être aussi grand que » et « avoir la même taille que ».

Les deux énoncés :

a) Pierre est aussi grand que Marie.

b) Pierre a la même taille que Marie.

du point de vue de leur contenu informationnel, semblent être synonymes, semblent exprimer la même information : l'égalité de la taille de Pierre et de Marie. Mais ce n'est pas le cas. Anscombe et Ducrot (1983) révèlent notamment que même du point de vue informatif, il doit y avoir une différence entre les deux énoncés étant donné qu'en leur appliquant la négation, les deux ne sont plus synonymes :

c) Pierre n'est pas aussi grand que Marie.

d) Pierre n'a pas la même taille que Marie.

Anscombe et Ducrot (1983) affirment :

En effet, *pas aussi grand* signifie toujours *moins grand*³, alors qu'en disant *Pierre n'a pas la même taille que Marie*, on ne précise pas s'il est plus ou moins grand.

Voilà une différence « sémantique », qui touche le contenu informatif.

(Anscombe et Ducrot (1983 : 23))

tout en précisant sous la note 3 qu'il existe une seule exception, celle où la négation est polémique, comme dans un énoncé du type :

Pierre n'est pas aussi grand que Marie, il est bien plus grand.

D'un point de vue de que les auteurs disent « pragmatique, plus précisément même, « rhétorique » » (Anscombe et Ducrot (1983 : 23)), les deux énoncés n'ont pas le même comportement. Ainsi, ils ne peuvent pas figurer dans les mêmes enchaînements argumentatifs :

a) ne convient pas comme argument pour les mêmes conclusions que b) :

a) Pierre est aussi grand que Marie.

ne peut servir comme argument qu'aux conclusions du type :

Pierre pourra atteindre l'objet.

Pierre est grand pour son âge.

Marie n'est pas grande pour son âge.

tandis que b) peut servir les mêmes conclusions mais aussi les conclusions du type :

Marie pourra atteindre l'objet.

Pierre n'est pas grand pour son âge.

Marie est grande pour son âge.

conclusions auxquelles a) ne peut pas servir comme argument.

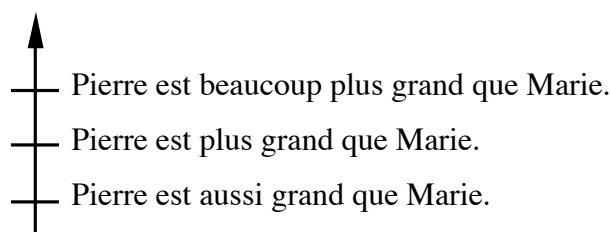
Anscombe et Ducrot (1983) en concluent que a) et b) n'ont pas la même orientation argumentative. Plus exactement, b) n'a pas d'orientation argumentative particulière, tandis que a) a la même orientation argumentative que l'énoncé

Pierre est beaucoup plus grand que Marie.

Pierre est grand.

Marie n'est pas grande.

ce qu'exprime Ducrot (1980 : 37) en disant que a) se trouve sur la même échelle argumentative que les énoncés comportant « plus grand que », « beaucoup plus grand que » :



Ducrot (1980) ajoute :

L'énoncé (1) [l'énoncé b) dans notre exemple], en revanche, ne possède pas en propre d'orientation argumentative particulière. Il peut en recevoir une dans telle ou telle situation de discours, mais sa description linguistique ne saurait en spécifier aucune.

(Ducrot (1980 : 37))

Pour expliquer l'effet de la négation de ces énoncés, les auteurs ont recours à la notion de loi de discours.

Rappelons la loi de la négation (citée ci-dessus) :

Si un locuteur produit un énoncé E , manifestation d'une phrase p , en faveur d'une conclusion C , il considère d'habitude qu'un énoncé E' , manifestation d'une phrase p' qui est la négation descriptive de p , serait un argument pour la conclusion $non-C$.

(Anscombe et Ducrot (1983 : 100))

Celle de l'abaissement :

Il s'agit du fait que, dans de nombreux cas, la négation (descriptive) est équivalente à « moins que ». [...] De même, en annonçant que Pierre n'est pas aussi grand que Jacques, je dis qu'il est moins grand.

(Ducrot (1980 : 31))

Et celle de l'inversion :

Elle fait intervenir non plus un argument et une conclusion, comme la précédente loi, mais deux arguments et deux conclusions. Au niveau des énoncés, dont nous nous occuperons d'abord, elle stipule que si E' est, pour une conclusion C' , un

argument plus fort que ne l'est E pour C , alors $non-E$ est, pour $non-C$, plus fort que $non-E'$ pour $non-C'$. Un cas particulier de cette loi est celui où C' est identique à C : on retrouve alors la formulation que nous en avons donnée dans nos études sur *même* et la négation. Si E' est plus fort que E pour C , alors $non-E$ est plus fort que $non-E'$ pour $non-C$.

(Anscombe et Ducrot (1983 : 104-105))

Représentons ces caractéristiques sur des échelles :

La loi de la négation stipule que :



La loi de l'inversion dit que :



Il s'ensuit que si l'énoncé :

a) Pierre est aussi grand que Marie.

est un argument pour la conclusion :

Pierre pourra atteindre l'objet.

alors, conformément à la loi de l'inversion et de l'abaissement, la négation de a) :

non-a) Pierre n'est pas aussi grand que Marie.

est un argument pour la conclusion contraire, pour non-C :

Pierre ne pourra pas atteindre l'objet.

parce qu'il est synonyme de :

Pierre est moins grand que Marie.

Et en effet, l'enchaînement argumentatif de non-a) à non-C :

Pierre ne pourra pas atteindre l'objet, il n'est pas aussi grand que Marie.

semble être un énoncé tout à fait normal.

Il s'ensuit aussi que si a) se trouve sur la même échelle qu'un argument plus fort, par exemple a') :

a') Pierre est plus grand que Marie.

par rapport à la conclusion :

Pierre pourra atteindre l'objet.

alors, leur négation inverse leur force argumentative par rapport à la conclusion contraire : non-a) sera un argument plus fort que non-a') pour la conclusion non-C ce que montre la possibilité d'insérer l'opérateur *même* dans non-a) :

Pierre ne pourra pas atteindre l'objet, il n'est pas plus grand que Marie, il n'est même pas aussi grand qu'elle.

À partir des années 1980, le développement de la TAL est marqué par l'introduction de la notion de topos comme principe explicatif.

Anscombe (1991) explique la nécessité du recours à la notion de topos en évoquant l'anomalie à laquelle les a conduits leur « ancienne » description de l'opérateur « ne ... que », dans l'emploi que l'on trouve dans les quatre énoncés suivants (nous les reprenons à Ducrot (1983 : 10)) :

(1) *Il est 8h. Presse-toi !*

(2) *Il est 8h. Inutile de te presser !*

(3) **Il n'est que 8h. Presse-toi !*

(4) *Il n'est que 8h. Inutile de te presser !*

Leur description partait de l'hypothèse, signalée par *, que (3) provoque un effet bizarre et cela parce que l'opérateur « ne ... que » restreint la classe argumentative de l'énoncé :

Malheureusement, dans nos premiers travaux, qui transportaient trop vite en sémantique le concept d'acceptabilité de la syntaxe générative, nous prenions, Anscombe et moi, ce sentiment de bizarrerie que donne d'emblée la suite (3) pour le signe d'une malformation intrinsèque. Ce qui nous conduisait à dire que le morphème *ne ... que* – ou, plus précisément, ce *ne ... que* évaluatif de *Il n'est que 8h*, qui ne modifie en rien les conditions de vérité de la phrase dans laquelle on l'insère – restreint l'ensemble des conclusions possibles à partir de cette phrase.

(Ducrot (1983 : 10))

Ducrot (1983) expose l'anomalie en expliquant que l'énoncé (3) n'est pas aussi bizarre : il est tout à fait possible dans une situation :

Il suffit d'imaginer que quelqu'un craigne d'être trop en retard pour arriver à temps à une réunion fixée, disons,) 8h 30, ou simplement pour y arriver sans recours à des moyens coûteux ou malcommodes, et qu'il renonce à s'y rendre. Il est tout à fait concevable d'employer (3) pour lui conseiller de s'y rendre quand même, en lui faisant remarquer qu'il est moins tard qu'il ne pense.

(Ducrot (1983 : 11))

C'est pour expliquer cette possibilité que les auteurs ont introduit la notion de topos dans le dispositif descriptif de la TAL que nous présentons ci-dessous.

6.2.2. Les topoi

La deuxième phase que l'on peut isoler dans le développement de la TAL est celle des topoi, période qui pourrait être caractérisée comme un chemin qui mène de l'élaboration d'une notion de « garant » des enchaînements argumentatifs à l'hypothèse selon laquelle ces garants apparaissent dès le niveau du lexique. En effet, la notion centrale de la théorie des topoi (TT), celle de *topos*, a été introduite dans la TAL pour expliquer les phénomènes liés au caractère argumentatif de la langue tels qu'ils se manifestent dans les enchaînements, mais les réflexions qui ont suivi ont abouti à montrer que le lexique lui-même est marqué par l'argumentativité.

L'hypothèse générale de la TT est que l'enchaînement argumentatif des énoncés, c'est-à-dire le passage de l'argument *A* à la conclusion *C* est garanti par des principes généraux.

Une des premières formulations de cette hypothèse se trouve dans Ducrot (1982) où le rapprochement de la notion de topos avec celle d'échelle argumentative apparaît clairement :

Mais en quoi consiste exactement ce rapport sur lequel l'argumentation est fondée, rapport que le locuteur n'assure pas, mais prend pour acquis au moment où il construit son discours argumentatif ? Le point important pour moi est que ce rapport général, emmagasiné, sous forme de lieu commun, dans la "sagesse" collective, ce "topos", au sens aristotélicien, que l'on exploite au moment où l'on argumente, ne relie pas un fait à un fait, ni même une classe de faits identiques entre eux à une autre classe de faits identiques entre eux, mais une échelle graduée de faits.

(Ducrot (1982 : 147))

La formulation de l'hypothèse des principes sous-jacents aux argumentations est marquée de prudence : ces principes sont considérés au début comme faisant partie d'un ensemble plus vaste :

Notamment il y a, parmi ces principes, un sous-ensemble de règles possédant une structure sémantique spécifique, et que j'appelle "topos" : je les isole dans la mesure où ils ont un rapport très étroit avec les opérateurs argumentatifs, et expliquent la façon dont ces derniers déterminent, indépendamment des données informatives, c'est-à-dire des conditions de vérité, les possibilités argumentatives des phrases. Par définition, j'attribue au topos la forme suivante : "Si certaines conditions *C* sont remplies, $\left\{ \begin{array}{l} \text{plus un objet } O \text{ a une propriété } P, \\ \text{moins} \end{array} \right.$ $\left\{ \begin{array}{l} \text{plus un objet } O' \\ \text{moins} \end{array} \right.$ a une propriété *P'*, et cela dans une certaine zone d'intensité de *P*" (avec la possibilité que *O* et *O'* correspondent au même objet). J'appellerai "antécédent" la première partie du topos, celle qui concerne *O*, et "conséquent" la seconde, celle qui concerne *O'*.

(Ducrot (1983 : 13))

Mais la formulation, au fil des années du développement de la théorie, devient de plus en plus précise et de plus en plus étendue, générale. Ainsi, chez Raccah (1992), chez Ducrot (1995), elle s'énonce ainsi :

La TAL se caractérise par l'hypothèse suivante : lorsqu'un énoncé E se présente comme destiné à suggérer la conclusion C, il le fait en vertu d'une règle d'inférence *graduelle*, présentée comme *partagée* par l'ensemble des interlocuteurs, et présentée comme *générale*. Ces règles, qui sont de la forme //plus (ou moins) X est P, plus (ou moins) Y est Q// sont appelées *topoi* (au singulier : *topos*).

(Raccah (1992 : 74-75))

Quelques mots d'abord sur ce que j'entends, d'une façon générale, par "topos", notion élaborée bien sûr à partir de la notion aristotélicienne, mais qui est loin de recouvrir tout ce qu'Aristote et la rhétorique classique mettaient sous ce terme. D'abord je dois préciser qu'il ne s'agit pas pour moi de décrire les mécanismes logico-psychologiques de l'argumentation, mais seulement les *discours* argumentatifs – et, particulièrement, les enchaînements de deux segments A et C, dont l'un est présenté comme argument justifiant l'autre donné comme conclusion. Je prends pour accordé, c'est d'ailleurs une idée très banale, que ces enchaînements mettent généralement en jeu un troisième terme, un "garant", qui autorise le passage de A à C. C'est ce garant des enchaînements argumentatifs que j'appelle "topos".

(Ducrot (1995 : 85))⁷⁷

Aussi, la différence entre le concept de topos de la TAL et la notion aristotélicienne est de plus en plus clairement affirmée :

Les règles de ce type ont été appelées topoi (au singulier topos) en hommage à Aristote ; il s'agit cependant ici de concepts techniques ne renvoyant plus aux lieux d'Aristote (sauf pour leurs connotations).

(Raccah (1990 : 182))

Pour illustrer la manière dont fonctionnent les topoi, nous reprenons un exemple classique. L'enchaînement argumentatif qui apparaît dans l'énoncé

Il fait beau, sortons donc !

est basé sur le principe, sur la règle selon laquelle le beau temps entraîne l'agrément, le bien-être-dehors et que l'on peut exprimer par le topos :

//+le temps est agréable, +on est heureux dehors//

Dans les formulations citées ci-dessus, ainsi que dans l'exemple choisi, il apparaît qu'un topos met en rapport deux propriétés, entre lesquelles il établit un lien : une propriété P attribuée à un objet O, qui est attachée à l'argument A, et une propriété P' attribuée à un objet O', qui est attachée à la conclusion C. Dans l'exemple, la propriété P, « agréable », est

⁷⁷ Le concept de topos est actuellement défini non pas comme un garant mais une *catégorie* de garants (cf. Raccah (2002)).

attribuée à l'objet O, « temps », et la propriété P', « heureux dehors », est attribuée à l'objet O', « des êtres humains ».

Certaines des caractéristiques des topoi sont admises par tous les chercheurs s'inscrivant dans le cadre de la TAL, sur d'autres caractéristiques, les positions divergent.

Ainsi, les trois propriétés explicitées dans les formulations citées ci-dessus, sont attribuées au topos de manière unanime : il est considéré par tous les auteurs de la TAL comme

1. graduel
2. présenté comme général
3. présenté comme partagé.

Ces trois propriétés demandent des explications.

1. La première caractéristique, la gradualité des topoi renvoie à deux idées :

- d'une part, que les propriétés P et Q sont elles-mêmes graduelles,
- d'autre part, que le lien établi par le topos entre les deux propriétés est un lien graduel.

Dans l'exemple « Il fait beau, sortons » les deux propriétés P et Q, c'est-à-dire *beau temps* et *agrément* sont graduelles : il y a des degrés dans le beau temps et il y a des degrés dans l'agrément. Ces propriétés peuvent être considérées comme des « échelles » qu'on peut parcourir dans un certain sens. Le lien établi entre les deux échelles est lui-même graduel. Cela signifie que le degré attribué à X dans le champ topique P implique un degré attribué à Y dans le champ topique Q. Cette gradualité est définie dans Bruxelles et Raccah (1992) de la façon suivante :

L'énoncé E qui indique que l'entité X possède la propriété P1 place ainsi cette propriété P1 à un certain degré sur l'échelle orientée et graduelle du champ topique P. Par l'application du topos, le locuteur présente son énoncé comme destiné à viser une conclusion telle que l'entité Y qui correspond à X (le plus souvent, X lui-même) possède une propriété Q1, située sur l'échelle du champ topique Q, à un degré équivalent à celui auquel X est situé sur P.

(Bruxelles et Raccah (1992 : 64))

La gradualité du topos n'exige pas que les énoncés ou les prédicats des énoncés soient graduels. Ducrot (1986) donne comme exemple l'enchaînement

Il fait moins dix degrés, mets un manteau !

où ni l'argument ni la conclusion ne sont graduels. Ce qui n'empêche pas que les champs topiques du topos qui garantit le passage de A à C soient graduels :

//+il fait froid, +il faut se protéger//

2. Le caractère d'être présenté comme général signifie que les topoi sont présentés comme valables dans d'autres situations que la situation à propos de laquelle on tient le discours :

Ces règles d'inférence sont d'autre part générales, c'est-à-dire valables pour une multitude d'autres propositions que p et q, et stipulent par exemple que s'il y a telles ressemblances et telles différences formelles entre deux propositions, quelles qu'elles soient, l'une peut s'inférer de l'autre.

(Ducrot (1983 : 12))

[...] une règle d'inférence *graduella*, que le locuteur *présente* comme
– générale, en ce sens qu'elle est censée s'appliquer aussi à d'autres situations que celle qui fait l'objet de l'énoncé,

(Bruxelles et Raccah (1992 : 63))

D'autre part, [...] le topos est donné comme *général*, en ce sens qu'il vaut pour une multitude de situations différentes de la situation particulière dans laquelle le discours l'utilise. En disant "*Il fait chaud. Allons à la plage !*", on suppose non seulement que le beau temps du jour dont on parle rendra ce jour-là la plage plus agréable, mais qu'en général la chaleur est, pour la plage, un facteur d'agrément.

(Ducrot (1995 : 86))

En effet, le topos sur lequel l'enchaînement argumentatif :

Il fait beau, sortons !

est basé n'est pas un topos applicable à l'unique situation d'énonciation. Il s'agit d'une règle plus générale : ce qui permet l'argumentation, c'est l'idée que le beau temps *en général* rend *en général* agréable la sortie. Cela ne veut pas dire que les topoi sont présentés comme universels : il y a des exceptions à la règle. C'est ce qui apparaît dans l'énoncé :

La promenade n'est pas agréable bien qu'il fasse beau.

Dans cet énoncé, le topos

//+le temps est agréable, +on a envie d'être dehors//

n'est pas nié, l'énoncé indique simplement que la situation en question fait exception à la règle en ce sens que le topos ne s'y applique pas.

3. La troisième caractéristique des topoi est extrêmement importante. Les topoi sont présentés comme partagés, comme admis par la communauté linguistique dont le locuteur fait partie :

[une règle d'inférence *graduella*, que le locuteur *présente* comme]

[...]

– partagée, en ce sens qu'elle est supposée admise par l'ensemble des interlocuteurs.

(Bruxelles et Raccah (1992 : 63))

D'une part ce sont des croyances présentées comme *communes* à une certaine collectivité dont font partie au moins le locuteur et son allucataire (*sic*) : ceux-ci sont supposés partager cette croyance avant même le discours où elle est mise en œuvre.

(Ducrot (1995 : 86))

Racah (1990) insiste sur le fait que :

Ces topoi, qui font le lien entre les connaissances linguistiques et connaissances du monde, font partie du « bagage cognitif » des locuteurs ».

(Racah (1990 : 182))

Ce qui explique que l'enchaînement argumentatif

Il fait *chaud*, sortons donc !

(pour changer un peu l'exemple) est tout à fait acceptable dans une communauté linguistique vivant dans un climat tempéré, mais ne l'est pas pour une autre communauté vivant dans une région proche des tropiques. L'acceptabilité est due au fait que dans les communautés linguistiques où l'énoncé

Il fait *chaud*.

peut servir comme argument en faveur de la conclusion

Sortons !

la croyance « La chaleur entraîne l'agrément » est une croyance partagée et le topos

//+il fait chaud, +on a envie de sortir//

est un topos admis par ces communautés.

Il existe une caractéristique des topoi sur laquelle les avis se partagent sans toutefois amener les chercheurs à des conceptions profondément différentes.

Là où Ducrot (1995) ou Anscombe (1995) distinguent deux topoi, chacun avec deux formes possibles, d'autres auteurs, comme Racah (1990), Bruxelles et Racah (1992) parlent d'un seul topos avec quatre formes topiques.

Selon Ducrot (1995), cette caractéristique est une conséquence de la double gradualité des topoi. Cette double gradualité signifie (nous l'avons déjà mentionnée ci-dessus) :

Non seulement les prédicats topiques sont scalaires, mais la relation qui les unit à l'intérieur du topos est elle-même graduelle. [...] étant donné les deux sens dans lesquels une échelle peut se parcourir, montée et descente, on dira que le topos fait correspondre à chaque sens de parcours de l'échelle antécédente un sens de parcours de l'échelle conséquente.

(Ducrot (1995 : 87))

C'est cette double gradualité qui mène Ducrot (1995) à l'idée de distinguer deux types de topos : le topos concordant et le topos discordant, chacun avec deux formes topiques converses :

Si le topos associé à chacun des deux sens de parcours de l'échelle précédente un sens de parcours déterminé de l'échelle conséquente, il est clair — on peut même dire que c'est logiquement nécessaire — que chaque topos peut apparaître sous deux formes (que j'appelle "formes topiques" ou, par abréviation, "FT"). Ainsi un topos, dit *concordant*, fixant pour ses deux échelles P et Q le même sens de parcours, peut apparaître sous les formes, que j'appellerai *converses*, "+P, +Q" et "-P, -Q" [...]. De même un topos *discordant*, attribuant à P et à Q des directions de parcours opposées, peut se présenter sous les deux formes converses : "+P, -Q" et "-P, +Q".

(Ducrot (1995 : 87))

Bruxelles et Raccah (1992) utilisent l'ancienne terminologie de Ducrot : là où Ducrot introduit deux formes topiques distinctes du même topos, ces auteurs parlent de deux topoi distincts exprimant la même croyance.

Ainsi, les quatre formes *topiques* correspondant à chaque couple de champs topiques forment deux à deux des croyances identiques. Il faut donc interpréter la formulation proposée, de telle façon que, si l'on croit que

//plus x est P, plus y est Q//

on croit nécessairement aussi que

//moins x est P, moins y est Q//

et de même pour els topoi en //+, -// et //- , +//.

(Bruxelles et Raccah (1992 : 64))

Les auteurs insistent aussi sur le fait que le rôle de ce que Ducrot (1995) appelle les formes converses des topoi est différent dans la langue :

Néanmoins, malgré l'identité des croyances, le topos obtenu par combinaison de la forme topique //+, +// (respectivement //+, -//) aux champs topiques P et Q joue, dans la langue, un rôle argumentatif très différent de celui que l'on obtient par la combinaison de la forme topique //- , -// (respectivement //- , +//) à ces mêmes champs topiques (cf. Raccah 1989).

(Bruxelles et Raccah (1992 : 64))

En effet, comme le disent ces auteurs, si on croit que

//+X est P, +Y est Q//,

on croit aussi que

//-X est P, -Y est Q//.

C'est ce qui apparaît dans le fait que l'énoncé :

Il pleut, ne sortons pas !

évoque en fait le même topos que l'énoncé :

Il fait beau, sortons !

avec, comme différence entre ces deux enchaînements, la forme du topos évoqué, mis en œuvre par les énoncés.

Il fait beau, sortons donc !

est garanti par le topos

//+le temps est agréable, +on a envie d'être dehors//,
tandis que

Il pleut, ne sortons pas !
évoque le même topos mais sous la forme en "moins" :

//-le temps est agréable, -on a envie d'être dehors//.

À part cette relation entre les formes topiques, une autre relation, cette fois-ci entre les topoi, est relevée par les auteurs. Il s'agit de la forme réciproque d'un topos.

Ducrot (1995) ne fait que mentionner cette caractéristique :

Je signale, en passant, que l'on peut, théoriquement, multiplier encore par deux le nombre des FT construites à partir de P et Q. Il suffit d'invertir les échelles : à une FT "-P, -Q/" correspond par exemple une FT réciproque "-Q, -P".

(Ducrot (1995 : 87))

Dans Raccah (1990) et dans d'autres articles de l'auteur, on retrouve cette caractéristique comme essentielle, importante, notamment pour l'application du concept de topos en intelligence artificielle.

Ainsi, Raccah (1990) explique que si l'on accepte la croyance formulée par un topos //+P, +Q//, on accepte aussi la réciproque du même topos, //+Q, +P//. L'interversion des champs topiques recouvre les remarques que nous avons évoquées concernant le rapport entre causalité *de re* et causalité *de dicto* (cf. §. 5.4.2.2. ci-dessus).

Nous citons ici les exemples de Raccah (1990) avec la numérotation de l'auteur pour illustrer l'importance des formes réciproques des topoi.

Dans le contexte d'une discussion concernant un véhicule automobile, considérons les deux énoncés suivants (qui ne sont pas censés former ici un enchaînement) :

(16) Si le circuit de refroidissement est bouché, le moteur a brûlé.

et

(17) Si le moteur a brûlé, le circuit de refroidissement est bouché.

(Raccah (1990 : 189))

Ces deux énoncés peuvent, en termes de topoi, se décrire de la manière suivante :

T16 //+le circuit de refroidissement fonctionne mal, +le moteur chauffe//

T17 //+le moteur chauffe, +le circuit de refroidissement fonctionne mal//

L'auteur définit la différence entre les deux cas en opposant la source de leur validité :

Le premier topos est dérivé de lois physiques ; sa "validité" est, en quelque sorte, garantie par la validité des connaissances scientifiques et techniques concernant le domaine. J'appellerai les topos de ce type des **topoi descriptif**. En revanche, la validité du deuxième topos (T17) n'est pas garantie par les connaissances du domaine : il s'agit d'une hypothèse, présentée comme probable par le locuteur,

d'une heuristique reposant sur un savoir faire : T17 indique où rechercher une cause possible au fait que le moteur chauffe. J'appellerai les topoi de ce type des **topoi heuristiques**.

On aura sans doute remarqué que T17 est la réciproque de T16. D'une façon générale, la réciproque d'un topos descriptif est un topos heuristique et vice-versa.

(Raccah (1990 : 189))

Ce phénomène, comme l'explique Raccah (1990), trouve son importance, entre autres, en intelligence artificielle, dans « la génération d'explications des raisonnements d'un système expert » (Raccah (1990 : 193)).

Revenons à la sémantique pour montrer la manière dont la notion de topos permet d'éviter l'anomalie signalée à la fin du §. 6.2.1.1.

Comme nous l'avons rappelé, ce qui justifie l'introduction de la notion de topos dans la TAL, est l'incompatibilité de la description (ancienne) de l'opérateur « ne ... que » et les faits linguistiques. D'un côté, la description de « ne ... que » consistait à dire que cet opérateur « restreint l'ensemble des conclusions possibles à partir de cette phrase » (Ducrot (1983 : 10)), de manière à rendre impossible d'enchaîner la conclusion

Presse-toi !

à un énoncé comme

Il n'est que 8h.

D'un autre côté, les faits contredisent cette description, étant donné que l'enchaînement des deux énoncés est tout à fait possible dans une situation où un locuteur veut convaincre son interlocuteur de ne pas abandonner l'espoir et de continuer à se presser.

La notion de topos permet d'éviter cette anomalie.

En effet, l'opérateur « ne ... que » et d'autres opérateurs, seront considérés non pas comme restreignant les conclusions possibles mais comme agissant sur les topoi que l'énoncé évoque :

Munis de la notion de topos graduel, nous pouvons fournir une nouvelle définition de ce qu'est un opérateur argumentatif :

- 1) *Une phrase ne détermine pas la classe des conclusions que l'on peut atteindre au travers des énoncés-occurrences, mais un réseau de topoi.*
- 2) *Les topoi représentent les trajets (argumentatifs) que l'on doit obligatoirement emprunter pour atteindre, à partir d'une occurrence donnée de cette phrase, une conclusion déterminée.*
- 3) *Les opérateurs argumentatifs ne contraignent pas la classe des conclusions, mais les trajets argumentatifs permettant de les atteindre.*

(Anscombe (1991 : 136))

Reprenons les quatre exemples (sans l'astérisque) :

- (1) *Il est 8h. Presse-toi !*
- (2) *Il est 8h. Inutile de te presser !*
- (3) *Il n'est que 8h. Presse-toi !*
- (4) *Il n'est que 8h. Inutile de te presser !*

Les différentes descriptions (Ducrot (1983), Anscombe (1991), etc.) en termes de topoi représentent les quatre enchaînements avec les quatre topoi suivants :

T1 : //+on de temps, -on doit se presser// = //+t, -p//

T2 : //-on a de temps, -on doit se presser// = //-t, -p//

T3 : //-on a de temps, +on doit se presser// = //-t, +p//

(ce dernier étant plus intuitif sous la forme : //-le temps manque, +on doit se presser pour essayer de faire//

T4 : //+on a de temps, +on doit se presser// = //+t, +p//

les quatre topoi correspondant respectivement aux quatre idéologies qu'Anscombe (1991) appelle celle de la paresse, du pessimisme, de la lutte et de la rentabilité.

Les enchaînements (1) et (2) permettent, chacun à son tour, deux interprétations différentes :

- (1) *Il est 8h. Presse-toi !*

peut être compris comme évoquant le topos T3 ou bien comme s'appuyant sur le topos T4.

- (2) *Il est 8h. Inutile de te presser !*

peut être compris comme évoquant le topos T1 ou bien comme s'appuyant sur le topos T2.

Les enchaînements (3) et (4), en revanche, ne permettent qu'une seule lecture :

- (3) *Il n'est que 8h. Presse-toi !*

ne peut être compris que comme évoquant le topos T4, tandis que

- (4) *Il n'est que 8h. Inutile de te presser !*

ne peut être interprété que comme évoquant le topos T1.

De manière plus générale, le rôle des topoi dans la description sémantique devient, au cours des années, de plus en plus central. Ducrot (1993) résume rétrospectivement l'évolution de cette phase en explicitant trois hypothèses qu'il considère comme étant la motivation du développement de la notion de topos.

Selon la première hypothèse, les enchaînements argumentatifs des énoncés sont la réalisation d'une argumentation ; le locuteur d'un enchaînement argumentatif a pour intention de faire admettre une conclusion grâce à un ou des énoncés :

Quand on dit d'un discours que c'est une argumentation, on entend généralement par là que son locuteur a affirmé un certain nombre de faits, et que, ce faisant, il a prétendu chercher à faire admettre par le destinataire la validité, ou au moins la légitimité d'une certaine conclusion. [...] Le point que je retiens, dans cette notion d'argumentation, est l'intention affichée par le locuteur de *faire admettre* quelque chose. L'hypothèse H1 consiste à voir une telle intention derrière les enchaînements argumentatifs.

(Ducrot (1993 : 238))

Selon la deuxième hypothèse, les enchaînements argumentatifs convoquent des topoi et par ce fait, le sens des énoncés des enchaînements argumentatifs est en partie constitué par ces topoi :

Dans la mesure où, d'après H1, les enchaînements argumentatifs sont vus comme manifestations d'argumentations, il est alors tentant d'admettre que ces enchaînements convoquent des topoi, qui deviennent ainsi, c'est ce que dit H2, une partie constitutive de leur sens, et doivent donc être mentionnés dans leur description sémantique.

(Ducrot (1993 : 238-239))

Selon la troisième hypothèse, la signification des phrases est un ensemble de topoi :

[...] décrire la phrase par les topoi convoqués lorsque ses énoncés servent d'arguments dans le discours. C'est ce que propose H3. Une phrase serait décrite comme un paquet de topoi, censés représenter son potentiel argumentatif.

(Ducrot (1993 : 239))

L'étape suivante de l'évolution de la TAL consiste en l'élargissement des descriptions aux éléments lexicaux. En effet, comme nous l'avons signalé dans l'introduction du chapitre, dès le départ de l'évolution de la TAL et jusqu'aux années 90, les descriptions portent essentiellement sur les opérateurs et les connecteurs. À partir des années 1990, la portée des descriptions commence à être élargie sur le lexique aussi.

Ainsi, Raccah (1987[1990]) formule l'idée de base, qui sera exploitée par la suite, en ces termes :

The lexicon should thus describe each word in such a way that a list of topical fields can be associated to each of those phrases.

(Raccah (1987[1990] : 467))

Bruxelles *et al.* (1993) présentent l'évolution de la TAL vers la description du lexique par l'interrogation sur la manière dont les topoi surgissent dans les enchaînements argumentatifs. En effet, si on admet l'idée que les enchaînements argumentatifs évoquent des topoi, et si on admet l'idée que les articulateurs (opérateur comme « ne ... que », connecteur comme « mais ») imposent des contraintes sur la forme des topoi pouvant être mis en œuvre par les enchaînements argumentatifs, la question peut se poser de manière légitime : mais d'où viennent les topoi eux-mêmes ?

Par ailleurs, une autre interrogation s'ajoute à celle que nous venons de mentionner. Raccach (1990) développe le problème suivant :

La formulation habituelle d'un topos :

//+ (ou -) X est P, + (ou -) Y est Q//

donne l'impression que les deux parties, l'antécédent et le conséquent du topos sont indépendants. De même, dans les analyses des énoncés, cette même impression est renforcée par le fait que deux énoncés du type :

Il fait chaud, allons nous promener.

Il fait chaud, restons à la maison.

se décrivent par les deux topoi :

//+il fait chaud, +il est agréable de se promener//

//+il fait chaud, -il est agréable de se promener//.

Comme le dit Raccach (1990) :

Ce qui semble nous obliger à une conception des topoi dans laquelle P et Q seraient indépendants.

(Raccach (1990 : 92))

Or, cette idée est incompatible avec la conception générale de l'auteur concernant l'argumentation :

En disant, à propos de quelqu'un,

Il est intelligent, il comprendra ce problème

on attribue à cette personne, non pas n'importe quelle forme d'intelligence, mais précisément celle qui peut entraîner la compréhension du genre de problème dont on parle.

(Raccach (1990 : 92))

De même, dans les exemples ci-dessus dans lesquels l'énoncé

Il fait chaud

sert, en apparence, deux conclusions opposées, d'après l'auteur, il ne s'agit pas de la même chaleur :

Ainsi, les éléments objectifs de ces deux « constats » (la température, par exemple) peuvent être communs ; mais la chaleur n'est pas vue de la même façon dans (2) et (2') : le champ de la chaleur n'est pas constitué exclusivement d'éléments objectifs (la chaleur de (2) est vue comme stimulante, celle de (2') comme étouffante).

(Raccach (1990 : 93))

C'est pour répondre aux deux interrogations (l'émergence des topoi dans les enchaînements et l'interdépendance des éléments d'un topos) que l'auteur introduit la notion de *champ topique* ; notion qui aboutira à la construction de la Sémantique des Points de Vue.

En parallèle, à partir des mêmes problématiques, Oswald Ducrot et Marion Carel développent un autre modèle, la Théorie des Blocs Sémantiques que nous présentons brièvement aux paragraphes suivants, avant de continuer l'exposé du cadre de notre travail, la Sémantique des Points de Vue (§. 6.3).

6.2.3. Les blocs sémantiques

La Théorie des blocs sémantiques (TBS par la suite), développée par Marion Carel et Oswald Ducrot, pourrait être considérée comme une « radicalisation » de la TAL. L'idée de radicalisation est due au fait que, du point de vue historique, la principale raison pour laquelle Carel et Ducrot cherchent à abandonner le modèle topique dans la description sémantique est qu'ils considèrent qu'il fait appel à des entités extérieures à la langue, aux *topoi*. Or, un des principes sur lesquels ils fondent leur démarche est que les descriptions sémantiques ne doivent précisément pas renvoyer à des entités extérieures à la langue : la description doit être structurale.

Ces exemples, qui sont le point de départ de notre réflexion, et dont nous avons sans cesse repris l'analyse, nous semblaient montrer que l'orientation argumentative est interne au sens des mots, et indépendante des « réalités » que les mots sont censés représenter. Ne va-t-on pas à l'encontre de cette idée lorsque les *topoi* fondant le discours argumentatif sont vus comme des principes inférentiels, qui relieraient la force argumentative d'un énoncé au degré que l'énoncé attribue à une certaine propriété ? Car ces propriétés, leurs graduations, appartiennent par définition à un domaine extérieur au discours argumentatif, et auquel ce discours se référerait. Fonder sur elles l'argumentation, c'est la fonder sur autre chose que sur le discours lui-même.

(Ducrot (1995b : vii))

Néanmoins, la question de savoir si les modèles topiques (comme la Sémantique des Points de Vue) font réellement appel à des entités plus extérieures à la langue que les blocs sémantiques n'est pas tout à fait claire : l'idée de « radicalisation » permet d'éviter de devoir se prononcer sur le caractère structuraliste ou non-structuraliste de la version topique mais ne donne pas de réponse à la question.

Une autre raison que Carel et Ducrot invoquent pour motiver leur « radicalisation » est que le modèle topique utilise des règles d'inférence, alors qu'ils n'acceptent pas de considérer le processus au cours duquel le sens des énoncés se construit comme relevant de l'inférence logique. Ils réduisent ainsi la notion d'inférence au concept logique d'inférence, ce qui exigerait, pour le moins, des éléments de justification, lesquels sont absents de leurs travaux.

L'idée de « radicalisation » se justifie pour une autre raison encore. Les travaux qui s'inscrivent dans ce cadre accentuent radicalement l'idée générale de la TAL selon laquelle l'essentiel de la signification relève de l'argumentation : pour expliquer les phénomènes

argumentatifs de la langue, Carel et Ducrot assimilent complètement l'argumentation à la signification.

Dans les paragraphes qui suivent, nous essayons de fournir une esquisse du dispositif théorique de la TBS en reprenant les idées essentielles des séminaires de Carel et Ducrot. Nous illustrons la présentation des notions de base de la TBS à l'aide d'exemple.

6.2.3.1. Les notions de la TBS

La motivation principale du développement de la TBS, comme l'explique Carel (1995), est la nécessité d'établir une interdépendance entre les segments d'un enchaînement argumentatif. Carel (1995) refuse l'idée de considérer comme deux entités autonomes l'argument et la conclusion d'un enchaînement argumentatif, et cela aussi bien dans les enchaînements en « donc » (les seuls qui auparavant, selon elle, étaient considérés comme des enchaînements argumentatifs) que dans les enchaînements en « pourtant ». Elle considère au contraire que dans le cas des deux types d'enchaînements il s'agit de l'expression d'un même *bloc sémantique*, et dans les deux cas, les segments sont « influencés » mutuellement et de la même manière :

Ainsi, c'est finalement un *bloc sémantique* qu'expriment les enchaînements en donc et en pourtant, [...]. Il n'y a pas d'abord interprétation de l'un des deux segments, l'autre se trouvant ensuite, dans ce cadre, désambiguïsé : c'est l'enchaînement, en tant que tout, qui fait sens et impose ensuite l'interprétation de son argument et de sa conclusion.

(Carel (1995 : 182))

C'est cette idée d'interprétation de l'ensemble d'un enchaînement argumentatif qui sera, par la suite, généralisée pour définir le sens linguistique. La thèse générale de la TBS est formulée par Carel et Ducrot (2000s) de la manière suivante :

Le sens d'une entité linguistique (énoncé, syntagme, mot ou autre) est constitué par certains enchaînements discursifs qu'elle évoque, à savoir par des argumentations du type X CONN Y.

(Carel et Ducrot (Séminaire 2000-2001))

Dans cette formulation, le terme CONN renvoie à *connecteur* compris non pas comme un ensemble de mots de la langue mais comme les primitives de la TBS :

CONN = {DC, PT}.

Le sens des entités linguistiques est ainsi un ensemble d'argumentations du type X DC Y ou X PT Y. L'argumentation en DC est appelée *argumentation normative*, celle en PT est identifiée comme *argumentation transgressive*. DC et PT ont, dans la langue française, des réalisations par « donc » et par « pourtant », mais aussi par d'autres expressions comme « si », « car », etc. (réalisations de DC), ou par « malgré », « même si », etc. (réalisations de PT).

La notion d'argumentation est redéfinie par Ducrot (2001) de manière à inclure les enchaînements en PT dans l'ensemble des enchaînements argumentatifs :

D'abord la notion d'argumentation, qui désigne un enchaînement de deux segments de discours (réalisations de deux phrases grammaticales¹), reliés par un connecteur ayant soit la valeur *transgressive* (il est alors représenté par un connecteur abstrait POURTANT, lui-même abrégé en PT), soit la valeur *normative* (représentée par DONC, qui s'abrège en DC).

(Ducrot (2001 : 22))

L'idée d'interdépendance sémantique entre les segments reliés par PT ou par DC apparaît clairement dans la note de bas de page de la citation :

1. Je maintiens donc, sur ce point, la terminologie habituellement utilisée par Anscombe & Ducrot, et qui appelle *phrase* une entité abstraite, théorique, susceptible de multiples réalisations concrètes. Mais je ne dirai plus que toute réalisation de phrase est un énoncé. Ainsi, aucun des deux segments de l'argumentation *Il fait chaud dehors pourtant je ne sortirai* n'est un énoncé, car c'est un des postulats de notre théorie que chaque segment d'une argumentation, par exemple le *il fait chaud dehors* précédent, tire son sens de son rapport argumentatif avec l'autre. Il n'a donc pas de sens en lui-même, et ne peut pas être l'objet d'une énonciation.

(Ducrot (2001 : 22))

Comme nous le verrons par la suite, cette même idée d'interdépendance sémantique entre les segments reliés avait été prise en compte dans le modèle topique aussi.

Cette interdépendance signifie, dans le modèle des blocs, que le sens de X contient non pas CONN Y mais X CONN Y et inversement, le sens de Y contient X CONN Y.
Comprendre

Il fait chaud dehors
c'est comprendre

il fait chaud dehors pourtant je ne sortirai pas
et aussi comprendre

il fait chaud dehors donc je sortirai.

De même, dans cette optique, le sens d'un énoncé comme

Il est prudent (X)
contient, entre autres, l'argumentation

il est prudent DC il n'aura pas d'accident (X DC Y)
ou encore

il est prudent PT il aura des accidents (X PT non-Y).

Ces argumentations peuvent se réaliser dans la langue française par des enchaînements d'énoncés tels

Il est prudent donc il n'aura pas d'accident.

Même s'il est prudent, il aura des accidents.

Il est prudent pourtant il aura des accidents.

Chacun des deux types d'enchaînements, en DC et en PT, constitue ce que les auteurs définissent comme *aspect* :

[...] On admettra d'autre part que des enchaînements matériellement différents peuvent réaliser la même relation, soit transgressive soit normative. On pose alors qu'ils appartiennent à un même *aspect* (défini comme ensemble d'enchaînements).

(Ducrot (2001 : 22-23))

Selon moi, **A donc C** et **A pourtant non C** proviennent d'un même bloc qualifié et se distinguent par le fait que tout bloc qualifié a deux aspects : l'un normatif, exprimé par **A donc C**, l'autre transgressif, exprimé par **A pourtant non C**.

(Carel (1998 : 65))

Les deux exemples donnés par Ducrot (2001 : 23) :

Pierre a gagné ; pourtant il a mal joué.

Jean joue mal en ce moment, cependant il gagnera sûrement.

appartiennent tous les deux au même aspect que Ducrot (2001 : 23) formule par

mal jouer PT gagner

La notion de bloc sémantique est définie à partir des exemples suivants (nous reprenons la numération des auteurs) :

(1) la question des promotions pose problème : je propose donc de reporter sa discussion (Ducrot et Carel (1999 : 10))

(7) la question des promotions posait problème, pourtant Paul a proposé de tout de suite la résoudre (Ducrot et Carel (1999 : 11))

qui correspondent, respectivement, aux argumentations :

problème DC report

problème PT non-report

Le bloc sémantique est l'unité qui regroupe ces deux aspects :

Les liens que (1) et (7) établissent entre leurs mots sont eux-mêmes apparentés. Pour rendre compte de cela, nous créerons un troisième ensemble, dans lequel nous placerons aussi bien les éléments de *problème DC report* que ceux de *problème PT NON-report*. Nous qualifierons ce troisième ensemble de **bloc**. (1) et (7) appartiennent au même bloc, et cela au même titre : le discours (1) en DC n'a aucune priorité sur le discours (7) en PT ; le discours en PT ne repose sur aucun discours en DC préalable qu'il concèderait. De manière plus générale, tout bloc a ainsi deux **aspects argumentatifs** : un aspect **normatif**, *P DC Q*, regroupant les discours en DC, et un **aspect transgressif**, *P PT NON-Q*, regroupant les discours en PT.

(Ducrot et Carel (1999 : 12))

Ducrot (2004) développe l'idée de manière plus technique et plus générale :

- Avec 2 prédicats A et B on peut construire, en les combinant avec les 2 connecteurs (PT et DC) et la négation, 8 types d'enchaînements (dits "aspect"), par ex. A DC B, nég-A DC B, nég-A PT nég-B, etc.
- Ces 8 aspects doivent être regroupés en 2 groupes de 4 aspects (dit "blocs"). Les 4 aspects d'un même bloc peuvent être organisés en un "carré argumentatif"

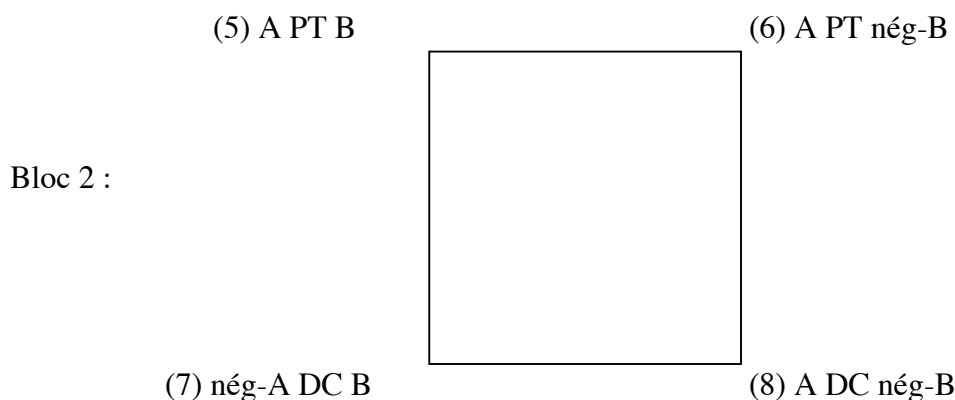
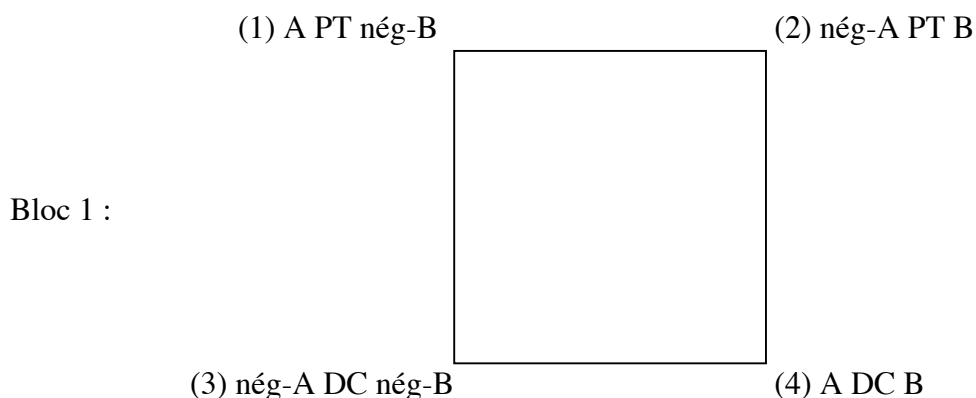
(Ducrot (2004[manuscrit] : 1))

La négation dont parle Ducrot (2004) et les « non » qui figure dans les formulations abstraites des aspects ci-dessus correspondent tous à ce que les auteurs appellent un « opérateur négatif NEG » :

Celui-ci ne correspond pas seulement à la négation syntaxique *ne ... pas*, mais à tout ce que Ducrot 95 appelle *modificateurs déréalisants inverseurs*, par exemple le morphème *peu*, et également aux tournures syntaxiques à fonction négativisante comme l'interrogation, les préfixes du type de *Je doute que*, la position de comparant dans des constructions comparatives de supériorité ou d'égalité.

(Ducrot (2001 : 23))

À partir des réflexions précédentes, on peut obtenir les deux carrés argumentatifs suivants :

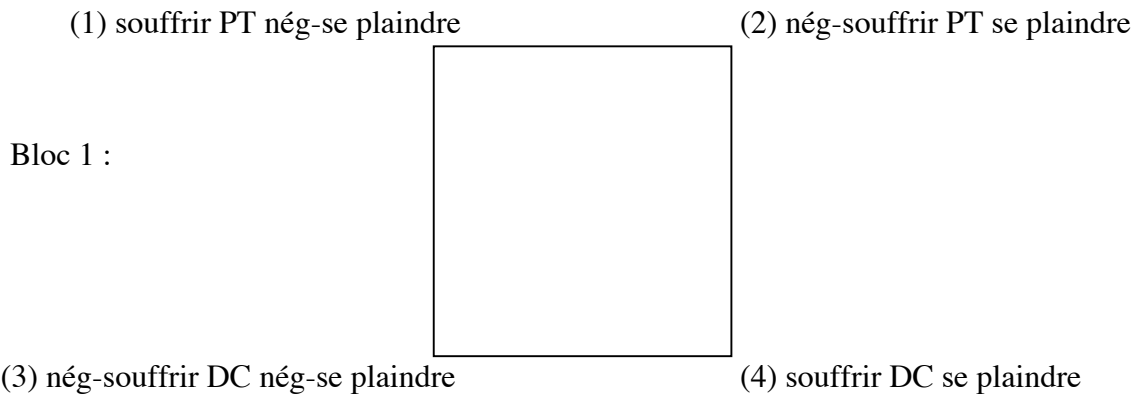


Explicitons les correspondances entre les deux blocs et des descriptions sémantiques possibles à partir de Ducrot (2004) :

Soit A=souffrir et B=se plaindre.

Ducrot (2004) commente le schéma suivant en disant :

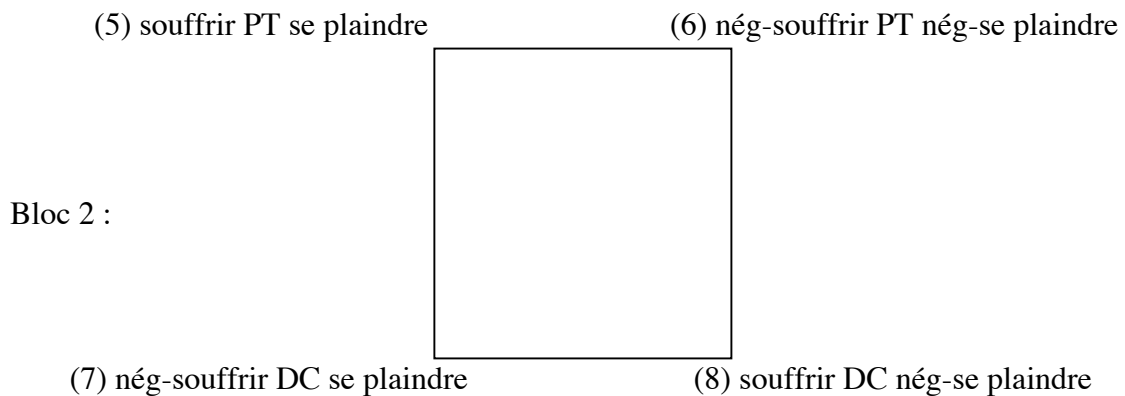
Dans ce bloc 1, la souffrance est vue comme un motif pour se plaindre ;
(Ducrot (2004[manuscrit] : 1))



Le bloc 2, dans lequel, selon Ducrot (2004) :

[...] la souffrance est vue comme un motif de satisfaction
(Ducrot (2004[manuscrit] : 1))

donne :



Le bloc 1 peut être considéré comme représentant des enchaînements du type :

- (1) Même s'il souffre, il ne se plaint pas.
- (2) Même s'il ne souffre pas, il se plaint.
- (3) S'il ne souffre pas, il ne se plaint pas.
- (4) S'il souffre, il se plaint.

ou même comme correspondant à la description de « dur à la souffrance », « douillet », « pas douillet », « sensible, pas dur à la souffrance » ; tandis que le bloc 2 représenterait ceux du type :

(5) Même s'il souffre, il se plaint.

(énoncé que Ducrot (2004) commente par une remarque en disant que le sujet dont il est question « est un masochiste défaillant ».)

(6) Même s'il ne souffre pas, il ne se plaint pas.

(7) S'il ne souffre pas, il se plaint.

(8) Il souffre donc il ne se plaindra pas

(ce dernier énoncé avec, de nouveau, un commentaire de Ducrot : il « est un masochiste conséquent ».)

6.2.3.2. Les descriptions de la TBS

L'intérêt d'un bloc sémantique se trouve dans le fait qu'il permet de représenter la signification de plusieurs entités linguistiques en montrant leurs relations sémantiques.

La signification des éléments linguistiques

Ainsi, la signification des mots « pas bête », « pas intelligent », « intelligent » et « stupide » peut être décrite par leurs argumentations internes et représentées dans un bloc sémantique de la manière suivante :

(1) pas bête

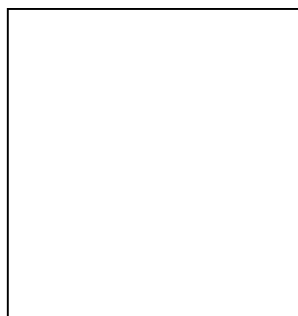
(2) pas intelligent

(3) intelligent

(4) stupide

(1) nég-difficile DC comprendre

(2) difficile DC nég-comprendre



(3) difficile PT comprendre

(4) nég-difficile PT nég-comprendre

Les argumentations (en DC et en PT) peuvent être externes ou internes par rapport à un énoncé, un syntagme, un mot. L'argumentation externe (AE par la suite) d'une entité linguistique contient l'entité en question, l'AE d'une expression E est quelque chose comme E CONN Y, X CONN E :

Pour nous, une argumentation peut être associée à une expression de deux façons différentes. Si l'expression étudiée intervient dans l'un des enchaînements de l'aspect argumentatif qui lui est associé, cet aspect sera dit relever de l'**argumentation externe** de l'expression étudiée.

(Ducrot et Carel (1999 : 13))

L'argumentation interne, à son tour, est définie comme une sorte de paraphrase en DC ou en PT, elle ne contient pas l'entité linguistique en question. Ainsi, l'AI d'une expression E est de forme X CONN Y :

Pour parler de façon simple, mais imprécise, l'AI constitue une sorte de paraphrase de l'entité : les enchaînements X CONN Y dont elle se compose ne doivent pas contenir cette entité ni à l'intérieur de X ni à l'intérieur de Y [...].

(Ducrot (2001 : 23))

Dans les blocs sémantiques ci-dessus

(3) difficile PT comprendre

est l'AI du mot « intelligent », et ce même enchaînement est aussi une AE du mot « comprendre », et du mot « difficile ».

L'argumentation

Il est prudent DC il n'aura pas d'accident.

est une des AE, plus précisément une des argumentations externes normatives de

Il est prudent

Une des AE transgressives du même énoncé est

Il est prudent PT il aura des accidents.

Les argumentations (externes ou internes), d'après Carel et Ducrot, sont associées aux éléments linguistiques de manière structurelle ou de manière contextuelle, c'est-à-dire dès le niveau de la langue ou seulement dans les discours. (Les termes « structurel » et « contextuel » remplacent la terminologie de la TAL où l'on parlait de topos intrinsèque et extrinsèque.)

Dire qu'un aspect est structurellement attaché à une entité, que ce soit de façon interne ou externe, c'est dire qu'il appartient à la signification linguistique de cette entité, et qu'il apparaît donc, en premier plan ou en arrière-plan, dans tous les emplois que l'on fait d'elle. [...] Mais une entité peut se voir aussi attacher certains aspects de façon contextuelle.

(Ducrot (2001 : 23))

L'association d'une expression et d'un aspect argumentatif peut être effectuée, ou par la langue, ou par le discours : dans le premier cas, on dira que l'aspect argumentatif est **intrinsèque** à l'expression à laquelle il est associé ; dans le second, qu'il est **extrinsèque**.

(Carel et Ducrot (1999 : 15))

Ainsi, selon les auteurs de la TBS, les aspects :

prudent DC sécurité (ou DC nég-accident)

prudent PT nég-sécurité (ou PT accident)

sont attachés au mot « prudent » de manière structurelle, ce sont des AE structurelles de ce mot. L'aspect

prudent DC nég-sécurité (ou DC accident)

d'après Carel et Ducrot (1999) est une argumentation contextuelle du mot « prudent » :

Enfin, *prudent DC NON-sécurité* est extrinsèque (contextuel) à *prudent* : c'est le discours *les gens prudents ont toujours des accidents*, et non la langue elle-même, qui associe *prudent* et *prudent DC NON-sécurité*.

(Carel et Ducrot (1999 : 16))

De même, et toujours d'après les auteurs, l'aspect

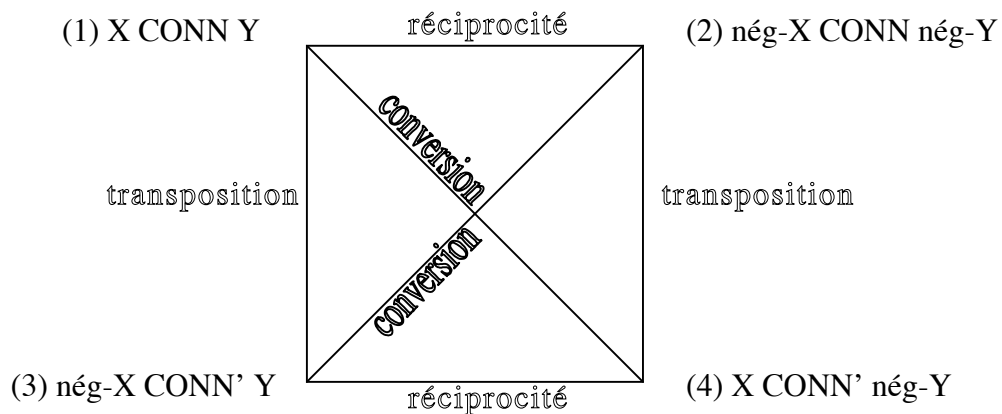
danger DC précaution

appartient à l'AI structurelle du mot « prudent ». Ce même aspect, par ailleurs, est une AE structurelle de « danger » ou de « précaution ».

Les relations

Les blocs sémantiques permettent de représenter non seulement la signification des éléments linguistiques mais aussi les rapports entre eux.

Reprenons le schéma du bloc en le complétant par les relations que Ducrot (2004) lui attribue :



La négation :

Argumentation interne et négation : si X CONN Y appartient à l'AI de E, alors son converse, X CONN' NEG-Y, appartient à l'AI de non-E.

(Carel (2001 : 17))

AI(*prudent*) : danger DC précaution

son converse : danger PT nég-précaution

décrit « non prudent », « imprudent ».

Argumentation externe et négation : si X CONN Y appartient à l'AE de E, alors son réciproque, NEG X CONN NEG Y, appartient à l'AE de non-E.

(Carel (2001 : 17))

AE(*prudent*) : prudent DC nég-accident, prudent PT accident

son réciproque : nég-prudent DC accident, nég-prudent PT nég-accident

Ducrot (2004) propose de décrire l'opposition « contraire » – « contradictoire » en termes de la TBS. Il commence par les associations suivantes (citées précédemment) :

dur à la souffrance : souffrir PT nég-se plaindre

douillet : nég-souffrir PT se plaindre

pas douillet : nég-souffrir DC nég-se plaindre

sensible, pas dur à la souffrance : souffrir DC se plaindre

L'auteur propose de traiter l'opposition en question de la manière suivante :

Hypothèses pour décrire l'opposition "contraire"- "contradictoires" en termes de TBS

H1 Si 2 expressions sont contradictoires, elles expriment des aspects converses

ex. : douillet et pas douillet

H2 Si 2 expressions expriment des aspects en PT réciproques, elles sont contraires

ex. : douillet et dur à la souffrance

H1 et H2 réunies impliquent

H3 Soit un mot exprimant un aspect en PT. Son contraire (en PT) et son contradictoire (en DC) expriment des aspects qui ont la relation verticale de transposition.

(Ducrot (2004[manuscrit] : 3))

Donc (DC) et pourtant (PT) comme outils de description

Dans ce modèle, comme nous l'avons vu aux paragraphes précédents, les énoncés en « donc » et les énoncés en « pourtant » sont considérés comme les réalisations des argumentations normatives et transgressives, attachées aux entités linguistiques.

Tout cela conduit à conclure que le connecteur « pourtant » a comme fonction de réaliser une argumentation transgressive. La description des connecteurs des langues, notamment celui du connecteur « pourtant » se ramènera à une description du type : « pourtant » explicite une argumentation transgressive sans rien ajouter à la signification des segments qu'ils relient puisque les deux segments sont en rapport d'interdépendance sémantique.

Il s'ensuit que dans la signification de l'énoncé

Il fait beau.

il y a les argumentations externes

il fait beau DC je n'ai pas froid

et son converse

il fait beau PT j'ai froid

la description d'un énoncé tel que

Il fait beau pourtant j'ai froid.

consisterait à dire que cet énoncé explicite l'argumentation externe transgressive attachée à « il fait beau ».

Si la description de « pourtant » au moyen des blocs sémantiques est triviale, il n'en est pas de même pour les correspondants de ce connecteur dans d'autre langue. Dans notre mémoire de DEA, nous avons démontré que le connecteur français « pourtant » est ambigu, deux connecteurs hongrois, « *pedig* » et « *mégis* », bien que très différents l'un de l'autre, traduisent tous deux « pourtant » en distribution complémentaire (cf. §. 9.1.1. pour la description de « pourtant », et §. 9.2.2. pour la description des deux connecteurs hongrois). Le fait que la TBS ne dispose que d'un connecteur transgressif, *PT*, pose un problème de ce point de vue.

Ainsi, par exemple, les deux énoncés

Kedves ember, *mégis* mindenki utálja. (Il est gentil *mégis* tout le monde le déteste.)

Kedves ember, *pedig* mindenki utálja. (Il est gentil *pedig* tout le monde le déteste.)

auront tous deux la même description dans le modèle des blocs sémantiques, des argumentations transgressives en *PT* :

kedves ember, *PT* mindenki utálja.

Or, les deux énoncés hongrois signifient deux choses différentes, ils sont en distribution complémentaire. Le premier pourrait être paraphrasé en français par :

Malgré le fait qu'il est gentil, tout le monde le déteste.

tandis que le deuxième par :

Malgré le fait que tout le monde le déteste, il est (il reste) gentil.

Pour décrire correctement les significations de ces énoncés, il faudrait pouvoir distinguer deux types d'argumentation transgressive. Pour avancer dans une telle entreprise, un important travail théorique serait nécessaire, afin de dériver, à partir de DC et PT, des outils de description plus fins, permettant de distinguer « pedig » de « mégis ».

6.2.4. *Les topoi intrinsèques et les champs topiques lexicaux*

Le développement du modèle des champs topiques lexicaux (et de la Sémantique des Points de Vue qui en est issue) est motivé par la même problématique que celle qui a motivé Carel et Ducrot pour l'élaboration du modèle des blocs sémantiques : par la volonté de rendre compte de l'interdépendance sémantique entre les segments d'un enchaînement argumentatif.

Une autre interrogation qui a conduit à la notion du champ topique lexical, rappelons-le, est l'interrogation sur l'émergence des topoi dans les enchaînements argumentatifs.

La réponse de Raccah (1990), Bruxelles et Raccah (1992) Bruxelles *et al.* (1993) aux deux questions consiste à redéfinir la notion de topos de manière à pouvoir éviter le caractère apparemment indépendant des deux constituants d'un topos. Pour expliquer l'émergence des topoi dans les enchaînements argumentatifs, les auteurs attribuent le rôle de cette évocation aux phrases elles-mêmes. Ils adoptent une attitude qui

[...] consiste à supposer que la description sémantique des phrases, même si elle ne suffit pas à déterminer quels topoi précis seront évoqués par leurs énoncés, parle déjà de ces topoi, qui seraient, pour ainsi dire, « annoncés », « préfigurés » dans les phrases. [...] les phrases contiennent déjà en elles des « ingrédients de topoi » : ceux-ci sont évoqués, au fil de la construction de la phrase complexe, par les phrases simples ou par les membres de phrases que les connecteurs relient et auxquels les opérateurs s'appliquent.

(Bruxelles *et al.* (1993 : 90))

Plus précisément, les auteurs attribuent l'évocation des ingrédients topiques aux éléments du lexique :

Afin d'approfondir l'analyse sémantique, il apparaît donc nécessaire, à présent, de poser le problème de l'apparition des « ingrédients topiques » dans les phrases (*cf.* Bruxelles et Raccah 1990 et Raccah 1990). Il s'agit ainsi de voir comment les topoi évoqués sont reliés aux significations des mots utilisés. Nous cherchons donc, dans l'état actuel de nos travaux, à trouver des descriptions lexicales qui puissent être à l'origine des topoi évoqués par les phrases, topoi dont l'existence était seulement postulée par nos descriptions des connecteurs et opérateurs.

Bruxelles *et al.* (1993 : 90))

L'hypothèse des auteurs, ainsi que celle d'autres linguistes travaillant dans le cadre de la TAL, est qu'il y a des topoi qui sont, d'une manière intrinsèque, associés aux mots de la langue et qui sont automatiquement évoqués par les énoncés qui contiennent ces mots.

D'autres topoi, les topoi extrinsèques, sont évoqués par les constructions linguistiques et d'autres facteurs comme les croyances individuelles des locuteurs, la situation, etc.

Anscombe (1995) présente l'idée des deux types de topoi du point de vue des enchaînements et de manière intuitive :

Je voudrais distinguer deux types de topoi. D'une part les topoi qui fondent la signification d'une unité lexicale, ou *topoi intrinsèques*. D'autre part, des topoi qui sont utilisés pour fonder des enchaînements conclusifs (lesquels servent à construire des représentations idéologiques), et que j'appellerai *topoi extrinsèques*.

(Anscombe (1995 : 57))

Racah (1990), Bruxelles et Racah (1992) proposaient déjà une définition technique et rigoureuse.

Ces auteurs commencent par expliciter la notion de topos. Le raisonnement de Racah (1990) va de la caractérisation du topos en termes de champs topiques (1) à l'hypothèse d'associer un topos à un mot (3) en passant par la correspondance entre un champ topique et un topos (2).

(1) Le rapport entre le topos et les champs topiques :

Un topos peut être conçu comme un couple de **champs topiques**, couple dont le premier terme est l'**antécédent** du topos et le deuxième terme, le **conséquent**. Un champ topique est, en gros, une "façon de voir" une entité, une propriété ou une relation. Cette façon de voir est, elle-même, déterminée par la façon dont on voit une autre entité, une autre propriété ou une autre relation : c'est-à-dire par un autre champ topique. On peut ainsi représenter un champ topique par une chaîne de champs topiques emboîtés les uns dans les autres, de telle sorte que chaque champ topique est caractérisé d'une part, par un **champ conceptuel** (l'entité, la propriété ou la relation), et d'autre part, par le champ topique qu'il contient, lequel est lui-même caractérisé par un champ conceptuel et par le champ topique qu'il contient, et ainsi de suite jusqu'à un **champ topique élémentaire**. Ce dernier étant un principe de valuation, introduit une gradation dans le champ topique qui le contient.

(Racah (1990 : 195))

L'auteur aboutit à la définition suivante :

Le couple (X, Y) est un champ topique si et seulement si l'une des deux conditions suivantes est respectée :

- a. X est un champ conceptuel et
Y est une valeur (bien ou mal)
- ou
- b. X est un champ conceptuel et
Y est un champ topique.

(Racah (1990 : 195))

(2) L'association d'un champ topique et un topos :

À chaque champ topique **CT** correspond un topos, qui lui est canoniquement associé : il s'agit du couple (**CT**, **CT'**), où **CT'** est le premier champ topique enchâssé dans **CT**.

(Raccah (1990 : 196))

(3) L'association d'un mot et un champ topique :

À chaque mot (pour le moment, je n'ai envisagé que les adjectifs qualificatifs et les verbes intransitifs), est associé un ou plusieurs champs topiques (s'il y en a plusieurs, le mot est **argumentativement ambigu**, phénomène qui se produit assez souvent, même dans le cas des mots informativement non-ambigus ; cf. Raccah 1987). Un champ topique associé à un mot est dit **intrinsèque** à ce mot. Un **topos intrinsèque** à un mot est le topos canoniquement associé à un champ topique intrinsèque à ce mot.

(Raccah (1990 : 196))⁷⁸

Vu d'une autre manière, il s'agit du raisonnement suivant :

Soit un champ topique CT, dont la structure est constitué par le couple : champ conceptuel CC₁ et champ topique CT₁ :

CT : <CC₁,CT₁>

Avec cet unique champ topique CT, on peut obtenir un topos T dont l'antécédent est CT lui-même et le conséquent est le CT₁ :

de CT : <CC₁,CT₁> on construit le T : //+CT, +CT₁//
topos dont la structure est, d'après ce qui précède :

T : //<CC₁,CT₁>, CT₁//

Ce topos T est le topos canoniquement associé au champ topique CT.

Une des hypothèses du modèle topique, formulée ci-dessus par Raccah (1990), est qu'il y a des champs topiques associés aux mots du lexique. Ainsi, si le champ topique CT est associé à un mot M, il s'ensuit que le topos T est canoniquement associé au mot M, le topos T est le topos *intrinsèque* (dans la terminologie de Raccah (1990)), le topos *lexical* (dans la terminologie actuelle) du mot M :

T_M : //<CC₁,CT₁>, CT₁//

T_M : //+CT, +CT₁//

⁷⁸ La restriction que l'auteur fait dans sa parenthèse s'avère, à la réflexion, inopportune : comme le signale Nemo (2007), la description sémantique concerne les unités sémantiques qui ne sont pas nécessairement assimilables aux unités morpho-syntaxiques. D'ailleurs, l'auteur lui-même, dans la suite de ce même article, adopte implicitement ce point de vue, puisqu'il parle indifféremment des champs topiques lexicaux de « travail » et de « travailler ».

Pour illustrer le raisonnement qui précède, nous l'appliquons à la description du verbe « travailler » de Raccah (1990). Nous suivons la typographie initiale (de Raccah (1990)) où les champs conceptuels sont notés en majuscule, et les champs topiques en minuscule.

D'après l'auteur, la description du verbe « travailler » doit comporter un élément topique qui indique que

[...] pour qu'une activité puisse être considérée comme du travail, elle doit (entre autre) impliquer une certaine fatigue.

(Raccah (1990 : 196))

Ainsi, considérons le champ topique CT du 'travail' en le construisant avec le champ conceptuel CC₁ 'ACTIVITÉ' et du champ topique CT₁ 'fatigue' :

CT : travail

CC₁ : ACTIVITÉ

CT₁ : fatigue

La remarque de Raccah (1990) amène à formuler la relation suivante :

CT_{travail} : <ACTIVITÉ,fatigue>

qui est le champ topique lexical de « travail ». À ce champ topique on peut canoniquement associer le topos suivant :

T_{travail} : //<ACTIVITÉ,fatigue>, fatigue //

topos qui se réécrit :

T : //+on travaille, +on se fatigue//

C'est ce raisonnement que fait Raccah (1990) :

Si l'on admet cette hypothèse externe, on comprendra que nous associons au lexème *travailler* le champ topique (ACTIVITÉ,**fatigue**), où ACTIVITÉ est le champ conceptuel principal de *travailler* et **fatigue** est le champ topique du point de vue duquel l'activité est considérée. Le topos canoniquement associé à ce champ topique est ((ACTIVITÉ,**fatigue**),**fatigue**), qui peut se lire aussi :

T26 : // plus on travaille, plus on se fatigue //

(Raccah (1990 : 196-197))

Avec l'hypothèse des champs topiques, on est en mesure de rendre compte des phénomènes qui ont motivé l'élaboration du concept.

Les deux énoncés :

1. Il fait chaud, allons nous promener.
2. Il fait chaud, restons à la maison.

qui s'appuient, respectivement, sur les topoi :

T₁ : //+chaleur, +promenade//

T₂ : //+chaleur, -promenade//, //+chaleur, +protection//

donnaient l'impression que l'antécédent et le conséquent de chacun des deux topoi étaient indépendants l'un de l'autre. En explicitant la structure de chacun des deux topoi avec les CC et les CT, on peut rendre compte de la différence des deux énoncés et de la différence des deux topoi. Dans le premier topos, la chaleur est celle qui est favorable à la promenade : le champ topique de la chaleur, dans le premier cas, fait considérer le champ conceptuel TEMPÉRATURE du point de vue de la promenade, à travers du champ topique de la promenade :

$T_1 : // \langle \text{TEMPÉRATURE, promenade} \rangle, \text{promenade} //$

tandis que dans le deuxième topos, la chaleur est celle qui pousse à se protéger contre elle : le champ topique de la chaleur, ici, fait considérer le champ conceptuel TEMPÉRATURE du point de vue de la protection, à travers du champ topique de la protection :

$T_2 : // \langle \text{TEMPÉRATURE, protection} \rangle, \text{protection} //$

La réponse à la question de l'émergence des topoi dans les enchaînements argumentatifs découle de l'hypothèse selon laquelle certains champs topiques (et les topoi qui leur sont canoniquement associés) sont associés aux mots et, par conséquent, sont évoqués par les énoncés contenant ces mots.

Bien entendu, la plupart des énoncés ne sont pas aussi simples que ceux que nous venons de citer. Avant de nous intéresser à des énoncés plus complexes et de montrer les différentes manières dont les topoi sont utilisés, évoqués, etc. par les énoncés, nous passons à l'étape suivante de l'évolution de la TAL : au modèle de la Sémantique des Points de Vue.

6.3. La Sémantique des Points de Vue (SPV)

La Sémantique des Points de Vue (SPV dans ce qui suit) est issue du modèle des champs topiques lexicaux et de la théorie polyphonique de l'énonciation. Beaucoup d'éléments de la conception sous-jacente à la SPV ont été évoqués tout au long de ce travail, mais avant de présenter ses outils descriptifs, il convient néanmoins de résumer, d'une manière systématique et succincte, la conception en question.

Les développements de la SPV reposent sur une conception *manipulatoire* de la communication, en opposition à la conception *informationnelle* (attribuée à Jakobson). Au chapitre 3., nous avons exposé les critiques de Raccach (2005a) contre le schéma de la communication attribué à Jakobson et la proposition de l'auteur de remplacer celui-ci par une conception manipulatoire de la communication. Dans cette conception, *parler* ce n'est pas

transmettre de l'information au destinataire mais le manipuler de manière à lui faire construire des sens que le locuteur espère lui faire construire. Ainsi, le sens ne préexiste pas à l'énoncé, il n'est pas *codé* par le locuteur dans un énoncé et ensuite *décodé* par l'interlocuteur. Au contraire, l'énoncé est interprété aussi bien par le locuteur que par l'interlocuteur, chacun des deux construit du sens pour l'énoncé lors du processus de compréhension, d'interprétation. L'interprétation s'effectue en fonction de deux types d'éléments : grâce aux éléments linguistiques (la forme de l'énoncé, c'est-à-dire la phrase) et grâce aux éléments non linguistiques de la situation (*cf.* §. 5.3.).

Le but de la sémantique est de rendre compte de l'aspect linguistique de la construction du sens : décrire la contribution de la phrase à cette construction, décrire les contraintes que les phrases imposent à l'interprétation de leurs énoncés de telle manière que les descriptions permettent de rendre compte de faits observables concernant l'interprétation.

Les faits observables de l'interprétation, les objets empiriques de la sémantique, sont, nous l'avons vu au §. 5.3., les occurrences d'énoncés et des actions supposés être des réactions aux énoncés, des effets des énoncés. Nous avons aussi vu (§. 5.3.1.) que le lien causal entre un énoncé et une (ré)action ne peut pas être observé, il ne peut être considéré que comme une hypothèse. Par ailleurs, l'hypothèse du lien causal est soumis à deux contraintes supplémentaires, dues à notre rationalité contemporaine occidentale. Raccah (2004) les appelle l'hypothèse de la non-matérialité et l'hypothèse de la non-immédiateté et les formule ainsi :

H₁ The linguistic effects of an utterance are not due to material causes.
(Raccah (2004 : 65))

H₂ The directly observable effects of utterances are not directly caused by them.
(Raccah (2004 : 66))

À partir de ces observables, on fait l'hypothèse de l'existence de faits linguistiques non directement observables, ce sont les énoncés-types et le sens des énoncés.

Les objets à décrire, les objets théoriques non observables sont les unités de langue (les phrases) et leur signification. Nous avons également vu que, pour être conforme à une conception poppérienne de la scientificité, les descriptions elles-mêmes doivent être des explications *de dicto* : des explications qui permettent de justifier d'autres descriptions. Nous avons aussi vu (§. 5.4.2.3.) que pour pouvoir formuler des explications, il est nécessaire au préalable de trouver des problèmes à expliquer.

Ces problèmes, nous les avons circonscrits à deux reprises : à la fin de la première partie de notre travail, ensuite, en termes de problèmes sémantiques, au §. 5.5. Il s'agit de l'effet de

bizarrierie provoqué par certains syntagmes ou l'absence de certaines co-occurrences de mots : « bébé riche », en français, provoque un effet bizarre ; « öreg nő » (« vieille femme ») en hongrois a très peu d'occurrences, « csacsi néni » (« tante nigaude ») provoquerait un effet très bizarre.

Il nous reste

1. à exposer les outils descriptifs de la SPV ;
2. à montrer la manière dont ces outils permettent d'expliquer les problèmes relevés et aussi
3. à montrer en quoi ces outils et ces descriptions permettent de satisfaire au schéma de scientificité que nous avons adopté.

Reprenons la définition de ce qu'est la signification : un ensemble de contraintes que les unités de langue imposent à la construction du sens des énoncés de ces unités de langue. Voyons maintenant les caractéristiques de ces contraintes en détail.

6.3.1. Les phrases et les contraintes sur les points de vue

Pour présenter les contraintes, nous suivons le résumé que propose Raccach (2005a) dans sa présentation de la SPV :

La sémantique des points de vue vise à construire un système de description des phénomènes sémantiques, qui rende compte de ce caractère manipulatoire de l'usage de la langue ; elle s'appuie à la fois sur l'hypothèse polyphonique et sur l'hypothèse argumentationnelle, [...]

(Raccach (2005a : 216))

où l'auteur fait allusion à deux types d'outils : les premiers, élaborés à partir de la théorie polyphonique de l'énonciation, elle-même élaborée par Ducrot (1984) en s'inspirant des réflexions de Bakhtine en littérature ; les seconds, élaborés à partir du modèle topique de la TAL.

6.3.1.1. Contraintes topiques

Nous avons montré au chapitre 3. que la construction du sens résultant de l'interprétation des énoncés passe par l'adoption de points de vue. Des points de vue

[...] qu'il est nécessaire d'adopter, même provisoirement, pour pouvoir construire un sens pour l'énoncé en question.

(Raccach (2002 : 242))

font donc partie des faits observables de l'interprétation et ainsi doivent être pris en compte dans le travail du sémanticien : une partie au moins des contraintes qui constituent la

signification, doit être des contraintes sur les points de vue qu'il est nécessaire d'adopter pour comprendre un énoncé.

Dans cette perspective, les enchaînements argumentatifs peuvent être considérés comme constituants l'expression explicite des points de vue. En effet, dans un enchaînement reliant un argument à une conclusion en faveur de laquelle le locuteur le présente, dans *A donc C*, *C* est la formulation d'un point de vue à partir duquel on peut comprendre *A*. Le topos, notamment dans sa formulation en termes de champs topiques emboîtés, sur lequel s'appuie un tel enchaînement rend compte de ce fait dans la mesure où les champs topiques sont des points de vue à partir desquels on doit considérer soit d'autres champs topiques, soit des champs conceptuels.

Dans la SPV, on distingue, du point de vue de la nature des contraintes topiques, deux classes de mots :

1. les articulateurs
2. les autres éléments du lexique

et on admet l'hypothèse que :

1. les articulateurs imposent des contraintes sur la forme des topoi, et
2. les autres éléments lexicaux sur les champs topiques des topoi mis en œuvre dans les énoncés.

6.3.1.2. Contraintes polyphoniques

Le deuxième type de contraintes fait appel aux concepts de la polyphonie linguistique tels qu'ils ont été développés par Ducrot (1984).

Ducrot (1984) se propose de critiquer et de remplacer la théorie de l'unicité du sujet de l'énonciation (théorie qu'il attribue essentiellement à Banfield (1979)) par une théorie polyphonique de l'énonciation qui se veut une adaptation à la linguistique des développements de Bakhtine dans le domaine de la littérature. Selon Ducrot (1984), au moins trois propriétés sont nécessaires pour caractériser un sujet d'énoncé selon la conception « uniciste » :

- être chargé de l'activité psycho-physiologique nécessaire à la production de l'énoncé :

Ainsi, dire qu'un certain X est le sujet de l'énoncé « Il fait beau » prononcé à tel instant en tel lieu, c'est attribuer à X le travail musculaire qui a permis de rendre audibles les mots *Il fait beau* ; et c'est lui attribuer aussi l'activité intellectuelle sous-jacente – formation d'un jugement, choix des mots, mise en œuvre de règles grammaticales.

(Ducrot (1984 : 189))

- être l'origine des actes illocutoires effectués par l'énonciation ;

Le sujet est celui qui ordonne, demande, affirme, etc. Pour revenir à l'exemple précédent, on dira que le même X qui a produit les mots *Il fait beau* est aussi celui qui a affirmé le beau temps.

(Ducrot (1984 : 189))

- être désigné par les marques de la première personne qui figurent dans un énoncé :

– lorsqu'elles désignent un être extra-linguistique : il est dans ce cas le support des procès exprimés par un verbe dont le sujet est *je*, le propriétaire des objets qualifiés de *miens*, c'est lui qui se trouve à l'endroit appelé *ici*...

(Ducrot (1984 : 190))

Ducrot (1984) montre par l'analyse de quelques exemples qu'une telle conception ne peut pas être maintenue et propose de la remplacer par une autre dans laquelle les trois propriétés en question ne sont pas obligatoirement attribuées à une unique et même personne – conception qui permet d'éviter les anomalies auxquelles conduit la conception uniciste.

Dans la conception polyphonique de l'énonciation, l'auteur propose ainsi les trois concepts de *sujet parlant*, de *locuteur* et de *l'énonciateur*.

Le sujet parlant est l'auteur empirique, l'être humain qui produit effectivement l'énoncé. Le locuteur est défini comme un être de discours qui est présenté par le sens même de l'énoncé comme étant son responsable, désigné par les marques de la première personne, effectuant les actes illocutoires. L'énonciateur ou plutôt les énonciateurs sont des voix, des points de vue qui peuvent s'exprimer à travers l'énonciation

[...] sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils « parlent », c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles.

(Ducrot (1984 : 204))

En définissant et caractérisant les trois instances énonciatives, Ducrot (1984) examine plusieurs cas de polyphonie. Un de ces cas est celui où le locuteur et le sujet parlant ne coïncident pas. L'exemple de l'auteur est celui des formulaires :

Supposez que mon fils m'apporte une circulaire du lycée, où il est écrit : « Je, soussigné ..., autorise mon fils à [...]. Signé ... ». Je n'aurai personnellement qu'à inscrire mon nom dans le blanc qui suit le mot *soussigné* (à moins que mon fils n'ait eu la prévenance de le faire lui-même) et à signer (à moins que mon fils n'ait eu l'impudence de le faire lui-même). Or, il est clair que je ne suis pas l'auteur empirique du texte – auteur bien difficile d'ailleurs à identifier : est-ce le proviseur, sa secrétaire, l'administration de l'Éducation nationale, etc.

((Ducrot (1984 : 194))

Bien que l'auteur empirique soit différent de celui qui signe le formulaire, c'est néanmoins ce dernier qui porte la responsabilité de l'autorisation, qui est désigné par le pronom *je*, etc., c'est lui qui apparaît comme le locuteur des énoncés constituant le formulaire.

Un deuxième cas de polyphonie que Ducrot (1984) examine est celui où plusieurs locuteurs apparaissent dans un énoncé. Un énoncé comme

Jean m'a dit : *Je viendrai*. (Ducrot (1984 : 196))

d'après l'auteur, peut être caractérisé comme comportant une

[...] représentation de l'énonciation comme double : le sens de l'énoncé attribuerait à l'énonciation deux locuteurs distincts, éventuellement subordonnés [...]

(Ducrot (1984 : 198))

D'autres cas sont examinés (les interjections, l'ironie, etc.) par l'auteur dont un qui nous sera essentiel pour la suite : il s'agit de la multiplicité des énonciateurs. Ducrot (1984) établit une analogie entre l'énonciation et le théâtre en disant que l'énonciateur est au locuteur ce que le personnage est à l'auteur. Le rapport entre locuteur et énonciateur est caractérisé ainsi :

D'une manière analogue, le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. Et sa position propre peut se manifester soit parce qu'il s'assimile à tel ou tel des énonciateurs, en le prenant pour représentant (l'énonciateur est alors actualisé), soit simplement parce qu'il a choisi de les faire apparaître et que leur apparition reste significative, même s'il ne s'assimile pas à eux [...]

(Ducrot (1984 : 205))

La distinction entre locuteur et énonciateurs, l'idée de prise de position du locuteur vis-à-vis des énonciateurs mis en scène par le locuteur permet à l'auteur d'affiner la description des énoncés *p mais q*, introduits par *certes* comme dans l'exemple de l'auteur :

Certes, il fait beau, mais j'ai mal aux pieds.

Ducrot (1984) analyse cet énoncé en introduisant dans sa description deux énonciateurs, E_1 et E_2 , et en caractérisant les rapports du locuteurs vis-à-vis de E_1 et de E_2 :

Anscombe et moi décrivons les énoncés de ce genre en disant qu'ils mettent en scène deux énonciateur successifs, E_1 et E_2 , qui argument dans des sens opposés, le locuteur s'assimilant à E_2 et assimilant son allocutaire à E_1 . Bien que le locuteur se déclare d'accord avec le fait allégué par E_1 , il se distancie cependant de E_1 : il reconnaît qu'il fait beau, mais ne l'asserte pas à son propre compte.

(Ducrot (1984 : 229-230))

Dans l'état actuel des recherches, trois attitudes peuvent être attribuées au locuteur vis-à-vis des énonciateurs qu'il met en scène :

1. Le locuteur peut donner son accord à un ou à plusieurs énonciateurs.
2. Il peut être en désaccord avec un ou plusieurs énonciateurs.
3. Il peut s'identifier à un (et un seul) des énonciateurs.

Nous illustrerons par la suite ces trois possibilités.

6.3.1.3. Pour décrire les articulateurs

La catégorie des articulateurs est définie par Raccach (2002) comme l'ensemble des connecteurs et des opérateurs : $\text{articulateurs} = \{\text{connecteurs} \cup \text{opérateurs}\}$

[...] des opérateurs (comme *même, ne ... que, un peu*, etc.) et des connecteurs (comme *mais, pourtant, si ... alors*, etc.). Nous utiliserons le terme *articulateur* pour désigner l'union de ces deux catégories (dans notre terminologie, un *articulateur* est donc soit un *connecteur* soit un *opérateur*).

(Raccach (2002 : 250))

Sont connecteurs et opérateurs ces éléments des langues (mots, syntagmes) qui, en prenant comme argument des syntagmes, des phrases ou des énoncés, forment un nouveau syntagme, une nouvelle phrase ou un nouvel énoncé. Les deux sous-catégories à l'intérieur de la catégorie des articulateurs se distinguent par le nombre des arguments qu'ils nécessitent : les opérateurs sont des articulateurs unaires : ils prennent un syntagme, une phrase ou un énoncé pour en former un autre.

Les connecteurs sont des articulateurs binaires : ils prennent comme arguments deux syntagmes, phrases ou énoncés pour en former un autre.

Opérateurs

Pour illustrer la description des opérateurs, nous reprenons l'exemple que nous avons présenté plus haut, l'opérateur « ne ... que », et nous montrons la manière dont la présence d'articulateurs dans les phrases imposent les contraintes sur l'orientation argumentative des énoncés, c'est-à-dire sur les points de vue nécessaires à adopter pour comprendre un énoncé. Dans cette illustration, nous nous contentons d'une description approximative, simple, mais nous formulerons des objections possibles dont nous tiendrons compte dans la troisième partie de notre travail où nous compléterons la description de « ne ... que ».

Résumons ce que nous avons déjà vu :

À partir de l'observation selon laquelle l'énoncé

Il est 8 heures.

peut être utilisé pour les deux conclusions opposées :

Il faut se dépêcher.

Inutile de se dépêcher.

nous avons fait l'hypothèse que, dans la signification de la phrase de l'énoncé, il y a le potentiel des deux topoi :

//+il est tard, +il faut faire vite//

//-il est tard, -il faut faire vite//

D'où la conclusion selon laquelle la phrase

Il est 8 heures

est argumentativement ambiguë, ce sera l'énoncé et le topos effectivement mis en œuvre dans une situation d'énonciation qui décidera de quel point de vue on doit voir cet état du monde auquel, par ailleurs, on se réfère en disant « il est 8 heures ». C'est le topos utilisé par le locuteur qui obligera de voir cet état du monde comme *tôt* ou comme *tard*.

Nous avons également vu que l'opérateur « ne ...que » élimine la possibilité d'utiliser le topos qui permettra de voir ce même état du monde comme *tard*.

« Ne ... que » impose une contrainte sur la forme des topoi possibles : seuls les topoi de forme

//–il est tard, ...//

peuvent intervenir dans l'énoncé

Il n'est que 8 heures

S'il est possible de construire l'enchaînement

Il n'est que 8 heures, il faut se dépêcher.

qui semble contredire la description proposée, c'est seulement avec l'interprétation *il faut se dépêcher : il n'est que 8 heures, donc on a encore des chances de finir/arriver à temps/etc.* Bruxelles et Raccah (1992) expliquent que dans ce cas aussi, le point de vue à partir duquel on doit considérer le temps est le même : moins il est tard (c'est-à-dire il est tôt).

Cette façon de voir l'état du monde auquel on se réfère en disant « 8 heures » comme *tôt* est imposée par le topos //–il est tard, ...//, qui, à son tour est mis en œuvre par l'expression « ne ... que ».

Rétrospectivement, nous devons modifier la description proposée pour la phrase sans l'opérateur : dans la description de

Il est 8 heures.

il convient d'introduire une double ambiguïté et dire que les énoncés de cette phrase peuvent évoquer non seulement les topoi

//+il est tard, +il faut faire vite// (8 heures – considéré comme tard : Il est 8 heures, c'est tard, il faut se dépêcher)

//–il est tard, –il faut faire vite// (8 heures – considéré comme tôt : Il est 8 heures, c'est tôt, inutile de se dépêcher)

mais aussi ceux-ci :

//–il est tard, +il faut faire vite// (8 heures – considéré comme tôt, comme pas trop tard : Il est 8 heures, c'est encore tôt, on peut encore y arriver)

//+il est tard, -il faut faire vite// (8 heures – considéré comme (trop) tard : Il est 8 heures, c'est (trop) tard, inutile de se dépêcher)

C'est ce potentiel argumentatif qui est restreint par l'opérateur ; la phrase avec l'opérateur :

Il n'est que 8 heures.

contraint l'interprétation de ses énoncés en obligeant à admettre le point de vue selon lequel 8 heures est tôt. Les seuls topoi qui peuvent être évoqués sont de la forme :

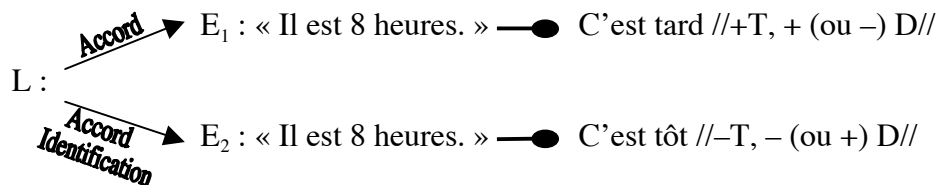
//-il est tard, -il faut faire vite//

//-il est tard, +il faut faire vite//

Ajoutons les contraintes polyphoniques aux contraintes topiques et admettons, à titre d'hypothèse, que le locuteur d'un énoncé de la phrase

Il n'est que 8 heures.

met en scène deux énonciateurs, un premier énonciateur E_1 qui exprime le point de vue selon lequel « il est 8 heures » est tard, et un deuxième énonciateur E_2 qui s'oppose au premier et selon lequel le même état du monde doit être considéré comme tôt. Le locuteur est en accord avec le premier énonciateur (il accepte la vérité de « il est 8 heures ») mais ne s'identifie pas à E_1 ; et il donne son accord au deuxième énonciateur et, en outre, s'identifie avec celui-ci. Ce que nous représentons par le schéma suivant (où le **signe ●** sert à expliciter les points de vue, c'est-à-dire les conclusions possibles des membres de l'énoncé) :



Connecteurs

La description sémantique des connecteurs, c'est-à-dire des articulateurs binaires, est basée sur la même idée que celle des opérateurs : les connecteurs donnent des instructions d'interprétation en imposant des contraintes sur la forme des topoi que les énoncés peuvent évoquer.

Pour illustrer la description des connecteurs, nous reprenons ici une synthèse des différentes analyses proposées par la TAL et par la SPV pour le connecteur « mais », baptisé 'carré', que l'on trouve dans l'exemple classique :

Il fait beau mais j'ai du travail.

Les contraintes argumentationnelles, qui doivent être indépendantes des situations d'énonciation pour qu'on puisse les considérer comme des contraintes sémantiques, sont formulées par Raccach (2002) ainsi :

1. Contrainte préalable : pour interpréter un énoncé de la phrase *A mais B*, il est nécessaire de se référer à une situation dans laquelle un énoncé de B aurait une conclusion argumentative opposée à un énoncé de A
2. L'orientation argumentative d'un énoncé de la phrase *A mais B* est celle qu'aurait un énoncé de B dans la même situation.

(Raccach (2002 : 254))

Raccach (2000), pour décrire « mais », fait intervenir trois aspects de l'argumentation :

1. la présupposition argumentative,
2. l'argumentation validée (en général et en l'espèce) et
3. l'argumentation utilisée.

A l'aide de ces trois aspects, l'auteur décrit le connecteur « mais » comme suit :

1. L'idée de présupposition argumentative équivaut à la contrainte préalable ci-dessus :

La présence de *mais* présuppose l'opposition argumentative entre le premier et le deuxième membre. Plus techniquement, la présence de *mais* requiert que les topoi utilisés pour le premier et le deuxième membre aient le même champ topique pour conséquent, et que ce champ soit orienté de façon opposée dans l'un et l'autre membre.

(Raccach (2000 : 415))

Par exemple, le topos associé à

Il fait beau.

s'il doit avoir comme conséquent quelque chose comme

//..., +on a envie de sortir//

alors le topos associé à

J'ai du travail.

doit avoir le même conséquent avec l'orientation opposée ;

//..., -on a envie de sortir//.

2. La validation intervient de deux manières : en général et en l'espèce

La présence de *mais* valide d'un point de vue général les argumentations présentées dans chacun des deux membres. Le locuteur se présente comme admettant les topoi auxquels chacun des deux membres fait référence, [...]

(Raccach (416))

La présence de *mais* ne valide pas en l'espèce l'argumentation présentée dans le premier membre.

(Raccach (416))

Le locuteur qui dit

Il fait beau mais j'ai du travail.

admet les deux topoi

//+il fait beau, +on a envie de sortir//

//+on a du travail, -on a envie de sortir//

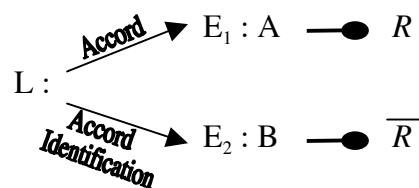
son énoncé *valide* les deux topoi d'une manière générale, mais n'*utilise* que le deuxième topos.

3. Le locuteur appuie son argumentation « A mais B » sur le topos associé à B ; il *utilise* le topos évoqué par B :

L'orientation argumentative d'un énoncé d'une phrase contenant *mais* est fondée sur le topos convoqué par le deuxième membre de cette phrase : le locuteur d'un tel énoncé, bien que validant, en général, les topoi des deux membres, n'utilise quant à lui que le topos du deuxième membre.

(Raccah (2000 : 418))

Les contraintes polyphoniques qu'impose le connecteur *mais* sont représentées par Raccah (2005a) par le schéma suivant (que nous modifions superficiellement pour obtenir une homogénéité typographique dans le présent travail) :

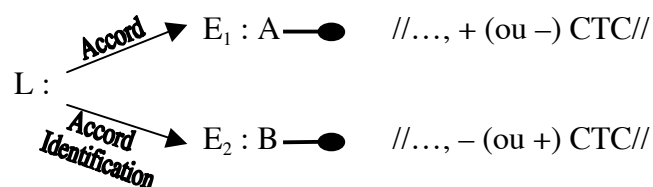


D'après l'auteur, ce schéma

[...] indique qu'une phrase contenant « mais » met en scène deux énonciateurs présentant des argumentations vers des conclusions opposées, le locuteur donnant son accord à chacune des deux argumentations et s'identifiant au second énonciateur.

(Raccah (2005a : 222))

En synthétisant ces différentes descriptions, nous proposons de représenter la description de « mais » comme suit (en utilisant l'abréviation CTC pour « champ topique conséquent ») :



Illustrons rapidement la manière dont cette grille de description permet d'analyser des exemples. Prenons les énoncés suivants :

(1) Il est intelligent mais brouillon.

(2) Il est brouillon mais intelligent.

Tout locuteur qui croit que l'intelligence est une raison/condition d'être à la hauteur d'une tâche et, inversement, que le caractère désorganisé empêche de faire bien son devoir, c'est-à-dire, tout locuteur qui appuie son énoncé sur les topoi

//+on a des qualités intellectuelles, +on est à la hauteur d'une tâche//

//+on est désorganisé, –on est à la hauteur d'une tâche//

peut prononcer (1) pour amener son interlocuteur à accepter la conclusion qui apparaît dans (1'), ou utiliser (2) pour une conclusion opposée :

(1') Il est intelligent mais brouillon. Je ne lui confierai pas cette tâche.

(2') Il est brouillon mais intelligent. Je lui confierai cette tâche.

Le topos utilisé pour

Il est intelligent

a comme champ topique conséquent

//..., +on est à la hauteur d'une tâche//

et celui utilisé pour

Il est brouillon

a pour champ topique conséquent l'opposé :

//..., –on est à la hauteur d'une tâche//.

Le topos utilisé pour l'énoncé complexe est identique à celui utilisé pour le deuxième membre relié par « mais ».

Si pour une raison quelconque, dans l'exemple ci-dessus, on choisissait de confier la tâche à une personne désordonnée plutôt qu'à une personne intelligente, les topoi utilisés seraient intervertis, mais pas les contraintes mentionnées. On voit ainsi que les contraintes servant à décrire la valeur sémantique de *mais* sont indépendantes des topoi choisis et relèvent bien de la langue elle-même.

6.3.1.4. Pour décrire les mots du lexique

Pour décrire les mots du lexique, la SPV utilise le concept de champ topique lexical, que nous avons partiellement présenté au §. 6.2.4. Nous illustrons dans les paragraphes suivants la manière dont le champ topique lexical permet de décrire la signification des mots.

La nécessité de décrire aussi les autres mots que les articulateurs provient, rappelons-nous, du questionnement que les auteurs de la TAL formulaient concernant l'émergence des topoi dans les énoncés. Raccah (2005b) reformule le problème en termes de point de vue :

Si les seules contraintes sur les points de vue provenaient des articulateurs et ne concernaient donc que les rapports entre les points de vue que les énoncés des membres de phrases pouvaient avoir, la description sémantique serait bloquée dès que l'on en arriverait à des syntagmes ne contenant pas d'articulateurs.

(Raccah (2005b : 178))

La proposition de l'auteur pour débloquer la situation consiste en l'hypothèse selon laquelle :

[...] certains mots, les *euphoriques* et les *dysphoriques* imposent des contraintes évaluatives élémentaires, tandis que les autres mots contraignent la manière de voir une entité en s'appuyant sur la manière de voir une autre entité.

(Raccah (2005b : 178))

La SPV distingue ainsi entre deux types de mots « pleins » :

1. les mots euphoriques ou dysphoriques
2. et les mots a-phoriques.

Nous les caractérisons ci-dessous.

Mots euphoriques et dysphoriques

Au §. 3.2.2., nous avons pris l'exemple des mots « honnête » et « malhonnête » : il s'agissait, en fait, d'une illustration de la notion d'euphoricité. Les mots connotés positivement font partie de cet ensemble que la SPV regroupe sous le terme d'euphorique, les mots connotés négativement sont inclus dans le groupe des mots dysphoriques.

Raccah (2005b), prenant le même exemple, caractérise ainsi le mot « malhonnête » :

Ainsi, par exemple, le mot français « malhonnête » a ceci de particulier que, lorsqu'il qualifie une personne, il indique que le locuteur de tout énoncé d'une phrase le contenant se présente comme portant un jugement négatif sur la personne qualifiée.

(Raccah (2005b : 178))

Inversement, le mot « honnête » indique un jugement positif :

[...] le mot français « honnête » a ceci de particulier que, lorsqu'il qualifie une personne, il indique que le locuteur de tout énoncé d'une phrase le contenant se présente comme portant un jugement positif sur la personne qualifiée.

(Raccah (2005b : 179))

Il s'ensuit que la description des mots euphoriques contient dans le champ topique élémentaire — qui se trouve enchâssé dans tous les champs topiques qui le caractérisent — une valuation positive :

<CT,<CC, *bien*>>

tandis que les mots dysphoriques contiennent la valuation négative :

<CT,<CC, *mal*>>

Mots a-phoriques

D'autres mots, ceux que l'on ne peut pas considérer comme euphoriques ni comme dysphoriques, sont appelés des mots a-phoriques. Nous les avons évoqués à plusieurs reprises dans ce travail sans les nommer par le terme technique.

Il s'agit des mots que la SPV considère comme cristallisant des points de vue non élémentaires, des points de vue évoquant d'autres points de vue.

Les autres contraintes proviennent des mots « ordinaires » : il s'agit de « mini-programmes » argumentatifs déclenchés par des mots évoquant des points de vue qui s'appuient sur d'autres points de vue : le jugement évoqué par ces mots peut être positif ou négatif, mais il est contraint par le jugement que l'interprète porte sur d'autres entités que celle que le mot évoque.

(Racah (2005b : 179))

La description du mot « travailler » proposée par Racah (1990) et citée précédemment correspond à cette idée. Dire que la signification de « travailler » comporte le champ topique $CT_1 = \text{fatigue}$, c'est dire que le mot « travailler » cristallise le point de vue de la fatigue, que tout interprète doit porter sur l'activité évoquée pour comprendre le mot. Nous avons formulé cette idée en disant que le topos canoniquement associé à « travailler », cristallisé par le mot en question est le topos :

T : //+on travaille, +on se fatigue//

obtenu à partir du champ conceptuel 'ACTIVITÉ' et du champ topique 'fatigue' :

CT : travail

CC₁ : ACTIVITÉ

CT₁ : fatigue

T_{travail} : //<ACTIVITÉ,fatigue>, fatigue//

D'après cette description, c'est le point de vue de la fatigue sur l'activité qui est lexicalisé par le mot « travailler ».

6.3.2. Les énoncés et les *topoi dynamiques*

Il convient maintenant de montrer dans quel sens ce type de description permet de rendre compte des faits observables concernant l'interprétation, dans quel sens il satisfait l'exigence selon laquelle la signification est constituée par les instructions, les contraintes que les unités de langue donnent à celui qui construit du sens aux énoncés.

Dans la première partie de notre travail (§.3.2.2.), nous avons examiné en détail un exemple, celui de l'énoncé :

John est républicain mais honnête.

Nous avons vu que l'idéologie du locuteur d'un tel énoncé et la valeur sémantique du mot « républicain » peuvent être « calculées » à partir de la valeur sémantique de l'énoncé qui est déterminée par le connecteur « mais » et par le mot « honnête ». Nous avons montré que si la valeur positive de « honnête » est constante, il n'en est pas de même de la valeur sémantique de « républicain ». Ce dernier « change » de valeur dans le contexte d'un autre mot : si on remplace « mais » par « donc », ou si on remplace « honnête » par « malhonnête », l'idéologie du locuteur et la valeur de « républicain » est l'inverse.

Nous en avons conclu qu'il convient de distinguer entre les mots de discours et les mots de langue, ou, dans la terminologie de la SPV, entre mots-des-énoncés et mots-des-phrases.

Par ailleurs, la nécessité de cette distinction découle aussi du raisonnement sur le rôle de la sémantique (§. 5.3.) : si le sens est le résultat d'un processus cognitif – qu'on peut appeler *interprétation* – des interlocuteurs, et la signification est une construction théorique du linguiste, un ensemble d'instructions que le linguiste attribue aux unités de langue en supposant que ces dernières les imposent à l'interprétation, il est nécessaire de tenir compte de la distinction entre mots-des-énoncés et mots-des-phrases. Raccach (2005a) développe cette idée en ces termes :

La description, même rigoureusement motivée du sens d'un mot [-d'énoncé] ne constitue donc pas la description de la signification du mot [-de-phrasé] qui lui est sous-jacent. Ces deux concepts sont néanmoins reliés : la description de la signification d'un mot [-de-phrasé] doit rendre compte des différents sens des mots [-d'énoncé] auxquels il est sous-jacent.

(Raccach (2005a : 211))

On attribue une signification aux éléments de langue : des contraintes topiques et des contraintes polyphoniques ; en principe, ces contraintes, complétées par des contraintes situationnelles, doivent permettre de « calculer » le (ou les) sens des énoncés.

Une autre distinction nous est encore nécessaire pour pouvoir illustrer la manière dont la signification, décrite en termes de contraintes topiques et polyphoniques, permet de prévoir,

prédire le sens des énoncés. Il s'agit de la distinction entre les topoi lexicaux et les topoi dynamiques :

- les topoi dynamiques sont les topoi évoqués par les énoncés, utilisés par les locuteurs dans des discours effectifs
- les topoi lexicaux sont les topoi associés aux champs topiques lexicaux par la description sémantique.

Ces derniers sont supposés déterminer les premiers, et cela de diverses manières.

Quelques exemples simples que nous empruntons à Bruxelles *et al.* (1993) nous permettront d'illustrer cette détermination et, aussi, d'introduire les notions de *doxalité* et de *para-doxalité*, notions qui nous serviront plus loin pour nos descriptions lexicales.

6.3.2.1. Énoncé doxal

Un premier cas est celui des énoncés qui ne sont que l'explicitation des points de vue lexicaux d'un de leur mot. Ces énoncés sont appelés des énoncés doxaux et décrits par Raccah (1990) et Bruxelles *et al.* (1993) :

Raccah (1990) utilise les concepts de *topos* et de *champ topique intrinsèque* (appelé depuis « champ topique *lexical* ») pour désigner les points de vue cristallisés dans les mots. Selon sa définition :

Un champ topique associé à un mot est dit **intrinsèque** à ce mot. Un **topos intrinsèque** à un mot est le topos canoniquement associé à un champ topique intrinsèque à ce mot.

Un énoncé d'une phrase contenant un mot **M** peut utiliser soit un topos intrinsèque à **M** : il s'agit alors d'un énoncé **doxal**, [...]

(Raccah (1990 : 196))

En termes de points de vue, un énoncé doxal est un énoncé qui ne fait que formuler le point de vue inscrit dans un de ses mots. L'exemple classique qui illustre cette idée est l'énoncé suivant :

Jean a beaucoup travaillé, il doit être fatigué.

qui serait, selon l'auteur, l'explicitation du topos lexical du verbe « travailler », c'est-à-dire la formulation du topos

//+on travaille, +on se fatigue//

ou encore, l'énoncé serait l'explicitation du point de vue de la « fatigue » à partir duquel les locuteurs doivent considérer l'« activité » pour pouvoir utiliser le mot « travailler ».

6.3.2.2. Énoncé para-doxal

Bruxelles *et al.* (1993) définissent trois autres catégories : les énoncés « sémantiquement paradoxaux », « culturellement paradoxaux » et les énoncés « a-doxaux ».

Les énoncés sémantiquement para-doxaux sont ceux qui :

[...] se présentent comme visant une conclusion opposée à celle qui serait atteinte par les topoi intrinsèques aux mots de la phrase énoncée. En ce cas, ils sont difficilement acceptables, sauf interprétation ironique ou si le caractère paradoxal est souligné, notamment par un adverbe comme *paradoxalement*. [...] Nous qualifions ces énoncés de « sémantiquement paradoxaux ».

(Bruxelles *et al.* (1993 : 98))

L'énoncé ci-dessous illustre cette catégorie :

?Jean a beaucoup travaillé ; ça l'a reposé.

Le membre 'conclusion' est l'explicitation du contraire du point de vue cristallisé dans le mot du membre 'argument', para-doxal parce que contraire à la doxa cristallisée dans le mot.

Les énoncés *culturellement* para-doxaux sont des énoncés qui :

[...] se présentent comme visant une conclusion opposée à celle qui serait atteinte non plus, cette fois, par les seuls topoi intrinsèques aux mots de la phrase, mais par une combinaison de ces derniers à des principes argumentatifs difficilement remis en question dans une communauté culturelle donnée. [...] Nous qualifions ces énoncés de « culturellement paradoxaux ».

(Bruxelles *et al.* (1993 : 99))

Dans :

Jean a beaucoup travaillé ; ça l'a mis en forme.

La 'conclusion' est une formulation d'un point de vue contraire à celui habituellement associé aux (mais pas cristallisé dans les) mots de l'argument dans une communauté donnée.

6.3.2.3. Énoncé a-doxal

Les énoncés qu'on ne pourrait pas qualifier de doxaux, ni de para-doxaux sont des énoncés *a-doxaux*, la partie 'conclusion' est la formulation d'un point de vue particulier, subjectif sur une entité ou sur une propriété évoquée dans la partie 'argument' de l'énoncé ; ce sont des énoncés :

[...] qui se présentent comme visant une conclusion différente de (mais pas opposée à) celle qui serait atteinte par les topoi intrinsèques aux mots, éventuellement combinés à des principes argumentatifs culturellement admis. Ce sont probablement les cas les plus habituels dans les conversations courantes, [...]

(Bruxelles *et al.* (1993 : 99))

comme dans :

Jean a beaucoup travaillé ; Marie a dû s'impatienter.

On peut considérer que dans cet exemple, l'énoncé évoque un topos :

//+on travaille, +l'entourage s'impatiente//

qui serait construit par composition à partir des points de vue subjectifs du locuteur mais le point de départ de cette composition serait néanmoins le topos lexical du verbe *travailler*.

6.4. Conclusions du chapitre : nécessité de tests (rendre la SPV expérimentale)

Tels qu'exposés aux paragraphes précédents, les outils descriptifs de la SPV ne permettent de satisfaire les exigences que nous nous sommes données au chapitre 5. que de manière partielle. Ce qui manque à ce dispositif conceptuel, ce sont les outils permettant de soumettre les hypothèses de descriptions lexicales à des tentatives de réfutation.

C'est le concept d'énoncé para-doxal que nous utiliserons pour compléter la démarche de la SPV. Cependant, le concept d'énoncé para-doxal, tel qu'il est défini par Bruxelles *et al.* (1993) demande à être affiné pour que l'on puisse l'utiliser comme outil.

Il s'ensuit de la définition de l'énoncé doxal et de l'énoncé sémantiquement para-doxal, donnée par Bruxelles *et al.* (1993), que, pour soumettre les hypothèses sur les points de vue lexicaux, il suffirait de construire des énoncés doxaux et des énoncés sémantiquement para-doxaux (dans le cas des sémantiquement para-doxaux, par l'intermédiaire des topoi dynamiques contraires à ceux des mots figurant dans les phrases en question).

Cependant, on est confronté aux problèmes de reconnaissance, d'identification de ce type d'énoncés. En effet, comment identifier les énoncés doxaux et para-doxaux ? et dans le cas de ces derniers, comment distinguer entre les sémantiquement et les culturellement para-doxaux ?

Une réponse possible à la première question est celle qui consiste à proposer que l'identification du caractère doxal soit basée sur l'impression de redondance, de banalité, de « vide de sens » que provoquent ces énoncés puisqu'ils ne disent rien d'autre que ce que leurs mots signifient. L'énoncé, cité précédemment, provoque en effet cette impression :

Jean a beaucoup travaillé, il doit être fatigué.

De la même manière, les énoncés para-doxaux pourraient se reconnaître par l'effet qu'ils provoquent, par leur caractère « bizarre ». Et, pour distinguer entre les sémantiquement et les culturellement para-doxaux, on pourrait s'appuyer sur l'idée de Raccah (2002) selon laquelle le caractère bizarre des énoncés sémantiquement para-doxaux est dû aux mots de la phrase,

tandis que l'étrangeté des énoncés culturellement para-doxaux vient des situations qu'il est nécessaire d'admettre pour comprendre l'énoncé en question. En effet, si le point de vue, le topos évoqué par l'énoncé n'est pas le contraire d'un topos lexical, l'effet bizarre que provoque l'énoncé peut être supprimé dans certaines situations ; s'il est lexical, par définition, il n'y a pas de situation qui enlève le caractère bizarre.

Ces réponses seraient satisfaisantes si elles ne conduisaient pas à deux problèmes, l'un d'ordre méthodologique, l'autre correspondant à un problème théorique, à une contradiction concernant les énoncés sémantiquement para-doxaux.

Le premier problème réside dans le caractère intuitif du jugement : pour décider si un énoncé est doxal, para-doxal ou a-doxal, on s'appuie sur sa propre interprétation, sur son jugement subjectif. Ce que l'on aimerait bien exclure d'une recherche se voulant objective...

Le deuxième problème concerne plus particulièrement les énoncés para-doxaux et la distinction opérée par Bruxelles *et al.* (1993) et Raccach (2002) à l'intérieur de la catégorie, entre les sémantiquement et les culturellement para-doxaux. D'un côté, les auteurs définissent les énoncés sémantiquement para-doxaux comme étant des énoncés qui

se présentent comme visant une conclusion opposée à celle qui serait atteinte par les topoi intrinsèques aux mots de la phrase énoncée. En ce cas, ils sont difficilement acceptables [...]

(Bruxelles *et al.* (1993 : 98))

D'un autre côté, on peut rencontrer des énoncés qui contiennent, non pas un couple d'argument et de conclusion, certes, mais d'expressions (syntagmes) telles que, de toute évidence, l'un des membres formule le contraire du point de vue cristallisé par l'autre et cela sans que l'expression ne devienne « difficilement acceptable ». C'est le cas par exemple des énoncés bien connus comme :

(1) J'aime la canicule.

(2) Le travail le repose.

D'après Raccach⁷⁹, on peut considérer que le mot « canicule » signifie « la chaleur excessive », « la chaleur que l'on n'aime pas », or, dans (1), on en dit justement le contraire, et cela, sans que l'énoncé devienne « difficilement acceptable ». Au maximum, un auditeur qui interprète (1), trouvera que son locuteur est quelqu'un de particulier, il n'est pas comme les autres. L'absence de l'effet bizarre peut facilement s'expliquer en termes de polyphonie : le locuteur de (1) met en scène deux énonciateurs et ne prend en charge que l'un des deux

⁷⁹ Séminaires de troisième cycle à Paris 3, ILPGA.

points de vue : « ce que vous autres appelez « canicule », moi, je l'aime ». L'exemple (2) peut s'interpréter selon le même mécanisme.

Ainsi, la seule notion d'énoncé para-doxal ne suffit pas comme notion pour l'usage que nous voulons en faire. Ce qu'il nous faudrait, ce sont des énoncés in-interprétables à cause des points de vue incompatibles mis en scène dans l'énoncé tels que le locuteur ne puisse pas ne pas les prendre en charge. La solution vient des énoncés contenant des connecteurs qui, comme nous verrons au chapitre 8, par le fait de présupposer une relation argumentative, obligent le locuteur à prendre en charge différents points de vue mis en scène par les énoncés et interdisent ainsi l'interprétation polyphonique.

Il s'ensuit des réflexions présentées jusqu'ici qu'une sémantique expérimentale, empirique et scientifique correspond à :

1. une recherche qui part de l'observation de phénomènes pouvant être considérés comme des problèmes
 - a. ces problèmes le sont, bien entendu, par rapport à un certain paradigme, par rapport à des attentes ;
 - b. ces problèmes, dans notre cas, seront des problèmes d'interprétation, d'incompatibilité ou d'absence de co-occurrences ;
 - c. ces problèmes ne peuvent pas toujours venir des corpus, des bases de données : ces ensembles contiennent la plupart du temps des énoncés tout à fait compréhensibles, sans aucun problème d'interprétation ;
 - d. ces problèmes peuvent être créés par le linguiste ou trouvés grâce à des comparaisons interlinguales ;
 - e. des faits concernant ces problèmes, en revanche, pourront être vérifiés grâce à des corpus et des bases de données ;
2. une recherche qui construit des hypothèses abductives permettant d'expliquer les problèmes relevés
 - a. ces explications sont des explications *de dicto*, c'est-à-dire des descriptions qui expliquent d'autres descriptions ;
 - b. ces explications, dans notre cas, seront formulées en termes de contraintes imposées par les unités de langue sur l'interprétation des énoncés construits avec ces unités de langue ;
 - c. ces explications, dans notre cas, ces contraintes, concerneront les points de vue et les topoi évoqués par les énoncés :

- i. les articulateurs seront décrits en termes de contraintes sur la forme des topoi ;
 - ii. les mots du lexique seront décrits en termes de contraintes sur les champs topiques des topoi, c'est-à-dire en termes de points de vue lexicaux ;
3. une recherche qui soumet les hypothèses à des tests pour tenter de réfuter les explications : si les hypothèses résistent aux tentatives de réfutation, elles seront considérées comme (provisoirement) corroborées, si les hypothèses n'y résistent pas, elles seront infirmées et la recherche recommence à partir du point 2 ci-dessus
 - a. ces tests, dans notre cas, seront construits pour la tentative de réfutation des hypothèses de description lexicale (description des mots du lexique) ;
 - b. ces tests, dans notre cas, utiliseront le concept d'énoncé para-doxal non interprétable ;
 - c. ces tests, dans notre cas, seront construits à partir de la description des articulateurs.

La dernière partie de notre travail est une illustration de cette grille, son objectif est de montrer un exemple, une manière d'effectuer une telle recherche, de montrer l'efficacité de la démarche et d'insister sur le fait que, même dans une science humaine, il est possible de suivre la rigueur qui caractérise les sciences dites exactes.

Troisième partie : application

Description de la « vieille femme » hongroise

« - Je ne veux pas de missions d'approvisionnement. J'en ai marre de la guerre.

- Voudriez-vous voir notre pays vaincu ?

- Nous ne serions pas vaincus. Nous avons davantage d'hommes, d'argent et de matériel. Il y a dix millions d'hommes sous les drapeaux qui pourraient me remplacer. Certains se font tuer, mais il y en a bien plus qui font fortune et se donnent du bon temps. Qu'un autre se fasse tuer à ma place.

- Et si tous les nôtres se disaient la même chose ?

- Eh bien, je serais sûrement un sacré imbécile de me singulariser. Non ? »

(Joseph Heller)

Dans cette dernière partie de notre travail, nous mettons ensemble les différentes idées et exigences que nous avons exposées tout au long de la thèse et illustrons, au moyen d'une application à deux niveaux, la démarche que nous préconisons pour une sémantique expérimentale. Au niveau le plus abstrait, nous appliquons les réflexions métathéoriques à la construction de tests sémantiques, tests que nous appliquons, au deuxième niveau, à la description lexicale de mots hongrois, afin de rendre compte, entre autres, des effets de sens qu'ils produisent dans un texte attesté.

L'organisation de cette partie suit les différentes étapes d'une démarche scientifique telle que nous les avons caractérisées à partir du schéma d'Auroux et Weil (1991) au §. 5.2.2.2.

Suivant ce schéma, nous présentons, au premier chapitre de cette partie (chapitre 7), l'observation d'un phénomène qui constitue un problème à expliquer. Il s'agit de la quasi-absence du syntagme hongrois « öreg nő », correspondant à « vieille femme » en français. L'observation provenant de la comparaison d'un roman français (*La fée carabine* de Daniel Pennac) à sa traduction hongroise (*A karabélyos tündér* de Katalin Till), on pourrait penser qu'il ne s'agit qu'un fait particulier, isolé, caractéristique d'un locuteur particulier, à savoir le traducteur. Par ailleurs, comme le problème que nous exposons concerne une conjonction de faits qui *ne se produit pas* (il ne s'agit pas ici du rat mort de Popper), nous aurons besoin d'étayer l'observation, ce que nous ferons notamment en examinant les correspondances proposées par les dictionnaires bilingues et en effectuant des recherches de co-occurrences dans une base de données de discours et de textes hongrois.

Le deuxième chapitre de cette partie (chapitre 8) correspond à ce que nous avons appelé *la deuxième étape de la démarche scientifique*, la construction d'une hypothèse permettant d'expliquer le problème observé. Pour pouvoir construire une telle hypothèse linguistique, nous complétons les observations du premier chapitre par l'examen détaillé des deux mots « öreg » (« vieux ») et « nő » (« femme »), en les comparant à d'autres mots appartenant aux mêmes champs lexicaux, en analysant leurs descriptions lexicologiques, et en analysant trois proverbes à propos des « öreg » (« vieux »).

Grâce à ces analyses, nous arriverons, à la fin du chapitre 8, à émettre des hypothèses sur les points de vue lexicaux des mots qui nous intéressent, hypothèses qui soient à même de constituer une explication *de dicto*, c'est-à-dire qui permettent de justifier l'impossibilité de trouver, en hongrois, le syntagme « öreg nő » (« vieille femme »).

Le dernier chapitre de cette partie (chapitre 9) constitue l'étape de la construction d'énoncés pouvant servir ultérieurement à des expérimentations. Nous y présentons plusieurs

descriptions de connecteurs français, puis hongrois, descriptions qui nous permettent de construire des tests pour tenter de réfuter nos hypothèses lexicales.

7. *Observations et recueil de problèmes sémantiques : le syntagme hongrois « öreg nő » (« vieille femme »)*

Les enfants sont des soucis certains et des réconforts incertains
(proverbe anglais)

L'odeur des enfants vient du paradis
(proverbe arabe)

Dans ce chapitre, nous exposons en détail l'observation d'un phénomène pouvant être considéré comme un problème sémantique. Il s'agit du syntagme quasi-absent des discours hongrois que nous avons mentionné à plusieurs reprises dans ce travail : « öreg nő » (« vieille femme »).

Au §. 3.2.2.2., nous avons cité Bruxelles *et al.* (1993) qui, pour illustrer l'insuffisance des descriptions lexicales dénotationnelles et pour montrer l'utilité des descriptions en termes de champs topiques lexicaux, remarquent :

Une analyse superficielle conduirait à décrire « riche » comme équivalent à « qui possède beaucoup ». Mais une telle caractérisation ne rend pas compte, entre autres, de l'effet de sens particulier lié à un énoncé comme « ce bébé est riche ! »

(Bruxelles *et al.* (1993 : 96)

Pour notre part, nous considérons que ce type d'observation est justement ce qui nous semble nécessaire pour pouvoir chercher des explications sémantiques. Nous avons formulé, §. 5.5., un explicandum, à partir de l'observation des auteurs cités, qui s'énonce ainsi :

Pourquoi le syntagme « bébé riche » provoque un effet bizarre ?

L'une des observations qui nous servira de problème pour une description lexicale hongroise est celle que nous avons annoncée au §. 3.2.2.2 : l'absence des co-occurrences des mots « öreg » (« vieux ») et « nő » (« femme »). Nous avons transformé cette observation en explicandum au §. 5.5. que nous avons formulé ainsi :

Pourquoi le syntagme « öreg nő » provoque un effet bizarre ?

En effet, il est étonnant que les mots « nő » et « asszony », qui sont des expressions hongroises désignant des êtres humains féminins, d'une part, et, d'autre part, les adjectifs « öreg » et « vén », qui sont des expressions désignant une propriété des êtres humains, celle d'être vieux ne puissent pas se combiner entre eux. Or, il existe bel et bien des femmes vieilles en Hongrie aussi !

Néanmoins, c'est un fait que l'on ne trouve pas (ou très peu, cf. 7.3. ci-dessous) les syntagmes

?öreg nő

?öreg asszony

dans les discours hongrois qui parlent des êtres humains féminins âgés.

Pour nous approcher des hypothèses permettant d'expliquer ce phénomène, nous allons examiner ce qui existe comme expressions pour nommer les femmes âgées. Pour cela, nous examinons en détail les expressions qui désignent les femmes âgées en hongrois en nous appuyant sur la traduction du roman *La fée carabine* de Daniel Pennac. Nous examinons ensuite les correspondances données par les dictionnaires bilingues pour les différents mots qui nous intéressent (« vieux/vieille », « femme », « dame », etc.).

7.1. Vieilles femmes dans *La fée carabine* et dans sa traduction hongroise

Nous cherchons les traductions des syntagmes « la vieille », « vieille femme » et « vieilles dames » dont les traductions devraient pouvoir être « öreg nő », « öreg asszony ».

*7.1.1. « La vieille », « la vieille femme », « la vieille dame » dans *La fée carabine**

En examinant les expressions utilisées par le traducteur du roman de *La fée carabine* de Daniel Pennac, nous relevons les syntagmes et mots suivants :

7.1.1.1. SUBSTANTIF : « la/une/les vieille(s) »

Pour traduire les emplois substantivés de l'adjectif « vieille », c'est-à-dire les expressions « la vieille », « une vieille », « les vieilles », on trouve :

- öregasszony (le plus fréquent)⁸⁰

⁸⁰ Le mot « öregasszony » est un mot composé et comme tel, n'équivaut pas au syntagme « öreg asszony ». La question de la différence entre mots composés (agglutinés) et syntagmes est une question qui mérite d'être examinée, aussi, elle constitue un problème sémantique que nous aborderons dans nos recherches ultérieures.

Ces supputations gambadaient sous la brosse du blondinet à loden vert qui observait la vieille depuis son trottoir. (P : 13)

Ily gondolatok kergették egymást a zöld lódenes szőke kefehajú agyában, aki a járdáról figyelte az öregasszonyt. (T : 9)

o néni

Entre-temps, la vieille avait récupéré sa carte de crédit et se dirigeait vers le métro Goncourt. (P : 29)

Eközben a néni visszavette a hitelkártyáját, és elindult a Goncourt metróállomás felé. (T : 25)

o vénség

– Vous avez toujours eu la passion de la vérité, continuait la jeune vieille sur le même ton pédago-virginal. (P : 173)

– Mindig is az igazság megszállotja volt – folytatta az ifjú vénség ugyanabban a didaktikus-aggszúzi stílusban. (T : 161)

o öreglány

En fait, Thian était monté dans ce bus, la rage au ventre, toujours aussi convaincu (« l'intuition, gamin, la part féminine de tout flic ») de la culpabilité de Malaussène dans l'assassinat des vieilles, et de la complicité du Yougoslave à la voix de bronze. (P : 161)

Thian valójában ellenséges indulatoktól telten szállt fel a buszra, mélységesen meggyőződve Malaussène bűnösségéről az öreglány-gyilkosságokban („az intuíció, kölyök, minden zsaruban van valami nőies”) és a tubahangú jugoszláv cinkosságáról. (T : 183)

o vénasszony

– Le tueur de vieilles habitait chez Malaussène, déclara Pastor. (P : 260)

– A vénasszonyok gyilkosa Malaussène-nél lakott – szólalt meg Pastor. (T : 240)

o öreg néni

C'est du moins ce que pensait Vanini, en s'approchant de cette petite vieille qui vacillait. (P : 16)

Ezt gondolta Vanini, miközben a billegő öreg néni felé közeledett. (T : 12)

7.1.1.2. SYNTAGME : « Vieille(s) dame(s) »

Pour les traductions des syntagmes « vieille dame » et « vieilles dames » :

- o öregasszony

La ville égorgeait les vieilles dames... (P : 41)

A város elvágja az öregasszonyok torkát... (T : 37)

- o öreg hölgy (le plus fréquent)

Tout rêveur, sur le chemin du retour, je manque me faire écraser par un autobus rouge, bourré de vieilles dames en folie. (P : 89)

Ahogy gondolataimba merülve sétálok hazafelé, majdnem alámegyek egy ujjongó öreg hölgyekkel teletömött piros autóbussznak. (T : 81)

- o idős hölgy

– C'est ça, vous protéger ! toutes, sans exception, les vieilles dames de ce quartier. (P : 26)

– Pontosan, hogy megvédjék önöket! mindegyiküket, kivétel nélkül, a környék összes idős hölgyét. (T : 22)

- o néni

Les uns égorgent les vieilles dames, Stojil les ressuscite. (P : 89)

Egyesek elvágják a nénik torkát, Sztojil feltámasztja őket. (T : 81)

- o víg özvegy (ce syntagme correspond en fait à « joyeuse veuve » et non pas à « vieille femme »)

Puis, comme tous les dimanches après-midi, le « divin Stojilkovicz » plongerait sa troupe de vieilles dames dans les profondeurs des catacombes, [...] (P : 91)

A délutáni program végén, mint minden vasárnap, az „isteni Sztójilkovicz” majd alászáll a víg özvegyek kíséretében a katakombák mélyére, [...] (T : 83)

7.1.1.3. SYNTAGME : « vieille(s) femme(s) »

Pour traduire les syntagmes « vieille femme » et « vieilles femmes » :

○ idős hölgy

Un brave môme qui était affecté à la protection des vieilles femmes – celles que les drogués égorgent. (P : 89)

Egy derék fickót, aki az idős hölgyek védelmét biztosította – a drogos torokfelmetszők miatt. (T : 81)

○ öregasszony

Et puis voilà que ces assassinats de vieilles femmes, [...] (P : 210)

Ám amikor egyre-másra gyilkolni kezdték az öregasszonyokat, [...] (T : 194)

○ öreg néni

– C’est pourquoi j’ai décidé d’armer ces vieilles femmes, contre le jeune loup que j’étais. (P : 211)

– Ezért döntöttem úgy, hogy felfegyverzem az öreg néniket, a fiatal farkas ellen, aki voltam. (T : 195)

Si l’on se contentait de l’unique recherche des correspondants pour « la vieille », « vieille femme » et « vieille dame », on risquerait de se retrouver devant le problème de l’induction, critiquée au chapitre 2. : on ne trouverait que *ce qui se dit* et jamais ce qui ne se dit pas. Or, une source importante de problèmes sémantiques intéressant, ce sont justement les co-occurrences manquantes. Pour cette raison, il convient de rassembler les correspondants hongrois de l’adjectif « vieux », « vieille », et les correspondants hongrois des substantifs

« femme », « dame ». Une fois ces correspondances recueillies, nous aurons plus de clarté sur les incompatibilités présumées entre les points de vue cristallisés par les mots en question.

7.1.2. « Vieux/vieille » dans *La fée carabine*

7.1.2.1. ADJECTIF ou SUBSTANTIF : « vieux »

Pour « vieux » nous relevons dans la traduction du roman de Pennac les mots suivants :

- « vieux » traduit par « öreg » comme adjectif

Il est vieux, il est veuf, il est sans enfant, la retraite le déglingue : c'est une proie rêvée pour les seringueurs. (P : 20)

A bácsi nagyon öreg már, özvegy, gyereke nincs, a nyugdíj óta már nem a régi: ideális préda a fecskendő ragadozók számára. (T : 16)

- « vieux » traduit par « öreg » comme substantif

Mais il n'aimait pas trop les vieux. (P : 14)

De hát az öregeket nem igazán szívlelte. (T : 10)

- « vieux » traduit par « öregember »

Chaque fois qu'un vieux débarque chez nous, tout à fait bousillé de l'intérieur, [...] (P : 21)

Akárhányszor megjelenik nálunk egy totálkáros öregember, [...] (T : 17)

- « vieux » traduit par « bácsi »

Le vieux Semelle ne crèche pas à la maison. (P : 20)

Patkó bácsi nem állandó megőrzésre van nálunk. (T : 17)

Vieilles et vieux ouvrent les yeux de la terreur. (P : 84)

A nénik és bácsik szeme kerekre tágul a rémülettől. (T : 75)

- « vieux » traduit par « vén » comme substantif

Moi, ce n'est pas la chose ronde qui me fascine, ni la terreur surgelée des mômes et des vieux ; (P : 32)

De engem nem az a kerek izé babonáz meg, sem az ifjak és vének dermedt réműlete, (T : 28)

○ « vieux » traduit par « vén » adjectif

« Pourquoi t'occupes-tu de ces vieux camés, Julie ? [...] »
(P : 46)

„Julie, miért izgatnak annyira azok a vén drogosok? [...]”
(T : 41)

– Gamin, j'en ai marre d'être un vieux con déguisé en vieille conne. (P : 99)

– Halálosan unom már, kölyök, hogy szerencsétlen vén hülye lételemre egy szerencsétlen vén szatyor szerepét játsszam.
(T : 90)

○ « vieux » traduit par « kisöreg » comme substantif

[...] quand vous sentirez que vous commencez à perdre les pédales ou à souffler trop fort dans les escaliers, mes petits vieux, (P : 77)

[...] kisöregek, ha úgy érzitek, hogy kezdtek gyagyák lenni, vagy nem bírjátok már szuflával lépcsőmászást, (T : 69)

○ « vieux » traduit par le substantif « vénember »

Et à chaque fois, elle séduisait une brochette de petits vieux, et chaque fois un paquet de gélules passait discrètement de son sac dans leurs poches. (P : 232)

Ugyanakkor a lány minden alkalommal egy csokorra való vénembert hálózott be, és kapszulákkal teli zacskók vándoroltak ál diszkréten a táskájából az öregek zsebébe
(T : 215)

7.1.2.2. ADJECTIF : « vieille »

Pour l'adjectif « vieille » nous relevons dans la traduction du roman de Pennac les mots suivants (à part les emplois déjà illustrés de « la vieille », de « vieille femme » ou de « vieille dame », cf. ci-dessus) :

- « vieille » traduit par « vén » adjectif

– Tu lis pas les journaux ? Tu sais pas ce qu'on leur fait, nous aut'les junkies à vous aut'les vieilles peaux ? (P : 30)

– Nem olvasol újságot? Nem tudod, mit művelünk a hozzád hasonló vén szatyrokkal? (T : 26)

[...] c'est que les vieilles peaux peuvent bien s'y balader à poil toutes les nuits, [...] (P : 60)

[...] rájöttem, hogy a vén nyanyák nyugodtan sétálgathatnának anyaszült meztelenül egész éjszaka, [...] (T : 54)

- « vieille » traduit par « vénkisasszony »

Chuchotées, heureusement, mais avec un arrière-ton très déplaisant de vieille instite rancie dans le célibat. (P : 173)

Szerencsére suttogva, ám olyan kellemetlen hangszínnel, mint ahogy csak egy megcsontosodott vénkisasszony tanítónő beszélhet. (T : 161)

- « vieille » traduit par « öreg »

À Belleville, ces temps derniers, Edith s'en souvint tout à coup, elle avait un peu trop souvent croisé une très vieille et toute petite Vietnamienne. (P : 195)

Az utóbbi időben, Edith most hirtelen visszaemlékezett, meglehetősen gyakran találkozott egy nagyon öreg és egészen kicsi vietnami nénivel Belleville-ben. (T : 181)

7.1.2.3. AUTRES : « vieillard(e) », « vieil homme »

La recherche des correspondants proposés par le traducteur pour quelques autres mots se référant à des êtres âgés nous révèle encore quelques observations pouvant être utiles pour nos descriptions.

– Le mot « vieillard » est traduit :

○ par « öregember »

Derrière elle, le vieillard le plus démoli qu'elle eût jamais introduit ici. (P : 34)

A háta mögött a leglepusztultabb öregember, aki valaha is betette a lábát hozzánk. (T : 30)

○ par « vén » substantif

Et que dit-il aux vieillards ici présents ? (P : 77)

És mit mond az egybegyűlt véneknek? (T : 69)

○ par « öreg » substantif

– [...] À 97 %, il s'agissait de vieillards solitaires, décédés à l'hôpital et sans famille pour la plupart. (P : 243)

– [...] 97%-ban magányos öregek, akik kórházban haltak meg, és nem volt hozzátartozójuk. (T : 215)

○ par « vénember »

Le vieillard secouait une tête désolée. (P : 243)

A hórihorgas vénember elkeseredetten ingatta a fejét. (T : 225)

○ par « aggastyán »

Contre toute attente, ce n'était pas un jeune homme, mais un vieillard à la crinière blanche. (P : 254)

Az előzetes feltételezések ellenére nem fiatal ember volt, hanem hófehér hajkoronájú aggastyán. (T : 234)

– Nous trouvons une seule occurrence féminine du mot « vieillard »,
« vieillarde » est traduit par « nő »

– L'argent de ces vieillardes incultes a tiré de l'oubli des
chefs-d'œuvre qui revivent maintenant dans de jeunes cœurs.
(P : 249)

– Azoknak a faragatlan nőknek a pénze előhívta a
remekműveket a felejtés sötétjéből, és most tovább élnek
ifjú szívekben! (T : 230)

– Le syntagme « vieil homme » est traduit

○ par « öregember »

Elle massait doucement la paume du vieil homme, [...] (P :
175)

Gyengéden masszírozta az öregember tenyerét, [...] (T : 162)

○ par « öreg ember »

Il prit son temps pour répondre, comme un très vieil homme
qui n'en a plus beaucoup. (P : 192)

Időbe telt, míg a másik válaszolt, akár egy nagyon öreg
ember, akinek már nincs sok hátra. (T : 178)

○ par « öreg » substantif

Le vieil homme demandait une autorisation à son fils. (P :
194)

Az öreg engedélyt kért a fiától. (T : 179)

○ par « tata »

– Tu veux ta dose, vieil homme ? (P : 248)

– Kell a dózis, tata? (T : 229)

Nous résumons dans le tableau suivant les expressions que l'on peut considérer, à partir de
la traduction de *La fée carabine*, comme traductions possibles de « vieux, vieille », « vieille
femme/dame » :

SUBSTANTIF la/une/les vieille(s) :	öregasszony néni vénség öreglány vénesszony öreg néni	ADJECTIF ou SUBSTANTIF vieux :	öreg öregember bácsi vén kisöreg vénenber
SYNTAGMES vieille(s) dame(s) :	öregasszony öreg hölgy idős hölgy néni (víg özvegy)	veillard :	öregember öreg vén vénenber aggastyán
SYNTAGMES vieille(s) femme(s) :	idős hölgy öregasszony öreg néni	veillarde :	nő
ADJECTIF vieille :	öreg vén (vénkisasszony)	vieil homme :	öregember öreg ember öreg tata

7.2. Les correspondances dans les dictionnaires bilingues

Nous présentons ici les correspondances proposées par les dictionnaires bilingues.

7.2.1. « Vieux/vieille »

Dans le dictionnaire français-hongrois (Eckhardt (1992)), l'article « vieux, vieil, vieille » contient deux sous-articles : le premier propose des correspondants pour l'adjectif, le deuxième des correspondants pour l'emploi substantivé, pour « le vieux » et « la vieille ».

- Les correspondants⁸¹ du substantif « le vieux » ou « la vieille » sont :
 - öregember, öregasszony,
 - et quelques autres correspondants de locutions, de syntagmes :
 - le dictionnaire propose « öreg » pour
« les jeunes et les vieux » : « a fiatalok és az öregek »,
« mon vieux ! », « ma vieille ! » : « öregem ! »,
 - « anyóka » pour
« la petite vieille était contente » : « a kis anyóka boldog volt »
 - et, pour le proverbe « Nécessité fait trotter les vieilles », la traduction ne contient pas d'allusion aux vieilles : « a szükség gyors lábakat ad »⁸².
- Les correspondants de l'adjectif « vieux, vieil, vieille » sont :
 - « öreg », « öreges », « koros », « idős »
 - et une série d'exemples de syntagmes dans lesquels on relève d'autres adjectifs :
 - « öreg » ou « vén » pour
« vieux renard », « vieux malin » : « öreg ou vén róka »
 - « jó öreg » pour
« ce vieux Louis » : « ez a jó öreg Lajos »
 - « öregúr » ou « bácsi » pour
« un vieux Monsieur » : « egy öregúr ou bácsi »
 - « vénlány » pour « vieille fille »
 - « aggregény » pour « vieux garçon »

⁸¹ Nous ne citons que les mots qui concernent les référents humains. En fait, l'adjectif « vieux/vieille », qualifiants des objets non humains correspond à un autre adjectif hongrois, à « régi », de même, dans l'emploi substantivé, « le vieux/la vieille » correspond à « a régi ». Ces correspondances sont données dans le dictionnaire Eckhardt (1992) mais nous ne les reprenons pas ici.

⁸² Traduction mot à mot : la nécessité donne des pieds rapides.

Pour le mot « vieillard », le dictionnaire distingue entre le substantif masculin et le substantif féminin.

Pour le premier, on trouve :

- « aggastyán »
- « öregek » pour « les vieillards »

Pour le deuxième, c'est-à-dire pour « vieille », on trouve :

- vén nyanya

7.2.2. « Femme », « dame »

Les propositions du dictionnaire (Eckhardt 1992) pour les mots français « femme » et « dame », sont les suivantes :

– Les correspondants de « femme » :

- nő, asszony
- nő-, -nő (préfixe ou suffixe) pour des mots composés hongrois correspondants à des noms de métier comme
 - « femme auteur » : « írónő »
 - « femme commerçante » : « kereskedőnő »
- pour le nom d'épouse, le dictionnaire donne un exemple
 - « la femme Dupont » : « Dupont-né asszonyság »
- feleség, asszony
 - « ma femme » : « (a) feleségem » ;
- des mots composés avec « nő » ou « lány » dans des noms des métiers
 - « femme de chambre » : « szobalány »
 - « femme de ménage » : « bejárónő »
- et quelques autres acceptions mais dont aucune ne mentionne les mots que nous avons relevés dans la traduction de Pennac comme désignations des vieilles femmes, c'est-à-dire il n'y a ni « hölgy », ni « néni ».

- Les correspondants de « dame » proposés par le dictionnaire sont :
 - « (férjes) asszony », « nő » ; « úrnő », « úriasszony », « hölgy » ; avec une série d'exemples de syntagmes qui ne contiennent parfois aucun des mots énumérés, comme dans :
 - « elle est devenue dame » : « férjhez ment »⁸³
 - « la dame de son cœur » : « szíve választottja »⁸⁴, etc.
 - une acception considérée par le dictionnaire comme populaire : « feleség »
 - « comment va votre dame ? » : « hogy van a felesége ? »
 - hölgy, úrnő, nemes asszony, etc.
 - et quelques acceptions supplémentaires relevant de divers domaines (jeu, échec, botanique, etc.)

7.2.3. « Nő », « asszony », « hölgy »

En cherchant les correspondants dans l'autre sens, du hongrois vers le français :

- Pour le mot « nő », le dictionnaire propose :
 - « femme », « dame », au pluriel : « les personnes du sexe » aussi
 - et une série d'exemple de syntagmes, de phrases, comme
 - « nőül vesz »⁸⁵ : « épouser »
- Pour le mot « asszony », on trouve :
 - « femme », « dame »
 - et une série de syntagmes
 - « a jó asszony » : « la bonne femme »
 - « jó asszony » : « une bonne diablesse »
 - « mit szól majd az asszony ? » : « que dira la bourgeoise ou la femme ou la patronne ou la moitié ou mon 50 p. c. ? »

⁸³ Mot à mot : elle est allée chez homme.

⁸⁴ Mot à mot : l'élue de son cœur.

⁸⁵ Mot à mot : prendre en femme.

« asszonyok után fut » : « courir après les femmes »

○ et des proverbes

« Az asszony ingatag. » : « Souvent femme varie, bien fol qui s'y fie. »

« Keresd az asszonyt ! » : « Cherchez la femme ! »

« Amit egy asszony fejébe vesz, azt meg is csinálja. » :
« Ce que femme veut, Dieu le veut. »

« Asszonynak „hallgass” a neve. » : « La poule ne doit pas chanter avant *ou* devant le coq. »

– Pour le mot « hölgy », le dictionnaire propose

○ « dame »

○ « Mesdames » ou « Mesdemoiselles » pour « Hölgyeim ! »

7.2.4. « Öreg » « öregasszony », « vénasszony », « néni », « öregember », « vénember »

– Pour « öregasszony », le dictionnaire donne

○ « vieille femme *ou* dame »

« jó öregasszony » : « bonne femme »

« szegény öregasszony » : « pauvre vieille »

– Pour « vénasszony », on trouve

○ « vieille femme »

○ *péjoratif* « vieille mégère *ou* sorcière », « vieille bique »

– « vénkisasszony, vénl(e)ány » ont pour correspondants

○ « vieille fille *ou* demoiselle »

« vénkisasszony *ou* vénlány marad » : « rester vieille fille »

– Pour « öregember »

○ « veillard », « homme vieux »

- « legénykedő öregember » : « roquentin », « rocantin »
- Le mot « vénember » ne se trouve que dans l'annexe du dictionnaire qui contient les mots « nouveaux » par rapport à l'édition de 1959, et a pour correspondants
 - « vieillard », « barbon »
 - Pour le mot « néni », les correspondances sont étonnantes, étant donné que dans le dictionnaire français-hongrois, nous n'avons pas trouvé « néni »
 - « tante »
 - « mémère », « petite mère » et deux exemples
 - « öreg néni » : « vieille dame ou femme »
 - « néni ! » : « Madame ! », « mère ! », « hé, la femme ! », « ma vieille ! »
 - Pour l'adjectif « öreg », les correspondances sont :
 - « vieux », « vieil », « vieille », « âgé-e », « d'un grand âge », « avancé-e en âge », etc.
 - un euphémisme pour l'exemple
 - « milyen öreg ! (nő) » : « comme elle est marquée ! »
 - et une série d'autres exemples dont :
 - « öreg bácsi » : « vieux bonhomme »
 - Pour l'emploi substantivé de « öreg », quelques-unes des propositions :
 - « vieillard », « barbon » (considéré comme moqueur), « les vieux », « les vieillards » pour le pluriel
 - « le bon vieux » pour « a jó öreg »
 - Pour l'adjectif « vén », les correspondances sont :
 - « vieux », « vieil », « vieille »

- « le vieux fou », « le vieux toqué » pour traduire « a vén bolond »
- « vieillard », « barbon », « vieux birbe » pour « vén ember »
- et une série d'exemple de syntagmes qui se remarquent par le caractère négatif du substantif qu'ils contiennent (chipie, ivrogne, chameau, etc.) et dont la traduction contient toujours l'adjectif « vieux », « vieille ».

Cet inventaire pourrait être continué pendant longtemps sans pour autant aboutir à un ensemble clos de correspondances entre les mots des deux langues. Mais pour ce qui nous intéresse, nous disposons de suffisamment d'éléments. Il apparaît clairement que

- les correspondances entre les deux langues ne sont pas univoques :
 - en français, l'adjectif « vieux/vieille » peut être utilisé comme substantif pour désigner les êtres humains âgés tandis qu'en hongrois l'emploi substantivé de « öreg » ne s'utilise que pour désigner les êtres humains âgés de sexe masculin ;
 - en hongrois, les syntagmes « öreg nő » et « öreg asszony » qui seraient les correspondants du substantif français « (la) vieille » ou du syntagme « vieille femme » sont quasi-absent
- les expressions qui désignent les êtres humains âgés en hongrois sont :
 - des mots composés, des agglutinations d'un adjectif (« öreg » ou « vén ») et d'un substantif (« asszony » ou « ember ») : « öregasszony », « öregember », « vénasszony », « vénember »⁸⁶ ;
 - des syntagmes composés d'un des adjectifs « öreg » ou « idős » et d'un des substantifs « hölgy » ou « néni » : « idős hölgy », « öreg hölgy », « öreg néni » ;
 - des syntagmes composés de l'adjectif « vén » et d'un substantif : « vén szatyor » (vieux sac), « vén nyanya », etc. ;
 - un substantif : « néni », « bácsi »
- les possibilités de combinaisons de l'adjectif « öreg » avec des substantifs qui désignent des femmes semblent être limitées en hongrois aux substantifs « hölgy », « néni » ;

⁸⁶ Nous avons relevé dans la traduction de *La fée carabine* une occurrence de « öreg ember ». En fait, il s'agit d'un syntagme complexe : « nagyon öreg ember », correspondant à « très vieil homme », « homme très vieux », et non au substantif « (le) vieux », ou au syntagme « le vieil homme ».

- le mot « nő » n'est pas utilisé pour désigner les vieilles femmes, ni en syntagme, ni en mot composé ;
- le mot « asszony », qui désigne les femmes, n'entre pas en co-occurrence avec les adjectifs « öreg » et « vén ». En revanche, il entre en composition avec ces adjectifs : « öregasszony », « vénasszony ».

7.3. Les co-occurrences dans le Corpus National Hongrois (CNH)

Pour renforcer notre observation, nous effectuons des recherches statistiques dans une base de données textuelles hongroise. Il s'agit du Corpus National Hongrois⁸⁷ (CNH), une base de données textuelle construite au département de Linguistique de Corpus à l'Institut de Recherche en Linguistique de l'Académie Hongroise.

Le CNH est constitué de 153,7 millions d'occurrences de mots de cinq types de discours écrits, regroupés en cinq sous-corpora : des textes provenant des médias, des textes littéraires, des textes scientifiques, des textes officiels (règlements, lois, débats parlementaires) et des textes informels (discussions des forums du portail hongrois <index.hu> dont l'intérêt réside dans leur caractère spontané proche du langage parlé).

Comme le CNH permet d'effectuer des recherches sur les co-occurrences d'un mot ou d'un lemme, nous avons étudié les environnements immédiats des deux adjectifs *vén* et *öreg* pour confirmer ou infirmer nos remarques sur la traduction de *La fée carabine*. Nous ne nous intéressons qu'à celles des structures « adjectif + substantif » dans lesquelles le substantif se réfère à des êtres humains.

Quelques co-occurrences manquantes

Dans une première série d'observations effectuées sur le CNH, nous cherchons les co-occurrences spécifiques, les syntagmes désignant les êtres humains âgés de sexe féminin :

öreg + nő (vieux + femme)

vén + nő (vieux + femme)

et ceux qui servent à désigner les êtres humains âgés de sexe masculin :

öreg + férfi (vieux + homme)

vén + férfi (vieux + homme)

⁸⁷ Magyar Nemzeti Szövegtár, cf. <http://corpus.nytud.hu/mnsz>

Dans une deuxième série d'observations, nous examinons les occurrences des correspondants que nous avons relevés dans le dictionnaire bilingue pour « le vieux » et « la vieille ». Il s'agit des mots composés à partir des adjectifs étudiés et un autre mot désignant les êtres humains féminins : « asszony » ou masculins : « ember ». Cette série de mots contient donc :

öregasszony

vénasszony

öregember

vénember

Les résultats frappants concernent les syntagmes : la co-occurrence

öreg + nő (vieux + femme)

est représentée par 42 exemples en tout, ce qui fait une occurrence relative de 0,27 sur un million de mots. Ces 42 exemples proviennent de 21 locuteurs, une des occurrences figure dans le titre d'un poème, deux autres occurrences figurent dans un texte qui cite ce titre, 3 occurrences proviennent d'un dictionnaire du vocabulaire des adolescents (et sont en fait des descriptions lexicologiques et font ainsi partie d'un métalangage) et ainsi de suite. Les 42 co-occurrences reviennent en fin de compte à quelques emplois rares et spécifiques, « possibles » dans la bouche de 21 personnes⁸⁸.

La co-occurrence

vén + nő

(vieux + femme) figure deux fois dans le CNH (nombre d'occurrences relativisé par rapport à l'ensemble de CNH : 0,01 sur 1 million de mots)⁸⁹.

La requête pour le syntagme

öreg + férfi

donne le résultat de 63 exemples, celui de

vén + férfi

donne 0.

⁸⁸ Au lieu d'encourager le lecteur à tirer de cette donnée statistique des conclusions trop hâtives, nous l'invitons à la prendre avec précaution : depuis que l'auteur de ces lignes travaille sur le sujet, le nombre de co-occurrence de « öreg » et « nő » a considérablement augmenté...

⁸⁹ Nous verrons plus loin que le nombre d'occurrences de « vén » est de 3698, celui de « öreg » est de 16839, et ajoutons à ces chiffres le nombre total des occurrences du substantif « nő » : 40779, celui de « férfi » : 53342.

Ces résultats deviennent moins étonnants une fois pris en compte le fait que des mots composés sont disponibles en hongrois pour désigner les êtres humains âgés. Ce sont les mots composés à partir de l'adjectif « öreg » ou « vén » et le substantif « ember » pour « homme » et « asszony » pour « femme »⁹⁰.

La recherche dans le CNH donne des chiffres rassurants :

öregember

1313 occurrences (=le vieux, le vieil homme)

öregasszony

2209 occurrences (=la vieille, la vieille femme)

vénember

223 occurrences (=le vieux, le vieil homme, avec une valeur négative)

vénasszony

464 occurrences (=la vieille, la vieille femme, avec une valeur négative)

L'absence des syntagmes construits avec les adjectifs « öreg » ou « vén » + les substantifs « nő » ou « asszony » ou « férfi » ou « ember » reste néanmoins étonnante puisqu'il ne s'agit pas d'une tendance générale : les syntagmes adjectif + substantif sont nombreux pour désigner des êtres humains dotés d'une caractéristique, la composition des mots par l'agglutination de l'adjectif au substantif n'est pas systématique, et n'a pas pour conséquence l'impossibilité des structures syntagmatiques.

Toutes ces observations nous conduisent à conclure à une certaine incompatibilité entre la signification des mots « öreg/vén » et « nő/férfi », incompatibilité que l'on ne pourrait pas expliquer par la seule valeur informationnelle, en d'autres termes par les seules conditions de vérité des expressions en question, étant donné que d'autres expressions avec des conditions de vérité identiques existent en hongrois.

⁹⁰ Des mots composés avec l'un des deux correspondant de « vieux » + « nő » ou « férfi » (*öregférfi, *vénférfi, *öregnő, *vénnő) n'existent pas en hongrois.

8. *Hypothèses abductives sur nő (femme) et sur öreg (vieux)*

« Je t’inventerai des mots insensés que tu comprendras... »

(Jacques Brel)

Maintenant que nous avons formulé le problème sémantique qui consiste en l’absence des syntagmes « öreg nő », « öreg asszony », « vén nő », « vén asszony », nous examinons dans ce chapitre quelques-unes des propriétés des expressions qui nous intéressent afin de « nourrir notre intuition » dans la construction d’hypothèses sur leur champ topique lexical.

Nous résumons et commentons ainsi les descriptions de ces expressions hongroises, descriptions données par le Magyar Nyelv Értelmező Szótára (MNYÉSZ), c’est-à-dire par le dictionnaire (unilingue) explicatif de la langue hongroise. Cet examen nous conduira à des hypothèses abductives concernant la signification des mots étudiés.

8.1. Propriétés lexicologiques

Avant de chercher plus loin, une hypothèse s’impose devant l’ensemble des expressions qui permettent de parler des vieilles femmes, une hypothèse qui était d’ailleurs sous-jacente à notre démarche de recueil des expressions : l’identité ou la non-identité (? dissemblance) des référents. Expliquons-nous.

On pourrait penser que les différents mots que nous avons relevés dans la traduction du roman de Pennac et dans les dictionnaires bilingues désignent *différentes femmes* et c’est cette différence entre les femmes elles-mêmes qui détermine si le mot correspondant peut entrer en co-occurrence avec les adjectifs « öreg » et « vén » ou non.

Pour voir les différences possibles entre ces femmes, nous allons expliciter le sens de ces mots en nous inspirant des descriptions données par le dictionnaire unilingue de la langue hongroise : le Magyar Nyelv Értelmező Szótára (1979) (MNYÉSZ par la suite). Mais avant de le faire, il convient de présenter brièvement ce dictionnaire.

8.1.1. Le « Magyar Nyelv Értelmező Szótára » (MNYÉSZ)

Bien que notre but ne soit pas ici de critiquer les éventuelles faiblesses du MNYÉSZ, ni de faire une étude lexicologique sur les mots « nő », « asszony », etc. à partir des descriptions lexicologiques déjà existantes, quelques remarques conceptuelles et terminologiques, quelques précautions sont nécessaires.

Une partie de ces remarques concerne la conception sous-jacente aux principes éditoriaux, présentés par les auteurs au début du dictionnaire. Comme notre objectif n'est pas ici de proposer une nouvelle théorie lexicographique ou lexicologique, les erreurs conceptuelles que l'on peut remarquer dans les citations qui suivent ne constituent pas l'objet de nos réflexions, nous les reprenons sans les commenter et cela dans l'unique but de présenter la conception adoptée (dénotationnelle) par les auteurs. Nous prendrons position sur certains éléments de cette conception que nous n'admettons pas mais nous ne le ferons que quand c'est nécessaire et uniquement à propos de leurs conséquences sur les descriptions elles-mêmes.

Le problème auquel nous nous confrontons concerne la nature du dictionnaire. Le titre : « Értelmező szótár » signifie (selon les correspondances du dictionnaire hongrois-français) « dictionnaire encyclopédique ». Cependant, les éditeurs du MNYÉSZ précisent dans les avertissements qu'il s'agit d'un *dictionnaire* et non pas d'une *encyclopédie*. Selon les auteurs,

[...] le dictionnaire considère en général le concept, l'objet que le mot ou composition de mots désigne plus ou moins connu, et se contente ainsi de n'indiquer que les traits les plus importants, les traits indispensables à la reconnaissance de la chose désignée.

MNYÉSZ⁹¹

tandis que l'encyclopédie, toujours selon les auteurs,

[...] – conformément à sa nature et à son objectif – analyse des objets, des concepts supposés être mal ou peu connus et s'efforce d'énumérer, de manière la plus détaillée possible, les traits considérés comme essentiels et méritant d'être exposés par rapport à ses propres points de vue.

MNYÉSZ⁹²

⁹¹ « A szótár ugyanis azt a fogalmat, tárgyat stb., amelyet az értelmezendő szó és szókapcsolat jelöl, általában többé-kevésbé ismertnek tekint, ezért beéri a jelölt dolog felismeréséhez elengedhetetlen, legfontosabb meghatározó jegyek közlésével. » MNYÉSZ (1959 : XXV) (traduit par nous).

⁹² « Az enciklopédia (lexikon) – jellegének és céljának megfelelően – többnyire ismeretlenek vagy nem eléggé ismertnek föltételezett dolgokat, fogalmakat ismertet, ezért a saját szempontjából lényegesnek, megismertetésre érdemesnek tartott jegyek minél teljesebb felsorolására törekszik. » MNYÉSZ (1959 : XXV) (traduit par nous).

Les descriptions qui, toujours selon les auteurs, satisfont l'objectif d'un dictionnaire (et non pas d'une encyclopédie) doivent être formulées de manière à pouvoir « satisfaire à la fois les exigences a) logico-sémantiques et b) syntaxiques. »⁹³

Concernant le critère a),

[...] l'exigence la plus importante est que l'explication soit identique, équivalente au mot expliqué du point de vue du contenu

MNYÉSZ⁹⁴

tandis que du point de vue de b)

[il] est important que le texte explicatif puisse être inséré dans la plupart des phrases dans lesquelles le mot expliqué peut être introduit.

MNYÉSZ⁹⁵

On reconnaît ici une conception dénotationnelle, nous verrons ses conséquences sur la nature des descriptions plus loin.

Une deuxième caractéristique du dictionnaire dont nous devons tenir compte dans l'interprétation des descriptions concerne la date de l'édition. Les éditions des sept tomes du dictionnaire sont toutes la republication de la deuxième édition, or, celui-ci date des années 1960⁹⁶. Ainsi, devons-nous tenir compte du fait que les descriptions données par le MNYÉSZ visent à refléter l'état de la langue hongroise d'il y a un demi-siècle et peuvent ne pas s'appliquer aux expressions d'aujourd'hui.

Une troisième remarque concerne le traitement des mots composés et des expressions idiomatiques.

La structure des descriptions de MNYÉSZ est la suivante : après la définition (qui doit donc satisfaire les critères que les auteurs se donnent, c'est-à-dire qui doit être une définition telle qu'elle soit équivalente au mot du point de vue « du contenu logico-sémantique », et qu'elle puisse se substituer au mot dans les phrases dans lesquelles on rencontre le mot défini) est suivie d'une série d'exemples de syntagmes dans lesquels le mot peut se rencontrer, série « censée illustrer l'emploi du mot dans la parole vivante, dans des contextes concrets » (MNYÉSZ : XXVI). Cette série d'exemples se subdivise en quatre sous-ensembles :

- les rections des verbes et des adjectifs

⁹³ « Az értelmezéseket úgy szövegeztük meg, hogy a) a jelentéstani-logikai, valamint b) szintaktikai követelményeknek egyaránt megfeleljenek. » MNYÉSZ (1959 : XXV) (traduit par nous).

⁹⁴ « az a legfőbb követelmény, hogy az értelmezés az értelmezett szóval tartalmilag azonos, egyenértékű legyen. » MNYÉSZ (1959 : XXV) (traduit par nous).

⁹⁵ « fontos, hogy az értelmezés szövegét lehetőleg mindazokba a mondatokba be lehessen helyettesíteni, amelyekbe az értelmezett szó beilleszthető. » MNYÉSZ (1959 : XXV) (traduit par nous).

⁹⁶ Le premier tome (A-D) est de 1959, le dernier de 1962.

- celles des co-occurrences⁹⁷ libres que les auteurs considèrent les plus fréquentes
- les co-occurrences figées, les expressions idiomatiques dont le mot fait partie
- une série de citations d’œuvres littéraires du XIXe et de la première moitié du XX siècle.

8.1.2. Les descriptions des « femmes » dans MNYÉSZ

Aux paragraphes précédents, nous avons recueilli les mots et les expressions hongrois qui correspondent au mot français « femme », « dame », « vieux, vieille », et « la vieille femme », « la vieille dame ». Nous avons vu que les correspondances ne sont pas univoques et qu’il existe, dans les deux langues, des *ensembles* de mots qui désignent soit des femmes, soit des vieux, et qu’en hongrois, une partie des syntagmes pouvant être composés à partir des éléments de ces deux ensembles n’existe pas (« öreg nő », « öreg asszony »).

Dans la suite, nous explicitons le sens des différents mots recueillis jusqu’ici en complétant nos remarques des paragraphes précédents par d’autres à partir des descriptions du MNYÉSZ et de notre propre compétence de locuteur natif.

8.1.2.1. nő

La première définition de « nő » dans le MNYÉSZ est on ne peut plus générale :

- « Personne de sexe féminin (adulte) »
- « Nőnemű (felnőtt) személy. » (MNYÉSZ : 230)

La série d’exemples de co-occurrences, de syntagmes et de phrases qu’énumère le dictionnaire ne fait que renforcer cette impression de généralité : une « nő » est tout ce qu’on veut, « jeune, jolie, belle, intellectuelle, aristocrate, cultivée, intelligente, etc. ». Dans la liste du MNYÉSZ, on trouve des syntagmes qui renforcent nos observations : parmi les syntagmes faisant intervenir, entre autres, les adjectifs « fiatal » (« jeune »), « idősebb » (« plus âgée »), « középkorú » (« d’âge moyen »), ces deux derniers sont des synonymes de « öreg » ! Ce qui nous renforce dans notre impression selon laquelle *les locuteurs hongrois* (ici, les auteurs du dictionnaire) *ont du mal à dire « öreg nő »*, pour parler des « nő » vieilles, on a recours à d’autres adjectifs⁹⁸.

La deuxième acception, le mot sous sa forme possessivée (« nője »), a pour sens, selon le dictionnaire, « épouse ». L’emploi est considéré par le MNYÉSZ comme archaïque et

⁹⁷ « szókapcsolat » : alliances de mots

⁹⁸ Nous examinons les deux adjectifs « idős » et « középkorú » plus loin.

recherché à l'époque de l'édition, aujourd'hui, nous le trouverions, comme nous l'avons indiqué précédemment (§. 2.3.3.), comme signifiant plutôt la femme non-épousée de quelqu'un. Le dictionnaire renvoie, dans la définition, à la forme plus courante, à « neje », dont nous avons dit au §. 2.3.3. qu'elle servait à désigner la femme épousée de quelqu'un.

Une troisième acception est énumérée par le MNYÉSZ, selon nous, elle n'existe plus aujourd'hui. Dans cette acception, le mot désignerait la « femelle » dans le cas des animaux, et surtout la femelle des oiseaux et il correspondrait à « pondeuse ».

8.1.2.2. asszony

La description du mot « asszony » dans le MNYÉSZ semble renforcer l'hypothèse dénotationnelle selon laquelle le mot « nő » et le mot « asszony » désigneraient des femmes (des référents) différent(e)s. En effet, comme nous allons voir, le MNYÉSZ définit le mot « asszony » par « nő » qui a telle ou telle caractéristique.

Dans notre analyse de la chanson de Gédéon, au chapitre 2., nous avons dit que le mot « asszony » désignait les femmes mariées plus ou moins âgées. C'est par ce trait que le MNYÉSZ commence à expliciter le sens de ce mot en énumérant une série de syntagmes adjectif+« nő ». D'après cette définition, ce sont les *femmes (« nő ») mariées ou veuves ou divorcées* que l'on appelle « asszony » :

« Férjes, özvegy v. elvált nő. » (MNYÉSZ : 281)

« Femme mariée, veuve ou divorcée. »

Une particularité de la description de MNYÉSZ et qui attire l'attention concerne la première série d'exemples : les co-occurrences libres avec le mot « asszony » les plus fréquentes selon le MNYÉSZ sont composées avec les adjectifs « fiatal » (« jeune »), « öreg » (!) (« vieille »), « szép » (« belle »)

« Fiatal, öreg, szép ~. » (MNYÉSZ : 281)

« Jeune, vieille, belle ~. »

Or, ce que nous avons constaté dans la traduction de *La fée carabine* et dans le dictionnaire bilingue nous amène à penser que le syntagme « öreg asszony » n'est pas fréquent dans les discours hongrois ; les femmes âgées ne sont pas désignées par ce syntagme.

Cette constatation se trouve renforcée par le résultat de la recherche des co-occurrences « öreg asszony » dans le Corpus National Hongrois (CNH) : il n'y a que 32 co-occurrences de « öreg » et « asszony » contre 2209 occurrences du mot composé « öregasszony ».

La même remarque s'impose pour l'adjectif « fiatal » (« jeune ») donné par le MNYÉSZ comme co-occurrence libre fréquente : ce mot, d'après les résultats des recherches de co-

occurrences dans le CNH, accompagne rarement le mot « asszony » (54 co-occurrences) mais il existe un mot composé « fiatalasszony » (dont on trouve 671 occurrences).

Le deuxième sens du mot « asszony » est décrit par le MNYÉSZ ainsi :

« Ált. felnőtt nő. » (MNYÉSZ : 282)

« femme adulte en général »

Le dictionnaire précise que ce mot est utilisé pour s'adresser, de manière polie ou dans des situations officielles, à des femmes.

Le troisième sens explicité par le MNYÉSZ rejoint le précédent en ce sens qu'il s'agit, d'après l'exemple :

« Csend legyen asszony, annyit mondok! » : « Tais-toi, femme, je ne dis que ça ! »

d'une apostrophe, d'une façon de s'adresser à quelqu'un : à son épouse. L'emploi est considéré par le MNYÉSZ comme familier, nous le trouvons surtout peu fréquent aujourd'hui.

Deux autres acceptions sont énumérées par le MNYÉSZ. La première est caractérisée comme un usage démodé, d'« avant le socialisme » et signifie

« (szoc e) Nő mint parancsoló, munkáltató, tulajdonos; a háztartás feje; úrnő. » (MNYÉSZ : 282)

« la femme comme commandant, employeur, propriétaire, etc. »

La deuxième acception correspond à une sorte de titre après le prénom d'une femme pour la nommer ou pour s'adresser à elle, cette acception est caractérisée comme populaire :

« (nép) <Keresztnév után, az illető nő megszólításaként v. megnevezéseként.> Jutka, Kata, Sára ~. » (MNYÉSZ : 282)

« la femme Judith, la femme Sarah »

8.1.2.3. hölgy

Dans notre analyse de la chanson au chapitre 2., nous avons dit à propos de ce mot qu'il désignait les femmes avec respect. Ce mot, sous sa forme possessivée « hölgyem » (ma « hölgy ») sert aussi à s'adresser à une femme : « madame ».

La définition de « hölgy » dans le MNYÉSZ est quelque peu troublante : « hölgy », caractérisé comme recherché ou fin, est défini comme n'importe quel « nő », qu'elle soit « asszony » (ici, femme mariée) ou qu'elle soit « leány » (ici, jeune femme non mariée) :

« (vál v. fin) Nő (asszony, leány). » (MNYÉSZ : 366)

Deux autres acceptions sont énumérées par le MNYÉSZ : une, caractérisée comme littéraire et archaïque et qui est dépassée aujourd'hui : épouse de quelqu'un ; et une autre, caractérisée par le MNYÉSZ comme désuète et qui désigne l'hermine.

8.1.2.4. néni

Le mot « néni » peut être considéré comme une curiosité de la langue hongroise. Il s'agit d'un mot qui désigne à l'origine la grande sœur, et/ou la tante (la sœur de la mère ou du père) mais qui a perdu aujourd'hui le trait de 'lien de parenté'⁹⁹. Il est de nos jours employé surtout par des plus jeunes pour s'adresser à des femmes adultes ou pour nommer des femmes plus âgées de manière respectueuse¹⁰⁰.

Le MNYÉSZ donne en premier sens celui que nous considérons comme dépassé, à savoir le sens de « tante, sœur plus âgée ».

Le deuxième sens énuméré par le MNYÉSZ correspond à notre explicitation, la formulation est accompagnée par l'indication stylistique « enfantin ». Deux nuances de sens sont ici distinguées par le MNYÉSZ : selon la première définition, « néni » désigne les « femmes (nő) connues/familiales » ; accompagné d'un nom de métier, il sert aussi d'apostrophe

« *(gyerm)* (Ismerős) nő <foglalkozásnévvel megszólításként is> » (MNYÉSZ : 179)

La deuxième nuance de sens distinguée est considérée par le MNYÉSZ comme familière, le sens lui-même est défini comme étant

« *(biz)* Idősebb, (ismeretlen) nő; (öreg)asszony; <megszólításként is, főként gyermek részéről>. (MNYÉSZ : 179)

« femme (« nő ») plutôt âgée (inconnue), (vieille) femme (« asszony »), <en tant qu'apostrophe surtout de la part des enfants >

La série des co-occurrences libres débute par le syntagme « öreg néni ».

8.1.3. *Les descriptions des « vieux » dans MNYÉSZ*

8.1.3.1. öreg

Le MNYÉSZ définit le mot « öreg » séparément dans chacun de ses deux emplois, adjectival et substantival ; pour le premier, 12 sens ou nuances de sens sont énumérés, pour le substantif, il y en a 7.

⁹⁹ Sauf dans le mot composé « nagynéni » (grand néni) qui signifie tante.

¹⁰⁰ Le masculin est « bácsi », mot que nous avons relevé dans la traduction de Pennac pour « vieux » (adjectif et substantif), et aussi dans les exemples du dictionnaire français-hongrois comme correspondant de « Monsieur ».

Parmi les 12 définitions, les 5 premières concernent les êtres vivants, la première est la définition la plus générale :

« <êtres vivants> vivant dans la période tardive de sa vie, dans la dernière période de l'âge moyen [de l'espèce] »

« Életének késői szakaszában élő, az átlagos életkor vége felé tartó <élőlény>. » (MNYÉSZ : 491)

La deuxième définition concerne surtout les formes comparative et superlative de l'adjectif, elles sont employées, selon le MNYÉSZ, dans le sens de

« par rapport à quelqu'un ou par rapport au général, d'un âge plus grand, plus âgé »

« <Főleg kf-ban és ff-ban> vkihez v. a többséghez viszonyítva magasabb korú, korban idősebb. » (MNYÉSZ : 491)

La troisième nuance de sens distinguée par le dictionnaire concerne l'aspect :

« qui a l'air plus âgé par rapport à son âge »

« Korához képest idősebbnek látszó. » (MNYÉSZ : 491)

Selon la quatrième définition, l'adjectif « öreg » peut s'employer pour dire que

« quelque chose n'est pas faisable par quelqu'un à cause de son âge, qu'il ne convient pas, il ne serait pas bien vu pour quelqu'un de faire quelque chose »

« idős kora miatt nem illik vkihez, vmi nem illik hozzá, ill. nem alkalmas arra, hogy vmit tegyen, vmihez kezdjen. » (MNYÉSZ : 491)

Les huit définitions suivantes explicitent des nuances de sens de l'adjectif par lesquels on qualifie non plus des êtres humains mais des objets. Nous ne les détaillons pas, d'autant plus que certains de ces emplois nous paraissent désuets.

Les sept définitions du substantif « öreg » débutent avec une description d'un emploi général du mot :

« En général, être humain, homme ou femme, vieux, âgé »

« Ált. öreg (1), koros ember, férfi v. asszony. » (MNYÉSZ : 492)

Cette définition nous paraît trompeuse, en contradiction avec ce que nous avons pu observer dans la traduction du roman de Pennac. D'après la traduction et selon notre propre compétence, le substantif « öreg » ne peut être utilisé que pour désigner les êtres humains âgés *de sexe masculin*. En fait, il suffit d'ajouter une précision que le dictionnaire omet : employé au singulier, le mot réfère à des êtres humains âgés de sexe masculin, au pluriel, il réfère à un groupe de personnes âgées, à une classe d'êtres humains, considérés uniquement du point de vue de leur âge.

La deuxième définition du substantif « öreg » concerne un emploi familier :

« au pluriel, souvent possessivé désigne les parents (père et mère) »

« (tbsz-ban, gyak. birt szrag-gal) (biz) Szülők. » (MNYÉSZ : 492)

La troisième nuance de sens distinguée s'utilise pour désigner, de manière familière

La personne qui est le chef, le patron d'un groupe »

« *(biz)* Az a személy, aki vmely kisebb közösség élén áll, annak vezetője, főnöke; »
(MNYÉSZ : 492)

la quatrième, proche de la précédente, désigne

« un membre expérimenté, respecté, généralement plus âgé, le vieux (« véne » !)
d'une communauté »

« *(ritk)* Vmely közösség tapasztalt, tekintélyes, rendsz. idősebb tagja, véne (II.2.) »
(MNYÉSZ : 492)

Cette dernière définition attire notre attention parce qu'elle est la première dans laquelle apparaît le mot « vén » comme synonyme de « öreg ».

La cinquième définition explicite l'usage qui équivaut à

« une apostrophe pour une personne de même âge avec qui on entretient une
amitié, de bonnes relations »

« *(biz)* (birt szrag-gal) <Nagyjában egykorú, egyenrangú személy
megszólításaként, akivel jó viszonyban, barátságban vagyunk.> » (MNYÉSZ : 492)

Les deux dernières définitions concernent des usages désuets, nous les passons.

8.1.3.2. vén

Pour le mot « vén » aussi, le MNYÉSZ distingue deux emplois majeurs : un adjectif et un substantif. Bien que dans les définitions de « öreg » nous ne trouvions qu'une seule allusion à la synonymie avec « vén », les différentes nuances de sens énumérées pour « vén » sont étonnamment proches de celles de « öreg ».

Le premier sens décrit concerne les êtres vivants :

« Vivant dans la toute dernière partie de sa longue vie »

« Hosszú életidejének legvégső szakaszában levő <élőlény>. » (MNYÉSZ : 322)

Selon la deuxième définition, l'adjectif « vén » s'applique à

« Des êtres qui ont l'air très vieux par rapport à leur âge »

« Olyan <személy>, aki korához képest nagyon öregnek látszik. » (MNYÉSZ : 322)

La troisième nuance de sens énumérée s'emploie pour dire que

« quelqu'un est un peu trop vieux pour faire quelque chose ou pour se comporter
d'une certaine manière »

« Olyan <személy>, aki ahhoz képest, amit csinál, v. ahogyan viselkedik, már kissé
öreg. » (MNYÉSZ : 322)

Les six autres définitions correspondent tout à fait aux six dernières définitions de « öreg », et certaines d'entre elles sont tout aussi désuètes que dans le cas de « öreg », nous ne nous attardons pas à les détailler ici.

On remarque néanmoins deux différences dans ces définitions par rapport aux descriptions de « öreg » : les emplois de « vén » sont, la plupart du temps, qualifiés de *négatifs* (pour

« öreg », on ne trouvait que *familier*). Une deuxième différence (qui n'est peut-être due qu'à la différence de locuteur, d'auteur des articles concernés) pourrait être captée dans la qualification du temps passé par les « vén » et par les « öreg » : le premier adjectif s'applique à des êtres humains qui sont *trop* ou *très* âgés, qui sont dans la toute dernière partie de leur *longue vie*, tandis que les « öreg » sont des êtres humains *plus âgés*, qui vivent dans la période *tardive* de leur vie, par rapport à l'âge moyen de l'espèce.

Le premier des deux sens distingués pour le substantif « vén » par le MNYÉSZ sert à désigner les « êtres humains vieux (« vén ») ». On remarque, grâce aux exemples énumérés, que le caractère négatif de l'adjectif disparaît de l'emploi substantival : le deuxième exemple est le syntagme « tiszteletreméltó vén » qui correspondrait à « vieux digne de respect ». Le deuxième sens décrit renforce cette impression ; il s'agit d'un emploi pour désigner le

« Chef expérimenté, sage d'une communauté patriarcale »

« Bölcs, tapasztalt vezető ember vmely patriarchális közösségben. » (MNYÉSZ : 323)

8.1.3.3. idős, koros

Les adjectifs « idős » et « koros » apparaissent dans les dictionnaires bilingues comme correspondants hongrois de l'adjectif « vieux ».

Pour l'adjectif « idős », dont la composition morphologique correspond à la structure substantif « idő » (« temps ») + suffixe adjectival (« -eux »), le MNYÉSZ distingue trois emplois.

Selon le premier sens décrit par le MNYÉSZ, l'adjectif « idős » attribue à des personnes la propriété d'être

« Vieux, d'un âge avancé »

« Öreg, élemedett korú <személy>. » (MNYÉSZ : 432)

Les exemples de syntagmes considérés comme fréquents et énumérés comme tels par le dictionnaire sont les syntagmes « idős asszony (« femme »), ember (« homme ») ».

Le deuxième sens décrit par le MNYÉSZ concerne l'emploi de l'adjectif dans la question

« Mennyi v. milyen idős ? »

qui correspond à la question française

« Quel âge il/elle a ? »

Dans ce sens, l'idée d'âge avancé, de vieux disparaît.

Le troisième emploi distingué par MNYÉSZ est aujourd'hui quelque peu désuet ; il s'agit de l'usage qui permet de distinguer deux personnes (en général, un père et un fils) portant le même nom. L'adjectif, souvent abrégé dans ces cas, signifie ici « aîné ».

En ce qui concerne l'adjectif « koros », bien que les dictionnaires le proposent comme correspondant pour l'adjectif « vieux », il n'apparaît pas dans la traduction du roman de Pennac. La structure morphologique du mot est semblable de celle de « idős », il s'agit d'un mot composé à partir du substantif « kor », correspondant à « âge », auquel s'agglutine le suffixe –(o)s de l'adjectivation. L'ensemble, l'adjectif « koros », signifie, selon le MNYÉSZ,

« D'âge avancé, plutôt âgé »

« Élemedett, éltes korú; idősebb <személy>. » (MNYÉSZ : 341)

8.1.4. Les descriptions des « vieux » et des « vieilles » dans MNYÉSZ

Nous terminons cette partie par l'examen de quelques mots composés hongrois, relevés dans les traductions et dans les dictionnaires bilingues comme des correspondants de « le vieux/la vieille » sans nous intéresser ici à la question générale de la composition des mots en hongrois.

Le sens du mot composé « öregasszony » est explicité par le MNYÉSZ comme suit :

« Femme (« nő » et « asszony ») (très) âgée »

« (Nagyon) idős asszony, nő. » (MNYÉSZ : 493)

On s'attendrait à ce que le sens du mot « öregember » soit résumé d'une manière analogue mais la définition de ce dernier est légèrement différente. Un « öregember » est, d'après le MNYÉSZ, un

« Homme âgé, d'âge avancé »

« Koros, idős férfi » (MNYÉSZ : 494)

Le couple « vénasszony », « vénember » témoigne de la même asymétrie. Le caractère négatif de « vén » apparaît dans la définition de « vénasszony » :

« femme (« asszony ») fort vieille (« vén »), vieille (« öreg) provoquant des effets désagréables »

« Kellemetlen hatást keltő igen vén, öreg asszony. » (MNYÉSZ : 323)

tandis que le sens de « vénember » est explicité par :

« vieil homme (« öregember ») manifestant les caractéristiques saillantes de la vieillesse »

« Az öregség kirívó tulajdonságait feltüntető öregember. » (MNYÉSZ : 328)

Pour le mot « vénasszony », le MNYÉSZ énumère un deuxième sens qualifié de plaisanterie ou d'ironique :

« Femme (« nő ») qui commence à vieillir »

« (tréf, gúny,) Éltesebb v. öregedni kezdő nő. » (MNYÉSZ : 323)

À partir des définitions données par le MNYÉSZ, nous pourrions être amenée à examiner une hypothèse que nous qualifions de dénotationnelle. Il s'agirait de l'idée selon laquelle les

différentes expressions qui servent à référer aux êtres humains de sexe féminin désigneraient en fait différents *types* de femme. « Néni » ne désignerait pas les mêmes femmes que « asszony », de même que ce dernier mot ne désignerait pas les mêmes femmes que « nő », qui, à son tour, référerait à des femmes différentes que celles auquel renverrait le mot « hölgy », etc. Dans le cas des adjectifs, on peut imaginer que leur différence s'expliquerait par un découpage de la réalité en différentes tranches d'âge : les êtres humains « öreg » ne seraient pas aussi vieux que ceux qui seraient qualifiés par « vén ».

Cependant, comme les définitions s'entrecroisent, cette hypothèse, même dans la conception dénotationnelle du MNYÉSZ, ne peut pas être maintenue.

8.2. Trois proverbes hongrois sur les « vieux »

Dans cette partie, nous nous concentrons sur les deux adjectifs *öreg* et *vén*. Pour pouvoir mieux comprendre la ou les différences entre les deux mots, nous nous proposons d'analyser trois proverbes hongrois qui parlent des « vieux ».

« Öregember nem vénember »

est le premier proverbe que nous analysons. Si on essaie de traduire ce proverbe, le résultat paraît absurde :

« Vieil homme n'est pas vieil homme »

L'absurdité vient du fait que, en français, on ne dispose que d'un seul adjectif là où le hongrois en dispose de deux pour référer au résultat du processus du vieillissement. En hongrois, on peut être vieux de deux manières différentes.

Selon Forgács (2003) ce proverbe signifie qu'

[...] il ne faut pas renoncer aux personnes âgées parce qu'elles sont encore utiles.

(Forgács (2003 : 152))¹⁰¹

Bárdosi (2003) résume le sens du proverbe d'une manière légèrement différente, selon lui, le proverbe signifie :

¹⁰¹ L'auteur ajoute une deuxième interprétation que nous ne partageons pas et selon laquelle « même le vieil homme a envie parfois de coqueter avec les femmes parce que l'âge n'élimine pas complètement ce genre de désir ». Si nous nous opposons à cette interprétation, c'est parce qu'elle implique que *öregember* devient synonymes de « celui qui a encore des désirs malgré l'âge », tandis que *vénember* équivaut à « celui qui n'a plus de désir à cause de l'âge ». Or, cette idée est en contradiction avec celle que nous exposons ci-dessus à propos du proverbe « Vén kecske is megnyalja a sót » où le mot *vén* évoque nécessairement « qui a du désir ». Les traductions des citations de Forgács (2003) et de Bárdosi (2003) sont de nous.

[...] même si quelqu'un est vieilli, il peut être intellectuellement et physiquement frais.

(Bárdosi (2003 : 265))

Le MNYÉSZ, qui mentionne le proverbe, l'interprète de cette manière :

[...] il n'est pas certain que quelqu'un au-dessus de qui le temps est passé, soit handicapé du point de vue de son corps ou de son intellect.

[...] azért mert vki fölött eljárt az idő, még nem bizonyos, hogy testben vagy szellemi tekintetben megrokkant.

(MNYÉSZ : 494)

En ce qui nous concerne, nous adoptons une position plus prudente et nous nous contentons pour l'instant d'une interprétation moins spécifique : selon ce proverbe, bien que *öreg* et *vén* soient tous les deux utilisés pour qualifier les êtres humains âgés, les deux mots représentent deux vieillissements différents. Le proverbe suggère qu'une personne vieille, un *öregember*, malgré son âge avancé, peut encore agir. Il s'ensuit de cette idée que les personnes âgées, les *vénember*, sont vues comme étant démunies des capacités de faire.

Le proverbe

« Jó az öreg a háznál »

pourrait être traduit en français par : « c'est bien, (d'avoir) un vieux dans la famille, à la maison ». Dans le dictionnaire hg-fr. (p. 1652.), l'équivalence est donnée par le proverbe français :

« On fait de la bonne soupe dans un vieux pot. »

Ce proverbe s'utilise dans des situations où une personne (pas nécessairement âgée !) trouve une solution, donne un conseil qui permet de résoudre les problèmes, de se tirer des situations embarrassantes par des moyens astucieux. Dans ce proverbe, le mot *öreg* associe à l'âge de la personne une certaine forme d'intelligence, un caractère astucieux, et a un sens proche de « expérimenté ».

Le MNYÉSZ, dans l'article de « ház » (« maison »), donne ceci :

[...] il est bien, (l'homme) vieux ou sage à la maison : <d'habitude, comme éloge drôle> : il est bien s'il y a dans les environs quelqu'un qui puisse aider, sur qui on peut compter.

[...] jó az öreg v. az okos (ember) a háznál: <rendszerű, tréfás dicséretként, elismerésként:> jó, ha van a közelben olyan ember, aki tud segíteni, akire lehet számítani.

(MNYÉSZ : 177)

Ce qui apparaît dans ces explications, c'est l'idée que les vieux (« *öreg* ») sont expérimentés, que l'on peut compter sur leur sagesse due à leur âge.

« Vén kecske is megnyalja a sótv »

est le dernier proverbe que nous examinons. La traduction littérale du proverbe serait :

« Même le vieux bouc lèche le sel »

traduction qui ne renseigne aucunement sur le sens du proverbe. Pour les locuteurs hongrois, ce proverbe n'a rien d'obscur : il s'utilise pour expliquer, pour justifier l'appétit sexuel des hommes considérés comme trop âgés pour ce genre d'activité. Même celui, qui ne peut plus faire, a envie de le faire.

Le syntagme « vén kecske » (« vieux bouc ») est utilisé en dehors du proverbe aussi. Il sert à référer à des hommes âgés concupiscent, tout en exprimant une sorte de mépris vis-à-vis d'eux, un jugement négatif de la part du locuteur.

Bárdosi (2003) attribue au proverbe le sens de

[...] même l'homme âgé s'intéresse aux femmes.

(Bárdosi (2003 : 170))

Forgács (2003) donne une interprétation semblable :

[...] même les hommes âgés peuvent désirer l'amour corporel.

(Forgács (2003 : 353))

Cependant, les deux analyses présupposent que les hommes âgés *ne devraient pas* désirer l'amour physique sans en expliquer la raison.

Selon nous, le proverbe ne dit pas seulement que c'est malgré l'âge que les hommes âgés désirent mais plutôt qu'ils désirent malgré le fait qu'ils ne peuvent plus faire à cause de l'âge.

8.3. Comportements discursifs des expressions étudiées

Vieilles femmes

La première observation importante qui se dégage de la comparaison du roman avec sa traduction hongroise concerne la co-occurrence « vieille femme » et l'emploi de l'adjectif « vieille » en tant que substantif (« la vieille »). Selon le dictionnaire bilingue et d'après l'usage, le mot français « femme » peut correspondre aux deux mots hongrois « nő » et « asszony ». Bien qu'on s'attende à trouver comme traduction de « vieille femme » et de « la vieille » les syntagmes construits avec « nő » ou « asszony », nous l'avons vu au §. 8.1., il n'y a aucune co-occurrence dans la traduction hongroise des syntagmes « *öreg nő » et « *öreg asszony ». Les expressions utilisées pour traduire « vieille femme » et « la vieille » sont :

néni (ke)

idős hölgy

öregasszony.

Le premier mot de la liste :

néni (ke)

est un mot affectueux et respectueux pour désigner des vieilles femmes par des locuteurs plus jeunes qu'elles. Dans *La fée carabine*, ce sont des petits garçons, des hommes jeunes qui l'utilisent soit pour s'adresser à des dames âgées, soit pour parler d'elles.

La co-occurrence

idős hölgy

est utilisée dans le roman par des locuteurs représentant des institutions : employés de mairie, agents de police. Ce syntagme correspond plutôt à « dame âgée ».

Seule la dernière expression de cette liste

öregasszony

peut être considérée comme véritable correspondant du syntagme « vieille femme » ou du substantif « la vieille ». L'expression « öregasszony » est un mot composé, et comme tel, n'équivaut pas au syntagme « öreg asszony ». En examinant les contextes du mot « öregasszony » dans la traduction de *La fée carabine*, nous remarquons un certain effet sinon péjoratif au moins légèrement marqué par l'absence de respect : il est surtout employé par des locuteurs sans contact direct avec les femmes âgées qu'ils désignent. Ainsi, il est utilisé par le narrateur, notamment dans ses discours indirect libre qui rapportent les pensées d'un personnage négatif qui regarde une vieille femme, etc.

En examinant le mot « nő » dont le nombre d'occurrences dans le CNH s'élève à 40780 (265,18 nombre d'occurrences relativisé sur un million de mots), on remarque une propriété discursive qui permet d'alimenter notre intuition dans la recherche d'hypothèse sur le champ topique lexical du mot : il figure souvent dans des énumérations dans lesquelles il est mis en parallèle avec les mots :

gyerekek=enfants et

öregék=vieux

considérés comme des victimes d'actes criminels :

Különösen kegyetlen tettei közé sorolják, hogy részt vett
135 civil – köztük nők, gyermekek és öregék – élve
elégetésében. (CNH)

On compte parmi ses actes particulièrement atroces, le fait
d'avoir participé à brûler vif 135 civils – dont des femmes,
des enfants et des vieux. (CNH, traduit par nous)

Legtöbbjük az egykor igen termékeny mezőgazdasági vidékek lakói, az egyszerű parasztok közül kerül ki: a terroristák a nőknek, gyermekeknek és az öregeknek egyszerűen elvágják a torkát, mintha birkák volnának. (CNH)

La plupart d'entre eux sont les habitants des régions agricoles, jadis prospères, des paysans simples : les terroristes coupent tout simplement la gorge des femmes, des enfants et des vieux comme s'il s'agissait de moutons. (CNH, traduit par nous)

Vieux : öreg ou vén ?

Le mot « öreg », seul, avec une valeur de substantif, s'utilise comme traduction de « le vieux », c'est-à-dire pour désigner uniquement les êtres humains âgés de sexe masculin.

La deuxième observation précieuse du point de vue de ce qui nous intéresse concerne les traductions de l'adjectif « vieux ». Ces traductions se répartissent en deux catégories : « vieux » est traduit tantôt par « öreg », tantôt par « vén », et le choix du traducteur semble être déterminé par la valeur du contexte, par la valeur du substantif que l'adjectif accompagne.

Ainsi, l'adjectif « öreg » accompagne majoritairement des mots « neutres » :

« egy öreg könyvkereskedő » pour « un vieux libraire »,
« az öreg Amar » pour « le vieil Amar »

ou des mots marqués par une valeur de respect

« öreg hölgy » pour « vieille dame »,
« öreg néni » pour « petite vieille »

et très rarement des mots marqués par un jugement négatif

« öreg narkósok » pour « vieux camés ».

Le comportement de l'adjectif *vén* est nettement plus clair : il n'accompagne que des mots « négatifs » :

« vén szatyor » pour « vieille peau »,
« vén nyanya » pour « vioque »,
« vén szemétláda » pour « vieille ordure »,
« vén drogosok » pour « vieux camés »,
« vén csoroszlya » pour « vieille salope »,
« vén hülye » pour « vieux con », etc.

Le mot « vén » n'est utilisé avec une valeur neutre ou positive que dans quelques rares cas où il figure seul, en tant que substantif :

« vének » pour « les vieux ».

Vén : péjoratif ?

Le nombre d'occurrences de l'adjectif *vén* est de 3698, ce qui fait une occurrence relativisée de 24,05 sur un million de mots. Ce chiffre est à prendre avec précaution puisque tous ces adjectifs ne se rapportent pas à des êtres humains, il y a des emplois qui accompagnent des noms d'objets. Dans le CNH, on n'a pas la possibilité de visualiser tous les résultats, mais un échantillon de 500 exemples nous permet d'identifier quelques tendances.

Il apparaît notamment que le mot « vén » a effectivement un emploi plutôt négatif, il accompagne surtout des mots péjoratifs :

banya=vieille sorcière,
bolond=fou,
csibész=filou,
csirkefogó=canaille,
csoroszlya=coutre,
disznó=porc,
dög=charogne,
faszi=mec,
gazember=crapule/salaud,
görény=putois,
majom=singe,
ökör=bœuf,
szatyor=cabas/vieille carne,
szipirtyó=vieille chipie,
tróger=mufle,
trotty=ploc,
trottyos= ?
tulok=bouvillon¹⁰².

Le caractère négatif du mot n'est cependant pas exclusif. On trouve quelques co-occurrences, vraiment rares, dont la valeur dominante relève de l'affection :

¹⁰² Les traductions sont basées sur les indications de Eckhardt (1992) et ne sont qu'approximatives. Chaque mot énuméré dans cette liste, s'il est employé pour renvoyer à des êtres humains, a une valeur très négative.

anyóka=mémère,

Európa=Europe (avec un sens anthropomorphisé),

nénike=tante, dame, cf. ci-dessus,

auxquelles s'ajoute le substantif « vén » que nous avons déjà relevé dans la traduction du roman de Pennac.

Öreg : neutre ? respectueux ?

Le nombre d'occurrences de l'adjectif « öreg » est de 16839, ce qui fait que le nombre d'occurrences relativisé par rapport à l'ensemble est de 109,50 par million de mots. Comme pour l'adjectif « vén », ici aussi, beaucoup d'emplois de « öreg » sont accompagnés par des noms d'objets.

Les co-occurrences construites avec l'adjectif « öreg » sont hétérogènes, nous ne pouvons pas affirmer avec certitude qu'elles sont marquées par une valeur spécifique de jugement négatif ou positif. Nous pouvons néanmoins constater deux tendances :

- d'une part, « öreg » peut accompagner (plus facilement que l'adjectif « vén ») des mots qui expriment un certain respect vis-à-vis de l'être humain âgé, et,
- d'autre part, il montre une valeur de synonymie avec « tapasztalt » = « expérimenté ».

Voici quelques exemples pour les substantifs qui entrent en co-occurrences avec « öreg » :

bácsi=correspondant masculin de néni, s'emploie pour désigner des êtres humains âgés de sexe masculin par des locuteurs plus jeunes qu'eux,

barátom=mon ami,

igazgató=directeur,

király=roi,

pap=curé,

szülő=parent,

úr=monsieur,

varázsló=magicien.

La deuxième tendance que l'on a citée ci-dessus, la valeur de synonymie entre « öreg » et l'adjectif « tapasztalt » qui correspond à l'idée de « qui a de l'expérience » se manifeste surtout dans des contextes où l'on énumère les membres d'un groupe par :

az öregek és a tapasztalatlanabbak=les vieux et les moins expérimentés.

Résumons brièvement :

- « vén », en tant qu'adjectif, a une valeur négative et n'accompagne que des substantifs négatifs dans la traduction hongroise des syntagmes français « vieux » + substantif ;
- « öreg », en tant qu'adjectif, a une valeur tantôt neutre, tantôt positive ;
- « öreg », en tant qu'adjectif, n'accompagne jamais les substantifs « nő », « asszony » dans les traductions du syntagme « vieille femme » ;
- « öreg », en tant que membre d'une composition, s'agglutine à « asszony » mais pas à « nő »

8.4. Hypothèses sur le champ topique lexical de *öreg*, de *vén*, de *nő* et de *asszony*

Avant de proposer nos hypothèses sur les points de vue lexicaux des quatre mots en question, rappelons la manière dont Bruxelles *et al.* (1993), Raccah (2005a) décrivent l'adjectif français « riche ».

Raccah (2005a) rappelle que l'adjectif « riche » :

[...] oblige à voir la possession d'un certain point de vue, [...] le point de vue imposé par le mot « riche » est celui du pouvoir : si un locuteur qualifie une personne de « riche », il présente la possession qu'il attribue à cette personne comme source d'un certain pouvoir.

(Raccah (2005a : 226))

Cette caractéristique est formulée par Bruxelles *et al.* (1993) en termes de champ topique intrinsèque (on dirait, maintenant, lexicaux) :

Dans notre formalisme (ou plutôt, dans ce qui, pour le moment en tient lieu), un champ topique intrinsèque au mot *riche* sera donc décrit par :

richesse : <POSSESSION, liberté-d'agir>, d'où :

richesse : <POSSESSION, <POUVOIR D'ACTION, bien>>.

(Bruxelles *et al.* (1993 : 97))

Le topos canoniquement associé au mot « riche », selon les auteurs, est donc celui-ci :

//+on possède, +on peut agir//

C'est ce type de descriptions que nous cherchons dans ces paragraphes pour les mots « öreg », « vén », « nő » et « asszony ».

öreg et vén

Pour rendre compte des phénomènes discursifs des deux adjectifs « öreg » et « vén », nous proposons d'associer aux deux mots en question deux conceptions différentes sur le temps.

Ainsi, nous décrivons le mot « öreg » par le topos lexical :

T_{lex} de « öreg » : //+le temps passe, +on sait//

tandis qu'au mot « vén », nous associons le topos lexical :

T_{lex} de « vén » : //+le temps passe, –on peut//

Dans ces deux topoi, apparaissent deux conceptions du vieillissement, déterminées par deux manières de voir le temps qui passe. Il s'agit des deux points de vue opposés que l'on peut exprimer par les topoi :

T_1 : //+le temps passe, +il apporte//

T_2 : //+le temps passe, +il enlève//

Ces deux conceptions sur le temps existent en français aussi, et on peut même supposer qu'elles sont lexicalisées dans des verbes comme « mûrir » et « périmer ». Elles apparaissent aussi dans des énoncés comme ceux analysés par Oswald Ducrot dans son séminaire (2001-2002) :

1. Il est tard donc Pierre doit être là.
2. Il est tôt donc Pierre ne doit pas être là.
3. Il est tard pourtant Pierre ne doit pas être là.
4. Il est tôt pourtant Pierre ne doit pas être là.
- 1'. Il est tôt donc Pierre ne doit pas être là.
- 2'. Il est tard donc Pierre ne doit pas être là.
- 3'. Il est tôt pourtant Pierre ne doit pas être là.
- 4'. Il est tard pourtant Pierre doit être là.

L'une des remarques de Ducrot concernant ces enchaînements attire l'attention sur le fait qu'ils se regroupent dans deux classes en fonction de la manière dont le temps y est présenté. Le locuteur des quatre premiers enchaînements (1, 2, 3, 4) voit et présente le temps comme « le temps qui apporte », tandis que celui des quatre derniers (1', 2', 3', 4') exprime le point de vue contraire sur le temps, pour lui, il s'agit du « temps qui emporte ».

À partir des deux topoi dont nous avons fait l'hypothèse qu'ils sont lexicalisés par « öreg » et par « vén », et en nous appuyant sur la décomposition des topoi, exposée au §. 6.3.1.4., nous pouvons dégager les champs topiques lexicaux suivants :

CT_{lex} de *öreg* : <TEMPS,<APPORTE, *bien* ou *mal*>>

CT_{lex} de *vén* : <TEMPS,<ENLÈVE, *bien* ou *mal*>>

On remarquera que cette description permet de prédire le fait – avéré – que, pour un hongrois, le mot français « vieux » est ambigu :

CT_{lex1} de *vieux* : <TEMPS,<APPORTE, *bien* ou *mal*>>

CT_{lex2} de *vieux* : <TEMPS,<ENLÈVE, *bien* ou *mal*>>

En admettant ces hypothèses, on dispose d'une description sémantique des deux mots « *öreg* » et « *vén* » permettant de prévoir leur comportement discursif présenté dans les paragraphes précédents.

Ainsi, la description des trois proverbes étudiés devient plus complète.

Si le proverbe

« *öregember nem vénember* » (Vieil homme n'est pas vieil homme)

peut suggérer, comme le remarque Forgács (2003), que les personnes âgées sont encore utiles, ou bien, comme l'affirme Bárdosi (2003), qu'elles peuvent être intellectuellement et physiquement dynamiques, c'est parce que ce proverbe dit que l'état que l'on décrit par « *öreg* » est différent de l'état que l'on décrit par « *vén* ». La différence se trouve justement dans la manière de voir le temps qui est passé : dans le cas de « *öregember* », le temps a apporté, permettant à la personne vieillie d'être utile, dynamique, et c'est cela qui fait défaut au « *vénember* », dans ce dernier cas, le temps a enlevé les capacités de la personne vieillie.

La source de l'utilité des « *öreg* », utilité suggérée par le deuxième proverbe, c'est-à-dire par

« *Jó az öreg a háznál* » (C'est bien, (d'avoir) un vieux dans la famille.)

s'explique à la lumière de notre description proposée : ce ne sont pas les personnes âgées qui sont utiles mais les connaissances qu'ils ont pu accumuler grâce à l'âge, pendant que le temps passait... L'association du mot « *öreg* » à l'idée du caractère intelligent et astucieux des personnes âgées, l'association que nous avons décelée dans le rapport de synonymie entre « *öreg* » et « *tapasztalt* » (« expérimenté »), s'explique de la même manière : est « *öreg* » celui auquel le temps a apporté... et ici, ce que le temps a apporté c'est de l'expérience.

Nous avons attribué au troisième proverbe, à

« *Vén kecske is megnyalja a sót* » (Même le vieux bouc lèche le sel.)

une valeur d'explication : on dit ce proverbe à propos des hommes qui manifestent de l'appétit sexuel et qui sont considérés comme trop âgés pour ce genre d'activité. Cette analyse peut être complétée par l'explicitation du point de départ du processus interprétatif. En utilisant le mot « vén », on adopte nécessairement le point de vue selon lequel le temps enlève. Ce qui est « enlevé » aux hommes âgés décrits par « vén », ce que le temps emporte, ce sont les capacités physiques nécessaires à l'activité sexuelle, mais, comme le dit le proverbe, le temps n'enlève pas forcément l'envie. Le proverbe ne dit pas seulement que c'est malgré l'âge que les hommes âgés désirent mais plutôt malgré le fait qu'ils ne peuvent plus agir selon leur désir, à cause de l'âge.

nő, asszony

Pour pouvoir expliquer l'incompatibilité des deux adjectifs « öreg » et « vén » avec les substantifs « nő », « asszony », il nous est nécessaire maintenant de formuler des hypothèses sur les champs topiques lexicaux de ces deux derniers.

Pour nous approcher de la description de « nő » et de « asszony », nous supposons dans un premier temps que la différence de signification des deux mots *peut* être saisie dans les deux idées suivantes : « nő » servirait pour désigner les êtres humains féminins quand le locuteur les voit et les présente du point de vue de leur féminité, tandis que le mot « asszony » permettrait de présenter les êtres humains féminins en tant que maîtresse de maison, de famille, comme une « matrone ».

Ce qui revient à dire que l'emploi du mot « nő » oblige à voir l'être humain féminin du point de vue de sa féminité, l'emploi du mot « asszony » contraint à le voir du point de vue de sa maturité (sociale et non pas biologique), dans son 'essence de matrone'.

Ainsi, nous attribuons au mot « nő » le champ topique lexical :

CT_{lex} de « nő » : <ÊTRE HUMAIN FÉMININ, <FÉMINITÉ, *bien* ou *mal*>>

tandis qu'au mot « asszony », nous associons le champ topique lexical :

CT_{lex} de « asszony » : <ÊTRE HUMAIN FÉMININ, <MATURITÉ, *bien* ou *mal*>>

Une piste s'ouvre ici pour la description d'autres mots : en étendant cette hypothèse sur le couple de mots « férfi » (« homme ») et « ember » (« être humain », « homme »), désignant les êtres humains masculins, on obtient une analyse cohérente permettant de prévoir l'impossibilité des syntagmes manquant au CNH.

En effet, voir et présenter un être humain masculin du point de vue de sa masculinité par l'emploi même du mot « férfi » rend impossible de le voir en même temps comme démuné des

capacités physiques qui font partie, en tout cas, dans la communauté linguistique et idéologique reflétée par la langue hongroise, de la masculinité même. Du coup, l'incompatibilité des points de vue *masculinité* et *démuni* rend impossible le syntagme « vén férfi ». Le point de vue de la masculinité n'est cependant pas incompatible avec le point de vue *expérimenté*, point de vue imposé par le mot « öreg ». Ce qui explique la possibilité des syntagmes « öreg férfi ».

Concernant le substantif « nő », l'explication de l'absence de « vén nő » est identique à celle de « vén férfi » : il y a incompatibilité entre le point de vue de la féminité, imposé par « nő » et celui de la vieillesse imposé par « vén ».

L'absence du syntagme « öreg nő », en revanche, est plus difficile à expliquer parce qu'elle nous oblige à adopter l'hypothèse selon laquelle, dans l'idéologie cristallisée dans la langue hongroise, le point de vue lexicalisé dans le mot « nő », le point de vue *féminité* inclut un point de vue contraire à la sagesse due à l'expérience. Ainsi, l'essence de la féminité (hongroise) inclurait l'idée de la femme fragile, faible, sensible, sans défense et sans sagesse.

D'où notre proposition de remanier l'hypothèse sur le champ topique lexical de « nő » en y incluant le point de vue de la faiblesse :

CT_{lex} de « nő » : <ÊTRE HUMAIN FÉM., <FÉMINITÉ, <FAIBLESSE, *bien* ou *mal*>>

En étudiant les expressions qui permettent de désigner les êtres humains âgés, nous avons indiqué que les syntagmes composés à partir des correspondants de l'adjectif vieux et des correspondants des substantifs « femme » ou « homme » ne sont presque pas attestés, tandis que certains mots composés existent et sont même fréquents dans les discours. Les mots composés permettant de désigner les êtres humains âgés sont possibles avec les deux adjectifs « öreg » ou « vén », mais uniquement avec les substantifs « asszony » ou « ember », et il n'existe pas de mots composés avec les mêmes adjectifs + les substantifs « nő » ou « férfi ». Pour expliquer l'impossibilité des syntagmes, l'impossibilité des mots composés « *öregnő » et « *öregférfi », et la possibilité de « öregasszony » et « öregember » (et aussi, les mêmes structures avec l'adjectif « vén »), nous pouvons utiliser notre description sémantique de « nő » et de « asszony », que nous complétons avec une hypothèse concernant l'agglutination des mots. Selon notre hypothèse, la composition des mots serait accompagnée par une opération sur les champs topiques lexicaux des mots entrant dans la composition. Dans le cas de « öregasszony », l'opération en question consisterait en un certain renforcement des points

de vue lexicaux, comme dans le cas des modificateurs réalisants¹⁰³. En suivant cette hypothèse, et en admettant notre description proposée pour le mot « asszony », selon laquelle ce mot oblige à adopter le point de vue *matrone*, la possibilité du mot composé « öregasszony » vs. l'impossibilité de « *öregnő » devient évidente et transparente : « öreg » renforce le point de vue de la maturité, imposé par le point de vue lexicalisé *matrone*, tandis qu'il entrerait en contradiction avec le point de vue de la faiblesse, du manque de sagesse, imposé par le point de vue lexicalisé par « nő ».

¹⁰³ Cf. Ducrot (1995b) sur les modificateurs réalisants et déréalisans.

9. Tests linguistiques

« Il faut être terriblement pédant pour se soucier des présupposés discutables qui sous-tendent certains discours, et la pédanterie a bien mauvaise presse. Mais que cela ne vous décourage pas ; comme l'a dit Bertrand Russel, un pédant est simplement quelqu'un qui préfère que ses opinions soient vraies. »
(Jamie Whyte)

C'est à ce moment de la recherche que la nécessité des tests intervient : nous passons en effet à la phase des tentatives de réfutation des hypothèses.

Nous avons vu au §. 6.4. que le meilleur moyen d'essayer de réfuter une hypothèse sur le champ topique lexical d'un mot, c'est de relier le mot à la formulation du contraire de ce point de vue lexical hypothétique, de manière à obtenir un énoncé para-doxal et non interprétable (un énoncé para-doxal ne pouvant pas être interprété grâce à des hypothèses polyphoniques). La possibilité de construire de tels énoncés réside dans la signification des connecteurs : certains connecteurs *présupposent* une relation argumentative entre les segments qu'ils relient. Par ailleurs, un point de vue lexical est présupposé par le mot qui le lexicalise. Du coup, un énoncé qui comporte un mot M, relié à la formulation du contraire de son point de vue lexical par un connecteur présupposant la relation argumentative entre les deux, doit être un énoncé sémantiquement para-doxal et non interprétable parce qu'il impose deux contraintes contradictoires :

- le mot M présuppose le pdv lexical
- le connecteur présuppose la relation entre M et le contraire du pdv lexical
- les deux doivent être obligatoirement pris en charge par l'interprète

9.1. Tests utilisant la description de connecteurs français

Nous commençons par l'exposé de trois connecteurs français, leur description et les tests qu'ils permettent de fabriquer nous inspirera dans la fabrication des tests hongrois.

9.1.1. *donc*

Le premier test reprend la description du connecteur *donc* de Raccah (2002).

9.1.1.1. Description de *donc*

L'auteur examine d'abord le statut sémiotique de différents emplois de « donc » et montre que l'on peut distinguer entre un « donc » opérateur phrastique et un *donc* connecteur énonciatif.

Il caractérise ce dernier comme suit :

H_{d1} : *donc* indique que le segment qui le suit est une formulation de l'orientation argumentative du segment qui le précède.

(Raccah (2002 : 256))

tandis que le « donc » opérateur, le « donc » qu'il nomme "inversé" :

[H_{d2} *donc*] indique que le segment qui le contient, lorsqu'il est énoncé dans une situation S, est une formulation d'un point de vue sur S préalable à l'interprétation des autres énoncés concernant S.

(Raccah (2002 : 259))

Nous reprenons les exemples qu'il utilise dans l'article pour illustrer les deux descriptions :

Il s'agit des quatre énoncés :

(1) Jean est riche, donc il t'invitera à dîner.

(2) Jean est riche, il a donc les moyens de t'inviter à dîner.

(3) ??Jean est riche, il t'invitera donc à dîner.

(4) ??Jean est riche, donc il a les moyens de t'inviter.

Les énoncés (1) et (4) contiennent le « donc » connecteur énonciatif, les énoncés (2) et (3) le « donc » opérateur phrastique.

En reprenant les termes de l'auteur, nous pouvons décrire ces exemples en disant que ce qui suit « donc » dans (1) :

... il t'invitera à dîner

est une formulation de l'orientation argumentative du segment

Jean est riche

et le locuteur de l'énoncé pose qu'il y a un lien argumentatif, un topos garantissant l'enchaînement, tandis que dans l'énoncé (2), le segment

... il a les moyens de t'inviter

est une formulation d'un point de vue sur la situation préalable à l'interprétation des autres énoncés concernant cette situation, ainsi le locuteur, en utilisant ce « donc » inversé, ne *pose* pas l'existence du topos qui garantit le passage du premier segment au deuxième mais il le *présuppose*.

Dans un énoncé dont la structure est (I) :

(I) A est X donc B est Y

le lien argumentatif, c'est-à-dire le topos dynamique est posé.

Dans un énoncé, de structure (II) :

(II) A est X, B est donc Y

le lien argumentatif est présupposé. Le topos qui permet le passage de *A est X* à *B est Y* est présenté par le locuteur d'un tel énoncé comme un point de vue sur la situation, admis au préalable.

L'auteur précise que

La justification de ce point de vue et de son caractère préalable peut être trouvée dans la situation [...] ou dans les énoncés précédents [...].

(Racah (2002 : 259))

Nous complétons cette description par l'hypothèse que le « donc » elliptique, inséré, comme dans :

Jean, qui est riche, donc puissant, pourrait t'inviter.

peut être considéré comme une "abréviation" du *donc* inversé.

Dans ce qui suit, nous allons à nous limiter à un cas spécifique : celui où le contexte est réduit au segment *A est X*, et où le deuxième segment porte sur la même entité *A*, c'est-à-dire où le deuxième segment est *A est Y*.

En rassemblant les différents éléments de ce qui précède, nous pouvons montrer en quoi cette description peut constituer un test linguistique permettant de révéler les topoi lexicaux des éléments du lexique.

9.1.1.2. Test avec *donc*

Du fait que les liens argumentatifs sont présupposés dans l'une des structures, et en admettant cette description, il s'ensuit que :

a. Un énoncé dans lequel le deuxième segment formule le champ topique lexical (Y) du mot principal du premier segment (X) et dans lequel le « donc » est inversé, est un énoncé doxal :

Il est riche, il a donc les moyens de t'inviter.

[(II) A est X, B est donc Y]

b. Un énoncé dans lequel le deuxième segment formule le champ topique lexical (Y) du mot principal du premier segment (X) et dans lequel le « donc » n'est pas inversé, est un énoncé qui provoque un effet de redondance. En effet, dans un tel énoncé, le locuteur *pose* une relation argumentative (par le « donc ») qu'il *présuppose* en même temps (par le mot X) :

Il est riche, donc il a les moyens de t'inviter.

[(I) A est X, donc B est Y]

c. Un énoncé dans lequel le deuxième segment formule un champ topique non-lexical, c'est-à-dire un point de vue particulier, et dans lequel le « donc » est inversé, est un énoncé qui provoque un effet bizarre du fait que son locuteur présente un point de vue particulier tout en le présupposant. L'effet particulier n'apparaît pas si, dans le contexte, le point de vue particulier est déjà admis. L'énoncé seul :

Il est riche, il t'invitera donc.

[(II) A est X, B est donc Y]

serait ainsi bizarre, du fait que « il t'invitera » n'est pas la formulation du champ topique lexical de « riche ». Mais si, auparavant, lors de la discussion, il était question des habitudes des riches, et si le locuteur a énuméré parmi ces habitudes le fait que les riches invitent volontiers les gens qui portent des lunettes (pourquoi pas ?), et si son interlocuteur porte des lunettes, l'énoncé ci-dessus n'a plus rien de bizarre.

d. Un énoncé dans lequel le deuxième segment formule un champ topique non-lexical et dans lequel le « donc » n'est pas inversé, est un énoncé a-doxal, sans aucun effet de bizarrerie :

Il est riche, donc il t'invitera.

[(I) A est X, donc B est Y]

Cependant, rappelons-nous que les énoncés doxaux et a-doxaux ne sont pas suffisants pour notre entreprise : pour tenter de réfuter les hypothèses lexicales, nous avons besoin d'énoncés para-doxaux et non-interprétables.

Avec la description de « donc », nous pouvons prévoir la génération de tels énoncés de la manière suivante :

a'. Un énoncé dans lequel le deuxième segment formule le *contraire* du champ topique lexical du mot principal du premier segment et dans lequel le « donc » est inversé, est un énoncé para-doxal et non-interprétable : le locuteur d'un tel énoncé *présuppose*, à la fois, deux choses contraires :

- d'une part, en utilisant un mot, il présuppose son point de vue lexical
- d'autre part, en utilisant le « donc » inversé, il présuppose aussi le contraire du point de vue lexical.

Les deux points de vue contraires étant, tous les deux, présupposés, le locuteur ne peut pas ne pas les prendre en charge. D'où le caractère para-doxal et non-interprétable de l'énoncé ainsi obtenu :

??Il est riche, il n'a donc pas les moyens de t'inviter.

À partir de ces faits, nous arrivons à formuler notre test :

Supposons qu'on veuille vérifier si un mot *m* a le champ topique *CT* comme champ topique *lexical*. On plonge *m* dans une phrase en formulant le contraire du *CT* supposé et en reliant les deux segments par un « donc » inversé :

x est *m*, il est donc non-*CT*

Si l'énoncé de la phrase est un énoncé sémantiquement para-doxal et non interprétable, l'hypothèse selon laquelle *m* a pour champ topique lexicale *CT* est corroborée.

Si l'énoncé de la phrase n'est pas un énoncé sémantiquement para-doxal et non interprétable, l'hypothèse sur *CT* est réfutée, *CT* n'est pas lexical à *m*.

9.1.1.3. Exemples

Reprenons la description du mot « travailler », proposée par Raccach (1990), exposée au §. 6.2.4. Nous l'avons vu, le verbe « travailler », selon l'auteur, cristallise le point de vue de la fatigue à partir duquel on est obligé de considérer l'activité dont on parle :

CT : travail

CC₁ : ACTIVITÉ

CT₁ : fatigue

T_{travail} : //<ACTIVITÉ,fatigue>, fatigue//

qui se réécrit par :

T : //+on travaille, +on se fatigue//

Soumettons cette description au test de « donc » et, à partir de :

m : travailler

X : Jean

CT : fatigue

construisons un énoncé de forme « *X est m, il est donc non-CT* ».

Jean a beaucoup travaillé, il n'est donc pas fatigué.

On peut proposer l'énoncé ainsi fabriqué à des locuteurs francophones pour obtenir leur jugement ; si les locuteurs francophones n'arrivent pas à interpréter cet énoncé, l'hypothèse sur le CT lexical de « travailler » est corroborée¹⁰⁴.

9.1.2. *pourant*

Un autre connecteur que nous pourrions utiliser comme test est le connecteur « *pourant* ».

9.1.2.1. Description de *pourant*

Pour nous rapprocher d'une description sémantique du connecteur « *pourant* », nous allons d'abord examiner les conséquences de l'hypothèse observationnelle soutenue par la plupart des linguistes qui ont étudié ce connecteur¹⁰⁵, selon laquelle « *pourant* » permet d'intervertir l'ordre des segments reliés. C'est cette idée que nous allons remettre en question dans les premiers paragraphes. Pour ce faire, nous allons d'abord proposer une analyse que nous qualifions de *structurelle* : elle consiste à examiner en parallèle la structure « *A pourant B* » et celle des phrases de forme « *Malgré le fait que A, B* » qui sont considérées comme des paraphrases possibles des premières.

D'après Moeschler et de Spengler (1982), les phrases en « *pourant* » ont deux lectures possibles. L'exemple analysé par Moeschler et de Spengler (1982), et que nous reproduisons sous (1), donne lieu à deux interprétations :

(1) Il est gentil *pourant* tout le monde le déteste.

(1) signifie, selon les auteurs

[...] soit *il est gentil* devrait être la cause de *on ne le déteste pas*, soit *tout le monde le déteste* devrait être la cause de *il n'est pas gentil* [...]

(Moeschler et de Spengler (1982: 26))

Les auteurs ajoutent qu'il est possible d'inverser l'ordre des segments de l'exemple

¹⁰⁴ Dans le cas précis que nous utilisons ici, une difficulté supplémentaire apparaît : l'énoncé fabriqué pourrait trouver une interprétation, tout à fait naturelle, qui serait une interprétation *de dicto* (§. 5.4.2.2.). Dans ce cas, l'énoncé équivaut à : Jean a beaucoup travaillé, ce qui me permet de penser qu'il n'était pas fatigué.

¹⁰⁵ Cf. Anscombe (1983), Jayez (1988), Moeschler et de Spengler (1982), Moeschler et de Spengler (1981), Roulet et al. (1985), Moeschler (1989), Luscher (1994)

[...] tout en conservant les mêmes interprétations, ce qui confirme le caractère symétrique de *pourtant*.

(Moeschler et de Spengler (1982: 26))

Dans cette optique, (2) :

(2) Tout le monde le déteste *pourtant* il est gentil.

reçoit les mêmes lectures que (1).

Nous retrouvons la même idée chez Roulet *et al.* (1985), repris de l'article d'Anscombe (1983) :

La deuxième propriété sémantique est liée au caractère symétrique de la relation entre *p* et *q*. On constate, comme le montrent les exemples (3) et (4) (cf. Anscombe 1983) que seuls *pourtant* et *cependant* permettent la permutation entre *p* et *q*, i.e. permettent d'interpréter à la fois *p* comme impliquant *non-q* et *q* comme impliquant *non-p*.

(3) Il exagère Pierre : je lui avais dit qu'il y avait des embouteillages aujourd'hui : il est *pourtant* / *cependant* / *néanmoins* / *quand même* en retard une fois de plus.

(4) Il exagère Pierre : il est en retard une fois de plus. Je lui avais bien dit *pourtant* / *cependant* / **quand même* / **néanmoins* qu'il y avait des embouteillages aujourd'hui.

(Roulet *et al.* (1985 : 134-135))

Si cette analyse proposée par les auteurs cités ci-dessus paraît fournir une description cohérente pour *cet* exemple, nous espérons pouvoir montrer qu'elle ne permet pas de traiter certaines occurrences de « *pourtant* » de la même manière.

La formulation « *il est gentil* devrait être la cause de *on ne le déteste pas* » peut se paraphraser par

Malgré le fait qu'il est gentil, on le déteste.

Convenons maintenant de représenter les phrases contenant le connecteur « *pourtant* » par la construction « A *pourtant* B » (construction purement structurelle obtenue par la substitution des segments précédant « *pourtant* » par A, ceux le suivant par B) et les paraphrases en « *malgré* » par « Malgré le fait que A, B ».

En effectuant ces substitutions proposées, nous nous retrouverons devant une situation comportant des anomalies.

Les exemples empruntés à Moeschler et de Spengler (1982) et exposé ci-dessus, se prêtent aisément à cette analyse proposée :

(1) Il est gentil *pourtant* tout le monde le déteste.

(2) Tout le monde le déteste *pourtant* il est gentil.

Les phrases de ces énoncés peuvent se paraphraser par « Malgré le fait que A, B » et aussi bien par « Malgré le fait que B, A » :

Malgré le fait qu'il est gentil, tout le monde le déteste
Malgré le fait que tout le monde le déteste, il est gentil.

Considérons cependant les exemples (3) – (4) :

(3) Il fait beau *pourtant* j'ai froid.

(4) J'ai froid *pourtant* il fait beau.

D'après les descriptions de Moeschler et de Spengler (1982), l'exemple (3) devrait avoir les deux lectures (en reprenant les termes de l'article cité) :

soit *il fait beau* devrait être la cause de *je n'ai pas froid*, soit *j'ai froid* devrait être la cause de *il ne fait pas beau*

puisque l'ordre des segments reliés par « *pourtant* » est inversible. L'inversion de l'ordre des segments donne (4), qui, à son tour, devrait avoir les mêmes lectures que (3) et devrait donc avoir les deux lectures. C'est ce qu'on va examiner dans la suite.

Les remplacements proposés ci-dessus donnent, dans (3), une analyse cohérente :

(3) Il fait beau *pourtant* j'ai froid.

ayant pour structure « A *pourtant* B », devient « Malgré le fait que A, B », c'est-à-dire :

Malgré le fait qu'il fait beau, j'ai froid.

Mais dans le cas de (4), les remplacements donnent comme résultat un énoncé bizarre :

(4) J'ai froid *pourtant* il fait beau.

qui, tout en ayant la structure « A *pourtant* B », ne donne pas, à son tour, « Malgré le fait que A, B » :

??Malgré le fait que j'ai froid, il fait beau.

mais « Malgré le fait que B, A » :

Malgré le fait qu'il fait beau, j'ai froid.

Or, selon la description de Moeschler et de Spengler (1982), les exemples (3) – (4) devraient avoir les deux lectures « Malgré le fait que A, B » et « Malgré le fait que B, A ».

Ces observations nous conduisent à qualifier certains énoncés contenant le connecteur « *pourtant* » d'ambigus (puisque'ils peuvent être interprétés de deux manières différentes), tandis que d'autres ne le sont pas.

Les descriptions citées stipulent que l'énoncé (1) a deux lectures : ou bien « il est gentil » *cause* le contraire de ce qui est décrit par « tout le monde le déteste » qui est donc un *non-effet*, ou bien « tout le monde le déteste » est une *cause*, et « il est gentil » est un *non-effet*. D'une manière plus générale :

Les énoncés que nous avons qualifiés d'ambigus, paraphrasables aussi bien par « Malgré le fait que A, B » que par « Malgré le fait que B, A », peuvent être compris :

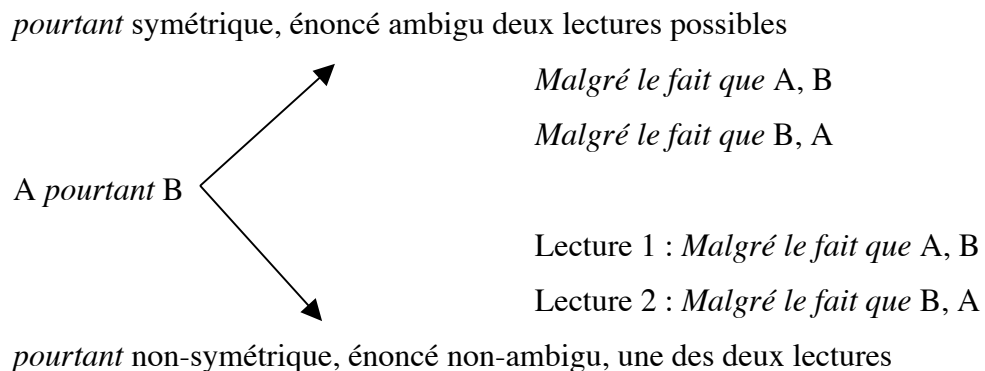
aussi bien comme « A est *cause* et B est *non-effet* » que comme
« B est *cause* et A est *non-effet* ».

Les énoncés non-ambigus, paraphrasables seulement par l'une des deux paraphrases, évoquent une seule interprétation :

ou bien « A est *cause* et B est *non-effet* »

ou bien « A est *non-effet* et B est *cause* »,

ce qu'on résume par le schéma suivant :



Nous allons reprendre quelques exemples pour tester brièvement notre schéma de description. Nous allons voir qu'il ne s'agit pas de deux « *pourtant* » (l'un symétrique, l'autre non-symétrique), et que, en fait, l'introduction des notions de *cause* et de *non-effet* nous amène en dehors du domaine de la linguistique et constitue donc une erreur méthodologique.

Les énoncés (1) et (2), avec un « *pourtant* » "symétrique", ont chacun les deux lectures « A est *cause*, B est *non-effet* » et « A est *non-effet*, B est *cause* » :

Avec l'insertion de « *quand même* » dans le deuxième segment on prive les énoncés de l'une des deux lectures :

(1') Il est gentil *pourtant* tout le monde le déteste *quand même*.

Il est gentil (A) est une cause qui devrait causer que tout le monde l'aime, *tout le monde le déteste* (B) est donc un non-effet ; et il est impossible, dans ce cas, de comprendre l'énoncé selon l'autre interprétation.

(2') Tout le monde le déteste *pourtant* il est gentil *quand même*.

Tout le monde le déteste (A) est une cause qui devrait causer qu'il n'est pas gentil, *il est gentil* (B) est donc un non-effet ; ici aussi, la deuxième interprétation de l'énoncé original n'est pas possible.

En ce qui concerne (3) et (4), une seule lecture est possible. Nous examinons l'exemple (4), les commentaires que nous formulons sont les mêmes pour l'exemple (3) :

L'énoncé (4) n'a, en apparence, qu'une seule lecture :

(4) J'ai froid *pourtant* il fait beau.

Il fait beau (B) est une cause qui devrait causer que je n'ai pas froid, *j'ai froid* (A) est donc un non-effet.

L'insertion de « quand même » n'est possible que dans le segment renvoyant au non-effet, ce qui explique le caractère inacceptable de (4') :

(4') ??J'ai froid *pourtant* il fait beau *quand même*.

Nous allons montrer dans ce qui suit que, d'une part, l'impossibilité de cette interprétation n'est pas due à des phénomènes linguistiques, et d'autre part, qu'en spécifiant les *types* de relations causales possibles, cette interprétation est tout à fait possible pour d'autres raisons aussi.

En fait, l'énoncé (4') n'est pas tout à fait impossible et peut être accepté dans certaines situations. Il suffit d'imaginer une situation¹⁰⁶ dans laquelle le locuteur (pourquoi pas un dieu ?) est doté d'un pouvoir : ayant froid, il tremble, le tremblement de son corps provoque du vent, du mauvais temps. Dans une telle situation, ce locuteur imaginé peut prononcer :

(4') J'ai froid *pourtant* il fait beau *quand même*.

puisque dans cette situation *J'ai froid* devrait causer qu'il ne fait pas beau, *il fait beau* est donc un non-effet.

Il s'ensuit que les raisons qui empêchent de comprendre les exemples (4) et (4') de cette manière ne sont pas *dans* la langue mais relèvent de la situation d'énonciation.

Si les relations causales sont supposées exister dans le monde réel,¹⁰⁷ une description qui s'appuie sur la notion de causalité ne relève pas de la linguistique mais repose sur une étude (ontologique) du monde. D'ailleurs, c'est ce que nous avons fait ci-dessus pour parvenir à comprendre (4') : nous avons essayé de transformer le monde d'une telle manière qu'il y ait une situation d'énonciation dans laquelle on arrive à interpréter l'énoncé (4').

La notion de *causalité* apparaît comme centrale dans la plupart des travaux consacrés au connecteur « *pourtant* ».¹⁰⁸

¹⁰⁶ La présentation d'une telle situation peut être considérée comme un acte trop poétique pour un article de linguistique. Nous nous le permettons cependant parce qu'elle mène le raisonnement jusqu'au bout.

¹⁰⁷ Cf. par exemple les descriptions de Moeschler (1989)

¹⁰⁸ Cf. Moeschler et de Spengler (1982), Anscombe (1983), Roulet et al. (1985), Moeschler (1989)

Au §. 5.4.2.2. nous avons examiné quelques questions liées à la notion de causalité, et nous avons mis en évidence que les liens causaux – contrairement à l'idée généralement acceptée et selon laquelle ils existent dans le monde – ne sont que des interprétations des phénomènes du monde, ce dernier n'étant accessible que par les interprétations que nous construisons à partir de nos perceptions.

Nous avons également montré que les causalités exprimées en langue peuvent être de deux natures différentes : des expressions, comme la réponse A_1 ci-dessous (que nous reprenons du §. 5.4.2.2.) est considérée comme l'expression d'une causalité *de re*, tandis que d'autres expressions, comme la réponse A_2 ci-dessous, est considérée comme une causalité *de dicto*.

A : - Ma chambre est trop petite.

B : - Pourquoi ?

A_1 : Parce que l'architecte l'a mal conçue.

A_2 : Parce que je n'arrive pas à y faire entrer l'armoire.

Avant de montrer la manière dont la distinction entre *causalité de re* et *causalité de dicto* peut être pertinente dans l'étude des connecteurs, nous reprenons la remarque de Raccah concernant les expressions renvoyant à des relations causales. Cette remarque concerne le rapport qui existe entre les deux types de relation causale : dans le cas où C_{cause} , *cause de re* E_{ffet} , E_{ffet} , *cause de dicto* C_{cause} .

Pour illustrer cette remarque, nous reprenons le dialogue précédent et nous en construisons d'autres exemples que nous commentons.

Soit la suite :

L'architecte a mal conçu ma chambre *donc* elle est trop petite.

qui constitue l'expression d'une relation causale *de re*. Le *fait* que « l'architecte a mal conçu la chambre » *cause le fait* que « la chambre est trop petite ».

En renversant l'ordre :

Ma chambre est trop petite *donc* l'architecte l'a mal conçue.

on obtient une suite qui présente une relation causale *de dicto*. Le *fait* que « ma chambre est trop petite » ne cause pas le fait mais permet de *dire* que « l'architecte l'a mal conçue ».

De la même manière, la suite :

Je n'arrive pas à faire entrer l'armoire dans ma chambre *donc* elle est trop petite.

présente une relation causale *de re* que l'on peut transformer en causalité *de dicto* en inversant l'ordre :

Ma chambre est trop petite *donc* je n'arrive pas à y faire entrer l'armoire.

Nous allons provisoirement admettre l'hypothèse selon laquelle une suite d'énoncés reliés par « *pourtant* » comprend deux idées : elle « dit » que *quelque chose cause quelque chose*, d'une part, et que, d'autre part, en l'occurrence, cette causalité n'a pas lieu. Nous allons maintenant examiner de plus près la nature de ces « quelque chose », et essayer d'utiliser la distinction entre les deux types de *causalités* pour mieux présenter les éléments qui constituent nos données.

Les exemples (3) – (4), ainsi que les paraphrases que nous avons proposées (*Malgré le fait que A, B*), expriment les deux idées : l'existence d'une certaine relation de *causalité* qui devrait fonctionner et le caractère non-valide de cette causalité dans la situation de référence.

(3) Il fait beau *pourtant* j'ai froid.

(4) J'ai froid *pourtant* il fait beau.

En fait, dans le cas de ces exemples, le fait décrit par « il fait beau » devrait *causer* le fait décrit par « je n'ai pas froid ». Cette *causalité*, étant donné qu'elle est supposée exister entre deux *faits*, est donc une *causalité de re*.

Cette idée de *causalité* pourrait fournir une deuxième raison pour expliquer l'impossibilité de considérer toutes les phrases « A *pourtant* B » comme ambiguës : il est difficile d'imaginer que le fait décrit par « je n'ai pas froid » puisse *causer* le fait décrit par « il fait beau ». Cette relation de *causalité de re* est difficilement concevable.

Nous avons vu, avec les exemples (1) et (2), que ce n'est pas toujours le cas, il y a des énoncés qui permettent de concevoir les deux relations.

Ces énoncés, interprétés comme présentant une relation de *causalité de re*, indiquent que le fait décrit en A *cause* le fait contraire à celui qui est décrit par B : le fait qu'« il est gentil » *cause* le fait que « tout le monde l'aime ». Cette relation peut être comprise dans l'autre sens : le fait que « tout le monde le déteste » *cause* le fait qu'« il n'est pas gentil ».

Il y a donc des énoncés « A *pourtant* B » où la relation *causale de re* n'est possible que du fait décrit par A vers le contraire du fait décrit par B (vers non-B), et il y en a où la relation *causale de re* est concevable aussi bien dans un sens que dans l'autre.

Autrement dit : il y a des énoncés où A présente une Cause_{de re} et B décrit un non-Effet ; et il y a des énoncés où n'importe lequel des deux segments peut être compris comme l'expression d'une Cause_{de re} et l'autre comme celle d'un non-Effet.

Cependant, cette relation de causalité peut concerner non seulement des faits mais aussi des *dirès*, c'est-à-dire elle peut être de nature *de dicto* :

- (5) Il fait nuit *pourtant* ma montre n'indique que 6 heures.
- (6) Ma montre n'indique que 6 heures *pourtant* il fait nuit.

Ces énoncés rendent possible aussi bien une interprétation en *causalité de re* qu'une interprétation en *causalité de dicto* :

- dans le premier cas, on comprend que le fait qu'« il fait nuit » devrait *causer* que « ma montre indique plus que 6 heures » ;
- dans le deuxième cas, on comprend que le fait que « ma montre n'indique que 6 heures » ne *cause* pas le *fait* qu'« il ne fait pas nuit » mais *justifierait* de le dire.

Ce phénomène illustre la remarque concernant la relation entre les deux types de lien causal que nous avons présentée aux paragraphes précédents : s'il y a un lien causal *de re* entre une cause et un effet, il y a aussi un lien causal *de dicto* entre l'effet et la cause.

On pourrait considérer que les énoncés « A *pourtant* B » présentant une *causalité de re* dans un sens donnent lieu à des interprétations exprimant une *causalité de dicto* dans l'autre.

Pour résumer cette partie de notre présentation des données, nous dirons que les énoncés de structure A *pourtant* B ont un potentiel d'exprimer une relation de causalité – qui n'a pas lieu – de 4 manières différentes, représentées et systématisées au tableau suivant :

A <i>pourtant</i> B (p. ex. : Il est gentil <i>pourtant</i> tout le monde le déteste.)	
A est une cause <i>de re</i>	A est une cause <i>de dicto</i>
B est un non-effet	B est un non-effet
B est une cause <i>de re</i>	B est une cause <i>de dicto</i>
A est un non-effet	A est un non-effet

À partir de ce qui précède, nous proposons une description sémantique de « *pourtant* », qui permettra de rendre compte des phénomènes relevés tout au long de ces paragraphes.

Pour cette description, nous avons besoin de quelques remarques supplémentaires.

1) La première remarque concerne les différentes descriptions faites dans le cadre général de la théorie de l'argumentation dans la langue.

La description fournie par Raccach (1987) pour le connecteur « *pourtant* » nous servira de point de départ. Cette description fait intervenir trois aspects de l'argumentation : la présupposition argumentative, l'argumentation validée et l'argumentation utilisée.

Selon l'auteur, la différence qui existe entre « mais » et « pourtant » réside dans le fait que, tandis que la présence de « mais » valide, *d'un point de vue général*, les argumentations présentées par les deux segments reliés par le connecteur, mais ne dit rien sur leur validation *en l'espèce*, le connecteur « pourtant » les valide *et en général, et en l'espèce*. Le troisième aspect des argumentations, l'argumentation utilisée, permet de rendre compte du caractère violent d'un enchaînement en « pourtant » dans certains cas : le locuteur d'un énoncé « A pourtant C », tout en reconnaissant la validité de l'argumentation associée à A en général et en l'espèce, refuse de l'utiliser, s'oppose, sans donner d'argument, à la conclusion que l'on pourrait tirer du premier segment.

Ce qui suit « pourtant » dans un énoncé « A pourtant C », est le contraire de la conclusion que l'on pourrait tirer de A.

Carel (1995), pour décrire le connecteur « pourtant », fait plusieurs remarques à propos de cette description et des enchaînements en « pourtant ». Selon elle, les énoncés « A pourtant C » et « C pourtant A » impliquent tous les deux « A donc non C ». (Carel (1995 : 171). Nous signalons au passage que cette formulation est basée sur une décision implicite de ce qui sera considéré comme A et comme C, et nous reconduit aux mêmes erreurs que nous avons signalées plus haut.

En fait, rien ne permet de décider *a priori*, ce qui sera considéré comme A et comme C dans les énoncés :

J'ai froid *pourtant* il fait beau.
Il fait beau *pourtant* j'ai froid.

Si A renvoie à « j'ai froid », et C à « il fait beau », A *donc non C* sera « J'ai froid donc il ne fait pas beau ». Or, cet énoncé n'est intelligible que si on tient compte de la distinction entre causalité *de re* et causalité *de dicto*.

Un problème soulevé par Carel (1995) consiste à dire que, si on accepte l'idée selon laquelle « A pourtant C » implique « A donc non C », cette argumentation en « donc » ne concerne que le premier segment, A, de l'énoncé « A pourtant C ». Cette description ne fournirait donc pas une caractérisation sémantique adéquate de « A pourtant C », car, toujours selon Carel, dans le cadre général de la TAL (en 1995), tous les segments devraient être associés à des argumentations, à des séquences en « donc ».

2) La deuxième remarque concerne le connecteur « donc ». Pour éviter le problème soulevé par Carel (1995), nous proposons de reprendre une partie de la réflexion de Raccach (2002) cité ci-dessus sur le statut sémiotique des connecteurs. Dans cette réflexion, l'auteur,

pour pouvoir déterminer le statut de « donc » (connecteur ou opérateur), examine les caractéristiques des segments reliés par le connecteur « donc ». Il aboutit à la conclusion selon laquelle A, dans « A donc C », est un énoncé puisqu'il est argumentativement orienté vers C et que seuls les énoncés ont une orientation argumentative. Le statut du segment C est moins facile à déterminer.

Dans une suite, telle que

(3'') Il ne fait pas froid, donc je suis content.

le passage du premier segment au deuxième est garanti par le topos évoqué par la partie A de (3'') :

//+le temps est agréable, +on est content//

Le deuxième segment peut se décrire comme étant un *degré du champ topique conséquent* du topos : « je suis content » est un degré de //...+on est content//.

Dans

(4'') Il fait beau, donc je suis très contente.

le deuxième segment est un degré plus élevé du champ topique conséquent du même topos.

D'une manière générale, dans une suite « A donc C », C est un degré du champ topique conséquent du topos associé à A. Ainsi, selon Raccah (2002) C étant l'expression d'une conclusion, il n'a pas à avoir les caractéristiques des énoncés normaux, et en particulier, il n'a pas d'orientation argumentative. Il est, en quelque sorte, de nature métalinguistique, la formulation métalinguistique de la conclusion. Ainsi, il n'y a pas d'inconvénient dans le fait que « A pourtant C » implique « A donc non-C » et que cette argumentation ne concerne que le premier segment.

Dans cette perspective, nous décrivons le connecteur « pourtant » de la manière suivante :

« Pourtant » est un connecteur qui prend comme arguments un énoncé de la langue et un énoncé métalinguistique (de formulation d'une conclusion), pour former un énoncé.

Ainsi, dans l'énoncé complexe « A pourtant B », les deux situations suivantes sont possibles :

1. A est un énoncé orienté vers une certaine conclusion, et B formule le contraire de la conclusion en faveur de laquelle A est un argument.
2. B est un énoncé orienté vers une certaine conclusion, et A formule le contraire de la conclusion en faveur de laquelle B est un argument.

Les conclusions auxquelles A ou B peuvent servir d'argument, sont les degrés du champ topique conséquent (CTC) du topos dynamique évoqué par l'argument, le topos pouvant être de nature descriptive ou de nature heuristique. « Pourtant » introduit ou suit donc le contraire de la conclusion qui formule un degré du CTC opposé du topos associé à l'argument. Les arguments correspondent à des degrés du champ topique antécédent (CTA) des topoi qu'ils évoquent.

Nous résumons cette description dans le tableau 2, qui complète la description préliminaire que nous avons présentée au tableau 1.

Tableau 2 :

A <i>pourtant</i> B : Il est gentil <i>pourtant</i> tout le monde le déteste.	
I. : (A est une cause <i>de re</i> , B est un non-effet) A est argument, évoque un topos descriptif //+P, +Q// ; B est le contraire de la conclusion de A, un degré du champ topique –Q	II. : (A est une cause de dicto, B est un non-effet) A est argument, évoque un topos heuristique //+Q, +P// ; B est le contraire de la conclusion de A, un degré du champ topique –P
III. : (B est une cause <i>de re</i> , A est un non-effet) B est argument, évoque un topos descriptif //+P, +Q// ; A est le contraire de la conclusion de B, un degré du champ topique –Q	IV. : (B est une cause de dicto, A est un non-effet) B est argument, évoque un topos heuristique //+Q, +P// ; A est le contraire de la conclusion de B, un degré du champ topique –P

Dans ce qui suit, nous allons illustrer cette description à l'aide de quelques exemples. Dans cette illustration, nous n'avons pas pour objectif de « forcer » les exemples, la question à laquelle nous cherchons à répondre est la suivante : une telle grille d'analyse, supposée représenter la signification des phrases – cette dernière étant définie comme un ensemble d'instructions pour l'interprétation de leurs énoncés – permet-elle de rendre compte des phénomènes de sens ?

Première analyse :

(3) Il fait beau *pourtant* j'ai froid.

(I. du tableau)

Dans une situation où « Il fait beau » est associé à une cause *de re*, « j'ai froid » à un non-effet, la description en termes de topos est la suivante :

Il fait beau

évoque des argumentations s'appuyant sur des topoi. Une de ces argumentations possibles conduirait à la conclusion

donc je n'ai pas froid
ce dernier étant un degré du CTC du topos

//+le temps est agréable, –on a froid//
topos descriptif évoqué par « Il fait beau ». « j'ai froid » serait donc un degré du CT opposé

//..., +on a froid//

Ce même énoncé peut correspondre au cas IV. du tableau ci-dessus. Il est concevable dans une situation où un locuteur considère que le fait qu'il a froid le conduirait à dire qu'il ne fait pas beau. Dans ce cas,

J'ai froid
est un argument évoquant le topos heuristique

//+on a froid, –le temps est agréable//
et qui amènerait à la conclusion

Il ne fait pas beau
« Il fait beau » est un degré du CTC contraire à celui du topos évoqué par « j'ai froid ».

Deuxième analyse :

(4) J'ai froid *pourtant* il fait beau.
(II. du tableau)

Le premier segment évoquerait des argumentations, basées, entre autre, sur le topos heuristique

//+on a froid, –le temps est agréable//

Avec le connecteur « *pourtant* », le locuteur, tout en admettant l'argumentation, refuse la conclusion à laquelle conduit l'argument et affirme un degré du champ topique contraire :

//..., +le temps est agréable//

Dans certaines situations, cet énoncé peut avoir une autre interprétation et correspondre à III. du tableau.

Troisième analyse :

(1) Il est gentil *pourtant* tout le monde le déteste.

L'énoncé de cette phrase peut s'interpréter de quatre manières différentes :

Il est gentil

est un énoncé orienté vers la conclusion

... donc tout le monde l'aime

L'enchaînement argumentatif

Il est gentil donc tout le monde l'aime.

s'appuie sur un topos descriptif

//+on a de la gentillesse, +on est apprécié par les autres//¹⁰⁹

« tout le monde l'aime » étant un degré du CTC.

Le segment « tout le monde le déteste » est un degré du champ topique

// ..., -on est apprécié par les autres//

l'opposé du CTC du topos évoqué par A. Cette interprétation correspond à la situation où on considère « il est gentil » comme renvoyant à une *cause de re*.

La deuxième interprétation possible est celle selon laquelle « il est gentil » renvoie à une *cause de dicto* ; la description en termes de topoi est semblable à celle ci-dessus avec une différence de nature du topos évoquée par « il est gentil » : il est heuristique.

Dans une situation où on comprend cet énoncé soit comme « il ne devrait pas être gentil puisque tout le monde le déteste », soit comme « on ne pourrait pas dire qu'il est gentil puisque tout le monde le déteste », c'est les cases III. et IV. du tableau qui rendent compte de la possibilité de ces interprétations.

En nous inspirant de la distinction faite par Raccach (2002) entre les deux « donc », présentée au §. 9.1.1.1., nous avançons l'hypothèse qu'il existe (au moins) deux mots « pourtant », un connecteur énonciatif (et c'est celui-ci dont nous avons fourni une description sémantique ci-dessus) et un opérateur phrastique qui aurait un comportement analogue à celui du « donc » inversé, en ce qui concerne le caractère posé ou présupposé du lien argumentatif auquel s'oppose l'emploi du « pourtant ».

La différence entre les deux structures :

(I') A est X pourtant B est Y

(II') A est X, B est pourtant Y

¹⁰⁹ Ce topos n'est évidemment pas toujours en accord avec la réalité mais ce n'est pas la question qui nous intéresse ici.

exprimerait, selon l'hypothèse, une différence de statut des topoi évoqués par les enchaînements.

a. Un énoncé du type (II'), dans lequel le deuxième segment formule le contraire du champ topique lexical (Y) du mot principal du premier segment (X) et dans lequel le « pourtant » est inversé, est un énoncé normal, doxal :

Il est riche, il n'a pourtant pas les moyens de t'inviter.

b. Un énoncé du type (I'), dans lequel le deuxième segment formule le contraire du champ topique lexical (Y) du mot principal du premier segment (X) et dans lequel le « pourtant » n'est pas inversé, est un énoncé qui provoque un effet de bizarrerie. En effet, dans un tel énoncé, le locuteur s'oppose à une relation argumentative posée (par le « donc » sous-jacent) qui est *présupposée* en même temps (par le mot X) :

Il est riche, pourtant il n'a pas les moyens de t'inviter.

c. Un énoncé du type (II'), dans lequel le deuxième segment formule un champ topique non-lexical, c'est-à-dire un point de vue particulier, et dans lequel le « pourtant » est inversé, est un énoncé qui provoque un effet bizarre du fait que son locuteur présente un point de vue particulier tout en présupposant le contraire (sous-jacent à « donc »). L'effet particulier n'apparaît pas si, dans le contexte, le point de vue particulier est déjà admis. L'énoncé seul :

Il est riche, il ne t'invitera pourtant pas.

serait ainsi bizarre, du fait que « il ne t'invitera pas » n'est pas le contraire de la formulation du champ topique lexical de « riche ». Mais si, auparavant, lors de la discussion, il était question des habitudes des riches, et si le locuteur a énuméré parmi ces habitudes le fait que les riches invitent volontiers les gens qui portent des lunettes (pourquoi pas ?), et si son interlocuteur porte des lunettes, l'énoncé ci-dessus n'a plus rien de bizarre.

d. Un énoncé du type (I'), dans lequel le deuxième segment formule un champ topique non-lexical et dans lequel le « pourtant » n'est pas inversé, est un énoncé a-doxal, sans aucun effet de bizarrerie :

Il est riche, pourtant il ne t'invitera pas.

Comme dans le cas du connecteur « donc », ici aussi, nous devons aller plus loin et obtenir des énoncés para-doxaux et non-interprétables, ce que nous pouvons faire de la manière suivante :

a'. Un énoncé dans lequel le deuxième segment formule le *champ topique lexical* du mot principal du premier segment (et non pas son contraire) et dans lequel le « pourtant » est

inversé, est un énoncé para-doxal et non-interprétable : le locuteur d'un tel énoncé *présuppose*, à la fois, deux choses contraires :

- d'une part, en utilisant un mot, il présuppose son point de vue lexical
- d'autre part, en utilisant le « pourtant » inversé, il présuppose une opposition au contraire du point de vue lexical

ce qui amène l'interprète à une non-compréhension. Les deux points de vue étant identiques, s'opposer à l'un et s'adhérer à l'autre, tout en présupposant les deux relations, créer une impossibilité d'interpréter :

??Il est riche, il a pourtant les moyens de t'inviter.

9.1.2.2. Tests avec *pourtant*

On utilise ce résultat pour construire un test.

Supposons qu'on veuille vérifier si un mot *m* a le champ topique *CT* comme champ topique *lexical*. On plonge *m* dans une phrase en formulant le *CT* supposé et en reliant les deux segments par un « pourtant » inversé :

X est *m*, il est pourtant *CT*

Comme nous venons de le voir, l'énoncé obtenu est normalement un énoncé sémantiquement para-doxal et non interprétable. Si c'est le cas, l'hypothèse sur le *CT* est corroboré. Si ce n'est pas le cas, si les locuteurs auxquels on propose l'énoncé ainsi construit arrivent à interpréter l'énoncé, l'hypothèse est réfutée, le *CT* n'est pas lexical à *m*.

9.1.2.3. Exemples

En nous appuyant, de nouveau, sur la description du mot « travailler », nous allons pouvoir illustrer le test de « pourtant ».

L'énoncé :

(5) Il a beaucoup travaillé, il est pourtant fatigué
construit en suivant la structure « X est *m*, il est pourtant *CT* » où :

est m = travailler

CT = fatigue

est bien un énoncé para-doxal et qui plus est, non-interprétable, étant donné qu'il n'est pas possible de trouver une situation qui permette de l'interpréter sans changer le sens des mots.

9.1.3. *ne pas ... parce que*

Un troisième test que nous construisons utilise le connecteur « parce que » et l'opérateur de négation « ne ... pas ».

9.1.3.1. Description de « ne pas ... parce que »

La description que nous proposons pour « ne ... pas parce que » a pour point de départ les idées de Ducrot *et al.* (1975). Nous résumons les éléments qui nous ont conduit à notre description.

Une des idées défendues dans l'article est celle selon laquelle, même du point de vue syntaxique, les deux connecteurs « car » et « puisque » sont plus proches l'un de l'autre que de « parce que », idée qui s'oppose aux descriptions traditionnelles des grammaires en termes de subordination et coordination, d'une part, et idée à laquelle, d'autre part, les auteurs essaient de trouver une explication en s'appuyant sur le concept d'acte de parole.

Les auteurs, en étudiant le comportement syntaxique des phrases

x parce que y
x car y
x puisque y

font ressortir un phénomène sémantique concernant les trois connecteurs. Le phénomène en question est le suivant :

En soumettant les trois structures à certaines transformations, « x parce que y » a un comportement très différent des deux autres du point de vue de l'interprétation des énoncés obtenus. Les transformations en questions sont :

- l'introduction de la négation dans x,
- l'introduction d'un quantificateur dans x,
- l'interrogation,
- la subordination

Nous reprenons le cas de la négation : « x car y » et « x puisque y » par l'introduction de l'opérateur de négation dans x « éclatent » sémantiquement.

En introduisant la négation dans l'énoncé :

Il viendra demain puisqu'il l'a promis.

l'énoncé devient :

Il ne viendra pas demain puisqu'il l'a promis.

énoncé dans lequel ce qui est nié c'est seulement x et non pas le bloc entier « x puisque y » ;
ce que nous représentons par :

non- x puisque y

Les énoncés « x car y » ont un comportement identique de ce point de vue :
en introduisant la négation dans l'énoncé :

Il viendra demain car c'est son anniversaire.

l'énoncé devient :

Il ne viendra pas demain car c'est son anniversaire.

où seul la première partie de l'énoncé est nié.

Le connecteur « parce que », en revanche, est très différent :

Si l'on introduit la négation (ou si l'on effectue l'une des autres transformations que nous avons énumérées ci-dessus), on obtient un énoncé ambigu, c'est-à-dire provoquant deux interprétations différentes :

L'énoncé :

1. Il viendra demain parce qu'il l'a promis.

devient après l'introduction de la négation dans x :

non1. Il ne viendra pas demain parce qu'il l'a promis.

Cet énoncé se prête à deux interprétations.

Il peut être interprété comme :

Il ne viendra pas demain et cela parce qu'il a promis (de ne pas venir).

Cet interprétation ressemble à celle que l'on a avec « non- x car/puisque y », et que nous représentons par :

non- x parce que y

Mais cet énoncé peut être interprété d'une autre manière aussi, comme :

Il viendra demain mais ce n'est pas parce qu'il l'a promis.

Ce n'est pas parce qu'il l'a promis qu'il viendra demain.

ces deux dernières reformulations pouvant être continuées par un énoncé relié par « mais » :

Ce n'est pas parce qu'il l'a promis qu'il viendra demain
mais parce qu'il a des choses à faire ici.

Nous représentons cette interprétation par :

non (x parce que y)

a) Observation : certains énoncés « non x parce que y » ne sont pas ambigus :

On ne lui fait pas confiance parce qu'il est honnête.
ne se prête qu'à l'interprétation :

On lui fait confiance mais ce n'est pas parce qu'il est honnête.

Ce n'est pas parce qu'il est honnête qu'on lui fait confiance (mais parce qu'il est le fils du directeur).

Et ne se prête pas à l'interprétation :

?On ne lui fait pas confiance et c'est parce qu'il est honnête.

De même, l'énoncé :

Il n'est pas fatigué parce qu'il a beaucoup travaillé.

s'interprète comme :

Il est fatigué mais ce n'est pas parce qu'il a beaucoup travaillé.

Ce n'est pas parce qu'il a beaucoup travaillé qu'il est fatigué (mais parce qu'il a mal dormi la nuit dernière).

et il nous semble impossible de comprendre cet énoncé comme voulant exprimer :

Il n'est pas fatigué et c'est parce qu'il a beaucoup travaillé.

On n'a que l'interprétation correspondant à « non (x parce que y) ».

b) Description :

En revenant au connecteur « parce que », et pour nous approcher d'une explication du phénomène, nous examinons maintenant la structure argumentative des énoncés « x parce que y ». Nous proposons comme représentation la structure suivante : les énoncés « x parce que y » sont des enchaînements argumentatifs composés d'une conclusion (x) suivie par un argument présenté comme amenant à la conclusion (y) ; l'enchaînement s'appuyant ou faisant intervenir un topos // + P ; + Q // par exemple.

Les énoncés qui deviennent ambigus par l'introduction de la négation, correspondent à deux structures argumentatives différentes (les deux interprétations que nous avons formulées) :

1. Dans « non-x parce que y », *non-x* est la conclusion à l'appui de laquelle le locuteur présente y comme argument, en évoquant un certain topos dont la forme est contrainte par la

négation : la négation pose comme contrainte que le champ topique conséquent (Q) doit être en moins :

//+ ou – P, – Q//

Il ne pleure pas [et cela] parce qu'il est seul.
évoquerait un topos comme :

//+on est seul, –on est malheureux//

2. A la deuxième interprétation, à « non (x parce que y) », sans rupture de bloc, correspond une structure où le locuteur, sans nier la validité générique du lien reliant l'argument à la conclusion, c'est-à-dire sans nier la validité du topos évoqué, s'oppose à son utilisation en l'occurrence :

Il ne pleure pas parce qu'il est seul.
dans le sens de

Il pleure mais ce n'est pas parce qu'il est seul
exprimerait l'idée que le topos

//+on est seul, +on est malheureux//

ne s'applique pas à la situation actuelle.

Cette description est renforcée justement par la possibilité d'enchaîner avec un « mais », connecteur qui exprime – entre autre – l'idée que le topos évoqué par le premier membre de l'énoncé, bien que valide, n'est pas celui qui est utilisé (cf. les descriptions de Raccah évoquées précédemment).

c) Topoi lexicaux

Les énoncés non-ambigus, qui n'acceptent qu'une seule des deux interprétations, correspondent à l'interprétation « non (x parce que y) » mais, encore plus important du point de vue du test, ils n'acceptent pas l'interprétation « non-x parce que y », c'est-à-dire qu'ils n'acceptent pas l'interprétation qui évoque un topos de forme

//+ou –P, –Q//

L'énoncé :

Il n'est pas fatigué parce qu'il a beaucoup travaillé.
pour pouvoir l'interpréter comme

?Il n'est pas fatigué et c'est parce qu'il a beaucoup travaillé.

interprétation que nous considérons impossible, devrait s'appuyer sur le topos

//+on s'active, -on se fatigue//

ce qui serait le contraire du topos lexical du mot *travailler* :

//+on s'active, +on se fatigue//

9.1.3.2. Test avec *ne pas ... parce que*

Nous allons maintenant utiliser cette description pour construire un test.

Supposons qu'on veuille vérifier si un mot *m* a le champ topique *CT* comme champ topique *lexical*. On plonge *m* dans une phrase *y* (contenant *m*), on formule une conclusion (*x*) sur le candidat de champ topique lexical *CT* de *m*, on relie cette conclusion à *y* avec un *parce que* et on introduit la négation :

non *x*(*CT*) parce que *y* (contenant *m*)

Si la phrase obtenue est ambiguë, le champ topique *CT* n'est pas lexical au mot *m*.

Si elle n'est pas ambiguë, alors le champ topique *CT* est lexical au mot *m*.

9.1.3.3. Exemples

Prenons l'exemple du mot « prudent » et supposons que le topos lexical de ce mot correspond à :

//+il y a du danger, +on prend des précautions//

Pour soumettre cette hypothèse au test, construisons un énoncé correspondant à la structure :

non *x*(*CT*) parce que *y* (contenant *m*)

où

x = précaution

m = prudent

L'énoncé obtenu :

Il n'a pas pris de précautions parce qu'il est prudent.
ne peut être interprété que dans le sens de

Il n'a pas pris de précautions parce qu'il est prudent (mais parce qu'il est obsessionnel).

Pour interpréter l'énoncé comme voulant exprimer

Il n'a pas pris de précautions [et cela] parce qu'il est prudent.

on devrait accepter la validité d'un topos contenant le contraire du champ topique lexical de prudent, à cause de la négation, c'est-à-dire, on devrait admettre le topos :

//+il y a du danger, -on prend des précautions//

L'interprétation possible, celle représentée par *non (x parce que y)* non seulement est possible mais renforce même le topos qui relie *y* à *x* par le fait que le locuteur d'un tel énoncé valide le topos de manière générique, et ne s'oppose qu'à son application à la situation.

Ce résultat corrobore notre hypothèse sur le champ topique lexical de « prudent ».

9.2. Tests utilisant la description de connecteurs hongrois

Aux paragraphes suivants, nous proposons trois descriptions de connecteurs hongrois pouvant servir de test.

9.2.1. *így*

Le premier test hongrois que nous proposons utilise le connecteur « *így* » et une opération syntaxique, la focalisation.

Dans un premier temps, nous exposons quelques propriétés syntaxiques de la phrase hongroise en nous concentrant sur la focalisation. Les propriétés syntaxiques ici énumérées seront extrêmement simplifiées – la complexité de la phrase hongroise est bien connue... chacun des phénomènes que nous passons en revue appelle un nombre impressionnant de questions, de problématiques que nous n'exposerons pas car nous nous intéressons ici uniquement à ce qui est pertinent pour notre propos.

Dans un deuxième temps, nous complétons les descriptions que les générativistes hongrois¹¹⁰ donnent des effets de sens obtenus par la focalisation. En observant le comportement du connecteur « *így* » et la différence de l'effet de sens dans les énoncés avec focus et sans focus, nous construirons une description sémantique du connecteur en question. L'hypothèse que nous défendons est la suivante : les énoncés ayant le connecteur « *így* » dans leur focus expriment une sorte d'intensification et établissent par là même de nouvelles

¹¹⁰ Cf. Kenesei (1986), É. Kiss (2002), Kiefer – É. Kiss (1994), dont nous nous inspirons ici.

relations argumentatives, tandis que les énoncés qui contiennent « így » non focalisé présentent le lien argumentatif comme présupposé.

À partir de cette description, nous pourrions construire un test qui peut être utilisée pour les descriptions lexicales.

9.2.1.1. Description de így

Avant d'aborder la question de la focalisation en hongrois, nous rappelons brièvement quelques-unes des caractéristiques de la structure phrastique hongroise en nous appuyant sur les analyses de linguistes comme K. É. Kiss ou I. Kenesei.

En hongrois, où les rôles syntaxiques ne sont pas marqués par la position des constituants, mais sont indiqués par des morphèmes casuels s'agglutinant aux radicaux (ou à des mots obtenus par agglutination), l'ordre des mots dans la phrase « jouit » d'une certaine « liberté ».

La structure d'une phrase hongroise peut ainsi relever de n'importe laquelle des structures théoriquement possibles : SVO, SOV, OVS, OSV, VOS, VSO.

Avec les trois éléments :

Marie – sujet,
Jean – objet comportant le morphème –t du cas accusatif, et
cherche – verbe

on peut obtenir six phrases possibles et grammaticales :

- (1h) Mari keresi Jánost. Marie_{nom} cherche Jean_{acc}. SVO
- (2h) Mari Jánost keresi. Marie_{nom} Jean_{acc} cherche. SOV
- (3h) Jánost keresi Mari. Jean_{acc} cherche Marie_{nom}. OVS
- (4h) Jánost Mari keresi. Jean_{acc} Marie_{nom} cherche. OSV
- (5h) Keresi Jánost Mari. Cherche Jean_{acc} Marie_{nom}. VOS
- (6h) Keresi Mari Jánost. Cherche Marie_{nom} Jean_{acc}. VSO¹¹¹.

Les énoncés de ces phrases ne donnent bien sûr pas lieu aux mêmes interprétations.

Pour indiquer les différences, nous reprenons d'abord la terminologie des linguistes cités, pour dégager la structure des phrases cette fois-ci non pas en termes de S-O-V mais en termes de topique/focus¹¹². En suivant É. Kiss, on peut adopter provisoirement l'idée que, pour mieux comprendre la structure des phrases hongroises, on peut les décomposer, dans un premier temps, en deux parties : le topique et le prédicat : la partie topique fonctionne comme le sujet logique de la prédication, comme désignant les individus, les objets, les événements

¹¹¹ Comme le cas nominatif correspond à la forme « nue » du nom, nous ne le signalerons pas dans les traductions des exemples.

¹¹² Dans d'autres approches que celles citées ci-dessus, on parle de thème/rhème, topic/comment, etc.

dont la partie ‘prédicat’ prédique quelque chose, la fonction topique étant, en hongrois, indépendante du rôle ‘sujet grammatical’ :

(1h) [_{Top}Mari] [_{Pred}keresi Jánost]. SVO

(1f) Marie cherche Jean_{acc}.

(3h) [_{Top}Jánost] [_{Pred}keresi Mari]. OVS

(3f) Jean_{acc}. cherche Marie ; correspondant à peu près à :
Jean est cherché par Marie¹¹³.

Dans la première phrase, c’est de Marie qu’on parle, et on dit à propos d’elle qu’elle cherche Jean, tandis que dans la deuxième, on parle de Jean et on dit de lui qu’il est cherché par Marie.

Dans la position topique, on peut avoir n’importe quel constituant (sujet, objet, compléments, etc.).

La partie ‘prédicat’, à son tour, peut être décomposée en plusieurs parties. L’élément central de cette partie est le verbe. Dans certains cas, le verbe n’apparaît pas explicitement, c’est le cas plus précisément du verbe ‘être’ quand il remplit la fonction de copule à la troisième personne du singulier, au présent de l’indicatif.

Dans d’autres cas, le verbe est accompagné d’un élément appelé *modificateur de verbe* : des préfixes verbaux ou des noms sans déterminant, qui occupent

- ou bien, dans les phrases neutres, la place immédiatement préverbale (les préfixes verbaux s’agglutinent au verbe, mais pas les noms sans déterminant),
- ou bien, dans des phrases comportant un élément focalisé, une position post-verbale¹¹⁴.

Concernant la structure du prédicat, on distingue généralement les *positions d’arguments* et les *positions d’opérateurs*. Les arguments sont les éléments qui suivent le verbe, les opérateurs ceux qui le précèdent (sauf les modificateurs de verbe mentionnés ci-dessus).

Parmi les positions d’opérateurs, on spécifie généralement les positions suivantes :

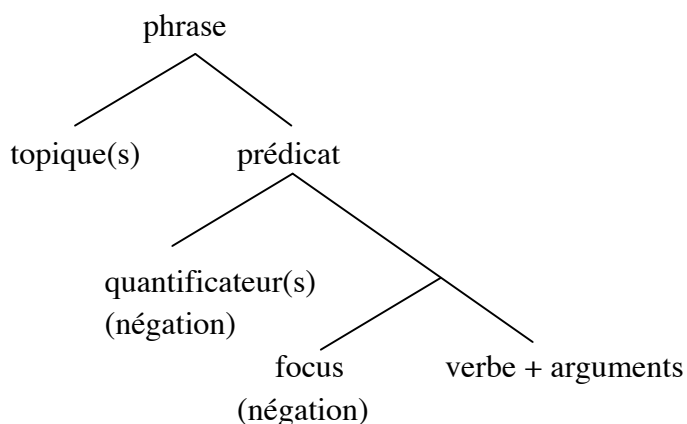
- le verbe peut être immédiatement précédé par le *focus*
- le focus peut être précédé par des quantificateurs dits ‘universels’, et des syntagmes qu’É. Kiss appelle ‘*also phrases*’ (tout le monde, aussi, souvent)¹¹⁵,
- ces deux positions peuvent contenir des négations, exprimée par la particule ‘nem’,
- ces positions peuvent être occupées par des éléments indépendamment de leur fonction grammaticale.

¹¹³ En français, le topique n’étant pas indépendant du rôle sujet grammatical, c’est la forme passive qui correspond le mieux à la phrase hongroise.

¹¹⁴ Nous reviendrons sur le comportement syntaxique de ces éléments après avoir présenté la focalisation.

¹¹⁵ Les quantificateurs existentiels négatifs, les adverbes négatifs de fréquence (‘rarement’), de manière (‘mal’) et de degré (‘peu’), se trouvent obligatoirement dans le focus.

Toutes ces positions (topique, focus, etc.) ne sont pas obligatoirement remplies (cf. l'exemple (8h) ci-dessous). Il peut y avoir plusieurs topiques, plusieurs quantificateurs ; il ne peut y avoir qu'un seul focus. Ce qui amène à la schématisation suivante :



Ex. :

(7h) [_{Top}Jánost] [[_Qmindenki] [_Vkeresi]]. – Jean_{acc} tout_qui
cherche.

(7f) Jean est cherché par tout le monde.

(8h) [_QMindenki] [[_FJánost] [_Vkeresi]]. – Tout_qui Jean_{acc}
cherche.

(8f) Tout le monde cherche Jean.

Comme tous les éléments qui précèdent le verbe ne sont pas nécessairement reconnus comme focus, il convient d'examiner la manière dont on peut repérer sa présence. Nous présentons ici deux phénomènes permettant d'identifier le focus : l'accent fort sur l'élément focalisé, d'une part, le déplacement du modificateur de verbe, d'autre part.

Une phrase comme :

(1h) Mari keresi Jánost. – Marie cherche Jean_{acc}.

peut avoir en fait trois structures sous-jacentes.

L'une correspondrait à ce qu'on peut appeler une phrase neutre et qui serait comprise comme ayant l'élément 'Mari' en position topique, sans élément focalisé. Ce serait comme une réponse possible à la question

« Qu'est-ce qui est en train de se passer ? »

on parle de 'Marie' et on dit d'elle qu'elle cherche Jean.

Les deux autres comporteraient un élément focalisé, soit 'Marie' soit 'chercher'. L'élément focalisé pourrait être identifié comme tel à partir de l'intonation : un accent fort tombe sur la première syllabe du mot se trouvant dans le focus.

Mari keresi Jánost

sera compris comme ayant l'élément 'Mari' dans la position focus avec un accent fort sur la première syllabe de 'Mari' et sans accent sur le verbe 'keresi', les deux prononcés comme un seul mot : 'Marikeresi'. Ce serait une réponse possible à la question

« Qui cherche Jean ? »

Mari keresi Jánost

avec l'accent fort sur la première syllabe du verbe, serait compris comme une réponse possible à la question

« Que fait Marie ? ».

Le deuxième phénomène que permet d'identifier le focus ou la présence du focus concerne la position préverbale dont nous mentionnons quelques caractéristiques.

La position préverbale, c'est-à-dire la place qui se trouve immédiatement devant le verbe, dans une phrase *neutre*, est souvent occupée par ce que les spécialistes de la syntaxe du hongrois appellent les *modificateurs* de verbes. Ces modificateurs de verbes sont, comme on l'a déjà entrevu :

- les préfixes verbaux : des particules s'agglutinant – dans les phrases neutres – au début du verbe et qui lui ajoutent des « précisions » aspectuelles (comme le préfixe 'meg') ou qui donnent des indications spatiales (comme 'fel'), ou encore, qui créent de nouvelles lexies ('beszél' : parler, 'rábeszél' : persuader). Ces préfixes sont très nombreux et peuvent accompagner pratiquement tous les verbes. D'après É. Kiss (2002), un modificateur de verbe est

[...] a non-referential complement incorporated into it, acting as aspectual operator.

(É. Kiss (2002 : 3))

- les noms sans déterminant (en anglais : bare nominals).

Nous nous contentons ici de donner un exemple pour chacun des deux groupes sans entrer dans les détails concernant leur fonctionnement et leurs caractéristiques.

Dans (9h) :

(9h) Mari megkeresi Jánost. – Marie prév-cherche Jean_{acc}.

le préfixe verbal 'meg-' exprime un aspect perfectif, et l'énoncé correspond à l'idée de

(9f) Marie cherche Jean jusqu'à le trouver.

L'exemple de (10h) comporte un nom sans déterminant :

(10h) Mari levelet ír. – Marie lettre_{acc} (sans déterminant)
écrit.

et correspond à peu près à

(10f) Marie fait sa correspondance.

Le phénomène qui nous servira à repérer la présence d'un focus est le suivant : dans les phrases comportant un élément focalisé, les modificateurs de verbes quittent la position préverbale, comme s'ils étaient « chassés » par ce qui se met en focus. Ils sont en distribution complémentaire avec un élément focalisé¹¹⁶.

L'exemple (10h), phrase neutre avec un nominal sans déterminant devant le verbe, devient, en focalisant 'Marie' :

(10h-foc) Mari ír levelet. – Marie écrit lettre_{acc}.

et correspond en français à :

(10f-foc) C'est Marie qui fait sa correspondance.

En focalisant Marie dans (9h), on obtient :

(9h-foc) Mari keresi meg Jánost. – Marie cherche prév.
Jean_{acc}.

avec un accent fort sur la première syllabe de Mari, et où le préfixe 'meg' se met après le verbe. Cette phrase exprime l'idée de :

(9f-foc) C'est Marie qui cherche (jusqu'à trouver) Jean.

Nous reviendrons sur l'intérêt de ce critère en montrant, à l'occasion de l'étude de « így » qu'il est le seul à permettre une discrimination suffisante entre les cas de focalisation et les autres.

Auparavant, il nous faut présenter les faits concernant « így ».

Ce qui nous intéresse dans un premier temps, c'est la différence entre un énoncé neutre et un énoncé ayant dans son focus le connecteur en question.

Il s'agit des énoncés de phrases comme :

(11h) János szomorú volt, így sírt. – Jean triste
être_{passé/3e/sing}, ainsi pleurer_{passé/3e/sing}.

(11f) Jean était triste, ainsi pleurait-il¹¹⁷.

Nous avons vu, à propos de la structure des phrases hongroises, que, sans indications sur l'intonation, un énoncé de cette phrase peut être interprété comme focalisé ou non. Dans le premier cas, l'accent fort tombe sur « így » et le verbe 'sirt' ne comporte aucun accent, tandis

¹¹⁶ Cf. Kiefer – É. Kiss (1994 : 5).

¹¹⁷ Les traductions françaises des exemples que nous utilisons ne sont pas toujours des énoncés français acceptables. Ces énoncés français nous servent pour rendre accessibles les énoncés hongrois aux lecteurs non magyarophones.

que dans le deuxième cas il n'y a pas d'accent fort particulier. On peut ainsi considérer que la phrase (11h) est ambiguë. Cette ambiguïté, à l'écrit, constitue un problème pour qui veut utiliser l'accentuation comme test permettant de révéler la focalisation.

Les fanatiques du travail sur corpus pourraient nous objecter que, dans un ensemble d'énoncés authentiques, enregistrés avec l'intonation et l'accentuation, on serait nécessairement renseigné sur les différentes positions des éléments de la phrase : il n'y aurait pas d'ambiguïté à l'oral.

Cependant, connaître la prosodie d'un énoncé n'est pas suffisant parce qu'elle ne permet pas de distinguer les énoncés avec connecteur focalisé de certains énoncés que nous pourrions appeler *métadiscursifs*.

Pour présenter ces énoncés métadiscursifs, nous faisons, bien entendu, appel à des énoncés comportant des connecteurs qui ne peuvent pas se trouver en position de focus mais qui peuvent néanmoins avoir l'accent principal fort de l'énoncé :

(12h) János szomorú volt, hiszen sírt. – Jean triste
être_{passé/3e/sing}, puisque pleurer_{passé/3e/sing}.

(12f) Jean était triste, puisqu'il pleurait.

Le locuteur d'un tel énoncé pourrait légitimement appuyer par un accent fort le connecteur 'hiszen' mais seulement dans une situation où il a déjà prononcé cet énoncé, et où son interlocuteur aurait manifesté avoir compris autre chose. C'est dans une telle situation précise que le locuteur, pour indiquer à son interlocuteur que c'est *ce* connecteur qu'il avait dit et non pas un autre, pourrait le prononcer ainsi. Ce faisant, il sortirait du cadre de la conversation pour parler en quelque sorte *de* la conversation, d'où notre proposition de qualifier l'effet de l'accent de *métadiscursif*.

Si on tient compte du deuxième critère que nous avons énuméré ci-dessus pour repérer la présence d'un élément focalisé, le déplacement des modificateurs de verbe, il devient évident qu'on ne peut pas focaliser n'importe quel connecteur :

(13h) Szomorú volt, hiszen elment.
Triste être_{passé/3e/sing}, puisque prév-allé_{passé/3e/sing}.

(13f) Il était triste, puisqu'il est parti.

ne peut pas donner lieu à un énoncé correct avec le connecteur dans son focus, (14h) n'est pas une phrase correcte ; d'ailleurs, la phrase correspondante française non plus :

(14h-foc) ???János szomorú volt, hiszen ment el.
Jean triste être_{passé/3e/sing}, puisque aller_{passé/3e/sing}
prév.

(14f-foc) ???Jean était triste, c'est puisqu'il est parti/il partait.

Revenons maintenant à « így » :

Les énoncés de la phrase (11h), même à l'oral et même avec l'accent sur le connecteur peuvent encore avoir plusieurs interprétations : soit l'interprétation focalisée, soit l'interprétation métadiscursive.

Cet exemple montre un des cas où on ne peut avoir recours qu'à des exemples construits. Dans la suite, nous nous donnons comme exemples uniquement des phrases qui correspondent aux deux structures suivantes :

I. : (A B), így (C D)

qui devient, lors de la focalisation du connecteur

II. : (A B), így (D C)

l'élément C étant un préverbe ou un nom sans déterminant.

Illustrons I. par (15h) :

(15h) János figyelmetlen volt, így elrontotta a vacsorát.
Jean inattentif être_{passé/3e/sing}, ainsi prév-gâcher_{passé/3e/sing}
le dîner_{acc}.

(15f) Jean était inattentif, ainsi a-t-il raté le dîner.

qui devient (15h-foc) satisfaisant II. :

(15h-foc) János figyelmetlen volt, így rontotta el a
vacsorát.
Jean inattentif être_{passé/3e/sing}, ainsi gâcher_{passé/3e/sing}
prév le dîner_{acc}.

(15f-foc) Jean était inattentif, c'est ainsi qu'il a raté le
dîner.

L'énoncé (15h), s'il comportait un accent sur le connecteur, sans inversion du verbe et du préfixe verbal, ne correspondrait pas à une focalisation mais à ce que nous avons appelé ci-dessus un effet métadiscursif.

Il y a une deuxième raison – en plus de celles que nous avons exposées dans la deuxième partie du présent travail – pour laquelle le recours aux énoncés attestés non seulement ne peut pas servir mais, de plus, rend difficile et parfois impossible la recherche entreprise.

En fait, une requête rapide dans la base de données textuelle CNH, citée précédemment, permet de confirmer l'observation qu'il existe bien des énoncés des deux types : des énoncés neutres, sans focus, et des énoncés avec le connecteur « így » focalisé. Mais, comme nous verrons sur les exemples qui suivent, la complexité de la situation d'énonciation créée par le contexte est telle qu'elle ne nous permet pas de distinguer les effets de sens dus à la situation d'énonciation de ceux qui sont dus aux éléments de la langue, et donc, ici, à la focalisation.

Voici quelques-uns des exemples que nous avons pu relever dans le CNH :

(CNH1) A sör nagyon jó dolog, de mostanában aggasztó méretekben fogyasztottam, így leálltam egy időre.

(CNH1-fr) La bière est une chose très bonne, mais ces temps-ci, je la consommait en quantité alarmante (inquiétante), ainsi, je me suis arrêté pour un temps. (így + prév. + verbe = pas de focus)

(CNH2) Ne feledkezzünk meg arról sem, hogy az idei évtől bevezetett 5 százalékos parlamenti bejutási küszöb miatt kevesebb párt kerül a törvényhozásba, így megnő az RMDSZ szerepe, szavazatainknak nagyobb súlyuk lesz, és eldönthetjük, kivel, milyen kormánykoalícióban, milyen feltételekkel veszünk részt, ráadásul közvetve vagy közvetlenül Románia elnökének személyéről is dönthetünk.

(CNH2-fr) N'oublions pas non plus, qu'à cause du seuil d'accès parlementaire de 5% installé à partir de cette année, moins de partis peuvent accéder au corps législatif, ainsi, le rôle du RMDSZ va augmenter, nos votes auront plus de poids, et nous pourrions décider avec qui, dans quelle coalition gouvernementale, à quelles conditions nous participerons, et en plus, nous pourrions décider de manière directe ou indirecte à propos de la personne du président de la Roumanie. (így + prév. + verbe = pas de focus)

(CNH3) Az egyik kaptár ki lehetett lazulva, a révések szerint nem is túl óvatosan kapaszkodott a rámpára a tulajdonos, így szabadulhattak el a rovarok.

(CNH3-fr) L'une des ruches a dû relâcher, et selon les bateliers, le propriétaire a grimpé sur la rampe pas assez prudemment, c'est ainsi que les insectes ont pu se libérer. (így + verbe + prév. = focus)

(CNH4) Mondhatjuk, minden diákunkat jóformán személyesen hívtuk meg a magyar tagozatra, szívünkön viseltük sorsukat, így szeretnénk újból gratulálni a sikeresen vizsgázóknak, a többieknek meg sok sikert az augusztusi pótérettségien.

(CNH4-fr) On peut dire que nous avons invité presque personnellement tous nos élèves à la section littéraire, leur destin nous tenait au cœur, ainsi / c'est ainsi que / nous aimerions féliciter de nouveau ceux qui ont réussi leur examen avec succès, et souhaiter aux autres beaucoup de succès à la deuxième session d'août. (így + verbe = pas d'indication sur la présence ou l'absence du focus)

(CNH5) Ezért a nevelési alapelvektől megfosztott alaptantervhez igazították a törvényt, így vált követelménnyé a világnézeti semlegesség.

(CNH5-fr) À cause de cela, ils ont ajusté la loi au programme de base d'enseignement dénué des principes fondamentaux d'éducation, c'est ainsi que l'indifférence idéologique est devenue une exigence. (így + verbe + NSD = focus)

Comparer les cinq énoncés (ou plus) entre eux ne peut pas nous avancer : on n'a pas les moyens de distinguer les effets dus à la focalisation du connecteur en (CNH3) ou en (CNH5) et ceux dus à d'autres éléments de la situation d'énonciation, le contexte par exemple. Le cas des énoncés sans focus (CNH1, CNH2, CNH4) pose le même problème, on ne sait pas isoler l'effet de l'absence du focus.

L'intérêt principal de ces énoncés, du point de vue de nos objectifs en tout cas, est le fait qu'ils permettent d'illustrer l'existence de l'objet que nous étudions : ils permettent de vérifier l'affirmation existentielle qu'il existe des phrases comportant le connecteur « *így* » avec focus et des phrases sans focus (ou de réfuter une affirmation universelle concernant *toutes* les phrases contenant « *így* »).

Un moyen d'observation des effets dus uniquement à la focalisation ou l'absence de focalisation du connecteur consiste justement dans l'utilisation des énoncés construits. En produisant nos énoncés nous-mêmes, nous pouvons contrôler à la fois la présence effective de la focalisation (grâce aux modificateurs de verbe) et la source des effets sur l'interprétation grâce à la possibilité de ne varier qu'un seul paramètre. Bien que l'interprétation reste privée et inaccessible, en gardant la même situation d'énonciation et en variant un seul élément de la phrase, on peut obtenir certaines des observations nécessaires. Bien entendu, il faut, ensuite, tester les hypothèses construites de cette manière, sur un corpus approprié.

Examinons maintenant l'effet de sens dû à la focalisation, d'abord dans les phrases simples, ensuite dans la phrase complexe construite avec le connecteur « *így* ».

Dans la littérature sur le focus en hongrois, on trouve le plus souvent, comme référence de base l'idée de É. Kiss (2002) qui identifie le rôle du focus à l'identification exhaustive :

Semantically, the focus is more than merely non-presupposed information; it expresses exhaustive identification from among a set of alternatives.

(É. Kiss (2002 : 77))

L'idée peut se reformuler de la manière suivante : un élément focalisé indique que, parmi les individus (personnes, objets, lieux, événements, états, etc.) possibles, on en sélectionne un seul et on exclut les autres. En disant

(1h-foc) *Mari keresi Jánost.* – Marie cherche Jean_{acc}.

(1f-foc) *C'est Marie qui cherche Jean.*

on exclut toutes les personnes pouvant chercher Jean, et on identifie cette unique personne qui le fait, Marie.

(3h-foc) *Jánost keresi Mari.* – Jean_{acc} cherche Marie.

(3f-foc) *C'est Jean que Marie cherche.*

serait dit dans une situation où parmi les personnes pouvant être cherchées par Marie, on identifie à Jean l'unique personne pour laquelle ce prédicat est vrai.

En ce qui concerne le niveau de description (syntaxe, sémantique ou pragmatique) censé rendre compte de cet effet, il n'y a pas de consensus dans la littérature, ne serait-ce que parce que, très souvent, la question ne se pose même pas en termes d'effet de sens. É. Kiss parle de la *fonction* du focus et de traits inhérents au niveau de la description syntaxique. D'autres pourraient considérer qu'il s'agit d'un niveau plutôt pragmatique étant donné que l'interprétation du focus inclut des éléments discursifs, des intentions attribuées aux interlocuteurs (« *on exclut, on identifie* »). D'autres encore, comme Wedgwood (2003), essaient de rendre compte du focus au moyen des outils de la théorie de la pertinence de Sperber-Wilson, etc.

Nous ne discutons pas ces idées qui nous paraissent toutes saisir quelque chose que l'on ressent intuitivement. Nous examinons plutôt l'idée initiale – identification exhaustive – du point de vue de la focalisation du connecteur « így ».

É. Kiss (2002) ne s'intéresse qu'à deux types de phrases : les phrases simples et les phrases subordonnées (les constructions relatives, les structures qu'elle appelle les *that*-phrases). Mais les analyses qu'elle propose ne s'étendent pas finalement au delà d'une phrase ; ainsi, les phrases du type qui nous intéresse ici ne figurent pas dans son champ d'investigation. Un essai d'application de son analyse à nos objets pourra montrer qu'en fait, la description qu'elle propose ne peut être que partiellement satisfaisante. Expliquons-nous.

Un énoncé de la phrase (15h) :

(15h) János figyelmetlen volt, így elrontotta a vacsorát.
Jean inattentif être_{passé/3e/sing}, ainsi prév-
gâcher_{passé/3e/sing} le dîner_{acc}.

(15f) Jean était inattentif, ainsi a-t-il raté le dîner.

pourrait être caractérisé comme étant un enchaînement argumentatif, dont le locuteur utilise

János figyelmetlen volt (=Jean était inattentif)

comme argument pour amener à la conclusion

elrontotta a vacsorát (il a raté le dîner)

En comparant (15h) à (16h) :

(16h) János figyelmetlen volt, és ráadásul elrontotta a vacsorát.

Jean inattentif être_{passé/3e/sing}, et ajoutant-dessus-en prév-gâcher_{passé/3e/sing} le dîner_{acc}.

(16f) Jean était inattentif, et en plus, il a raté le dîner.

il apparaît que l'énoncé comportant le connecteur « így », établit effectivement un lien d'argument à conclusion, lien qui manque dans (16h).

En focalisant le connecteur « így », on obtient l'énoncé (15h-foc) :

(15h-foc) János figyelmetlen volt, így rontotta el a vacsorát.

Jean inattentif être_{passé/3e/sing}, ainsi gâcher_{passé/3e/sing} prév le dîner_{acc}.

(15f-foc) Jean était inattentif, c'est ainsi qu'il a raté le dîner.

dont l'effet consiste en une intensification de la relation établie, comme si le locuteur d'un tel énoncé insistait sur le fait que c'est de ce lien argumentatif qu'il s'agit.

La définition donnée par É. Kiss (2002) selon laquelle

The focus represents a proper subset of contextually or situationally given referents for which the predicate phrase can potentially hold; it is identified as the exhaustive subset of this set for which the predicate phrase holds.

(É. Kiss (2002 : 78))

ne peut pas nous satisfaire puisque sa description est vériconditionnelle et ne concerne que les expressions pouvant avoir des référents, alors que, comme nous venons de le voir, les phrases complexes avec « így » expriment des liens argumentatifs qui ne peuvent pas être considérés comme des référents.

Cette anomalie découle, en fait, de la conception dénotationnelle de la langue que présuppose le type de description fournie par É. Kiss (et par d'autres linguistes du même courant, cf. les ouvrages cités), conception que nous ne pouvons donc pas adopter parce qu'elle ne permet pas de décrire les objets ici étudiés mais aussi pour les nombreuses raisons que nous avons développées tout au long de ce travail.

On pourrait, bien sûr, nous objecter que nous nous sommes trompée dans la caractérisation que nous avons faite des énoncés comportant « így », et défendre l'idée que, en fait, un connecteur ne peut simplement pas être focalisé. Cependant, les critères formels (au sens où ils concernent la *forme* des énoncés) qu'on attribue d'habitude à la position focus sont satisfaits par nos énoncés ; par ailleurs, l'effet de focalisation dans ces énoncés est l'identification exhaustive comme dans les phrases simples.

Revenons maintenant à l'idée d'*identification exhaustive* de É. Kiss (2002). Nous dirons qu'ici elle s'opère non pas sur un ensemble de référents mais sur des relations argumentatives dont le locuteur choisit une seule et exclut les autres possibles : 'c'est ainsi et pas autrement'.

Cet effet de sens d'intensification par la focalisation peut être confirmé par les suites possibles des deux enchaînements. Le type de continuations que (15h) admet doivent enchaîner sur la conclusion :

(15h- enchaîné) János figyelmetlen volt, így elrontotta a vacsorát. Ma nem eszünk.
Jean inattentif être_{passé/3e/sing}, ainsi prév-
gâcher_{passé/3e/sing} le dîner_{acc}. Aujourd'hui non
manger_{1er/pl}.

(15f-enchaîné) Jean était inattentif, ainsi a-t-il raté le dîner. Aujourd'hui, nous ne mangeons pas.

tandis que ce type de suites fait un effet bizarre sur (15h-foc), proche de l'effet agrammatical :

(15h-foc-enchaîné) ??János figyelmetlen volt, így rontotta el a vacsorát. Ma nem eszünk.

Jean inattentif être_{passé/3e/sing}, ainsi
gâcher_{passé/3e/sing} prév le dîner_{acc}.
Aujourd'hui, non manger_{1er/pl}.

(15f-foc-enchaîné) Jean était inattentif, c'est ainsi qu'il
a raté le dîner. Aujourd'hui, nous ne
mangeons pas.

L'énoncé focalisé redevient cependant normal avec des continuations qui enchaînent sur la
relation argumentative elle-même :

(15h-foc-enchaîné) János figyelmetlen volt, így rontotta el
a vacsorát és nem azért, mert nem tud
főzni.

Jean inattentif être_{passé/3e/sing}, ainsi
gâcher_{passé/3e/sing} prév le dîner_{acc} et non
pour-cela parce-que non savoir_{3e/sing}
cuisiner.

(15f-foc-enchaîné) Jean était inattentif, c'est ainsi qu'il
a raté le dîner et non pas parce qu'il
ne sait pas cuisiner.

tandis que ce type de continuations apparaît bizarres avec l'énoncé non focalisé :

(15h-enchaîné) ??János figyelmetlen volt, így elrontotta a
vacsorát és nem azért, mert nem tud
főzni.

Jean inattentif être_{passé/3e/sing}, ainsi prév
gâcher_{passé/3e/sing} le dîner_{acc} et non pour-cela
parce-que non savoir_{3e/sing} cuisiner.

(15f-enchaîné) Jean était inattentif, ainsi a-t-il raté le
dîner et non pas parce qu'il ne sait pas
cuisiner.

Ces exemples renforcent l'hypothèse selon laquelle l'effet intensificateur dû à la
focalisation du connecteur « így » provient de la mise en focus de la relation argumentative
établie entre le premier et le deuxième segment relié par le connecteur.

Le comportement des énoncés demande cependant à être examiné plus en détail, d'autant
plus que l'on découvre, dans le jeu des connecteurs focalisé/non-focalisé, un phénomène qui
ne pourrait pas s'expliquer si l'on s'arrêtait là.

Certains énoncés avec « így » non-focalisé produisent une sorte d'effet d'évidence de ce
qui est dit, comme dans :

(16h) János tehetős, így megvehet mindent.

Jean riche, ainsi prév-acheter-pouvoir_{3e/sing} tout_{acc}.

(16f) Jean est riche, ainsi peut-il tout acheter.

tandis que l'énoncé avec le connecteur focalisé :

(16h-foc) János tehetős, így vehet meg mindent.

Jean riche, ainsi acheter-pouvoir_{3e/sing} prév tout_{acc}.

(16f-foc) Jean est riche, c'est ainsi qu'il peut tout acheter.

a un effet bizarre de redondance : comme si le locuteur d'un tel énoncé insistait sur quelque chose qui est déjà bien connu.

Dans d'autres cas, ce n'est pas l'énoncé qui est bizarre, mais l'idéologie du locuteur que l'énoncé fait apparaître :

(17h) János tehetős, így sok barátja van.

Jean riche, ainsi beaucoup ami_{posses.} être.

(17f) Jean est riche, ainsi a-t-il beaucoup d'amis.

présente le locuteur comme ayant pour idéologie : quand on est riche, on a beaucoup d'amis. L'énoncé avec « így » focalisé redevient « normal » en ce sens qu'on comprend de quels amis il s'agit...¹¹⁸ grâce au caractère légèrement ironique de l'énoncé :

(17h-foc) János tehetős, így van sok barátja.

Jean riche, ainsi. être beaucoup ami_{posses.}

(17f-foc) Jean est riche, c'est ainsi qu'il a beaucoup d'amis.

Nous allons maintenant examiner les contraintes que les phrases de ces énoncés imposent à l'interprétation des dits énoncés, en particulier celles de ces contraintes qui concernent les *points de vue*.

Les observations sur le caractère bizarre de certains énoncés avec « így » focalisé sont analogues à la description de Raccah (2002) concernant le connecteur français « donc » que nous avons citée au §. 9.1.1.

L'hypothèse que nous défendons concernant le connecteur hongrois « így » s'inspire de cette description. Selon cette hypothèse :

Így_{foc} : l'intensification obtenue par la mise en focus du connecteur « így » a pour effet sémantique de créer de nouvelles relations argumentatives tandis que

Így : l'absence d'intensification correspondant à la structure sans mise en focus, présente le lien argumentatif reliant la première partie à la deuxième comme un lien présupposé.

¹¹⁸ L'exemple est une adaptation de celui de Raccah (2002 : 262) : « Ainsi les énoncés de (19)

(19) Jean est riche (par conséquent) il doit avoir beaucoup d'amis
ne se contentent pas de rappeler que la possession est source de pouvoir : ils ajoutent qu'elle favorise l'amitié. Mais le type d'amis auxquels ces énoncés réfèrent ne sont, de toute évidence, pas désintéressés... »

D'où l'on peut établir les deux structures suivantes pour représenter les deux types d'énoncés :

I. (A B), így_{ppé} (C D)_{pé}

II. (A B), így_{pé} (D C)_{ppé}

où « ppé » signifie « lien présupposé », « pé » signifie « lien posé ».

En effet, en admettant la caractérisation du présupposé faite par Ducrot (1985), selon laquelle

Si une phrase présuppose X, et qu'un énoncé de cette phrase est utilisé dans un enchaînement discursif, par exemple quand on argumente à partir de lui, on enchaîne sur ce qui est posé et non sur ce qui est présupposé.

(Ducrot (1984 : 40))

l'examen exposé ci-dessus, concernant les suites possibles des deux types d'énoncés confirme nos deux hypothèses : les suites discursives possibles des énoncés avec focus, du type de (15h-foc), sont celles qui enchaînent sur la relation argumentative (qui est donc posée), et jamais sur la conclusion (qui est donc présupposée) ; et inversement, les énoncés sans focus, du type de (15h), admettent des suites qui enchaînent sur la conclusion et jamais sur le lien argumentatif.

9.2.1.2. Test avec így

Nous en arrivons à la construction, à partir de la description proposée pour « így », un outil sémantique permettant de tester les hypothèses sur les topoi lexicaux des mots.

Supposons qu'on veuille vérifier si un mot *m* a le champ topique *CT* comme champ topique *lexical*. On plonge *m* dans une phrase *x* (contenant donc *m*), on formule une conclusion *y* sur le candidat du champ topique *CT* de *m*. On relie cette conclusion à *x* avec un « így », d'abord non-focalisé, ensuite focalisé. Si la phrase sans focus est doxale, et la phrase avec focus a un effet bizarre de redondance, le topos est lexical, le point de vue formulé par *y* est cristallisé dans *m*.

$x(m) \text{ így } y \text{ (CT)}$

$x(m) \text{ így}_{\text{FOC}} y \text{ (CT)}$

9.2.1.3. Exemples

Reprenons nos hypothèses sur les points de vue lexicaux des mots hongrois « öreg » et « vén ». Au §. 8.4., nous avons attribué au mot « öreg » le champ topique lexical :

CT_{lex} de *öreg* : <TEMPS,<APPORTE, *bien* ou *mal*>>

Soumettons notre hypothèse au test de « *így* » et examinons les énoncés (18h)–(19h).

Le couple (18h)–(18h-foc) satisfait nos attentes :

(18h) János öreg már, így megbízatsz a tapasztalataiban.
Jean vieux déjà, ainsi prév-avoir_confiance_pouvoir_{2e}
/sing les expériences_{poss/inessif}•

(18f) Jean est déjà vieux, ainsi peux-tu avoir confiance en son expérience.

est un énoncé de caractère doxal, tandis que la transformation focalisante :

(18h-foc) János öreg már, így bízatsz meg a tapasztalataiban.
Jean vieux déjà, ainsi avoir_confiance_pouvoir_{2e}
/sing prév. les expériences_{poss/inessif}•

(18f-foc) Jean est déjà vieux, c'est ainsi que tu peux avoir confiance en son expérience.

provoque l'effet bizarre de redondance, comme prévu.

9.2.2. *pedig* et *mégis*

Le connecteur français « *pourtant* » est traduit en hongrois tantôt par « *mégis* », tantôt par « *pedig* », les deux possibilités étant incompatibles entre elles.

Dans ce qui suit, nous allons proposer une description des deux connecteurs pour pouvoir les utiliser comme test de réfutation des hypothèses lexicales.

9.2.2.1. Description de *mégis* et de *pedig*

Avant de proposer une description pour les deux connecteurs en question, nous examinons leurs propriétés telles qu'elles sont données par le MNYÉSZ et par les grammaires.

Le MNYÉSZ distingue 12 acceptions de « *pedig* ». Dans la typologie proposée par le MNYÉSZ, les différentes acceptions sont structurées de la manière suivante.

Les premiers niveaux de distinction sont de nature grammaticale, basés sur la catégorie syntaxique des segments connectés. Ainsi, « *pedig* » peut être connecteur de phrases ou connecteur de segments de phrases, de syntagmes.

A l'intérieur de la première grande catégorie, celle où « *pedig* » est connecteur de phrase, le MNYÉSZ distingue dix cas possibles. Mais la classification fournie par le MNYÉSZ est basée sur des caractéristiques hétérogènes et donne comme résultat une typologie floue et confuse. Ces caractéristiques sont parfois de nature syntaxique (le connecteur figure dans des

phrases autonomes, il prend la première position à l'intérieur de la phrase, etc.), de nature sémantique (marque l'opposition, exprime une opinion contraire à ce qui précède, etc.), ou encore, décrivent le rôle discursif (renforce l'opinion contraire, etc.). Ces différentes acceptions sont décrites au moyen de périphrases, par d'autres connecteurs et par des exemples.

Le MNYÉSZ donne ainsi une énumération de différents cas de « *pedig* », sans structure organisatrice transparente, sans montrer les différents rôles de « *pedig* », les différentes relations qu'il peut établir entre les phrases.

Même si le MNYÉSZ n'offre pas une typologie suffisamment claire, en complétant sa classification par les descriptions des grammaires,¹¹⁹ et en cherchant des correspondants français du connecteur, nous pouvons relever certaines caractéristiques du connecteur « *pedig* » qui nous permettent d'isoler l'emploi qui nous intéresse.

D'après Jászó (1991), le connecteur « *pedig* » peut être employé comme connecteur appelé 'contrastif'¹²⁰, ou bien il peut assurer un rôle qui est considéré comme proche du rôle de « *pourtant* ». Nous nous référons dans la suite à ce deuxième emploi de « *pedig* » au moyen du terme 'emploi concessif'¹²¹. C'est cet emploi 'concessif' du connecteur « *pedig* » qui nous occupera par la suite. Il est généralement considéré comme correspondant à certains emplois du connecteur français « *pourtant* », comme dans (1h) :

(1h) Sajnálatra méltó, *pedig* gazdag. – Il est à plaindre
pedig il est riche.

Cet énoncé correspond à l'énoncé français reproduit sous (1f) :

(1f) Il est à plaindre *pourtant* il est riche.

Pour caractériser brièvement cet emploi de « *pedig* », nous dirons qu'il évoque une certaine relation de causalité entre les faits dénotés par les segments connectés. C'est cette propriété qui distingue l'emploi concessif de « *pedig* » de l'emploi contrastif du même mot. Ce dernier a pour fonction de relier des propositions juxtaposées avec une valeur d'opposition :

[...] les deux propositions sont vraies, mais les deux contenus s'opposent.

(Jászó (1991 : 390))¹²²

¹¹⁹ Cf. par exemple Jászó (1991), Kiefer (1992)

¹²⁰ Cf. Jászó (1991), p. 390. « szembeállító ellentét » traduit par nous.

¹²¹ *Pedig*, dans cet emploi concessif, ne figure pas dans Jászó (1991)

¹²² « [...] mindkét tagmondat igaz, de a két tartalom szemben áll egymással » (Jászó (1991 : 390)) – traduit par nous.

Dans cette fonction de « pedig », il aurait pour correspondant français des expressions comme « tandis que », « de son côté », « quant à ».

L'énoncé (2h) :

(2h) A felnőttek esznek, a gyerekek pedig játszanak.

Les adultes mangent, les enfants pedig jouent.

correspond à l'énoncé français (2f) :

(2f) Les adultes mangent, de leur côté, les enfants jouent.

Dans (2h), le connecteur « pedig » oppose les énoncés d'une certaine manière. Plus exactement, il met en contraste certains constituants des deux segments reliés, mais, à la différence du connecteur « pedig » concessif, il n'évoque aucune idée de causalité.

Un deuxième exemple de l'emploi contrastif de « pedig », l'exemple (3h), est tiré du manuel de langue « *Le hongrois sans peine* »¹²³ :

(3h) A külföldi magyarul tanul, a tanár pedig magyarul tanítja a külföldit.

L'étranger apprend le hongrois ; le professeur pedig enseigne le hongrois à l'étranger.¹²⁴

Les auteurs du manuel proposent comme traduction française de cet exemple l'énoncé reproduit sous (3f) :

(3f) L'étranger apprend le hongrois ; quant au professeur, il enseigne le hongrois à l'étranger.

Ce qui nous permet de distinguer les deux emplois concessif et contrastif de « pedig » (à part le fait qu'on les comprend de deux manières différentes), c'est une différence de leur comportement syntaxique dans les deux emplois : le « pedig » concessif, qui nous intéresse ici, se reconnaît par le fait qu'il occupe toujours la première place dans la proposition qu'il introduit. Le « pedig » contrastif ne peut jamais se trouver dans cette position, il a toujours une position à l'intérieur de la deuxième proposition et il est toujours précédé par le syntagme qui est mis en contraste avec un des syntagmes de la proposition précédente. Ainsi, si le connecteur « pedig » se trouve dans une position intra-phrastique, l'interprétation de l'énoncé amène à chercher une opposition possible entre les parties de la phrase, tandis que le connecteur « pedig » introduisant le deuxième segment oblige en outre l'interlocuteur à comprendre l'évocation d'une certaine causalité. Dans notre exemple (2h) ci-dessus, le

¹²³ Kassai – Szende (1989)

¹²⁴ Kassai – Szende (1989 : 191-192)) Cet exemple montre bien que le *pedig* contrastif n'a rien de commun avec le *pedig* concessif. Si on déplace *pedig* dans (3h) de manière à obtenir un énoncé concessif, on obtient un énoncé incompréhensible :

(3h') : A külföldi magyarul tanul, pedig a tanár magyarul tanítja a külföldit. signifie :

L'étranger apprend le hongrois *pourtant* le professeur enseigne le hongrois à l'étranger.

syntagme « a gyerekek » (les enfants) est mis en contraste avec le syntagme « a felnőttek » (les adultes) et le connecteur est donc postposé à ce syntagme tandis que dans (1h), le connecteur est une expression introductrice du deuxième segment.

Dans la suite, nous ne nous intéressons qu'aux emplois concessifs de « pedig » ; nous le présentons après avoir examiné le deuxième connecteur correspondant à « pourtant » : « mégis ».

Le cas de ce connecteur est encore plus compliqué, du point de vue des différents emplois, mais avant d'y venir, il nous semble nécessaire de le présenter du point de vue morphologique pour éviter d'éventuelles confusions.

Le connecteur « mégis » est composé de deux morphèmes ayant par ailleurs des emplois autonomes : « még » et « is ».

« Még », dans son acception la plus fréquente signifie « encore » ; « is » signifie « aussi », « même ». Le fait qu'un connecteur soit composé à partir d'autres mots est un fait bien connu dans le cas du hongrois : la plupart des connecteurs ont une structure morphologique composée¹²⁵ ; mais le phénomène n'est pas étrange dans le cas du français non plus.¹²⁶

Le problème dans le cas de « mégis » vient du fait que le connecteur « mégis » n'est pas la seule expression formée à partir de « még » et de « is » ; ces mêmes mots forment une autre expression, notamment la locution « még ... is ».

Entre le sens de « mégis » et celui de l'un ou de l'autre des deux composants, il n'y a pas de rapport transparent. De la même manière, le connecteur et la locution sont sémantiquement éloignés l'un de l'autre.¹²⁷

L'expression « még ... is » peut être considérée comme un renforceur, ou, selon le MNYÉSZ, comme servant à

[...] exprimer que le contenu de la proposition contient quelque chose d'inhabituel, d'étonnant par rapport aux précédents

(MNYÉSZ : 979)¹²⁸

Il aurait comme correspondant français la particule « même » dans son emploi adverbial qui est décrit par le *Bon usage* comme

¹²⁵ A titre d'exemple : *vagy-is, csak-hogy, már-is, nem-csak, ha-nem, hol-ott, ha-bár, ha-csak-nem, etc.*

¹²⁶ V. par exemple : *ce-pendant, si-non, pour-tant.*

¹²⁷ Néanmoins, une étude plus approfondie de la locution *még ... is*, accompagnée d'une éventuelle recherche diachronique, pourra révéler des traits sémantiques communs aux expressions. Cf. des exemples comme celui relevé de l'article *pourtant* du Dictionnaire français – hongrois (Eckhardt (1992)) : *le style le moins noble a pourtant sa noblesse – még a legkevésbé előkelő stílusban is lehet előkelőség.* (Boileau)

¹²⁸ « Annak kifejezésére, hogy az állításban foglaltak az előzményekhez képest vmi szokatlant, meglepőt tartalmaznak. » (MNYÉSZ : 979) – traduit par nous.

[...] adverbe [...] qui] marque l'extension ; il signifie alors « aussi, de plus, jusqu'à » [...] et indique la gradation, soit entre des termes semblables d'une proposition, soit entre deux propositions.

(Grevisse (1980 : 515))

Nous donnons un exemple de la locution « még ... is » sous (4h) ; nous proposons comme traduction française l'énoncé (4f) :

(4h) *Még ő is eljött.* (*Még lui is est venu.*)

serait traduit en français par :

(4f) *Même lui est venu.*

En ce qui concerne le connecteur « mégis », nous retrouvons le même genre de problème que dans le cas de « pedig » ; les descriptions de MNYÉSZ, ainsi que celles des différentes grammaires, rendent le système de fonctionnement de « mégis » encore plus complexe. Le MNYÉSZ distingue trois « mégis » selon la catégorie grammaticale du mot : il est considéré tantôt comme connecteur, tantôt comme adverbe, tantôt comme mot ayant la valeur d'une phrase.

En tant que connecteur, il peut être connecteur de subordination ou connecteur de coordination, les critères étant de nouveau implicites. Du point de vue de sa position syntaxique, on ne trouve aucune systématisme décrite par le MNYÉSZ : il peut occuper une position initiale, une position finale, ou une position intra-phrastique. Les segments reliés par « mégis » ne sont pas caractérisés par leur catégorie grammaticale ; il peut relier des phrases ou des syntagmes.

La seule propriété importante relevée par le MNYÉSZ, qui caractérise tous les emplois du connecteur, est celle selon laquelle « mégis » sert à

[...] exprimer que c'est juste le contraire de la conséquence logique ou naturelle de l'antécédent qui a lieu ou qui se passe.

(MNYÉSZ : 1074)¹²⁹

En ce qui nous concerne, ne disposant pas de critères suffisamment explicites pour distinguer les différents emplois de « mégis », nous nous laissons guider par la langue française.

Le connecteur qui nous intéresse est celui qui correspond à certaines des occurrences du connecteur français « pourtant », comme dans l'énoncé (5f) :

(5f) *Il est riche *pourtant* il est à plaindre.*

qui serait traduit en hongrois au moyen du connecteur « mégis », comme nous le formulons sous (5h) :

¹²⁹ « annak kifejezésére, hogy az előzményekből természetszerűleg v. logikusan várható következménynek éppen az ellenkezője áll fenn v. történik. » (MNYÉSZ : 1074) – traduit par nous.

- (5h) *Gazdag, mégis sajnálatra méltó.*
Il est riche *mégis* il est à plaindre.

Une des problématiques à laquelle nous allons nous intéresser se dessine à ce point de la présentation :

En comparant les exemples (1f) et (1h) à (5f) et (5h), on voit que certaines occurrences du connecteur « pourtant » correspondent au connecteur hongrois « pedig », d'autres à « mégis ».

Considérons les exemples (6f) et (9f) :

- (6f) Il fait beau *pourtant* j'ai froid.
(7f) J'ai froid *pourtant* il fait beau.
(8f) Il a plu, *pourtant* les plantes sont sèches.
(9f) Les plantes sont sèches *pourtant* il a plu.

Pour dire à *peu près* la même chose en hongrois, on est obligé d'utiliser deux mots différents : on trouve « mégis » ou « pedig » (à côté de « mégis », il existe un autre connecteur, « mégsem », qui est considéré comme la forme négative de « mégis ») :

- (6h) *Szép idő van, mégis fázom.*
Il fait beau *mégis* j'ai froid.
(7h) *Fázom, pedig szép idő van.*
J'ai froid *pedig* il fait beau.
(8h) *Esett, mégis szárazak a virágok.*
Il a plu, *mégis* les plantes sont sèches.
(9h) *Szárazak a virágok, pedig esett.*
Les plantes sont sèches, *pedig* il a plu.

À première vue, nous dirions que l'analyse structurelle, insuffisante pour décrire les phrases en « pourtant » (§. 9.1.2.1.), permet de saisir une différence entre les deux connecteurs hongrois en question. Les phrases ayant pour structure « A mégis B » correspondent systématiquement à la paraphrase

Malgré le fait que A, B.

tandis que les phrases « A pedig B » expriment la même idée que la paraphrase

Malgré le fait que B, A.

L'analyse structurelle ne permet pas cependant de décrire l'impossibilité apparente¹³⁰ d'interpréter les énoncés obtenus par les substitutions de « pedig » par « mégis » et inversement.

- (6h') ??*Fázom, mégis szép idő van.*
J'ai froid *mégis* il fait beau.
(7h') ??*Szép idő van, pedig fázom.*
Il fait beau *pedig* j'ai froid.

¹³⁰ Nous essayerons de montrer par la suite qu'il ne s'agit que d'une apparence.

sont des énoncés – à première vue – au moins bizarres. Dans le cas de ces exemples, d’une manière semblable aux difficultés que nous avons rencontrées dans le cas des exemples français pour « pourtant » (§. 9.1.2.1.), il est difficile d’imaginer des situations où les énoncés des phrases ayant comme structures « A pedig B » devront être interprétés comme exprimant l’idée de « Malgré le fait que A, B » ; comme il est difficile d’imaginer des situations où les structures « A mégis B » seront interprétées comme « Malgré le fait que B, A ».

En ce qui concerne les énoncés « A pourtant B » permettant les deux lectures

« Malgré le fait que A, B » et

« Malgré le fait que B, A »

la recherche des correspondances hongroises soulève quelques problèmes.

Nous avons dit, à propos de « pourtant », que le couple d’exemples figurant sous (8f) et (9f) permettent les deux paraphrases « *Malgré le fait que A, B* » et « *Malgré le fait que B, A* » :

(8f) Il est gentil *pourtant* tout le monde le déteste.

(9f) Tout le monde le déteste *pourtant* il est gentil.

chacun des deux peut vouloir dire ou bien que

« Malgré le fait qu’il est gentil, tout le monde le déteste » (Malgré A, B)

ou bien que

« Malgré le fait que tout le monde le déteste, il est gentil » (Malgré B, A).

Une autre manière d’aborder ce type d’énoncés a été décrit par Anscombe (1983). Dans son article, l’auteur propose de considérer ces énoncés comme des simples constatations de bizarrerie liée à la co-existence de deux événements contradictoires. Cela revient à dire que les énoncés (8f) – (9f) expriment simplement quelque chose comme « Il est bizarre que A et B ». Cette possibilité apparaît encore plus clairement dans le cas des exemples (10f) et (11f) que nous empruntons à Anscombe (1983) et qu’il décrit en termes de « constatation d’une bizarrerie » (Anscombe (1983 : 72))¹³¹ :

(10f) C’est bizarre : le baromètre n’arrête pas de baisser :
pourtant le ciel reste bleu.

(11f) C’est bizarre : le ciel reste bleu : *pourtant* le
baromètre n’arrête pas de baisser.

Si l’on cherchait les correspondants hongrois de ces exemples, on se trouverait devant une difficulté : ni « pedig », ni « mégis » n’est capable d’exprimer les deux idées « *Malgré le fait*

¹³¹ Cette idée est reprise par Luscher (1994 : 223) : « il [= *pourtant*] affirme simplement que deux faits, qui habituellement ne coexistent pas, coexistent en l’occurrence. »

que A, B » et « *Malgré le fait que B, A* » en même temps, ni de maintenir une éventuelle imprécision concernant la relation de causalité entre deux événements décrits en A et B.

En essayant de traduire (8f) et (9f), on doit choisir ou bien « mégis » ou bien « pedig », le choix déterminant en même temps la manière d'interpréter l'énoncé en question par « *Malgré le fait que A, B* » ou par « *Malgré le fait que B, A* » :

(8f) Il est gentil *pourtant* tout le monde le déteste.

(8h-a) Kedves ember, *mégis* mindenki utálja.

Il est gentil (A) *mégis* tout le monde le déteste. (B)

on opte pour l'interprétation « *Malgré le fait que A, B* », tandis qu'avec *pedig* :

(8h-b) Kedves ember, *pedig* mindenki utálja.

Il est gentil (A) *pedig* tout le monde le déteste. (B)

on choisit l'interprétation « *Malgré le fait que B, A* »

Les traductions de (9f) sont de la même manière privées de l'ambiguïté :

(9f) Tout le monde le déteste *pourtant* il est gentil.

(9h-a) Mindenki utálja, *pedig* kedves ember.

Tout le monde le déteste (A) *pedig* il est gentil. (B)

sélectionne l'interprétation selon laquelle « *Malgré le fait que B, A* » ;

(9h-b) Mindenki utálja, *mégis* kedves ember.

Tout le monde le déteste (A) *mégis* il est gentil. (B)

exprime l'idée selon laquelle « *Malgré le fait que A, B* ».

Si on recourt aux notions de *cause* et de *non-effet*, on obtient une description plus explicite qui montre que les rôles causaux sont distribués par les deux connecteurs de la manière suivante :

« A mégis B » correspond systématiquement à une lecture où A décrit une *cause* et B renvoie à un *non-effet*

« A pedig B » correspond à la lecture selon laquelle A décrit un *non-effet*, et B renvoie à une *cause*.

C'est ce qui permet d'expliquer l'impossibilité de traduire les énoncés (10f) et (11f) ci-dessus.

En ce qui concerne les énoncés (6h') et (7h') dont nous avons dit qu'ils posent des difficultés d'interprétation, il s'agit en fait de la même difficulté que dans le cas des exemples français que nous avons étudié au §. 9.1.2.1. : les raisons qui empêchent de les comprendre ne sont pas de la langue mais relèvent de nos connaissances du monde. En effet, pour pouvoir interpréter :

(6h') ??Fázom, *mégis* szép idő van.

J'ai froid *mégis* il fait beau.

(7h') ??Szép idő van, *pedig* fázom.

Il fait beau *pedig* j'ai froid.

on serait obligé d'imaginer un monde dans lequel le fait d'avoir froid peut causer le mauvais temps, comme c'était le cas de notre petite histoire du génie du froid qui, en tremblant du froid, provoque du vent et cause ainsi le mauvais temps...

À partir de ces caractéristiques et en nous inspirant de la description de « pourtant », nous proposons de décrire « mégis » et « pedig » comme suit :

« Mégis » est un connecteur qui prend comme argument un énoncé de la langue, A et un énoncé métalinguistique B (formulation d'une conclusion), pour former l'énoncé « A mégis B ». A est un énoncé orienté vers une certaine conclusion, B est une formulation du contraire de la conclusion en faveur de laquelle A est un argument.

Les conclusions auxquelles A peut servir d'argument, sont les degrés du champ topique conséquent (CTC) du topos associé à A.

« Mégis » introduit donc le contraire de la conclusion, ainsi, formule un degré du champ topique opposé du conséquent du topos associé à A.

« Pedig » est un connecteur qui prend comme argument un énoncé métalinguistique A et un énoncé de la langue, B, pour former l'énoncé « A pedig B ». B est un énoncé orienté vers une certaine conclusion, A est une formulation du contraire de la conclusion en faveur de laquelle B est un argument. Les conclusions auxquelles B peut servir d'argument, sont les degrés du CTC du topos associé à B.

« Pedig » suit donc le contraire de la conclusion, A, qui est la formulation d'un degré du champ topique opposé du conséquent du topos associé à B.

Nous résumons cette description dans le tableau suivant :

A mégis B : Keveset dolgozik, <i>mégis</i> okos. (Il travaille peu <i>mégis</i> il est intelligent)	A pedig B : Keveset dolgozik, <i>pedig</i> okos (Il travaille peu <i>pedig</i> il est intelligent)
I. : (A est une cause <i>de re</i> , B est un non-effet) A est un argument, évoque un topos descriptif //+P, +Q// ; B est le contraire de la conclusion de A, un degré du champ topique -Q	III. : (B est une cause <i>de re</i> , A est un non-effet) B est argument, évoque un topos descriptif //+P, +Q// ; A est le contraire de la conclusion de B, un degré du champ topique -Q
II. : (A est une cause de dicto, B est un non-effet) A est argument, évoque un topos heuristique //+Q, +P// ; B est le contraire de la conclusion de A, un degré du champ topique -P	IV. : (B est une cause de dicto, A est un non-effet) B est argument, évoque un topos heuristique //+Q, +P// ; A est le contraire de la conclusion de B, un degré du champ topique -P

Illustrations :

« Mégis »

(I. du tableau)

(10h) Szép idő van, *mégis* fázom.
Il fait beau *mégis* j'ai froid.

où le premier segment est associé à une *cause de re*, et le deuxième à un non-effet, se décrit en termes de topos de la manière suivante.

« Szép idő van »

évoque des argumentations s'appuyant sur des topoi. Une de ces argumentations possibles conduirait à la conclusion « *donec* nem fázom », ce dernier étant un degré du CT du topos

//+le temps est agréable, -on a froid//

topos descriptif évoqué par le premier segment. Le deuxième segment,

« fázom »

serait donc un degré du champ topique opposé

//-le temps est agréable, +on a froid//

(II. du tableau)

(10h') Fázom, *mégis* szép idő van.
J'ai froid *mégis* il fait beau.

Pour que l'énoncé de cette phrase puisse être interprété, nous proposons la description suivante. Le premier segment évoquerait de la même manière des argumentations, basées, entre autre, sur le topos heuristique

//+on a froid, –le temps est agréable//

Dans ce cas,

« Szép idő van »

formule un degré du CTC opposé. (Intuitivement, cette interprétation correspondrait à : Malgré le fait que j'ai froid, je *dis* qu'il fait beau.)

(8h-a) Kedves ember, *mégis* mindenki utálja.

Il est gentil *mégis* tout le monde le déteste.

s'analyse comme suit :

« Kedves ember »

est un énoncé orienté vers la conclusion *donc tout le monde l'aime*, s'appuyant sur un topos descriptif

//+on a de la gentillesse, +on est apprécié par les autres//

Le segment

« mindenki utálja »

est un degré du champ topique

// ..., moins on est apprécié par les autres//

l'opposé du CTC du topos évoqué par

« Kedves ember ».

Une autre interprétation consisterait à appliquer la description proposée dans la case II. du tableau.

« Pedig »

(11h) Fázom, *pedig* szép idő van.

J'ai froid *pedig* il fait beau.

Le deuxième segment

« szép idő van »

évoquerait des argumentations, basées, entre autre, sur le topos descriptif

//+le temps est agréable, –on a froid//.

Ce qui précède le connecteur « *pedig* » est le contraire d'une des conclusions que l'on pourrait tirer de *B* et indique un degré du CTC opposé du topos associé à *B*.

(11h') Szép idő van, *pedig* fázom.

Il fait beau *pedig* j'ai froid.

pourrait s'interpréter dans un contexte *de dicto*, selon la description IV. du tableau et que l'on obtient facilement si on ajoute :

(11h'') Azt mondom, hogy szép idő van, *pedig* fázom.
Je dis qu'il fait beau *pedig* j'ai froid.

Dans ce contexte,

« fázom »

évoque le topos heuristique

//+on a froid, -le temps est agréable//,

« szép idő van »

formule un CTC du topos opposé.

9.2.2.2. Test avec mégis et pedig

À partir de ce qui précède, nous pouvons formuler deux tests, l'un avec le connecteur « mégis », l'autre avec « pedig ».

« Mégis » :

Supposons qu'on veuille vérifier si un mot *m* a pour champ topique lexical *CT*. On plonge *m* dans une phrase *A*, on formule un degré du *CT* par *B* et on relie *B* à *A* par le connecteur « mégis » :

A (incluant *m*) mégis B (CT de *m*)

Si l'hypothèse lexicale est correcte, l'énoncé obtenu est un énoncé sémantiquement paradoxal et non interprétable. Si ce n'est pas le cas, si les locuteurs auxquels on propose l'énoncé ainsi construit arrivent à interpréter l'énoncé, l'hypothèse est réfutée, le *CT* n'est pas lexical à *m*.

« Pedig »

Supposons qu'on veuille vérifier si un mot *m* a pour champ topique lexical *CT*. On plonge *m* dans une phrase *B*, on formule un degré du *CT* par *A* et on relie *A* à *B* par le connecteur « pedig » :

A (CT de *m*) mégis B (incluant *m*)

Si l'hypothèse lexicale est correcte, l'énoncé obtenu est un énoncé sémantiquement paradoxal et non interprétable. Si ce n'est pas le cas, si les locuteurs auxquels on propose l'énoncé ainsi construit arrivent à interpréter l'énoncé, l'hypothèse est réfutée, le *CT* n'est pas lexical à *m*.

9.2.2.3. Exemples

Au §. 8.4., nous avons fait l'hypothèse que le mot « *nő* » cristallise le champ topique lexical :

CT_{lex} de « *nő* » : <ÊTRE HUMAIN FÉM.,<FÉMINITÉ,<FAIBLESSE, *bien* ou *mal*>>

et au mot « *asszony* », nous avons associé le champs topique lexical :

CT_{lex} de « *asszony* » : <ÊTRE HUMAIN FÉMININ,<MATURITÉ, *bien* ou *mal*>>

L'adjectif « *védтелен* » (« sans défense ») formule le point de vue de la faiblesse, de la vulnérabilité : nous pouvons alors construire les énoncés suivants, selon la grille de test de « *mégis* » et de « *pedig* » :

?Mari *nő* *mégis* *védтелен*.

Marie est femme *mégis* faible.

?Mari *védтелен* *pedig* *nő*.

Marie est vulnérable *pedig* (c'est une/elle est) femme.

Les réactions interprétatives devant ces énoncés nous paraissent corroborer l'hypothèse sur le CT lexical de « *nő* », en cela qu'ils provoquent une incompréhension de la part des interprètes¹³².

Pour nous assurer que le mot « *asszony* » n'a pas le même champ topique lexical que le mot « *nő* », nous utilisons le CT_{lex} de ce dernier dans un test sur « *asszony* » :

Mari *védтелен* *pedig* *asszony* *már*.

Marie (est) vulnérable *pedig* (elle est) femme déjà.

Mari *asszony* *már*, *mégis* *védтелен*.

Marie (est) femme déjà *mégis* (elle est) vulnérable.

Ces énoncés ne posent, d'après notre informateur, aucun problème d'interprétation, ce qui nous confirme l'idée que « *nő* » et « *asszony* » n'ont pas le même champ topique lexical.

Notre hypothèse en ce qui concerne le mot « *asszony* », était que le point de vue à partir duquel nous devons considérer un être humain féminin pour pouvoir employer ce mot est celui de la maturité. Or ce point de vue de la maturité est exprimé en hongrois par l'adjectif « *érett* » (« mûr »). Nous pouvons donc construire les énoncés du test de la manière suivante :

?Mari *érett* *pedig* *asszony* *már*.

Marie (est) mûre *pedig* (elle est) femme déjà.

?Mari *asszony* *már* *mégis* *érett*.

¹³² Il s'agit de locuteurs à qui nous avons eu l'occasion de proposer les énoncés en question. Leurs réactions ont confirmé notre hypothèse : ils sont restés sans parole pendant un bon moment avant de se mettre à bafouiller qu'il y a quelque chose qui ne va pas...

Marie (est) femme déjà *mégis* (elle est) mûre.

À notre grand soulagement, ces énoncés provoquent le même effet d'incompréhension (en tout cas, de la part de nos informateurs) que ceux qui mettent ensemble les connecteurs dits concessifs, l'adjectif « védtelen » (« vulnérable ») et le substantif « nõ » (« femme »).

Pour convaincre de l'efficacité des recherches exposées tout au long de ce travail, il faut sans doute renforcer ce type d'expérimentation, en proposant à des locuteurs nos énoncés para-doxaux (et d'autres du même genre) et en recueillant leur réaction non-verbale.

Conclusions et perspectives

« -Eh bien, Metcalf, tâchez donc de la boucler une minute. Ça vous fera beaucoup de bien. Voyons, où en étions-nous ? Relisez-moi la dernière ligne !
- "Relisez-moi la dernière ligne", lut le caporal sténo.
- Pas ma dernière ligne, imbécile ! cria le colonel. Une autre.
- "Relisez-moi la dernière ligne", lut de nouveau le caporal.
- C'est encore ma dernière ligne ! rugit le colonel qui s'empourpra de colère.
- Oh ! non, sir, fit le caporal. Ça, c'est ma dernière ligne, à moi. Je vous l'ai lue il n'y a pas une seconde. Vous ne vous rappelez pas, sir ? »

(Joseph Heller)

Nous présentons maintenant une tentative de synthèse du travail accompli, qui en montre l'intérêt, tout en signalant les lacunes qui restent à combler, et qui indique les différentes ouvertures qu'il permet.

Synthèse et limites du travail accompli

Nous avons annoncé en introduction l'objectif principal de cette thèse : construire des outils sémantiques permettant de révéler les points de vue cristallisés – considérés comme faisant partie de la signification linguistique – des éléments de lexique des langues, et cela, de manière à satisfaire le modèle poppérien de la scientificité, modèle que l'on peut rapprocher de la démarche peircienne.

Pour atteindre cet objectif, nous avons effectué des recherches de trois natures différentes :

- de nature historique, sur l'évolution de concepts et de conceptions et sur leur critique
 - sur l'analyse du discours (chapitre 1) ;
 - sur les concepts de communication (chapitre 3) ;
 - sur l'usage du corpus dans les sciences du langage (chapitre 4) ;
 - sur les conceptions de la scientificité et de l'empiricité chez Popper et chez Peirce (chapitre 5) ;
 - sur les approches sémantiques, d'une part, et sur l'évolution conceptuelle de la théorie de l'argumentation dans la langue, d'autre part (chapitre 6) ;
- de natures conceptuelle et logique à partir des réflexions précédentes
 - première et deuxième partie ;
- de nature applicative concrète
 - analyse d'une chanson (chapitre 2) ;
 - analyses d'énoncés et de syntagmes (chapitre 3) ;
 - études de lexèmes, descriptions de connecteurs, analyses d'exemples (chapitres 7, 8 et 9).

Dans la première partie du travail, nous avons justifié la nécessité de nous intéresser aux points de vue qui s'expriment dans les discours, et avons montré qu'une partie de ces points de vue doit être considérée comme déterminée dès le niveau lexical et grammatical. En effet, l'émergence des points de vue, comme nous l'avons montré à plusieurs reprises, ne peut être expliquée que si nous admettons l'idée que les unités de langue, agencées dans les discours, imposent des contraintes sur les points de vue, d'une part, et que, d'autre part, une partie de

ces contraintes, notamment celles imposées par les éléments lexicaux, sont elles-mêmes des points de vue.

Cette démonstration, nous l'avons effectuée en plusieurs étapes, en analysant différents niveaux d'organisation linguistique : au niveau d'un discours complet (chapitre 2, « Tonton Gédéon »), au niveau des énoncés (chapitre 3, l'analyse des énoncés en « mais ») et au niveau des syntagmes (chapitre 3, exemple du syntagme français « bébé riche » de Bruxelles *et al.* (1993) et de l'absence du syntagme hongrois « öreg nő » (« vieille femme »)).

Cette démonstration nous a permis, par ailleurs, de préciser la notion d'idéologie en la rapprochant du concept de point de vue, tout en élargissant la première de manière à permettre de rendre compte non seulement des phénomènes discursifs qui sont considérés comme idéologiques (au sens idéologique du terme : « conceptions que l'on ne partage pas ») mais aussi de phénomènes qui, pendant longtemps, n'ont pas été considérés comme idéologiques (des « conceptions que l'on partage » aussi). Le rapprochement des deux notions d'idéologie et de point de vue nous a également permis de passer en revue les premiers développements des recherches s'intéressant aux rapports entre idéologie et discours (chapitre 1, présentation de l'émergence et des concepts de base de l'*école française d'analyse du discours*).

Dans la deuxième partie, afin d'atteindre notre objectif, nous avons été amenée à examiner les moyens d'observation et à faire un état des lieux concernant les conceptions existantes en sciences du langage, non seulement dans le domaine de la sémantique mais aussi dans d'autres disciplines. Nous avons constaté que les motivations de beaucoup de linguistes se rattachent à un souci d'empiricité qui les conduit à privilégier le travail sur corpus – travail dont nous avons montré les limites. Ces limites s'avèrent importantes eu égard aux critères de rigueur que nous adoptons pour la recherche : le modèle poppérien (d'une démarche de recherche) qui correspond au modèle peircien (de la pensée scientifique).

Par ailleurs, les exigences que nous nous sommes ainsi imposées ont nécessité d'examiner en détail la manière dont on pouvait caractériser la signification linguistique. Après avoir montré que la sémantique des points de vue (SPV) est à même de saisir les caractéristiques essentielles des langues humaines, et mieux que les modèles concurrents, nous avons exposé une présentation historico-conceptuelle approfondie du cadre conceptuel de l'Argumentation dans la langue, de son évolution et quelques-uns des modèles (dont la SPV) qui en sont issus, présentation qui nous semble remédier à une lacune importante de l'histoire des théories linguistiques.

À la suite de ces réflexions, nous sommes arrivée à l'élaboration d'une stratégie sémantique que nous avons mise en œuvre dans la troisième partie et dont nous y avons montré qu'elle permet une efficacité descriptive en améliorant ainsi la pratique sémantique.

Cette stratégie peut se résumer de manière concise, schématique :

- Si nous partons de l'idée simple selon laquelle quand un auditeur entend un énoncé, il l'interprète en fonction de deux types de données : (i) des données de la situation et (ii) des données linguistiques de l'énoncé (les mots structurés d'une certaine manière syntaxique, etc.)
 - alors on peut définir la sémantique comme une discipline qui a pour tâche de décrire la contribution des éléments linguistiques à la construction du sens ;
 - alors cette contribution correspond aux contraintes que les éléments linguistiques imposent à cette construction
 - alors ces contraintes constituent la signification.
- Si, de plus, on prend au sérieux l'aspect subjectif de l'interprétation des énoncés et l'idée que, dans la construction du sens, il est nécessaire d'adopter des points de vue
- et si, par ailleurs, on tente de fournir des descriptions objectives de ces contraintes,
 - alors il est nécessaire de concevoir les contraintes que la langue impose à la construction du sens comme des contraintes sur les points de vue dont celles qui décrivent les éléments du lexique peuvent être formulées en termes de champ topique lexicaux (des points de vue lexicaux).
 - alors, il convient de rendre le raisonnement sémantique déductif, ce qui revient à adopter une démarche abductive
- Si la démarche abductive correspond à
 - l'observation d'un fait étonnant, d'un problème (F)
 - l'élaboration de l'hypothèse d'une loi ($H \rightarrow F$)
 - la supposition d'une explication (H),
 - alors, en sémantique, nous avons, entre autres, la possibilité
 - de chercher des problèmes d'interprétation (bizarrerie) des énoncés (F)
 - d'élaborer des hypothèses sur les points de vue lexicalisés dans les mots de l'énoncé tels que ($H \rightarrow F$)
 - si l'hypothèse est juste, elle puisse expliquer les problèmes de départ (H).
- Pour montrer la validité du raisonnement, et, par conséquent, renforcer l'hypothèse de la description lexicale, un des moyens qu'offre la logique est d'effectuer une *reductio ad*

absurdum qui consiste à montrer que la conjonction des prémisses et de la négation de la conclusion constituent un ensemble non satisfaisable :

$$\{P_1, P_2, \dots, P_n\} \cup \{\sim C\} \models 0$$

– Dans notre cas,

il s'agit des prémisses :

- le mot à décrire qui présuppose un point de vue par le champ topique lexical qu'il cristallise (par exemple : « riche », « travailler », « nõ », « asszony », « öreg », « vén »),
- la description des connecteurs (ceux qui présupposent un lien argumentatif entre les segments qu'ils relient)

et de la négation de la conclusion :

- le contraire du champ topique lexical du mot à décrire (le champ topique supposé lexical étant lui-même la conclusion du raisonnement).
- Si l'adjonction de la négation de la conclusion à l'ensemble des prémisses nous amène à une contradiction, l'ensemble n'est pas satisfaisable, ce qui prouve, par *reductio ad absurdum*, que si les prémisses sont vraies, alors la conclusion – c'est-à-dire l'hypothèse sur le point de vue lexical – est juste. Dans notre cas, c'est le fait d'obtenir un énoncé para-doxal non-interprétable qui représente l'ensemble non-satisfaisable en question.

Ouvertures et perspectives

Le travail que nous avons effectué n'est, bien entendu, que le début d'une série de recherches. Une partie des perspectives que nous avons en vue a pour objectif de combler les lacunes du présent travail, une autre partie est destinée à nous ouvrir vers de nouveaux horizons.

En premier lieu, il nous semble important de renforcer l'aspect pratique de ces recherches, d'en amplifier les applications. Il nous apparaît ainsi (notamment grâce à la troisième partie) que l'intuition, que nous tentons d'exclure de la démarche sémantique, a néanmoins son importance dans la construction d'hypothèses lexicales à tester, importance que nous n'avons pas suffisamment mise en relief. C'est pour cette raison que nous envisageons dans l'avenir d'enrichir nos recherches par l'apport de résultats provenant de différents types d'investigations :

1. La recherche d'hypothèses concernant les champs topiques lexicaux nous ont conduit à examiner les différentes collocations, les associations privilégiées (*semantic flavours*), et

même les expressions idiomatiques faisant intervenir les mots que nous voulions décrire : nous envisageons d'étudier ce domaine de manière plus approfondie, afin de disposer de données plus importantes pour mener à bien cette recherche.

2. Un autre domaine dans lequel nous voudrions nous investir par la suite est le domaine littéraire. L'objectif d'une telle collaboration sera d'exploiter l'idée (esquissée au chapitre 2) que, si telle ou telle œuvre littéraire provoque tel ou tel effet sur les lecteurs, c'est parce que tels éléments du texte littéraire nous y obligent.

Nous avons pu expérimenter, en partie, cette idée dans Chmelik (2005b) où, en nous appuyant sur nos hypothèses lexicales sur « asszony », « nő », « öreg » et « vén », nous avons montré que les représentations que l'on se fait des personnages qui figurent dans le roman *Témoin muet* d'Agatha Christie, sont influencées par les mots qu'ils utilisent pour parler des vieilles femmes.

L'intérêt de ce type de collaboration est double. D'une part, elle nous permet d'alimenter nos intuitions sur les champs lexicaux des mots en nous appuyant sur les résultats d'analyses littéraires fournis par les chercheurs en littérature. D'autre part, elle nous permet de fournir, en retour, aux chercheurs en littérature des arguments leur permettant de justifier leurs interprétations, leurs analyses. Ce dernier point peut s'avérer particulièrement utile dans le milieu scolaire où cette collaboration pourrait fournir des outils à ceux des élèves et des étudiants qui éprouvent des difficultés devant les exercices d'analyse littéraire.

3. Un troisième domaine de recherches est l'élargissement du type d'objets étudiés vers des analyses sémiotiques et ethnologiques d'objets culturels ou folkloriques tels que : contes de fée, manuels scolaires, proverbes, mythologies et légendes, coutumes et superstitions.

L'intérêt particulier de cette entreprise réside en ce que les résultats des analyses culturelles pourraient constituer une source d'indications sur les éléments idéologiques (pas toujours verbalisés, comme dans le cas des superstitions) dont on pourrait ensuite rechercher les traces au niveau lexical. Ainsi, des recherches interdisciplinaires impliquant la sémiotique et l'ethnologie pourraient avantageusement alimenter nos hypothèses, dans la mesure où les points de vue lexicalisés *sont* des éléments idéologiques, culturels, propres à des communautés linguistiques. Des recherches en linguistique diachronique, des études étymologiques pourront compléter ce volet en fournissant des indications sur l'évolution des points de vue lexicalisés.

Ce type de travail pourrait, par ailleurs, nous permettre d'élaborer des protocoles pour la première étape de la recherche, pour l'observation.

4. Un quatrième volet de recherches que nous envisageons par la suite concerne les sciences cognitives, et, en particulier, les questions liées à la gestion des connaissances dans les domaines d'expertise.

En effet, les collaborations déjà existantes entre physiciens et sémanticiens¹³³ pourront nous permettre de renforcer et d'affiner les protocoles d'observation pour l'extraction des points de vue à partir des discours. Ici, il faudra faire attention à ce que les discours analysés sont des discours d'experts d'un domaine particulier, et qu'ils comportent les caractéristiques d'un discours fait dans un langage formel. Mais même si la méthodologie utilisée dans cette collaboration pour extraire les points de vue des discours d'expertise ne pourra pas être directement appliquée à la recherche sémantique des langues, elle pourra néanmoins s'avérer utile en fournissant de précieuses indications sur la manière dont les discours ordinaires pourront être utilisés pour la génération d'hypothèses sur les champs topiques lexicaux.

L'avantage d'étudier des discours spécialisés réside dans le fait que le sémanticien ne pourra que très partiellement avoir recours à sa propre interprétation : le discours de l'expert se présente comme compréhensible aux yeux du non-expert (en l'occurrence, le sémanticien), notamment grâce au fait qu'il est conforme à la grammaire de la langue dans laquelle il est produit, mais en même temps, du fait que le sémanticien n'est pas expert du domaine spécifique et du fait que le discours respecte la rigueur et utilise une terminologie précise, il n'est pas (ou très peu) compréhensible pour le sémanticien. Ce qui permet donc justement à ce dernier d'étudier non pas les points de vue exprimés dans le discours (puisqu'il ne les comprend pas toujours) mais les relations entre ces points de vue, ce qui, ensuite, lui permet d'approfondir les connaissances sur la manière dont les articulateurs et les structures syntaxiques suggèrent les points de vue.

Outre ces quatre domaines, qui concernent des applications, nous envisageons d'approfondir aussi l'aspect théorique de nos recherches.

¹³³ Comme, par exemple, les différentes collaborations en cours entre le laboratoire XLIM et l'équipe CeReS de l'Université de Limoges (Annie Bessaudou, Stéphane Bila, Pierre-François Bonnefoi et Pierre-Yves Raccah).

Le cadre d'une thèse de doctorat a fortement limité l'approche historique et conceptuelle des modèles sémantiques, dont on n'a pu explorer que ce qui était strictement nécessaire aux objectifs que nous nous étions fixés pour ce travail. Or, il s'agit d'un sujet qui nous est particulièrement cher pour – au moins – deux raisons.

D'une part, d'après notre propre expérience en tant qu'étudiante mais aussi en matière d'enseignement, la compréhension de l'évolution des modèles linguistiques peut avoir un impact bénéfique pour les futures générations d'étudiants en linguistique (et même, probablement, bien au-delà de ce domaine). Motivée par ce souci didactique, nous envisageons de compléter nos recherches historico-conceptuelles des approches (sémantiques, d'analyse du discours, etc.) exposées dans ce travail.

D'autre part, il y a plusieurs approches sémantiques que nous n'avons pu qu'aborder ici mais que nous considérons comme présentant un intérêt majeur en raison de leurs préoccupations, des conceptions qu'elles mettent en jeu, des résultats qu'elles permettent d'atteindre. C'est le cas, par exemple, du modèle Sens-Texte de Melc'uk (1997) et du modèle indicationnel-indexical de Némó (2007). Ces deux modèles (et probablement d'autres aussi) ont des points communs avec la sémantique des points de vue, soit sur le plan théorique, soit sur le plan épistémologique, soit sur le plan des résultats effectifs. C'est pourquoi, un des objectifs de nos recherches théoriques est de mieux comprendre les rapprochements possibles et aussi les divergences entre ces différentes conceptions.

Bibliographie

Dictionnaires et bases de données :

DHLF, 1992, *Dictionnaire historique de la langue française Le Robert*, sous la dir. de REY, A., Paris, Dictionnaires Le Robert.

Dictionnaire hongrois-français, Magyar-francia- szótár, I-II., (éd.) ECKHARDT Sándor, Budapest, Akadémiai Kiadó.

Dictionnaire français-hongrois, Francia-magyar szótár, I-II., (éd.) ECKHARDT Sándor, Budapest, Akadémiai Kiadó.

Magyar Nemzeti Szövegtár, <http://corpus.nytud.hu/mnsz>

MNYÉSZ, 1979, *A magyar nyelv értelmező szótára*, éd. Magyar Tudományos Akadémia Nyelvtudományi Intézete [Bárczi Géza és Országh László vezetésével szerk. Balázs János *et al.*]

Le Robert Micro Poche, 1995, sous la dir. de REY, A., Paris, Dictionnaires Le Robert.

Corpus :

PENNAC, Daniel, 1987, *La fée carabine*, Éditions Gallimard, Coll. Folio, Paris

PENNAC, Daniel, 2000, *A karabélyos tündér*, trad. de Katalin Till, Ciceró, Budapest

SZÉCSI, Pál, *Gedeon bácsi*

Ouvrages et articles cités :

ABEILLÉ, Anne – CAVAZZA, Marc – RASTIER, François, 1994, *Sémantique pour l'analyse : de la linguistique à l'informatique*, Paris, Milan, Barcelone, Masson.

ALTHUSSER, Louis, 1970, « Idéologie et Appareils Idéologiques d'État (Notes pour une recherche) », *La Pensée*, n° 151, mai-juin 1970., pp. 3-38.

ANSCOMBRE, Jean-Claude, 1983, « Pour autant, pourtant (et comment) : à petites causes, grands effets », *Cahiers de linguistique française*, n° 5, pp. 37-84.

ANSCOMBRE, Jean-Claude, 1991, « Dynamique du sens et scalarité » in. *L'argumentation*, Coll. « Philosophie et langage », Liège-Paris, Madraga, pp. 123-145.

ANSCOMBRE, Jean-Claude (ed.) (1995) : *Théorie des topoi*, Paris, Kimé

ANSCOMBRE, Jean-Claude –DUCROT, Oswald, 1983, *Argumentation dans la langue*, Madraga.

- AUROUX, Sylvain, 1998, *La raison, le langage et les normes*, PUF, Coll. « Sciences, modernités, philosophies ».
- AUROUX, Sylvain – WEIL, Yvonne, 1991, *Dictionnaire des auteurs et des thèmes de la philosophie*, Paris : Hachette.
- BÁRDOSI, Vilmos, 2003, *Magyar szólástár*, Tinta, Budapest.
- BEACCO, Jean-Claude – MOIRAND, Sophie, 1995, « Autour des discours de transmission de connaissances », *Langages*, n° 117., pp. 32-53.
- BENVENISTE, Émile, 1966, *Problèmes de linguistique générale, 1*, Paris, Gallimard, Coll. *tel.*
- BENVENISTE, Émile, 1974, *Problèmes de linguistique générale, 2*, Paris, Gallimard, Coll. *tel.*
- BONNAFOUS, Simone – TOURNIER, Maurice, 1995, « Analyse du discours, lexicométrie, communication et politique », *Langages*, n° 117., pp. 67-81.
- BRANCA-ROSSOF, Sonia *et al.*, 1995, « Questions d'histoire et de sens », *Langages*, n° 117., pp. 54-66.
- BRUXELLES, Sylvie – DUCROT, Oswald – RACCAH, Pierre-Yves, 1993, « Argumentation et champs topiques lexicaux », *Cahiers de praxématique*, n° 21, pp. 88-104.
- BRUXELLES, Sylvie – DUCROT, Oswald – RACCAH, Pierre-Yves, 1995, « Argumentation and the lexical topical field », *Journal of Pragmatics*, Vol. 24., n° 1/2, pp. 99-114.
- BRUXELLES, Sylvie – RACCAH, Pierre-Yves, 1987, « Information et argumentation : l'expression de la conséquence », *COGNITIVA* 87.
- BRUXELLES Sylvie – RACCAH, Pierre-Yves, 1992, « Argumentation et sémantique : le parti-pris du lexique », in. De Mulder, Schuerewegen et Tasmowski, (eds.) *Énonciation et Parti-pris*, Anvers, Amsterdam, Atlanta, Rodopi, pp. 59-73.
- BÜHLER, Karl, 1934[1990], *Theory of Language, The Representational Function of Language*, traduit par Donald Fraser Goodwin, John Benjamin, Amsterdam and Philadelphia
- CADIOT, Pierre – VISETTI, Yves-Marie, 2001, *Pour une théorie des formes sémantiques : motifs, profils, thèmes*, Paris. Presses universitaires de France.
- CAREL, Marion, 1995, « Trop : argumentation interne, argumentation externe et positivité », in. ANSCOMBRE (éd), *Théorie des topoi*, pp. 177-206.
- CAREL, Marion, 1998, « Lexicalisation des argumentations », *Cad.Est.Ling.*, Campinas, (35), pp. 55-73.

- CAREL, Marion, 2001, « Argumentation interne et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes », *Langages*, juin 2001, n° 142, pp. 10-21
- CAREL, Marion –DUCROT, Oswald, 1999a, « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative », *Langue française*, n°142., pp. 5-26.
- CAREL, Marion –DUCROT, Oswald, 1999b, « Les propriétés linguistiques du paradoxe : paradoxe et négation », *Langue française*, n°142., pp. 27-39.
- CAREL, Marion –DUCROT, Oswald, 2000-2001, Séminaire de recherches, Paris, EHESS.
- CHALMERS, Alain, Francis, 1987, *Qu'est-ce que la science ?*, LGF - Livre de Poche.
- CHARAUDEAU, Patrick – MAINGUENEAU, Dominique (sous la dir. de), 2002, *Dictionnaire d'analyse de discours*, Paris, Seuil.
- CHAUVIRÉ, Christiane, 1981, « Vérifier ou falsifier : De Peirce à Popper », *Les Études Philosophiques*, juillet-septembre, pp. 257-278.
- CHAUVIRÉ, Christiane, 2004, « Aux sources de la théorie de l'enquête, La logique de l'abduction chez Peirce », in. *La croyance et l'enquête, Aux sources du pragmatisme*, Bruno Karsenti et Louis Quéré (dirs.) Paris, EHESS.
- CHEVALIER, Jean-Claude, 1972, « Langage et histoire », *Langue française*, n° 15, pp. 3-17.
- CHIERCHIA, Gennaro – McCONNELL-GINET, Sally, 1990[2000], *Meaning and Grammar, An introduction to Semantics*, Cambridge, MIT.
- CHMELIK, Erzsébet, 2005, « Cristallisation des points de vue et représentation : l'exemple du temps qui passe dans deux adjectifs hongrois », *Letras de Hoje*, n° 139., Porto Alegre, EDIPUCRS, pp. 135-155.
- CHMELIK, Erzsébet, 2005b, « Corpus, induction et abduction : réflexions et exemples », in. *Rôle et place des corpus en linguistique*, Vergely, Pascale (coord.), actes des Journées d'études Doctorants et jeunes chercheurs (JETOU), 1-2 juillet 2005, Université de Toulouse Le Mirail. Toulouse : Ch.F.-P., pp 89-101.
- COURDESSES, Lucile, 1971, « Blum et Thorez en mai 1936 : analyse d'énoncés », *Langue française*, n° 9, pp. 22-33.
- COURTINE, Jean-Jacques, – MARANDIN, Jean-Marie, 1981, « Quel objet pour l'analyse du discours ? », in. *Matérialités discursives*, Conein, B. et al., Presses Universitaires de Lille.
- CRYSTAL, David, 1980[2003], *A Dictionary of Linguistics & Phonetics*, Oxford, Blackwell Publishing.

- DALBERA, Jean-Philippe, 2002, « Le corpus entre données, analyse et théorie », *Corpus*, n° 1 : Corpus et recherches linguistiques, [en ligne], novembre 2002. Disponible sur : <<http://corpus.revues.org/document.html?id=10>>
- DUBOIS, Jean, 1969a, « Énoncé et énonciation », *Langages*, n° 13, pp. 100-110.
- DUBOIS, Jean, 1969b, « Lexicologie et analyse d'énoncé », *Cahiers de lexicologie*, n° 15, pp. 116-126.
- DUBOIS, Jean et al., 1994[2002], *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- DUBOIS, Jean, – SUMPF, Joseph, 1969, « Problèmes de l'analyse du discours », *Langages*, n° 13, pp. 3-7.
- DUBOIS, Jean, – SUMPF, Joseph, 1970, « Un modèle d'enseignement du français : analyse linguistique des rapports d'agrégation et du CAPES », *Langue française*, n° 5., pp. 27-44.
- DUCROT, Oswald, 1972[1991], *Dire et ne pas dire, Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann, « Collection savoir : sciences ».
- DUCROT, Oswald, 1980, *Les échelles argumentatives*, Paris, Minuit.
- DUCROT, Oswald, 1982, « Note sur l'argumentation et l'acte d'argumenter », *Cahiers de linguistique française*, n°4, II., pp. 143-163.
- DUCROT, Oswald, 1983, « Opérateurs argumentatifs et visée argumentative », *Cahiers de linguistique française*, n°5, pp. 7-36.
- DUCROT, Oswald, 1984, *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit.
- DUCROT, Oswald, 1986, *Slovenian Lectures / Conférences slovènes*, ISH, Ljubljana
- DUCROT, Oswald, 1993 : « Les topoi dans la « Théorie de l'argumentation dans la langue » », in. Plantin (ed.) *Lieux communs*, Paris, Kimé, pp. 233-248.
- DUCROT, Oswald, 1995a, « Topoi et formes topiques », in. ANSCOMBRE (éd), *Théorie des topoi*, pp. 85-101.
- DUCROT, Oswald, 1995b, « Préface », in. RACCAH (éd), *Topoi et gestion des connaissances*, Paris, Masson.
- DUCROT, Oswald, 1995c, « Modificateurs réalisants déréalisants », in. *Journal of Pragmatics*, Vol. 24., n° 1/2., pp. 145-166.
- DUCROT, Oswald, 2001, « Critères argumentatifs et analyse lexicale », *Langages*, juin 2001, n° 142, pp. 22-40.

- DUCROT, Oswald, 2004[manuscrit], « L'opposition entre contraire et contradictoire dans la théorie des blocs sémantiques », distribué lors de sa conférence à la journée d'étude *Argumentation et lexique*, 19 Novembre 2004, Paris 7 Denis Diderot.
- DUCROT, Oswald, *et al.*, 1975, « Car, parce que, puisque », *Revue Romane*, n° 10/2, pp. 248-280.
- DUCROT, Oswald – SCHAEFFER, Jean-Marie, 1995, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- É. KISS, Katalin, 2002, *The Syntax of Hungarian*, Cambridge, Cambridge University Press.
- FORGÁCS, Tamás, 2003, *Magyar szólások és közmondások szótára*, Tinta, Budapest.
- FUCHS, Catherine – LE GOFFIC, Pierre, 1992, *Les linguistiques contemporaines : repères théoriques*, Paris, Hachette supérieur.
- FUCHS, Catherine – PÊCHEUX, Michel, 1975, « Mises au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours », *Langages*, n° 37, pp. 7-81.
- GALMICHE, Michel, 1991, *Sémantique linguistique et logique. Un exemple : la théorie de R. Montague*, Paris, PUF.
- GREIMAS, 1966, *Sémantique structurale*, Paris, Larousse.
- GREVISSE, Maurice, 1980, *Le bon usage*, 11^e éd., Duculot.
- GUESPIN, Louis, 1971, « Problématique des travaux sur le discours politique », *Langages*, n° 23, pp. 3-24.
- GUILHAUMOU, Jacques – MALDIDIER, Denise – ROBIN, Régine, 1994, *Discours et archive, Expérimentations en analyse du discours*, Liège, Madraga, Coll. Philosophie et langage.
- GUILHAUMOU, Jacques, 1998, *La parole des sans*, ENS Éditions, [en ligne]. Disponible sur : <<http://w1.ens-lsh.fr/diffusion/ensedition/editions/livres/Guilhaumou/Index.htm>>
- GUILHAUMOU, Jacques, 2002, « Le corpus en analyse de discours : perspective historique », *Corpus*, n° 1 : Corpus et recherches linguistiques, [en ligne], novembre 2002. Disponible sur : <<http://corpus.revues.org/document8.html>>
- GUILHAUMOU, Jacques, 2005, « Où va l'analyse de discours ? Autour de la notion de formation discursive », *Marges linguistiques*, n° 9, mai 2005 [en ligne]. Disponible sur : <<http://marges-linguistiques.com>>.
- GYURIS, Beáta, 2002, *The Semantics of Contrastive Topics in Hungarian*, Thèse de doctorat, Nyelvtudományi Doktori Iskola, Budapest, ELTE-BTK.

- HABEAS CORPUS, 1994, « De l'observable au fait : problèmes méthodologiques en sémantique », Texte d'une communication au colloque *Linguistique et terrain* du comité national du CNRS, Paris.
- HABERT, Benoît, 2005, « Portrait de linguiste(s) à l'instrument », *Texto !*, [en ligne].
Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Corpus/Publications/Habert/Habert_Portrait.html>
- HABERT, Benoît *et al.*, 1997, *Les linguistiques de corpus*, Paris, A. Colin. Coll. U.
- HAROCHE, Claudine – HENRY, Paul – PÊCHEUX, Michel, 1971, « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours », *Langages*, n° 24, pp. 93-106.
- HARRIS, Zellig, 1952[1969], « Analyse du discours », *Langages*, n° 13, pp. 8-45.
- HÉBERT, Louis, 2002, « La sémantique interprétative en résumé », *Texto !*, [en ligne].
Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Hebert_SI.html>
- HJEMSLEV, Louis, 1966, *Prolégomènes à une théorie du langage*, (édition de 1996), Paris, Minuit, Coll. Arguments.
- JACKENDOFF, Ray S., 1983, *Semantics and cognition*, Cambridge Mass, London, MIT.
- JACKENDOFF, Ray S., 1987, *Semantic interpretation in generative grammar*, Cambridge, London, MIT.
- JAKOBSON, Roman, 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.
- JÁSZÓ, Anna, 1991, *A magyar nyelv könyve*, Trezor Kiadó, Budapest.
- JOHNSON, Mark – LAKOFF, George, 1985, *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit.
- KASSAI, György – SZENDE, Tamás, 1989, *Le hongrois sans peine*, Assimiles.
- KATZ, Jerrold, – FODOR, Jerry A, 1964, « The structure of a semantic theory », in. J. A. Fodor and J. J. Katz, editors, *The Structure of Language*, Prentice Hall, chapter 19, pp. 479-518.
- KENESEI, István, 1986, « On the Logic of Word Order in Hungarian », in. Werner Abraham – Sjaak de Meij (éd.), *Topic, focus and configurationality. Papers from the 6th Groningen Grammar Talks*, , pp. 143-160.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1980, *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- KIEFER, Ferenc (éd.), 1992, *Strukturális magyar nyelvtan 1-2*, Budapest, Akadémiai Kiadó.
- KIEFER Ferenc – É. Kiss Katalin (éd.), 1994, *Syntax and Semantics. The Syntactic Structure of Hungarian*, Vol. 27. San Diego, Academic Press.

- KLEIBER, Georges, 1990, *La sémantique du prototype : catégories et sens lexical*, Paris, Presses universitaires de France.
- LAKOFF, George, 1971, « Presuppositions and relative well-formedness » In. D. D. STEINBERG and L. A. JAKOBOVITS (eds), *Semantics: An Interdisciplinary Reader*, Cambridge, CUP.
- LANGACKER, Ronald W., 1990, *Concept, image, and symbol : the cognitive basis of grammar*, Berlin, New York, Mouton de Gruyter.
- LECOURT, Dominique, 1999, *Dictionnaire d'histoire et de philosophie des sciences* (article : « induction » par Claudine Tiercelin), Paris, Presses Universitaires de France, pp. 506-511.
- LUSCHER, Jean-Marc, 1994, « Les marques de connexion : des guides pour l'interprétation », in. Moeschler et al. (1994), pp. 175-227.
- MAINGUENEAU, Dominique, 1987, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU, Dominique, 1991, *L'Analyse du Discours, Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU, Dominique, 1995, « Présentation », *Les analyses du discours en France, Langages*, n° 117. pp. 5-11.
- MAINGUENEAU, Dominique, 1996, « Jean Dubois et l'analyse du discours », *LINX*, n° 34-35 : *Lexique, syntaxe... automatique, Hommage à Jean Dubois*, pp. 27-34.
- MALDIDIER, Denise – NORMAND, Claudine – ROBIN, Régine, 1972, « Discours et idéologie : quelques bases pour une recherche », *Langue française*, n° 15, pp. 116-142.
- MALDIDIER, Denise – ROBIN, Régine, 1974, « Polémique idéologique et affrontement discursif en 1776 : les grands édits de Turgot et les remontrances du Parlement de Paris », in. GUILHAUMOU *et al.*, *Langage et idéologies, Le discours comme objet de l'Histoire*, Paris, Les Éditions Ouvrières.
- MALDIDIER, Denise, 1971a, « Le discours politique de la guerre d'Algérie : approche synchroniques et diachronique », *Langages*, n° 23, pp. 57-86.
- MALDIDIER, Denise, 1971b, « Discours politique et guerre d'Algérie », *La Pensée*, n° 157, juin 1971, pp. 87-88.
- MALDIDIER, Denise, 1990, « (Re)lire Michel Pêcheux aujourd'hui », *cf. Pêcheux (1990)*.
- MARANDIN, Jean-Marie, 1979, « Problèmes d'analyse du discours. Essai de description du discours français sur la Chine », *Langages*, n° 55, pp. 17-88.

- MARCELLESI, Jean-Baptiste, 1971a, « Éléments pour une analyse contrastive du discours politique », *Langages*, n° 23, pp. 25-56.
- MARCELLESI, Jean-Baptiste, 1971b, « Linguistique et groupes sociaux : quelques remarques », *Langue française*, n° 9, pp. 119-122.
- MARCONI, Diego, 1997, *La philosophie du langage au XXème siècle*, Paris, Éditions de l'Éclat.
- MARX, Karl – ENGELS, Friedrich (édition Nathan 2005) : *L'idéologie allemande, (1945-1946)*, Paris, Nathan.
- MAYAFFRE, Damon, 2002, « Les corpus réflexifs : entre architextualité et hypertextualité », *Corpus et recherches linguistiques*, n° 1. [en ligne], Disponible sur : <<http://corpus.revues.org/document11.html>>
- MAYAFFRE, Damon, 2004, « Formation(s) discursive(s) et discours politique : l'exemplarité des discours communistes *versus* bourgeois durant l'entre-deux-guerres », *Texto !*, [en ligne], juin 2004. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Inedits/Mayaffre/Mayaffre_Formations.html>
- MEL'CUK, Igor, 1997, *Vers une linguistique Sens-Texte. Leçon inaugurale*. Paris, Collège de France.
- MAYAFFRE, Damon, 2005, « Rôle et place des corpus en linguistique : réflexions introductives », Vergely, Pascale (coord.), actes des Journées d'études Doctorants et jeunes chercheurs (JETOU), 1-2 juillet 2005, Université de Toulouse Le Mirail. Toulouse : Ch.F.-P., pp. 5-18.
- MELLETT, Sylvie, 2002, « Corpus et recherches linguistiques », *Corpus*, n° 1 : Corpus et recherches linguistiques, novembre 2002 [en ligne]. Disponible sur : <<http://revel.unice.fr/corpus/document.html?id=7>>
- MILNER, Jean-Claude, 1989, *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.
- MOESCHLER, Jacques *et al.*, 1994, *Langage et pertinence : référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*, Presses Universitaires de Nancy.
- MOESCHLER, Jacques –REBOUL, Anne, 1994, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.
- MOESCHLER, Jacques –DE SPENGLER, Nina, 1982, « La concession ou la réfutation interdite, approches argumentative et conversationnelle », *Cahiers de linguistique française*, n° 4, pp. 7-36.
- MORRIS, Charles, 1938, *Foundations of the Theory of Signs*, Chicago University Press.

- MOUNIN, Georges, 1972[1997], *La sémantique*, Paris, Payot et Rivages, Coll. Petite Bibliothèque Payot.
- NEMO, François, 2007, « Stabilité et instabilité en sémantique linguistique », intervention au Séminaire Sémantique de CeReS, Limoges.
- NEVEU, 2004, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin.
- NYCKEES, Vincent, 1998, *La sémantique*, Paris, Belin.
- PARTEE, Barbara – PORTNER, Paul (éds), 2002, *Formal semantics : the essential readings*, Oxford, Malden, Blackwell.
- PAVEAU, Marie-Anne – ROSIER, Laurence, 2005, « Éléments pour une histoire de l'analyse du discours. Théories en conflit et ciment phraséologique », in. *L'analyse du discours en Allemagne et en France : Tendances actuelles en sciences du langage et en sciences sociales*, Colloque franco-allemand au CEDITEC, Paris 12 du 30 juin au 2 juillet 2005, <http://www.johannes-angermueller.de/francais/adfa.html> (<http://www.johannes-angermueller.de/deutsch/ADFA/paveaurosier.pdf>)
- PAVEAU, Marie-Anne – SARFATI, Georges-Élia, 2003, *Les grandes théories de la linguistique, De la grammaire comparée à la pragmatique*, Paris, Armand Colin, Coll. U.
- PÊCHEUX, Michel, 1969, *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod.
- PÊCHEUX, Michel, 1975a, « Introduction », *Langages*, n° 37, pp. 3-6.
- PÊCHEUX, Michel, 1981 : Ouverture du colloque « Matérialités discursives », in. *Matérialités discursives*, Conein, B. et al., Presses Universitaires de Lille.
- PÊCHEUX, Michel, [1990], *L'inquiétude du discours*, textes réunis et présentés par Denise Maldidier, Paris, Éditions des Cendres.
- PÊCHEUX, Michel – WESSELIUS, Jacqueline, 1973, « À propos du mouvement étudiant et des luttes de la classe ouvrière : 3 organisations étudiantes en 1968 », in. Régine Robin (Ed.), *Histoire et linguistique*, Paris, Colin, pp. 245-260.
- PEIRCE, Charles Sanders, [1903]2002, « Les conférences de Harvard de 1903 », in. *Pragmatisme et pragmaticisme, Œuvres 1.*, sous la dir. de Claudine Tiercelin et Pierre Thibaud, Cerf.
- PINCEMIN, Bénédicte, 1999, « Construire et utiliser un corpus », <http://www-lli.univ-paris13.fr/membres/pageBib.php?nom=pincemin&date=03/03/2006> [Téléchargé le 3 juillet 2006]
- PINCEMIN, Bénédicte, 1999, « Définir un corpus », http://www.revue-texto.net/Corpus/Publications/pincemin_ad_1999.pdf [Téléchargé le 29 octobre 2005]
- POPPER, Karl R., 1934[1973], *La logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot.

- POPPER, Karl R., 1972[1991], *La connaissance objective*, Paris, Champs/Flammarion.
- PROVOST, Geneviève, 1969, « Approche du discours politique : « socialisme » et « socialiste » chez Jaurès », *Langages*, n° 13, pp. 51-68.
- PROVOST-CHAUVEAU, Geneviève, 1971, « Problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours », *Langue française*, n° 9, février 1971, pp. 6-21.
- RACCAH, Pierre-Yves, 1987[1990], « Modelling Argumentation and Modelling with Argumentation », *Argumentation*, n° 4, pp. 447-483.
- RACCAH, Pierre-Yves, 1987, « Sémantique épistémique et loi de prédominance de l'argumentation », *Cahiers de linguistique française*, n° 7., pp. 93-113.
- RACCAH, Pierre-Yves, 1990, « Signification, sens et connaissance : une approche topique », *Cahiers de linguistique française*, n° 11., pp. 179-198.
- RACCAH, Pierre-Yves, 1992, « Quelques remarques sur la sémantique linguistique et la construction du sens », *Travaux de linguistique et de philologie*, n° 30. pp. 69-81.
- RACCAH, Pierre-Yves, 1995 (manuscrit), « Argumentation and knowledge : from words to terms », in. *Incommensurability and translation*, eds. : Rossini, Sandri et Scazzieri, 1998, Cheltenham (UK), Elgar.
- RACCAH, Pierre-Yves, 1997, « Linguistique et philosophie du langage », Notes de cours, Université de Compiègne.
- RACCAH, Pierre-Yves, 1998, « L'argumentation sans la preuve : Prendre son biais dans la langue », *Cognition et Interaction*, vol. 2., n° 1-2. pp. 237-264.
- RACCAH, Pierre-Yves, 2002, « Lexique et idéologie. Les points de vue qui s'expriment avant qu'on ait parlé », in. *Les Facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*, Carel Marion (dir), Paris, Kimé, pp. 242-268.
- RACCAH, Pierre-Yves, 2004, « What is an empirical theory of linguistic meaning a theory of ? », in. FRAJZYNIER, Z. (éd), *Linguistic Diversity and Language Theories*, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins.
- RACCAH, Pierre-Yves, 2005a, « Une sémantique du point de vue : de l'intersubjectivité à l'adhésion », *L'énonciation identitaire : entre l'individuel et le collectif*, n° spécial sous la dir. de Danielle Forget, *Discours social / Social Discourse*, Nouvelle série, Vol. XXI., pp. 205-242.
- RACCAH, Pierre-Yves, 2005b, « Une description de l'excessivité en sémantique des points de vue », In. MÉRILLOU Catherine (sous la dir. de), *Intensité, comparaison, degré 2*, *Travaux linguistiques du Cerlico*, PUR, pp. 171-190.

- RACCAH, Pierre-Yves, 2006, « Argumentation et idéologie dans la sémantique des points de vue : de l'implication aux applications », in. sous la dir. de KAVADIA, A. *et al.*, Actes, Association grecque de linguistique appliquée, pp. 50-83.
- RÁCZ, Endre –TAKÁCS, Etel, 1991, *Kis magyar nyelvtan*, Budapest, Gondolat Könyvkiadó-Talentum Könyvkiadó.
- RASTIER, François, 1993, « La sémantique cognitive. Éléments d'histoire et d'épistémologie », HEL, vol. 15, no1, pp. 153-187
- RASTIER, François, 1995, « Communication ou transmission ? » *Césure*, 1995, n °8, pp. 151-195.
- RASTIER, François, 2001, *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF.
- RASTIER, François, 2004, « Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus », *Texto !* [en ligne], juin 2004. Rubrique Dits et inédits. Disponible sur : <<http://www.revue-texto.net/Inedits/Inedits.html>>
- RASTIER, François, 2005, « Sémiotique du cognitivisme et sémantique cognitive : Questions d'histoire et d'épistémologie. » *Texto !* [en ligne], mars 2005. Rubrique Dits et inédits. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Semantique-cognitive.html>.
- RASTIER, François, 2006, « De la signification lexicale au sens textuel : éléments pour une approche unifiée », *Texto !* [en ligne], mars 2006, vol. XI, n°1. Disponible sur : <http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Signification-lexicale.html>
- REBOUL, Olivier, 1980, *Langage et idéologie*, Paris, PUF.
- REDDY, Michael J., 1979, « The conduit metaphor: A case of frame conflict in our language about language », in. *Metaphor and Thought*, éd. Andrew ORTONY, Cambridge, Cambridge University Press, (1993), pp. 164-201.
- REY, Alain, 1969, « Remarques sémantiques », *Langue française*, n° 4, pp. 5-29.
- ROBIN, Régine, 1971a, « Histoire et linguistique : premiers jalons », *Langue française*, n° 9, février 1971, pp. 47-57.
- ROBIN, Régine, 1971b, « Vers une histoire des idéologies », *Annales Historiques de la Révolution Française*, juillet 1971, pp. 285-308
- ROBIN, Régine, 1973, *Histoire et linguistique*, Paris, Armand Colin.
- ROULET, Eddy, *et al.*, 1985, *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- SLATKA, Denis, 1971, « Esquisse d'une théorie lexico-sémantique : Pour une analyse d'un texte politique (Cahiers de doléances) », *Langages*, n° 23, pp. 87-134.

- SOLER, Léna, 2000, *Introduction à l'épistémologie*, Paris, Ellipses.
- SPERBER, Dan –WILSON, Dreidre, 1989, *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.
- SUMPF, Joseph, 1969, « Le problème des typologies », *Langages*, n° 13, pp. 46-50.
- WEAVER, Warren, 1949[1995], « Les mathématiques de la communication », in. sous la dir. de PELISSIER Aline et TETE Alain, *Sciences cognitives. Textes fondateurs (1943-1950)*, Paris, PUF, pp. 213-230.
- WEDGWOD, Daniel John, 2003, *Predication and Information Structure*, thèse de doctorat, University of Edinburgh.

Tables des matières

Sommaire.....	1
Introduction.....	5
Première partie : idéologie et discours, points de vue et langue.....	9
1. Idéologie dans les discours et analyse du discours	12
1.1. Aperçu historique de la notion d'idéologie	12
1.2. Science de l'idéologie et linguistique du discours	14
1.2.1. Histoire, philosophie, sociologie.....	16
1.2.2. Linguistique et discours.....	20
1.2.2.1. Le discours dans le distributionnalisme américain.....	20
1.2.2.2. Le discours dans le structuralisme européen	22
Fonctionnalisme.....	22
Analyse sémique.....	22
Énonciation	23
1.3. L'École française d'analyse du discours	25
1.3.1. Concepts courants, objectifs communs.....	25
1.3.1.1. Une approche marxiste commune.....	25
1.3.1.2. Un objet commun : le discours.....	26
1.3.1.3. Formation discursive, positionnement, conditions de production	27
1.3.2. La linguistique au service de l'analyse du discours	32
1.3.2.1. La constitution du corpus	32
1.3.2.2. L'usage de la linguistique en <i>analyse du discours</i> (1) : la méthode distributionnelle	35
1.3.2.3. L'usage de la linguistique en <i>analyse du discours</i> (2) : énonciation, typologie des discours ...	40
1.4. Problèmes conceptuels et terminologiques dans l'analyse du discours	42
1.4.1. Problèmes généraux dans l'analyse du discours	42
1.4.1.1. Des objectifs flous	42
1.4.1.2. Matérialité	43
1.4.1.3. Corpus	46
1.4.1.4. Les critiques des analystes et les nouvelles orientations.....	48
1.4.2. Questions de sens, de signification et de sémantique dans l'analyse du discours	51
1.4.2.1. Un point de départ positif : le sens exclu de l'analyse	51
1.4.2.2. Un point de départ négatif : la signification exclue de l'analyse.....	56
1.4.2.3. La situation de la sémantique au début de l'AD.....	59
1.5. Conclusions du chapitre : questions linguistiques à propos du sens des discours	66
2. Révéler l'idéologie d'un discours : l'histoire de « Tonton Gédéon »	68
2.1. Une interprétation possible	69
2.1.1. L'univers du salon vs. le 'chez soi' de Gédéon.....	71
2.1.2. Gédéon avec ses clientes vs. avec sa femme.....	72

2.1.3. Les femmes autour de Gédéon : ses clientes vs. sa femme.....	72
2.1.4. L'effet global et l'idéologie de la chanson	72
2.2. Insuffisance de l'interprétation pour une analyse.....	73
2.3. Analyse de l'interprétation de la chanson.....	74
2.3.1. Musique : l'ensemble, la mélodie, les instruments	75
2.3.2. Éléments textuels mais non directement linguistiques.....	77
2.3.3. Texte.....	78
2.4. Insuffisance de l'analyse et améliorations possibles.....	83
2.5. Conclusions du chapitre : émergence des points de vue dans les discours	88
3. Point de vue dans les langues : le 'bébé riche' français et la 'vieille femme' hongroise.....	89
3.1. De l'idéologie aux points de vue	90
3.1.1. Du modèle communicationnel classique à un modèle alternatif	91
3.1.1.1. Critiques qui complètent.....	94
3.1.1.2. Critiques qui « expliquent »	101
3.1.1.3. Critiques de fond.....	103
3.1.2. Idéologie et présupposé.....	111
3.1.3. Idéologie et incompréhension ; compréhension et connivence	113
3.2. Le rôle de la <i>langue</i> dans la compréhension de l'idéologie des discours.....	114
3.2.1. L'idéologie dans les discours : exemple de deux analyses	115
3.2.1.1. Première analyse : vocabulaire et idéologie	116
3.2.1.2. Deuxième analyse : articulation et idéologie.....	119
3.2.2. Points de vue dans les langues	120
3.2.2.1. Embrayeurs idéologiques	121
Embrayeurs idéologiques dans l'énoncé en « mais ».....	121
Embrayeurs idéologiques dans les deux comptes rendus	122
3.2.2.2. Des bébés riches et des vieilles femmes	123
3.3. Conclusions du chapitre : points de vue cristallisés dans les mots.....	124
Deuxième partie : Pour une sémantique empirique et expérimentale.....	125
4. Le travail sur corpus	128
4.1. Définitions et typologies	128
4.1.1. Les notions générales ou englobantes.....	129
4.1.2. Les notions spécifiques ou « excluantes ».....	134
4.2. À propos de l'utilité du corpus.....	138
4.2.1. Le corpus ouvert : observable et base empirique	138
4.2.2. Le corpus clos : observé et objet de description.....	145
4.3. Conclusions du chapitre : des questions préalables sur l'empiricité	148
5. Les limites du travail sur corpus	150
5.1. La pertinence du corpus : une question d'objectifs ?.....	150
5.2. À propos de l'empiricité et de l'observation	153
5.2.1. Trois aspects de l'empiricité	154

5.2.1.1. a) Modes de validation de la connaissance et types disciplinaires	155
5.2.1.2. b) Les ontologies.....	158
5.2.1.3. c) Techniques d'investigation	160
5.2.2. La question des observables.....	162
5.2.2.1. L'impossibilité générale de l'observation directe	163
5.2.2.2. L'impossibilité spécifique d'une observation quasi-directe	165
5.3. Empiricité de la sémantique.....	169
5.3.1. Quels sont les faits observables concernant l'interprétation des énoncés ?	170
5.3.2. Qu'est-ce que rendre compte des faits observables concernant l'interprétation ?.....	175
5.3.3. Quel ne peut pas être le rôle du corpus en sémantique ?	176
5.4. À propos des raisonnements scientifiques.....	178
5.4.1. Induction et réfutation	178
5.4.1.1. Les problèmes de l'induction	179
L'impossible induction.....	183
L'impossible vérification	184
5.4.1.2. Le recours à l'induction en sémantique	185
5.4.1.3. Induction et confusions catégorielles.....	187
5.4.1.4. La « solution » de quelques linguistes : le refus de l'exigence de la scientificité.....	188
5.4.2. Déduction, abduction et expérimentation.....	189
5.4.2.1. De la déduction poppérienne à l'abduction peircienne	192
5.4.2.2. Causalité et explication.....	195
5.4.2.3. Nécessité de problèmes	202
5.4.2.4. Nécessité de « spéculation ».....	204
5.4.2.5. Énoncés universels et explicativité dans l'induction, dans la déduction et dans l'abduction..	205
5.4.2.6. L'expérimentation.....	208
5.5. Conclusions du chapitre : le rôle du corpus en sémantique.....	209
6. Des cadres théoriques au modèle descriptif	216
6.1. Aperçu des approches sémantiques	216
6.1.1. Les théories dites logicistes.....	218
6.1.2. Les théories dites psychologisantes	223
6.1.3. Les théories dites linguistiques	228
6.1.3.1. Un exemple : la sémantique interprétative... ..	229
6.1.3.2. ... et sa conception générale de la sémantique	231
6.2. La théorie de l'argumentation dans la langue (TAL) : présentation historico-conceptuelle	232
6.2.1. Les échelles argumentatives.....	233
6.2.2. Les topoi.....	244
6.2.3. Les blocs sémantiques	255
6.2.3.1. Les notions de la TBS.....	256
6.2.3.2. Les descriptions de la TBS.....	261
La signification des éléments linguistiques	261

Les relations.....	263
Donc (DC) et pourtant (PT) comme outils de description.....	264
6.2.4. Les topoi intrinsèques et les champs topiques lexicaux.....	266
6.3. La Sémantique des Points de Vue (SPV).....	270
6.3.1. Les phrases et les contraintes sur les points de vue.....	272
6.3.1.1. Contraintes topiques.....	272
6.3.1.2. Contraintes polyphoniques.....	273
6.3.1.3. Pour décrire les articulateurs.....	276
Opérateurs.....	276
Connecteurs.....	278
6.3.1.4. Pour décrire les mots du lexique.....	281
Mots euphoriques et dysphoriques.....	282
Mots a-phoriques.....	283
6.3.2. Les énoncés et les topoi dynamiques.....	284
6.3.2.1. Énoncé doxal.....	285
6.3.2.2. Énoncé para-doxal.....	286
6.3.2.3. Énoncé a-doxal.....	286
6.4. Conclusions du chapitre : nécessité de tests (rendre la SPV expérimentale).....	287
Troisième partie : application Description de la « vieille femme » hongroise.....	291
7. Observations et recueil de problèmes sémantiques : le syntagme hongrois « öreg nő »	
(« vieille femme »).....	294
7.1. <i>Vielles femmes</i> dans <i>La fée carabine</i> et dans sa traduction hongroise.....	295
7.1.1. « La vieille », « la vieille femme », « la vieille dame » dans <i>La fée carabine</i>	295
7.1.1.1. SUBSTANTIF : « la/une/les vieille(s) ».....	295
7.1.1.2. SYNTAGME : « Vieille(s) dame(s) ».....	297
7.1.1.3. SYNTAGME : « vieille(s) femme(s) ».....	298
7.1.2. « Vieux/vieille » dans <i>La fée carabine</i>	299
7.1.2.1. ADJECTIF ou SUBSTANTIF : « vieux ».....	299
7.1.2.2. ADJECTIF : « vieille ».....	301
7.1.2.3. AUTRES : « vieillard(e) », « vieil homme ».....	302
7.2. Les correspondances dans les dictionnaires bilingues.....	304
7.2.1. « Vieux/vieille ».....	304
7.2.2. « Femme », « dame ».....	306
7.2.3. « Nő », « asszony », « hölgy ».....	307
7.2.4. « Öreg » « öregasszony », « vénasszony », « néni », « öregember », « vénember ».....	308
7.3. Les co-occurrences dans le Corpus National Hongrois (CNH).....	311
8. Hypothèses abductives sur nő (femme) et sur öreg (vieux).....	314
8.1. Propriétés lexicologiques.....	314
8.1.1. Le « Magyar Nyelv Értelmező Szótára » (MNYÉSZ).....	315
8.1.2. Les descriptions des « femmes » dans MNYÉSZ.....	317

8.1.2.1. nő.....	317
8.1.2.2. asszony	318
8.1.2.3. hölgy.....	319
8.1.2.4. néni.....	320
8.1.3. Les descriptions des « vieux » dans MNYÉSZ.....	320
8.1.3.1. öreg.....	320
8.1.3.2. vén.....	322
8.1.3.3. idős, koros.....	323
8.1.4. Les descriptions des « vieux » et des « vieilles » dans MNYÉSZ.....	324
8.2. Trois proverbes hongrois sur les « vieux ».....	325
8.3. Comportements discursifs des expressions étudiées.....	327
8.4. Hypothèses sur le champ topique lexical de <i>öreg</i> , de <i>vén</i> , de <i>nő</i> et de <i>asszony</i>	332
9. Tests linguistiques.....	338
9.1. Tests utilisant la description de connecteurs français	339
9.1.1. donc.....	339
9.1.1.1. Description de <i>donc</i>	339
9.1.1.2. Test avec <i>donc</i>	340
9.1.1.3. Exemples.....	342
9.1.2. pourtant	343
9.1.2.1. Description de pourtant	343
9.1.2.2. Tests avec <i>pourtant</i>	357
9.1.2.3. Exemples.....	357
9.1.3. ne pas ... parce que.....	358
9.1.3.1. Description de « ne pas ... parce que ».....	358
9.1.3.2. Test avec <i>ne pas ... parce que</i>	362
9.1.3.3. Exemples.....	362
9.2. Tests utilisant la description de connecteurs hongrois.....	363
9.2.1. így.....	363
9.2.1.1. Description de <i>így</i>	364
9.2.1.2. Test avec <i>így</i>	377
9.2.1.3. Exemples.....	377
9.2.2. pedig et mégis.....	378
9.2.2.1. Description de <i>mégis</i> et de <i>pedig</i>	378
9.2.2.2. Test avec <i>mégis</i> et <i>pedig</i>	389
9.2.2.3. Exemples.....	390
Conclusions et perspectives	392
Synthèse et limites du travail accompli	393
Ouvertures et perspectives	396
Bibliographie	400
Tables des matières	412

